













7

272  
137

# HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

---

TOME ONZIÈME.

---

O N S O U S C R I T

A P A R I S ,

CHEZ { DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur,  
rue et maison des Mathurins S. Jacques.  
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins,  
N° 35.

A R O U E N ,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A S T R A S B O U R G ,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires

A L I M O G E S ,

Chez BARGEAS, Libraire.

A M O N T P E L L I E R ,

Chez VIDAL, Libraire.

A M O N S ,

Chez HOYVOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

*acts*  
OL  
435  
L3h  
t. 11-12  
Ent.

# HISTOIRE NATURELLE,

GENÉRALE ET PARTICULIÈRE,

## DES CRUSTACÉS

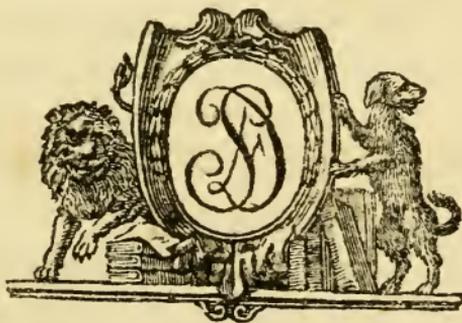
## ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs Sociétés savantes.

*Pierre André*  
PAR P. A. LATREILLE,

MEMBRE associé de l'Institut national de France, des Sociétés Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris, et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

### TOME ONZIÈME.



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART,  
AN XII.



151271  
595.10  
2362

# HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

---

---

FAMILLE VINGT-SEPTIÈME.

CISTÉLÉNIÉS ; *cisteleniæ*.

LES crochets de leurs tarsi ne sont point bifides, comme dans les deux familles précédentes. La tête est avancée en forme de museau. Les palpes sont ordinairement peu différens en grandeur, le plus souvent fili-formes, ou simplement renflés à leur extrémité. Les antennes sont au moins de la longueur du corps, souvent plus longues.

Ces insectes ont le corps alongé, souvent arqué, un peu mou, ou d'une consistance moins ferme que le grand nombre des coléoptères. — On les trouve sur les plantes. Plusieurs font semblant d'être morts, dès qu'on les saisit. Nous ignorons leurs métamorphoses.

## CENT-SOIXANTE-QUINZIÈME GEN.

ŒDEMÈRE ; *œdemera*. Ce genre répond, pour les espèces indigènes, aux nécydales de Fabricius, et pour les espèces exotiques, à ses dryops. Linnæus en a fait des cantharides et des nécydales. Geoffroy place ces insectes dans le premier de ces deux genres.

Quelques œdemères sont remarquables par la grosseur de leurs cuisses postérieures ; le nom générique vient de là. Il est composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *renflé*, et l'autre *cuisse*.

On distinguera facilement les œdemères des autres insectes de la même famille, à leur forme étroite, alongée, presque cylindrique ; à leurs tarsi, dont le pénultième article est bilobé ; à leurs antennes presque toujours sétacées, et formées d'articles cylindriques, dont le second très-court. Leurs yeux sont saillans, et leurs élytres sont linéaires ou subulées.

On trouve ces insectes sur les fleurs. On ne sait rien de leurs transformations.

## E S P È C E S.

\* *Museau court ; corselet n'étant pas beaucoup plus long que large.*

+ *Elytres presque de la même largeur par-tout , ou n'étant pas entr'ouvertes postérieurement dans la moitié de leur longueur , à la suture.*

I. **ŒDEMÈRE MÉLANURE ; *œdemera melanura*. Fab.**

Elle est noire , avec le corselet et les élytres , leur extrémité exceptée , testacés. — Elle se trouve en Espagne.

Je crois que l'œdemère mélanure d'Olivier doit être rapportée à l'espèce suivante ; j'ai une variété dont les côtés du corselet sont noirâtres.

2. **Œ. NOTÉE ; *œdemera notata*. Fab.**

*Œdemère mélanure*. Oliv. Entom. tom. III, n° 50, pl. 1, fig. 8, a b. — *La cantharide fauve, avec la pointe des étuis noire ?* Geoff.

La tête et le corselet sont d'un rouge fauve , luisant. Les élytres sont d'un fauve plus pâle , ou tirant sur la couleur de brique , avec l'extrémité noire. Les antennes et les pattes sont brunes ; les genoux sont fauves. La poitrine et l'abdomen sont noirs. L'anus est fauve. — En Allemagne , aux environs de Bordeaux. Je l'ai reçue de Rodrigues.

3. *Æ. RUFICOLLE* ; *ædemera ruficollis*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 50, pl. 1, fig. 11, *a b c*.

Elle est d'un verd un peu bleuâtre, avec le corselet et l'abdomen d'un rouge clair. Les élytres sont un peu rétrécies vers le milieu et ont chacune une nervure le long du bord extérieur des élytres, une dans leur milieu, et le commencement d'une troisième à la base, près la suture. — J'ai vu cette espèce, en grande abondance, sur les fleurs du chardon étoilé, aux environs de Bordeaux.

4. *Æ. SANGUINICOLLE* ; *ædemera sanguinicornis*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 50, pl. 1, fig. 12, *a b*. — *Necydalis flavicornis*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 24, n° 18.

Elle est d'un verd cendré et foncé. La tête est presque noire. Le corselet est d'un rouge pâle, avec trois gros points enfoncés, disposés en triangle. Les élytres ont chacune trois lignes élevées ou nervures, longitudinales, parallèles, également distinctes, et qui vont jusqu'au bout. — En France et en Allemagne.

Massinot l'a observée aux environs de Soissons.

DES CISTELENIES. 9

5. **Æ. QUADRIPONCTUÉE** ; *ædemera quadri-*  
*punctata.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Son corps est d'un noir mat, avec le corselet d'un rouge pâle, ayant quatre points enfoncés, disposés en carré, et distingués ; sur-tout les postérieurs, par autant de taches noires, et de plus, un cinquième peu apparent entre les deux postérieurs. Les élytres n'ont pas de nervures bien distinctes. — J'ignore d'où me vient cette espèce. Elle a les plus grands rapports avec la nécydale notoxoïde de Fabricius.

6. **Æ. FULVICOLLE** ; *ædemera fulvicollis.* Fab.

Elle est très-voisine de la précédente. Son corps est d'un verdâtre cendré et foncé, avec la tête presque noire ; le corselet d'un rouge pâle, marqué d'un trait transversal, obscur en devant. Les élytres sont lisses. Le bout de l'abdomen est un peu fauve pâle.

7. **Æ. TRÈS-VERTE** ; *ædemera viridissima.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 50, pl. II ; fig. 15, *a b c.* — *Cantharis viridissima.* Lin. Fab. — *Cantharis thalassina.* Fab. — *La petite cantharide verte.* De Géer, Mém. insect. tom. V, p. 15, pl. 1, fig. 13. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 15.

Elle est d'un verd un peu doré, avec les antennes noirâtres. Le corselet est plus allongé que dans les précédentes, et marqué d'un creux longitudinal au milieu. Les élytres ont chacune trois nervures longitudinales peu saillantes, et la moitié d'une quatrième à la base, du côté de la suture. La couleur des pattes varie; elles offrent du noirâtre et du roussâtre. — En Allemagne et en Suède.

8. **Æ. AZURÉE**; *œdemera cyanea*.

*Necydalis cyanea*. Fab.

Elle est d'un bleu foncé, pubescente, avec les antennes et les pattes noires. Le dessus du corps est violet; le corselet a un enfoncement triangulaire, terminé par un sillon. Chaque élytre a une petite nervure longitudinale vers son milieu, et le commencement d'une autre, près la suture. — En Allemagne.

9. **Æ. BLEUATRE**; *œdemera cœrulescens*.

*Cantharis cœrulea*. Lin. — *Necydalis cœrulescens*. Fab.

Elle est d'un bleu foncé, un peu bronzé en dessous, presque mat sur les élytres, glabre, finement ponctué. Les antennes sont noires. Le corselet est plan en dessus,

avec quelques inégalités et une saillie arrondie sur les côtés. Les élytres ont chacune quatre petites nervures longitudinales peu marquées. — Dans toute l'Europe.

*Remarque.* Le téléphore bleu violet de De Géer, comme l'observe Paykull, est le malachie verd.

L'œdemère bleuâtre d'Olivier, à en juger par les figures, n'appartient pas à cette division. Cet insecte est une variété de la nécydale verdâtre de Fabricius et de Paykull; les mâles ici ont les cuisses renflées; on ne remarque pas cette différence sexuelle dans l'œdemère bleuâtre.

10. **Æ. CÉLADON**; *œdemera celadonia*. Fab.

Elle est verte, ou d'un verd bleuâtre, pubescente. Le corselet a un enfoncement transversal vers le milieu, et de chaque côté. Les élytres sont un peu rétrécies au côté extérieur, vers le milieu. Elles ont chacune trois nervures longitudinales, dont l'extérieure se perd à sa naissance dans le rebord: l'extrémité de chaque élytre est sensiblement plus épaisse ou plus élevée. — En France et à Kiell.

11. **Æ. ABDOMINALE**; *œdemera abdominalis*.

Oliv. Ent. tom. III, n° 50, pl. 11, fig. 17, *a b c d e*.

Elle est d'un verd cendré et foncé, presque plombée, linéaire. Les antennes sont noires. Le corselet a un enfoncement de

chaque côté , et son milieu est un peu relevé en carène. Les élytres ont chacune une nervure longitudinale , et le commencement d'une seconde , au côté interne. Les bords de l'abdomen sont relevés et rougeâtres. — En France.

12. *Æ.* A QUATRE NERVURES ; *œdemera quadrinervosa.*

Elle a la forme de la précédente ; mais elle est plus petite , noirâtre , avec un duvet plus sensible , particulièrement sur les élytres. Le corselet est finement pointillé et presque uni. Les élytres ont chacune deux foibles nervures longitudinales. — En France.

15. *Æ.* BRULÉE ; *œdemera ustulata.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 50, pl. II, fig. 19. — *Necydalis ustulata.* Fab.

Elle est noire , ou d'un noir bleuâtre. Le corselet est pubescent. Les élytres sont testacées , bordées extérieurement jusqu'au bout , la base exceptée , d'une bande bleuâtre. — Rodrigues l'a observée aux environs de Bordeaux ; elle a d'abord été trouvée en Allemagne.

† † *Elytres fortement rétrécies postérieurement , et entr'ouvertes à la suture dans la moitié de leur longueur.*

14. **Æ. DISCOÏDALE**; *œdemera discoidalis*.

*Necydalis marginata*. Fab. — *Ædemère subulée*.  
Oliv. Ent. tom. III, n° 50, pl. 11, fig. 20, *a b*. —  
Panz. Faun. insect. germ. fasc. 36, tab. 12?

Elle est noire, avec les élytres testacées, bordées de noir de tous côtés. Dans la figure de Panzer, les cuisses postérieures sont renflées; elles ne le sont pas dans l'individu décrit par Fabricius; c'est pour cela qu'on ne peut affirmer absolument que ce soit la même espèce: c'est peut-être une variété de sexe. — En Allemagne.

15. **Æ. VERDATRE**; *œdemera virescens*.

*Cantharis virescens*. Lin. — *Necydalis virescens*.  
Fab. Paykull.

Elle est verte. Le corselet a trois enfoncemens. Les élytres sont pubescentes, et ont chacune une nervure longitudinale, et le commencement d'une quatrième près la suture. Les pattes postérieures n'ont pas les cuisses très-renflées, et leurs jambes sont droites, terminées par deux petits éperons, du moins dans l'un des sexes.

Cette espèce offre deux variétés; l'une tire sur le bleu: c'est l'œdemère bleuâtre d'Olivier, pl. II, fig. 14, *a b c*. L'autre est bronzée, avec les pattes antérieures en partie

testacées. C'est la nécydale clavipède de Fabricius, l'œdemère bronzée d'Olivier, pl. II, fig. 18, *a b*.

Les bords de l'abdomen sont rougeâtres dans la plupart de ces insectes. Geoffroy fait de cette espèce une variété de la suivante.

16. **Æ. BLEUE ; *œdemera cœrulea*.**

Oliv. Ent. tom. III, n° 50, pl. 11, fig. 16, *a b*. — *Necydalis cœrulea*. Lin. Fab. — *La cantharide verte à grosses cuisses*. Geoff.

Elle est d'un verd bleuâtre, et ne diffère de la précédente que parce que les pattes postérieures ont leurs cuisses très-renflées dans les deux sexes, et que leurs jambes sont arquées et terminées en pointe, avec les tarse insérés latéralement près de l'extrémité de ces jambes. — En Europe, à l'exception des parties septentrionales.

17. **Æ. SIMPLE ; *œdemera simplex*.**

Oliv. Entom. tom. III, n° 50, pl. 1, fig. 9, *a b c*. — *Necydalis simplex*. Lin. Fab. — *La cantharide jaune, veloutée*. Geoff.

Elle est noire, avec l'origine des antennes, le corselet, les élytres, le ventre, excepté son milieu, les cuisses et le haut des jambes, d'un jaunâtre roussâtre. Les élytres ont chacune une nervure longitudinale

et la moitié d'une. Les cuisses postérieures sont simples. — En Europe.

18. **Æ. GOUTTEUSE**; *œdemera podagraria*:

Oliv. Ent. tom. III, n° 50, pl. I, fig. 10, a b. — *Necydalis podagraria*. Lin. Fab. — *La cantharide fauve à grosses cuisses*. Geoff.

Elle est noire, avec les élytres, les quatre pattes antérieures, et une tache à la base des postérieures, d'un jaunâtre fauve. Les cuisses postérieures sont très-grosses. — En Europe.

19. **Æ. BARBARESQUE**; *œdemera barbara*.

*Necydalis barbara*. Fab.

Elle est verdâtre, avec le bout des élytres; le bord postérieur du corselet, et les pattes, en grande partie, d'un jaunâtre fauve. — En Barbarie: elle m'a été donnée par Durand, conservateur du jardin de botanique de Montpellier.

Voyez pour les autres espèces le genre nécydale.

\* \* *Museau alongé; corselet beaucoup plus long que large.*

20. **Æ. MUSELIÈRE**; *œdemera rostrata*.

*Leptura rostrata*. Fab.

Elle est d'un verd bronzé, étroite en devant, avec un long museau. Les antennes et

les pattes sont fauves. Le corselet est long et cylindrique. Les élytres se rétrécissent vers la pointe, mais sans être étranglées ; elles ont chacune une petite nervure longitudinale et la moitié d'une autre près la suture.

J'ai trouvé cette espèce sur des plantes aux environs de Brive. Il ne me seroit point venu en pensée que Fabricius en eût fait une lepture, si je n'avois vu cet insecte étiqueté de sa main propre, dans sa collection des insectes amassés, en Barbarie, par le professeur Desfontaines, sous le nom de *leptura rostrata*. Cette œdemère se trouve aussi aux environs de Bordeaux, en Portugal. Je l'ai reçue du docteur Illiger qui me l'a envoyée sous le nom de *rhinomacer nectyaloïdes*. Quoique cet insecte ait sa tête avancée comme celle des rhinomacers, il a cependant les caractères essentiels des œdemères. Son corps en a même la consistance flexible. Celui des rhinomacers est formé d'une substance ferme et qui résiste à la pression du doigt. Les couleurs de cette œdemère sont semblables à plusieurs de ses congénères.

## CENT-SOIXANTE-SEIZIEME GEN.

CISTÈLE; *cistela*. Geoffroy avoit appliqué ce nom aux insectes que nous avons appelés, à l'exemple de Linnæus, de Fabricius et d'Olivier, *byrrhes*. Fabricius a pris cette dénomination de cistèle, ainsi abandonnée, pour désigner d'autres petits animaux confondus avec les chrysomèles par Linnæus, avec les ténébrions et les mordelles par Geoffroy.

Les caractères qui distinguent les cistèles des œdemères tombent sur la différence de la forme des articles, des antennes, des tarsi et du corps. Les cistèles ont le corps ovale ou ellipsoïde et arqué, et non cylindracé; les articles de leurs antennes sont plutôt coniques ou triangulaires que cylindriques et alongés; le premier, ou celui de sa base est ovale ou rond; il est conique dans les œdemères; ceux des tarsi des cistèles sont tous entiers; le corselet de ces insectes est en carré transversal ou en demi-cercle; son bord postérieur est presque de la largeur des élytres. On ne confondra pas ces insectes avec les rhinosimes qui ont les antennes moniliformes, plus grosses à leur extrémité, et le corselet ovoïde; ni

avec les rhinomacers qui ont un museau étroit, alongé, en forme de trompe, et dont les yeux sont globuleux et entiers, au lieu que ceux des cistèles sont échancrés et un peu en croissant.

Le dernier article des palpes maxillaires est un peu plus gros, triangulaire, ou même en forme de hache ; mais la différence de ces nuances de figures n'est pas assez prononcée pour pouvoir servir de base à un autre genre ; c'est ce qui m'a engagé à rejeter les allécules de Fabricius. Ce naturaliste avoit mis avec les cistèles des insectes qui s'en éloignent beaucoup, puisqu'ils ont cinq articles à tous les tarse. J'en ai formé le premier les deux genres *dascille* et *élode*. Voyez le 7<sup>e</sup> volume de cette histoire. Les cistèles d'Olivier auroient besoin d'épuration, le travail de ce genre ayant été rédigé dans le sens primitif de Fabricius, et renfermant ainsi les insectes dont je viens de parler.

Les cistèles fréquentent les plantes. Nous ne pouvons rien apprendre de leurs habitudes et de leurs métamorphoses.

## E S P E C E S.

1. CISTÈLE LEPTUROÏDE ; *cistela lepturoides*.  
Fab.

*Cistèle léphéroïde*. Oliv. Entom. tom. III, n° 54, pl. 1, fig. 3, a. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 5, n° 11.

Elle est noire, luisante, pubescente. Le corselet est en carré transversal. Les élytres sont d'un rougeâtre brun, tirant sur le marron pâle, très-pointillés, à points confluens, et rendant la surface un peu chagrinée, vue à la loupe, avec des stries peu marquées. — Cet insecte est très-commun au midi de la France, sur les bleds.

2. C. JAUNE ; *cistela sulphurea*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 54, pl. 1, fig. 6, a. — *Chrysomela sulphurea*. Lin. — *Le ténébrion jaune*. Geoffroy.

Elle est d'un jaune de soufre, avec les yeux et les antennes noirs. Le corselet est presque carré. Les élytres sont faiblement striées. — Très-commune sur les fleurs ombellifères, notamment sur celles de la millefeuille.

3. C. BICOLOR ; *cistela bicolor*. Panz.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 54, n° 8.

Elle n'est peut-être qu'une variété de la

précédente. Elle est noire, avec les élytres et les pattes d'un jaune de soufre. — Je l'ai trouvée une seule fois aux environs de Paris.

4. C. BLEU ; *cistela cærulea*.

*Cistèle bleuâtre*. Oliv. Ent. tom. III, n° 54, pl. II, fig. 18.

Elle est noire, avec les élytres bleuâtres et striées. Le corselet est presque carré. — Sur les côtes de Barbarie.

5. C. RUFICOLLE ; *cistela ruficollis*. Fab.

Oliv. Entom. tom. III, n° 54, pl. 1, fig. 5, a.

Elle ne diffère de la précédente que par la couleur rouge de son corselet. — Même pays.

6. C. CÉRAMBOÏDE ; *cistela ceramboïdes*. Fab.

Oliv. Entom. tom. III, n° 54, pl. 1, fig. 4, a b. — *Chrysomela ceramboïdes*. Lin. — *La mordelle à étuis jaunes striés*. Geoff.

Elle est noire, avec un petit duvet. Les antennes sont fortement en scie. Le corselet est presque en demi-cercle. Les élytres sont d'un fauve jaunâtre, à stries ponctuées. — Dans les bois en Europe.

7. C. MURINE ; *cistela murina*. Fab.

Oliv. Entom. tom. III, n° 54, pl. 1, fig. 13, a. — *Chrysomela murina*. Lin. — *La mordelle à étuis jaunes, sans stries*. Geoff.

Elle a la forme de la précédente, mais elle

est plus petite. Ses antennes ne sont point en scie; et leur couleur, ainsi que celle des pattes et des élytres, est testacée. Les élytres sont lisses. — En Europe.

8. C. A PATTES FAUVES; *cistela fulvipes*.  
Fab. Payk.

*Cistela fusca*. Hellwig. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 25, n° 19.

Elle est noire, avec la bouche roussâtre. Les antennes sont brunes. Le corselet est presque semi-circulaire. Les élytres sont pointillées et ont des stries dans lesquelles sont des points enfoncés. — En Allemagne, en Suède.

9. C. RUFIPÈDE; *cistela rufipes*. Fab.

Elle est d'un noir verdâtre, veloutée et luisant en dessus, d'un brun foncé, avec les bords des anneaux plus clairs en dessous. Les palpes, les antennes, quelques portions des bords du corselet et les pattes sont fauves. Le corselet est en demi-cercle. Les élytres sont finement pointillées, mais sans stries bien déclarées. — Aux environs de Paris, en Allemagne.

10. C. VARIABLE; *cistela varians*.

Oliv. Ent. tom. III, n° 54, pl. II, fig. 17. — *Alleculis varians*. Fab.

Elle a la forme des précédentes. Le corps est testacé , avec les yeux noirs. Les élytres sont légèrement striées. Leur milieu est longitudinalement plus foncé dans quelques individus. Les pattes sont un peu plus pâles que le reste du corps.

11. C. MARRON ; *cistela badia*.

Elle est d'un fauve marron , luisante , pointillée , glabre. Les yeux sont noirs. Le corselet est presque en demi-cercle. Les élytres sont plus pâles et ont des stries ponctuées. Les intervalles sont pointillés. — Du midi de la France.

*Observ.* Je me borne à cette énumération des cistèles ; les autres me sont peu connues ou doivent être rapportées aux genres dascille , élode et hélops.

CENT-SOIXANTE-DIX-SEPTIEME G.

RHINOMACER ; *rhinomacer*. Le nom de ce genre est encore de ceux dont on a détourné le sens primitif , puisqu'il avoit été appliqué par Geoffroy à des insectes voisins des charansons , les *attelabes*. Aussi pour réparer ce désordre , Clairville , dans son Entomologie helvétique , a-t-il appelé MYCTÈRE , *mycterus* , ce qui est rhinomacer pour Fabricius. Laissons au tems à sanctionner cette réforme dans la nomenclature.

Les rhinomacers ont le pénultième article des tarsi bifide, et les antennes filiformes, ce qui les distingue d'une part des cistèles, et de l'autre des rhinosimes. Leur corps est ovale, recouvert d'une peau ferme et solide; leur tête est avancée et resserrée en forme de trompe; leurs antennes sont à articles presque coniques ou même en scie; et par là ces insectes diffèrent des œdémères. Leur corps est presque toujours couvert d'un duvet soyeux. On trouve ces insectes sur les fleurs.

## E S P E C E S.

1. RHINOMACER DES OMBELLIFÈRES; *rhinomacer umbellatarum*.

*Bruchus umbellatarum*. Fab.

Il est noir, avec un duvet qui est d'un gris jaunâtre en dessus, et en dessous d'un gris blanchâtre, soyeux. Le museau est court, sans lignes imprimées. Les antennes sont fauves (1). — Il se trouve dans la partie la plus méridionale de l'Europe, et dans la Barbarie.

---

(1) Le second article des antennes des rhinomacers n'est pas très-différent en grandeur du troisième, caractère qui différencie encore ces insectes des œdémères, où le second article est très-petit en comparaison du troisième.

2. R. CHARANSONITE ; *rhinomacer curculi-*  
*noides*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 12, tab. 8. — *Mycterus griseus*. Ent. helvet. pl. xvi, fig. 1, 2, 3.

Il ressemble beaucoup au précédent ; mais les antennes sont noires. Le museau est alongé, plus étroit, en forme de trompe, presque aussi long, y compris le reste de la tête, que le corselet ; on y voit, sur la face supérieure, deux petites lignes imprimées, rapprochées et longitudinales. Schæffer a placé cet insecte dans le genre des mylabres de Geoffroy, ou avec les bractés (Icon. insect. Ratisb., tab. 95, fig. 6, 7). Le duvet du dessus du corps s'enlève aisément, de sorte que l'animal paroît presque nu ; quelquefois aussi il est d'un gris assez foncé. — J'ai trouvé cet insecte aux environs de Bordeaux, sur les fleurs de mille-feuilles, et dans un endroit environné de pins.

Le rhinomacer lepturoïde, *rhinomacer lepturoides*, est noir, avec les élytres moins foncées ou noirâtres. On le trouve en Autriche.

Le rhinomacer attélaboïde, *rhinomacer attelaboïdes*, de Fabricius est un anthrife. Voyez ce genre.

## CENT-SOIXANTE-DIX-HUITIEME G.

RHINOSIME ; *rhinosimus*. Si les insectes de ce genre n'avoient un article de moins aux quatre tarsi antérieurs , ils ne diffèrent pas du genre suivant , ou de celui d'antripe. Des antennes moniliformes et dont les quatre derniers articles un peu plus gros ; une tête avancée en un museau déprimé , large et obtus , formant une apparence de bec de canard ; un corps allongé , droit , dont la tête et le corselet sont plus étroits que l'abdomen , et le corselet presque en cœur tronqué ; des tarsi dont les articles , à l'exception du dernier , sont un peu velus en dessous , et dont l'avant-dernier est petit , point ou légèrement bifide , caractérisent les rhinosimes. Ce nom prend sa source dans le grec , et signifie *camus*. On trouve ces insectes sous les écorces des arbres. Ils sont généralement rares.

L'auteur de l'Entomologie helvétique a publié et figuré ce genre sous le nom d'*anthribus* ; mais cet habile naturaliste n'a pas examiné avec assez d'attention les tarsi postérieurs de ces insectes. Il leur donne cinq articles , comme aux autres , tandis que ces tarsi postérieurs n'en ont que

quatre. La même faute lui a échappé par rapport au genre précédent. Cette erreur, bien excusable lorsqu'on réfléchit à la difficulté d'un examen, ayant pour objet des insectes fort petits, a fait tirer à cet auteur une fausse conséquence. Il déduit de ses observations sur les articles des tarsi, que le nombre de ces articles n'est guères propre à établir de grandes divisions; il auroit pu voir au contraire que la famille des cistéliens est très-bien liée avec celle des bruchèles par le moyen des rhinomacères ou de ses myctères, et des rhinosimes ou de ses anthribes.

### ESPÈCES.

#### 1. RHINOSIME DU ROURE; *rhinosimus roboris*.

*Curculio ruficollis*. Lin. — *Anthribus roboris*. Fab.  
— *Anthribus ruficollis*. Ent. helv. tab. 15, fig. 4; 5.

Il est fauve, avec la base de la tête et les élytres d'un verd métallique. Il est pointillé. Les yeux sont noirs. Les derniers articles des antennes sont obscurs. Les points des élytres sont disposés en lignes. Cet insecte s'éloigne bien peu du suivant. — Il se trouve en Europe, sur le chêne roure.

#### 2. R. A ÉLYTRES VERTES; *rhinosimus viridipennis*.

*Anthribus ruficollis*. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 24, n° 19.

Il diffère peu du précédent. Le corps est d'un rouge fauve et vif, luisant, pointillé, avec les derniers articles des antennes obscurs, les yeux noirs, les élytres d'un verd bleuâtre, et dont les points, peu serrés, forment des lignes. Les pattes sont d'un fauve jaunâtre ou plus pâles que le corps. — J'ai trouvé cet insecte, en grande quantité, dans le parc de Juilly, collège fameux à neuf lieues de Paris.

3. R. NIGRIPENNE ; *rhinosimus nigripennis*,  
*Anthribus nigripennis*. Fab.

Il est fauve, avec les élytres noires. Les trois derniers articles des antennes sont noirâtres. Le corselet est pubescent. — Apporté de la Caroline par Bosc.

4. R. PORTE-COLLIER ; *rhinosimus collaris*.  
*Anthribus collaris*. Fab.

Il est noir, avec le corselet fauve. — Du même pays, et observé par le même savant.

5. R. MUSEAU-PLAN ; *rhinosimus planirostris*.

*Anthribus planirostris*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 15, n<sup>o</sup> 14.

Il est brun en dessous, bronzé en dessus, avec le museau, les antennes et les pattes

fauves. Les trois derniers articles des antennes sont noirâtres. La tête, le corselet et les élytres sont pointillés ; les points des élytres sont rangés en lignes. — Dargelas m'a envoyé cet insecte de Bordeaux.

6. R. TÊTE - BLEUE ; *rhinosinus cæruleocephalus*.

*Charanson à museau*. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 252, pl. VII, fig. 27 et 28.

Il est roux, ou d'un brun jaunâtre, luisant, pointillé, avec la tête et les étuis d'un bleu verdâtre, luisant. — En Suède.

Fabricius cite cet insecte de De Géer, comme synonyme du précédent ; mais sa description ne peut convenir à celui-ci.

Ici se termine la division des coléoptères dont les tarsi antérieurs et intermédiaires ont cinq articles, et les postérieurs quatre. Nous passons à celles dont les tarsi sont tous de quatre pièces.

---

---

## COLÉOPTÈRES

*Dont tous les tarses ont quatre articles.*

---

**J**E partage cette division en deux autres que j'appelle tribus. La première est celle des RHYNCHOPHORES ; *rhynchophori* ( porte-bec ). La tête des insectes qui la composent est avancée en museau et en forme de trompe. La seconde est celle des PLATYPROSOPES ; *platyprosopi* ( face large ) ; les coléoptères qui y entrent n'offrent point ce caractère, et telle est la note distinctive qui les sépare des précédens. Les rhynchophores offrent deux familles : les BRUCHÈLES , *bruchelæ* ; et les CHARANSONITES , *curculionites*.

Les platyprosopes ont , les uns les articles des tarses entiers ou points distinctement bilobés , sans pelottes en dessous ; les autres , les trois premiers articles garnis en dessous de pelottes larges , et le pénultième moins dilaté , bilobé ou bifide.

Les premiers forment trois coupes ou divisions.

I. Antennes paroissant avoir moins de onze articles , et toujours en massue ; palpes souvent sétacés et fort courts ; *corps ordinairement cylindrique.*

Deux familles remplissent ce cadre ; les SCOLITAIRES , *scolitari* ; et les BOSTRICHINS , *bostrichini*.

- II. Antennes de onze articles distincts ; et terminées en massue ; *corps linéaire ou ovale*. — Famille des XYLOPHAGES , *xylophagi*.
- III. Antennes filiformes ; *corps allongé , de la même largeur par-tout , souvent très-plat*. — Famille des CUCUJIPES , *cucujipes*.

Les coléoptères dont les trois premiers articles des tarsi sont garnis de pelotes , et dont le troisième ou avant-dernier est bilobé , sont coupés en quatre subdivisions.

- I. Antennes le plus souvent sétacées ou filiformes ; insérées dans une échancrure formée par les yeux ( lèvre inférieure en forme de cœur ). *Corps allongé ; corselet carré ou cylindrique , ou globuleux*. — Famille des CERAMBICINS , *cerambicini*.
- II. Antennes le plus souvent sétacées , ou filiformes ; lèvre inférieure en forme de cœur. *Corps allongé ; corselet trapézoïde , rétréci en devant ; abdomen presque conique ou triangulaire*. — Famille des LEPTURÈTES , *lepturetæ*.
- III. Antennes grossissant un peu et insensiblement vers leur extrémité , ou filiformes ( souvent courtes et à articles grenus ) ; lèvre inférieure carrée , épaisse : division extérieure des mâchoires imitant ordinairement un palpe. *Corps le plus souvent ovale ou allongé , mais dont le corselet est carré ou cylindrique ; tête enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux*. — Famille des CHRYSOMÉLINES , *chrysomelinæ*.

IV. Antennes en massue brusque , ou perfoliées ; mâchoires ayant une ou deux dents écailleuses. *Corps ovale ou hémisphérique , linéaire dans quelques-uns.* — Famille des ÉROTYLÈNES , *erotylencæ*.

Ces insectes , dans tous leurs états , se nourrissent des végétaux. Les bruchèles , les charansonites attaquent principalement leurs fruits ; les scolitaires , les bostrichins , les cucujipes se tiennent sous les écorces des arbres. Les larves des cérambicins et des lepturètes vivent dans leur intérieur : l'insecte parfait habite les fleurs. Les larves de toutes ces familles sont molles , apodes , ou n'ont que des pattes très-petites et qui ne peuvent leur servir à marcher. Cette considération , la variabilité des articles des antennes de ces insectes , parvenus à leur dernier développement , nous porte à croire que l'on pourroit réunir toutes ces familles dans une seule coupe. Les chrysomélines rongent , dans tous leurs états , les parties les plus tendres des végétaux , les feuilles. Leurs larves vivant à nu ont la peau colorée et des pattes propres à marcher. Les érotylènes d'Europe vivent dans les champignons et les bolets.

---



---

 FAMILLE VINGT-HUITIÈME.

 BRUCHÈLES; *bruchelæ*.

LES bruchèles ont la tête avancée et un museau large, aplati, et non en forme de trompe, ou de prolongement cylindrique; leur bouche offre des palpes très-distincts et filiformes, une lèvre supérieure; leurs antennes sont filiformes ou terminées en massue; leurs élytres n'embrassent pas toute l'extrémité postérieure de l'abdomen, de sorte qu'une partie est découverte. Le pénultième article des tarsi est bilobé.

## CENT-SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME G.

ANTHRIBÈ; *anthribus*. Je mets en morceaux des fleurs; telle est l'étymologie grecque du nom générique imposé à ces insectes par Geoffroy. Cet illustre entomologiste, n'ayant égard qu'à la réunion de quelques caractères, a placé dans ce genre plusieurs insectes qui ne lui appartiennent certainement pas, comme les espèces 4 à 7 inclusivement. Mais quels sont donc les insectes auxquels nous devons conserver le nom d'*anthrhibe*?

*d'anthrîbe* ? Il est naturel de prendre ceux qui sont figurés pour types. Or, les deux anthrîbes représentés par Geoffroy sont du genre qui porte ce même nom dans Schæffer, dans Fabricius ; c'est pour cela que nous nous sommes vus forcés de rejeter la dénomination de *macrocéphale* , donnée aux mêmes insectes par Olivier , avec d'autant plus de raison que Swederus l'avoit déjà consacrée à d'autres insectes. Olivier nomme *anthrîbe* les espèces 4 , 5 , 6 de Geoffroy ; ils seront pour nous des phalacres.

Les anthrîbes sont distingués des bruches par leurs antennes terminées par trois articles un peu plus gros et formant une massue , ceux qui les précèdent ne sont pas triangulaires comme ceux des bruches. Les anthrîbes mâles ont dans quelques espèces ces organes beaucoup plus longs et finissant moins en massue.

Les grandes espèces fréquentent les arbres, et les petites , les fleurs. Leurs larves sont ignorées : peut-être sont-elles parasites.

Clairville désigne ce genre sous le nom de *platyrhinus* ( Entom. helvet. ). Linnæus ne l'avoit pas distingué de celui des charançons.

## E S P E C E S.

1. ANTHRIBE ALBINOS ; *anthribus albinus*.  
Fab.

*Curculio albinus*. Lin. — Charanson à extrémités blanches. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 255, pl. VIII, fig. 1. — *Macrocéphale albinos*. Oliv. Ent. tom. IV, n° 80, pl. 1, fig. 4, a b.

Il est noir, avec un anneau aux antennes, le dessus de la tête, une tache sur chaque élytre, près du milieu, l'extrémité postérieure du corps et le dessus de l'abdomen, des anneaux aux pattes, blancs. Le corselet a trois tubercules disposés sur une ligne transversale; les élytres en ont chacune trois, sur une ligne longitudinale, et d'un noir foncé, près la suture. Le mâle a les antennes longues. — En Europe, sur le bois mort. Je l'ai reçu d'Allemagne du docteur Schreiber.

2. A. LATIROSTRE ; *anthribus latirostris*.  
Fab.

*L'anthrife noir strié*. Geoff. Hist. des ins. tom. I, pl. v, fig. 2. — *Macrocéphale latirostre*. Oliv. Entom. tom. IV, n° 80, pl. 1, fig. 6. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 15, tab. 12. — Ent. helv. tom. I, tab. 14, fig. 1, 2.

Il est noir, avec le dessus de la tête, de

petites taches sur les élytres , leur extrémité postérieure, d'un gris jaunâtre, velouté. Le corselet est déprimé , inégal ; ses bords latéraux ont un avancement échancré. Les élytres ont des lignes de points enfoncés , et quelques côtes peu élevées. Le dessous de l'abdomen et la poitrine sont gris.— Je ne l'ai trouvé qu'une seule fois autour de Paris.

5. A. ALBIROSTRE ; *anthribus albirostris*.  
Fab.

*Macrocéphale albirostre*. Oliv. Ent. tom. IV, n° 80, pl. 1, fig. 7, *a b*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 15, tab. 13. — Ent. helv. tom. I, pl. xiv, fig. 3, 4.

Il est noir, avec le dessus de la tête, le dessous du corps , l'extrémité postérieure des élytres, gris ; la tache de cette extrémité a des points noirs ; les pattes sont entrecoupées de gris et de noir. — Il est rare aux environs de Paris.

4. A. NIVEIROSTRE ; *anthribus niveirostris*.  
Fab.

*Macrocéphale niveirostre*. Oliv. Entom. tom. IV, n° 80, pl. 1, fig. 8, *a b*.

Il est d'un noir brun , mélangé de petites taches plus foncées et de taches d'un brun jaunâtre. Les antennes sont brunes. Le museau est en dessus d'un gris jaunâtre. Le

corselet a au dessus de l'écusson un petit trait gris. L'écusson est de la même couleur. Les élytres sont striées et ont chacune environ trois petites côtes du côté de la suture. Le bout de chaque élytre et l'anus sont d'un gris jaunâtre. Les pattes sont annelées de gris et de brun noirâtre. Panzer a figuré cette espèce sous la dénomination d'*anthribus brevirostris*, fasc. 57, n. 9. Je l'ai reçue de Vienne du docteur Schreiber, sous le nom d'*antribus sepicola* de Fabricius. Je croirois en effet que cette dernière n'est pas distinguée du niveirostre.

5. A. RHINOMACER ; *anthribus rhinomacer*!

Payk.

*Rhinomacer attelaboïdes*. Fab.

Il est noir, avec un duvet cendré verdâtre. Les antennes et les pattes sont fauves. Le museau est rétréci à sa base. — Des environs de Bordeaux. Donné par Dargelas.

6. A. RABOTEUX ; *anthribus scabrosus*. Fab!

*L'anthrife marbré*. Geoff. Hist. des insect. tom. I, p. 306, pl. v, fig. 3. — *Macrocéphale raboteux*. Oliv. Entom. tom. IV, n° 80, pl. 11, fig. 20, a b c. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 15, tab. 15.

Il est noir, avec un léger duvet cendré. Le museau est court. Le corselet a des taches d'un noir foncé et arrondi. Les élytres

sont d'un rouge brun, avec des stries ponctuées ou de petites oûtes, et des rangées longitudinales de tubercules velus et noirs, entre-coupés d'un peu de gris. — Cet insecte est commun sur les ormes, aux environs de Paris, et sur les fleurs de jacée. Un zélé entomologiste, qui a découvert aux environs de Paris plusieurs premières espèces, Dufour, a retiré cet anthrîbe d'une coque qui m'a paru être la peau d'un coccus. Cet insecte seroit-il parasite ?

7. A. VARIÉ; *anthribus varius*. Fab.

*L'anthrîbe minime*. Geoff. — *Macrocéphale varié*. Oliv. Ent. tom. IV, n° 80, pl. 11, fig. 22, *a b*. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 15, tab. 16.

Il est d'un brun noir et mat, avec un léger duvet cendré. Les élytres sont striées et offrent dans les intervalles des stries, des points d'un gris jaunâtre et brun, disposés alternativement. — Sous les écorces.

8. A. SUTURAL; *anthribus suturalis*.

*Bruchus suturalis*. Fab. — *Bruche suturale*. Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. 111, fig. 31, *a b*.

Cet insecte a évidemment la forme et les antennes des deux précédens, et doit être placé dès-lors avec les anthrîbes, et non avec les bruches. Il est noir, avec un duvet gris

en dessous, et un plus léger au dessus, qui fait paroître cette surface du corps d'un cendré bleuâtre; il est lisse; la base des antennes et les jambes antérieures sont fauves; la suture est grise. Les cuisses sont remplies, mais simples. L'extrémité postérieure du corps des individus mâles est remarquable; elle offre trois pièces en saillie; une de chaque côté, concave, bidentée; l'intermédiaire, ou la pièce transversale au-dessus de l'anus, celle qui est au dessous de l'extrémité des élytres, est plus courte, et a son bord échancré au milieu; cette extrémité du corps, vue de ce côté-là, paroît ainsi échancrée et fortement bidentée: il y a un creux sous l'abdomen, entre ces pièces. — Commun à Paris sur les fleurs de réséda.

9. A. RUFIPÈDE; *anthribus rufipes*.

*Bruchus rufipes*. Fab. — *Bruche rufipède*. Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. III, fig. 32, a b.

On ignoroit quel étoit l'insecte que Geoffroy avoit nommé le *clairon satiné*; Schranck est le seul auteur qui en ait fait mention, et il l'a pris fausement pour le dermeste puce, *pulicarius* de Linnæus. J'ai retrouvé cet insecte oublié ou méconnu de Geoffroy, et je me suis aperçu que c'étoit la bruche

rufipède de Fabricius. J'ai communiqué cette observation à mon collègue Olivier, qui en a profité dans son travail des bruches.

L'antribe rufipède est noir, mais tout couvert d'un petit duvet, qui le fait paroître d'un gris cendré et satiné. Les premiers articles des antennes, les jambes, les cuisses antérieures, la base des intermédiaires sont fauves. Les mâles ont l'extrémité postérieure du corps figurée presque comme dans le précédent; les deux pièces latérales se terminent en un avancement dentiforme et arrondi; son bord n'est pas concave et unidenté à chaque angle. Je soupçonne que ces individus sont des mâles. — Commun aux environs de Paris; sur le réséda.

#### CENT-QUATRE-VINGTIÈME GEN.

BRUCHE; *bruchus*. Scopoli avoit nommé cet insecte *laria*; Geoffroy, *mylabre*: on est maintenant convenu par un usage universel de l'appeler avec Linnæus, Fabricius, bruche, *bruchus*, dénomination ancienne d'un insecte rongeur.

Les bruches ont leurs antennes filiformes, en scie, ou pectinées. Ce caractère les sépare très-bien des anthribes. Leur tête tient d'ailleurs au corselet par une sorte de cou

qui n'est pas apparent ou distinct dans ceux-ci. Leur corps est généralement plus ramassé que celui de la plupart des anthribes. Les élytres sont proportionnellement plus courtes, et laissent à découvert une grande partie de l'extrémité postérieure du corps. Les deux dernières pattes sont fortes. Leurs cuisses sont souvent renflées et dentées dans quelques espèces.

Ces insectes sont très-nuisibles, dans leur premier âge, aux graines de plusieurs plantes légumineuses, et de quelques fruits à noyaux. On les a vus autrefois détruire totalement en Pensylvanie, au Canada, la culture des pois, qui y étoit très-florissante; on fit venir des semences étrangères de ce légume: dès la seconde année la race de cet insecte destructeur fut rétablie. Il paroît même que l'Europe méridionale n'a le malheur de le posséder que par suite d'une naturalisation qu'on n'a pu, ou qu'on n'a pas su empêcher. Les graines de *gleditsia*, de *mimosa*, de *l'acacia*, les fruits de quelques palmiers, et dans nos climats, les fèves, les lentilles et les pois sur-tout, sont exposés aux ravages des bruches. Les larves de ces insectes consomment une partie de la substance intérieure de ces graines, ou des amandes de ces fruits. Elles proviennent des

œufs que la bruche femelle , après avoir reçu les approches du mâle , a déposés dans le germe au moment de sa première formation. Chaque graine , ou chaque amande , n'en nourrit ordinairement qu'une. Ces graines croissent néanmoins avec leurs habitans , qui épargnent , chose étonnante , le principe de la germination. Les pois qui en sont infectés ont une tache grisâtre. Comme c'est à l'époque de la floraison des plantes légumineuses , que l'insecte parfait se montre , s'accouple , et perpétue son espèce , il s'ensuit que la larve passe huit à neuf mois renfermée dans son habitation. Si cependant l'été a été chaud , l'automne suivante voit éclore ces insectes. Ces larves ont le corps mou , composé de plusieurs anneaux peu distincts , et sont apodes , ou n'ont que des pattes très - petites. Leur tête est petite , écailleuse , armée de mandibules fortes et tranchantes. Elles ont neuf stigmates de chaque côté. Avant de passer à l'état de nymphe , elles ont soin de se ménager une issue , pour sortir lorsqu'elles auront acquis des ailes ; elles ne laissent pour cela , dans une partie de la graine , que la pellicule. Cet espace , ou cette porte , est circulaire , et telle est la cause du trou rond que l'on

voit aux pois qui ont servi de logement et de nourriture aux larves des bruches. Quelquefois l'insecte périt tout formé dans sa retraite.

Quelques variétés de pois paroissent n'être pas sujettes aux dégâts de ces insectes. Si ces variétés offrent d'ailleurs les mêmes avantages que les autres, il seroit à désirer qu'elles fussent plus connues et plus répandues. Nous solliciterons les cultivateurs éclairés de nous faire part, à cet égard, du fruit de leurs expériences et de leurs lumières. Si l'on plonge les graines de pois, aussitôt après qu'on les a récoltées, dans de l'eau bouillante, ou si on les soumet à une chaleur forte d'une cinquantaine de degrés au thermomètre de Réaumur, on fera périr les larves; mais ces graines ne peuvent plus être destinées à la reproduction. Une chaleur de trente et quelques degrés procureroit peut-être le même résultat sans avoir d'inconvénient. On remplira le même objet, dit Olivier, si on enlève, immédiatement après la récolte, l'écorce des légumes qu'on destine à la provision d'hiver, et si on laisse à nu les deux cotylédons.

## E S P E C E S.

1. BRUCHE DU POIS ; *bruchus pisi*. Lin. Fab.

Oliv. Entom. tom. IV, n° 79, pl. 1, fig. 6, *a b c d*.  
 — *Le mylabre à croix blanche*. Geoff. Hist. des insect.  
 tom. I, pag. 267, pl. 17, fig. 9. — *Bruche des pois*.  
 De Géer, Mém. insect. tom. V, pag. 278, pl. xvi,  
 fig. 3, 4. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 66, tab. 11.

Elle est noirâtre. La base des antennes, les jambes et les tarsi antérieurs, l'extrémité des jambes intermédiaires sont fauves. Le corselet a une tache grise au milieu du bord postérieur ; ses côtés ont une dent. Les élytres sont striées, et ont quelques points de couleur grise, dont quelques-uns en lignes transverses. L'anus est blanchâtre, avec deux points noirs. Les cuisses postérieures ont une épine forte et aiguë. On voit des points gris sur les côtés inférieurs du corps. — Il se trouve en Europe, à l'exception de la partie septentrionale.

J'ai une variété dont l'anus est d'un gris jaunâtre et sans points noirs. Je soupçonne que c'est la bruche de la vesce d'Olivier, pl. 2., fig. 11. Elle est cendrée, obscure. Les élytres sont striées, noires, mélangées de cendré.

2. B. DES GRAINES; *bruc. granarius*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. 1, fig. 10, *a b*. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, n° 8.

Cette bruche n'est peut-être qu'une variété de la précédente; elle en diffère en ce qu'elle est plus petite, que le duvet dominant est gris, plutôt que brun jaunâtre, que les élytres n'ont que de simples nébulosités grises; et que l'épine des cuisses postérieures est sensiblement plus petite. L'anus est cendré, et a aussi deux taches noires. — En Europe.

Paykull dit que les antennes sont quelquefois entièrement d'un jaune testacé, ainsi que les quatre pattes antérieures. Serait-ce la bruche à antennes jaunes de Panzer, fasc. 25, tab. 25?

3. B. DES SEMENCES; *bruc. seminarius*. Lin. Fabr.

Oliv. Entom. tom. IV, n° 79, pl. 11, fig. 12, *a b*.

Elle est noire, très-petite, avec la base des antennes et les jambes antérieures rougeâtres. Les cuisses postérieures sont renflées, sans dents. — Au nord de l'Europe, en France, en Allemagne, etc.

4. B. DU LOTIER; *bruc. loti*. Paykull.

Elle est noire, avec un duvet gris, sans

taches. La base des antennes et les pattes antérieures sont d'un fauve testacé. Les cuisses postérieures sont dentées. — Sur les fleurs du lotier corniculé, au mois de juillet; en Suède.

5. B. MOUCHETÉE ; *bruc. quinqueguttatus*.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. 11, fig. 16, *a b*.

Elle est noire. Les élytres ont la suture et quatre points blancs. — En Barbarie, aux îles de l'Archipel; sur les cistes.

6. B. VELUE ; *bruc. villosus*. Fab.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. 11, fig. 19, *a b*.

Elle est noire, couverte d'un duvet cendré, uniforme, sans taches. La tête a un cou distinct. Le corselet est court, ou beaucoup plus large que long, mesuré à son bord postérieur. Les élytres sont striées. Les cuisses postérieures sont simples. — En France, en Allemagne.

7. B. UNICOLOR ; *bruc. unicolor*.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. 11, fig. 20.

Elle ressemble au précédent; mais le dessous de son corps et l'anus m'ont paru avoir plus de duvet que le dessus, et ce duvet est plus blanc. Le corselet est presque aussi long que large, et se rapproche de la

figure conique. Les élytres sont striées ; les angles huméraux sont unis , ou les stries ne les parcourent pas. Ce caractère se retrouve aussi dans l'espèce précédente , comme dans les autres ; mais ici , cet espace lisse huméral est plus étendu que dans la bruche velue. Les cuisses postérieures sont simples. — En France.

8. B. BIMOUCHETÉE ; *bruc. biguttatus*.

Oliv. Entom. tom. IV, n° 79, pl. III, fig. 27, *a b*.

Elle diffère de la bruche velue , par ses élytres qui ont chacune une petite tache roussâtre à leur extrémité , et par ses antennes plus en scie. — En France , aux îles de l'Archipel.

9. B. MARGINALE ; *bruc. marginalis*. Fab.

Oliv. Entom. tom. IV, n° 79, pl. III, fig. 21, *a b*.

Elle est noire , avec une partie des bords latéraux du corselet , une tache triangulaire au dessous de l'écusson , l'écusson , le disque des élytres , gris. Le limbe extérieur des élytres est noir , et paroît formé sur chaque de trois taches noires réunies ; on voit deux points noirs sur la partie grise de ces élytres , près la base. — La larve vit dans les graines de l'astragale ; en France , en Allemagne.

## DES BRUCHELES. 47

### 10. B. BIMACULÉE ; *bruc. bimaculatus*.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. III, fig. 22, a b.

Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente. Le duvet gris domine davantage. Le troisième article des antennes, les quatre pattes antérieures, le haut des cuisses excepté, sont fauves. Le milieu du corselet est noir ; le reste est gris. Les élytres sont grises, avec un point près de la base, une tache ronde, assez grande, appuyée sur le bord extérieur, et l'extrémité, noirs. — Au midi de la France.

### 11. B. MÉLANGÉE ; *bruc. varius*.

Oliv. Ent. tom. IV, pl. III, fig. 25, a b.

Elle est voisine de la précédente. Elle est noire, inégalement mélangée ou tachetée de gris et de gris brun. Les antennes sont comprimées, larges ; le second, le troisième et les quatre derniers articles des antennes, les pattes, excepté leur naissance, sont fauves. Les élytres ont des points, ou de petites taches noires, entre-mêlées de gris et de gris brun. — Au midi de la France.

### 12. B. FASCIÉE ; *bruc. nebulosus*. Oliv.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. III, fig. 25, a b.

Elle est noire, avec le corselet, l'anus et une bande sur les élytres, cendrés. — Aux environs de Paris.

13. B. NÉBULEUSE ; *bruc. nebulosus*. Oliv.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. III, fig. 26, a b.

Elle diffère peu de la bruche mélangée, et je crois qu'elle n'en est qu'une variété à antennes entièrement fauves. — Du midi de la France. Voyez la bruche *imbricorne* de Panzer, *fasc. 25, n. 24*.

14. B. DU CISTE ; *bruc. cisti*. Fab.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 79, pl. III, fig. 20. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 66, n° 12.

Cette espèce diffère des précédentes par une forme plus ramassée et plus ronde. Sa tête est très-inclinée et semble ne pas avoir de cou distinct. Le corselet est court, large ; son bord antérieur est concave ; le bord postérieur est formé de deux lignes convergentes en angle au dessus de l'écusson. Les élytres sont striées. Le corps est tout noir, avec un léger duvet cendré. — Très-commune sur les fleurs ; dans toute la France.

*Remarque.* Le mylabre brun de Geoffroy est, je le soupçonne, une espèce étrangère qui sera venue avec des graines ou des fruits étrangers. On trouve quelquefois dans les dattes apportées de Marseille une bruche qui a des rapports avec celle de Geoffroy.

Le mylabre satiné de ce grand naturaliste, à en juger par la description de ses dimensions, ne peut se rapporter à la bruche des graines. N'est-ce pas plutôt la bruche unicolor ou celle du ciste ?

FAMILLE

## FAMILLE VINGT-NEUVIEME.

CHARANSONITES ; *curculionites*.

LES insectes que Linnæus appelle *charansons*, une grande partie de ceux dont Clairville, dans son Entomologie helvétique, compose son ordre des rhincophores, constituent la famille des charansonites. Le prolongement antérieur et en forme de trompe de la tête de ces insectes, les fait connoître au premier coup d'œil. Les bruchèles ont bien aussi, il est vrai, le devant de cette partie du corps avancé ; mais cet avancement est plutôt un museau qu'une trompe. La bouche des bruchèles est très-distincte, elle offre une lèvre supérieure et des palpes apparens, filiformes ou renflés à leur extrémité. La bouche des charansonites est extrêmement petite ; on n'y voit point de lèvre supérieure ; les palpes sont très-courts et coniques. La présence de cette trompe sépare ces derniers des bostrichiens qui sont encore plus voisins des charansonites que les bruchèles, sur-tout les scolites.

Les charansonites sont des insectes malheureusement trop intéressans par les dégâts

qu'ils occasionnent. Les végétaux dont la culture est la plus précieuse, celui sur-tout qui est la base principale de notre nourriture, sont exposés à leurs ravages. Il n'est donc pas d'insectes dont l'histoire soit digne d'une attention plus particulière; il en est peu non plus dont l'étendue soit aussi pénible à raison de la multiplicité des espèces, et de la difficulté de les caractériser. Cette famille en renferme huit à neuf cents; ces insectes sont d'ailleurs généralement petits, autre obstacle qui fatigue le naturaliste. Nous parlons des espèces européennes; car les Indes en fournissent d'assez grosses et qui sont très-remarquables par la richesse de leur parure. On trouve des charansonites dans presque tous les climats; mais ils préfèrent en général les pays chauds, parce que la végétation y étant plus multipliée et plus soutenue, ils y ont une nourriture plus abondante.

Ils présentent des formes singulières et des couleurs très-variées, dont quelques-unes même frappent nos regards par un éclat métallique, vif et brillant. Cette beauté, ces ornemens sont à la vérité très-passagers; ils ne sont dus qu'à de petites écailles, qu'à une espèce de poussière dont leur corps

est couvert ; bien souvent un attouchement léger dépouille ces insectes d'une portion de leur parure ; les frottemens qu'ils éprouvent les en privent même quelquefois en entier , et leur habit n'est plus qu'un vêtement de deuil. Les charansonites sont les lépidoptères des insectes à étuis. Le parallèle est encore plus frappant , si l'on considère qu'ils ont aussi une sorte de trompe , que leurs larves dévorent nos végétaux , de même que celles des lépidoptères , et que la forme de ces larves est également très-différente dans les unes et les autres de l'insecte parfait. La nature , en général , a un certain nombre de modèles qu'elle reproduit , avec des modifications dans toutes les classes et même dans les ordres.

La timidité est le caractère des êtres faibles ; les charansonites , étant de tous les coléoptères ceux qui ont le moins de moyens de défense , sont aussi les plus craintifs. Ils fuient la lumière et le bruit ; ceux qui doivent vivre au grand jour se tiennent dans un repos parfait , et ils échappent d'autant mieux à notre vue que leur couleur , se rapprochant de celle du végétal dont ils se nourrissent , frappent moins nos yeux. Essayez de les prendre , vous ne les verrez point

s'élever aussitôt dans les airs ou s'enfuir rapidement, de même que le plus grand nombre des insectes ; ils contracteront simplement leurs antennes et leurs pattes ; ils finiront d'être morts et se laisseront tomber. Les très-petites espèces se dérobent au danger qui les menacent par un autre moyen ; elles débandent leurs pattes postérieures dont les cuisses sont très-grosses , et sautent promptement et assez loin. Telle est aussi la ressource des altises qui sont , dans la famille des chrysomèles , les analogues des charansonites sauteurs.

Ces insectes font rarement usage de leurs ailes ; plusieurs même sont aptères ; ils marchent aussi très-lentement ; leurs tarses sont garnis de pelottes et munis de deux forts crochets , afin qu'ils se fixent plus facilement et dans toutes les positions aux différens corps.

Ce n'est pas sous leur dernière forme , ou dans l'état parfait que les charansonites sont en général à craindre pour nous ; il ne leur faut alors que peu de nourriture , et leur premier besoin est de propager leur race. C'est sous la forme de larves qu'ils nous font le plus de mal. Ces larves , ainsi que celles des cérambi-cins , ont ce caractère propre : leurs pattes

sont presque nulles , ou peut-être même manquent tout-à-fait. Les larves des derniers ont une forme à peu près conique ; l'extrémité antérieure de leur corps est plus large que la postérieure : les larves des charansonites sont proportionnellement plus étroites et plus allongées ; leurs extrémités se terminent assez en pointe ; de sorte que leur corps imite un fuseau allongé. La tête des unes et des autres est écailleuse. La nourriture des larves des charansonites offre une grande diversité , de même que celle des chenilles. Les larves dont les dents sont les plus fortes attaquent les parties les plus dures des végétaux ; ainsi celle de la calendre du palmier, ou le ver dit *palmiste*, ronge le tronc de cet arbre. Les larves dont la bouche n'est pas aussi puissamment armée que celle des précédens , attaquent , les unes la substance farineuse des graines ; les autres l'intérieur des tiges ; celles-ci rongent les feuilles , les fleurs en entier ; celles-là sont mineuses , et ne consomment que le parenchyme de ces parties , de même que les chenilles des teignes. Toujours ces larves , à leur sortie de l'œuf , se trouvent-elles à portée de se nourrir suivant le genre de vie qui leur est particulier. Nous n'en connoissons qu'un bien petit nombre ,

vu sur-tout la grande quantité d'espèces de charansonites. Celle qui doit être l'objet d'un examen plus spécial, est la larve de la calendre du bled.

Cet insecte est quelquefois si multiplié ; qu'il détruit des monceaux de blé très-considérables, et ne laisse que l'enveloppe du grain ou le son. Ces larves occupent chacune et exclusivement un grain de bled ; c'est là qu'elles prennent leur accroissement, en rongant peu à peu la substance farineuse ; c'est là aussi qu'après avoir insensiblement agrandi leurs habitations, elles se changent en nymphes. Ces larves sont fort blanches, longues d'environ une ligne, ont la forme d'un ver mou et alongé ; le corps composé de neuf anneaux saillans et arrondis, et la tête écaillée, jaune et arrondie. Les nymphes sont d'un blanc clair et transparent, et offrent, sous leur enveloppe, les parties extérieures, mais contractées de l'insecte futur. Après avoir passé huit ou dix jours dans cet état, la calendre du bled touche à son dernier développement ; elle se dégage de ce fourreau où elle étoit emmaillotée, perce la peau du grain, se pratique une ouverture pour sortir de l'habitation de son enfance, et se montre telle qu'elle doit être le reste de sa vie.

C'est au printemps que la calendre du bled s'accouple. La femelle, après avoir eu la compagnie du mâle, pratique obliquement un trou dans un grain de froment ou de seigle, ordinairement le plus gros qu'elle trouve, et y dépose sur le côté et sous l'enveloppe un œuf; de là passe à un autre, jusqu'à ce qu'elle ait terminé sa ponte. Lorsqu'elle a été faite de bonne heure, toutes les métamorphoses s'opèrent dans l'espace d'environ quarante-cinq jours. C'est dans le mois de juillet que la calendre, parvenue à l'état parfait, abandonne son étroite demeure. Il est d'autant plus difficile de se garantir de ces insectes, qu'ils émigrent d'une maison à l'autre, qu'ils courent très-vîte, qu'ils sont fort petits et d'une couleur obscure. Ceux qui sont nés dans l'arrière-saison et ne se sont pas accouplés, passent l'hiver cachés dans les crevasses et les fissures des bâtimens, et peuvent supporter les froids les plus rigoureux. Leur fécondité est réellement effrayante. On a calculé qu'un seul couple pouvoit avoir 6045 descendans dans une année. Une observation qu'il ne faut pas oublier, est que ces grains où se trouvent des larves de calendres ne paroissent pas percés, ces larves à la sortie de l'œuf ayant bouché avec un gluten le

petit trou par lequel l'œuf avoit été introduit. D'autres disent qu'elles le ferment avec leurs excréments.

On avoit cru pendant long-tems qu'un monceau de bled échauffé, ou que des grains semés donnoient naissance aux calendes. Des naturalistes avoient encore avancé que les femelles pondoient leurs œufs sur les épis, le grain étant encore en lait, et que ces œufs étoient transportés avec les grains dans les greniers. Ces erreurs ont été détruites par des observations faites avec plus de soin. Il faut un certain degré de chaleur pour que ces insectes soient excités à se réunir : ce degré est le dixième ou douzième du thermomètre de Réaumur. Tant que la température habituelle de l'atmosphère est au dessous, ils sont engourdis ou ont peu d'activité. L'époque de la ponte doit donc varier suivant les climats. Dans les provinces méridionales de la France, elle a lieu au mois de mars : ces pontes se propagent souvent jusqu'à la fin d'août, au commencement de septembre, ou jusqu'à ce qu'il commence à faire froid le matin. Ces insectes demeurent long-tems unis dans leur accouplement ; on peut les balayer, les transporter sans qu'ils se séparent.

La calandre, dans son repos, ne se tient pas à la surface des monceaux de bled ; aimant les ténèbres et la tranquillité, elle s'y enfonce à quelques pouces de profondeur, et c'est là qu'elle vit ; que souvent elle s'accouple et fait sa ponte ; comme la larve épargne la peau qui enveloppe le grain, et qu'elle ne ronge que l'intérieur ou la partie farineuse, on ne voit pas au premier coup d'œil si ces grains sont attaqués, puisqu'ils ont toujours la même forme. Ce n'est qu'à la diminution de leur pesanteur qu'on peut s'en apercevoir. Si on en jette quelques poignées dans l'eau, ceux qui sont gâtés, malgré leur belle apparence, surnagent, à raison de leur légèreté. La chaleur, à moins qu'elle ne soit excessive, ne force point la calandre à quitter les tas de bled dont elle a pris possession ; mais si on vient à la troubler dans sa retraite, elle déloge et gagne les lieux où elle peut se cacher et être tranquille.

« On a dû s'occuper, sans doute ( Olivier , *Encycl. méth., Hist. nat. tom. V, p. 443* ), à trouver des moyens propres à détruire les charansons ( la calandre de bled ) ; mais tous ces moyens ont eu jusqu'à présent si peu de succès, qu'on peut les regarder à peu près comme inutiles. La plupart consistent dans

des fumigations de décoctions composées d'herbes d'une odeur forte et désagréable. Le résultat de tous ces procédés a été de communiquer au bled une odeur fétide et dégoûtante, sans nuire aux charansons qui, enfoncés dans les tas de grains, ne pouvoient en être incommodés. L'expérience a prouvé d'ailleurs que les odeurs qui nous paroissent les plus désagréables, n'occasionnent sur les charansons aucun effet nuisible; et quand même elles pourroient leur nuire, il est difficile qu'elles parviennent jusqu'à eux, lorsqu'ils sont enfoncés dans un monceau de bled; ceux qui se trouveroient à la surface s'enfonceroient tout de suite, ou abandonneroient le grenier pour revenir quand la mauvaise odeur seroit dissipée. L'odeur de l'huile essentielle de térébenthine ne peut lui causer aucune souffrance: la fumée du soufre, si active pour rompre l'élasticité de l'air, est sans succès pour suffoquer et faire mourir les charansons qui n'ont pas besoin pour respirer d'une aussi grande quantité d'air que les grands animaux. Toutes ces fumigations sont encore plus infructueuses pour détruire les larves de ces insectes: ce sont elles cependant qui font les plus grands dégâts; renfermées dans le grain dont

elles rongent la substance farineuse, les odeurs ni la fumée n'arrivent jamais jusqu'à elles. Quelques économistes ont pensé que pour garantir le bled des charansons, il suffisoit de le mettre dans des caves boisées, ou de le cribler en hyver : mais en mettant le bled dans des caves, il seroit difficile de le préserver de l'humidité qui le feroit germer et pourrir ; d'ailleurs les charansons n'y seroient que plus tranquillement et plus sûrement pour commettre leurs ravages. Le criblage est très-inutile en hyver, parce que dès qu'il fait froid, les charansons quittent les tas de bled. Ce moyen est très-infructueux pour détacher les œufs qui sont si bien collés et si adhérens au grain, qu'il est impossible de les en séparer en le criblant, ou en le remuant à la pelle. Des expériences ont constaté qu'une chaleur subite de dix-neuf degrés est suffisante pour faire périr les charansons sans les brûler ; mais cette raréfaction subite de l'air ne sauroit suffoquer ces insectes lorsqu'ils sont enfoncés dans un monceau de bled. On a observé qu'il falloit une chaleur de soixante-dix degrés pour faire mourir les charansons dans l'étuve ; mais cette chaleur excessive, qui a aussi l'avantage de détruire les œufs et les larves

renfermés dans le grain, est capable de trop dessécher le bled, même de le calciner, et ne préserve pas des insectes qui sont restés dans les greniers, et qui vont l'attaquer s'ils n'en ont pas d'autre. Comme les charançons sont incapables de nuire pendant le froid, qu'ils cessent alors de manger et de multiplier, on a aussi pensé de substituer le froid à la chaleur : on a proposé en conséquence un ventilateur, dont l'effet seroit d'entretenir dans un grenier un air assez froid pour que les insectes fussent réduits à ne faire aucune des fonctions nécessaires pour conserver leur existence et multiplier; en continuant l'action de ce ventilateur pendant tout l'été, on pourroit obliger les charançons à déloger, ou en les engourdissant, on les rendroit incapables de nuire : cette méthode paroît d'autant plus efficace, qu'elle est relative à la manière de vivre de ces insectes. Nous n'indiquerons pas plusieurs autres moyens fondés sur des suppositions gratuites et fausses, mais nous ferons encore mention d'un procédé aussi simple que peu dispendieux, et qui mérite l'attention de ceux qui s'intéressent à la conservation des grains. Lorsqu'on s'aperçoit, au retour du printemps, que les charançons sont répandus dans les

monceaux de bled qui ont passé l'hyver dans les greniers, il faut en former un petit tas de cinq ou six mesures qu'on place à une distance convenable du tas principal; on remue alors avec la pelle le bled du principal monceau où ces insectes se sont établis. Les charansons qui aiment singulièrement la tranquillité, étant troublés par ce mouvement, cherchent à s'enfuir, à s'échapper, et voyant un autre tas de bled à côté de celui d'où on les force de s'éloigner, ils courent s'y réfugier. S'ils cherchent à gagner les murs pour se sauver, ce qui est fort rare, les personnes qui veillent à leur fuite ont soin de les rassembler avec un balai qu'elles doivent avoir à la main, vers le tas où les autres se retirent, ou de les écraser avec le pied. Cela est d'autant plus facile, que l'insecte ne bouge plus; il reste immobile comme s'il étoit mort, dès qu'on le touche. Si on l'a ramené près du petit monceau de bled mis en réserve, il cherche tout de suite à y entrer, et à s'y enfoncer dès qu'on ne l'inquiétera plus avec le balai. Lorsque tous les charansons se trouvent rassemblés, on apporte de l'eau bouillante dans un chaudron; on la verse sur le bled qu'on remue en même tems avec une pelle, afin que l'eau pénètre par-tout avant

de se refroidir : tous les insectes meurent brûlés et étouffés dans le moment. On étend ensuite le bled pour qu'il puisse se sécher ; après quoi il est facile, en le criblant, d'en séparer les charansons morts. Il faut observer qu'il est essentiel de faire cette opération au commencement du printemps , afin de prévenir la ponte de ces insectes ; si on la faisoit trop tard, ce moyen seroit infructueux, parce que les œufs déposés et collés au grain dont ils ne se séparent point, quoiqu'on l'agite avec violence, donneroient une génération de charansons qui détruiroient tout le bled qu'on veut conserver. La génération qui existe n'est dangereuse qu'en donnant naissance à celle qui lui succède ; c'est donc celle-ci qu'il faut prévenir, en détruisant celle qui lui donneroit l'existence. Ce moyen peut être exécuté en grand comme en petit, sans occasionner une dépense considérable, qui est souvent la cause que les meilleurs projets restent sans exécution. »

Nous pouvons attribuer une grande partie des pertes que nous font éprouver ces insectes, à notre propre négligence. La conservation des grains dépend beaucoup de la forme et de l'entretien du local où on le conserve, ou des greniers. Il est certain

que si les calendres ne pouvoient point pénétrer, ou du moins qu'en très-petit nombre, que si elles trouvoient dans la température du lieu où elles voudroient fixer leur séjour, un obstacle insurmontable à leur tranquillité et à leur propagation, nos grains ne seroient point, ou que très-peu, la proie de ces insectes. Or la partie de nos édifices destinée à recevoir et conserver les grains semble au contraire être faite pour favoriser la multiplication des calendres. « La plupart de nos greniers (nouv. Diction. d'hist. nat. article *grains*.) sont des espèces de galeries au dessous de la toiture, avec des fenêtres et des portes mal distribuées, nombreuses et trop grandes; ce qui fait que, pendant l'été, il y règne une chaleur étouffante; les insectes s'y multiplient; et comme le comble leur sert de retraite, il est extrêmement difficile de les détruire entièrement; en sorte que le grain qui a passé une année dans de semblables greniers, loin de s'être amélioré, a perdu infiniment de sa valeur. Pour que les greniers réunissent tous les avantages qu'il est possible de désirer, il faut, autant que les localités le permettent, qu'ils soient situés de manière à pouvoir y établir des courans d'air par toutes les directions des

vents, et que les charpentes soient d'un bois coupé dans la bonne saison ; car on sait que, trop verd ou trop vieux, il allèche les insectes qui s'attachent aux poutres et se répandent ensuite dans l'intérieur. Il seroit encore à desirer que le toit fût lambrissé, revêtu en dedans de paillassons, afin d'empêcher l'air chaud et humide de pénétrer à travers, et que les murs n'eussent aucune crevasse, aucune fente capable de recéler des insectes et de favoriser leur ponte ; il est bon sur-tout qu'il n'y ait pas, sous les greniers, d'écurie, d'étable, ni de matières animales ou végétales en putréfaction. »

Les greniers devroient n'avoir que de petites croisées fort étroites, à la hauteur d'appui, et que l'on multiplieroit du côté du nord ; ou il suffiroit qu'il y eût seulement, aux deux extrémités opposées, une ouverture propre à produire l'effet d'un ventilateur ; la température du lieu étant alors froide, la calandre ne pourroit s'y multiplier. On adapteroit à ces ouvertures un châssis extérieur revêtu de coutil, et un autre en dedans en vitrage. On ménageroit entre le sol et le plancher un intervalle, afin d'y établir des ventouses qui donneroient un air frais. Je pense, quoi qu'on en puisse dire,

dire, que des paquets de plantes à odeur forte, placés de distance en distance, sur-tout près des ouvertures donnant plus particulièrement passage à l'air extérieur, ne seroient pas sans quelque utilité. Le houblon, la fleur de sureau ont été employés, à ce qu'il paroît, avec du succès. L'usage des sacs est de tous les moyens celui qui nous semble préférable. Il offre plus d'avantage et n'a pas les inconvéniens des autres; il est d'ailleurs à la portée du pauvre et du riche. Mais si le grain est déjà infecté de calendres, il faut tuer ces insectes de la manière que nous avons donnée plus haut, ou étuver le grain à un point de chaleur qui puisse, sans lui nuire, produire le même résultat. A force d'expériences et de tâtonnement l'on s'est convaincu qu'une chaleur soutenue d'environ trente-trois degrés faisoit périr la plupart des insectes, les larves de ceux du moins qu'il nous importe le plus de détruire, et que ce degré de chaleur n'altéroit pas les qualités essentielles du grain. Nos fours, cinq ou six heures après qu'on en a retiré le pain, étant à ce degré, l'on y mettra le grain infecté, et au bout de deux jours l'on n'aura plus rien à craindre de ces animaux destructeurs. Pour que le grain ne se dessèche pas trop, l'on pour-

roit, ce me semble , introduire avec lui dans le four, un vase rempli d'eau : on peut soumettre à une chaleur beaucoup plus forte, lessiver , chauler le grain qui ne doit servir qu'au semis.

La moëlle du palmier sagou, cet arbre que la providence bienfaisante donna à plusieurs contrées des Indes , et qui leur fournit des moyens de se nourrir, de se couvrir et de se former une habitation; la moëlle, dis-je, de cet arbre si précieux sert d'aliment à la larve d'une autre calendre. Ces larves ont deux pouces de longueur, n'offrent qu'une substance charnue, molle, renfermée sous une pellicule fort tendre et transparente. Le P. Labat les compare à un peloton de graisse de chapon renfermé sous une légère membrane. On les fait cuire sur le gril, et on les mange comme un met très-délicat et très-recherché. Exposées au soleil, ces larves rendent une huile que l'on dit être excellente contre les douleurs froides et les hémorrhoides.

Les attelabes nuisent beaucoup à la végétation; il en est sur-tout deux espèces qui font un tort considérable, l'une aux pommiers, aux poiriers; et l'autre à la vigne. Le premier est appelé par les jardi-

niers coupe-bourgeon , urebec , couturière , ébourgeon , et l'autre béche. Ce dernier fait quelquefois de tels ravages dans les vignobles de la province de l'Anjou , que les magistrats de ces contrées ont été obligés de s'en occuper d'une manière spéciale , et d'ordonner aux habitans , sous certaines peines , de détruire ces insectes dévastateurs. Ces attelabes ont été aussi très-pernicieux aux vignes d'Allemagne.

Ils commencent à se montrer en juin ; s'attachent alors aux feuilles tendres , et principalement à celles de la vigne noire , et en soutirant les sucs nourriciers par le moyen de leur espèce de trompe ou de bec , la circulation de la sève est arrêtée ; la feuille se roule sur elle-même , et c'est dans ce cornet , dont l'intérieur est tapissé d'un duvet soyeux , que sont les œufs. Les larves venant à éclore y sont à couvert et ont des vivres à leur portée. On a dit que , parvenues à leur accroissement , elles se laissent tomber à terre , qu'elles y entrent pour passer à l'état de nymphe , et achever ensuite de se développer. Ces insectes coupent encore les bourgeons à fruit et les pampres , d'où il en résulte un dommage plus considérable , le nouveau bois ne pouvant prendre son accrois-

sement et sa force. La bêche, ou l'attelabe bacchus, né dans l'arrière-saison, se cache, pour passer l'hyver, sous l'écorce des arbres, dans les troncs des arbres, de la vigne même; un cultivateur de l'Anjou nous paroît avoir indiqué le meilleur expédient, pour arrêter ou diminuer du moins le ravage de ces insectes.

« Quelques observations ont fait apercevoir que la bêche est fort timide, et qu'elle a quelques ennemis voraces, tels que l'araignée des vignes et les oiseaux à bec effilé, ainsi que plusieurs insectes, contre les incursions desquels ses ailes ne sont pas d'un grand secours; pour peu qu'on heurte le cep ou la branche sur laquelle elle est attachée, elle retire ses pieds, s'arrondit et se renferme en elle-même, de manière qu'elle roule et tombe très-proprement à terre; elle se cache dans de petits creux, sous de petites mottes, où elle est en sûreté pendant le passage de l'ennemi. L'instinct qui lui est donné pour veiller à sa conservation, devient le moyen le plus commode pour la détruire; et si on ne réussit pas à en exterminer absolument l'espèce, on la diminue si considérablement, qu'elle ne fait pas beaucoup de tort. Pour y réussir, il s'agit d'abord de

s'assurer de cet insecte , et de l'écraser avant d'amasser l'enveloppe de ces œufs : on se munit , pour cette opération , d'une feuille de papier fort , ou d'un carton mince , dont on relève les bords de la hauteur d'un pouce ; on le place successivement sous chaque cep que l'on secoue légèrement , les bêtes ne résistent point à la secousse , elles tombent toutes dans le récipient , et pour lors on les écrase facilement ; on ramasse ensuite les cornets qui contiennent et enveloppent les œufs , et on les fait brûler. Une femme , qui se contentera d'un salaire modique , parcourra facilement un arpent de vigne chaque jour , détruira tout ce qu'elle découvrira de l'espèce de la bête , et conservera par ce moyen les ceps et leur fruit. Cette opération est simple à faire ; elle est à la portée des gens de la campagne , qui pour l'ordinaire n'ont pas beaucoup d'adresse ; le profit est considérable pour le propriétaire , et la dépense fort légère. » ( Histoire des insectes nuisibles à l'homme , pag. 289. )

On croit du moins dans certains cantons de la Suède , que les chevaux contractent , lorsqu'ils mangent une plante aquatique , *phelandrium aquaticum* , et attaquée par la larve d'un insecte de cette famille , la lixe

*paraplectique*, une paralysie qui se guérit avec des excréments de cochon. Cette larve mérite d'être connue. Elle habite l'intérieur de la portion submergée des grosses tiges de la plante ombellifère que nous venons de citer. Pour trouver cette larve, on n'a qu'à fendre la tige du haut en bas ; elle s'y tient toujours la tête en haut, et solitairement. Elle est longue d'environ sept lignes sur un peu plus d'une de grosseur, toute blanche, ou d'un blanc de lait jaunâtre, avec la tête écailleuse et d'un brun jaunâtre. Son corps est cylindrique en majeure partie, et se termine en prenant une forme conique. Il est formé de douze anneaux, dont les trois premiers ont chacun en dessous, vers les côtés, deux mamelons, ou deux sortes de pattes membraneuses, qui servent peut-être à la larve pour glisser dans la cavité de la tige. Son dos a des rides transversales formant des éminences ou des inégalités charnues, tandis que le dessous du corps est lisse et uni. Aussi pour avancer, se met-elle sur le dos, et glisse en allongeant et raccourcissant les anneaux. Sur les côtés du corps, dont la peau est toute rase, est une espèce de pli, et une suite de points, d'un brun pâle, ovale, à rebords élevés, avec

une fente au milieu ; ce sont les stigmates : il y en a neuf de chaque côté ; le derrière que la larve tient ordinairement un peu courbé , est un peu fourchu , a une petite incision pour la place de l'anüs. La tête ressemble assez à celles des chenilles , et offre deux lèvres , deux dents très-épaisses à leur base , et terminées en pointe fixe , quatre barbillons et d'autres parties coniques , dont l'une ressemble à une sorte de filière. De chaque côté de cette tête est un petit point noir , que l'on croit être en œil. Ces larves se trouvent en juin et en juillet ; elles se changent en nymphes dans l'intérieur même de ces tiges. Ces nymphes y sont à nu et la tête en haut : elles sont proportionnellement aussi longues et aussi grosses que les larves blanches , avec l'abdomen un peu jaune. Chaque anneau de cet abdomen a un rang transversal de pointes écailleuses et brunes ; le bout en a aussi deux et est arrondi. On voit d'ailleurs à ces nymphes les antennes , les yeux , la trompe , les élytres , et les pattes que doit avoir l'insecte. Quoique ces nymphes aient la peau tendre et molle , elles ont cependant beaucoup de vivacité. De Gêr les a même vues parcourir la cavité de la tige d'un bout à l'autre , à l'aide

du mouvement de leurs anneaux et de leurs pointes écailleuses. L'insecte parfait se fait jour en se pratiquant une ouverture ovale, par le moyen de ses mandibules, de l'intérieur de la tige au dehors et au dessus du niveau de l'eau. De Gêner en conclut que Linnæus a prétendu mal à propos que ces insectes restoient pendant l'hyver dans les tiges de la plante ; et qu'on ne doit pas leur attribuer la maladie dont les chevaux peuvent être attaqués en mangeant de cette plante sèche avec du foin. La larve du cione de la scrophulaire se tient ordinairement sur le dessus de ses feuilles, afin de se mettre à couvert des rayons du soleil et de la pluie : elle est d'un blanc verdâtre, quelquefois d'un verd pâle, sans pattes, avec une tête écailleuse et noire : toujours enduite d'une matière humide et gluante, elle a un œil dégoûtant ; c'est avec cette substance glutineuse qu'elle se fixe à la plante. Si elle se meut, c'est en contractant et en alongeant ses anneaux. Elle ronge les feuilles, les perçant souvent d'outre en outre, ou n'en détachant quelquefois que la substance intérieure : souvent aussi elle attaque et consume les fleurs et les capsules de la graine. La nymphe est renfermée dans une petite

coque brune, ronde, semblable à une petite vessie, formée de cette matière gommeuse qui couvroit le corps de la larve, et peut-être de la soie; cette coque est fortement attachée à la tige ou à la feuille de la plante; quoique très-mince, elle a cependant assez de force et une sorte d'élasticité.

C'est sur le compte d'une espèce de charanson qu'il faut mettre la perte des noisettes gâtées, soit qu'elles soient percées d'un trou et que leur amande ait été consommée, soit que la coque de ces noisettes, trompant nos regards, ou ne nous offrant rien de suspect, renferme cependant une larve, semblable à une espèce de petit ver d'un blanc jaunâtre, et qui a déjà plus ou moins rongé l'amande. Le charanson des noisettes femelles a profité de l'instant où le fruit ne venoit que de se former pour le percer avec sa trompe et y déposer un œuf. La larve est de la grosseur d'un grain d'orge; elle n'a que des mamelons à la place de pattes; sa tête est d'un rouge brun. Ce petit animal dévore l'amande; ayant acquis tout son accroissement, il perce la coquille d'un trou, soit que la noisette adhère à la branche, soit, ce qui est plus fréquent, qu'elle soit déjà tombée à terre. Il s'enfonce dans la terre, s'y construit une

coque en forme de chaudron fermé et s'y transforme en nymphe; cette nymphe a deux pointes à l'extrémité postérieure de son corps, ce qui lui donne la facilité de se mouvoir circulairement dans son enveloppe. La larve entre en terre en automne, et ne devient insecte parfait que l'été de l'année d'après. Les feuilles de l'orme servent de nourriture à la larve d'un rhynchène qui les mine, n'en ronge que le parenchyme, en ménageant étroitement les deux membranes. La place qu'occupe cette larve offre une tache circulaire; cette partie de la feuille est renflée en forme d'ampoule. La larve est très-petite, d'un blanc jaunâtre, avec quelques points obscurs. Pour se métamorphoser en nymphe, elle se file une coque dans la petite vessie. L'insecte en sort à la fin de juin ou au commencement du mois d'août, et sous cet état continue encore de ronger les feuilles du même arbre : il passe l'hiver caché sous ses vieilles écorces.

La larve du charanson de l'oseille vit en société nombreuse sur la patience, et en ronge les feuilles et les fleurs. Elle est petite, noire, avec une ligne jaunâtre le long du dos. La coque qu'elle se file, afin d'y subir ses transformations, est de la grandeur d'un

pois ordinaire, très-jolie, sphérique, et d'une soie jaune ou blanche; son tissu est comme celui d'une grosse gaze, et laisse voir la nymphe.

On a observé sur le plantain la larve d'un autre charanson. Cette larve attaque les fleurs; elle est petite, d'un verd clair, avec une raie blanche et dorsale, bien distincte. Elle se construit, dans le mois de juillet, une coque d'un verd jaunâtre, en forme de boule alongée, et dont les parois minces et élastiques permettent d'apercevoir l'insecte.

Une autre espèce de charanson pond ses œufs dans les boutons des fleurs d'une campanule. La larve qui en éclot ronge ensuite les graines de la capsule.

« Sur un certain chardon (*carduus spinosissimus*) on a fait la découverte d'un charanson qui possède une propriété digne de la plus haute considération. Si l'on en frotte quinze larves, ou le même nombre, immédiatement après qu'il est parvenu à l'état d'insecte parfait, entre le pouce et le doigt index, jusqu'à ce qu'il ne reste plus la moindre humidité, ces deux doigts acquièrent la vertu d'appaier sur le champ, par le simple attouchement, même encore au bout d'un an, la douleur occasionnée par une dent

creuse, nonobstant tout lavement de mains; mais cette vertu n'a pas lieu lorsque le mal vient d'une inflammation de la gencive. On a donné en conséquence à cet insecte à étuis le nom d'*antiodontalgicus*. Sur 629 expériences, 401 ont été suivies des plus heureux effets. Il seroit assez étrange que la clef de bien des cures miraculeuses faites par attouchement, dût être cherchée dans le règne animal. » ( Récréat. tirées de l'Hist. nat., traduit de l'allemand de Wilhem, tom. I, pag. 158. )

Quoique cette propriété odontalgique paroisse être appuyée par un très-grand nombre d'expériences favorables, nous croyons cependant qu'elle a encore besoin de nouveaux appuis. Que de recettes n'a-t-on pas annoncées comme merveilleuses, comme très-éprouvées, et dont la réputation a été anéantie, dès que l'observateur philosophe a soumis à ses recherches ces prétendus heureux effets!

Telle est l'exposé historique de cette famille intéressante d'insectes. Faisons connoître maintenant les espèces les plus saillantes de chacun de ses genres.

Linnæus n'avoit vu ici que des charançons et des attelabes. Fabricius créa le genre

des brentes, et Olivier celui des brachycères. Clairville, dans son Entomologie helvétique, a augmenté la famille de plusieurs autres coupes génériques : *calendre*, *cosson*, *cione*, *rhynchène*, *ramphe*. Fabricius (Syst. eleut.) vient d'adopter les genres précédens, à l'exception des deux derniers, et nous en a donné un nouveau, celui des lixes. Quelque respect que j'aie pour ce grand homme, je n'ai pu souscrire à la mutation des noms qu'il s'est permise ici, et qui augmente la confusion, déjà trop grande, de la nomenclature scientifique. Le mot de *rhynchène*, affecté par Clairville aux charansons sauteurs, ne devoit plus être employé, si ce genre étoit mauvais. Le célèbre entomologiste de Kiell s'en est cependant servi pour désigner une grande division des charansons, et quoique les rhynchènes de Clairville s'y trouvent compris, il n'en résulte pas moins une discordance, puisque la majeure partie de ces rhynchènes de Fabricius sont des charansons pour Clairville. Ayant cru devoir conserver dans son intégrité les rhynchènes de ce dernier naturaliste, je me suis vu contraint de m'écarter de la nomenclature de Fabricius; de là mes genres: *charanson*, *brachyrhine*. Afin de diminuer cette confu-

sion ; j'aurois peut-être mieux fait de créer une nouvelle dénomination pour les insectes de mon genre des charançons, et d'appeler tels ceux que M. Fabricius désigne ainsi. A ces nouveaux genres, j'ai ajouté ceux de *cylas* et de *rhine*. Avouons cependant que la plupart de ces coupures des charançons ne sont pas nettes, qu'elles portent sur des caractères minutieux, peu essentiels et dont l'application même est souvent fautive ou douteuse. Ainsi les *cossones*, les *lixes*, les *brachyrhines*, les *rhines*, les *cionnes*, les *rhynchènes* ne diffèrent pas génériquement des charançons, ou du moins leurs notes indicatives sont très-équivoques. Je n'en dis pas autant des *calendres* et des *ramphes* ; ils sont bien distingués par l'insertion des antennes.

#### I. RECTICORNES ; *recticornes*.

Leurs antennes ont le premier article court ou de longueur moyenne, de sorte qu'elles ne forment point de coude ou qu'elles sont droites.

#### CENT-QUATRE-VINGT-UNIÈME G.

**BRENTE ; *brentus*.** Une forme étroite, fort allongée, linéaire ; une trompe avancée, longue, portant deux antennes filiformes,

de onze articles, presque cylindriques, distinguent ces insectes des autres charansonites. Leurs pattes sont longues, et les antérieures sont les plus grandes, du moins dans plusieurs espèces; le pénultième article des tarses est bilobé; l'abdomen est cylindrique, ou en carré étroit et fort long. Les mâles paroissent différer des femelles par une trompe proportionnellement plus longue, et dont l'extrémité paroît dilatée; les mandibules étant plus grandes. Les brentes me paroissent propres à l'Amérique et à la Nouvelle-Zélande. Je n'en ai vu aucun dans les collections des Indes orientales et dans celle de la Nouvelle-Hollande. Sous ce rapport, la Nouvelle-Zélande tiendrait plus de l'Amérique que de l'ancien continent.

## E S P È C E S.

1. BRENTÉ ANCHORAGO; *brentus anchorago*.

*Brentus anchorago*. Fab. — Oliv. Ent. *brente*, pl. 1, fig. 2, *a b*.

Il est noir, luisant; le corselet a un sillon longitudinal; les élytres sont striées, et ont une ligne longitudinale, roussâtre, interrompue vers le bas. Dans l'un des sexes, les quatre cuisses antérieures ont une épine,

et les postérieures deux ; dans l'autre les cuisses antérieures seules en ont une. — A Cayenne , à Surinam.

2. B. NASILLARD ; *brentus nasutus*.

*Brentus nasutus*. Fab. — Oliv. Ent. *brente*, pl. II, fig. 7.

Il est bronzé , luisant ; les élytres ont des stries ponctuées et des bandes transversales jaunâtres ; l'extrémité de chacune de ces élytres est terminée par un prolongement en forme de dent. Les cuisses et les jambes antérieures ont une dent. — Commun à Saint-Domingue , à la Jamaïque.

CENT-QUATRE-VINGT-DEUXIÈME G.

CYLAS ; *cylas*. Ces insectes s'éloignent évidemment des brentes par la forme de leur corps, et par celle des antennes.

Ils ont plus de rapport avec les attelabes ; leur trompe est avancée , cylindrique et porte deux antennes courtes , droites , formées de dix articles , dont les second , troisième et suivans jusqu'au neuvième inclusivement , très-courts et grenus , et le dernier plus gros , ovale. La tête va en cône , postérieurement. Le corselet est renflé et arrondi en devant , très-rétréci et presque cylindrique

cylindrique postérieurement. L'abdomen est plus large que la partie antérieure du corps, ovoïde et convexe ; on ne distingue pas d'écusson ainsi que dans le genre précédent ; le pénultième article des tarsi est bilobé.

CYLAS BRUN; *cylas brunneus*.

*Brentus brunneus*. Oliv. Entom. *brente*, pl. 1, fig. 3, a b. — Fab.

Il a environ deux lignes et demie de longueur. Son corps est d'un brun marron, un peu plus foncé sur les élytres, et lisse. — Il se trouve au Sénégal.

CENT-QUATRE-VINGT-TROISI<sup>ME</sup> G.

ATTELABE; *attelabus*. Linnæus a fondé ce genre ; mais il l'a si mal composé que l'historien des insectes des environs de Paris seroit peut-être plus en droit de revendiquer cet honneur ; et l'on auroit peut-être bien fait de conserver la dénomination de *becmare*, *rhinomacer*, qu'il a imposée aux insectes dont nous traitons. Le genre des attelabes de Linnæus en comprend en effet plusieurs autres, savoir ceux d'agre, d'odacanthé, d'opile, de clairon, de nécrobie, d'upis, de spondyle. Les caractères qu'il

assigne aux attelabes ne conviennent qu'à l'attelabe tête-écorchée ( *coryli* ), et aux insectes de la famille des clairones. Ce genre est donc informe , et nous applaudissons à Clairville qui a rétabli les becmars de Geoffroy avec quelques changemens.

Les attelabes sont isolés de tous les charanconites par ces caractères : antennes droites, de onze articles, terminées en massue , perfoliées , insérées sur une trompe ; pénultième article des tarsi bifide.

Les larves des attelabes nuisent beaucoup aux végétaux , celles particulièrement qui attaquent les boutons , les fleurs et les fruits. Elles sont d'autant plus à redouter qu'elles sont à couvert. Celles qui se nourrissent de feuilles habitent les unes leur intérieur , les autres un rouleau formé par ces feuilles contournées ; d'autres sont renfermées dans le fruit ou son germe , les tiges des plantes ; ces larves ressemblent à des vers mous , blanchâtres ; elles n'ont pas de pattes ; leur corps est composé de treize anneaux peu distincts ; leur tête est écailleuse et armée de deux fortes dents avec lesquelles elles rongent les substances végétales. Parvenues à leur grosseur , après différentes mues , ces larves se font une coque soit de soie ,

soit d'une matière gommeuse, et s'y transforment en nymphes.

L'insecte parfait vit aussi sur les plantes dont il extrait les sucs avec sa trompe. L'attelabe *bacchus* est connu par les dégâts qu'il fait aux vignes : c'est l'insecte nommé *bêche*. Voyez les généralités de la famille.

## E S P È C E S.

\* *Jambes antérieures terminées par une ou deux fortes pointes ; trompe très-courte , épaisse , rétrécie au milieu.*

+ *Tête alongée , rétrécie et dégagée postérieurement , articulée avec le corselet par une espèce de genou ou de bouton.*

1. ATTELABE TÊTE-ÉCORCHÉE ; *attelabus coryli*.

*Attelabus coryli*. Lin. Fab. — *Becmare tête-écorchée*. Geoff. — *Charanson tête-écorchée rouge*. De Géer, Mém. insect. tom. V, pag. 257, pl. VIII, fig. 3. — *Attelabus coryli*. Clairv. Ent. helv. tom. I, pag. 118, pl. xv, fig. 1, 2 (1).

Il est noir, avec le corselet, les élytres et les cuisses d'un rouge vif. Les élytres ont des stries formées par des points enfoncés. — On trouve cet insecte sur le noisetier, le charme,

---

(1) Clairville fait un genre de cette division ; ce sont ses attelabes.

le bouleau, l'orme, etc. La larve vit dans leurs feuilles, qu'elle roule en tuyau, et dont elle ferme les deux bouts; c'est là aussi qu'elle subit ses métamorphoses.

Le nord donne une variété de cette espèce, qui n'a que les élytres de rouges; c'est l'*attelabus avellanæ* de Linnæus.

2. A. LONG-COU; *attelabus longicollis*.

*Attelabus longicollis*. Fab.

Il est jaune, avec le rétrécissement postérieur de la tête noir et cylindrique. — Dans l'Australasie.

3. A. PERLÉ; *attelabus gemmatus*.

*Attelabus gemmatus*. Fab. — Thunb. Nouv. spec. ins. dissert. 3, p. 68, fig. 80.

Il est fauve, avec des tubercules noirs épars. — Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Le muséum national d'histoire naturelle l'a reçu du Bengale.

+ + Tête sans rétrécissement postérieur, s'enfonçant plus ou moins dans le corselet.

4. A. LAQUE; *attelabus curculionoides*.

*Attelabus curculionoides*. Lin. Fab. — Le bec mare laque. Geoff. — Schæff. Icon. insect. ratisb. tab. 75, fig. 8.

Il est noir, luisant, avec le corselet et les élytres d'un rouge cerise. Les jambes sont

garnies de petites dentelures le long du côté interne. Les élytres ont des stries de points mal formées. — Cette espèce se trouve plus particulièrement dans le midi de l'Europe.

\* \* *Jambes antérieures sans pointe forte à son extrémité.*

+ *Abdomen carré ; trompe élargie à son extrémité antérieure.*

### 5. A. BACCHUS ; *attelabus bacchus*.

*Attelabus bacchus*. Fab. — *Curculio bacchus*. Lin. — *Charanson cramoisi*. De Géer. — *Attelabe cuivreux*. Oliv. Encycl. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 20, n° 5.

Il est d'un rouge cramoisi, avec une teinte verd-dorée, couvert d'un duvet gris, finement chagriné, ces points étant nombreux et confluens. La trompe est une fois plus longue que la tête, avec une petite ligne élevée en dessus à sa base. Son extrémité et ses antennes sont noires. Le corselet est conique, tronqué ou cylindracé. Il y a de chaque côté, dans le mâle, une épine dirigée en avant. Cet insecte est connu des agriculteurs sous le nom de *béche*. Il fait un grand mal à la vigne.

Cet insecte varie un peu pour la grandeur. Les plus petits de ma collection sont d'un verd-doré pur, ou mêlé de pourpre.

6. A. DU PEUPLIER; *attelabus populi*.

*Attelabus populi*. Fab. *Curculio populi*. Lin. — *Le becmaré doré*. Geoff. — *Charanson du tremble*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 20, n° 7. — Ent. helv. tom. I, pag. 110, pl. xiii, fig. 3, 4.

Cette espèce est très-distincte de la précédente. Elle est glabre. Le corselet est très-finement ponctué, avec les côtés dilatés et arrondis, ce qui n'est pas dans l'attelabe bacchus. Les élytres ont des points disposés en stries, mais sans former de rugosités sensibles. Le dessus du corps est verd-doré, et le dessous bleu-violet. Les antennes sont noires. Le corselet, dans les mâles, a de chaque côté une épine dirigée en avant. La trompe a un enfoncement longitudinal, profond, en dessus, entre les yeux; cette partie n'offre pas de rugosités; le derrière de la tête, en dessus, n'a que des points enfoncés très-petits. — En Europe; sur le peuplier, le tremble.

7. A. DU BOULEAU; *attelabus betuleti*.

*Attelabus betuleti*. Fab. — *Curculio betuleti*. Lin. — *Le becmaré verd*. Geoff. — *Charanson du bouleau*. De Géer, Mém. ins. tom. V, pag. 248, pl. vii, fig. 25. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 20, n° 6.

Cette espèce ressemble tellement à la précédente pour les caractères essentiels, que

Paykull les a réunies. L'attelabe du bouleau est d'un verd-doré, ou d'un bleu-violet, tant en dessus qu'en dessous. La trompe n'a qu'une simple dépression en dessus, entre les yeux, et cette partie est un peu ridée. Le derrière de la tête paroît aussi avoir des points confluens. Dans cette espèce comme dans l'autre, le milieu du corselet est marqué longitudinalement d'une ligne enfoncée.

Les entomologistes avoient plus distingué ces espèces par la différence de couleurs, que par des caractères de formes, et moins variables; aussi leurs phrases sont-elles très-équivoques dans beaucoup de cas.

8. A. HONGROIS; *attelabus hungaricus*.

*Attelabus hungaricus*. Fab. — Fuesl. Archiv. ins. tab. 24, fig. 10.

Cette espèce est de la grandeur de l'attelabe bacchus, noire, pubescente, avec le corselet en dessus et les élytres, à l'exception de la suture et de leur bord extérieur qui sont de la couleur dominante, rouges; la trompe est fort large, déliée et a trois arêtes longitudinales. Le corselet est arrondi latéralement; les élytres ont des points nombreux, disposés en stries plus ou moins distinctes.

Cette espèce se trouve en Hongrie, d'où le docteur Schreiber me l'a envoyée; elle habite aussi la Turquie, Olivier l'y ayant recueillie.

9. A. Δ ÉTUIS ROUGES; *attelabus æquatus*.

*Attelabus æquatus*. Fab. Payk. — *Curculio æquatus*. Lin. — *Le becmaré doré à étuis rouges*. Geoff. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 20, n° 8. — *Attelabe cramoisi*. Oliv. Enc. méth. (1).

Il a beaucoup d'affinité avec le précédent; mais il est moillié plus petit, bronzé, pubescent, avec les élytres rouges, à stries formées par des points. La trompe est longue; le corselet est cylindracé. Les jambes et les tarses sont d'un fauve obscur ou noirâtre. — Il n'est pas rare en France.

10. A. TÊTE-BLEUE; *attelabus cœruleocephalus*.

*Attelabus cœruleocephalus*. Fab. — Fuesl. Archiv. ins. tab. 24, fig. 11.

Il est d'un bleu foncé, pubescent, avec le corselet, les élytres d'un rouge clair; le corselet est cylindracé; les élytres ont des

---

(1) Sa synonymie, à l'exception des citations de Geoffroy et de Fourcroy, ne convient pas à cette espèce. Elle se rapporte en très-grande partie à l'attelabe des fromens de Fabricius.

points disposés en lignes. La trompe est longue , menue , plus obscure.

Il se trouve en France et en Allemagne. Je l'ai reçu de Bordeaux où il a été observé par mon ami Dargelas. Le docteur Schreiber me l'a aussi envoyé de Hongrie.

11. A. CUIVREUX ; *attelabus æneus*.

*Attelabus cupreus*. Fab. Payk. — *Curculio cupreus*. Lin. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 20, n° 9.

Il est bronzé , pubescent , finement ponctué , avec les antennes noires , la trompe fort longue , menue , noirâtre ; les élytres plus claires , et ayant des gros points enfoncés , disposés en stries. L'abdomen est bleuâtre. — En Europe.

12. A. FEMORAL ; *attelabus femoratus*.

*Attelabus femoratus*. Oliv. Enc. méth. — *Attelabus betulæ*. Lin. Fab. — *Charanson tête-écorchée noir*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 20, n° 15.

Il se rapproche un peu , pour la forme , des attelabes de la première division , sa tête étant un peu rétrécie postérieurement. Il est entièrement noir ; la trompe est , proportion gardée , plus courte que dans les précédens , et s'élargit beaucoup plus à son extrémité. Les élytres ont des lignes de points enfoncés. Les cuisses postérieures sont très-

renflées dans les mâles.— Sur le bouleau en Europe.

13. A. PUBESCENT ; *attelabus pubescens*.  
*Attelabus pubescens*. Fab.

Cette espèce est très-voisine de l'attelabe bacchus. Il est d'un bleu violet, ponctué, rugosule et pubescent. La trompe est beaucoup plus courte que dans le précédent, et a un enfoncement supérieur dans l'intervalle de la naissance des antennes. — On le trouve en Allemagne.

14. A. DE L'ALLIAIRE ; *attelabus alliaricæ*.

*Attelabus alliaricæ*. Fab. Payk. — *Curculio alliaricæ*. Lin. — *Le becmare bleu, à poils*. Geoff. — *Charanson bleu velu*. De Gêr.

Il est d'un bleu violet, ponctué, pubescent. Les antennes sont noires. La trompe est longue et un peu arquée. Le corselet est cylindracé. Les élytres ont des points formant des lignes. Les pattes sont d'un bleu noirâtre. — Commun aux environs de Paris.

+ + *Trompe plus étroite au bout, ou n'y étant pas plus large qu'ailleurs ; antennes insérées plus sur côtés intérieurs qu'en dessus ; abdomen ovale ou globuleux.*

15. A. POURPRE ; *attelabus purpureus*.

*Attelabus purpureus*. Fab. — *Curculio purpureus*,

Lin. *Ejusd. frumentarius?* — *Charanson rouge*. De Gêér. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 20, n° 14.

Il est d'un rouge de cinabre mat, ponctué, avec les yeux noirs; la trompe est un peu plus longue que la tête. Les élytres ont des lignes enfoncées ponctuées; les intervalles sont un peu relevés en côtes. Il varie pour la grandeur. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

16. A. DE LA VESCE; *attelabus craccæ*.

*Attelabus craccæ*. Fab. Payk. — *Curculio craccæ*. Lin. — *Charanson de la vesce*. De Gêér, Mém. ins. tom. IV, p. 253, pl. VI, fig. 51 et 52. — *Attelabus cyaneus*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 20, n° 12.

Il est d'un noir un peu gris, mat, avec les élytres d'un gris bleuâtre. Sa trompe offre un caractère très-distinct; elle diminue brusquement de grosseur de la moitié de sa longueur à la pointe. Les élytres ont des lignes enfoncées assez larges et ponctuées. La base des antennes est roussâtre. — Commun en France.

Sa larve vit dans les gousses de la vesce.

17. A. BRONZÉ; *attelabus ceneus*.

*Attelabus ceneus*. Fab. Payk. — *Attelabus craccæ?* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 20, n° 10.

Il est noir, avec les élytres bronzées, et ayant des lignes enfoncées, unies ou sans

points. On voit un court sillon très-marqué sur le sommet de la tête, entre les yeux, caractère particulier de cette espèce.

On l'a trouvé plus particulièrement sur l'hyssope officinal.

18. A. BLEUET; *attelabus cyaneus*.

*Attelabus cyaneus*. Fab. — *Curculio cyaneus*. Lin. — *Le becmare alongé*. Geoff. — *Charanson noir-violet*. De Gèer. — *Attelabus punctiger*? Payk.

Il est noir, ponctué. La trompe est longue, cylindrique. On voit un petit trait enfoncé, peu distinct, sur le vertex de la tête, et un autre à l'extrémité postérieure du corselet. Les élytres sont d'un bleu intense, avec des lignes enfoncées, ponctuées. — Commun en France.

19. A. DU SORBIER; *attelabus sorbi*.

*Attelabus sorbi*. Fab. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 20, n° 11.

Il est noir, ponctué, avec la trompe fort longue; les élytres d'un bleu foncé, et ayant des stries lisses ou sans pointes. — Il est assez rare en France.

20. A. FLAVIPÈDE; *attelabus flavipes*.

*Attelabus flavipes*. Fab. — Payk. *Le becmare noir à pattes fauves*. Geoff. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 20, n° 13.

Il est noir, ponctué, glabre, avec la base

des antennes, les cuisses, et même les jambes dans quelques-uns d'un jaune fauve jaunâtre. La trompe est longue, déliée et offre trois petites lignes enfoncées entre les yeux. Le corselet a une ligne longitudinale au milieu du dos. Les stries des élytres sont ponctuées.—Commun aux environs de Paris.

21. A. DE LA MAUVE; *attelabus malvæ*.

*Attelabus malvæ*. Fab. — *Le becmare puce*. Geoff.

Il est noirâtre, avec un duvet blanchâtre. La trompe est brune. Les antennes, les élytres et les pattes sont roussâtres. Les yeux sont noirs; les élytres sont striées. — Aux environs de Paris.

22. A. FASCIÉ; *attelabus fasciatus*.

*Attelabe fascié*. Oliv. Encycl. méth. — *Attelabus vernalis*. Fab. Payk.

Il ressemble aux précédens; mais ses élytres ont deux bandes transverses, brunes. — Aux environs de Paris.

CENT-QUATRE-VINGT-QUAT<sup>ME</sup> G.

RAMPHE; *ramphus*. Nous avons rangé ce genre dans la sous-famille suivante, ou la division des charansonites fracticornes; mais nous étant aperçu plus tard qu'il appartenait à la première, nous le remettons à sa place naturelle.

Le genre des *ramphes* a été établi par Clairville ( Entomologie helvétique ). Ces insectes sont très-rapprochés des charançons sauteurs de Linnæus et de Fabricius. Ils ont le corps court et ramassé ; les pattes propres pour sauter, leurs cuisses postérieures étant renflées. La trompe est courbée en dessous et appliquée le long de la poitrine. Les antennes sont insérées entre les yeux, caractère propre à ce genre ; elles sont de onze articles, dont les quatre derniers forment une massue ovale et pointue.

La seule espèce connue vit sur les feuilles du prunier épineux et de tremble.

**RAMPHE FLAVICORNE ;** *ramphus flavicornis*.

*Ramphus flavicornis*. Clairv. Ent. helv. tom. I, pag. 104, pl. XII.

Il a tout au plus une ligne de long. Il est noir, ponctué. La tête est arrondie postérieurement, paroissant comme globuleuse, petite. Les yeux sont rapprochés. Les antennes sont roussâtres, avec la massue obscure, presque contiguës à leur naissance, et les deux points d'insertion formant deux petits tubercules. Les élytres ont des points enfoncés, très-distincts, disposés en stries longitudinales.

J'ai trouvé cette espèce en grande abondance dans le bois de Romainville, aux environs de Paris.

CENT-QUATRE-VINGT-CINQ<sup>ME</sup> G.

BRACHYCÈRE ; *brachycerus*. On avoit, jusqu'à Olivier, confondu ce genre avec celui des charançons. Il en est cependant très-distinct par ses antennes droites, ne paroissant que de neuf articles, et par les articles de ses tarsi qui sont tous entiers. Les antennes de ces insectes sont très-courtes, d'où vient leur dénomination, *cornes courtes*. Les brachycères sont dans cette famille ce que sont les *trox* dans celle des scarabéides, les *sépidies* dans celle des *ténébrionites*. La nature leur a donné une forme singulière, mais qui dans ses vues sages devient pour ces insectes un moyen tutélaire. Les irrégularités de leur corselet et de leurs élytres, leur couleur d'un gris terreux, leur démarche lente, éloignent d'eux les regards de leurs ennemis. Ils vivent d'ailleurs à terre et dans les lieux sablonneux. Leur trompe est grosse et courte; le corselet est court, plus étroit que les élytres, dilaté le plus souvent en angle de chaque côté, raboteux en dessus; l'écusson est nul ou peu sensible;

l'abdomen est grand, globuleux ou ovoïde, recouvert par deux élytres dures, soudées, repliées en dessous, ayant chacune souvent deux ou trois fortes arêtes dentées. Ils n'ont point d'ailes. Le bord supérieur de leur orbite oculaire fait une petite saillie; la tête paroît avoir deux oreillettes.

Les brachycères n'habitent que les pays chauds de l'ancien continent. On commence à les trouver en France sur les bords de la Méditerranée: l'Afrique paroît être leur séjour principal; on les rencontre encore à Madagascar; mais les parties orientales de l'Asie et de l'Amérique, semblent en être privées. On en a décrit vingt-trois espèces. Nous ne mentionnerons que les européennes.

### ESPÈCES.

#### 1. B. BARBARESQUE; *brachycerus barbarus*.

*Brachycère barbaresque*. Oliv. Entom. *brachicère*, pl. 11, fig. 15. — *Brachycerus barbarus*. Fab. — *Curculio barbarus*. Lin.

Il a cinq à six lignes de long; son corselet est épineux de chaque côté, et a deux lignes élevées longitudinales, et le commencement de deux autres. Les élytres ont chacune deux arêtes crispées; les intervalles et les côtés inférieurs, plus particulièrement, offrent

offrent des points enfoncés, réunis en grillage par le moyen de petites rides.

Il se trouve sur la côte de la Barbarie, et en Italie. Le brachycère algérien d'Olivier et de Fabricius n'en est qu'une variété plus petite : elle a la même habitation que l'espèce précédente ; mais elle remonte un peu plus haut, jusqu'à la latitude de 45°.

2. B. MURIQUÉ ; *brachycerus muricatus*.

*Brachycère muriqué*. Oliv. Ent. *brachycère*, pl. II, fig. 19. — *Brachycerus muricatus*. Fab.

Il n'a guère que trois lignes de long. Tout son corps est cendré : le corselet a deux lignes élevées, hérissées de quelques poils très-courts roides, noirs, et le commencement de deux autres lignes. Chaque élytre a trois lignes de tubercules également hispides, avec d'autres plus petits dans les intervalles. — Dans la partie la plus méridionale de la France et en Hongrie.

II. FRACTICORNES ; *fracticornes*.

Leurs antennes sont brisées ou forment un coude au second article.

CENT-QUATRE-VINGT-SIXIEME G.

CALENDRE ; *calendra*. Ce genre est très-naturel. Il comprend les charançons de Linnæus, dont les antennes sont insérées à la

base de la trompe, en dessous. Le premier article de ces antennes est fort long, presque cylindrique, rétréci un peu et insensiblement vers sa naissance; le second et les cinq suivans sont très-courts et globuleux: le huitième est plus grand en forme de coupe, comprimé dans les uns (les grandes espèces), avec le bord supérieur droit, à deux plans, et dont la consistance, à en juger par le changement de couleur, ne paroît pas cornée comme le reste (1). Cet article forme une massue triangulaire et terminale. Dans les petites espèces, il est plus allongé, et forme un bouton; son intérieur est de couleur différente et proéminent.

Les calendres ont une forme à peu près elliptique, ou un ovale rétréci en pointe aux deux extrémités, et déprimé. Leur trompe est longue et arquée; leur corselet est proportionnellement plus allongé que celui des autres charansonites; c'est une sorte d'ovoïde tronqué en devant et à sa partie rétrécie; le bord postérieur est légèrement arqué et s'avance un peu aux dépens

---

(1) M. Fabricius s'exprime ainsi à cet égard : *antennes en massue tronquée, le dernier article spongieux, rétractile.*

des élytres; l'abdomen forme une espèce de triangle alongé; les élytres n'en recouvrent pas l'extrémité postérieure qui va en pointe. Leurs pattes sont fortes; les jambes ont une frange de poils le long du côté interne; leur extrémité se prolonge fortement en pointe et fait le crochet: le tarse est inséré latéralement et extérieurement à la base de cet avancement en épine, et l'animal le replie à volonté sous la jambe.

Les larves des grandes calendres vivent dans l'intérieur des palmiers, et sont un mets très-recherché dans quelques lieux; celles des petites espèces rongent les grains des plantes céréales et en font un grand dégât. Voyez les généralités de la famille.

## ESPÈCES.

\* *Massue des antennes tronquée.*

### 1. C. DU PALMIER; *calendra palmarum.*

*Calendra palmarum.* Fab. — *Curculiopalmarum.* Lin.  
— *Charanson du palmier.* De Géer, Mém. ins. tom. V, pag. 269, pl. xv, fig. 26. — Sulz. ins. tab. 5, fig. 20. — Oliv. Entom. *charanson*, pl. 11, fig. 16, *a b.*

: Elle a près de deux pouces de long, la trompe comprise; tout le corps est très-noir, et velouté en dessus. Dans plusieurs individus, la moitié de la partie supérieure de la

trompe est garnie d'une espèce de brosse de poils, courts, serrés, de la même hauteur, comme s'ils avoient été coupés avec des ciseaux. Les élytres ont des lignes profondes dans leur longueur; mais qui s'oblitérent vers le côté extérieur. — Elle se trouve à Cayenne, à Surinam, et dans l'Amérique méridionale.

\* \* *Massue des antennes en bouton ou ovale.*

2. C. RACCOURCIE; *calendra abbreviata.*

*Calendra abbreviata.* Clairv. Ent. helv. tom. I, pag. 64, pl. 11, fig. 3, 4. — Oliv. Ent. charanson, pl. xvi, fig. 195, a b. — *Calendra abbreviata.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, n° 3.

Elle est longue de quatre et quelquefois de six lignes, entièrement d'un noir mat, ponctuée. Le corselet a une ligne lisse dans toute sa longueur, au milieu. Les élytres ont chacune neuf lignes enfoncées, et leur intervalle est ponctué. — On la trouve en France, en Allemagne et en Suisse, dans les champs, sous les pierres.

3. C. DU BLEU; *calendra granaria.*

*Calendra granaria.* Clairv. Entom. helv. tom. I, pag. 62, pl. 11, fig. 1, 2. — *Curculio granarius.* Lin. — *Le charanson brun du bled.* Geoff. — *Charanson du bled.* De Géer. — Oliv. Entom. charanson, pl. xvi, fig. 196, a b. — *Calendra granaria.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. 17, n° 11.

Elle n'a guère qu'une ligne et demie de long. Le corps est d'un brun marron obscur. Le corselet est fortement ponctué. Les élytres ont des lignes profondes, nombreuses et ponctuées. — Cet insecte n'est que trop commun dans toute l'Europe. La calendre du riz en diffère en ce que les élytres ont chacune deux taches ferrugineuses.

CENT-QUATRE-VINGT-SEPT<sup>ME</sup> G.

RHINE ; *rhina*. J'ai établi ce genre d'après les principes que nous a tracés ici le savant auteur de l'Entomologie helvétique, c'est-à-dire, sur une considération particulière de la forme et des proportions relatives des articles des antennes. Ce naturaliste ne paroît pas avoir connu l'espèce de charansonite européenne, que je fais entrer dans ce genre, car il est probable qu'il en eût fait une mention spéciale.

Dans Fabricius, mes rhines sont des lixes et des rhynchènes. Les notes distinctives de ce nouveau genre sont : antennes brisées insérées vers le milieu de la trompe ; second, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième articles grenus ; le huitième formant seul ou avec quatre autres une massue presque aussi longue au moins que le

reste de l'antenne, cylindracée, terminée en pointe, solide ou à articles foiblement distincts. C'est sur la forme et la longueur relative de la massue des antennes, que repose le caractère essentiel des rhines. Le corps de ces insectes est long, cylindracé. La trompe est menue, avancée et arquée. Les yeux sont rapprochés. L'abdomen est allongé. Les pattes sont de grandeur moyenne. Le pénultième article des tarsi est distinctement bifide. Le rhine à antennes velues se trouve sur les feuilles de différens arbres fruitiers de nos jardins. La manière de vivre du rhine barbirostre m'est inconnue.

### ESPÈCES.

#### 1. RHINE BARBIROSTRE; *rhina barbirostris*.

*Lixus barbirostris*. Fab. — Seba, Mus. tom. IV, tab. 95, fig. 5. — Vöet. Coleopt. pars. 2, tab. 55, fig. 2, 3. — Oliv. Ent. charanson, pl. iv, fig. 57, a b.

Il est long d'environ un pouce, tout noir, ponctué. La trompe est cylindrique, plus longue que le corselet, couverte de poils roussâtres. Les élytres ont des stries ponctuées. Les jambes antérieures sont tridentées. — Dans les Indes.

2. R. A ANTENNES VELUES ; *rhina barbicornis*.

Cet insecte ressemble , au premier coup d'œil , au rhynchène charbonnier; mais il en est très-distinct par la forme des antennes. Son corps est d'un noir mat. La trompe est presque aussi longue que le corselet. Les yeux sont d'un gris obscur. Le corselet est assez court , trapezoïde , ponctué , un peu rétréci avant les angles postérieurs. Les élytres ont des lignes enfoncées , ponctuées. Les cuisses sont fortes , sans dents bien apparentes. L'insecte est ailé et long d'environ une ligne et demie ; dans quelques individus , la base des antennes est roussâtre. — Il n'est pas rare en France.

#### CENT-QUATRE-VINGT-HUIT<sup>ME</sup> G.

COSSONE ; *cossonus*. Clairville a institué cette nouvelle coupe générique , et les caractères qu'il lui assigne , sont : antennes en massue d'un seul article ; cet article est le neuvième. Les charansonites , à l'exception des brentes , des cylas , des attelabes , ont leurs antennes terminées par une massue solide. Si l'on examine , avec une loupe plus ou moins forte , cette massue , on découvrira qu'elle est formée de la réunion de plusieurs

autres articles très-serrés les uns contre les autres ; elle paroît annelée ; mais cette composition de l'extrémité des antennes échappe souvent à nos yeux , et cela est inévitable. Des caractères qui reposent sur cette distinction, étant dépendans de la bonté de l'organe de la vue , de la force des moyens qu'il appelle à son secours, doivent donc être équivoques , puisqu'ils varieront suivant les facultés de celui qui les recherche. Je pense par cette raison que l'on devoit supprimer ce genre de cossones. Celui des calendres seroit dans le même cas, si l'insertion des antennes , caractère auquel Clairville et Fabricius n'ont point donné d'attention , ne les distinguoit suffisamment ; je dis plus : la massue des antennes des petites espèces de calendres , l'a raccourcie ; celle du blé est la même que celle des cossones. Elle consiste dans tous en un article façonné en forme de coupe , corné et luisant , au bout duquel se trouve une matière d'une nature différente, comme spongieuse, une sorte de second article , terminant la massue et achevant de lui donner une forme plus ou moins globuleuse. Ainsi la distinction des genres calendre et cossonne , à s'en tenir aux caractères de Clairville , seroit nulle. Ce savant, dont les

travaux sont d'ailleurs si recommandables, auroit mieux fait de prendre pour type du genre cosson le charanson chlorope de Fabricius, insecte très-commun. J'avois même formé, d'après lui, les caractères que j'ai donnés aux cossones dans mon troisième volume.

Les cossones ont la forme de nos charançons, et des rhines plus particulièrement. Leur corps est allongé; leur trompe avancée, assez longue, déprimée, le plus souvent élargie au bout. Les antennes sont brisées et insérées vers le milieu des côtés de cette trompe. Les jambes ont presque la même conformation que celles des calendres. Il est nécessaire d'observer qu'elles sont étroites, allongées, et non pas triangulaires, élargies comme celles de nos tomiques, ou espèces d'hylésines de Fabricius.

Nous ignorons quelles sont les habitudes des cossones.

### E S P È C E S.

#### 1. COSSONE LINÉAIRE; *cossonus linearis*.

*Cossonus linearis*. Clairv. Ent. helv. tom. I, p. 58, pl. 1, fig. 1, 2. — *Cossonus linearis*. Fab.

Il est noir, avec les antennes, les élytres et les pattes brunes. Le corselet est déprimé

et ponctué ; son milieu offre une ligne longitudinale unie. Les élytres ont des stries formées par des points.

Clairville donne une seconde espèce qu'il appelle *cossonus ferrugineus*. (pl. 1. fig. 3 et 4.) Elle est d'un brun marron, avec la tête et la trompe noires. Fabricius n'en fait qu'une variété. Clairville trouve cependant que cet insecte est proportionnellement plus fort que le précédent.

Panzer a figuré le *cosson* linéaire (fasc. 18. pl. VII.) — Il se trouve en France, en Allemagne et en Suisse.

## 2. C. CHLOROPE ; *cossonus chloropus*.

*Curculio chloropus*. Fab. Payk. — *Curculio ater*. Lin. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 19, n° 14.

Il est cylindrique, d'un noir mat, ponctué, avec la trompe ou le museau court, large, obtus, et les antennes courtes, en massue tronquée ; elles sont d'un brun foncé, ainsi que les pattes. Les élytres ont des points disposés en lignes. — Sur les arbres, ceux sur-tout qui sont très-vieux et gâtés.

## CENT-QUATRE-VINGT-NEUV<sup>ME</sup> G.

LIXE ; *lixus*. Fabricius, instituteur de ce genre, lui assigne des caractères que bien peu de personnes sont en état de saisir, en

supposant même qu'ils soient certains. Si jamais l'examen des organes de la manducation est sujet à des difficultés, c'est dans la famille des charançons. Les parties de la bouche sont ici si petites, qu'il faut presque renoncer à les voir et ne chercher ses caractères génériques que dans l'insertion des antennes et la forme relative de leurs articles. Les lixes, dit Fabricius, ont quatre palpes égaux, très-courts, dont le dernier article terminé en alène : la mâchoire est cornée ; pointue, entière ; les antennes sont en massue avec le premier article très-long ; elles sont portées sur un bec assez épais. La forme des palpes ne peut pas offrir de caractère ; car dans tous les charançonites, ces organes sont à peu près figurés de même. Ils sont presque coniques, terminés peu à peu en pointe ; et très-courts. Ceux de rhynchènes ne sont pas différens, quoique ce célèbre entomologiste de Kiell avance qu'ils soient filiformes. Nous observerons aussi que les mâchoires ; dans tous ces genres, ne présentent pas non plus de diversités essentielles de formes. Les mandibules, le menton, seroient les seules parties masticatoires d'où l'on pourroit tirer avantage, si les caractères fondés là-dessus étoient perceptibles. Veut-on établir des

notes distinctives et génériques sur les diverses formes du corps de ces insectes? on trouvera que les variations de ces formes passent par des nuances insensibles; il en est de même de la longueur respective de la trompe. Les antennes sont presque notre seule ressource; elles sont, dans les lixes, terminées en une massue allongée, en fuseau, annelée, formée presque insensiblement, à commencer au septième ou au huitième article. Elles ont leur insertion près de l'extrémité de la trompe. Le premier article se loge de chaque côté dans une rainure oblique, et son extrémité n'atteint pas tout à fait les yeux; le corps est étroit et allongé; la trompe est épaisse et courbée en avant; le corselet est presque cylindrique, ou en cône tronqué; l'abdomen est cylindrique ou en carré long. Dans les genres suivans, il est presque ovale ou globuleux; le pénultième article des tarsi est fortement bilobé. Les pattes postérieures ne sont pas propres pour sauter. Les lixes se tiennent accrochés aux plantes, et spécialement à diverses espèces de chardons. Ils se laissent tomber à terre, contractent leurs pattes, et feignent d'être inanimés. Leur corps est défendu par une enveloppe très-dure, et qu'on a souvent de la peine à percer. Le plus grand

nombre est couvert d'une poussière diversement colorée, et qui s'enlève par un léger frottement.

Il paroît que Fabricius prenant pour type de son genre lixe, le charanson paraplectique de Linnæus, n'associe, en général, à cet insecte que les charansons des auteurs à forme cylindrique et allongée; mais je pense que d'autres charansons, dont la figure se rapproche davantage de l'ovale, tels que les espèces nommées *nebulosus*, *sulciròstris*, *albidus*, le rhinchène de l'onopordum, appartiennent aux lixes, si on prend pour base la considération des antennes et la manière de vivre.

L'ordre naturel me semble indiquer, dans les lixes, les divisions suivantes :

\* Corps cylindracé ou ellipsoïde.

+ Trompe menue, cylindrique (unie).

a Elytres béantes et mucronées à leur extrémité.

b Elytres n'étant point béantes ni mucronées à leur extrémité.

++ Trompe grosse, large, déprimée (sillonnée le plus souvent.)

\*\* Corps presque ovale.

+ Trompe cylindracée, pas plus large que haute.

++ *Trompe plus large que haute.*

a *Tête avec la trompe presque de la longueur du corselet.*

b *Tête avec la trompe beaucoup plus courte que le corselet. (Antennes presque droites.)*

N'ayant vu qu'un petit nombre des espèces d'Europe, décrites par Fabricius, nous ne pouvons suivre ici exactement ces divisions.

Les métamorphoses de la première espèce sont exposées dans les généralités de la famille.

### ESPECES.

#### 1. LIXE PARAPLECTIQUE ; *lixus paraplecticus*. Fab.

*Curculio paraplecticus*. Lin. — *Charanson de la phelandrie*. De Gêr; Mém. insect. tom. V, p. 224, pl. vii, fig. 3. — Oliv. Entom. *charanson*, pl. ix, fig. 106. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6, tab. 15. — Ent. helv. tab. 10, fig. 1, 2.

Il est allongé, cylindrique, noir, mais tout couvert d'une poussière d'un verd gris, ou jaunâtre. La trompe est longue, menue, unie. Les élytres ont des lignes longitudinales de points, convergentes à leur extrémité; elles sont béantes à leur extrémité, et terminées chacune en pointe conique fort aiguë. On rapporte à cette espèce le charanson à

suture noire de Geoffroy ; mais sa description n'y va point. — Dans toute l'Europe, sur les tiges de la plante nommée par Linnæus *phelandrium aquaticum*. Sa larve vit dans son intérieur. Voyez les généralités.

Le lixe pulvérulent, *pulverulentus*, est tout couvert d'une poussière jaune. Son corselet a une ligne obscure de chaque côté. Les élytres sont simplement terminées en pointe. — En Allemagne.

Le lixe élégant, *elegans*, est cylindrique, cendré, avec le corselet et les élytres rayés de noirâtre. Les élytres sont mucronées. — En Allemagne.

2. L. SERPENT ; *lixus anguinus*.

*Curculio anguinus*. Lin. — Oliv. Ent. charanson, pl. xiv, fig. 168. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, n° 11. — Ent. helv. pl. x, fig. 3, 4.

Il ressemble au précédent pour la forme ; mais il est tout couvert d'une poussière blanche, rayé de noir en dessus, ponctué de noir en dessous. Les élytres sont mucronées à leur extrémité, mais non béantes. — En Allemagne, en Suisse.

3. L. MUCRONÉ ; *lixus mucronatus*.

Oliv. Entom. charanson, pl. xvi, fig. 199.

Il est une ou deux fois plus petit que le

lixé paraplectique. Il est noir. Les antennes sont fauves, avec la masse cendrée. Le corselet est obscur, avec trois lignes cendrées. Les élytres sont couvertes d'un léger duvet cendré, fauve à leur extrémité, et terminées en pointe aiguë. Voyez les lixés des ombelles et mucroné de Fabricius. — Dans la Provence.

4. L. ROUILLÉ; *lixus ferrugatus*. Fab.

Il est cylindrique, noir, tout couvert d'un duvet ferrugineux, à l'exception seulement de la trompe qui est longue. Les élytres sont obtuses à leur extrémité. — En Hongrie.

5. L. FILIFORME; *lixus filiformis*.

Oliv. Ent. *charanson*, pl. xvi, fig. 199.

Il est quatre fois plus petit que le lixé paraplectique, cylindrique, cendré, avec trois lignes obscures sur le corselet. Les élytres sont obtuses et sans points. Les pattes sont obscures. — En Italie.

6. L. RÉTRÉCI; *lixus angustatus*. Fab.

Oliv. Ent. *charanson*, pl. xvi, fig. 200. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, tab. 12.

Il est noirâtre, plus ou moins couvert d'une poussière jaune-cendrée, cylindrique; avec la trompe longue, noire. Le corselet et les élytres

élytres sont presque raboteux. Les élytres ont des points enfoncés, peu apparens, rangés en stries; leur extrémité est obtuse. — Sur les chardons; en France, en Angleterre.

7. L. DE LA BARDANE; *lixus bardanæ*. Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 18, tab. 3. — *Le becmarc levrette*. Geoff.

Il est noir, mais tout couvert d'un duvet jaunâtre ou cendré, alongé, étroit, avec la trompe longue, menue. Le corselet a trois bandes longitudinales obscures. Les élytres ont des lignes de points et sont obtuses. Les pattes sont cendrées. — Aux environs de Paris, en Allemagne; sur les chardons, sur la bardane.

8. L. D'ASCANIUS; *lixus Ascanii*. Fab.

*Curculio Ascanii*. Lin. — Oliv. Ent. charanson, pl. xvi, fig. 83, c; et pl. vii, fig. 85, b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, n<sup>o</sup> 13.

Il est cylindrique, noir, couvert plus ou moins d'un duvet léger, blanchâtre, avec les bords extérieurs du corselet, et souvent des élytres, d'un blanc tirant sur le bleuâtre. La trompe est presque de la longueur du corselet. Les élytres ont des lignes de points, et sont obtuses à leur extrémité.

Les individus que j'ai observés peu de tems après leur naissance, étoient tout couverts

d'une poussière rougeâtre , et avoient un point blanc de chaque côté de l'écusson. Cette poussière s'enlève très-aisément. Ces individus ainsi colorés sont le charanson bicolor de Panzer ( fasc. 18. tab. 4. ) — En France, en Allemagne.

9. LIXE DE L'ARROCHE; *lixus atriplicis*. Fab.  
*Curculio T album*. Lin.

Il est alongé, noir; les élytres ont des lignes formées par des poils blancs. Le dessous du corps est couvert d'écailles blanches : le milieu en est dépourvu, et cette partie nue est en forme de bande. — Sur l'Arroche littoral du nord de l'Europe.

*Nota.* Le lixe lymexylon de Fabricius est pour nous un charanson.

10. L. MORBILLEUX; *lixus morbillosus*.  
*Curculio morbillosus*. Fab.

Il est oblong; la trompe est courte, marquée de deux sillons. Le corselet et les élytres sont mélangés de cendre et de noirâtre, avec des points élevés, noirs, nombreux. L'abdomen est ponctué de noir. — En France, en Barbarie.

11. L. NÉBULEUX; *lixus nebulosus*.

*Curculio nebulosus*. Lin. Fab. — Charanson à trompe à arête. De Géer. — Charanson à deux bandes transverses. Geoff.

Il est oblong, cendré; la trompe est grosse, courte, avec une arête longitudinale qui se prolonge jusques vers le milieu du corselet. Le corselet a plusieurs côtes longitudinales, dont deux de chaque côté, séparées par un intervalle plus obscur. Derrière la carène du milieu est un enfoncement longitudinal. Les élytres ont de petites côtes étroites et rapprochées, et paroissent comme plissées; elles ont deux bandes obliques, noires, qui forment, sur les deux réunies, deux chevrons; leur côté extérieur est noirâtre, avec une tache blanche; leur extrémité est un peu béante. — Cette espèce est rare en France. Paykull dit que sa larve se nourrit de feuilles de saule.

12. L. SULCIROSTRE; *lixus sulcirostris*.

*Curculio sulcirostris*. Lin. Fab. — *Le charanson à trompe sillonnée*. Geoff. Hist. des ins. tom. I, p. 278, pl. iv, fig. 8. — *Charanson à trompe sillonnée*. De Géer. — Oliv. Ent. *charanson*, pl. III, fig. 24.

Il est oblong, tout couvert d'un duvet cendré un peu roussâtre. La trompe est grosse, courte, avec trois sillons et deux lignes élevées, longitudinales dans son milieu. Le corselet est divisé dans sa longueur par des nuances en forme de raies, ou de bandes d'un brun roussâtre obscur; on en voit deux plus larges, rapprochées, distinctes au milieu;

sa surface est un peu chagrinée. Les élytres ont deux lignes obliques d'un brun roussâtre ou noirâtre. — Commun sur les chardons.

13. L. ARROSÉ; *lixus roridus*.

*Curculio roridus*. Fab.

Il est oblong, noir, presque chagriné sur le corselet et les élytres. La trompe est cylindrique, sans sillons, épaisse; les côtés du corselet et les élytres ont des taches inégales, ou des plaques en marbrure, blanches. Le dessus de l'abdomen est tacheté de la même couleur. — En Autriche. Je l'ai reçu du docteur Schreiber.

14. L. CENDRÉ; *lixus cinereus*.

*Curculio cinereus*. Fab.

Il est oblong, d'un gris roussâtre, formé par un duvet. La trompe est grosse, courte, avec deux sillons et une carène. Le corselet a en dessus trois lignes longitudinales, d'un brun roussâtre obscur, entre-coupées par des lignes grises; la bande brune du milieu est coupée dans la longueur par une petite ligne noire et lisse. L'abdomen est assez court. Les élytres ont quelques points épars, obscurs. — Il n'est pas rare aux environs de Paris. Le charanson à côtes de Fabricius en est-il bien distinct? je ne l'ai pas vu.

15. L. VIEILLARD; *lixus senilis*.*Curculio senilis*. Fab.

Il ressemble au précédent. Son corps est brun ou noirâtre, avec la trompe grosse, courte, cylindrique, noire; le corselet marqué de trois lignes dorsales, et de deux latérales, cendrées, peu apparentes; et les élytres mélangées de cendré et de brun. Les pattes sont noires. — En Autriche.

16. L. MARBRÉ; *lixus marmoratus*.*Curculio marmoratus*. Fab.

Il est oblong, noir. La trompe est courte, grosse, marquée de deux sillons d'un gris roussâtre, avec une forte carène au milieu. Le corselet a des points noirs, élevés; au milieu, une bande blanche rétrécie en allant en pointe aux deux bouts, et renfermant une petite ligne noire, de chaque côté deux lignes blanches qui se croisent et forment une sorte de X. Les élytres sont marbrées de noir et de blanc, et ont des points noirs, élevés. Le dessous du corps est gris, ponctué de noir. — En Allemagne.

Près de cette espèce peut être placé, comme variété, le lixe tigré de Fab. ou le charanson tigré d'Olivier. Il est obscur, cendré. La trompe est courte, grosse, et a trois carènes.

Le corselet est couvert de petits tubercules et a trois lignes blanches. Les élytres sont d'un cendré nébuleux, avec quatre bandes blanchâtres, transverses, interrompues à la suture. — A Lyon, en Allemagne.

17. L. PORCELET; *lixus porculus*.

*Curculio porculus*. Fab.

Il est oblong, noirâtre, mélangé de cendré. La trompe est grosse, courte, avec deux sillons et une carène au milieu. La tête est très-rétuse avant la naissance de cette trompe. Le corselet est noir, presque variolé, avec une ligne unie, élevée, courte au milieu. Les élytres sont faiblement striées, mélangées et cendrées de noir, avec une tache oblongue, noire, postérieure. — En Hongrie.

18. L. PLISSÉ; *lixus plicatus*.

*Curculio plicatus*. Oliv. Ent. charans. pl. vi, fig. 65.

Il est oblong, cendré. La trompe est grosse, courte, avec deux carènes et trois sillons en dessus. Le corselet a environ dix lignes longitudinales, élevées. Les élytres ont des côtes, des points rangés en lignes dans les intervalles, et sont parsemées de quelques poils couchés; elles ont chacune une bande oblique, blanchâtre, courte, n'allant pas jusqu'à la suture, bordée de brun, à un tiers de

distance de leur base ; et vers leur extrémité une autre bande blanchâtre, ondée, bordée de brun, traversant les deux élytres : l'extrémité de ces élytres tombe un peu brusquement ; ces bandes ne sont pas toujours bien apparentes. L'abdomen est blanc en dessous, avec deux taches noires, rapprochées. — Je l'ai trouvé quelquefois aux environs de Paris, sur les luzernes. Olivier rapporte à cette espèce le charanson à corselet sillonné, de Geoffroy.

19. L. GLAUQUE ; *lixus glaucus*.

*Curculio glaucus*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 19, tab. 6.

Il est oblong, cendré. La trompe est courte, épaisse, a deux sillons et une forte carène au milieu. Le corselet est noir ; le milieu a une bande longitudinale, d'un gris roussâtre, en losange, noire au milieu, renfermant une petite ligne élevée, noire, et terminée par un enfoncement, et plusieurs inégalités qui rendent cet espace raboteux. Chaque côté a deux lignes grises réunies, et formant une espèce d'Y. Les élytres ont chacune deux petites bandes ou taches obliques, noires, et vers leur extrémité un point noir sur une partie plus élevée ; elles ont aussi quelques nébulosités. — En Allemagne.

Le lixe oblique, *curculio obliquus* de Fabricius, a de grands rapports avec cette espèce. Il est cendré. Les élytres ont la partie qui forme le dos, blanche, avec deux petites raies obliques et un point dans un enfoncement, noirs. — En Allemagne.

20. L. ÉCHANCRÉ; *lixus emarginatus*.

• *Curculio emarginatus*. Fab.

Il est oblong, noirâtre. La trompe est grosse, courte, a deux sillons. Le corselet a une ligne blanche de chaque côté. Les élytres ont de petits points élevés, presque rangés en lignes; elle sont cendrées au côté interne, avec une ligne de points noirs; leur extrémité est un peu béante. Voyez le lixe grammique. — En Allemagne.

21. L. OPHTALMIQUE; *lixus ophtalmicus*.

*Curculio ophtalmicus*. Oliv. Rossi. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 57, tab. 17.

Il est oblong, noir, avec un léger duvet cendré. La trompe est grosse, courte, a deux sillons et une forte carène. Le corselet a dans son milieu une petite ligne lisse et élevée, terminée postérieurement par un petit sillon. Les côtés ont chacun une ligne grise ou blanchâtre, longitudinale, coupée dans son milieu. L'abdomen est moins allongé que

dans les espèces précédentes. Les élytres ont quelques foibles lignes de points enfoncés; elles ont chacune, sur une rangée longitudinale, une petite tache noire près de la base, à côté de laquelle on croit voir un petit point gris, une tache ou un point ovale, blanchâtre, entouré de noir au milieu, et une autre tache semblable, mais un peu plus petite vers le bout; la suture est obscure. — Au midi de la France, en Italie.

Le charanson distinct, *distinctus*, de Fabricius, n'est peut-être pas différent. Il est gris. Les élytres ont deux points distincts, blanchâtres, dont l'intérieur didyme. — En Hongrie.

22. L. GRAMMIQUE; *lixus grammicus*.

*Curculio grammicus*. Oliv.

Il est oblong, noir, mais plus ou moins couvert d'une poussière ferrugineuse, ou d'un léger duvet gris. La trompe est courte, épaisse, a deux petits sillons et une petite carène courte. Le corselet est un peu chagriné, a dans son milieu une ligne élevée; ses bords latéraux ont une ligne blanchâtre. Les élytres ont des rangées peu apparentes de points enfoncés; elles ont chacune, au milieu de leur base, un point d'un gris roussâtre. — Au midi de la France.

23. L. TABIDE; *lixus tabidus*.

*Curculio tabidus*. Oliv.

Il est oblong, noir, avec un court duvet ferrugineux. La trompe est courte, épaisse, avec une carène. Les yeux sont entourés d'un cercle blanc. Le corselet est un peu raboteux, avec une ligne élevée dans son milieu, et les bords latéraux blancs. Les élytres ont un point blanc à leur base extérieure, et un autre oblong, au milieu du bord extérieur. — Au midi de la France, en Italie.

24. L. BLANCHÂTRE; *lixus albidus*.

*Curculio albidus*. Fab. — *Curculio albidus*, *curculio Bonsdorffii*. Oliv. Enc. méth. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 19, tab. 17.

Il est oblong, couvert d'un duvet blanchâtre, un peu roussâtre en quelques parties. La trompe est grosse, fort courte, obscure, avec une carène fourchue en devant. Le milieu du corselet est noir et raboteux. Les élytres ont de gros points enfoncés; leur base extérieure est chiffonnée, noire. Chaque élytre a encore deux bandes noires, n'allant pas jusqu'à la suture, une au milieu, l'autre près du bout. — Il n'est pas commun aux environs de Paris.

25. L. DE L'ARTICHAUT ; *lixus cynaræ*.

*Rhynchænus cynaræ*. Fab. — Ross. Faun. étrusc. tom. II, tab. 5, fig. 11.

Il est presque ovale, noir, tout couvert d'une poussière verdâtre. La trompe est longue, avec un court sillon et une petite carène dans l'intervalle, à sa naissance. Le corselet est court, finement chagriné, avec une ligne élevée et unie dans son milieu, et un enfoncement au bout de cette ligne, au milieu du bord postérieur. Les élytres ont des points enfoncés rangés en lignes. — J'ai trouvé cette espèce, en grande abondance, sur des chardons, aux environs de Bordeaux.

26. L. OURS ; *lixus ursus*.

*Rhynchænus ursus*. Fab.

La trompe est noire, cylindrique, longue, avec deux courts sillons. Le corselet est d'un brun ferrugineux, avec cinq lignes blanches. Les élytres sont d'un brun ferrugineux, avec le bord et une ligne au milieu, blancs. Il est décrit dans l'Encyclopédie méthodique, sous le nom de *charanson cannelé*.

27. L. DE LA JACÉE; *lixus jaceæ*.

*Le charanson tacheté des têtes du chardon.* Geoff. — *Rhynchænis jaceæ.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 18, tab. 2.

Il est ovale, noir, tout parsemé de points pulvérulens d'un jaune verdâtre, dont deux plus distincts, un de chaque côté de l'écusson. La trompe est cylindrique, un peu arquée, de la longueur de la tête et du corselet; elle n'a qu'une très-petite ligne élevée, à peine sensible, à sa partie antérieure et supérieure. Le corselet est finement rugosule, et avance au milieu du bord postérieur. Les élytres ont des rangées de points. Les quatre jambes intérieures sont finement denticulées au côté interne.

Je ne sais s'il faut considérer comme une simple variété de sexe un lixe que j'ai trouvé avec le précédent, et qui lui ressemble aux différences suivantes près : sa trompe est sensiblement plus courte, plus droite, présente une légère et courte ligne élevée en dessus vers sa partie postérieure. On voit un petit enfoncement ou un gros point enfoncé sur la tête, entre les yeux. Les quatre jambes antérieures sont plus arquées, et n'ont pas de dentelures aussi remarquables que celles du lixe précédent.

La larve de ce lixe habite, avec l'insecte parfait, dans les têtes des chardons, des *cirsium*, qu'elle ronge. On reconnoît que ces têtes ont été piquées par une place noire et desséchée.

28. L. TROMPE LARGE; *lixus latirostris*.

Cette espèce vit aussi dans l'intérieur des têtes des chardons. Elle est ovale, mais proportionnellement un peu plus longue que les précédentes, longue d'environ trois lignes, noire, toute couverte d'un duvet, qui paroît gris ou d'un gris jaunâtre. Ce duvet forme sur le dessus du corps de petites taches ou des points. Ces taches sont plus remarquables sur le corselet. Sa trompe est courte, fort large, déprimée, avec une petite ligne élevée longitudinale dans son milieu, et un enfoncement de chaque côté. Les antennes sont très-peu brisées, presque droites: — Aux environs de Paris.

CENT-QUATRE-VINGT-DIX<sup>ME</sup> G.

CHARANSON; *curculio*. Je désigne sous ce nom les charansons de Geoffroy, d'Olivier, dont le premier article des antennes n'excède pas en longueur la distance qui est entre leurs points d'insertion et les yeux,

dont les derniers articles de ces mêmes antennes, à partir du neuvième ou du huitième inclusivement, forment une massue presque globuleuse ou ovale, annelée, et dont les pattes postérieures ne sont pas propres pour sauter. Fabricius nomme ces insectes *rhynchènes*. Ayant conservé le genre auquel Clairville a consacré cette dernière dénomination, j'ai laissé celle de charanson au genre que je traite.

La plupart des espèces de ce genre sont assez remarquables par la longueur de leur trompe ; ces insectes s'en servent pour piquer plus facilement les végétaux et en extraire les sucs nourriciers. Voyez les généralités de la famille.

### ESPÈCES.

\* *Trompe longue.*

+ *Cuisses sans dents.*

1. CHARANSON DES BOIS DE PINS ; *curculio pineti*, *rhynchænus pineti*. Fab.

Il est oblong, noir. Le corselet est rugueux. Les élytres ont des stries formées par des points et de petits faisceaux de poils d'un jaunâtre cendré, épars çà et là. — En Europe, sur le pin sylvestre.

2. C. DU PIN ; *curculio pini*. Lin.

*Rhinchaenus pini*. Fab. — *Charanson du pin*. De Géer. — Oliv. Entom. *charanson*, pl. iv, fig. 42. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, tab. 1.

Il est oblong, d'un brun marron, avec des taches et des raies transverses jaunâtres. — En Europe, sur le pin sylvestre. Il n'est pas rare aux environs de Bordeaux.

3. C. COLON ; *curculio colon*. Lin.

*Le charanson à deux points blancs*. Geoff. — *Rhinchaenus colon*. Fab. — Oliv. Ent. *charanson*, pl. vii, fig. 76. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, tab. 2. — Entom. helvet. pl. vii, fig. 1, 2.

Il est oblong, noir, mais tout couvert d'écaillés cendrées et mélangées de nébuleux. La trompe est avancée, avec une petite carène longitudinale. Les côtés du corselet ont une ligne, et chaque élytre un point, dans leur milieu, blanchâtres. — Commun en France.

4. C. BILINÉ ; *curculio bilineatus*.

*Rhynchaenus bilineatus*. Fab.

Il est noir, avec trois lignes blanches sur le corselet, et deux formées par des points carrés, blancs, sur chaque élytre, l'une vers le bord extérieur, l'autre vers l'intérieur. — En Allemagne.

5. C. BOSSU; *curculio gibbosus*. Oliv.

*Charanson noir bossu*. De Géer.

Il est oblong, noir, avec la trompe déliée. Les étuis sont cendrés, avec des éminences à la partie postérieure. — Au nord de l'Europe. Paykull, Fabricius le rapportent au suivant.

6. C. DE LA PRÊLE; *curculio equiseti*. Oliv.

*Rhynchænus equiseti*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 42, n° 4.

Il est noir, avec les côtés du corselet, des élytres, un point vers le milieu de chaque, et leur extrémité blancs. Le corselet est presque globuleux, lisse. Les élytres sont muriquées. — En Europe sur la prêle. Fabricius cite le charanson rude, *scaber*, de Linnæus, pour synonyme; mais la description ne sauroit y convenir.

7. C. DAMIER; *curculio tessellatus*.

*Rhynchænus tessellatus*. Fab.

Il est cendré, avec des stries blanches ponctuées de noir, au bout des élytres. — En Allemagne.

8. C. ATRIROSTRE; *curculio atrirostris*. Oliv.

Payk.

*Rhynchænus atrirostris*. Fab.

Il est noir, mais il paroît cendré, étant couvert d'écailles de cette couleur. La  
trompe

trompe n'en a pas. Les élytres ont chacune une callosité pointue à leur extrémité postérieure. — En Suède, en Allemagne.

9. C. CHLORIS; *curculio chloris*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 18, tab. 8. — *Rhynchænus chloris*. Fab.

Il est d'un bronzé obscur, avec les antennes brunes et les élytres vertes et striées. — En Allemagne.

10. C. ÉTHIOPIEN; *curculio æthiops*. Payk.

*Rhynchænus æthiops*. Fab.

Il est très-noir, luisant, avec les antennes et les pattes d'un brun foncé. Les élytres sont oblongues et striées. — En Suède.

11. C. DE LA RONCE; *curculio rubi*.

*Rhynchænus rubi*. Fab.

Il est noir. Le corselet est rétréci en devant. L'écusson est cendré. Les élytres sont oblongues et striées. — En Allemagne.

12. C. DU SCIRPE; *curculio scirpi*.

*Rhynchænus scirpi*. Fab.

Il est brun, avec les élytres mélangées de roussâtre, et foiblement striées. — En France; sur le scirpe.

13. C. DU PRUNIER ; *curculio pruni*. Lin.

*Le charanson noir, à corselet armé.* Geoff. — *Rhynchænus pruni*. Fab.

Il est d'un noir mat, glabre, avec les antennes un peu ferrugineuses. Les élytres ont des stries formées de points profondément enfoncés, et il y a deux tubercules sur le corselet. — En Europe; sur le cerisier, l'hyssope des boutiques.

14. C. DE L'ABRICOTIER ; *curculio armeniaccæ* :

*Rhynchænus armeniaccæ*. Fab.

Il diffère du précédent par le défaut de tuberculés sur le corselet; il lui ressemble pour le reste. — A Kiell; sur les feuilles de l'abricotier. C'est peut-être le charanson noir, à corselet sans pointes, de Geoffroy.

15. C. CHAMEAU ; *curculio camelus*.

*Rhynchænus camelus*. Fab.

Il est brun, avec le corselet et les élytres tuberculées, et l'extrémité de la trompe fauve. — En Allemagne.

16. C. QUADRITUBERCULÉ ; *curculio quadrituberculatus*. Oliv.

*Rhynchænus quadrituberculatus*. Fab.

Il est noir, avec des écailles grisâtres éparses, plus rares en dessus. La trompe est

épaisse. Le corselet est quadrituberculé. —  
Au nord de l'Europe.

17. C. DE LA LINAIRE; *curculio linariæ*.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 26, tab. 18. — *Rhynchænus teter*. Fab.

Il est noir, avec un duvet cendré. Les élytres sont striées. La trompe est noire, déprimée. — Sur les racines de la linaires. La nymphe est renfermée dans une coque en forme de galle. — En Allemagne.

18. C. DE LA CAMPANULE; *curculio campanulæ*. Lin. Oliv. Payk.

*Charanson de la campanule*. De Géer.

Il est ovale, noir, avec des poils gris. Les élytres sont obtuses et ont des stries ponctuées. — Dans le péricarpe de la campanule à feuilles rondes. — Dans toute l'Europe.

19. C. NIGRIROSTRE; *curculio nigrirostris*.  
Oliv. Payk.

*Rhynchænus nigrirostris*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 36, n° 14.

Il est noir, avec un duvet qui est verd en dessus et gris verdâtre en dessous. La trompe est noire. Le corselet a deux bandes au milieu brunes. Les antennes et les pattes sont fauves. — Dans toute l'Europe.

20. C. VARIABLE; *curculio variabilis*. Oliv.  
*Rhynchænus variabilis*. Fab.

Il paroît n'être, ainsi que l'a déjà dit Paykull, qu'une variété du précédent. Le fond de sa couleur est testacé. Le corselet est rayé de verd; le bout de la trompe est noirâtre. — Au nord de l'Europe.

21. C. PICIROSTRE; *curculio picirostris*.  
Oliv. Payk.

*Rhynchænus picirostris*. Fab.

Il est d'un brun noirâtre, avec un duvet gris. La trompe est presque droite, glabre à moitié. L'abdomen est ové. — Dans les têtes de trèfle, en Europe.

22. C. DU LYCHNIS; *curculio viscaria*. Payk.  
*Rhynchænus viscaria*. Fab.

Il est noir, avec un duvet d'un verdâtre cendré en dessus, et des écailles blanches en dessous. La trompe est presque glabre. — Dans les fleurs du lychnis gluant, *lychnis viscaria*; en Europe.

23. C. DE LA SALICAIRE; *curculio salicaria*.  
Panz. Faun. insect. germ. fasc. 17, tab. 4. — *Rhynchænus salicaria*. Fab.

Il est noir, avec la base des antennes, le disque des élytres et les jambes rougeâtres. Paykull en a fait une variété du charanson

du lythrum. — Sur le lythrum salicaire ; en Europe.

24. C. FLORAL ; *curculio floralis*. Payk.

*Rhynchænus floralis*. Fab.

Il est noir, avec des écailles et des poils cendrés en dessus, plus clairs et blanchâtres à la suture et sous le corps. Le corselet a de chaque côté un petit tubercule. — Sur les fleurs des arbres, particulièrement du prunier à grappes, *prunus padus*, au printemps, en Suède.

25. C. DU GLAYEUL ; *curculio pseudoacori*.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 17, tab. 5. — *Rhynchænus pseudoacori*. Fab.

Il est noir en dessus, avec les côtés du corselet ferrugineux. Les élytres sont striées, avec l'origine de la suture blanche. — Sur le glayeul des marais ; en France, en Allemagne.

26. C. DE SCANIE ; *curculio scanicus*. Payk.

*Rhynchænus scanicus*. Fab.

Il est d'un testacé roux, avec la poitrine et la base de l'abdomen noirâtres, la suture et quelques bandes courtes, grises. — Dans la Scanie.

27. C. CASTOR ; *curculio castor*.

*Rhynchænus castor*. Fab.

Il est ové, avec le corselet tuberculé ; les

élytres striées, la base de la suture blanche et les pattes fauves. — En Allemagne.

28. C. PÉRICARPE; *curculio pericarpus*.

Lin. Payk.

*Le charanson porte-cœur de la scrophulaire.* Geoff.  
— Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, fig. 5.

Il est court, ramassé, d'un noir mat en dessus, avec le corselet bituberculé, et la base de la suture blanche. La trompe est épaisse. — Sur la scrophulaire, en Europe.

29. C. QUERCICOLE; *curculio quercicola*. Payk.

*Rhynchænus quercicola.* Fab.

Il est noir, avec des écailles cendrées, plus rares en dessus. Le corselet est bituberculé. La base de la suture est blanche. Les pattes sont noires. — Sur le chêne; en Suède.

30. C. RESSEMBLANT; *curculio assimilis*. Payk.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, tab. 6. — *Rhynchænus assimilis.* Fab.

Il est noir, avec un duvet très-court; cendré. Le corselet est un peu déprimé, bituberculé, et marqué d'un sillon au milieu. La trompe est menue. — En Suède.

31. C. DU SISYMBRIUM; *curculio sisymbrii*.

Payk. Oliv.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 17, tab. 6.

Il est varié de blanc et de noir, un peu

déprimé. Le corselet a un sillon longitudinal. Les élytres ont un point calleux aux angles huméraux. — Sur le *sisymbrium* amphibie ; en France, en Suède.

32. C. DU SAULE MARCEAU ; *curculio capreæ*.  
Oliv.

*Rhynchænus capreæ*. Fab.

Il est noir, avec deux bandes courtes ; blanches, sur les élytres. — Sur le saule marceau.

35. C. BIPONCTUÉ ; *curculio 2-punctatus*.  
Lin. Payk.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 42, tab. 7. — *Rhynchænus 2 punctatus*. Fab.

Il est ovoïde, alongé, noir, avec un duvet cendré. Chaque élytre a une tache glabre dans son milieu. Les antennes et les tarsi sont roussâtres. — Sur les fleurs du saule.

34. C. DU CHARME ; *curculio carpini*.  
*Rhynchænus carpini*. Fab.

Il est couvert d'un duvet verdâtre, avec la trompe glabre, noire, et les pattes testacées. — Sur le charme ; en Allemagne.

35. C. DU VÉLAR ; *curculio erysimi*. Payk. Oliv.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 17, tab. 7. — *Rhynchænus erysimi*. Fab.

Il est noir, avec les élytres bleues, ayant

des stries ponctuées profondes. La trompe est menue. Le corselet est bordé en devant et bituberculé. Cette espèce paroît être le charanson pyriforme de Geoffroy. — Aux environs de Paris, en Suède, etc.

56. C. QUADRIPONCTUÉ ; *curculio quadripunctatus*.

*Le charanson quadrille à longue trompe.* Geoff.

Il est cendré ; la trompe est d'un tiers plus longue que le corselet. Chaque élytre a deux points blancs, posés l'un sur l'autre, et séparés par un point noir. Cette espèce n'est pas le charanson quadrimaculé de Linnæus.

57. C. UNIFASCIÉ ; *curculio unifasciatus*.

*Rhynchænus unifasciatus.* Fab.

Il est brun, en dessus, avec une bande cendrée au milieu. — En Allemagne.

58. C. BIFASCIÉ ; *curculio bifasciatus*.

*Rhynchænus bifasciatus.* Fab.

Il est noir, avec des bandes cendrées sur les élytres, dont celle de la base plus grande, onquée. — A Kiell.

59. C. ACRIDULE ; *curculio acridulus*. Payk.  
Oliv. Lin.

*Charanson acridule.* De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, tab. 10.

Il est ovale, d'un brun noirâtre, avec

les antennes et les pattes d'un brun plus clair. La trompe est menue, arquée. Les élytres ont des stries ponctuées. Paykull observe avec raison que le charanson pyriforme de Geoffroy n'est pas synonyme de cette espèce. — En Europe; sur les fleurs.

40. C. ALOUETTE; *curculio alauda*.

*Rynchænus alauda*. Fab.

Il est très-noir en dessus, avec le corselet relevé au bord antérieur et bituberculé. — En Allemagne.

41. C. DORSAL; *curculio dorsalis*. Lin. Payk.

Oliv. *charanson*, pl. xiv, fig. 169. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 17, tab. 9. — *Rynchænus dorsalis*. Fab.

Il est noir. Les élytres sont rouges, avec la moitié de la suture noire. — En Europe; sur la renoncule ficaire.

42. C. DU CHÊNE; *curculio quercûs*. Lin.

Payk. Oliv.

*Rhynchænus quercûs*. Fab.

Il est renflé, cendré, avec les élytres fauves, ondées de cendré. La trompe est arquée. — Sur les feuilles de chêne; en Suède.

45. C. SUTURAL; *curculio suturalis*. Oliv.

*Rhynchænus suturalis*. Fab.

Il est ové, brun, avec une ligne longitudinale blanche. — Sur le saule; en Allemagne.

44. C. CROIX; *curculio crux*. Oliv.

Vill. Ent. tom. I, tab. 1, fig. 20. — *Rhynchænus crux*. Fab.

Il est très-noir, avec deux points à la base du corselet, plusieurs autres épars sur les élytres, leur suture, blancs. — En France, en Allemagne.

45. C. DE LA LENTILLE D'EAU; *curculio lemnæ*. Payk.

*Rhynchænus lemnæ*. Fab.

Il est d'un noir mat, avec la trompe dilatée et assez plane à son extrémité. Le corselet n'a pas de rebords. Les élytres ont des stries à points profondément enfoncés. La figure de Panzer (fasc. 17, tab. 10) ne convient pas à cette espèce. — Au nord de l'Europe; sur la lentille d'eau.

46. C. GRACIEUX; *curculio venustus*. Oliv.

*Rhynchænus venustus*. Fab.

Cette espèce est voisine de celle que Panzer a représentée comme étant la précédente. Elle est brune, avec des raies blanches sur le corselet et les élytres; les pattes sont testacées. — En Angleterre.

47. C. DU PLANTAIN; *curculio plantaginis*. Oliv. Payk.

*Curculio plantaginis*. De Géer, Mém. ins. tom. V. p. 257, pl. VII, fig. 17, 18. — Payk. — *Rhynchænus plantaginis*. Fab.

Il est ovale, d'un gris clair, avec des bandes brunes sur le corselet, des points et une grande tache de la même couleur sur les élytres. — En Europe, sur le plantain.

48. C. DE L'ARMOISE; *curculio artemisiæ*.

Payk.

*Rhynchænus artemisiæ*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 18, tab. 10.

Il est noir, glabre, avec le corselet profondément ponctué, dilaté postérieurement; les élytres ont des stries simples et des rangées de points enfoncés, alternes. — Sur l'armoïse, en Suède. Le charanson de l'absinthe de Panzer (f. 18, t. 9.) n'en est peut-être qu'une variété, dont le fond est d'un noir bronzé.

49. C. DE L'OSEILLE; *curculio rumicis*. Lin.

Oliv. Payk.

*Charanson de la patience*. De Gêr, Mém. insect. tom. V, pag. 231, pl. vii, fig. 10, 11. — *Rhynchænus rumicis*. Fab.

Il est oblong, d'un gris tacheté de brun obscur, avec deux bandes noirâtres sur le corselet, et les pattes brunes.

De Gêr a donné l'histoire des métamorphoses de cette espèce.

Le rhynchène pollux de Fabricius diffère peu, d'après lui, de cette espèce, et n'en est peut-être qu'une simple variété.

50. C. LYMEXYLON; *curculio lymexylon*. Payk.

*Lixus lymexylon*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 18, tab. 11.

Il est allongé, d'une forme linéaire, d'un ferrugineux brun ou foncé, avec un duvet grisâtre. La trompe est épaisse. Le corselet est rude; les élytres ont des stries profondément ponctuées. — Sous les écorces des arbres morts; en Suède, en Allemagne. Je ne connois pas bien cette espèce.

51. C. GLOBULEUX; *curculio globosus*.

*Attelabus globosus*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 57, tab. 10.

Il est globuleux, d'un bleu très-foncé et glabre, en dessus, d'un gris un peu rousâtre en dessous; cette couleur est formée par des écailles. Les antennes sont brisées, et ce ne peut être un attelabe. — En France, en Allemagne.

+ + *Cuisses dentées.*

52. C. DU SAPIN; *curculio abietis*. Lin.  
Payk. Oliv.

De Géer, Mém. insect. tom. V, p. 204, pl. vi, fig. 11. — *Le charanson tigré*. Geoff. — *Rhynchænus abietis*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 42, tab. 14.

Il est oblong, noir, ou d'un brun foncé,

très-fortement ponctué, chagriné même sur le corselet, avec des mouchetures rangées en espèces de bandes transverses interrompues sur les élytres, jaunâtres ou grises, et formées par des poils. Les élytres ont de gros points enfoncés, rangés en stries, et un enfoncement à l'extrémité de chaque; ce qui fait paroître une protubérance ou callosité en cette partie. — Dans les bois de sapin; en Europe.

53. C. DE LA PATIENCE; *curculio lapathi*.

Lin. Payk.

Oliv. Entom. *charanson*, pl. vi, fig. 69, *a b*. — *Charanson noir, à derrière blanc*. De Géer, Mém. ins. tom. V, pag. 225, pl. vii, fig. 1, 2. — *Rhynchænus lapathi*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 42, tab. 15.

Il est noir, avec les côtés inférieurs du corselet, une bande transverse et oblique, à la base des élytres, leur extrémité, plusieurs points épars, des anneaux aux pattes, d'un blanc un peu roussâtre. Le corselet et les élytres ont des tubercules fasciculés. La trompe est appliquée contre la poitrine et reçue dans un enfoncement. Les cuisses extérieures sont bidentées. — En Europe; sur le saule, la patience.

54. C. PORCELET ; *curculio porculus*.

*Curculio porcatus*. Panz. Fau. ins. germ. fasc. 57, tab. 16.

Cet insecte appartient peut-être aux lixes. Il est allongé, gris. La trompe est épaisse, avec un sillon de chaque côté. Les élytres ont trois stries élevées, dont les extérieures raccourcies. — En Allemagne.

55. C. GERMAIN ; *curculio germanus*. Lin. Payk.

Oliv. Entom. charanson, pl. iv, fig. 43, a b. — *Rhynchœnus germanus*. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 42, tab. 16.

Il est très-noir, luisant ; la trompe est assez épaisse, et a un petit enfoncement supérieur près du bout. Le corps est très-ponctué ; les points sont confluens sur les élytres et les font paroître maroquinées. Le corselet a de chaque côté un ou deux points et le bord postérieur jaunâtres ; ce sont des poils. — En France, en Allemagne ; dans les pâturages.

*Remarque.* Dans l'ordre naturel doit être placé ici le charanson poli, *glabratus*, de Fabricius, le ténébrioïde d'Olivier : il n'en diffère que parce qu'il est plus grand, sans taches sur le corselet, et que les cuisses postérieures n'ont pas de dent prononcée. Je l'ai reçu de Hongrie du docteur Schreiber.

Le même naturaliste m'a envoyé, sous le nom de charanson tacheté de brun, *fusco-maculatus*, une autre

DES CHARANSONITES. 143

espèce très-voisine des deux précédentes. Les élytres sont tachetées, et ces taches, ainsi que les côtés du corselet, sont d'un brun jaunâtre.

56. C. CINQ-POINTS; *curculio 5-punctatus*.

Lin. Payk. Oliv.

*Rhynchænus 5 punctatus*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 84, n° 8.

Le dessous du corps est gris; mais le dessus est d'un brun rougeâtre, cuivreux et luisant, avec une ligne au milieu du corselet, la suture, et deux points à chaque élytre, un vers chaque extrémité, blancs. — Sur les plantes; en Europe.

57. C. GOUTTELETTE; *curculio guttula*.

*Rhynchænus guttula*. Fab.

Il est court, ramassé, d'un cendré roussâtre en dessous, d'un noir un peu brun en dessus. Son corselet a un sillon, interrompu dans son milieu, et un tubercule de chaque côté. Les élytres ont un point blanc à l'écusson, une tache noire et suturale en dessous, et une tache blanche à leur extrémité, sur la suture. — En France, en Allemagne.

58. C. TRIMACULÉ; *curculio trimaculatus*.

Payk.

*Rhynchænus trimaculatus*. Fab. — *Curculio trimaculatus*? Lin.

Il est court et ramassé, gris en dessous;

noir en dessus. Les élytres ont une tache scutellaire et quinquefide, une en croix, également suturale à l'extrémité opposée, et une petite au dessous de chaque angle huméral, blanches, formées par des écailles. — En Europe; sur les plantes.

59. C. RACCOURCI; *curculio abbreviatus*.

*Rhynchænus abbreviatus*. Fab.

Il est brun, parsemé de points gris. Les élytres sont raccourcies. — En Allemagne.

60. C. DE LA VIPÉRINE; *curculio echii*.

*Le charanson géographie*. Geoff. — *Rhynchænus echii*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 17, tab. 12.

Il est court, ramassé, noir, avec une ligne sur la tête, trois sur le corselet, et plusieurs sur les élytres qui sont croisées par une autre formant un losange, blanches. — Sur la vipérine.

61. C. DIDYME; *curculio didymus*. Payk. Oliv.

*Le charanson brun à points blancs*. Geoff. — *Rhynchænus urticarius*. Fab. — Entom. helv. tab. 11, fig. 1, 2.

Il est court, ramassé, noir, couvert en dessous sur les côtés du corselet, et parsemé en dessus d'écailles d'un gris un peu jaunâtre. Chaque élytre a deux points blancs rapprochés,

rapprochés, formant une petite tache vers son milieu. — Commun sur l'ortie.

62. C. DU LAMIUM ; *curculio lamii*.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 17, tab. 13. — *Rhynchænus lamii*. Fab.

Il est court, ramassé, noir. Les élytres sont mélangées de cendré. La trompe est arquée, noire. Le corselet est tuberculé. — Sur le lamium ; en Allemagne.

63. C. DU CHOU ; *curculio brassicæ*.

*Rhynchænus brassicæ*. Fab.

Il a la forme du précédent ; il est couvert d'un duvet cendré, avec la trompe arquée, très-noire. — Sur le chou ; à Kiell.

64. C. PETITE LIGNE ; *curculio litura*.  
Payk. Oliv.

*Rhynchænus litura*. Fab.

Il est noir, mélangé en dessus d'écaillés blanches. Le corselet est denticulé. La forme du corps est la même que celle des précédens. — Sur les chardons ; dans l'Europe boréale.

65. C. VELU ; *curculio villosus*. Oliv.

*Rhynchænus villosus*. Fab.

Il est gris, avec l'écusson et une bande postérieure sur les élytres, blancs. — En Allemagne.

66. C. DU RAIFORT; *curculio raphani*.

*Rhynchænus raphani*. Fab.

Il est noirâtre, avec la trompe arquée; très-noire; et le corselet tuberculé. — Sur le raifort; en Allemagne.

67. C. VARIANT; *curculio varians*. Payk.

*Rhynchænus varians*. Fab.

Il est court, ramassé, noir, avec un léger duvet cendré. L'écusson est blanc, et les élytres ont un duvet soyeux, très-court, et des stries ponctuées. — A Kiell, en Suède.

68. CHARANSON TROGLODYTE; *curculio troglodytes*. Payk. Oliv.

*Rhynchænus troglodytes*. Fab.

Il est d'un brun roux, avec la trompe menue, arquée, le corselet marqué d'une ligne longitudinale très-lisse, souvent grisâtre. Les élytres ont un duvet soyeux, très-court, et des stries ponctuées. — A Kiell, en Suède.

69. C. CHARBONNIER; *curculio carbonarius*.

Lin. Payk. Oliv.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, tab. 18. — *Rhynchænus carbonarius*. Fab.

Il est oblong, très-noir, mat, avec le corselet plus long que large, et les élytres

chargées de stries profondes, ponctuées et de petites rides ou crénelures dans les intervalles. — Dans toute l'Europe.

70. C. VIOLET; *curculio violaceus*. Lin.

*Charanson noir bleuâtre*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, tab. 20. — *Rhynchœnus violaceus*. Fab.

Il est oblong, noir en dessous, d'un violet noir en dessus. Les élytres ont des légères stries ponctuées. — Sur les prés de l'Europe septentrionale.

71. C. TRÈS-ATRE; *curculio aterrimus*.  
Lin. Oliv.

*Rhynchœnus aterrimus*. Fab.

Il est très-noir, avec l'extrémité du corselet bidentée, et les élytres luisantes. — Au nord de l'Europe.

72. C. DU CERISIER; *curculio cerasi*. Lin.  
Payk. Oliv.

*Le charanson noir, à corselet armé*. Geoff. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 42, tab. 19. — *Rhynchœnus cerasi*. Fab. — Ent. helv. tab. 9, fig. 1.

Il est oblong, d'un noir mat par-tout, avec le corselet court, ayant une dent à chaque angle antérieur, du moins dans l'un des sexes. Les élytres ont des rangées de

points profondément enfoncés. — Sur les feuilles du cerisier; dans toute l'Europe.

73. C. DES NOISETTES; *curculio nucum*. Lin.

Röescl, Ins. tom. III, *scarab. terr.* class. 4, tab. 67.  
— *Le charanson trompette*. Geoff. — *Charanson des noisettes*. De Géer. — Oliv. Entom. *charanson*, pl. v, fig 47, a b. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 42, tab. 21. — *Rhynchænus nucum*. Fab.

Il est court, ovale, garni entièrement d'un duvet épais, jaunâtre-roussâtre ou gris, avec des nuances plus foncées. L'écusson est plus clair. La tête a une trompe très-fine, de la longueur au moins de la moitié du corps, plus longue dans l'un des sexes, brune. Sa larve vit dans les noisettes et en ronge l'amande. — Dans toute l'Europe.

74. C. GOULU; *curculio gulosus*.

*Rhynchænus gulosus*. Fab.

Il ressemble au précédent pour la forme: Il est brun, avec les pattes testacées. — Aux environs de Paris.

75. C. AVARE; *curculio avarus*.

*Rhynchænus avarus*. Fab.

Il est d'un ferrugineux obscur, avec une ligne dorsale sur le corselet, une bande postérieure sur les élytres; forme d'ailleurs

du charanson des noisettes. — Aux environs de Paris.

76. C. DES CERISES; *curculio cerasorum*.

Payk. Oliv.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 42, tab. 22. — *Rhynchænus cerasorum*. Fab.

Il a la forme des précédens. Son corps est cendré, avec l'écusson et une bande, ou plutôt une tache transversale, vers l'extrémité postérieure des élytres, blancs. — En Europe.

Remarq. Le rhynchène affamé, *esuriens*, de Fabricius et de Clairville, en diffère peu.

77. C. DES BAIES, *curculio druparum*. Lin.

Le charanson damier. Geoff. — Charanson des baies. De Géer. Schæff. Icon. insect. ratisb. tab. 1, fig. 11, a b. — *Rhynchænus druparum*. Fab.

Il est brun-roussâtre, avec deux bandes transverses, glabres sur les élytres. L'abdomen est globuleux. — Sur les pruniers; en Europe.

78. C. DU FRÊNE; *curculio fraxini*. De Géer

Payk. Oliv.

*Rhynchænus fraxini*. Fab.

Il est brun, avec des écailles grises. Le corselet est très-petit; les élytres ont des rangées de points et une tache commune noire. — En Suède; sur le frêne.

79. C. DES VERGERS; *curculio pomorum*.  
Lin. Payk. Oliv.

*Charanson des boutons de l'orme.* De Géer, Mém. insect. tom. V, pag. 215, pl. vi, fig. 26, 27. — *Rhynchænus pomorum.* Fab.

Il est rouge, avec un duvet cendré. L'abdomen est cylindrique. Les élytres ont une tache et deux bandes noirâtres renfermant une tache oblique blanche. — Sur les fleurs et les boutons de peuplier, d'aune; en Europe.

80. C. TÊTE-NOIRE; *curculio nigro capitatus*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 18, tab. 12. — *Rhynchænus melanocephalus.* Fab.

Il est brun, avec la tête noirâtre, et la trompe noire. — En Allemagne.

81. C. PECTORAL; *curculio pectoralis*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 36, n° 16.

Il est testacé, avec les élytres plus obscures et la poitrine noire. — En Allemagne.

82. C. FLAVIPÈDE; *curculio flavipes*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 61, tab. 11.

Il a la forme du charanson rouleux. Il est noirâtre. Le corselet est bordé de blanc. Les élytres sont mélangées de noir et de blanc. Les pattes sont d'un jaune fauve. — En France, en Allemagne.

85. C. ARQUÉ; *curculio arcuatus*.*Rhynchænus arcuatus*. Fab.

Il est d'un fauve pâle, avec les élytres cendrées. Fabricius rapporte à cette espèce le charanson arqué de Panzer ( fasc. 18, tab. 6. ) — En Allemagne.

84. C. ROULEUR; *curculio tortrix*. Lin.  
Payk. Oliv.

*Le charanson couleur de rouille*. Geoff. — *Charanson fauve*. De Géer. — Panz: Faun. insect. germ. fasc. 18, tab. 19. — *Rhynchænus tortrix*. Fab. — Ent. helvet. tab. 9, fig. 4.

Il est testacé, presque glabre, avec la poitrine noirâtre. L'abdomen est cylindracé. — Sur les peupliers, dont il roule les feuilles.

85. C. VORACE; *curculio vorax*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 18, tab. 13. — *Rhynchænus vorax*. Fab.

Il est roussâtre, mélangé de noirâtre au milieu du corselet, sur les élytres, avec la trompe arquée, noire. Les pattes de devant sont allongées. — En Europe.

86. C. DU TREMBLE; *curculio tremulæ*.  
Payk. Oliv.*Rhynchænus tremulæ*. Fab.

Il est roux, un peu velu, avec la tête, le bord antérieur du corselet qui est presque

globuleux et lisse, et quelques taches sur les élytres, noirâtres. — Sur le tremble; en Suède.

87. C. RUBANÉ; *curculio tæniatus*. Payk.  
Oliv.

*Rhynchænus tæniatus*. Fab.

La trompe est rugueuse. Le corselet est noirâtre, avec les bords antérieurs et postérieurs roussâtres. Les élytres sont pâles, tachetées de noirâtre. — En Angleterre, en Suède.

\* \* *Trompe courte ou moyenne.*

88. C. CARÉNÉ; *curculio carinatus*.

Oliv. Ent. *charanson*, pl. vi, fig. 75. — *Charanson ridé*. Geoff.

Il est ovale, d'un cendré obscur, et on le prendroit au premier coup d'œil pour un brachycère. Le corselet est raboteux et a une carène ou ligne élevée et longitudinale dans son milieu. Les élytres sont raboteuses et ont chacune trois lignes élevées et presque crénelées; les cuisses postérieures sont simples. Cet insecte est peut-être le charanson *senex* de Rossi, et le charanson variolé de Fabricius. — En France; on le trouve toujours à terre.

89. C. TRIGUTTÉ; *curculio triguttatus*.

Rœm. Gener. ins. tab. 1v, fig. 11. — *Curculio cordiger*. Clairv. Ent. helv. pl. vii, fig. 3, 4.

Il est oblong, d'un gris brun en dessus, d'un gris bleuâtre en dessous, avec quelques petites soies éparses. Le corselet est un peu rayé. Les élytres ont chacune une tache vers leur milieu, et une commune à la suture postérieure, plus grande et presque en cœur, blanches; les cuisses postérieures sont simples. — En France, en Angleterre, en Suisse.

CENT-QUATRE-VINGT-ONZI<sup>ME</sup> G.

CIONE; *cionus*. Ces insectes ont la forme des charançons à corps court, ramassé, presque globuleux; leur abdomen est proportionnellement plus grand et le corselet plus petit. Ils en diffèrent génériquement en ce que la massue de leurs antennes commence au septième article; cette massue est formée subitement, ce qui distingue les ciones des lixes; l'insertion de ces organes est placée entre le milieu et l'extrémité de la trompe; le premier article n'excède pas en longueur, la distance qui est entre ce point d'insertion et les yeux, comme dans les brachyrhines. Les pattes postérieures des

ciones ne sont pas propres pour sauter comme dans les rhynchènes. L'auteur de l'Entomologie helvétique a établi ce genre, que Fabricius a confondu avec celui où il renferme les charançons à longue trompe de Geoffroy et Olivier, et qu'il appelle *rhynchène*.

Les ciones vivent sur les plantes. Nous avons, dans les généralités de la famille, exposé ce qu'on avoit observé de l'espèce la plus connue, celle qui vient sur la scrophulaire.

### ESPÈCES.

\* *Cuisses postérieures dentées.*

#### 1. CIONE DE LA SCROPHULAIRE; *cionus scrophulariæ.*

*Curculio scrophulariæ.* Lin. Payk. — *Le charançon gris de la scrophulaire.* Geoff. — *Charançon de la scrophulaire.* De Géer, Mém. insect. tom. V, p. 208, pl. vi, fig. 17; 20. — *Rhynchænus scrophulariæ.* Fab.

Il est brun, avec le corselet et la poitrine d'un gris jaunâtre. Les élytres ont des côtes entre-coupées de points noirs et gris; la suture a deux taches communes, noires, rondes, ayant autour un peu de gris, l'une près de la base, l'autre près de l'extrémité opposée. — Sur les scrophulaires.

2. C. DU THAPSUS; *cionus thapsus*.*Rhynchænus thapsus*. Fab.

Cette espèce n'est distinguée de la précédente qu'en ce que le fond des élytres est recouvert d'un duvet d'un gris jaunâtre. Les côtes sont entre-coupées de points plus pâles et de points noirs. Paykull croit que cet insecte n'est qu'une variété de l'autre. De Gêner et Olivier les ont en effet réunis. Le premier de ces deux derniers naturalistes dit que le charanson de la scrophulaire a le corps brun ou gris. — Sur les scrophulaires, les verbascums.

3. C. DU VERBASCUM; *cionus verbasci*.

Le charanson à lozange de la scrophulaire. Geoff.  
— *Rhynchænus verbasci*. Fab.

Il ressemble beaucoup à celui de la scrophulaire; mais le fond du corps est plus noir; le corselet est noir le long du dos, avec les côtés d'un gris roussâtre. Les élytres ont un léger duvet cendré; les côtes ont alternativement des points de cette couleur et d'autres qui sont très-noirs. — Sur le verbascum; en France, en Allemagne.

4. C. DE LA BLATTAIRE; *cionus blattariæ*.

Ent. helvet. tab. 3, fig. 1. — *Rhynchænus blattariæ*. Fab.

Cette espèce est garnie d'un duvet blanc ; le milieu du bord postérieur du corselet offre du brun. La suture a deux taches communes noires, dont celle de la base bordée de brun. Au dessus de cette tache sont quelques nébulosités et deux points noirs plus distincts. — En France, en Italie ; sur la molène blattaire.

*Remarque.* 1°. Le rhynchène du solanum de Fabricius n'est probablement qu'une variété du cione du thapsus. Il tient le milieu entre celui-ci et celui de la scrophulaire. Le duvet jaunâtre des élytres est moins épais, laisse un peu voir le fond brun des élytres, et les séries de points noirs et gris sont plus nombreuses.

2°. Le rhynchène odorant du même est couvert d'un duvet cendré, avec les deux taches suturales noires, mais dont la dernière est très-petite, à peine apparente. Le corselet n'a pas de taches. Les élytres ont un ou deux points noirs sur le disque et une rangée de points semblablement colorés près du bord extérieur.

\* \* *Cuisses postérieures simples.*

### 5. C. DU LYTHRUM ; *cionus lythri.*

Ent. helv. tab. 5, fig. 5. — *Rhynchænus lythri.* Fab.

Il est noir, avec les antennes et les pattes fauves. Les élytres ont une bande et une tache jaunes ou blanchâtres. — Sur les fleurs de lythrum ; en Europe.

CENT-QUATRE-VINGT-DOUZ<sup>ME</sup> G:

BRACHYRHINE; *brachyrhinus*. Je compose ce groupe générique des charançons de Fabricius (Système des éleuthérates). Ces insectes ont une trompe courte, épaisse, large, à l'extrémité de laquelle sont insérées les antennes. Le premier article de ces organes est beaucoup plus long que cette trompe, et son extrémité dépasse sensiblement les yeux, ou même la tête, lorsque les antennes sont rejetées en arrière. Les brachyrhines doivent, dans un ordre naturel, occuper un des premiers rangs de la série de cette famille. Ils sont, après les brachycères, les plus remarquables par leur taille; leurs mandibules sont, proportion gardée, plus fortes que celles des lixes et des charançons. Quelques espèces étonnent les regards par la richesse et l'éclat de leur parure. L'Amérique méridionale, si féconde d'ailleurs en toutes sortes de productions, semble être le théâtre particulier des brachyrhines. Les espèces tant recherchées des amateurs nous viennent presque toutes de ces contrées.

# HISTOIRE DES ESPÈCES.

\* *Cuisses sans dents.*

## 1. BRACHYRHINE FASTUEUX; *brachyrhinus fastuosus.*

*Le charanson fastueux.* Oliv. Entom. *charanson*, pl. VII, fig. 51.

Il est d'un noir verdâtre; le corselet est beaucoup plus étroit que les élytres, et marqué d'un sillon longitudinal doré. Les élytres ont un renflement anguleux près de leur base, avec des taches, des points enfoncés dorés; ces points forment des stries. — On le trouve au Brésil.

## 2. B. IMPÉRIAL; *brac. imperialis.*

*Curculio imperialis.* Fab. — Forst. Nov. spec. ins. cent. I, p. 34, n° 34. — Drury, Ill. of ins. tom. II, tab. 4, fig. 1. — Oliv. Ent. *charans.* pl. I, fig. 1, *a b c.*

Il a les élytres renflées et anguleuses près de leur base, presque mucronées à l'extrémité, avec des stries élevées noires, entre lesquels sont autant de rangées de points enfoncés, assez gros, et d'un verd doré très-brillant. — Dans l'Amérique méridionale, et principalement au Brésil.

## 3. B. ROYAL; *brac. regalis.*

*Curculio regalis.* Lin. Fab. — Oliv. Ent. *charanson*, pl. I, fig. 8, *a b.*

Il est d'un verd soyeux, avec des fascies

ondées d'un rouge doré sur les élytres. — Dans les Indes orientales.

4. B. VERD ; *brac. viridis.*

*Curculio viridis.* Lin. Fab. Payk. — Oliv. Ent. charanson, pl. 11, fig. 18, a b. — Charanson verd à bande jaune. De Géer. — Schæff. Icon. tab. 53, fig. 6.

Il est verdâtre, avec les côtés du corselet et des élytres jaunes. — On le trouve en Europe ; dans les vergers.

5. B. PORTE-SELLE ; *brac. sellatus.*

*Curculio sellatus.* Fab.

Il est verdâtre, avec le dos du corselet fauve. — On le trouve dans la Russie méridionale.

6. B. FAUVE ; *brac. fulvus.*

*Curculio fulvus.* Fab. Oliv.

Il est fauve, avec la base de la tête et les pattes noirâtres. — On le trouve en Saxe.

7. B. MANTELÉ ; *brac. palliatus.*

*Curculio palliatus.* Fab. Oliv. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 19, tab 5.

Il est brun, avec le bord extérieur des élytres et du corselet cendrés. — On le trouve en Allemagne.

8. B. RECOURBÉ ; *brac. repandus.*

*Curculio repandus.* Fab.

Il a le corselet brun, avec des lignes

blanches. Les élytres sont cendrées, avec des fascies brunes, et le bord extérieur d'un verd brillant, ainsi que le corps. — On le trouve en Italie.

9. B. SPLENDIDULE; *brac. splendidulus.*

*Curculio splendidulus.* Fab. Oliv.

Il est d'un verd brillant, avec le disque des élytres d'un cendré cuivreux, et une fascie noire. — De Sibérie.

10. B. INCANE; *brac. incanus.*

*Curculio incanus.* Lin. Fab. Oliv. — *Le charanson gris, strié et sans ailes.* Geoff. — De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 242, n° 28. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 19, tab. 8.

Il est oblong, d'un brun cendré, recouvert de poils courts, gris et luisans; avec le dos du corselet aplati. Ses antennes sont très-longues et rousses. — Dans presque toute l'Europe; sur différentes plantes.

11. B. ARTICULÉ; *brac. articulatus.*

*Curculio articulatus.* Fab.

Il est noir, avec le corselet ponctué, et la trompe articulée à sa base. — D'Autriche.

12. B. A CÔTES; *brac. costatus.*

*Curculio costatus.* Fab. Oliv.

Il est cendré; son corselet est noir, avec  
quatre

quatre lignes cendrées , longitudinales. —  
Des provinces méridionales de la France.

13. B. MÉLANCOLIQUE; *brac. melancholicus*:

*Curculio melancholicus*. Fab.

Il est brun , avec les élytres et les pattes testacées. — On le trouve en Allemagne.

14. B. RAUQUE; *brac. raucus*.

*Curculio raucus*. Naturf. 24, p. 23, n° 31, tab. 1, fig. 31. — *Curculio raucus*. Fuesl. Archiv. ins. p. 82, n° 64, tab. 24, fig. 25. — *Charanson rauque*. Oliv.

Il est noirâtre, avec les élytres grises, parsemées de points cendrés, irréguliers. — On le trouve en Allemagne.

15. B. PORTE-ÉPINE; *brac. spinifex*.

*Curculio inderiensis*. Pall. Icon. tab. B, fig. 5. — *Curculio spinifex*. Fab. Oliv.

Il est cendré, parsemé de points bruns, avec une épine aiguë de chaque côté du corselet. — On le trouve dans la Russie méridionale.

16. B. BRILLANT; *brac. micans*.

*Curculio pyri*. Lin. — *Curculio micans*. Fab. Payk. — *Charanson bronzé du poirier*. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 246. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 19, tab. 9.

Il est de couleur de bronze luisant; ses pattes sont rousses. — On le trouve en Dane-

marck, dans les jardins, et communément en Suède, sur les feuilles des arbres.

17. B. SOURIS; *brac. murinus*.

*Curculio murinus*. Fab.

Il est brun. Son corselet est marqué de trois lignes; et ses élytres de stries et de points, d'un noir foncé. — On le trouve en Allemagne.

18. B. DU POLYGONUM; *brac. polygoni*.

*Curculio polygoni*. Lin. Fab. Payk. — Oliv. Ent. *charanson*, pl. IV, fig. 41. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 19, tab. 10.

Il est cendré, avec trois lignes blanches longitudinales sur le corselet. Ses élytres ont plusieurs lignes brunes, et leur suture est blanchâtre avec des points noirs. — On le trouve dans toute l'Europe sur la renouée.

*Remarque.* Je pense qu'il seroit plus convenable de ranger cette espèce dans le genre précédent.

19. B. GRIS; *brac. griseus*.

*Curculio griseus*. Fab. Oliv.

Il est d'un gris brun supérieurement, et cendré en dessous; sa trompe est canaliculée. — On le trouve en Angleterre et en Italie.

20. B. DAMIER; *brac. fritillum*.

*Curculio fritillum*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 18, tab. 19. — *Curculio fritillum*. Fab.

Il est gris, avec des points noirs sur les élytres. — On le trouve en Allemagne.

21. B. DU ROSEAU ; *brac. arundinis*.

*Curculio arundinis*. Panz. Faun. germ. 19, tab. 11.  
— *Curculio arundinis*. Fab.

Il est jaunâtre, avec deux lignes longitudinales brunes, sur le dos du corselet. — On le trouve en Allemagne sur les roseaux.

22. B. APLANI ; *brac. planatus*.

*Curculio planatus*. Fab.

Il est d'un brun obscur. Ses élytres ont des stries rugueuses, et leur bord extérieur est gris. Les cuisses sont renflées et rousses ; les pattes noires. — On le trouve dans l'île de Corse.

23. B. DE GOERTZ ; *brac. goertzensis*.

*Curculio goertzensis*. Fab.

Il est d'un brun obscur, scabre. Toutes ses cuisses sont renflées, rousses, et ses pattes noires. — On le trouve en Autriche.

24. B. SOUFRÉ ; *brac. sulphurifer*.

*Curculio sulphurifer*. Fab.

Il est raboteux, cendré, et comme recouvert d'une poussière jaunâtre. Ses pattes sont noires, et ses cuisses renflées. — En Autriche.

25. B. GLABRE; *brac. glabratus*.*Curculio glabratus*. Fab.

Il est lisse, noir, et sans aucune tache. Sa trompe est marquée, de chaque côté, d'une petite ligne enfoncée. — Il se trouve en Autriche.

26. B. ORBICULAIRE; *brac. orbicularis*.*Curculio orbicularis*. Fab.

Il est entièrement noir. Son corselet est raboteux, et ses élytres couvertes de points qui y forment des stries. — On le trouve dans l'Autriche.

27. B. AFFLIÉ; *brac. mærens*.*Curculio mærens*. Fab.

Il est d'un brun cendré supérieurement, noir en dessous, avec un léger sillon sur la trompe. — On le trouve en Saxe.

28. B. GRISON; *brac. grissonus*.*Curculio grissonus*. Fab.

Il est gris, avec la tête et le corselet noirs; et une ligne dorsale blanche. — Il se trouve en Italie.

29. B. GÉMINÉ; *brac. geminatus*.*Curculio geminatus*. Fab. Oliv.

Il est cendré, avec trois lignes obscures sur le corselet, et des stries brunes, nom-

breuses, disposées par paires sur les élytres. — On le trouve à Kiell.

30. B. DU GAZON ; *brac. gramineus*.

*Curculio gramineus*. Fab.

Il est noir, avec les élytres striées. Les pattes et les antennes sont de couleur de rouille. — Il se trouve sur le gazon; en Allemagne.

31. B. BLAIREAU ; *brac. meles*.

*Curculio meles*. Fab.

Il est gris, avec le dos du corselet brun, et traversé d'une ligne blanche. Ses élytres sont chargées de points noirs, et leur suture est blanche près de l'extrémité. — On le trouve en Allemagne.

32. B. DU COUDRIER ; *brac. coryli*.

*Curculio coryli*. Fab. Oliv. — *Charanson gris à large tête*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 19, tab. 12.

Il est d'un gris cendré, avec la suture des élytres noire et glabre, depuis le milieu jusqu'à sa base. — On le trouve en Angleterre; sur le coudrier.

33. B. LINÉÉ ; *brac. lineatus*.

*Curculio lineatus*. Lin. Fab. Oliv. Payk. — *Le charanson rayé à courte trompe*. De Géer.

Il est entièrement gris, avec trois bandes

plus pâles sur le corselet. — Il se trouve dans presque toute l'Europe ; sur les plantes.

34. B. LUNULÉ; *brac. lunatus.*

*Curculio lunatus.* Fab. Oliv.

Il a les élytres cendrées, avec des stries élevées, et une bande blanche semi-circulaire sur chacune d'elles. On voit en outre, près de l'extrémité, une tache commune, blanche, qui en renferme une autre plus petite, noire, et en croissant. — On le trouve dans les lieux sablonneux, près de Richmond en Angleterre.

35. B. CANINE; *brac. caninus.*

*Curculio caninus.* Fab. Oliv.

Il est brun, avec le corselet bronzé, ainsi que quelques lignes sur les élytres. — On le trouve en Allemagne.

36. B. ÉLEVÉ; *brac. elevatus.*

*Curculio elevatus.* Fab.

Il est noir, avec trois lignes brunes, élevées, sur les élytres, et leur bord extérieur noir. — On le trouve en Zélande.

37. B. RAT; *brac. mus.*

*Curculio mus.* Fab.

Il est cendré, avec le dos brun. — On le trouve en Italie.

38. B. FULVIPÈDE; *brac. fulvipes.*

*Curculio fulvipes.* Fab. Oliv. Payk. — *Le charanson verd à pattes jaunes.* De Géer.

Il est pubescent, d'un verd cendré brillant, avec les pattes jaunes. — On le trouve en Saxe, et aux environs de Paris.

39. B. RUFICOLLE; *brac. ruficollis.*

*Curculio ruficollis.* Fab. Oliv.

Il est testacé, avec les élytres striées, et d'un cendré obscur, ainsi que la tête. — Il se trouve en Saxe.

40. B. FULVICORNE; *brac. fulvicornis.*

*Curculio fulvicornis.* Fab. Payk.

Il est brun, avec trois fascies cendrées; glabres, et ondées sur les élytres. — On le trouve sur les arbres; en Europe.

41. B. VELU; *brac. pilosus.*

*Curculio pilosus.* Fab.

Il est cendré, velu, avec les antennes noires. — On le trouve en Allemagne.

42. B. ONDÉ; *brac. undatus.*

*Curculio undatus.* Fab. Oliv. — *Charanson à tête cylindrique.* De Géer.

Il est brun. Ses élytres sont plus pâles à l'extrémité, avec une strie brune. — On le trouve en Europe; sur l'avelinier.

43. B. HISPIDULE; *brac. hispidulus.**Curculio hispidulus.* Fab. Oliv. Payk.

Il est brun, avec des points enfoncés et des lignes cendrées sur le corselet. Ses élytres sont chargées de poils blancs redressés, et de points noirâtres disposés en stries. — On le trouve à Kiell ; sur les plantes aquatiques.

44. B. HÉRISSÉ ; *brac. echinatus.*

*Curculio echinatus.* Bonsel. Hist. curc. suec. p. 53 , n<sup>o</sup> 21 , tab. 1 , fig. 22. — *Curculio echinatus.* Oliv. — *Curculio hirsutulus.* Fab.

Il est ferrugineux. Ses élytres sont recouvertes de soies épaisses , redressées. Son abdomen est globuleux. — On le trouve au nord de l'Europe.

45. B. VELOUTÉ ; *brac. holosericeus.**Curculio holosericeus.* Fab.

Il est testacé , avec les élytres soyeuses , et chargées de points disposés en stries. — On le trouve en Autriche.

46. B. SCABRICULE ; *brac. scabriculus.**Curculio scabriculus.* Fab. Payk. Oliv.

Il est d'un brun cendré , hispide , avec la trompe canaliculée , ainsi que le corselet qui est rebordé antérieurement. Ses élytres ont quelques stries lisses. — On le trouve en Suède ; dans les endroits sablonneux.

47. B. SOYEUX ; *brac. setosus*.*Curculio scaber*. Lin. — *Curculio setosus*. Fab.

Il est d'un brun obscur, avec le corselet rude. Ses élytres sont couvertes de poils courts et serrés, et sillonnées par deux stries de points enfoncés. Ses pattes sont rousses. — On le trouve en Suède.

48. B. ÉCAILLEUX ; *brac. squamulatus*.*Curculio squamulatus*. Fab. — Herbst, Col. t. 87, f. 12.

Il est cendré, avec la tête et le corselet lisses. Ses élytres sont légèrement striées et hispides. — On le trouve en Allemagne.

49. B. HÉRISSE ; *brac. erinaceus*.*Curculio erinaceus*. Fab.

Il est noir, hispide, avec les pattes et les antennes rousses. Ses élytres ont des stries crénelées. — On le trouve en Autriche.

50. B. BORDÉ ; *brac. limbatus*.*Curculio limbatus*. Fab. Payk.

Il est noir, avec une bande dorée au bord supérieur des élytres et du corselet. — On le trouve en Europe.

51. B. NAIN ; *brac. parvulus*.*Curculio parvulus*. Fab.

Il est verd, avec les antennes et les pattes testacées. — On le trouve en Italie.

52. B. A COU VERD ; *brac. viridicollis.*

*Curculio viridicollis.* Fab. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 19, tab. 15.

Il a le corselet verd-écailleux ; les élytres striées, noires ; les antennes et les tarses testacées. — On le trouve en Allemagne ; sur le chêne.

53. B. GRENAILLE ; *brac. seminulum.*

*Curculio seminulum.* Fab.

Il est noir, sans taches. Ses élytres sont ovoïdes, avec des stries ponctuées. — On le trouve en Hongrie.

54. B. SINUÉ ; *brac. sinuatus.*

*Curculio sinuatus.* Fab.

Il est cendré, avec une fascie brune ; sinueuse sur les élytres. Ses pattes et ses antennes sont testacées. — On le trouve dans l'Autriche.

55. B. RUFICORNE ; *brac. ruficornis.*

*Curculio ruficornis.* Lin. Fab. Bousd. Oliv.

Il est noir, avec les antennes rousses, et le corselet muni de chaque côté de deux tubercules. — On le trouve en Europe ; sur différentes plantes.

56. B. CHLOROPÈDE ; *curculio chloropus*.

Lin. Bonsdorf.

Il est allongé, tout noir, avec les antennes et les pattes roussâtres. — Au nord de l'Europe.

57. B. MULTIPONCTUÉ ; *brac. multipunctatus*.

*Curculio multipunctatus*. Fab.

Il est d'un noir obscur, avec des points d'un gris blanchâtre, nombreux sur les élytres. — On le trouve en Saxe.

58. B. TRISTE ; *brac. tristis*.

*Curculio tristis*. Fab.

Il est noir, avec des sillons cendrés sur les élytres. — On le trouve en Suède et en Angleterre.

59. B. EN DEUIL ; *brac. luctuosus*.

*Curculio raucus*. Fab. — *Curculio tristis*. Bonsd. Oliv. Payk.

Il est noir, avec des stries brunes et des taches cendrées sur les élytres. — On le trouve au nord de l'Europe.

60. B. PONCTUÉ ; *brac. punctatus*.

*Curculio punctatus*. Fab. Oliv. Payk. — *Le charanson à côtes tachetées*. Geoff.

Il est brun, avec des points élevés, soyeux, sur les élytres. — On le trouve en Suède et en France.

61. B. OBSCUR ; *brac. obscurus* :

*Curculio obscurus*. Fab. Oliv. Payk. — *Curculio murinus*. Bonnd.

Il est ovoïde, d'un brun ferrugineux, avec quelques lignes élevées, peu marquées sur les élytres. Sa trompe et son corselet sont caualiculés. — Il se trouve en Suède.

62. B. DE LA MERCURIALE ; *brac. mercurialis*.

*Curculio mercurialis*. Fab.

Il est brun, ovoïde, avec la suture des élytres élevée, et comprimée postérieurement. — On le trouve en Zélande ; sur la mercuriale.

63. B. A MACHOIRES ; *brac. maxillosus*.

*Curculio maxillosus*. Fab.

Il est ovoïde, noir. Ses mandibules sont saillantes et arquées. — On le trouve en Hongrie.

64. B. NOIR ; *brac. niger*.

*Curculio niger*. Fab. Oliv. Payk. — *Curculio clavipes*. Bonnd.

Il est ovoïde, noir, glabre et rugueux. Ses pattes sont longues et rouges ; ses tarses roussâtres. — On le trouve en Allemagne.

65. B. A SIX CÔTES ; *brac. sex-costatus*.

*Curculio 6 costatus*. Fab.

DES CHARANSONITES. 173

Il est noir, à corselet rugueux. Chaque élytre a trois lignes fortement élevées, et deux sillons de points enfoncés. — On le trouve en Autriche.

66. B. LISSE ; *brac. lævigatus*.

*Curculio lævigatus*. Fab.

Il est noir, brillant, avec la trompe émarginée. — On le trouve à Kiell ; sous les pierres.

67. B. ARRONDI ; *brac. rotundatus*.

*Curculio rotundatus*. Fab.

Il est noir, avec des points disposés en stries, sur ses élytres. Ses antennes et ses pattes sont rousses. — On le trouve en Allemagne.

68. B. VARIOLÉ ; *brac. variolosus*.

*Curculio variolosus*. Fab. Oliv. — *Curculio senex*. Ross. Faun. étr. I - 557.

Il est noir. Son corselet est caréné, couvert de points irréguliers, enfoncés. Ses élytres sont striées, réunies et pointues à l'extrémité. (Voyez le n°88.) — En Saxe.

69. B. COUPÉ ; *brac. excisus*.

*Curculio excisus*. Fab.

Il est verdâtre. Le corselet est d'un jaune verdâtre, plus sombre sur le dos. Les élytres

sont de la même couleur, légèrement striées; pointues à l'extrémité, avec une bande obscure au milieu, et à la suture. La trompe est émarginée à l'extrémité. — On le trouve en Moldavie.

70. B. A TROMPE APLATIE; *brac. depressi-rostris.*

*Curculio depressi-rostris.* Fab.

Il est brun, mélangé de cendré. Sa trompe est déprimée, plane, noire à l'extrémité. — On le trouve en Saxe.

71. B. TÉNÉBREUX; *brac. tenebricosus.*

*Curculio tenebricosus.* Lin. Oliv. — Fuesl. Archiv. p. 81, n° 67, tab. 24, fig. 27.

Il est très-noir, un peu luisant, avec le corselet arrondi et chagriné. Ses élytres sont réunies, et chargées de petits points enfoncés, disposés en stries. — On le trouve en France et en Allemagne.

72. B. FABRICATEUR; *brac. faber.*

*Curculio faber.* Lin. Oliv. — Fuesl. Archiv. ins. 5, p. 81, n° 68, tab. 24, fig. 28.

Il est noir, avec les antennes brunes. Ses élytres sont réunies, et chacune est chargée de huit stries pointillées. — On le trouve en Allemagne.

73. B. MAJEUR ; *brac. major.*

*Curculio major.* Lin. Oliv. — Fuesl. Arch. ins. 5, p. 81, n° 69, tab. 24, fig. 29.

Il est noir, couvert d'un duvet cendré. Son corselet est raboteux, ponctué, et ses élytres ont des stries pointillées. — On le trouve en Allemagne.

74. B. GLOBULEUX ; *brac. globatus.*

*Curculio globatus.* Lin. Oliv. Fuesl.

Il est brun, avec le corselet légèrement bronzé. Ses élytres sont globuleuses, marquées de lignes cendrées, et de taches bleuâtres, comme effacées. — On le trouve à Berlin.

75. B. SINGULIER ; *brac. singularis.*

*Curculio singularis.* Lin. Oliv.

Il est cendré. Ses élytres sont chargées de stries légères, formées de points excavés, renflés au centre. — On le trouve en Portugal.

76. B. GRISETTE ; *brac. humilis.*

*Le charanson grisette.* Geoff. — *Curculio humilis.* Fab.

Il est roux, un peu velu. Sa tête est noirâtre, et sa trompe plus courte que le corselet. Ses élytres ont chacune dix stries. — On le trouve aux environs de Paris.

77. B. TERETICOLLE; *brac. tereticollis*.

*Curculio tericollis*. Lin. Oliv. — Charanson gris à tête cylindrique. De Géer.

Il a la tête et le corselet cylindriques ; les élytres d'un gris cendré, avec des lignes de points concaves. Ses antennes et ses pattes sont rousses. — On le trouve en Suède.

78. B. LINÉELLE; *brac. lineellus*.

*Curculio lineellus*. Lin. Bonsd. Oliv.

Il est d'un cendré brun, avec trois stries plus pâles sur le corselet, et une ligne longitudinale blanchâtre, sur chaque élytre. — On le trouve au nord de l'Europe.

79. B. TRONÇONNÉ; *brac. trunculus*.

*Curculio trunculus*. Bonsd. Oliv.

Il est très-noir, avec l'abdomen subglobuleux ; la trompe très-courte ; les antennes et les pattes fauves. Ses élytres sont réunies, glabres, et marquées de huit stries ponctuées. — On le trouve au nord de l'Europe.

80. B. CLAVIPÈDE; *brac. clavipes*.

*Curculio clavipes*. Bonsd. Lin. Oliv.

Il est gibbeux, entièrement noir, à l'exception des pattes qui sont fauves et un peu longues. Ses élytres sont épaisses et renflées, glabres, luisantes, avec des stries pointillées ; — On le trouve en Suède.

81. B. OBTUS ; *brac. obtusus.*

*Curculio obtusus*. Bousd. Oliv. — *Curculio suevicus*. Lin.

Il est ovoïde , très-obtus postérieurement ; avec le corselet légèrement caréné. Ses élytres sont obscures , et chargées de stries pointillées. Les antennes et les pattes sont brunes. — Il se trouve en Suède.

82. B. ENTRE-COUPÉ ; *brac. intersectus.*

*Le charanson écailleux à bandes*. Geoff. — *Curculio intersectus*. Fourc. Oliv.

Il est brun , avec des lignes longitudinales cuivreuses sur les élytres et le corselet. — On le trouve aux environs de Paris ; sur les fleurs.

83. B. QUADRILLE ; *brac. quadrilis.*

*Charanson quadrille à courte trompe*. Geoff. — *Curculio quadrilis*. Fourc. Oliv.

Il est cendré , et ses élytres ont chacune deux points noirs , avec un point blanc intermédiaire. — On le trouve aux environs de Paris.

\*\* *Cuisses dentées.*

84. B. TACHE OBSCURE ; *brac. fusco-maculatus.*

*Curculio fusco-maculatus*. Fab. Oliv.

Il est très-noir. Ses élytres et son corselet

sont lisses, avec quelques taches obscures. Ses cuisses sont légèrement dentées. — On le trouve au nord de l'Allemagne.

85. B. DE LA LIVÊCHE; *brac. ligustici*.

*Curculio ligustici*. Lin. Fab. Bonsd. Payk. — Oliv. *charanson*, pl. VII, fig. 77. — *Le charanson à étuis réunis et chagrinés*. Geoff. — *Charanson du ligusticum*. De Gêr.

Il est d'un brun noir, couvert de petites écailles grises, luisantes. — On le trouve sur la livêche; dans presque toute l'Europe.

86. B. ZÈBRE; *brac. zebra*.

*Curculio zebra*. Fab. Payk.

Il est noir, avec des poils grisâtres. Ses élytres ont des taches et des points gris; elles sont aplaties au milieu et comprimées sur les côtés. — On le trouve en Saxe.

87. B. DEUX-TACHES; *brac. 2-notatus*.

*Curculio 2-notatus*. Fab.

Il est d'un brun obscur, avec un point cendré à la partie postérieure de chaque élytre. — On le trouve en Allemagne.

88. B. NÉBULEUX; *brac. nubilus*.

*Curculio nubilus*. Fab. Oliv. Payk.

Il est noir, recouvert d'écailles cendrées. Ses élytres sont renflées, chargées de stries obscures, ponctuées, et de plusieurs taches

longitudinales, glabres. — On le trouve à  
Hambourg.

89. B. AUTRICHIEN ; *brac. austriacus*.

*Curculio austriacus*. Fab.

Il a la tête noire, la trompe canaliculée, le corselet arrondi, raboteux et sans taches. Ses élytres sont sillonnées, avec des lignes élevées, dentelées. — Il se trouve en Autriche.

90. B. NÈGRE ; *brac. nigrita*.

*Curculio nigrita*. Fab. Oliv.

Il est d'un noir obscur, avec le corselet rugueux et les élytres chargées de stries crénelées. — On le trouve en Italie.

91. B. SILONNÉ ; *brac. sulcatus*.

*Curculio sulcatus*. Fab. Oliv. Payk. — *Charanson noir à points gris*. De Géer.

Il est noir, chagriné. Ses élytres sont striées longitudinalement, et semées de points ou de petites taches jaunâtres. — Il se trouve en Saxe et en France.

92. B. ÉPERONNÉ ; *brac. calcaratus*.

*Curculio calcaratus*. Fab.

Il a les cuisses fortement dentées. Ses antennes et ses pattes sont rousses. — Il se trouve dans l'Autriche.

93. B. GEMMIFÈRE ; *brac. gemmatus.*

*Curculio gemmatus.* Fab. — Oliv. *charanson*, pl. vi, fig. 74.

Il est noir. Ses élytres sont chagrinées, et chargées de quelques points écailleux, verdâtres. — On le trouve en Europe; sur différentes plantes.

94. B. PORTE-ECAILLES ; *brac. squamiger.*

*Curculio squamiger.* Fab.

Il est noir. Ses élytres sont striées, et irrégulièrement semées d'écailles verdâtres. Ses pattes sont rousses. — Il se trouve dans l'Autriche.

95. B. PICIPÈDE ; *brac. picipes.*

*Curculio picipes.* Fab. Oliv. Paykull. — *Curculio notatus.* Bousd. — *Le charanson bordé.* Geoff.

Il est brun, chargé d'écailles grisâtres. Ses élytres ont des stries longitudinales formées de points noirs élevés, entre lesquels sont rangés d'autres points plus petits, entourés d'un cercle peu marqué. Ses cuisses sont renflées, les antérieures légèrement dentées. — Il se trouve dans la Suède méridionale; à Kiell et aux environs de Paris.

96. B. MORIO ; *brac. morio.*

*Curculio morio.* Fab. Payk. — Oliv. *charanson*, pl. III, fig. 26. — *Charanson non ailé, noir.* De Géer.

Il est d'un noir brillant, avec les élytres

glabres, et la trompe carénée à la base. Ses cuisses sont renflées et rarement dentées. — Il se trouve dans presque toute l'Europe.

97. B. BISILLONNÉ; *brac. bisulcatus*.

*Curculio bisulcatus*. Fab. Oliv.

Il est noir; son corselet est chagriné. Ses élytres sont chargées de stries rugueuses, avec leur bord cendré; il a deux sillons sur la trompe. — Il se trouve en Italie.

98. B. A COLLIER; *brac. collaris*.

*Curculio collaris*. Fab.

Il a le corselet cendré, chagriné, avec les élytres noires. Sa trompe est carénée. — On le trouve à Kiell.

99. B. RUDE; *brac. asperatus*.

*Curculio asperatus*. Fab. Payk. — *Charanson satin gris*. Geoff.

Il est d'un cendré obscur, parsemé de taches brunes, avec les élytres velues. — On le trouve au nord de l'Europe.

100. B. IRIS; *brac. iris*.

*Curculio iris*. Fab.

Il est cendré, avec les élytres marquetées. — On le trouve à Kiell.

101. B. LÉPIDOPTÈRE; *brac. lepidopterus*.

*Curculio lepidopterus*. Fab. Payk.

Il est noir, avec le corselet sub-globuleux.

Ses élytres sont renflées, granulées, et recouvertes de petites écailles d'un verd argenté. — On le trouve en Autriche.

102. B. DU POIRIER ; *brac. pyri*.

*Curculio pyri*. Lin. Payk. — *Curculio æruginosus*. Bonsel. — *Charanson à écailles vertes et pattes fauves*. Geoff. — *Charanson bronzé du poirier*. De Géer. — Oliv. *charanson*, pl. III, fig. 30, a b.

Il est de couleur de bronze luisant, avec dix stries sur chaque élytre, formées par des points concaves ; ses pattes sont fauves. — On le trouve fréquemment en Europe ; sur le poirier.

103. B. DES AUNAIES ; *brac. alneti*.

*Curculio alneti*. Fab.

Il est noir, et recouvert d'un épais duvet bleuâtre ; ses antennes sont d'un brun ferrugineux, et ses pattes noires. — On le trouve sur l'aune ; en Allemagne.

104. DU SOIR ; *brac. vespertinus*.

*Curculio vespertinus*. Fab. — *Curculio cervinus*. Lin. Bonsel. Paykull. — *Charanson gris bronzé*. De Géer.

Il est noir, et recouvert de petites écailles, plus nombreuses inférieurement, qui le font paroître d'un gris bronzé luisant. Son écusson est blanc. Ses antennes sont minces et roussâtres. — Il se trouve en Allemagne.

105. B. DU POMMIER ; *brac. mali.*

*Curculio mali.* Fab. Oliv. Payk. — *Curculio padi.* Bousd.

Il est noir, et recouvert d'un duvet gris. Son écusson est blanc, et sa trompe canaliculée. Ses antennes sont renflées et testacées ainsi que les pattes. — Il se trouve à Léipsick.

106. B. PALE ; *brac. pallidus.*

*Curculio pallidus.* Fab.

Il est recouvert d'écailles pâles, avec les antennes et les pattes rousses. — Il se trouve en Allemagne.

107. B. DU BOULEAU ; *brac. betulæ.*

*Curculio betulæ.* Fab.

Il est entièrement couvert d'écailles vertes. Ses antennes sont roussâtres ; ses cuisses noires et fortement renflées. Il a les élytres striées et velues. — Il se trouve en Autriche.

108. B. ARGENTÉ ; *brac. argentatus.*

*Curculio argentatus.* Lin. Fab. Payk. — *Charanson à écailles vertes.* Geoff. — *Charanson verd doré de l'ortie.* De Géc. — Oliv. *charans.* pl. v, fig. 56, a b.

Tout son corps est d'un verd argenté ; brillant, avec les pattes vertes. — Il se trouve dans toute l'Europe ; sur l'ortie, le bouleau, le chêne.

109. B. OBLONG; *brac. oblongus.*

*Curculio oblongus.* Lin. Fab. Oliv. Payk. — *Le charanson à étuis fauves.* Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 19, tab. 15.

Il est noir, velu, avec les antennes, les élytres et les pattes fauves. — Il se trouve communément sur les plantes; dans le midi de l'Europe.

110. B. ÉPINEUX; *brac. muricatus.*

*Curculio muricatus.* Fab.

Il est gris, avec les antennes rousses. Ses élytres sont chargées de stries formées par des poils relevés. — Il se trouve en Allemagne.

111. B. PRASE; *brac. prasinus.*

*Curculio prasinus.* Oliv.

Il est entièrement revêtu d'écaillés vertes brillantes, avec les antennes noirâtres. — Il se trouve en Provence; principalement sur le chêne.

112. B. OVOÏDE; *brac. ovatus.*

*Curculio ovatus.* Lin. Fab. Oliv. Bousd. Payk. — *Charanson de l'églantier.* De Gée.

Il est noir, avec le corselet chagriné; ses pattes et ses antennes sont rousses. — On le trouve en Europe; sur les arbustes, et principalement sur les galles de l'églantier.

113. B. LIGNE BLANCHE; *brac. albo-lineatus*.*Curculio albo-lineatus*. Fab.

Il est cendré, avec une ligne longitudinale blanche, sur le corselet et les élytres. Sa trompe est noire en dessous. — En Saxe.

114. B. PIE; *brac. picus*.*Curculio picus*. Fab.

Il est noir, avec les élytres tachetées de blanc. — En Allemagne; sur le bouleau.

115. B. ROUILLÉ; *brac. æruginosus*.*Curculio æruginosus*. Bousd. Oliv.

Il est entièrement verd, avec des stries pointillées sur les élytres. Ses antennes sont longues, d'un brun ferrugineux. Il a les cuisses renflées, ferrugineuses, et les pattes vertes. — Il se trouve au nord de l'Europe.

116. B. ERYTHROPE; *brac. erythropus*.*Curculio erythropus*. Bousd. Lin. Oliv.

Il est ovoïde, noir, avec les pattes et les antennes fauves. Ses élytres ont des stries pointillées, et de petits poils cendrés caduques. Ses cuisses sont un peu renflées, quelquefois sans dents. — Au nord de l'Europe.

117. B. MARQUETÉ; *brac. tessellatus*.*Curculio tessellatus*. Bousd. Oliv.

Il est ovoïde, noir, ou d'un brun-obscur,

avec des stries pointillées sur chaque élytre; entre lesquelles alternent des taches noires et blanchâtres. — Il se trouve au nord de l'Europe.

118. B. DE MEYERLE; *brac. meyerlæi*.

*Curculio meyerlæi*. Fab.

Il est brun; ses élytres ont une dent à l'extrémité; elles sont raboteuses, ainsi que le corselet, avec trois lignes longitudinales; lisses, cendrées. Ses pattes sont noires. — Il se trouve dans l'Autriche.

#### CENT-QUATRE-VINGT-TREIZ<sup>ME</sup> G.

RHYNCHÈNE; *rhynchænus*. L'auteur de l'Entomologie helvétique a fondé ce genre et n'y a compris que les charançons sauteurs. Fabricius leur a associé, sous la même dénomination de rhynchène, tous les charançons à longue trompe. Nous avons cru devoir nous écarter de l'opinion de ce dernier naturaliste, et notre genre rhynchène n'aura pas plus d'étendue que dans l'Entomologie helvétique. Mais il faut cependant convenir que les antennes des rhynchènes n'ont pas une forme essentiellement différente de celle des charançons à longue trompe; le caractère du genre doit tomber sur le renflement des cuisses postérieures, et c'est le seul.

Swammerdam observa le premier les métamorphoses d'une espèce de rhynchène, probablement celle des saussaies ( Voyez la Collection académique, tom. V, pag. 510 ).

De Géer ( Mém. ins. t. V, p. 261 ) a formé des insectes de ce genre , sa septième famille des charançons , et nous a donné des détails fort intéressans sur les larves d'une autre espèce , le *rhynchænus ulmi*. « Les larves de ces insectes , dit - il , vivent dans les feuilles de l'orme, qu'elles minent en grand, ou en grandes aires , se nourrissant de la substance intérieure de la feuille, qu'elles rongent en ménageant adroitement les deux membranes. Les endroits où elles se trouvent placées représentent comme des taches circulaires, renflées dans le milieu des deux côtés de la feuille , en forme de petites veines; ces plaques sont composées des deux membranes de la feuille qui sont desséchées, la substance qui se trouvoit entre deux, ayant été consumée par la larve; c'est pourquoi leur couleur est brune ou feuille morte , comme une feuille sèche. L'élévation de l'endroit miné n'est pas seulement produite par la larve qui s'y trouve placée, et qui, par sa grosseur, excède déjà l'épaisseur de la feuille,

mais elle est encore augmentée par une coque que la larve file en dedans de la feuille, dans l'endroit miné, et tout cela avant que les membranes de la feuille se soient entièrement desséchées, et tandis qu'elles sont encore susceptibles de quelque extension. Ces espèces de veines sont ordinairement placées près des bords de la feuille, parce que les nervures y sont plus tendres, et par conséquent plus faciles à être rongées par la larve. C'est à Utrecht, aux mois de mai et de juin de l'année 1736, que je découvris ces larves et leurs nids, mais je ne les ai pas encore rencontrées en Suède.

» Elles sont très-petites, de couleur blanche jaunâtre, avec plusieurs points obscurs; mais la tête et le premier anneau du corps sont d'un brun obscur. Le corps est divisé en douze anneaux, dont les séparations ou incisions sont profondes et bien marquées. Les côtés sont un peu ridés, et le derrière est conique. On voit tout le long du dos, à travers la peau, le grand canal des alimens qui paroît noir quand l'insecte a mangé. La tête est écailleuse et assez semblable à celle des chenilles; mais elles n'ont point de pattes.

» Parvenues au dernier degré d'accrois-

sement, elles filent une petite coque très-mince, dans la feuille même, et prennent ensuite la forme de nymphes, qui sont d'un beau jaune à yeux d'un brun clair, et sur lesquelles on distingue toutes les parties de l'insecte parfait arrangées avec beaucoup d'ordre. Vers la fin de juin, ces insectes quittent la peau de nymphe, et percent la feuille pour en sortir. Ils continuent encore de manger les feuilles de l'orme, et j'ai observé qu'ils survivent l'hiver, les ayant souvent trouvés dans cette saison sous la vieille écorce à demi-détachée des arbres, où ils séjournent pour se mettre à l'abri du froid; et c'est au printemps suivant qu'ils se multiplient de nouveau. »

## E S P E C E S.

1. RHYNCHÈNE DE L'AUNE; *rhynchænus alni*.

*Curculio alni*. Lin. Payk. — *Rhynchænus alni*. Fab. — *Le charanson sauteur à taches noires*. Geoff. — *Charanson sauteur de l'aune*. De Gêr.

Il est noir. Ses élytres sont testacées, avec deux taches brunes ou noires sur chacune d'elles. — Il se trouve sur l'orme; en France et en Allemagne.

2. R. VELU; *rhync. pilosus*.

*Rhynchænus pilosus*. Fab. — *Curculio pilosus*. Payk.

Il est d'un noir sombre, chargé d'un duvet grisâtre : son écusson est blanc. Il a les antennes et les tarsi testacés. — Il se trouve en Angleterre et en Suède.

3. R. DES JARDINS; *rhync. hortorum*.

*Rhynchænus hortorum*. Fab. — *Curculio mutilatus*. Laichart.

Il est noir, avec les pattes testacées et une bande et demie de la même couleur, sur les élytres. — Il se trouve en Allemagne.

4. R. ÉPERON; *rhync. calcar*.

*Rhynchænus calcar*. Fab.

Il est noir, avec les antennes et les tarsi testacés. — Il se trouve à Kiell.

5. R. DES SAUSSAIES; *rhync. saliceti*.

*Rhynchænus saliceti*. Fab. — *Curculio saliceti*. Paykull.

Il est noir, avec les antennes et les pattes jaunâtres, et les tarsi bruns. — Il se trouve en Suède; sur le saule.

6. R. DU BECCABUNGA; *rhync. beccabungæ*.

*Rhynchænus beccabungæ*. Fab. — *Curculio beccabungæ*. Lin. Payk.

Il est noir, légèrement velu, avec les

pattes rousses, et une tache discoïde, oblongue, de la même couleur, qui s'étend depuis l'extrémité jusqu'au milieu des élytres. — On le trouve en Suède; sur le beccabunga.

7. R. DU SAULE; *rhync. salicis*.

*Rhynchænus salicis*. Fab. — *Curculio salicis*. Lin. Payk. — *Charanson sauteur du saule*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. 18, tab. 15.

Il est sub-globuleux, noir, avec deux fascies transverses, blanches, et une tache rousse sur chaque élytre. — Il se trouve en Europe; sur les fleurs du saule.

8. DE L'OSIER; *rhync. viminalis*.

*Curculio quercûs*. Lin. — *Rhynchænus viminalis*. Fab. — *Charanson sauteur de l'orme*. De Géer. — *Le charanson sauteur brun*. Geoff.

Il est ovoïde, d'un jaune testacé, avec les yeux noirs. — On le trouve dans toute l'Europe; sur le saule.

9. R. DE L'ILEX; *rhync. ilicis*.

*Rhynchænus ilicis*. Fab. — *Curculio ilicis*. Payk.

Il est noirâtre, avec les élytres striées et variées de cendré. Leur suture est blanche à la base. — Il se trouve fréquemment sur le chêne; en Uplande.

10. R. DU CHÈVREFEUILLE ; *rhync. loniceræ.*

*Rhynchænus loniceræ.* Fab.—*Rhynchænus xylostei.*  
Ent. helv. 1, 70, 1, pl. iv, fig. 1, 2.

Il est testacé, avec l'écusson blanc, et une fascie noire sur les cuisses et sur les élytres. — Il se trouve en Italie; sur le chèvrefeuille.

11. R. SCUTELLAIRE ; *rhync. scutellaris.*

*Rhynchænus scutellaris.* Fab.

Il est testacé, avec l'écusson entièrement d'un blanc de neige. — Il se trouve en Allemagne.

12. R. JOTA ; *hync. iota.*

*Rhynchænus iota.* Fab. — *Curculio iota.* Payk. —  
Panz. Faun. ins. germ. 18, tab. 16.

Il est noir, avec l'écusson blanc et les élytres striées, blanches à la base de la suture. — Il se trouve sur les arbres; en Uplande.

13. R. DU HÊTRE ; *rhync. fagi.*

*Curculio fagi.* Lin. Payk. — *Rhynchænus fagi.*  
Fab.

Il est d'un noir foncé, avec les cuisses blanches. — Il se trouve sur le hêtre.

14. R. DU FRAISIER ; *rhync. fragariæ.*

*Rhynchænus fragariæ.* Fab.

Il a les tarse et les antennes testacés, avec des fascies de même couleur sur les élytres.

DES CHARANSONITES. 193

élytres. — On le trouve en Allemagne; sur le fraisier.

15. R. DU PEUPLIER; *rhync. populi*.

*Rhynchænus populi*. Fab. — *Id.* Ent. helv. 1, 72, 2, pl. iv, f. 3, 4. — Panz. Faun. germ. 18. tab. 17.

Il est d'un noir sombre, avec l'écusson blanc, les antennes et les pattes testacées, et une tache noire sur les cuisses postérieures. — Il se trouve dans la Zélande; sur le peuplier.

16. R. DES BLEDS; *rhync. segetis*.

*Curculio segetis*. Lin. — *Charanson sauteur des bleds*. De Gêr.

Il est ovale, noir, nuancé de gris, avec les antennes et les pieds d'un brun clair. — Il se trouve dans les moissons.

## FAMILLE TRENTIEME.

SCOLITAIRES ; *scolitarii*.

PARMI les insectes dont je forme la coupe que je nomme *platyprosopes*, les scolitaires se font reconnoître, 1<sup>o</sup> à leurs antennes qui ne sont que de six à sept articles au plus, et dont le dernier est très-grand, en massue solide, ou en éventail; 2<sup>o</sup> à la forme conique de leurs palpes maxillaires.

De tous les insectes observés jusqu'à ce jour, les scolites paroissent, malgré leur petite taille, être du nombre de ceux dont les ravages sont les plus considérables. Il est peut-être peu d'arbres qui ne soient attaqués par une espèce particulière de ces insectes, et outre l'espèce propre, on en rencontre encore souvent, sur le même arbre, plusieurs autres. Nous nous contenterons ici de faire connoître les dégâts causés par les scolites typographe, chalcographe et ligni-perde, espèces qui ont été plus soigneusement observées dans ce genre.

« Qui croiroit, à le voir, dit Wilhelm; dans ses Récréations tirées de l'Histoire

naturelle (trad. franç. ); qui croiroit que le bostriche commun , *scolytus typographus* , que les allemands appellent encore *chancre du pin* , *ver du bois* , sait se rendre plus redoutable que les animaux de proie les plus altérés de sang ? Qui croiroit qu'il est capable de détruire de fond en comble les plus beaux bois de pins et de sapins rouges ? Il ne s'attaque aux autres arbres conifères , qu'à la dernière extrémité , jamais aux arbres à feuilles rondes. Depuis long-tems le bostriche étoit très-mal famé en Allemagne , sous la dénomination de *ver du sapin* ou de *ver noir*. La force et la solidité de la conformation du bostriche le fait résister à des degrés de froid d'une rigidité qui enlève des millions d'autres insectes. C'est au mois de mai que les bostriches , qui ont pris pendant l'hyver , dans l'intérieur des écorces , leur accroissement complet , se frayent , en rongant , un passage au travers de l'écorce extérieure desséchée ; on les voit alors , sur le soir , quelquefois seuls , mais dans les années qui leur ont été particulièrement favorables , former des essaims qui semblent autant de nuages , et fondre sur les troncs des arbres. Lorsque le tems est froid , ils se tiennent dans les fonds ; mais lorsqu'il

devient chaud, l'essaim s'élève à une hauteur supérieure à celle des sapins les plus hauts, et va s'abattre, lorsque le vent favorise leur vol, jusqu'à quelques milles de leur lieu natal. C'est à l'époque de ces émigrations en troupes que s'opère l'accouplement ; et alors chaque couple de bostriches, et cela en très-grand nombre, va se chercher dans les parties attaquées de pourriture ou cariées des arbres fraîchement abattus ou renversés, et au défaut de ceux-là, à des arbres entièrement sains et sur pied, entre les écailles des écorces, une place où ils puissent se ronger un logement. Lorsque l'arbre est en pleine sève, sa liqueur qui jaillit à la rencontre de cet insecte à étuis, le suffoque ; et c'est par cette raison qu'il a soin de choisir les arbres où la sève est figée. On peut l'entendre ronger, et la poudre de bois qu'il fait tomber le décèle. Une rainure en ligne droite est la première chose qu'on aperçoit, au bout de quelques jours, en dedans de l'écorce. Aux deux côtés de cette rainure, ils creusent (1)

---

(1) Comme l'accouplement de ces insectes a lieu sur le tronc de l'arbre, il est probable que la femelle seule travaille à loger sa postérité, et comme il y a peu

des canaux latéraux ; mais un peu en dehors , en sorte que ces derniers n'entrent pas tout à fait dans le canal principal. C'est dans ces canaux latéraux que la femelle pond ces 60 à 80 œufs , chaque œuf séparément dans une petite cavité arrondie , et le recouvre avec de la poudre de bois. Ensuite les vieux (1) , à moins que la mort ne les surprenne dans le cours de leur travail , se percent une issue pour revenir au jour , et laissent le soin du reste aux larves qui commencent leur travail dévastateur ; c'est-à-dire , qu'au bout de quinze jours il sort des œufs qui sont de la grosseur d'une graine de pavot , des larves en forme de vers , qui , grossis à la loupe , laissent apercevoir , dans le dessin , des anneaux fort renflés , des pattes terminées en pointe , et une couleur jaunâtre ; et c'est alors que ces larves , chacune partant de sa niche , travaillent à construire des galeries , qui vont

---

d'exemples de ce soin , de la part du mâle parmi les insectes , ce fait demanderoit à être étayé de nouvelles observations.

(1) D'après ce que j'ai dit dans la note précédente , ceci ne doit encore s'entendre que des femelles.

en serpentant , et dont un air de ressemblance avec des lettres de l'alphabet , véritablement assez difficiles à déchiffrer , a fait acquérir à l'insecte le nom de *typographe*. Jamais ces galeries ne se croisent ; mais elles acquièrent plus de largeur , à mesure que la larve prend de l'accroissement. La manière dont ces pionniers travaillent sous l'écorce vaut bien la peine d'être considérée , et il n'échappera pas aux observateurs combien est remarquable , dans une aussi nombreuse famille d'insectes à étuis , cet amour de la paix , par-tout si rare , qui ne permet à aucun de ses membres d'empiéter sur le terrain de l'autre , et les retient à travailler chacun pour soi. La féconde mère reste jusqu'à sa sortie dans la galerie principale ; les larves occupent l'extrémité des galeries latérales serpentantes. Le tout compose constamment une famille ; mais il arrive quelquefois aussi que deux familles de ces insectes s'approchent de si près qu'elles se détruisent l'une l'autre. Au bout de quelques semaines , la larve se change en nymphe. Dans cet état , elle devient extrêmement sensible et délicate : une saison défavorable en détruit alors des millions. C'est aussi de

la saison que dépend le plus ou moins de tems que la nymphe met à passer de son état à celui d'insecte parfait. Si l'époque du développement tombe dans la saison la plus chaude de l'année, la larve aura surmonté tous ses périodes dans l'espace de huit semaines ; mais si la ponte des œufs ne s'est effectuée qu'en automne, cela peut durer autant de mois. Devenu insecte parfait, le bostriche dévore tout ce qui est encore resté entre le bois et la partie dure de l'écorce extérieure, et ne laisse que ce qui n'est pas trop desséché : finalement il se perce une issue au jour. Lorsqu'on examine un morceau d'écorce ainsi rongé, on n'aperçoit déjà plus les galeries serpentantes, mais des cavités. S'il existe une très-grande quantité de trous à l'extérieur de l'arbre, c'est une preuve que les larves, déjà métamorphosées, dont il en habite souvent 80 mille dans un seul arbre, l'ont déjà abandonné ; mais lorsqu'on ne voit pas, toute proportion gardée, beaucoup de trous, c'est que les brigands ne font que d'y entrer pour commencer à exercer leurs ravages. On ne sauroit imaginer, sans le plus grand étonnement, à quel point cet être a la vie dure. Qu'on abatte le bois dans

l'écorce duquel il habite ; qu'on le fasse flotter sur l'eau , qu'on le laisse dans l'eau , sur la glace , dans la neige , on y trouvera toujours notre insecte sain et dispos.

» Les arbres, dans la tendre écorce intérieure desquels ces larves font leurs fouilles funestes , voient d'abord leurs feuilles en aiguilles se jaunir, et meurent , à commencer par le haut de la cime. Il est peu de grandes forêts de l'Allemagne qui n'aient éprouvé cette épidémie , que l'on y appelle *wurm-troekniss* ( ce qui signifie , dans notre langue , sécheresse occasionnée par la piquure des vers ) ; et l'on trouve , dans les anciennes liturgies, notre bostriche formellement mentionné sous sa dénomination vulgaire , ni plus ni moins que le turc. Il existe déjà , sur des registres de l'année 1665 , des rapports circonstanciés du mal affreux qu'il causoit ; et alors déjà l'on s'avisa du seul remède entièrement sûr à lui opposer : c'étoit d'abattre , dans le principe , tout arbre qui se trouvoit attaqué , d'en enlever l'écorce et de peler l'arbre radicalement. Au commencement de ce siècle , ce fléau se manifesta , pendant plusieurs années consécutives , dans les forêts du Hartz. . . . Il reparut en 1757 ,

redoubla de fureur en 1769, et alla toujours croissant jusqu'en 1777. Il parut que cette plaie vouloit cesser en 1778 et 1779 ; mais, dans les années suivantes, après un été très-chaud et très-sec, elle ne s'accrut que davantage, et même de la manière la plus effrayante. Il se trouva dans le Clausthal seul, plus de trois cents mille, et dans la contrée, en général, plus d'un million de troncs d'arbres absolument séchés sur pied. Les habitans du Hartz se virent par là menacés d'une ruine entière, et l'exploitation de leurs mines d'une suspension totale. . . . Le mal étoit parvenu à son comble en 1783. On pouvoit évaluer, au Hartz seul, le nombre des arbres atteints de la maladie à un million et demi. Ce qu'on avoit à se promettre pour l'avenir se présentoit sous un aspect toujours plus effrayant. Ces masses de sapins, naguères si superbes, et d'un verd si foncé, n'offroient plus à la vue qu'un jaune sale et portant l'empreinte de la mort. A mesure que le mal s'accroissoit, s'augmentoît aussi l'impossibilité d'y remédier. On vit en outre, à cette époque, nos bostriches se rendre par essaims, pareils à des essaims d'abeilles, en Souabe et en Franconie. Enfin, depuis l'année 1784 jusqu'à 1789,

grace aux saisons froides et humides qui survinrent, ce terrible fléau diminua sensiblement. Avec l'année 1790, l'ancien ennemi reparut de nouveau avec plus de force encore; et l'on étoit, en 1796, en suspens sur le sort qu'éprouveroit le petit nombre de lieux riches en sapins, qui étoient restés intacts. Il paroît actuellement bien décidé que, malgré que le bostriche préfère aux arbres qui sont en pleine sève, ceux qui ne le sont pas, il n'en attaque pas moins aussi, au défaut d'autres, les arbres les plus sains. On peut avancer hardiment que la confiance tranquillisante avec laquelle on s'est trop long-tems persuadé que cet insecte ne cherchoit que les arbres qui se trouvoient déjà malades sans cela, et qu'il cesseroit de lui-même ses ravages, a coûté plusieurs centaines de milliers d'arbres. Un petit nombre de bostriches ne sauroient sans doute faire tomber un arbre sain dans le dessèchement; et dans les années où ce pernicieux insecte est peu abondant, on peut le livrer à l'indifférence sur ce qui le concerne. Mais il est toujours prudent, nécessaire même, d'enlever bientôt le bois nouvellement abattu par la hache, ou renversé par le vent. Il peut cependant quelquefois servir à rassem-

bler ceux qui sont errans, et qui tombent premièrement sur ces bois-là, où on les tient alors comme dans un piège. Il seroit encore très-important de ne jamais permettre aux charpentiers d'établir leurs ateliers dans la forêt, et défendre très-sévèrement de tirer sur les pics, que la nature créa pour s'opposer aux progrès de cette plaie. Le point capital, c'est d'abattre très-promptement les arbres qui sont une fois attaqués, et d'enterrer bien profondément les écorces qu'on aura soin d'en enlever; et l'on fera mieux encore de livrer ces écorces aux flammes. Il est certain que tout bois laissé long-tems sur pied, après son dessèchement, n'est plus propre ni à bâtir, ni à brûler, ni même à faire du charbon.

» Il est un autre bostriche plus fécond, mais point aussi redoutable que le précédent; c'est le calcographe ou graveur (*scolytus chalcographus*)... De même que le précédent, la larve creuse, en rongant, ses galeries dans les couches de l'écorce verte pénétrées de sucs: la seule galerie principale des parens décrit une courbe; ils poussent leur travail au point de pénétrer un peu dans le bois même, ce qui n'a jamais lieu chez les précédens. Nous n'avons pas trouvé, chez

ce petit insecte, de plus grands talens pour l'art que sa dénomination annonce, que chez le précédent pour la typographie... Le *ligniperda*, ou perce-bois, s'y prend encore d'un autre manière dans son travail. Tandis que les précédens déposent leurs œufs sur les côtés de la galerie capitale, la femelle de celui-ci dépose les siens en un monceau; de manière que les larves commencent leur travail en partant d'un centre commun... »

Cet extrait intéressant mériterait d'être connu, à raison de son extrême importance, de tous les grands propriétaires, et sur-tout par les inspecteurs généraux de nos forêts; elles ont aussi leurs insectes destructeurs; et ils verroient combien de causes qui, dans le principe, ne fixent aucunement l'attention, peuvent, par négligence, devenir funestes à l'état.

#### CENT-QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME G.

PAUSSUS; *paussus*. On ne peut rien voir de plus insolite que la forme des antennes de ces insectes. Elles sont composées de deux articles, dont le second très-grand, plus ou moins en bouton comprimé, quelquefois dentelé ou crochu. Ce genre est le seul de tous les coléoptères où les antennes aient

un si petit nombre d'articles. Le corselet a encore ici une figure particulière ; on le croiroit bilobé ou de deux segmens, sa partie antérieure étant plus élevée et dilatée transversalement. Le corps des paussus est déprimé ; l'abdomen est fort grand, comparativement à la tête et au corselet, en carré long ; son extrémité postérieure est tronquée. Les pattes sont courtes et fortement comprimées ; les tarsees sont fort courts ; je ne leur ai distinctement compté que quatre articles, dont les trois premiers très-courts ; cependant le point d'articulation, en se prolongeant un peu extérieurement, paroît former un article de plus.

Des naturalistes célèbres se sont déjà occupés spécialement de ces insectes extraordinaires ; Linnæus, Thunberg, Afzélius : le dernier sur-tout en a fait le sujet d'un mémoire détaillé, et inséré dans le quatrième volume des Actes de la Société linnéenne de Londres. Mais quoiqu'il ait étudié ces animaux d'une manière particulière ; qu'il nous ait même parlé de la forme de leurs organes masticatoires, il n'a pas encore satisfait notre attente au sujet des caractères du genre, comme l'observe avec raison Fabricius. Un des naturalistes de l'Angleterre ;

le plus estimable par ses connoissances , par ses communications amicales , Alexandre Macleay , m'ayant envoyé trois espèces de paussus , j'en ai sacrifié un individu pour l'examen des parties de la bouche. Profitant de quelques rapports naturels qu'ont ces insectes avec les scolites , les bostriches , les cis , j'avois soupçonné qu'on devoit réunir les uns et les autres dans une même famille. De nouvelles considérations ont confirmé ce sentiment , et malgré que les organes de la manducation des paussus diffèrent de ceux des scolites , on voit cependant qu'il y a entre eux une grande affinité. Exposons le résultat de nos observations à cet égard.

Les mandibules des paussus sont petites , écailleuses , arquées , pointues , menues , avec une petite saillie comprimée , et paroissant comme membraneuse ou plus foiblement colorée que le reste de ces mandibules ; les muscles qui les font mouvoir sont vigoureux.

Les mâchoires sont courtes , cornées , cylindracées ; elles présentent au côté interne une petite pièce écailleuse , comprimée , en forme de dent , dont l'extrémité a elle-même deux dentelures ; celle du sommet est plus forte ; au bout de chaque mâchoire est

inséré un palpe d'une forme à peu près conique et comprimée, ayant à sa base deux articles très-courts et peu distincts, un troisième très-grand, cylindrique, large, comprimé, plus saillant au côté interne, et surmonté de deux autres petits articles, dont le dernier allant en pointe. Ces deux palpes se rapprochent à leur extrémité supérieure et forment une sorte d'arcade à la lèvre inférieure. Cette dernière pièce est petite, cornée, presque carrée, un peu voûtée, tridentée au bord supérieur, dont le milieu est un peu plus élevé; les dents latérales sont formées par les saillies des angles latéraux; le milieu de la face antérieure de cette lèvre est en carène et se prolonge en pointe au sommet, d'où résulte la dent intermédiaire; de chaque côté de cette carène est inséré, vers le bas de la lèvre, un palpe court, de trois articles, dont les deux premiers très-petits, et le dernier, grand, ovale, finissant en pointe, dépassant un peu le sommet de la lèvre. Ces deux palpes sont appliqués sur le devant de cette pièce.

Les paussus doivent vivre dans le bois. On n'en connoît encore que peu d'espèces.

Ils paroissent propres à l'Afrique et aux Indes orientales.

### ESPÈCES.

1. PAUSSUS MICROCÉPHALE ; *paussus microcephalus*.

*Paussus microcephalus*. Lin. Diss. big. ins. tab. 1, fig. 6, 10. — *Paussus microcephalus*. Thunb. Act. succ. 1781, 170, 1. — *Paussus microcephalus*. Afzel. Act. soc. linn. 4, 18, tab. 22. — *Paussus microcephalus*. Fab.

Il est brun, avec la massue des antennes très-grande et irrégulièrement dentée. — Il se trouve en Afrique.

2. P. LINÉÉ ; *paussus lineatus*.

*Paussus lineatus*. Th. Act. soc. succ. 1781, 170, 3, tab. 1, fig. 4, 6. — *Paussus lineatus*. Fab.

Il est brun, avec une ligne noire sur chaque élytre. La massue de ses antennes est allongée et entière. — Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

3. P. RUFICOLLE ; *paussus ruficollis*.

*Paussus ruficollis*. Fab.

Il est noir, avec le corselet ferrugineux ; et une raie de même couleur sur les élytres. La massue des antennes est allongée et entière. — On ignore le lieu d'où il vient.

4. P. FLAVICORNE ; *paussus flavicornis*.

Il est noir ; le premier article de ses antennes est allongé , courbé , et le second , grand , arrondi et comprimé : l'un et l'autre sont blonds ; les suivans sont courts , filiformes et noirs. Les élytres sont bleues et brillantes. — Il se trouve à Java.

*Nota.* Cet insecte que nous n'avons pas été à même d'examiner doit sans doute former un autre genre ; c'est aussi le sentiment de Fabricius.

CENT-QUATRE-VINGT-QUINZ<sup>ME</sup> G.

SCOLITE ; *scolytus*. Ne confondons pas ce genre avec celui qui porte ce nom dans Fabricius. Le nôtre est celui même de son instituteur , le célèbre historien des insectes des environs de Paris. Le genre de l'entomologiste de Kiell n'a qu'une dénomination usurpée ; il nous offre des insectes bien différens par les formes et les mœurs. Les scolites de Geoffroy sont rongeurs de bois ; ceux de Fabricius sont des carnivores. (Voyez *omophon* , tom. VIII de cette Histoire ).

Linnæus a placé nos scolites avec les dermestes. De Géer n'ayant pas vu l'espèce qui avoit servi de type à Geoffroy pour l'établissement du genre , et n'en ayant pas assez

pesé les caractères , l'a reproduit sous le nom d'*ips*. Fabricius en a fait des bostriches , quoique ces insectes soient très-distincts de ceux que nous devons appeler tels avec Geoffroy , par leurs antennes en massue solide , non perfoliée , et le pénultième article de leurs tarsi qui est bilobé.

Les scolites ont une forme cylindrique ; leur tête est globuleuse ; leur corps est souvent coupé obliquement à son extrémité postérieure ; les élytres ont souvent en cette partie de la troncature de petites dents et des aspérités. Les jambes sont larges , comprimées et souvent dentées ; les antennes sont composées de plus de deux pièces , ce qui distingue les scolites des paussus ; la dernière est en massue solide , et dès-lors ces insectes sont différens des phloiotribes qui ont cette massue divisée en éventail.

Les platypes ressemblent beaucoup aux scolites ; mais leurs tarsi sont à articles simples.

La massue des antennes est presque globuleuse et annelée transversalement dans les uns , ovale , comprimée et sans division , coupant sa largeur dans les autres. C'est sur cette différence de formes que j'ai fondé les genres tomique et scolite. Le pre-

mier des deux répond à celui d'*hylesinus* de Fabricius. Mais cette distinction pouvant souffrir des difficultés, et n'ayant pas suffisamment examiné les espèces qui peuvent entrer dans ces deux genres, je les réunirai momentanément, et n'en ferai qu'un seul, à l'exemple d'Olivier.

Les scolites font beaucoup de tort aux arbres. Nous avons parlé des mœurs de ces insectes dans les généralités de la famille.

## E S P È C E S.

1. SCOLITE DESTRUCTEUR; *scolytus destructor*.

*Scolytus destructor*. Oliv. pl. 1, fig. 4, a b c. — *Le scolite*. Geoff. tom. I, p. 510, pl. v, fig. 5. — *Hylesinus scolytus*. Fab. — *Bostrichus scolytus*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 15, tab. 6.

Il est glabre, noirâtre, avec les élytres brunes, tronquées et striées. Son abdomen est rétus, et sa tête chargée de poils gris-cendrés. — Il est commun en Europe; sur les bois cariés.

2. S. PYGMÉE; *scolytus pygmæus*.

*Scolytus pygmæus*. Oliv. pl. 1, fig. 5, a b. — *Hylesinus pygmæus*. Fab.

Il est d'un noir foncé, luisant, avec les

élytres brunes, entières, et l'abdomen rétus.  
— Il se trouve en Saxe et en France.

3. S. TYPOGRAPHE; *scolytus typographus*:

*Dermestes typographus*. Lin. — *Ips typographe*.  
De Géer. — *Bostrichus typographus*. Fab. — *Scolytus typographus*. Oliv. pl. 1, fig. 7, a b. *Bostrichus typographus*. Panz. Faun. ins. ger. fasc. 15, tab. 3.

Il est entièrement testacé, velu; ses élytres sont striées, tronquées et dentées à l'extrémité.—Il se trouve sous l'écorce des arbres; en Europe, principalement dans les bois de pins, où il cause de grands dégâts.

4. S. CHALCOGRAPHE; *scolytus chalcographus*.

*Dermestes micographus*. Lin. — *Ips micographe*.  
De Géer. — *Bostrichus chalcographus*. Fab. Payk. — *Scolytus chalcographus*. Oliv. pl. 1, fig. 8, a b c. — Panz. Fau. ins. germ. fasc. 39, tab. 20.

Il est noir, à élytres presque lisses, rousses, légèrement tronquées, et avec trois denticules à l'extrémité.—Il se trouve en Europe; sous l'écorce des arbres.

5. S. LIGNI-PERDE; *scolytus ligni-perda*.

*Hylesinus ligniperda*. Fab. — *Scolytus ligniperda*.  
Oliv. pl. 1, fig. 9, a b. — *Bostrichus ligniperda*.  
Paykull.

Il est d'un brun noirâtre, velu, avec les élytres chargées de stries ponctuées et de

quelques rides. Ses quatre jambes postérieures sont dentelées. — On le trouve sous l'écorce des arbres cariés; en France et en Allemagne.

6. S. PINIPERDE; *scolytus piniperda*.

*Dermestes piniperda*. Lin. — *Ips destructeur du pin*. De Géer. — *Hylesinus piniperda*. Fab. — *Scolytus piniperda*. Oliv. pl. 1, fig. 10, a b. — *Bostrichus piniperda*. Payk.

Il est noir, légèrement velu, avec des stries crénelées sur les élytres. Ses tarses sont roux. — Il se trouve au nord de l'Europe; principalement dans l'intérieur des jeunes pousses du pin, qu'il ronge, dessèche, et fait périr.

7. S. MICROGRAPHE; *scolytus micrographus*.

*Dermestes micrographus*. Lin. — *Bostrichus micrographus*. Fab. Payk. — *Scolytus micrographus*. Oliv. pl. 11, fig. 12, a b. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 66, tab. 13.

Il est cylindrique, ferrugineux inférieurement, testacé supérieurement. Son corselet est raboteux antérieurement, lisse postérieurement; ses élytres sont entières pointillées, presque lisses, et velues à l'extrémité. — Il se trouve dans presque toute l'Europe; sur le bois carié.

8. S. BIDENTÉ; *scolytus bidens*.

*Bostrichus bidens*. Fab. Payk. — *Scolytus bidens*. Oliv. pl. II, fig. 13, a b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 59, tab. 21.

Il est d'un brun foncé, avec les élytres tronquées, et armées d'une dent près de la suture. — On le trouve à Kiell, et aux environs de Paris.

9. S. RÉTUS; *scolytus retusus*.

*Scolytus retusus*. Oliv. pl. II, fig. 14, a b.

Il est brun, légèrement velu; ses élytres sont lisses et un peu tronquées. — On le trouve sous l'écorce des arbres; aux environs de Paris.

10. S. SIX-DENTÉ; *scolytus sexdentatus*.

*Scolytus sexdentatus*. Oliv. pl. II, fig. 15, a b.

Il est cylindrique, testacé, et couvert d'un léger duvet. Ses élytres sont légèrement tronquées, avec six dents peu apparentes à l'extrémité. — On le trouve sous l'écorce des arbres; aux environs de Paris. De mon cabinet.

11. S. PUBESCENT; *scolytus pubescens*.

*Hylesinus pubescens*. Fab. — *Scolytus pubescens*. Oliv. pl. II, fig. 16, a b. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 15, tab. 10.

Il est d'un brun noirâtre, pubescent, avec

les pattes et les antennes jaunâtres. Son front est velu. — On le trouve aux environs de Paris et en Allemagne ; sous l'écorce des arbres. Du cabinet de Bose.

12. S. VARIÉ ; *scolytus varius*.

— *Scolytus varius*. Oliv. pl. 11, fig. 17, a b. — *Hylesinus varius*. Fab.

Il est noirâtre, avec les élytres striées, d'un brun fauve, mélangées de cendré. — On le trouve en France ; sur les bois cariés, ainsi qu'en Allemagne.

13. S. CRÉNELÉ ; *scolytus crenatus*.

*Hylesinus crenatus*. Fab. — *Scolytus crenatus*. Oliv. pl. 11, fig. 18, a b. — *Bostrichus crenatus*. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 15, tab. 7.

Il est noir, avec les antennes, les pattes et les élytres d'un brun obscur ; ces dernières sont chargées de stries crénelées. — Il se trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

14. S. ENFONCÉ ; *scolytus impressus*.

*Scolytus impressus*. Oliv. pl. 11, fig. 19, a b c.

Il est ovale, noirâtre, avec un large enfoncement sur le front. Les élytres sont entières, chargées de stries ponctuées et d'un duvet soyeux, cendré. — On le trouve aux environs de Paris.

15. S. OLÉIPERDE ; *scolytus oleiperda*.

*Hylesinus oleiperda*. Fab. — *Scolytus oleiperda*. Oliv. pl. II, fig. 22, a b.

Il est brun et velu. Ses élytres sont d'un gris testacé et striées. Il a les pattes fauves. — On le trouve au midi de la France, où il cause beaucoup de tort aux oliviers.

15. S. NAIN ; *scolytus pusillus*.

*Scolytus pusillus*. Oliv. pl. II, fig. 23, a b.

Il est ovale-oblong, brun, velu, avec les élytres entières et ponctuées. — On le trouve aux environs de Paris.

17. S. DU MÉLÈZE ; *scolytus laricis*.

*Bostrichus laricis*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 15, tab. 4.

Il est brun, avec les pattes roussâtres. Ses élytres sont tronquées postérieurement, et chacune d'elles est armée de quatre petites dents. — Il se trouve en Allemagne ; sous les écorces de mélèze.

18. S. POLYGRAPHE ; *scolytus polygraphus*.

*Dermestes polygraphus*. Lin. — *Ips polygraphe*. De Géer. — *Bostrichus polygraphus*. Fab. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 15, tab. 5.

Il est noirâtre. Son corselet est rétréci antérieurement. Ses élytres sont d'un brun verdâtre, irrégulièrement ponctuées. Il a les

antennes et les pattes jaunâtres. — On le trouve sous l'écorce des arbres.

19. S. MONOGRAPHE; *scolytus monographus*.

*Bostrichus monographus*. Fab. Payk.

Il est d'un brun testacé. Ses élytres sont lisses, légèrement tronquées à l'extrémité; chacune d'elles a trois petites dents, dont deux à l'extrémité de la suture, et la troisième au bord extérieur. — Il se trouve sur les arbres; en Allemagne.

20. S. DES DATTES; *scolytus dactyliperda*.

*Bostrichus dactyli-perda*. Fab.

Il est velu. Ses élytres sont testacées, entières, et ses jambes antérieures dentées. — Il se trouve dans les noyaux de dattes.

21. S. DU FRÊNE; *scolytus fraxini*.

*Hylesinus fraxini*. Fab. — *Bostrichus fraxini*. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 66, tab. 15.

Il est gris, avec deux lignes noires sur le corselet, confluentes antérieurement. Les élytres ont également des taches noires, comme réticulées. — Il se trouve dans l'Autriche; sur le frêne.

22. S. DU SAPIN; *scolytus abietinus*.

*Hylesinus abietinus*. Fab.

Il est noir, avec les élytres brunes et

courtes. — Il se trouve en Allemagne; sur le sapin.

23. S. VELU; *scolytus villosus*.

*Hylesinus villosus*. Fab. — *Bostrichus villosus*. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 15, tab. 8.

Il est brun, velu, avec les pattes d'une couleur plus claire. Ses élytres sont chargées de pointes qui y forment des stries longitudinales, alternativement plus enfoncées. — Il se trouve sur les arbres; en Allemagne.

24. S. TESTACÉ; *scolytus testaceus*.

*Hylesinus testaceus*. Fab. — *Bostrichus testaceus*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 66, fig. 16.

Il est testacé, glabre, avec les élytres lisses, et de la longueur de l'abdomen. — Il se trouve sur le tronc des pins; en Allemagne.

25. S. TÊTE-NOIRE; *scolytus melanocephalus*.

*Hylesinus melanocephalus*. Fab.

Il est gris, velu; avec la tête noire et les jambes jaunâtres. — Il se trouve dans les bois; en Danemark.

26. S. PYGMÉE; *scolytus pygmæus*.

*Hylesinus pygmæus*. Fab.

Il est d'un noir foncé, brillant, avec les

élytres rousses et l'abdomen rétus. — Il se trouve à Hales, en Saxe.

27. S. RUBANÉ; *scolytus vittatus*.

*Hylesinus vittatus*. Fab.

Il est brun, légèrement velu, avec une bande courte, cendrée sur chaque élytre. — Il se trouve dans les bois du Holstein.

28. S. MINUSCULE; *scolytus minimus*.

*Hylesinus minimus*. Fab.

Il est cendré, avec les élytres un peu plus obscures, lisses et entières. — Il se trouve en Saxe; sous les écorces du sapin.

29. S. PATTES-JAUNES; *scolytus flavipes*.

*Bostrichus flavipes*. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 9.

Il est noir, velu, avec le corselet cylindrique, caréné supérieurement. Ses élytres sont brunes, striées; et ses antennes et ses jambes fauves. — Il se trouve à Vienne.

30. S. THORACIQUE; *scolytus thoracicus*.

*Bostrichus thoracicus*. Helwig. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 54, fig. 18.

Il est noirâtre, avec le corselet d'un noir foncé, globuleux et rugueux antérieurement. Ses élytres sont entières, avec des stries ponctuées et brunes. Ses pattes et ses

antennes sont fauves. — Il se trouve en Allemagne; sous les écorces du pin.

31. S. DENTELÉ; *scolytus serratus*.

*Bostrichus serratus*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 34, fig. 19.

Il est brun, avec le corselet ferrugineux, scabre antérieurement. Ses élytres sont lisses et striées. — Il se trouve sous l'écorce du hêtre.

32. S. RACCOURCI; *scolytus brevis*.

*Bostrichus brevis*. Panz. Faun. ger. fasc. 54, tab. 20.

Il est noirâtre, avec le corselet brun et rugueux. Ses élytres sont d'un brun ferrugineux, avec des stries légères, ponctuées. Ses antennes et ses pattes sont rousses. — Il se trouve sous l'écorce du pin sauvage; en Allemagne.

*Nota.* L'*hylesinus chloropus* de Fabricius est pour nous un cosson; il y a tout lieu de croire que son *hylesinus ater* doit aussi appartenir au même genre.

CENT-QUATRE-VINGT-SEIZ<sup>ME</sup> G.

PLATYPE; *platypus*. Ces insectes ne s'éloignent des scolites que par leurs tarses, qui sont longs, et à articles simples. Leur forme est proportionnellement plus allongée, et les pattes postérieures sont insérées plus près du

bout de l'abdomen. Nous avons exposé les autres différences dans le troisième volume.

PLATYPE CYLINDRIQUE ; *platypus cylindricus*.

*Bostrichus cylindrus*. Fab. — *Bostrichus cylindrus*. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 15, tab. 2. — *Scolite cylindrique*. Oliv. pl. 1, fig. 2, a b.

Il est cylindrique, noirâtre, avec les élytres striées, un peu coupées, velues, et dentées à l'extrémité. Ses pattes sont comprimées et fauves. — Il se trouve sur le chêne ; en Allemagne.

CENT-QUATRE-VINGT-DIX-SEP<sup>ME</sup> G.

PHLOIOTRIBE ; *phloiotribus*. La massue des antennes de ces insectes est en éventail. Ce caractère suffit pour les séparer des scolites, auxquels ils ressemblent totalement, quant aux formes et à la manière de vivre.

PHLOIOTRIBE DE L'OLIVIER ; *phloiotribus oleæ*.

*Hylesinus oleæ*. Fab. — *Scolytus oleæ*. Oliv. 78, pl. 11, fig. 21, a b.

Il est d'un gris cendré, velu, avec les pattes brunes. Ses antennes sont fauves, et leur masse est alongée et lamellée. — On le trouve dans le midi de la France ; sur l'olivier.

## FAMILLE TRENTE-UNIEME.

BOSTRICHINS; *bostrichini*.

ILs diffèrent des scolitaires en ce que leurs antennes ont dix articles distincts, et que leurs palpes maxillaires ne sont pas coniques ou subulés. Les articles des tarsi sont simples dans tous.

La plus grande partie des insectes de cette famille, qui sont les bostriches, les cis et les cérylons, vivent à peu près de la même manière que ceux de la famille précédente. Les bostriches et les cérylons se nourrissent aussi de bois. On trouve les uns et les autres sur les arbres cariés, sous les écorces, sur les branches mortes, et sur le bois coupé; le plus ordinairement sur le chêne; ils attaquent rarement le bois sain.

Les larves des cérylons ne sont point encore connues. Celles des bostriches sont molles, courtes; leur corps, composé de douze anneaux distincts, est ordinairement arqué; elles ont six pattes écailleuses, la tête écailleuse, armée de deux mâchoires dures et tranchantes, qui leur servent à ronger

le bois, qu'elles réduisent en poussière, comme font les larves des scolites et des vrillettes. Elles restent un ou deux ans sous la forme de larve, dans les trous qu'elles ont faits, et n'en sortent qu'après leur dernière métamorphose : c'est alors qu'on les rencontre, ou quand la femelle retourne sur le bois pour y déposer ses œufs. On ne voit jamais ces insectes sur les fleurs ni sur les feuilles des plantes. On peut élever leurs larves dans de la farine de seigle ou de froment ; elles y vivent très-bien ; mais on obtient rarement l'insecte parfait, quoiqu'elles se changent en chrysalides.

Les cis, qui se montrent à la fin de l'hiver et au commencement du printemps, sont de très-petits insectes. Les bolets coriacés, qui croissent sur les vieux troncs des chênes, leur servent de retraite et de nourriture. On les trouve rassemblés en très-grand nombre à la partie inférieure du bolet ; dès qu'on veut les saisir, ils recourbent leurs antennes et leurs pattes près de leur corps, et se laissent tomber. Leurs larves ont six pattes, une tête écailleuse, le corps d'un blanc sale, terminé à sa partie postérieure par deux petites pointes un peu recourbées en dessous. Elles vivent dans l'intérieur du bolet, qu'elles

percent en tout sens , et le réduisent en poussière.

### CENT-QUATRE-VINGT-DIX-HUIT<sup>ME</sup> G.

**BOSTRICHE ;** *bostrichus*. On les distingue des cérylons par la massue de leurs antennes qui est perfoliée et de trois articles , et des cis , par la forme cylindrique de leur corps. Leurs larves vivent dans le bois ; c'est là aussi qu'on rencontre l'insecte parfait.

Linnaeus avoit placé ces insectes avec les dermestes. Geoffroy les en sépara et en forma le genre bostriche. Pallas a depuis nommé la même coupe *ligniperda*. Fabricius en fait des *apate* et des *synodendron*. Nous avons vu qu'il appeloit *bostrichus*, les scolites. On sent assez les inconvéniens de ce bouleversement de la nomenclature.

### E S P E C E S.

1. **BOSTRICHE EN DEUIL ;** *bostrichus luctuosus*.

*Bostriche en deuil.* Oliv. 77, pl. 1, fig. 6.

Il est noir , avec le corselet gibbeux et couvert de points élevés. Ses élytres sont entières et raboteuses. — On le trouve en Provence sur le chêne-vert.

2. B. CAPUCIN ; *bostrichus capucinus*.

*Dermestes capucinus*. Lin. — *Le bostriche*. Geoff. t. I, p. 302, pl. v, fig. 1. — *Apate capucina*. Fab. Paykull. — *Le bostriche capucin*. Oliv. 77, pl. 1, fig. 1, a b c. — Panz. Faun. germ. fasc. 43, tab. 18.

Il est noir, avec les élytres et l'abdomen fauves. Son corselet est gibbeux, avec des points élevés. — On le trouve dans presque toute l'Europe; sur les troncs d'arbres morts.

3. B. BIMACULÉ ; *bostrichus bimaculatus*.

*Apate 2-maculata*. Fab.

Il est noir, avec le corselet renflé et rugueux, avec une tache blanche de chaque côté, ponctuée de noir. L'extrémité de chaque élytre est tronquée, avec une dent courte et arquée. — Il se trouve sur le bois mort; en Provence.

4. B. MURIQUÉ ; *bostrichus muricatus*.

*Desmestes muricatus*. Lin. — *Bostriche muriqué*. Oliv. 77, pl. 11, fig. 13, a b. — *Synodendron muricatum*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 17,

Il est noir, avec le corselet gibbeux et muriqué antérieurement. Ses élytres sont brunes, tronquées et six-dentées à l'extrémité. — Il se trouve au midi de la France et en Afrique.

5. B. SIX-DENTÉ; *bostrichus sexdentatus*.

*Bostriche sixdenté*. Oliv. 77, pl. 1, fig. 3, a b. — *Synodendrum chalcographum*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 15, tab. 1.

Il est noirâtre, avec le corselet globuleux. Ses élytres sont d'un brun-clair, ponctuées, tronquées et munies de six petites dents à l'extrémité. Il a les antennes fauves. — On le trouve en Provence; sur le bois mort, principalement sur celui de la vigne.

6. B. SINUÉ; *bostrichus sinuatus*.

*Apate sinuata*. Fab. Ent. syst. emend. t. 1, pars. 2, p. 562, n° 9. — *Bostriche sinué*. Oliv. 77, pl. III, fig. 17, a b.

Il est noir, avec le corselet muriqué. Ses élytres sont tronquées et sinuées à l'extrémité. — On le trouve aux environs de Paris.

7. B. COUPÉ; *bostrichus retusus*.

*Bostriche coupé*. Oliv. 77, pl. 1, fig. 2, a b.

Il est brun, avec les antennes fauves. Ses élytres sont pointillées, coupées et sans épines à l'extrémité. — Il se trouve sur le châtaignier; aux environs de Paris.

8. B. RUFIPÈDE; *bostrichus rufipes*.

*Bostriche rufipède*. Oliv. 77, pl. III, fig. 21, a b.

Il est brun, avec le corselet noir, chagriné antérieurement. Ses élytres sont

striées, déprimées, mais non coupées à l'extrémité. Il a les pattes roussâtres. — On le trouve aux environs de Paris.

9. B. BORDÉ; *bostrichus limbatus*.

*Dermestes domesticus*. Lin. — *Apate limbata*. Fab.  
— Panz. Faun. ins. germ. fasc. 45, tab. 19.

Il est noir, avec les antennes fauves. Ses élytres sont jaunâtres, lisses, légèrement striées, et leur bord extérieur est noir, ainsi que la suture. — On le trouve dans le nord de l'Europe.

10. B. LINÉÉ; *bostrichus lineatus*.

*Bostriche linéé*. Oliv. 77, pl. 111, fig. 25, a b.

Il est noir. Ses élytres sont entières, testacées, et ont chacune une ligne longitudinale noirâtre, ainsi que leur bord extérieur. Les pattes et les antennes sont fauves. — On le trouve au nord de l'Europe.

CENT-QUATRE-VINGT-DIX-N<sup>VIÈME</sup> G.

Cis ; *cis*. Fabricius a confondu l'espèce la plus commune de ce genre avec les vrillettes, *anobium*. Les cis, n'ayant que quatre articles aux tarse, doivent évidemment en être séparés. Ils sont très-voisins des bostriches; mais leur corps est ovale et déprimé; ils vivent d'ailleurs dans les bolets, et non

dans le bois comme ceux-ci. Nous renvoyons, pour une connoissance plus particulière de leurs mœurs , aux généralités. Les mâles ont la tête tuberculée , de même que ceux de plusieurs élédones.

### ESPÈCES.

#### 1. CIS DU BOLET ; *cis boleti*.

*Anobium boleti*. Fab Payk. — Panz. Faun. germ. fasc. 10 , tab. 7. — Oliv. 16 , tab. 2 , fig. 5?

Il est brun , avec les élytres irrégulièrement ponctuées , et les pattes testacées. — On le trouve dans les bolets , en France et en Allemagne.

#### 2. C. NAIN ; *cis minutus*.

*Hylesinus minutus*. Fab.

Il est noir , glabre , et sans tache. — En France , à Kiell ; dans le bolet versicolor.

### DEUX-CENTIÈME GENRE.

CÉRYLON ; *cerylon*. Leurs antennes sont terminées en une massue solide , formant un bouton ; et composée , à ce qu'il paroît , de deux articles , dont le dernier renfermé dans le précédent. Leur corps est allongé , aplati , presque de la même largeur partout. Il faut réunir à ce genre celui de

rizophore, qui m'avoit paru en être distingué. Les cérylons vivent dans le bois.

1. CÉRYLON PICIPÈDE; *cerylon picipes*.

*Tenebrio minutus*. Lin. — *Ips picipes*. Oliv. 18, pl. 11, fig. 12, *a b c d*. — *Lyctus politus*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 4, tab. 18.

Il est noir, luisant, avec les pattes et les antennes d'un brun ferrugineux. Son corselet est plan, ponctué, et ses élytres ont de légères stries longitudinales, pointillées. — On le trouve en Europe, sous l'écorce des arbres.

2. C. DÉPRIMÉ; *cerylon depressus*.

*Lyctus depressus*. Fab. Payk. — *Lyctus cylindricus*. Panz. Faun. ins. germ.

Il est d'un brun ferrugineux, avec le corselet plan, oblong, et finement ponctué. Ses élytres sont déprimées et chargées de stries pointillées. — Il se trouve en Allemagne; sous l'écorce des arbres morts.

3. C. ATTÉNUÉ; *cerylon attenuatus*.

*Ips attenuata*. Oliv. 18, pl. 11, fig. 11, *a b*.

Il est mince, cylindrique, de couleur marron, avec les élytres un peu obscures à l'extrémité. Ses yeux sont noirs. — On le trouve sous l'écorce des arbres; aux environs de Paris.

4. C. BRILLANT ; *cerylon nitidulus*.*Lyctus nitidulus*. Fab.

Il est glabre, noir, brillant, avec la tête, les pattes et la base des antennes ferrugineuses. — Il se trouve en Allemagne.

5. C. BIMACULÉ ; *cerylon bipustulatus*.*Lyctus 2-punctatus*. Fab. — *Lyctus dispar*. Payk. var. B.

Il est glabre, noir, avec un point ferrugineux sur chaque élytre, près de l'extrémité. Ses pattes et ses antennes sont roussâtres. — Il se trouve en Saxe.

6. C. TARIÈRE ; *cerylon terebrans*.*Ips terebrans*. Oliv. 18, pl. 1, fig. 7, a b. — *Lyctus terebrans*. Fab. ?

Il est d'un brun ferrugineux, sans tache, avec des stries crénelées sur les élytres. Son corselet est pointillé et très-rebordé.—On le trouve sous l'écorce des arbres ; aux environs de Paris.

7. C. DU NOYER ; *cerylon juglandis*.*Lyctus juglandis*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 17.

Il est d'un brun obscur, hérissé de poils très-courts, avec des stries crénelées sur les élytres. Ses pattes et ses antennes sont d'un

brun testacé. — Il se trouve en Saxe et en Suède ; sous les écorces des arbres.

8. C. ESCARBOT ; *cerylon histeroides*.

*Lyctus histeroides*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 16.

Il est glabre, noir, brillant, avec le corselet profondément ponctué, non rebordé. Ses pattes et ses antennes sont de couleur marron. — Il se trouve sous les écorces des arbres ; en France, en Danemarck.

9. C. LUISANT ; *cerylon nitidus*.

*Lyctus nitidus*. Fab. Paykull. — *Ips cylindrique*. Oliv. 18, pl. 11, fig. 16, a b.

Il est noir, glabre, luisant, avec ses élytres lisses. Ses antennes et ses pattes sont d'un brun ferrugineux. — Il se trouve en France et en Allemagne ; sur le bois carié.

10. C. A DEUX FOSSETTES ; *cerylon bifoveatus*.

*Lyctus picipes*. Payk. Faun. suec. 5, 331, 81.

Il est noir, hérissé de poils très-courts. Son corselet est alongé, plus étroit que les élytres, avec deux fossettes à sa partie postérieure. — Il se trouve en Suède ; sous l'écorce des arbres.

11. C. RESSERRÉ ; *cerylon contractus*.

*Le dermeste lévrier ponctué et strié.* Geoff. — *Ips*  
*resserré.* Oliv. 18, pl. 11, fig. 10, a b.

Il est ferrugineux, avec la tête et le corselet pointillés; ce dernier est rebordé, et les élytres ont des stries pointillées. — Il se trouve sous l'écorce des arbres; aux environs de Paris.

## FAMILLE TRENTE-DEUXIEME.

XYLOPHAGES ; *xylophagi*.

JE donne pour caractères à cette famille : articles des tarsez entiers ; antennes de onze articles distincts et terminées en massue, ou renflées à leur extrémité ; corps lineaire et ovale.

Les xilophages comprennent les neuf genres suivans : colydie, némosome, bitome, lycte, latridie, silvain, trogossite, mérix et mycétophage.

Ces insectes, à l'exception de ceux des trois derniers genres, sont des ips pour Olivier. Les genres colydie, lycte sont propres à Fabricius ; ceux de bitome, latridie sont d'Herbst ; Olivier a distingué le premier les trogossites ; Desmarets fils les némosomes ; j'ai établi les genres silvain et mérix. Les mycétophages sont les tritomes de Geoffroy.

La plus grande partie de ces insectes qui, en général, sont très-petits, se trouvent au printems, les uns dans le bois mort et sous les écorces des arbres, les autres dans les bolets. On ne connoît presque point leurs

larves , mais on peut croire qu'elles vivent de ces substances qu'elles rongent ; car les endroits habités par les insectes parfaits sont remplis de poussière, qui sont des excréments et des débris du bois, comme on en voit dans les trous des scolites et des vrillettes.

On a suivi les métamorphoses du trogositte mauritanique ; sa larve , nommée *cadelle* dans les provinces méridionales de la France, n'est que trop connue par le tort qu'elle fait aux bleds. Parvenue à toute sa grandeur, elle a environ huit lignes de long, et un peu plus d'une ligne de large. Sa tête est noire, écaillée, armée de deux mandibules arquées, tranchantes, très-dures. Son corps, composé de douze anneaux, est blanchâtre, hérissé de quelques poils courts assez roides. Aux trois premiers anneaux sont attachées les six pattes dont elle est pourvue ; sur ces mêmes anneaux on voit quelques taches obscures, et le dernier de tous est terminé par deux crochets cornés très-durs.

Des observations faites sur cet insecte et sur sa larve, par M. Dorthes, lui ont prouvé que c'est la larve seule qui attaque le bled. Différente de celles des charançons et des

teignes qui vivent dans l'intérieur des grains de bled , elle ne le ronge qu'à l'extérieur , et passe d'un grain à l'autre ; de sorte qu'elle fait beaucoup plus de ravage que celles des charansons et des teignes , à chacune desquelles un seul grain suffit pour les nourrir jusqu'à ce qu'elles se changent en nymphes.

Le bled qui reste à l'air dans les greniers est le plus exposé à devenir la proie des cadelles ; on a remarqué que celui qu'on renferme dans des sacs aussitôt qu'il est battu , n'est point attaqué par ces insectes , et que celui qui est vanné dans les mois de septembre et d'octobre est peu édommagé ; on présume que les insectes nouvellement nés se détachent du grain par le mouvement et les secousses du van.

Le tems où la larve fait le plus de dégâts est la fin de l'hyver , parce qu'alors elle a acquis toute sa grandeur. Au commencement du printems elle quitte les tas de bled , cherche les fentes et les trous des greniers , ou la terre et la poussière pour s'y changer en nymphe ; elle devient insecte parfait au printems et pendant tout l'été. Il paroît que la larve de cet insecte ne peut supporter le froid , car on ne la voit point , ou très-rarement , dans le nord de l'Europe.

Sous sa dernière forme, le trogossite mauritanique n'attaque point le bled ; il paroît, au contraire, qu'il est carnassier, puisqu'il fait la chasse aux teignes du bled, et les dévore. Une autre observation qui le prouve encore, c'est que plusieurs ayant été renfermés ensemble avec du bled, ils n'y ont pas touché, et le lendemain ils ont été trouvés privés de pattes et d'antennes.

M. Dorthes, à qui on doit une partie de ce qu'on sait sur ces insectes, et qui les a vus s'accoupler sur le bled, ignore si les œufs sont déposés sur le grain, ou si la jeune larve est obligée de le chercher, parce qu'il n'a pu suivre la femelle pendant sa ponte.

Il paroît que De Géer a observé la larve d'une espèce de latridie ; il trouva plusieurs de ces larves sur une vessie de porc, qu'il avoit gardée un an toute desséchée. Ces larves sont blanches, ont le corps allongé, étroit, divisé en douze anneaux, et terminé en cône tronqué, ayant plusieurs touffes de poils ; l'intestin paroît à travers la peau, et forme une bande brune. La tête est de cette couleur, velue, a deux petits yeux, deux courtes antennes blanches, tri-articulées, et quelques autres parties saillantes, constituant la bouche. Les six pattes sont blanches, de

trois pièces et terminées par deux crochets aigus. Le dernier anneau a un mamelon charnu, tronqué, un peu courbé, une sorte de fausse patte servant à l'animal dans ses mouvemens qui s'exécutent avec lenteur. Pour se changer en nymphes, ces larves fixèrent leur derrière contre les parois du verre où De Géer les conservoit. Quelques jours après elles se défirent de leur peau, et se montrèrent sous la forme de très-petites nymphes très-blanches, offrant les rudimens des organes extérieurs de l'insecte futur, et garnies de poils singuliers en ce qu'ils sont terminés en forme de tête. La peau de la larve reste attachée, en forme d'un paquet chiffonné, au derrière de la nymphe. L'insecte parut au commencement du printems. De Géer le nomme *ténébrion du lard* (Mém. insect. tom. V, pag. 45, pl. II, fig. 25, 26). C'est probablement la latridie transversale.

## DEUX-CENT-UNIEME GENRE.

COLYDIE; *colydium*. Il est facile de distinguer ce genre et celui de némozome des autres de la même famille, au corps étroit, alongé de ces insectes, et à la massue de leurs antennes, qui est perfoliée, et de trois articles. Les colydies n'ont pas de mandibules

saillantes, et leur tête n'est pas allongée comme celle des némozomes. — On trouve les colydies sous les écorces des arbres, des chênes particulièrement.

### ES P È C E S.

#### 1. COLYDIE SILLONNÉE ; *colydium sulcatum*.

*Ips sulcata*. Oliv. 18, pl. 1, fig. 1, *a b c*. — *Trogossita sulcata*. Fab. — Le *colydium sulcatum* de Fab. nous paroît être le même que son *trogossita sulcata*.

Elle est testacée, avec la tête un peu plus obscure. Ses élytres sont légèrement striées, et son corselet est plan et sillonné. — On la trouve sous l'écorce des arbres ; aux environs de Paris.

#### 2. C. ALONGÉE ; *colydium elongatum*.

*Colydium elongatum*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 3, tab. 17. — *Ips linearis*. Oliv. 18, pl. 11, fig. 17, *a b*.

Elle est noire, avec les pattes et les antennes roussâtres. Son corselet est sillonné. Elle a sur chaque élytre quatre lignes élevées, et entre elles une double rangée de points. — On la trouve sur les vieux bois ; dans presque toute l'Europe.

#### 3. C. FILIFORME ; *colydium filiforme*.

*Colydium filiforme*. Fab.

Elle est noire, avec les élytres sillonnées ;

et les pattes fauves à la base. — Elle se trouve en Saxe ; sur les vieux troncs des chênes.

4. C. TÊTE ROUSSE; *colydium erythrocephalum*.

Elle est noire, la tête, la base des élytres et les pattes rousses. — Elle se trouve en Hongrie.

## DEUX-CENT DEUXIEME GENRE:

NÉMOZOME; *nemozoma*. Desmarets fils; qui m'a rendu un service signalé en coopérant à cet ouvrage, et en l'enrichissant de plusieurs curieuses observations (omophon); a fondé ce genre. Les némozomes diffèrent des colydies par leur tête allongée, et dont les mandibules sont découvertes et saillantes. Les habitudes paroissent être les mêmes.

NÉMOZOME ALLONGÉE; *nemozoma elongata*.

*Dermestes elongatus*. Lin. — *Ips elongata*. Oliv. 18, pl. 11, fig. 15, a b. — *Colydium fasciatum*. Helw. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 31, tab. 22.

Elle est d'un noir-brillant, avec les pattes; les antennes, une fascie à la base des élytres, et deux taches à l'extrémité, rousses. — On la trouve au nord de l'Europe, et aux environs de Paris.

## DEUX-CENT TROISIEME GENRE.

BITOME; *bitoma*. Ces insectes ont de grands rapports avec les lyctes, dont ils font partie dans Fabricius. Leur corps est de même étroit et allongé. La massue de leurs antennes n'est que de deux articles; mais leurs mandibules ne sont point extérieures comme dans les lyctes. Leur tête est avancée et arrondie en devant; et c'est sous cet avancement que la bouche est entièrement cachée. Ces insectes vivent sous les écorces du vieux bois.

## E S P E C E S.

1. BITOME CRÉNELÉ; *bitoma crenata*.

*Ips crénelé*. Oliv. 18, pl. II, fig. 9, a b.

Il est noir. Son corselet est raboteux, avec quatre lignes élevées. Ses élytres ont des stries crénelées et deux taches rouges sur chaque. — On le trouve sous l'écorce des arbres; en Europe.

2. B. RUFICORNE; *bitoma ruficornis*.

*Ips ruficorne*. Oliv. 18, pl. III, fig. 18, a b.

Il est noir, avec le corselet sillonné. Il a les antennes, les pattes, et la moitié des élytres d'un brun ferrugineux. — On le trouve en Italie.

## DES XYLOPHAGES. 241

### 3. B. RUGICOLLE ; *bitoma rugicollis*.

*Ips ruficolle*. Oliv. pl. III, fig. 19, a b.

Il est d'un brun obscur, avec quatre lignes longitudinales, élevées, sur le corselet et sur les élytres. Les élytres ont de plus des stries ponctuées. — On le trouve aux environs de Paris.

### 4. B. RUFIPENNE ; *bitoma rufipennis*. Fab.

*Lyctus rufipennis*. Fab.

Il diffère du bitome crénelé, par ses élytres entièrement fauves. — En Allemagne.

## DEUX-CENT QUATRIEME GENRE.

LYCTE ; *lyctus*. Les lyctes diffèrent des insectes du genre précédent, par la saillie de leurs mandibules. Ils vivent dans le bois.

### LYCTE OBLONG ; *lyctus oblongus*.

*Le dermeste lévrier à stries*. Geoff. — *Ips oblong*. Oliv. 18, pl. 1, fig. 5, a b. — *Lyctus canaliculatus*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 4, tab. 16.

Il est d'un brun noirâtre ou testacé, légèrement velu, avec un enfoncement au milieu du corselet. Ses élytres ont des stries ponctuées et sont ordinairement d'une couleur plus claire que la tête et le corselet. — On le trouve sous l'écorce des arbres ; en Suède et aux environs de Paris.

Ins. TOME XI.

Q

## DEUX-CENT CINQUIEME GENRE.

SILVAIN; *silvanus*. Les caractères sont : corps étroit, déprimé; antennes en massue de trois articles; le second de leur base et suivans, jusqu'au huitième, égaux, presque globuleux; mandibules couvertes. Leur tête est triangulaire. Leur corselet est allongé, presque carré, rétréci insensiblement, postérieurement. Ces insectes se trouvent sous les écorces des vieux arbres.

SILVAIN UNIDENTÉ; *silvanus unidentatus*.

*Dermestes unidentatus*. Fab. — *Ips unidenté*. Ol. 18, pl. 1, fig. 4, a b. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 5, n° 6.

Il est testacé, sans taches, avec les élytres fortement pointillées et une dent avancée de chaque côté du corselet. — On le trouve aux environs de Paris; sous l'écorce des arbres.

## DEUX - CENT SIXIEME GENRE.

LATRIDIÉ; *latridium*. Je distingue les latridies à la forme allongée de leur corps, à leurs antennes terminées en massue, de trois articles, à la forme de ceux de leur base, dont le premier gros, presque globuleux et les suivans menus, presque cylin-

driques. Leur tête et leur corselet sont plus étroits que les élytres. La tête est arrondie en devant; les mandibules sont courtes. Les latridies ont les mœurs des autres xylophages.

## E S P È C E S.

1. LATRIDIE TRANVERSALE; *latridium transversum*.

*Ips transversol.* Oliv. 18, pl. III, fig. 20, *a b.* — *Ténébrion du lard.* De Géer, Mém. insect. tom. V, pag. 45, pl. II, fig. 25, 26.

Elle est testacée, et ses élytres sont plus pâles et striées. Son corselet est rebordé, avec un enfoncement transversal postérieurement. — Elle se trouve sous le bois mort; aux environs de Paris.

2. L. ENFONCÉ; *latridium impressum*.

*Ips enfoncé.* Ol. 18, pl. III, fig. 21, *a b.*

Elle est brune, avec le corselet arrondi, ayant un enfoncement à sa partie supérieure. Les élytres sont pubescentes et pointillées. — On la trouve aux environs de Paris.

5. L. NAINÉ; *latridium minutum*.

*Ips nain.* Oliv. 18, pl. 5, fig. 22, *a b.*

Elle est noire, avec les pattes et les antennes fauves. Son corselet est rebordé postérieurement, et les élytres sont striées. —

On la trouve aux environs de Paris; sous l'écorce des arbres.

*Remarque.* Le genre dasycère d'Alex. Brongniard, publié dans le Bulletin de la société philomatique, est très-voisin de celui des latridies.

## DEUX-CENT SEPTIEME GENRE.

TROGOSSITE; *trogossita*. L'insecte qui a servi de type à l'établissement de ce genre, avoit été mis avec les ténébrions par Linnæus, et avec les lucanes par Geoffroy. Olivier en a formé le premier un genre qu'il a nommé trogossite, mot dont l'étymologie est rongeur de grain, la larve de cet insecte faisant beaucoup de tort au bled.

Les trogossites ne m'ont paru avoir que quatre articles bien distincts. Olivier leur en donne cinq; mais celui de la base est moins un article qu'une espèce de rotule alongée, servant au mouvement du tarse.

Les trogossites ont le corps alongé, aplati. Leurs antennes finissent en une massue alongée, composée de trois à quatre articles un peu saillans au côté interne. Les second et troisième de la base sont petits. Les mandibules sont fortes et saillantes. Les mâchoires sont terminées par un seul lobe, caractère qui ne se voit dans aucun autre genre de la

famille. La tête et le corselet sont de la longueur des élytres. Le corselet est grand, presque en cœur, séparé de l'abdomen par un étranglement. Les pattes sont courtes. Fabricius a placé dans ce genre un très-grand nombre d'espèces qui ne lui appartiennent pas. Voyez, quant aux mœurs de ces insectes, les généralités.

## E S P E C E S.

1. TROGOSSITE BLEU ; *trogossita cœrulea*.

*Trogossite bleu*. Oliv. 19, pl. 1, fig. 1, *a b c d*. — *Trogossita cœrulea*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 43, tab. 14.

Il est d'un noir bleuâtre, luisant, avec une ligne enfoncée sur la tête. — Il se trouve fréquemment en Provence ; dans le vieux pain.

2. T. MAURITANIQUE ; *trogossita mauritanica*.

*Tenebrio mauritanicus*. Lin. — *Chevrette brune*. Geoff. — *Trogossita caraboïdes*. Fab. — *Trogossite mauritanique*. Oliv. 19, pl. 1, fig. 2, *a b*. — Panz. Faun. germ. fasc. 3, tab. 4.

Il est noirâtre en dessus, brun en dessous, avec des stries lisses sur les élytres. Son corselet est presque en cœur et rebordé. — Il se trouve à Alger, et dans toute la France.

## DEUX - CENT HUITIEME GENRE.

MERYX ; *meryx*. J'ai institué ce genre d'après un insecte que feu Riche a rapporté des Indes orientales. Ce genre a de grands rapports avec celui des lycles, et sur-tout celui des latridies ; mais dans les méryx les antennes sont formées d'articles cylindrico-coniques, et grossissant insensiblement ; les palpes maxillaires sont saillans et terminés par un article un peu plus gros et tronqué ; le corps est allongé ; le corselet est presque en cœur tronqué ; l'espèce qui m'a servi de type est longue d'environns trois lignes et demie, d'un brun obscur. Le corselet a un sillon longitudinal dans son milieu. Les élytres sont fortement ponctuées, et ont des rugosités, imitant sur chacune une sorte de chaîne longitudinale. Je nomme cet insecte méryx rugueux, *meryx rugosa*.

## DEUX - CENT NEUVIEME GENRE.

MYCETOPHAGE ; *mycetophagus*. L'espèce indigène, la plus grande, avoit paru à Geoffroy n'avoir que trois articles aux tarses, d'où vient le nom de *tritoma* qu'il donne au genre formé sur cet insecte. Fabricius, par une erreur de synonymie, appliqua cette déno-

mination à des insectes très-différens , et rangea avec les ips l'animal qui avoit servi de type à Geoffroy pour son genre tritome. Plus éclairé , le naturaliste de Kiell s'est vu contraint de séparer ce dernier insecte des ips , et il en a formé , avec plusieurs autres , le genre mycétophage ( mangeur de champignons ). Cette désignation étant généralement reçue , nous ne pouvons lui substituer celle de tritome , quoique plus ancienne et la vraie.

Les mycétophages ont le corps ovale. Leurs antennes se terminent peu à peu en une massue perfoliée de six à sept articles. Dans quelques espèces , plus petites , cette massue cependant est assez brusque , et n'a que trois articles. Herbst a fait de ceux-ci son genre cryptophage. Ces insectes vivent sous les états , dans les bolets.

## E S P E C E S.

1. MYCÉTOPHAGE QUADRIMACULÉ ; *mycetophagus 4-maculatus*.

*Chrysomela 4-punctata*. Lin. — *La tritome*. Geoff. Ins. tom. I , p. 355 , pl. vi , fig. 2. — *Mycetophagus 4-maculatus*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 12 , tab. 9.

Il est d'un brun ferrugineux , avec le corselet et les élytres noirs. Ces dernières ont

des stries ponctuées, et deux taches rouges sur chacune d'elles. — Il se trouve en Allemagne, et assez rarement en France; dans les bolets.

2. M. LISSE; *mycetophagus glabratus*.

*Mycetophagus glabratus*. Fab.

Il est noir en dessus, avec les élytres lisses, rousses à la base et à l'extrémité. — Il se trouve en Allemagne.

3. M. DERMESTOÏDE; *mycetophagus dermestoides*.

*Mycetophagus dermestoides*. Fab.

Il est brun, avec l'abdomen et les pattes testacées. — Il se trouve en Allemagne; dans les bolets.

4. M. ATOMAIRE; *mycetophagus atomarius*.

*Mycetophagus atomarius*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 12, tab. 10.

Il est noir, avec le corselet et les élytres profondément ponctuées. Ces dernières ont une tache fauve près de la base, une fascie sinueuse près de l'extrémité, et derrière elle un point. Il y a en outre cinq autres points sur le disque de chaque élytre. — Il se trouve dans les bolets; en Allemagne.

5. M. MULTIPONCTUÉ; *mycetophagus multipunctatus*.

*Mycetophagus multi-punctatus*. Fab. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 12, tab. 11.

Il est d'un brun ferrugineux, avec les élytres fauves, légèrement striées, et chargées de taches brunes nombreuses. — Il est assez commun en Suède; dans les bolets, au pied des arbres.

6. M. DIX-POINTS; *mycetophagus 10-punctatus*.

*Mycetophagus 10-punctatus*. Fab.

Il est noir, avec le dernier article des antennes, les pattes, et cinq points sur chaque élytre, roux. — Il se trouve en Russie.

7. M. LUNAIRE; *mycetophagus lunaris*.

*Mycetophagus lunaris*. Fab.

Il est roux, avec les élytres noires, légèrement striées, portant chacune une lunule et un point roux. — Il se trouve en Allemagne.

8. M. SINUÉ; *mycetophagus sinuatus*.

*Mycetophagus sinuatus*. Fab.

Il est noir, avec deux fascies en croissant sur chaque élytre, et un point près de l'extrémité, roux. — Il se trouve en Autriche; sur le bouleau.

9. M. FULVICOLLE ; *mycetophagus fulvicollis*.*Mycetophagus fulvicollis*. Fab. Payk.

Il est noir, légèrement velu, avec le corselet, les pattes, deux taches sur les élytres, et leur bord extérieur, roux. — Il se trouve en Allemagne.

10. M. BRUN ; *mycetophagus piceus*.*Mycetophagus piceus*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 1, tab. 22.

Il est d'un brun foncé, avec les élytres noires, chargées de légères stries pointillées, d'une tache près de leur base, d'une fascie et d'un point à l'extrémité, ferrugineux. — Il se trouve en Allemagne.

11. M. NIGRICORNE ; *mycetophagus nigricornis*.*Mycetophagus nigricornis*. Fab.

Il est roux, avec les antennes noires. — Il se trouve en Saxe.

12. M. CHATAIN ; *mycetophagus castaneus*.*Mycetophagus castaneus*. Fab. Payk.

Il est noir, avec les pattes, les antennes et les élytres de couleur marron. Ces dernières sont un peu plus foncées près de leur bord externe, et chargées de légères stries pointillées. — Il se trouve en Allemagne.

13. M. DU PEUPLIER; *mycetophagus populi*.

*Mycetophagus populi*. Fab. Payk.

Il est d'un roux testacé, avec la tête brune, et deux fascies de même couleur sur les élytres. Ces dernières ont des stries légèrement pointillées. — Il se trouve en Suède; sous l'écorce du peuplier.

14. M. MÉTALLIQUE; *mycetophagus metallicus*.

*Mycetophagus metallicus*. Fab.

Il est bronzé, avec les pattes ferrugineuses. — Il se trouve en Saxe.

15. M. TESTACÉ; *mycetophagus testaceus*.

*Mycetophagus testaceus*. Fab.

Il est testacé, et sans aucunes taches. — Il se trouve en Allemagne; dans les bolets.

---



---

**FAMILLE TRENTE-TROISIEME.**

CUCUJIPES ; *cucujipus*.

**L**ES articles de leurs tarsez sont entiers , et leurs antennes sont filiformes. Leur corps est alongé , de la même longueur par-tout , déprimé et souvent très-plat.

Les genres parandre , cucuje et uléiote composent cette division.

L'attelabe lisse de De Géer a donné lieu à la formation du premier , on ne sait rien sur la manière de vivre de cet insecte qui habite l'Amérique , et sa larve n'est pas connue.

Les insectes des deux autres genres sont assez petits. — Ils se trouvent en Europe , en Amérique , sous l'écorce des arbres , à la fin du printems et pendant l'été. On n'a point encore eu l'occasion d'observer leurs larves mais il est présuniable qu'elles vivent dans le bois carié.

**DEUX-CENT DIXIEME GENRE.**

**PARANDRE ;** *parandra*. La seule espèce connue de ce genre ressemble singulièrement , au premier coup d'œil , à un lucane ,

soit par la forme du corps, soit par l'avancement des mandibules. La même analogie se retrouve aussi dans d'autres parties de la bouche, telles que les mâchoires qui sont également alongées et linéaires. Mais la parandre lisse n'a que quatre articles aux tarses et ses antennes sont filiformes, et entièrement grenues. L'avant-dernier article de ces insectes est un peu bifide, pour recevoir un petit renflement qui est à la base du dernier. Ce renflement semble former un petit article, et c'est ce qui en a imposé à De Géer qui lui en donne cinq; les capricornes ont leur dernière pièce des tarses conformée de la même manière, et cependant, de l'aveu de tous les entomologistes, ces insectes n'ont que quatre pièces à ces parties. La forme de ce dernier article des tarses des parandres, leurs palpes filiformes, la saillie de leurs mandibules, leur corps assez épais quoique déprimé, sont des caractères qui éloignent ce genre de ceux de cucuje et d'uléiote de la même famille.

La PARANDRE LISSE ; *parandra lævis*, (*attelabus glaber*, De Géer, Mém. insect. tom. IV, pag. 351, planch. XIX, fig. 14) est long d'environ un pouce, sur quatre lignes de largeur, d'un brun marron luisant,

lisse , avec les yeux noirs. Le corps est parallépipède , vaguement et finement ponctué. Les élytres et les pattes sont d'un marron un peu plus clair. — Cet insecte habite les Antilles et une partie de l'Amérique septentrionale.

### DEUX-CENT ONZIEME GENRE.

CUCUJE; *cucujus*. Geoffroy avoit désigné sous ce nom les insectes que Linnæus appelle *buprestis*. Fabricius, suivant fidèlement ce dernier, a consacré le nom de cucuje aux insectes de ce genre. Il eût été plus convenable de créer une nouvelle dénomination; mais puisque l'usage fait loi, il faut bien appeller cucujes les animaux qui sont tels dans Fabricius. Ces insectes ressemblent à des capricornes très-aplatis, et dont les antennes sont plus courtes et grenues. Linnæus en a placé une espèce dans son genre *cantharis*.

Les cucujes diffèrent, 1° des parandres en ce que leur corps est très-plat, que leurs palpes sont renflés à leur extrémité et que leurs mandibules ne sont pas fort avancées; 2° des uléiotes, nouveau genre que j'ai introduit, par leurs antennes à articles grenus, et courtes. Ces insectes habitent les grandes

forêts du nord et de l'Amérique de l'Europe; ils se tiennent sous les écorces des vieux arbres; leurs larves sont inconnues.

## E S P E C E S.

1. CUCUJE DÉPRIMÉ, *cucujus depressus*.

Fab.

Oliv. Ent. tom. IV, n<sup>o</sup> 74 bis, pl. 1, fig. 2. — *Cantharis sanguinolenta*. Lin. — Fuesl. Archiv. ins. 2, tab. 7, fig. 1, 4.

Il est rouge; le corselet est sillonné, dentelé sur les bords; le dessous du corps et les pattes sont noirs. — Dans les forêts de l'Europe.

2. C. DERMESTOÏDE; *cucujus dermestoïdes*.

Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 15.

Il est brun, avec le corselet sillonné, les élytres lisses et testacés. — En Allemagne.

3. C. BIMACULÉ; *cucujus bimaculatus*.

Oliv. Ent. tom. IV, n<sup>o</sup> 74 bis, pl. 1, fig. 4, a b c d. — *Cucujus monilis*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 4, tab. 11.

Il est testacé, le corselet est noir au milieu. Les élytres sont noires, avec une tache oblongue, testacée, sur chaque. — Aux environs de Paris. Je l'ai reçu de Vienne, du docteur Schreiber.

4. C. NOIRATRE ; *cucujus piceus*.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 74 bis, pl. 1, fig. 5, a b.

Il est d'un brun noir, sans taches ; le corselet est lisse. Les élytres sont striées. — Aux environs de Paris.

5. C. MUTIQUE ; *cucujus muticus*. Fab. Payk.

Il est noir ; le corselet est mutique, et a une ligne imprimée de chaque côté. Les élytres sont striées. — En Suède, en Allemagne.

6. C. ATRE ; *cucujus ater*.

Oliv. Ent. tom. IV, n° 74 bis, pl. 1, fig. 10, a b.

Il est noir, luisant. Le corselet est presque en cœur, lisse ; les élytres ont des stries crénelées. — En Europe.

7. C. UNIFASCIÉ ; *cucujus unifasciatus*.

Il est très-petit, fauve, avec les élytres plus pâles. Les yeux sont noirs ; le corselet est presque carré, mutique, avec une ligne imprimée de chaque côté. Les élytres ont de foibles stries, et une tache assez grande, noire, dans leur milieu, qui n'atteint pas les bords. — Sous les écorces des arbres ; aux environs de Paris.

*Observ.* Le cucuje bleu d'Olivier est du genre *pythe*.

## DEUX-CENT DOUZIÈME GENRE.

ULÉIOTE; *uleiota*. Nous avons séparé des cucujes les espèces dont les antennes sont à articles allongés, cylindriques, et nous en avons formé le genre uléiote (habitant des forêts). Fabricius a converti ce nom en celui de *brontes*, et sans aucun motif qui nous paraisse raisonnable. L'uléiote flavipède, mâle, a un caractère particulier; les mandibules ont une division latérale, ou une espèce de corne. — On trouve ces insectes sous les écorces des arbres.

## E S P E C E S.

1. ULÉIOTE FLAVIPÈDE; *uleiota flavipes*.

*Brontes flavipes*. Fab. — *Cerambix planatus*. Lin.  
— *Cucuje flavipède*. Oliv. Ent. tom. IV, n° 74 bis,  
pl. 1, fig. 6, a b. — Fuesl. Arch. ins. tab. 7, fig. 7, 8.

Il est noirâtre, avec les antennes, la bouche et les pattes fauves. Le corselet est dentelé sur les bords latéraux. Les élytres ont des stries ponctuées et une ligne élevée près des bords extérieurs, et dans leur longueur. Les antennes sont velues, avec le premier article fort long. On trouve des variétés qui sont d'un brun plus clair, ou

même jaunâtre. Fabricius fait d'une de ces variétés une espèce qu'il appelle *bronte pâle*, *pallens*. — En Europe.

2. U. TESTACÉE; *uleiota testacea*.

*Brontes testaceus*. Fab. — *Cucujus testaceus*. Oliv, Entom. tom. IV, n° 74 bis, pl. 1, fig. 8, a b.

Il est fort petit, d'un fauve testacé, avec les élytres plus pâles. Le corselet n'a pas de dentelures; on y voit de chaque côté une ligne imprimée. — Sous les écorces des arbres; en Europe.

## FAMILLE TRENTE-QUATRIEME.

CÉRAMBICINS ; *cerambycini*.

Nous caractériserons les cérambicins de la manière suivante : les trois premiers articles des tarsi, garnis de pelotes en dessous, et dont l'avant-dernier bilobé ; lèvre inférieure en forme de cœur ; antennes le plus souvent sétacées ou filiformes, insérées dans une échancrure formée par les yeux ; ( corps allongé ; corselet carré, ou cylindrique, ou globuleux )

Les genres spondyle, prione, lamie, capricorne, callidie, molorque et nécydale, forment cette famille, qui est partagée en deux autres, dont la première comprend les spondyles et les priones, et la seconde les cinq autres genres ; ce sont les cérambicins proprement dits.

Ces insectes, qui sont très-nombreux, se font remarquer par leurs formes élancées, la longueur de leurs antennes, et par le brillant et la diversité des couleurs de plusieurs espèces. C'est aussi à cette famille qu'appartiennent les plus grands insectes connus, sur-tout à la première section.

Excepté les nécydales et quelques callidies qu'on trouve sur les fleurs, tous les autres habitent les grands arbres dans les bois et les forêts, et se nourrissent des sucs qui en découlent. Les femelles en général se distinguent par leurs antennes plus courtes que celles des mâles, et par leur corps plus court et plus gros. Celles des priones, des lamies et des capricornes sont pourvues d'une espèce de tuyau corné, ordinairement renfermé dans l'abdomen; elles l'allongent dans le moment de la ponte pour l'introduire dans les trous et les fentes des arbres où elles déposent leurs œufs.

Ces insectes font quelquefois usage de leurs pattes, et marchent ni trop vite ni trop lentement. Leur vol est assez rapide; mais on les prend facilement, parce que la moindre chose les fait tomber. Pendant le jour, ils restent cachés dans les trous, où ils sont nés, et ils les quittent vers le soir pour se joindre, afin de se reproduire.

Les lamies, les capricornes et les callidies font souvent entendre un petit bruit, surtout lorsqu'on les tient; ce bruit, qu'on pourroit prendre pour un cri plaintif de l'insecte qui cherche à s'échapper, est produit par le frottement des parois intérieures

du corselet contre la base de l'abdomen : cette base est cornée et rentre plus ou moins à volonté dans le corselet. Les mouvemens que fait l'insecte en baissant ou haussant la tête , font glisser la partie postérieure du corselet sur la base de l'abdomen ; d'où il résulte un frottement et un son aigu et alternatif.

On n'a point encore eu l'occasion d'observer la larve du spondyle ; mais elle se tient probablement dans les troncs des pins , près du collet. On ne connoît pas non plus les larves des molorques et des nécydales ; mais quoique ces insectes se rencontrent sur les fleurs , il est à présumer , par l'analogie , que leurs larves vivent de la même manière ; et une remarque de De Géer , qui a vu à l'anus d'une espèce de nécydale un tuyau semblable à celui que portent les femelles des capricornes , etc. , doit lever les doutes à cet égard.

Les larves des priones ressemblent à un gros ver blanc ; leur corps est divisé en douze anneaux ; leur tête , un peu plus large que le corps et d'une consistance plus solide , est armée de deux fortes mâchoires , avec lesquelles elles coupent le bois dont elles se nourrissent. Elles ont six pattes écailleuses ,

mais si petites , qu'elles n'en font aucun usage. Elles habitent les troncs cariés des plus gros arbres dont elles hâtent la destruction par la quantité de trous qu'elles y font. La nature , en donnant à ces larves des pattes qui ne leur sont d'aucune utilité , les en a dédommagées en les pourvoyant d'une grande quantité de petits mamelons qui couvrent les sept derniers anneaux de leur corps ; quand elles veulent changer de place , elles appuient ces mamelons contre les parois de leur habitation ; ensuite elles contractent et allongent leurs anneaux , et se poussent en avant avec facilité.

Les œufs d'où sortent les larves des priones sont jaunâtres , oblongs ; les femelles en pondent une assez grande quantité , qu'elles déposent dans les troncs et les fentes des vieux arbres.

Les larves des lamies et celles des capricornes ont le corps allongé , mou , de treize anneaux distincts ; six pattes écailleuses ; la tête écailleuse ; la bouche munie de deux fortes mâchoires , avec lesquelles elles rongent le bois dont elles tirent la substance pour se nourrir. Elles restent deux ou trois ans sous la forme de larve , et changent plusieurs fois de peau. L'insecte parfait quitte

sa dépouille de nymphe peu de tems après la métamorphose de la larve.

Les larves des callidies diffèrent peu de celles des capricornes, et vivent également de la substance du bois qu'elles réduisent en poussière. Les endroits qu'elles habitent sont remarquables par les sillons qu'elles y traacent et qu'elles remplissent de leurs excréments à mesure qu'elles avancent et s'en éloignent; ces excréments conservent ordinairement la couleur du bois dont la larve s'est nourrie.

Elles restent environ deux ans sous la forme de larve, et changent plusieurs fois de peau. Parvenues au terme de leur accroissement, elles se métamorphosent en nymphe, qui diffère de la larve, en ce que son corps est plus court, et que les élytres que doit avoir l'insecte parfait se distinguent sous sa peau.

On peut élever ces larves dans la farine, ou la sciure de bois; elles y vivent très-bien, se changent en nymphe; mais on obtient rarement l'insecte parfait.

La larve du capricorne héros paroît être le cossus des anciens, qu'ils servoient sur les tables comme un mets délicat.

S O U S - F A M I L L E I<sup>o</sup>.PRIONIENS ; *prionii*.

Labre ( lèvre supérieure ) presque nul ; antennes ayant leur insertion très-près de la base des mandibules ; mâchoires n'ayant qu'un seul lobe , ou en ayant deux très-petits.

## DEUX - CENT TREIZIEME GENRE.

SPONDYLE ; *spondylis*. Je lui assigne les caractères suivans : antennes moniliformes , comprimées ; mâchoires à deux lobes très-petits ; corps convexe ; corselet globuleux.

Ces insectes paroissent avoir les habitudes des priones. Le naturaliste Rodrigues en a trouvé un grand nombre aux environs de Bordeaux ; dans les bois de pins.

1. SPONDYLE BUPRESTOÏDE ; *spondylis buprestoïdes*.

*Attelabus buprestoïdes*. Lin. — *Spondylis buprestoïdes*. Fab. Payk. — *Capricorne à grandes dents*. De Géer. — *Spondyle buprestoïde*. Oliv. 71, pl. 1, fig. 1, b.

Il est noir , ponctué , avec le corselet globuleux , et deux lignes élevées sur chaque élytre. — Il se trouve dans les forêts ; en Europe.

## DEUX-CENT QUATORZIEME GEN.

PRIONE; *prionus*. Leurs antennes sont à articles cylindriques, ou presque coniques; ou triangulaires, souvent en scie; leurs mâchoires n'ont qu'un seul lobe; leur corps est déprimé; les côtés du corselet sont épineux ou dentelés.

Ces insectes ne volent que le soir, et ne se trouvent que dans les bois. Nous avons parlé de leurs métamorphoses dans les généralités. La plupart des divisions que nous avons données dans le troisième volume pourroient faire autant de genres. Les antennes, dans ceux qui les ont en scie, sont quelquefois formées de plus de onze articles; Savigni m'a fait faire cette remarque, et je l'ai vérifiée.

## E S P E C E S.

1. PRIONE ARTISAN; *prionus faber*.

*Cerambyx faber*. Lin. — *Prionus faber*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 9, tab. 5. — *Prione artisan*. Oliv. 66, pl. vi, fig. 23; et pl. ix, fig. 55.

Il est noir, avec le corselet rugueux, bordé, muni d'une dent de chaque côté. Ses élytres sont brunes, et ses antennes de moyenne longueur.—Il se trouve en Europe; sur le tronc des arbres.

2. P. OBSCUR ; *prionus obscurus*.

*Prione obscur.* Oliv. 66, pl. 1, fig. 7.

Il est brun ; son corselet est peu crénelé, avec deux points enfoncés, luisans, dans son milieu. — Il se trouve en Provence.

2. P. TANNEUR ; *prionus coriarius*.

*Cerambyx coriarius.* Lin. — *Capricorne prione.* De Géer. — *Le prione.* Geoff. — *Prionus coriarius.* Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 9, tab. 8. — *Prione tanneur.* Oliv. 66, pl. 1, fig. 1, b c d.

Il est brun, avec le corselet bordé, armé de chaque côté de trois épines, et les antennes courtes. — On le trouve presque dans toute l'Europe ; dans les trous des vieux arbres.

4. P. SCABRICORNE ; *prionus scabricornis*.

*La lecture rouillée.* Geoff. — *Prionus scabricornis.* Fab. — *Prione scabricorne.* Oliv. 66, pl. x1, fig. 42.

Il est noirâtre, un peu velu, avec le corselet bordé postérieurement, et unidenté. Ses élytres sont brunes, avec deux lignes élevées, et ses antennes sont de moyenne longueur. — Il se trouve en Europe, assez communément dans le midi de la France.

5. P. BOULANGER ; *prionus depsarius*.

*Cerambyx depsarius.* Lin. — *Prionus depsarius.* Fab.

## DES CERAMBICINS. 267

Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 9, tab. 7. —  
*Prione boulanger*. Oliv. 63, pl. xi, fig. 41.

Il est brun en dessus, ferrugineux et pubescent en dessous, avec le corselet unidenté. Les antennes sont courtes et ferrugineuses. — Il se trouve en Suède.

### S O U S - F A M I L L E I I.

CÉRAMBICINS proprement dits; *cerambycini*  
*propriè dicti*.

Labre très-apparent; antennes insérées à quelque distance de la base des mandibules; mâchoires à deux lobes, dont l'extérieur grand.

I. *Elytres couvrant tout le dessus de l'abdomen; abdomen en carré, long ou presque ovale.*

### DEUX-CENT QUINZIEME GENRE.

LAMIE; *lamia*. Ses caractères sont: antennes sétacées, longues; dernier article des palpes ovoïde, pointu; tête verticale. — Ces insectes se trouvent sur les arbres, les plantes.

# HISTOIRE DES ESPÈCES.

\* *Corselet épineux.*

(Lamies de Fabricius.)

1. LAMIE CHARPENTIERE ; *lamia ædilis*;

*Cerambyx ædilis*. Lin. — *Lamia ædilis*. Fab. Payk.  
← *Capricorne charpentier*. De Géer. → *Capricorne charpentier*. Oliv. 67, pl. 1x, fig. 59, a b c d.

Elle est d'un gris-cendré. Son corselet est épineux, avec quatre points jaunes. Ses élytres sont arrondies à l'extrémité, nébuleuses, avec deux bandes plus obscures, un peu ondées. Les antennes sont longues. — Elle se trouve au nord de l'Europe, et dans tous les lieux élevés de la France; sur les troncs d'arbres.

2. L. VARIÉE ; *lamia varia*.

*Lamia varia*. Fab. — *Capricorne varié*. Oliv. 67, pl. III, fig. 16. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 48, n° 19.

Elle a le corselet épineux et tuberculé, le corps varié de noir de cendré; les cuisses renflées et les antennes moyennes. — Elle se trouve en Autriche, et dans le midi de la France.

3. L. TEXTOR ; *lamia textor*.

*Cerambyx textor*. Lin. — *Le capricorne noir chagriné*. De Géer. — *Lamia textor*. Fab. Payk. —

## DES CERAMBICINS. 269

Panz. Faun. ins. ger. fasc. 19, tab. 1. — *Capricorne textor*. Oliv. 67, pl. VI, fig. 59, *a b c d e*.

Elle est entièrement noire, chagrinée, avec le corselet épineux, les élytres convexes, et les antennes moyennes. — On la trouve presque dans toute l'Europe; sur le tronc des arbres.

### 4. L. TRISTE; *lamia tristis*.

*Cerambyx tristis*. Lin. — *Lamia tristis*. Fab. — *Capricorne triste*. Oliv. 67, pl. IX, fig. 62.

Elle est entièrement noirâtre, à corselet épineux, avec les élytres raboteuses, marquées de deux taches d'un noir sombre. Les antennes sont courtes dans les femelles, et longues dans les mâles. — On la trouve dans le midi de la France; sur le cyprès.

### 5. L. FUNESTE; *lamia funesta*.

*Lamia funesta*. Fab. — *Capricorne funeste*. Oliv. 67, pl. IX, fig. 63.

Elle est brune, avec les élytres lisses, marquées de deux taches noires, et les antennes courtes. — On la trouve en France; sur le sureau.

### 6. L. NUÉE; *lamia nubila*.

*Cerambyx nubilus*. Lin. — *Lamia nebulosa*. Fab. — *Capricorne nubile*. Oliv. 67, pl. III, fig. 15.

Elle a le corselet marqué de raies noires

et ferrugineuses, et les élytres nuées de brun, avec des points ferrugineux, et une grande tache cendrée près du bord extérieur. Ses antennes sont de longueur moyenne. — On la trouve en Allemagne.

7. L. YEUX DE PAON; *lamia curculionoides*.

*Cerambyx curculionoides*. Lin. — *La lepture aux yeux de paon*. Geoff. — *Lamia curculionoides*. Fab. Payk. — *Capricorne charanson*. Oliv. 67, pl. x, fig. 69, a b. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 48, tab. 20.

Elle est d'un brun cendré, avec quatre taches oculaires noires, sur les élytres et le corselet; ce dernier est dépourvu d'épines. — On la trouve dans le midi de l'Europe, aux environs de Paris.

8. L. CORDONNIÈRE; *lamia sutor*.

*Cerambyx sutor*. Lin. — *Capricorne noir à atomes blanchâtres*. De Géer. — *Lamia sutor*. Fab. Payk. — *Capricorne cordonnier*. Oliv. 67, pl. III, fig. 20, a b c. — Panz. Faun. ius. germ. 19, tab. 2.

Elle est noire, chagrinée, avec des points et des taches irrégulières cendrées et ferrugineuses. Son corselet a une épine de chaque côté, et son écusson est jaune. Elle est un peu velue en dessous. — On la trouve dans les bois en Europe, mais rarement.

La lamie ravaudeuse, *sartor*, ne diffère

de cette espèce que parce que les élytres n'ont pas de taches. (Voyez Panz. fasc. 19. tab. 3.)

9. L. BOUFFONE; *lamia morio*.

*Cerambyx Scopoli*. Lin. — *Capricorne bouffon*. Oliv. 67, pl. x, fig. 67, a b; et pl. viii, fig. 56.

Elle est noire, avec les élytres et les pattes entièrement noires ou testacées. Les antennes sont courtes, à premier article par fois testacé. — Elle se trouve dans l'Allemagne méridionale.

10. L. PÉDESTRE; *lamia pedestris*.

*Cerambyx pedestris*. Lin. — *Lamia pedestris*. Fab. — *Capricorne pédestre*. Oliv. 67, pl. xxii, fig. 169. — Panz. Faun. ins. germ. 66, tab. 9.

Elle est noire, avec les élytres bordées de blanc à l'extrémité; les pattes sont rougeâtres ainsi que le premier article des antennes. Elle a souvent une ligne blanche sur le corselet. — On la trouve dans toute l'Europe méridionale.

11. L. DU RÉGLISSE; *lamia glycyrrhizæ*.

*Lamia glycyrrhizæ*. Fab. — *Capricorne du réglisse*. Oliv. 67, pl. xiv, fig. 22; et pl. xvi, fig. 115.

Elle est noire, avec le corselet et les élytres rayés longitudinalement de blanc. Ces dernières ont chacune une crête longitudinale

élevée. Les antennes sont courtes, et les pattes ferrugineuses, luisantes, avec des tarsi bruns. — Elle se trouve en Sibérie.

12. L. LINÉE; *lamia lineata*.

*Lamia lineata*. Fab. — *Capricorne linéé*. Oliv. 67, pl. xii, fig. 84. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 48, tab. 25.

Elle est noirâtre, avec une ligne blanche sur la tête, et sur le milieu du corselet. Les élytres ont leur suture blanche, ainsi que le bord externe, et une ligne qui s'y réunit antérieurement et postérieurement. — Elle se trouve en Allemagne.

13. L. FULIGINEUSE; *lamia fuliginator*.

*Cerambyx fuliginator*. Lin. — *Le capricorne ovale, cendré*. Geoff. — *Capricorne ramoneur*. De Géc. — *Lamia fuliginator*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 48, tab. 21.

Elle est noire, avec les antennes courtes. Ses élytres sont le plus souvent cendrées, ou brunes bordées de blanc, avec deux lignes longitudinales de la même couleur, dont l'intérieure est ordinairement courte. — On la trouve dans toute l'Europe méridionale, et communément aux environs de Paris.

14. L. PORTUGAISE; *lamia lusitanica*.

*Capricorne portugais*. Oliv. 67, *callidie*, pl. v, fig. 54, a b.

Elle

Elle est entièrement testacée, avec une bande légère et l'extrémité des élytres grisâtres. — Elle se trouve en Portugal.

15. L. PROVENÇALE ; *lamia gallo-provincialis*.

*Capricorne provençal*. Oliv. 67. pl. III, fig. 17.

Elle est noirâtre, avec les pattes fauves ainsi que les antennes, dont chaque article est noirâtre à l'extrémité. Ses élytres sont pointillées, semées de taches et de points grisâtres. — Elle se trouve en Provence.

16. L. PORTE-CROIX ; *lamia cruciata*.

*Lamia cruciata*. Fab. — *Capricorne en croix*. Ol. 67, pl. XXIII, fig. 184.

Elle est noire, avec une croix blanche sur les élytres. — Elle se trouve en Sibérie.

17. L. ATOMAIRES ; *lamia atomaria*.

*Lamia atomaria*. Fab. — *Capricorne atomaire*. Oliv. 67, pl. XI, fig. 74, *a b*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 48, tab. 18.

Elle est d'un gris cendré, variée de brun, avec des lignes et des points noirs élevés sur les élytres. — On la trouve en Allemagne, et dans le midi de la France.

18. L. RUFIPÈDE ; *lamia rufipes*.

*Lamia rufipes*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 48, tab. 22.

Elle est noire, avec la base des antennes et les pattes fauves, et la suture des élytres blanche. — En Hongrie.

19. L. A BANDELETTES; *lamia vittigera*.

*Lamia vittigera*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 48, tab. 24.

Elle est noire, avec les élytres moins foncées ou brunes, et ayant une raie le long du bord extérieur, et une autre courte dans leur milieu, blanches; la suture est blancheâtre. — Au midi de l'Allemagne.

*Remarque.* Plusieurs capricornes de Fabricius, dont les suivans : *poileux*, *nébuleux*, *hispide*, *ceint*, doivent être rapportés à ce genre, nous ne les avons laissés que provisoirement avec les capricornes.

La division suivante comprend les saperdes de Fabricius et d'Olivier. La bouche de ces insectes, la forme de leurs antennes et celle du corps sont les mêmes que dans les lamies. Les larves de ces insectes se nourrissent de la moëlle des végétaux.

\* \* *Corselet mutique.*

(Saperdes d'Olivier et de Fabricius.)

20. L. CARCHARIAS; *lamia carcharias*.

*Cerambyx carcharias*. Lin. — *Capricorne ponctué*. De Géer. — *La lecture chagrinée*. Geoff. — *Saperda carcharias*. Fab. — Oliv. 68, pl. 11, fig. 22. — Panz. Faun. germ. 69, tab. 1.

Elle est d'un cendré jaunâtre, ponctué

de noir, avec les antennes annelées de gris et de noir. — On la trouve dans toute l'Europe ; le plus souvent sur le peuplier.

21. L. PORTE-ÉCHELLE ; *lamia scalaris*.

*Cerambyx scalaris*. Lin. — *Capricorne à bande dentelée*. De Géer. — *Saperda scalaris*. Payk. — *Saperde porte-échelle*. Oliv. 68, pl. 1, fig. 7, a b. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 69, tab. 3.

Elle est hispide, jaunâtre inférieurement. Ses élytres sont noires, avec la ligne suturale dentée et des points jaunes. — On la trouve en Europe sur le peuplier ; rarement en France.

22. L. DU CHARDON ; *lamia cardui*.

*Cerambyx cardui*. Lin. — *Saperda cardui*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 69, tab. 6. — *Saperde du chardon*. Oliv. 68, pl. 1, fig. 5.

Elle est d'un gris noirâtre, parsemée d'un duvet jaunâtre, avec les antennes annelées de gris et de noir. Son écusson est jaunâtre, ainsi que trois lignes longitudinales sur le corselet. — On la trouve fréquemment dans les provinces méridionales de la France, sur l'hieble et sur les chardons. Elle habite aussi l'Allemagne.

23. L. SUTURALE ; *lamia suturalis*.

*Saperda suturalis*. Fab. — *Saperde suturale*. Ol. 68, pl. 11, fig. 16. — Panz. Faun. germ. 25, tab. 16.

Elle est d'un noir bronzé, avec les antennes annelées. Son corselet a trois raies d'un gris jaunâtre, et les élytres sont peintes à l'extrémité, avec leur suture grise. — On la trouve dans le midi de la France et en Barbarie.

24. L. VERDATRE ; *lamia virescens*.

*Saperda virescens*. Fab. — *Saperde verdâtre*. Ol. 68, pl. 11, fig. 11, b.

Elle est veloutée, d'un verd légèrement cendré, avec l'écusson grisâtre. — On la trouve en France ; à Montpellier, sur le sureau ; à Paris, sur la vipérine ; et en Italie.

25. L. ANNULAIRE ; *lamia annularis*.

*Saperde annulaire*. Oliv. 68, pl. 1v, fig. 36.

Elle est noirâtre, avec les antennes cendrées, annelées de noir, et une ligne cendrée de chaque côté du corselet. — On la trouve en Espagne.

26. L. POMMELÉE ; *lamia irrorata*.

*Saperda irrorata*. Fab. — *Saperde pommélée*. Ol. 86, pl. 1v, fig. 38.

Elle est d'un noir bleuâtre, avec les an-

tennes annelées; le corselet rayé, et quelques lignes de petites taches grises sur les élytres. — On la trouve en Barbarie, et dans le midi de l'Europe.

27. L. PONCTUÉE ; *lamia punctata*.

*Cerambyx punctatus*. Lin. — *Saperda punctata*. Fab. — *Saperde ponctuée*. Oliv. 68, pl. 1, fig. 9, a b.

Elle est entièrement recouverte d'un duvet verdâtre, avec le corselet, les élytres et les côtés de l'abdomen ponctués de noir. — On la trouve en Portugal, dans le midi de la France et en Allemagne.

28. L. DU TREMBLE ; *lamia tremula*.

*Saperda tremula*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 1, tab. 7.

Elle est entièrement verte, pubescente, avec deux points noirs sur le corselet, et quatre sur chaque élytre. — On la trouve en Saxe.

29. L. DU PEUPLIER ; *lamia populnea*.

*Cerambyx populneus*. Lin. — *La lepture à corselet cylindrique et taches jaunes*. Geoff. — *Saperde du peuplier*. Oliv. 68, pl. 1, fig. 1, b c. — *Saperda populnea*. Fab. — Panz. Faun. germ. fasc. 69, tab. 7.

Elle est noirâtre, avec les antennes courtes, annelées de noir et de cendré. Il y a sur chaque élytre quatre à cinq points jaunâtres,

et trois lignes de même couleur sur le corselet; celle du milieu est souvent effacée. — On la trouve en Europe et en Amérique; sur les peupliers.

30. L. OCVLÉE; *lamia oculata*.

*Cerambyx oculatus*. Lin. — Capricorne à yeux. De Géer. — *Saperda oculata*. Fab. Payk. — *Saperde oculée*. Oliv. 68; pl. 1, fig. 4. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 1, tab. 18.

Elle a la tête et les antennes noires. L'abdomen, les pattes et le corselet d'un roux jaunâtre, avec deux points noirs sur ce dernier, et les élytres d'un noir cendré. — Elle se trouve en Europe; dans les bois.

31. L. BIMACULÉE; *lamia bimaculata*.

*Saperde bimaculée*. Oliv. 68, pl. 4, fig. 43. — Panz. Faun. germ. fasc. 35, tab. 16.

Elle est noire, avec la tête, le bord extérieur des élytres, et le dessus du corselet rougeâtre. Ce dernier a les côtés, et deux taches sur le dos, noirs. — On la trouve en France, dans la Provence.

32. L. ÉRYTROCÉPHALE; *lamia erythrocephala*.

*Saperda erythrocephala*. Fab. — *Id.* Oliv. 68, pl. III, fig. 29. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 69, tab. 5.

Elle a les antennes, les yeux, les élytres,

la poitrine et le corselet noirs. Ce dernier a le plus souvent une bande transverse, supérieure, rougeâtre. L'abdomen, les pattes et la tête sont roussâtres. — On la trouve en Allemagne, et dans le midi de la France; souvent sur les euphorbes.

33. L. LINÉOLE; *lamia lineola*.

*Saperda lineola*. Fab. — *Id.* Oliv. 68, pl. 11, fig. 20.  
— Panz. Faun. germ. fasc. 23, tab. 18.

Elle est d'un noir ardoisé, avec l'anus; une tache sur le corselet, les pattes antérieures, et les cuisses en partie, rougeâtres. — On la trouve en Allemagne, et en France, sur-tout dans les provinces méridionales.

34. L. CYLINDRIQUE; *lamia cylindrica*.

*Cerambyx cylindricus*. Lin. — *Le lepture ardoisée*. Geoff. — *Capricorne ardoisé*. De Géer. — *Saperda cylindrica*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 68, pl. 11, fig. 18.  
— Panz. Faun. ins. ger. fasc. 69, tab. 4.

Elle est cylindrique, d'un noir cendré, avec les cuisses et les jambes antérieures d'un roux jaunâtre. Son corselet a une ligne longitudinale supérieure blanchâtre. — On la trouve dans toute l'Europe. Sa larve se nourrit de la moëlle des rameaux du poirier, du prunier, etc.

35. L. LINÉAIRE ; *lamia linearis*.

*Cerambyx linearis*. Lin. — *Leptura flavipes*. Fourc. — *Saperda linearis*. Fab. Payk. — *Idem*. Oliv. 68, pl. 11, fig. 15.

Elle est noire, alongée, cylindrique, avec les pattes roussâtres. — On la trouve dans toute l'Europe; le plus souvent sur le coudrier.

36. L. RUFIPÈDE ; *lamia rufipes*.

*Saperde rufipède*. Oliv. pl. 11, fig. 14.

Elle est d'un noir cendré, avec les cuisses, les jambes antérieures et l'anus roussâtres. — On la trouve en France; dans le département du Var.

37. L. TESTACÉE ; *lamia testacea*.

*Cerambyx teutonicus*. Lin. — *Saperda testacea*. Fab. — *Id.* Oliv. 68, pl. 11, fig. 15, a b.

Elle est noire, avec les élytres testacées, et quelques poils roussâtres sur le corselet. Elle n'est guère plus grande que la saperde linéole. — On la trouve en Allemagne, et en France dans les provinces méridionales.

38. L. BOUT-BRULÉ ; *lamia præusta*.

*Leptura præusta*. Lin. — *La lepture noire à étuis jaunes*. Geoff. — *Leptura pilosa*. Fourc. — *Saperda præusta*. Fab. Paykull. — *Idem*. Oliv. 68, pl. 1, fig. 6. a b.

Elle est très-petite, noire, avec les élytres jaunâtres, et noires à l'extrémité. — On la trouve dans toute l'Europe.

39. L. VIOLETTE ; *lamia violacea*.

*Cerambyx janthinus*. Lin. — *Saperda violacea*. Fab. — *Idem*. Oliv. 68, pl. 11, fig. 12. — *Saperda micans*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 35, tab. 14.

Elle est bleue, avec les élytres d'un bleu violet, sans taches. — On la trouve à Montpellier et en Italie.

40. L. FERRUGINEUSE ; *lamia ferrugina*.

*Cerambyx cantharinus*. Lin. — *Saperde ferrugineuse*. Oliv. 68, pl. 11, fig. 17. — *Saperda ferruginea*. Fab. — Panz. Paun. ins. germ. fasc. 34, tab. 14.

Elle est ferrugineuse, avec les antennes et les pattes brunes. Son corselet est faiblement épineux. — On la trouve en France et en Allemagne.

41. L. FASCIÉE ; *lamia fasciata*.

*Saperda fasciata*. Fab. — *Idem*. Oliv. 68, pl. 11, fig. 24.

Elle est bleue, avec deux fascies jaunes sur les élytres. Le corselet est arrondi, avec une petite épine de chaque côté. — On la trouve en Sibérie.

42. L. NAINÉ ; *lamia minuta*.

*Saperde naine*. Oliv. 68, pl. 111, fig. 31, a b.

Elle est brune, avec les yeux noirs, et

les antennes testacées. Son corselet est arrondi, un peu déprimé. Les cuisses sont un peu plus renflées à leur extrémité. — On la trouve en France et en Angleterre.

43. L. DE L'ASPHODÈLE; *lamia asphodeli*.

Cette espèce aura été confondue avec la saperde du chardon; mais elle est constamment plus grande. Ses élytres sont entièrement d'un jaune verdâtre bronzé, et uniformément ponctués. Les points enfoncés dans la saperde du chardon sont rassemblés par petits groupes épars. Cette espèce m'a été donnée par le naturaliste Rodrigues, qui l'a trouvée aux environs de Bordeaux, et en a observé les métamorphoses. La femelle dépose ses œufs au pied des asphodèles au mois de mai. La larve en ronge la moëlle, y passe l'hyver, et ne se change en nymphe que dans les premiers jours du printemps. L'insecte parfait ne tarde pas à éclore, et se trouve sur les fleurs de la plante.

DEUX-CENT SEIZIÈME GENRE:

CAPRICORNE; *cerambyx*. Je leur donne ces caractères: antennes sétacées longues; dernier article des palpes conico-cylindrique; le second ne dépassant pas le bord supérieur

de la lèvre inférieure; corselet inégal; cuisses postérieures amincies insensiblement vers leur naissance. — Les capricornes fréquentent les bois.

## E S P È C E S.

1. CAPRICORNE HÉROS ; *cerambyx heros*.

*Cerambyx cerdo*. Lin. — *Le grand capricorne noir*. Geoff. — *Cerambyx héros*. Fab. — *Idem*. Oliv. 67, pl. 1, fig. 1, *a b c d*. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 82, tab. 1.

Il est noir, avec les élytres couleur de poix à l'extrémité. Son corselet est raboteux, et muni de chaque côté d'une épine. Les antennes sont longues, sur-tout dans le mâle. — Il se trouve dans toute l'Europe; sur l'orme et le chêne.

2. C. SAVETIER ; *cerambyx cerdo*.

*Cerambyx cerdo var.* Lin. — *Le petit capricorne noir*. Geoff. — *Capricorne savetier*. De Géer. — *Cerambyx cerdo*. Fab. — *Id.* Oliv. 67, pl. x, fig. 65. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 82, tab. 2.

Il est noir, avec le corselet raboteux, muni de chaque côté d'une petite épine. Ses élytres sont rudes, unicolores, et ses antennes longues. — On le trouve dans presque toute l'Europe.

3. C. ROSALIE ; *cerambyx alpinus*.

*Cerambyx alpinus*. Lin. Fab. — *Id.* Oliv. 67, pl. 1x, fig. 58, a b. — *La rosalie*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 2, fig. 22.

Il est d'un bleu cendré, avec une bande et quatre taches d'un beau noir de velours sur les élytres. Son corselet a deux petites épines de chaque côté. Ses antennes sont longues, d'un bleu cendré, avec l'extrémité de chaque article très-noire et velue. — Il habite les hautes montagnes d'Europe, et se trouve, mais rarement, dans les chantiers de Paris.

4. C. MUSQUÉ ; *cerambyx moschatus*.

*Cerambyx moschatus*. Lin. Fab. — *Idem.* Oliv. 67, pl. 11, fig. 7, a b c. — De Gée. — *Le capricorne verd à odeur de rose*. Geoff.

Il est d'un verd brillant, par fois cuivreux, ou bleuâtre. Son corselet est muni de chaque côté d'une petite épine, avec quelques tubercules supérieurement. Ses cuisses sont mutiques, et ses antennes, moyennes. — Il se trouve dans toute l'Europe ; sur le saule, au mois de juillet.

5. C. POILEUX ; *cerambyx pilosus*.

*Cerambyx pilosus*. Fab. — *Idem.* Oliv. pl. ix, fig. 60, a b.

Il a les élytres grises, avec une dent à

l'extrémité, et le corselet muni de chaque côté de deux épines. Ses antennes sont médiocres, un peu velues. — On le trouve en Allemagne.

6. C. HISPIDE; *cerambyx hispidus*.

*Cerambyx hispidus*. Lin. Fab. — *Idem*. Oliv. 67, pl. XI, fig. 77, a b. — *Capricorne à brosses*. De Géer. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 14, tab. 16. — *Le capricorne à étuis dentelés*. Geoff.

Il est très-petit, avec les élytres blanchâtres à leur base, coupées et munies d'une forte dent à l'extrémité. Son corselet a deux tubercules supérieures, et une épine de chaque côté. — On le trouve dans presque toute l'Europe.

7. C. NÉBULEUX; *cerambyx nebulosus*.

*Cerambyx nebulosus*. Lin. Fab. — *Id.* Oliv. 67, pl. VII, fig. 47, a b c. — *Le capricorne noir, marbré de gris*. Geoff. — *Capricorne nébuleux*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 86, tab. 13.

Il est petit, gris, avec des points, et une fascie oncée, noirs, près l'extrémité des élytres. Son corselet a de chaque côté une petite épine. Ses antennes sont longues, annelées de cendré et de noir. — On le trouve dans presque toute l'Europe, et fréquemment dans les chantiers de Paris.

8. C. CEINT; *cerambyx balteatus*.

*Cerambyx balteatus*. Lin. Fab. — *Capricorne ceint*. Oliv. 67, pl. xvii, fig: 124, a b.

Il est très-petit, d'un brun ferrugineux; avec une bande obscure sur les élytres. Le corselet a de chaque côté une petite épine. — On le trouve en Espagne, et dans le midi de la France.

9. C. DE KÆHLER; *cerambyx Kæhleri*.

*Cerambyx Kæhleri*. Lin. — *Le capricorne rouge*. Geoff. — *Cerambyx Kæhleri*. Fab. — *Capricorne rouge*. Oliv. 67, pl. iii, fig. 13, a b c d.

Il est noir, avec une épine de chaque côté du corselet, et les élytres d'un rouge de sang. Il y a le plus souvent une tache de même couleur de chaque côté du corselet. — Il se trouve dans l'Europe méridionale, et presque dans toute la France.

## DEUX-CENT DIX-SEPTIEME GEN:

CALLIDIE; *callidium*. Leurs antennes sont filiformes, ne dépassant pas ordinairement le corps. Le dernier article des palpes est conico-comprimé, presque en hache. Le second des labiaux dépasse le bord supérieur de la lèvre. Leur corselet est globuleux, ou orbiculaire. Leurs cuisses sont brusquement en massue.

Ces insectes fréquentent les fleurs, et habitent plus particulièrement les pays chauds.

## E S P E C E S.

\* *Corselet déprimé.*

( Callidies de Fabricius. )

1. CALLIDIE PORTE-FAIX; *callidium bajulus.*

*Cerambyx bajulus.* Lin. — *La lepture brune à corselet rhomboïdal.* Geoff. — *Capricorne à queue.* De Géer. — *Callidium bajulus.* Fab. — *Id.* Oliv. 70, pl. III, fig. 30, a b. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 70, tab. 1.

Elle est brune, à élytres légèrement charginées, avec quelques poils blanchâtres, caduques, qui y forment une bande transverse. Le corselet est arrondi, déprimé, velu, avec deux tubercules peu élevés, noirs et luisans. — On le trouve en Europe; dans les chantiers, et fréquemment dans le midi de la France.

2. C. SOYEUSE; *callidium sericeum.*

*Callidium sericeum.* Fab. — *Idem.* Oliv. 70, pl. III, fig. 38, a b.

Elle a les élytres testacées, avec des points élevés, rougeâtres; le corselet cendré et soyeux, et l'écusson d'un blanc cendré. —

Elle se trouve dans les provinces méridionales de la France, et en Barbarie.

3. C. RUSTIQUE; *callidium rusticum*.

*Cerambyx rusticus*. Lin. — *Capricorne rustique*. De Gêr. — *Callidium rusticum*. Fab. Payk. — *Idem*. Oliv. 70, pl. III, fig. 59. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 70, tab. 8.

Elle est entièrement brune, avec deux lignes longitudinales peu élevées, sur les élytres. Son corselet a supérieurement trois petits enfoncemens disposés en triangle; il est nu. Les antennes sont courtes. — Elle se trouve en Europe; rarement à Paris.

4. C. ONDÉE; *callidium undatum*.

*Cerambyx undatus*. Lin. — *Capricornes à ondes blanches*. De Gêr. — *Callidium undatum*. Fab. Payk. — *Idem*. Oliv. 70, pl. III, fig. 56, a b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 15.

Elle est entièrement noire, avec deux bandes onnées d'un blanc jaunâtre sur les élytres. Son corselet est légèrement tuberculé. Les antennes sont courtes. — Elle se trouve en Suède et en Allemagne.

5. C. SANGUINE; *callidium sanguineum*.

*Cerambyx sanguineus*. Lin. — *La lepture veloutée couleur de feu*. Geoff. — *Capricorne couleur de feu*. De Gêr. — *Callidium sanguineum*. Fab. Payk. — *Idem*. Oliv. 70, pl. I, fig. 1, b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 9.

Son corselet est arrondi, tuberculé, d'un rouge sanguin, ainsi que les élytres. La tête et le corps sont noirs, et les antennes médiocres. — On la trouve dans toute l'Europe; elle est très-commune à Paris.

6. C. HONGROISE; *callidium hungaricum*.

*Callidium hungaricum*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 7.

Elle est noire, avec les élytres obscurément bronzées, rougeâtres vers le milieu de la suture. — Elle se trouve en Allemagne.

7. C. VARIABLE; *callidium variable*.

*Cerambyx variabilis*. Lin. — Capricorne bronzé. De Géer. — *Callidium variable*. Fab. — *Id.* Oliv. 70, pl. vi, fig. 65, a b. — *Callidium dilatatum*. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 6.

Elle a le corps d'un brun cuivreux, les élytres et le corselet d'un verd bronzé. Ce dernier est glabre et arrondi. Les antennes et les pattes sont brunes. — Elle se trouve dans les bois; au nord de l'Europe.

8. C. TESTACÉE; *callidium testaceum*.

*Cerambyx testaceum*. Lin. — La lepture livide à corselet lisse. Geoff. — Capricorne fauve, à corselet arrondi, aplati et lisse, et à antennes médiocres. De Géer. — *Callidium testaceum*. Fab. — *Id.* Oliv. 70, pl. 1, fig. 11.

Elle est entièrement testacée, avec les

antennes brunes , médiocres. Son corselet est arrondi , luisant , et un peu tuberculé. — Elle est très-commune dans les chantiers de Paris.

9. C. VIOLETTE ; *callidium violaceum*.

*Cerambyx violaceus*. Lin. — *Capricorne violet*. De Géer. — *Callidium violaceum*. Fab. — *Id.* Oliv. 70 , pl. 1 , fig. 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70 , tab. 4.

Elle est violette , avec les élytres et le corselet chagrinés. Ce dernier est arrondi et pubescent. Les antennes sont courtes. — Elle se trouve en Allemagne et en Angleterre ; très-rarement à Paris.

10. C. CLAVICORNE ; *callidium clavicorne*.

*Callidie clavicorne*. Oliv. 70 , pl. 11 , fig. 25.

Elle est noire , à corselet presque arrondi , et élytres crénelées à l'extrémité. Ses antennes sont courtes , un peu renflées à l'extrémité. — Elle se trouve en Europe.

11. C. RUFICOLLE ; *callidium ruficolle*.

*Callidium ruficolle*. Fab. — Oliv. 70 , pl. 11 , fig. 27.

Son corselet est roux , velu , tuberculé. La tête , le dessous du corps et les pattes sont noirs. L'abdomen est quelquefois rouge. Les élytres sont d'un verd bleuâtre , et les antennes ferrugineuses , à l'exception du premier article qui est noir. — Elle se trouve

dans le midi de la France; en Italie et en Afrique.

12. C. BLEUATRE; *callidium fennicum*.

*Cerambyx fennicus*. Lin. — *La lepture noire à corselet rougeâtre*. Geoff. — *Callidium fennicum*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 70, pl. 1, fig. 9. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 2.

Elle a le corselet arrondi, roux; les élytres d'un noir violet, et les antennes médiocres. Ses cuisses sont renflées, noires, et les pattes fauves. — Elle se trouve en Europe; très-commune à Paris.

13. C. RUFIPÈDE; *callidium rufipes*.

*La lepture bleue*. Geoff. — *Callidium rufipes*. Fab. — *Id.* Oliv. 70, pl. vi, fig. 66, a b.

Elle a les élytres lisses, violettes; la tête bleue, et le corselet d'un bleu violet, luisant. Le dessous du corps est d'un noir bronzé, luisant, avec les jambes rougeâtres. — Elle se trouve à Paris; dans les chantiers, et en Allemagne.

14. C. FÉMORALE; *callidium femoratum*.

*Cerambyx femoratus*. Lin. — *Capricorne à cuisses rouges*. De Géer. — *Leptura punctuosa*. Fourc. — *Callidium femoratum*. Fab. — *Id.* Oliv. 70, pl. vii, fig. 77. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 5.

Elle est entièrement d'un noir opaque, légèrement chagrinée sur le corselet et les

élytres, avec les cuisses renflées, rouges. — Elle se trouve dans le nord de l'Europe; rare à Paris.

15. C. APPUYÉE; *callidium fulcratum*.

*Callidium fulcratum*. Fab. — *Id.* Oliv. 70, pl. VII, fig. 85. — *Callidium aulicum*. Payk.

Elle est noire, avec les cuisses rougeâtres. Son corselet est nu et brillant. Ses élytres ont deux lignes longitudinales, très-peu apparentes. — On la trouve en Saxe.

16. C. LURIDE; *callidium luridum*.

*Cerambyx luridus*. Lin. — *La lepture noire à grosses cuisses brunes*. Geoff. — *Callidium luridum*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 70, pl. 1, fig. 7, et pl. VII, fig. 78. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 10.

Elle est entièrement noire, glabre, avec les élytres testacées. — Elle se trouve dans les bois, en Europe; commune à Paris, dans les chantiers.

17. C. FUGACE; *callidium fugax*.

*Callidium fugax*. Fab. — *Idem.* Oliv. 70, pl. vi, fig. 69.

Elle est d'un brun cendré, pubescente; avec l'écusson blanc, et les jambes ferrugineuses. Ses antennes sont annelées de noir et de ferrugineux. — On la trouve en Provence; sur les fleurs.

DES CERAMBICINS. 295

18. C. CORDONNÉ; *callidium liciatum*.

*Cerambyx liciatus*. Lin. — *La lecture à corselet rond et taches jaunes*. Geoff. — *Callidium hafniense*. Fab. Payk. — *Callidie cordonné*. Oliv. 70, pl. 1, fig. 8; et pl. III, fig. 35, *a b*. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 70, tab. 12.

Elle est d'un noir cendré nébuleux, avec deux bandes ondées, cendrées sur les élytres, et quelques poils épars, cendrés. — Elle se trouve dans les chantiers, à Paris.

19. C. CLAVIPÈDE; *callidium clavipes*.

*Callidium clavipes*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 70, pl. III, fig. 33. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 70, tab. 3. — *Capricorne noir aplati*. De Gêr.

Elle est entièrement d'un noir opaque, avec les cuisses renflées, et les antennes un peu plus longues que le corps. — On la trouve en Europe; rarement à Paris.

20. C. STRIÉE; *callidium striatum*.

*Cerambyx striatus*. Lin. — *Capricorne strié*. De Gêr. — *Callidium striatum*. Fab. Paykull. — *Idem*. Oliv. 70, pl. II, fig. 24, *a b c*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 15.

Elle est noire, à corselet arrondi, glabre, avec des lignes longitudinales peu élevées sur les élytres. Les antennes sont courtes. Ses cuisses ne sont point renflées. — On la trouve au nord de l'Europe.

21. C. RUSSE; *callidium rassicum*.

*Callidium rassicum*. Fab. — *Idem*. Oliv. 70, pl. IV, fig. 49.

Elle est noire, à corselet arrondi et tuberculé. Les élytres sont jaunes, avec une tache et l'extrémité noires. — Elle se trouve en Russie.

22. C. NOIRATRE; *callidium fuscum*.

*Callidium fuscum*. Fab. — *Id.* Oliv. 70, pl. VII, fig. 87.

Elle est noire. Son corselet est presque sillonné. Ses élytres sont obscures, avec deux lignes longitudinales peu élevées; ses pattes brunes, et ses cuisses noires, courtes, très-renflées. — Elle se trouve en Saxe.

23. C. TRISTE; *callidium triste*.

*Callidium triste*. Fab. — *Id.* Oliv. 70, pl. VII, fig. 88. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 11.

Elle est noire, à corselet arrondi, pubescent. Ses élytres sont brunes, avec la base cendrée. — On la trouve en Saxe.

24. C. ABDOMINALE; *callidium abdominale*.

*Callidie abdominal*. Oliv. 70, pl. VIII, fig. 105, a b.

Elle a les élytres violettes, ponctuées; l'abdomen et le corselet fauves: ce dernier est inégal. La tête, les antennes, la poi-

trine et les pattes sont noires.—Elle se trouve au midi de la France.

25. C. PALE; *callidium pallidum*.

*Callidie pâle*. Oliv. 70, pl. VI, fig. 64.

Elle est entièrement d'une couleur testacée, pâle, un peu rembrunie à l'extrémité des élytres, avec le corselet arrondi, un peu hispide, et les cuisses un peu renflées. — Elle se trouve en Italie, et aux environs de Paris.

26. C. NÉBULEUSE; *callidium nebulosum*.

*Callidie nébuleux*. Oliv. 70, pl. I, fig. 6.

Elle a le corselet arrondi, nébuleux, ainsi que les élytres. Ces élytres sont recouvertes d'un duvet grisâtre. Le dessous du corps et les pattes sont bruns, les cuisses peu renflées. Les antennes sont courtes et obscures. — Elle se trouve à Paris.

\* \* *Corselet convexe*.

(Clytes de Fabricius.)

27. C. RUFICORNE; *callidium ruficorne*.

*Callidie ruficorne*. Oliv. 70, pl. VI, fig. 75.

Elle est noire, avec le corselet rougeâtre, et trois bandes cendrées sur les élytres. — Elle se trouve en Provence.

28. C. ARVICOLE; *callidium arvicola*.

*Callidie arvicole*. Oliv. 70, pl. viii, fig. 93.

Elle est noire, avec deux lignes sur la tête, et quatre taches sur le corselet, jaunes. Les élytres ont chacune trois bandes à l'extrémité, et une ligne près le haut de la suture, qui se réunit à la seconde bande, jaunes. L'abdomen est annelé de jaune et de noir. Les antennes sont courtes, fauves, ainsi que les pattes, excepté la partie renflée des cuisses, qui est noirâtre. — Elle se trouve dans le midi de la France.

29. C. BÉLIER; *callidium arietis*.

*Cerambyx arietis*. Lin. — *La lepture à trois bandes dorées*. Geoff. — *Capricorne à quatre bandes jaunes*. De Géer. — *Clytus arietis*. Fab. — *Callidie bélier*. Oliv. 70, pl. 11, fig. 20. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 4, tab. 15.

Elle est noire, avec l'extrémité des élytres, et trois bandes dont la seconde arquée vers la partie antérieure, jaunes. L'abdomen est annelé de jaune et de noir. Les antennes sont courtes, ferrugineuses, ainsi que les pattes. — Elle se trouve fréquemment en Europe; sur les fleurs et dans les chantiers.

30. C. ARQUÉ; *callidium arcuatum*.

*Cerambyx arcuatus*. Lin. — *La lepture aux croissans dorés*. Geoff. — *Clytus arcuatus*. Fab. Payk. — *Callidie*

arqué. Oliv. 70, pl. 11, fig. 16, b. — Panz. Faun. germ. ins. fasc. 4, tab. 14.

Elle est noire, avec quatre bandes jaunes sur les élytres, la première interrompue, et les trois autres arquées vers la partie postérieure. Les antennes et les pattes sont fauves, les cuisses renflées et tachées de noir. — Elle se trouve presque dans toute l'Europe; commune à Paris dans les chantiers.

31. C. USÉE; *callidium detritum*.

*Cerambyx detritus*. Lin. — *La lepture noire à étuis gris tachés de jaune*. Geoff. — *Clytus detritus*. Fab. *Callidie usé*. Oliv. 70, pl. 11, fig. 17.

Elle a le corselet noir, avec deux fascies jaunes transverses; ses élytres sont noires ou brunes, avec cinq fascies jaunes transverses. Les antennes et les pattes sont ferrugineuses. — Elle se trouve en Europe; rarement à Paris.

32. C. ORNÉE; *callidium ornatum*.

*Clytus ornatus*. Fab. — *Callidie orné*. Oliv. 70, pl. 11, fig. 15, b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 7, tab. 18.

Elle est entièrement verdâtre, avec une fascie noire sur le corselet, et trois autres non interrompues sur les élytres, dont la première a la forme d'un anneau. — Elle

se trouve en Allemagne, et dans la France méridionale.

53. C. DU VERBASCUM; *callidium verbasci*.

*Leptura verbasci*. Lin. — *La lepture jaune à bandes noires*. Geoff. — *Clytus verbasci*. Fab. — *Callidie du verbascum*. Oliv. 70, pl. 1, fig. 15. — Panz. Faun. ins. ins. germ. fasc. 75, tab. 17.

Elle est entièrement verdâtre, avec une bande noire transverse, sur le corselet, formée de trois points, deux bandes noires, et une tache en croissant près de la base, sur chaque élytre. Les antennes sont filiformes et noires. — Elle se trouve à Paris.

54. C. QUATRE-POINTS; *callidium quadri-punctatum*.

*La lepture velours jaune*. Geoff. — *Callidie quatre points*. Oliv. 70, pl. 11, fig. 19. — *Clytus 4-punctatus*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 19.

Elle est d'un jaune verdâtre en dessus, avec deux ou trois taches noires disposées en ligne longitudinale sur chaque élytre. Le dessous du corps et les pattes sont d'un verd noirâtre. — On la trouve en France, à Paris; sur les fleurs.

55. C. BOSSUE; *callidium gibbosum*.

*Callidie bossu*. Oliv. 70, pl. 11, fig. 18. — *Clytus gibbosus*. Fab.

Elle est noire, avec deux bandes cendrées

sur chaque élytre , un tubercule élevé à la base , et une petite épine à l'extrémité. Il y a quelques taches blanches sur l'abdomen. — On la trouve en Allemagne , en Italie , et fréquemment en Provence.

36. C. FLORALE ; *callidium florale*.

*Clytus floralis*. Fab. — *Callidie floral*. Oliv. 70 , pl. v , fig. 53. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70 , tab. 16.

Elle est noire , avec une fascie sur le corselet , et cinq sur les élytres , dont la seconde et la troisième arquées , blanchâtres. Antennes filiformes , ferrugineuses ainsi que les pattes , avec un peu de noir sur les cuisses. — Elle se trouve dans le midi de la France , et en Italie.

37. C. PLÉBÉIENNE ; *callidium plebeium*.

*La lepture à raies blanches*. Geoff. — *Clytus plebeium*. Fab. Payk. — *Callidie plébéien*. Oliv. 70 , pl. vi , fig. 72.

Elle est noire , avec l'extrémité des élytres , une bande au milieu , une petite ligne près de la base de la suture , et un point , blancs. Il y a deux points blancs de chaque côté de la poitrine , et au bord des anneaux de l'abdomen. — Elle se trouve dans le midi de la France , en Italie et en Allemagne.

38. C. MYSTIQUE; *callidium mysticum*.

*Leptura mystica*. Lin. — *La lecture arlequine*. Geoff. — *Capricorne à raies blanches courbées*. De Gêr. — *Clytus mysticus*. Fab. Payk. — *Callidie mystique*. Oliv. 70, pl. 1, fig. 14.

Elle est noire, avec la base des élytres rougeâtre, leur extrémité et quelques bandes blanchâtres, ainsi que quelques taches de chaque côté de la poitrine. — Elle se trouve presque dans toute l'Europe; sur les fleurs et dans les bois.

39. C. TRIFASCIÉE; *callidium trifasciatum*.

*Clytus trifasciatus*. Fab. — *Callidie trifascié*. Oliv. 70, pl. v, fig. 59.

Elle est noire, avec trois bandes blanches sur chaque élytre, dont la première annulaire, et les deux autres un peu arquées. Les antennes, le corselet et les pattes sont rougeâtres. La poitrine est tachée de blanc. L'abdomen est annelé de blanc et de noir. — Au midi de la France et en Portugal.

40. C. DE L'ÂUNE; *callidium alni*.

*Leptura alni*. Lin. — *Clytus alni*. Fab. Payk. — *Callidie de l'aune*. Oliv. 70, pl. III, fig. 37, a b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 70, tab. 20.

Elle est noire, avec deux bandes blanches sur les élytres, leur base, les antennes et

les pattes ferrugineuses. — Elle se trouve dans toute l'Europe, et communément à Paris; dans les chantiers.

41. C. MARSEILLAISE; *callidium massiliense*.

*Leptura massiliensis*. Lin. — *La lecture à raies blanches*. Geoff. — *Clytus massiliensis*. Fab. — *Callidie marseillais*. Oliv. 70, pl. vi, fig. 70.

Elle est noire, avec trois bandes blanches sur chaque élytre, dont celle de la base arquée, interrompue. L'écusson est blanc, ainsi que deux taches de chaque côté de la poitrine et le bord des anneaux de l'abdomen. — Elle se trouve presque dans toute l'Europe; sur les fleurs en ombelle.

42. C. UNIFASCIÉE; *callidium unifasciatum*.

*Clytus unifasciatus*. Fab. — *Callidie unifascié*. Oliv. 70, pl. 1, fig. 12.

Elle a les antennes, la tête, le corselet, les pattes et la base des élytres d'un brun ferrugineux. Ces dernières ont au milieu une bande blanche un peu interrompue à la suture, et leur extrémité est noirâtre ainsi que l'abdomen. — Elle se trouve en Provence.

43. C. GAZELLE; *callidium gazella*.

*Callidie gazelle*. Oliv. 70, pl. viii, fig. 97. — *Clytus gazella*. Fab.

Elle est noire, avec deux bandes jaunes

sur le corselet, l'une antérieure, l'autre postérieure. Les élytres ont un point à la base, et trois bandes dont la première recourbée en avant, jaunes. Les pattes sont fauves et les cuisses noires. — Elle se trouve fréquemment dans toute la France; sur les fleurs.

II. *Elytres laissant une partie de la longueur de l'abdomen à découvert, ou étranglées, ou très-courtes; abdomen long et étroit.*

## DEUX-CENT DIX-HUITIEME GEN.

MOLORQUE; *molorchus*. Ce genre diffère du suivant par la brièveté des élytres. Les molorques sont rares.

### ESPECES.

#### 1. MOLORQUE MAJEUR; *molorchus major*.

*Necydalis major*. Lin. — *Nécydale ichneumon*. De Géer. — *Molorchus abbreviatus*. Fab. Payk. — *Nécydale majeure*. Oliv. 74, pl. 1, fig. 1, a b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, tab. 20.

Il est noir, à élytres très-courtes, rousses, ainsi que les pattes et les antennes. L'extrémité des cuisses postérieures est noire. — On le trouve dans toute l'Europe, rarement à Paris.

2. M. MINEUR; *molorchus minor*.

*Necydalis minor*. Lin. — *Nécydale capricorne*. De Gèer. — *Molorchus dimidiatus*. Fab. Payk. — *Nécydale mineure*. Oliv. 74, pl. 1, fig. 2, a b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, tab. 21.

Il est noirâtre, avec le bout des anneaux de l'abdomen comme argenté. Les élytres sont courtes, fauves, avec une petite ligne blanche, oblique, vers l'extrémité. — On le trouve en Europe; sur les fleurs.

3. M. DES OMBELLIFÈRES; *molorchus umbellatarum*.

*Necydalis umbellatarum*. Lin. — *Id.* Oliv. 74, pl. 1, fig. 3, a b. — *Molorchus umbellatarum*. Fab. Paykull.

Il est noir, velu, avec les élytres très-courtes, testacées, sans taches. Les antennes sont longues, et d'un brun noirâtre, ainsi que les pattes. — On le trouve en Europe; sur les ombelles.

## DEUX-CENT DIX-NEUVIÈME GEN.

NÉCYDALE; *necydalis*. Les élytres de ces insectes sont étranglées et terminées brusquement en pointe. Nous leur conservons le nom primitif de nécydale. — On les trouve sur les fleurs.

NECYDALE FAUVE; *necydalis rufa*.

*Necydalis rufa*. Lin. Fab. — Oliv. 74, pl. 1, fig. 6, a b. — *Lepture à étuis étranglés*. Geoff. — *Leptura attenuata*. Fourc.

Elle est noire, un peu velue, avec les élytres subulées, fauves, ainsi que les antennes. La poitrine et l'abdomen ont des taches latérales, d'un blanc jaunâtre, soyeux. — Elle se trouve dans toute l'Europe; commune à Paris.

## FAMILLE TRENTE-CINQUIEME.

LEPTURÈTES ; *lepturetæ*.

DANS l'ordre naturel, ces insectes ne doivent former avec les cérambicins qu'une seule famille, et la division que nous proposons ici n'est que systématique. Les lepturètes n'en sont distinguées que parce que leurs antennes ne sont pas insérées dans une échancrure des yeux. Leur corselet, en outre, est rétréci en devant, presque trapézoïde ou conique. L'abdomen a une figure approchant de la triangulaire. Ces insectes se trouvent dans les bois, sur le tronc des arbres et sur les fleurs. Leurs larves ainsi que leurs nymphes, qui ressemblent à celles des callidies et à quelques autres de la même division, habitent aussi l'intérieur des arbres et se nourrissent de bois pourri.

Ces insectes, qui sont des stencores de Geoffroy, des rhagium et des leptures de Fabricius, sont divisés en deux petites coupes.

## DEUX - CENT VINGTIÈME GEN.

LEPTURE; *leptura*. Nous avons réuni les rhagium de Fabricius à ses leptures, n'ayant pas trouvé de caractères bien nets pour séparer ces deux genres. Geoffroy n'avoit pas non plus aperçu de différences essentielles entre ces insectes; et son genre de stencore répond entièrement à celui que nous présentons ici sous le nom de *lepture*.

Les caractères des leptures sont les mêmes que ceux de la famille, puisque cette famille ne comprend que ce seul genre. Il est donc inutile de répéter ces caractères.

## E S P È C E S.

\* *Corselet épineux.*

( Stencore de Geoffroy. — Rhagium Fabricius. )

1. LEPTURE MORDANTE; *leptura mordax*.

*Cerambyx inquisitor*. Lin. — *Lepture hargneuse*. De Gécr. — *Rhagium mordax*. Fab. — *Stencore mordant*. Oliv. 69, pl. 11, fig. 12. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 82, tab. 3.

Elle est grise, un peu hispide, à élytres nébuleuses, avec deux fascies testacées, peu apparentes, et deux lignes élevées. Les cuisses sont picotées de noir. — Elle se trouve en Allemagne, et rarement aux environs de Paris.

2. L. INQUISITEUR ; *leptura inquisitor*.

*Cerambyx inquisitor*. Lin. — *Le stencore noir velouté de jaune*. Geoffroy. — *Lepture inquisiteur*. De Géer. — *Rhagium inquisitor*. Fab. Payk. — *Stencore inquisiteur*. Oliv. 69, pl. 11, fig. 11, b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 82, tab. 4.

Elle est noire, entièrement couverte d'un duvet jaunâtre, avec deux fascies irrégulières, testacées sur les élytres, et deux lignes élevées. Elle a le dessous du corps pointillé de noir. — Elle se trouve dans toute l'Europe ; sur les arbres.

3. L. SCRUTATEUR ; *leptura scrutator*.

*Stencore scrutateur*. Oliv. 69, pl. 111, fig. 21.

Elle est noire, chagrinée, recouverte d'un duvet gris-jaunâtre très-court, avec des lignes élevées, et deux bandes transversales droites, écartées, ferrugineuses, sur chaque élytre. Tête fort large postérieurement, marquée d'un sillon longitudinal, profond. — Elle se trouve en Autriche.

4. L. BIFASCIÉE ; *leptura bifasciata*.

*Le stencore lisse à bandes jaunes*. Geoffroy. — *Rhagium bifasciatum*. Fab. — *Stencore bifascié*. Oliv. 69, pl. 1, fig. 6, et pl. 11, fig. 14.

Elle a ses élytres noires vers la suture ; rougeâtres sur les côtés, avec deux taches obliques d'un jaune-pâle, et trois lignes

élevées sur chaque. — Elle se trouve dans toute l'Europe.

5. L. CHERCHEUSE ; *leptura indagatrix*.

*Rhagium indagator*. Fab. Payk. — *Lepture chercheuse*. — De Gée. — *Stencore chercheur*. Oliv. 69, pl. II, fig. 13.

Elle a les élytres d'un cendré rougeâtre, chagrinées, avec trois lignes élevées et trois bandes noires sur chaque. Cuisses et jambes brunes ; tarsi noirs. — Elle se trouve en France et en Allemagne.

6. L. COUREUSE ; *leptura cursor*.

*Cerambyx cursor*. Lin. — *Lepture coureuse*. De Gée. — *Rhagium cursor*. Fab. Payk. — *Stencore coureur*. Oliv. 69, pl. I, fig. 9.

Elle a les élytres testacées, avec la suture et une raie longitudinale noires, et trois lignes élevées, peu apparentes, sur chaque. — On la trouve au nord de l'Europe.

7. L. NAIN ; *leptura minuta*.

*Stencore nain*. Oliv. 69, pl. I, fig. 3. — *Rhagium minutum*. Fab.

Elle a ses élytres chagrinées, d'un gris rougeâtre, avec trois lignes élevées sur chaque, deux bandes, et quelques traits, dans l'intervalle, noirs. — Elle se trouve en Allemagne.

8. L. NOCTURNE ; *leptura noctis*.

*Cerambyx noctis*. Lin. — *Rhagium noctis*. Fab. — *Stencore nocturne*. Oliv. 69, pl. 1, fig. 10. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 17, tab. 3.

Elle est noire, avec le corselet fortement raboteux, ayant une petite ligne élevée au milieu. Les élytres ont trois lignes élevées peu apparentes, et leur extrémité est un peu brune. — Elle se trouve dans les pays élevés de l'Europe.

9. L. DU SAULE ; *leptura salicis*.

*Rhagium salicis*. Fab. — *Le stencore rouge à étuis violets*. Geoffroy.

Elle est d'un rouge fauve, avec la poitrine noire, et les élytres d'un bleu noirâtre, quelquefois rouges. Ses antennes sont comprimées, fauves à la base, et noires dans tout le reste. — Elle se trouve dans toute l'Europe ; sur les arbres cariés.

10. L. CEINTE ; *leptura cincta*.

*Rhagium cinctum*. Fab. — *Stencore ceint*. Oliv. 69, pl. III, fig. 27.

Elle est noire, avec ses élytres d'un fauve rouge, traversé par une bande d'un jaune pâle. Ses cuisses postérieures sont dentées. — Elle se trouve en Autriche.

\*\* *Corselet mutique.*

( Leptures de Fabricius. )

11. L. LAMED ; *leptura lamed.*

*Cerambyx lamed.* Lin. — *Lepture bedeaude.* De Gêr. — *Le stencore bedeau.* Geoffroy. — *Lepture lamed.* Fab. Payk. — *Stencore lamed.* Oliv. 69, pl. III, fig. 28. — Panzer. Faun. ins. germ. fasc. 22, tab. 11.

Elle est noire, pubescente, à élytres légèrement chagrinées, livides, avec deux taches noires, irrégulières, sur chaque. — Elle se trouve dans le nord de l'Europe.

12. L. EN DEUIL ; *leptura luctuosa.*

*Stencore noir.* Oliv. 69, pl. III, fig. 24.

Elle est large, noire, pubescente, avec trois lignes en relief, peu saillantes, sur chaque élytre. — Elle se trouve au mont Pila.

13. L. CHRYSOGASTRE ; *leptura chryso-gaster.*

*Stencore chrysogastre.* Oliv. 69, pl. III, fig. 23.

Elle est noire, recouverte d'un duvet gris-doré, soyeux. Ses élytres sont presque lisses, un peu ponctuées, et tronquées obliquement à l'extrémité, du côté qui regarde la suture. — Elle se trouve en France.

14. L. MÉRIDIONALE ; *leptura meridiana.*

*Cerambyx meridianus.* Lin. — *Le stencore à genoux noirs.* Geoffroy. — *Lepture méridienne.* De Gêr. — *Lepture meridiana.* Fab. Payk. — *Stencore méridional,*

## DES LEPTURETES. 311

Oliv. 69, pl. 1, fig. 2, b; et pl. III, fig. 2, c. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 45, tab. 10.

Elle est noire, pubescente, avec le corselet muni, de chaque côté, d'une pointe courte et mousse. La base des élytres et les pattes sont testacées, ainsi que l'abdomen. Les tarsi et les genoux sont noirâtres. — Elle se trouve en Europe; sur-tout dans le nord.

### 15. L. GLABRE; *leptura glabrata*.

*Stencore lisse*. Oliv. 69, pl. III, fig. 25.

Elle est noire, un peu velue, avec un petit tubercule de chaque côté du corselet. L'abdomen et les jambes sont testacés. Les tarsi sont noirâtres. — On la trouve en France et en Allemagne.

### 16. L. SOYEUSE; *leptura sericea*.

*Leptura sericea*. Lin. — *stencore soyeux*. Oliv. 69, pl. 1, fig. 8.

Elle a les élytres presque lisses, d'un noir verdâtre, soyeuses; les épaules, le bord extérieur des élytres, à son origine; l'abdomen et une grande partie des pattes, rougâtres. — Elle se trouve en France.

### 17. L. HUMÉRALE; *leptura humeralis*.

*Leptura humeralis*. Fab. — *Stencore huméral*. Oliv. 69, pl. II, fig. 18. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 45, tab. 11.

Elle est noire , à corselet presque mutique ; à élytres presque lisses , avec les épaules d'un roux fauve. — Elle se trouve en Allemagne et en Hongrie.

18. L. BRUYANTE ; *leptura strepens*.

*Stencore bruyant*. Oliv. 69 , pl. 1 , fig. 1 , b.

Elle est ferrugineuse , à élytres presque lisses , d'un roux pâle. — Elle se trouve en France , dans la Provence.

19. L. HASTÉE ; *leptura hastata*.

*Leptura hastata*. Fab. — *Id.* Oliv. 75 , pl. 1 , fig. 5 , a b c. — *Stencore bedeau*. Geoff. — *Stencorus lamed*. Fourc. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 22 , tab. 12.

Elle est entièrement noire , avec les élytres rouges , ayant l'extrémité , et sur la suture une tache triangulaire qui se prolonge jusqu'à l'extrémité , noires. — Elle se trouve en Europe ; commune à Paris.

20. L. MÉLANURE ; *leptura melanura*.

*Leptura melanura*. Lin. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 75 , pl. 1 , fig. 6. — *Leptura variable*. De Gêr. — *Stencore noir à étuis*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 69 , tab. 19.

Elle est noire , à élytres rouges ou testacées , avec la suture et l'extrémité noires. — Elle est commune à Paris.

## DES LEPTURETES. 515

21. L. PORTE-CROIX; *leptura cruciata*.

*Lepture porte-croix*. Oliv. 75, pl. 1, fig. 5, d.

Elle a la tête, le corselet, les antennes et les pattes noirs; l'abdomen rouge, noir à l'extrémité, et les élytres rouges, avec l'extrémité, et une bande transverse, noires. — Elle se trouve à Paris; sur les fleurs.

22. L. SEPT-POINTS; *leptura septem-punctata*.

*Leptura 7-punctata*. Fab. — *Id.* Oliv. 75, pl. 11, fig. 21 et 25. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 90, tab. 4.

Elle est noire, à élytres testacées, avec cinq points, et l'extrémité, noirs. Son abdomen est fauve. — Elle se trouve en Hongrie.

23. L. ROUGE; *leptura rubra*.

*Leptura rubra*. Lin. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 75, pl. 11, fig. 16. — *Lepture rouge*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 69, tab. 11.

Elle est noire, avec le corselet, les élytres et les jambes rouges. — Elle se trouve au nord de l'Europe.

24. L. VERDOYANTE; *leptura virens*.

*Leptura virens*. Lin. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 75, pl. 11, fig. 14. — *Lepture verte*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 69, tab. 15.

Elle est d'un verd jaunâtre, soyeux, avec les antennes annelées de verd et de noir. — Elle se trouve au nord de l'Europe.

25. L. ÉMERAUDE ; *leptura smaragdula*.

*Leptura smaragdula*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. III, fig. 28.

Elle est entièrement couverte d'un duvet soyeux, verdâtre, avec les antennes et les pattes noires. — On la trouve en Suède.

26. L. SANGUINOLENTE ; *leptura sanguinolenta*.

*Leptura sanguinolenta*. Lin. Fab. — *Id.* Oliv. 73, pl. III, fig. 29, *a b.* — *Leptura variabilis*. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 69, tab. 8.

Elle est noire, avec les élytres d'un rouge sanguin, à bord extérieur par fois noir. — On la trouve au nord de l'Europe.

27. L. NOTÉE ; *leptura notata*.

*Lepture notée*. Oliv. 73, pl. I, fig. 2.

Elle est noire, avec les élytres d'un rouge sanguin, ayant leur bord externe, l'extrémité, et une grande tache suturale, noirs. — On la trouve en Europe.

28. L. TESTACÉÉ ; *leptura testacea*.

*Leptura testacea*. Lin. Fab. — *Id.* Oliv. 73, pl. II, fig. 13, *b.* — *Lepture à étuis jaunes*. De Géer. — *Leptura dispar*. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. f. 69, tab. 12.

Elle est noire, avec les élytres testacées,

DES LEPTURETES. 315

sans taches, et les jambes fauve. — On la trouve en Europe.

29. L. TOMENTEUSE ; *leptura tomentosa*.

*Leptura tomentosa*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. 11, fig. 13, c. — *Lepture fauve*. De Géer. — *Stenocore noir à étuis jaunes*. Geoff.

Elle est noire, avec le corselet hérissé de poils jaunâtres, et les élytres testacées, noires à l'extrémité. — On la trouve en France ; sur les fleurs.

30. L. UNIPONCTUÉE ; *leptura unipunctata*.

*Lepture uniponctuée*. Oliv. 73, pl. 1, fig. 9. — *Leptura unipunctata*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 45, tab. 9.

Elle est noire, à élytres fauves, avec un point noir au milieu sur chaque. — On la trouve au midi de la France, en Hongrie et en Allemagne.

31. L. VILLAGEOISE ; *leptura villica*.

*Leptura revestita*. Lin. — *Leptura villica*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. 11, fig. 25, et pl. 1, fig. 10. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 22, tab. 13.

Elle est ferrugineuse, avec les yeux, les antennes, les élytres et la poitrine noirs. La femelle a les élytres ferrugineuses. — On la trouve en France ; sur l'orme, et en Angleterre.

32. L. ÉCUSSONNÉE; *leptura scutellata*.

*Leptura scutellata*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. 1, fig. 12. — Paris. Faun. ins. germ. fasc. 69, tab. 15.

Elle est noire, à élytres finement pointillées, avec l'écusson blanc. — On la trouve dans le midi de la France; rarement à Paris.

33. L. EPÉRONNÉE; *leptura calcarata*.

*Leptura calcarata*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. 1, fig. 1, b. — *Stencore jaune à bandes noires*. Geoff. — *Lepture alongée*. De Géer. — *Stencorus rubens*. Fourc.

Elle est noire, à élytres jaunes, amincies, avec quatre bandes noires; la première formée de cinq points, la seconde interrompue. Les antennes sont annelées de jaune et de noir, et les jambes postérieures dentées. — On la trouve aux environs de Paris.

34. L. SUBÉPINEUSE; *leptura subspinosa*.

*Lepture sub-épineuse*. Oliv. pl. III, fig. 30, a b. — *Leptura subspinosa*. Fab. Payk.

Elle est noire, à élytres testacées, avec quatre bandes noires, dont la première formée de cinq points contigus, la seconde interrompue. Jambes postérieures simples. Les deux premiers anneaux de l'abdomen fauves. — Elle se trouve à Paris.

35. L. QUADRIFASCIÉE ; *leptura 4-fasciata*.

*Leptura 4-fasciata*. Lin. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. 11, fig. 17, a b. — *Lepture à huit taches jaunes.* De Géer.

Elle est noire, à élytres testacées, avec quatre bandes transverses, noires, dentées. Les élytres sont échancrées, mucronées extérieurement à l'extrémité. — On la trouve en Europe; sur les fleurs.

36. L. ATTÉNUÉE ; *leptura attenuata*.

*Lepture attenuata*. Lin. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. 1, fig. 8.

Elle est noire, à élytres testacées, atténuées, avec quatre bandes noires. Les pattes sont testacées. L'abdomen est par fois testacé, noir à l'extrémité. — Elle se trouve en Europe.

37. L. DORÉE ; *leptura aurulenta*.

*Leptura aurulenta*. Fab. — *Id.* Oliv. 73, pl. 11, fig. 31. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 90, tab. 5.

Elle est noire, avec les bords antérieur et postérieur du corselet dorés. Ses élytres sont testacées, avec quatre bandes simples, noires. Les pattes sont brunes et les cuisses noires à leur base. — On la trouve en Europe.

38. L. NOIRE ; *leptura nigra*.

*Leptura nigra*. Lin. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73,

pl. III, fig. 36, *a b*. — *Lepture noire*. De Gécr. Geoff.  
— Panz. Faun. insect. germ. fasc. 69, tab. 18.

Elle est noire, amincie, luisante, avec l'abdomen rouge. — On la trouve à Paris, et presque dans toute l'Europe.

39. L. INTERROGATION; *leptura interrogationis*.

*Leptura interrogationis*. Lin. Fab. Payk. — *Idem*. Oliv. pl. 1, fig. 3. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 22, tab. 14.

Elle est noire, à élytres jaunes, avec une ligne longitudinale arquée, et quatre taches marginales, noires. — On la trouve au nord de l'Europe.

40. L. DOUTEUSE; *leptura dubia*.

*Leptura dubia*. Fab. — *Id.* Oliv. pl. 1, fig. 39, *a b*.

Elle est noire, pubescente, à élytres testacées, avec cinq points noirs sur chaque. — On la trouve en Sibérie.

41. L. QUADRIMACULÉE; *leptura quadrimaculata*.

*Leptura 4-maculata*. Lin. Fab. Payk. — *Idem*. Oliv. 70, pl. 1, fig. 7.

Elle est noire. Ses élytres sont livides, avec deux grandes taches noires sur chaque. — Elle se trouve au midi de la France.

42. L. DOUZE-TACHES; *leptura 12-maculata*.

*Leptura 12-maculata*. Fab. — *Id.* Oliv. 73, pl. 1v, fig. 40.

Elle est noire, à élytres jaunes, avec six taches noires sur chaque. — On la trouve en Sibérie.

43. L. DIX-POINTS; *leptura decem-punctata*.

*Lepture dix-points*. Oliv. 73, pl. 1v, fig. 42.

Elle est noire, légèrement couverte d'un duvet doré, avec les élytres jaunes, trois points, et deux taches noirs sur chaque. — On la trouve en Hongrie, et aux environs de Paris.

44. L. SIX-TACHES; *leptura sex-maculata*.

*Leptura 6-maculata*. Lin. Fab. Payk. — *Idem.* Oliv. 73, pl. 1v, fig. 43. — *Lepture à bandes jaunes*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 69, tab. 21.

Elle est noire, à élytres testacées, avec trois bandes noires, dentées, dont la première est interrompue. — On la trouve en Europe.

45. L. A COLLIER; *leptura collaris*.

*Leptura collaris*. Lin. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. 1v, fig. 44. — *Le stencore noir à corselet rouge*. De Géer.

Elle a la tête, les antennes, la poitrine et les pattes noires. Le corselet et l'abdomen

sont rouges, et les élytres d'un bleu foncé, noirâtre. — On la trouve en France; sur les fleurs.

46. L. VIERGE; *leptura virginea*.

*Leptura virginea*. Lin. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 75, pl. 11, fig. 24, a b. — *Lepture à étuis bleus*. De Géer.

Elle est noire, à élytres d'un bleu violet, et l'abdomen rougeâtre. — On la trouve au midi de la France; sur les fleurs.

47. L. QUADRIGUTTÉE; *leptura quadriguttata*.

*Leptura quadriguttata*. Fab. — *Id.* Oliv. 75, pl. 1, fig. 2.

Elle est noirâtre, avec les élytres noires, et deux points ferrugineux à la base de chaque. — On la trouve en France et en Saxe.

48. L. EXCLAMATION; *leptura exclamacionis*.

*Leptura exclamacionis*. Fab. — *Idem.* Oliv. pl. 11, fig. 19.

Elle est noire, ayant sur chaque élytre, au milieu, une ligne, et vers la base un point, jaunes. — On la trouve en Suède.

49. L. SEX-GUTTÉE; *leptura. sex-guttata*.

*Leptura 6-guttata*. Fab. Payk. — *Idem.* Oliv. 75, pl. 11, fig. 22. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 69, tab. 22.

Elle est entièrement noire, avec trois  
taches

taches fauves sur chaque élytre. — On la trouve en Allemagne, et à Paris.

50. L. ATRE ; *leptura atra*.

*Lepture atra*. Oliv. 73, pl. 1, fig. 4; et pl. 11, fig. 18.  
— *Stencore tout noir*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 69, tab. 14.

Elle est entièrement noire, et légèrement pubescente. — On la trouve presque dans toute l'Europe.

51. L. BORDÉE ; *leptura limbata*.

*Lepture bordée*. Oliv. 75, pl. 11, fig. 20.

Elle est noire, pubescente. Ses élytres sont testacées, obscures, avec leur bord postérieur, et l'extrémité, noirs. — On la trouve en Europe.

52. L. FEMORÉE ; *leptura femorata*.

*Leptura femorata*. Fab. Payk. — *Idem*. Oliv. 75, pl. 11, fig. 15, a b; et pl. 14, fig. 15, c.

Elle est entièrement noirâtre, avec la base et le milieu des cuisses fauves. — On la trouve à Paris et en Saxe.

53. L. SUTURALE ; *leptura suturalis*.

*Leptura suturalis*. Fab. — *Idem*. Oliv. 75, pl. 14, fig. 49.

Elle est d'un noir cendré, pubescente, avec les élytres testacées, et leur suture noire.

Ses pattes sont fauves et les genoux noirs. —  
On la trouve en Saxe, et à Paris.

54. L. LIVIDE; *leptura livida*.

*Leptura livida*. Fab. — *Id.* Oliv. 73, pl. iv, fig. 50.

Elle est entièrement noire, à élytres testacées, sans taches, et arrondies à l'extrémité. — Elle est commune à Paris, et en Saxe; sur les fleurs.

55. L. LISSE; *leptura lævis*.

*Leptura lævis*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 73, pl. iv, fig. 51. — *Lepture couleur de tabac*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 34, tab. 16.

Elle est noire, pubescente, avec les élytres livides, un peu noires à la suture et à l'extrémité. — On la trouve à Paris, et en Saxe.

56. L. BRULÉE; *leptura præusta*.

*Leptura præusta*. Fab. — *Id.* Oliv. 73, pl. iv, fig. 52. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 34, tab. 17.

Elle est noirâtre, couverte d'un duvet doré, avec la tête et l'extrémité noires. Les pattes sont fauves et les tarsi noirs. — On la trouve à Paris et en Saxe.

## FAMILLE TRENTE-SIXIEME.

CHRYSOMÉLINES; *chrysomelinæ*.

LES insectes de cette famille ont les trois premiers articles de leurs tarsez garnis en dessous de pelotes larges, et le troisième bifide; leurs antennes grossissent insensiblement vers leur extrémité, sont souvent courtes, à articles grenus ou coniques; leurs mâchoires n'ont pas d'ongle écailleux au côté interne; leur lèvre inférieure est épaisse et carrée. Nous ajouterons, comme caractères accessoires, que le dernier article des palpes est souvent ovoïde ou subulé; que le lobe extérieur des mâchoires ressemble fréquemment à un palpe; que le corps est oblong, avec le corselet étroit ou cylindrique, ou plus moins ovale ou rond; que la tête est presque toujours enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux.

Cette famille est coupée en deux sections; la première comprend, sous la dénomination de criocérides, quatre genres qui sont les genres sagri, donacie, orsodacne et criocère. La seconde, ou les vrais chryso-

mélines, en comprend seize : prasocure ; clytre, chlamys, gribouri, eumolpe, chrysomèle, colapsis, mégalope, adorie, galérique, altise, lupère, alurne, hispe, imatidie et casside.

P R E M I È R E   S E C T I O N .

C R I O C E R I D E S ; *criocerides*.

Les donacies et les criocères sont les seuls des criocérides qui aient été observés ; on ne sait pas encore de quelle manière vivent les sagres, qui sont exotiques, ni les orsodacnes.

Les donacies, qui sont des insectes de moyenne grandeur, et dont les couleurs sont très-brillantes, forment un genre peu nombreux ; elles habitent les endroits aquatiques : on les trouve ordinairement sur l'iris et le roseau ; ce qui fait croire que leurs larves, qui ne sont pas connues, vivent dans la tige de ces plantes. Selon Linnæus, la nymphe de la donacie crassipède, qui a la forme d'une coque brune, est fixée sur la racine de la phellandrie.

Les criocères ont quelques rapports avec les chrysomèles. Ce sont d'assez jolis insectes, ornés de couleurs vives et variées. Quand on les prend, ils font un petit bruit, à peu près semblable à celui que font entendre quel-

ques insectes de la famille des capricornes. Ce bruit est produit par le frottement du prolongement postérieur de la tête ou du cou, contre les parois intérieures du corselet, dans lequel il rentre, et d'où il sort à la volonté de l'animal. C'est sur les fleurs qu'on trouve ces insectes, et où ils s'accouplent peu de tems après leur dernière métamorphose. Leur accouplement est assez long; ils sont un jour entier et quelquefois plus dans la même attitude. Après l'accouplement, la femelle se promène sur les feuilles pour y déposer ses œufs; c'est toujours le dessous de la feuille qu'elle choisit pour les placer. Elle en pond huit ou dix, qu'elle arrange près les uns des autres, et ils se collent sur la feuille au moyen d'une liqueur visqueuse dont ils sont enduits. Ceux de quelques espèces sont oblongs, d'abord rougeâtres, et peu à peu deviennent bruns, à mesure que la liqueur qui les couvre se dessèche. Les larves en sortent quinze jours environ, après qu'ils ont été pondus, et il ne reste sur la feuille aucun vestige des œufs; dès qu'elles peuvent faire usage de leurs pattes, elles se mettent en marche, les unes à côté des autres, comme les chenilles communes, et ont la tête sur une même ligne. Toutes mangent ensemble

les premiers jours; le parenchyme de la feuille leur suffit; mais au bout de quelque tems elles se séparent, s'écartent les unes des autres, et alors elles entament les feuilles dont elles mangent toute l'épaisseur. En mangeant, elles font de tems en tems un pas en arrière, parce qu'elles ne prennent point la portion de feuille qui se trouve devant elles, mais celle qui est sous leur corps.

Ces larves sont courtes, grosses; leur corps est mou, couvert d'une peau assez fine. Elles ont la tête écailleuse, ainsi que les six pattes dont elles sont pourvues. Si l'insecte parfait plaît à la vue par ses formes et ses couleurs agréables, sa larve excite la répugnance, par le sale vêtement dont elle se couvre, et qui la rend autant repoussante que difforme. Au premier coup d'œil, on ne la distingue point sur les feuilles; on aperçoit seulement de petits tas d'une matière humide, de la couleur et de la consistance des feuilles macérées et broyées, d'une forme irrégulière; c'est la matière qui couvre chaque larve; mais si l'on regarde avec attention un des bouts de cette petite masse, on y aperçoit la tête de la larve qui est noire, et de chaque côté les trois paires de pattes, égale-

ment noires , terminées par deux petits crochets que l'insecte cramponne dans la feuille. La nature , en donnant à ces larves une peau délicate que la chaleur du soleil pourroit dessécher , les a organisées de manière à ce que leurs excréments puissent les en préserver , et les mettre à l'abri des injures de l'air. Pour cet effet , l'anus de ces larves n'est point situé en dessous entre le dernier et l'avant-dernier anneau ; il se trouve tellement disposé , que les excréments , en sortant , ne peuvent prendre d'autre direction que de remonter sur le corps de l'insecte. Arrivés en cet endroit , ils sont poussés plus haut par ceux qui les suivent , et que rend successivement l'animal ; ils parviennent ainsi jusqu'à sa tête. Ce mouvement progressif est encore aidé par les ondulations que l'insecte exécute avec sa peau , qui poussent ces excréments vers le haut : de sorte que peu à peu il se trouve sous une couverture qui le garantit de la trop grande sécheresse , et conserve la souplesse de sa peau. Cette matière n'est point adhérente au corps de la larve , et il paroît qu'elle s'en débarrasse quand son volume devient trop considérable , ou qu'elle se durcit ; car on voit quelquefois , sur les feuilles , de ces larves nues ; mais elles ont besoin de prendre

de la nourriture pendant deux ou trois heures pour rendre assez d'excrémens, afin de la remplacer.

Quatorze ou quinze jours après être sortie de l'œuf, la larve a pris tout son accroissement; alors elle est moins couverte d'ordures, plus agile et d'une couleur rougeâtre; elle parcourt les feuilles avec une sorte d'inquiétude, occasionnée par l'approche du terme où elle doit changer de forme. C'est dans la terre que s'opère sa métamorphose. Après y être entrée, elle y construit une coque, dont les parois intérieures sont enduites d'un vernis brillant et argenté, et elle s'y enferme. Ce vernis n'est point formé par la réunion de fils soyeux; la larve du criocère ne file point, mais elle jette par la bouche une espèce de bave ou écume moins épaisse que la liqueur qui produit la soie et qui lui est analogue. En se durcissant, cette écume forme des feuilles luisantes qui tapissent l'intérieur de la coque dont l'extérieur est composé de grains de terre. On trouve rarement ces coques à cause de leur couleur sombre; si on en ouvre une, on y voit la nymphe qui a toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait: environ quinze jours après sa métamorphose, le criocère perce sa

coque , sort de terre et va se poser sur les plantes.

Les larves de toutes les espèces de criocères ne sont point aussi sales que celles dont il est question ci-dessus; elles ont le corps plus alongé, mais elles sont presque aussi lourdes.

## D E U X I È M E S E C T I O N .

### CHRYDOMÉLINES ; *chrysomelinæ*.

La plupart des insectes de cette section sont assez petits , mais généralement ils sont ornés des couleurs les plus belles; le rouge, le bleu, l'azur, le verd-doré décorent un grand nombre de chrysomèles, de gribouris et d'altises; les larves sont d'un beau verd; l'or brille sur quelques cassides; les autres espèces, dont les couleurs sont plus modestes, ont aussi leurs beautés, par la variété et le mélange qu'elles offrent.

Excepté les chlamys, les colapsis, les mégalopes, les adories et les alurnies, qui sont exotiques, et dont on ignore la manière de vivre, tous les autres habitent l'Europe. — Ils se trouvent sur les fleurs et sur les plantes, quelques espèces sur les plantes aquatiques.

C'est sur ces dernières plantes qu'on rencontre, en très-grand nombre, la seule es-

pèce de prasocure qui forme ce genre ; on ne connoît pas sa larve ; on sait seulement qu'elle se nourrit de la racine de la phellandrie , *phellandrium aquaticum*.

Les clytrhes fréquentent les fleurs des prairies , mais plus encore celles du chêne. Elles ont le vol lourd et se laissent prendre facilement. Leur larve n'est point connue.

Les gribouris sont d'assez petits insectes ; les plus grands ont à peine six lignes de longueur. La nature , qui en a orné quelques-uns de couleurs éclatantes , les a privés tous des formes élégantes des capricornes et des leptures ; ils sont gros , courts ; leur tête est enfoncée sous leur corselet ; ils marchent lentement et d'une manière pesante ; quelques espèces paroissent même n'être qu'ébauchées et ressemblent à de petites pierres poreuses , de figure irrégulière. Ils se tiennent ordinairement sur les feuilles des plantes , et y font un grand tort , parce qu'ils gâtent les jeunes pousses à mesure qu'elles se développent en sortant du bouton ; ils ne les coupent cependant pas , mais ils les macèrent au point de causer leur dessèchement et leur chute.

Les gribouris ont recours à la ruse lorsqu'ils craignent le danger ; au moindre mouvement qui se fait auprès d'eux , ils replient

Leurs pattes et leurs antennes , cachant leur tête sous leur corselet, et se laissent tomber. Leurs larves diffèrent peu de celles des chrysomèles; elles vivent sur les plantes, et y font plus de dégât que l'insecte parfait.

Les eumolpes ressemblent beaucoup aux gribouris et ont appartenu à ce genre d'insectes. Deux espèces de ce nouveau genre sont remarquables, l'une par la beauté de sa couleur qui est d'un brun métallique; l'autre par les ravages qu'elle fait.

C'est dans les pays de vignobles qu'habite cette dernière espèce si redoutée des cultivateurs. Sa larve paroît au printems sur la vigne, dont elle mange les feuilles: elle est de couleur obscure; son corps est ovale; elle a six pattes écailleuses, la tête écailleuse, armée de deux mâchoires assez fortes. Cette larve dévore non seulement les feuilles de la vigne quand elles sont développées, mais encore les jeunes pousses lorsqu'elles ne font que paroître; elle ronge aussi le pédicule de la grappe au moment où il sort du bouton, et parvient à le détruire, ou au moins une partie de son organisation; si les plaies qu'elle y fait ne sont pas assez fortes pour le faire périr entièrement, la grappe ne produit que des grains mal nourris, dans les endroits

qui correspondent à la partie du pédicule qui est blessée , parce qu'ils ne reçoivent qu'une petite quantité de sucs , et mal élaborés.

Les chrysomèles doivent leur nom aux couleurs brillantes dont plusieurs sont décorés. Ce sont des insectes assez petits ; les plus grands n'ont guère que cinq à six lignes de longueur , sur trois ou quatre de largeur. Leur forme est hémisphérique , et on n'en voit point de velus. Elles vivent sur les arbres et sur les plantes. Quelques espèces sont très-fécondes ; avant la ponte les femelles ont le ventre si rempli d'œufs et si gros qu'il dépasse les élytres de tous côtés.

Les larves sont ovales ; leur corps est un peu alongé , divisé en anneaux distincts , terminé en pointe à sa partie postérieure , et garni , vers l'extrémité , d'un mamelon charnu. Ce mamelon fait l'office d'une septième patte ; la larve le pose sur le plan qu'elle parcourt ; et comme il est enduit d'une liqueur gluante , il sert à la retenir sur la feuille où elle se tient. Leur tête est écailleuse , munie d'antennes , d'antennules et de deux mâchoires ; leurs pattes sont écailleuses , articulées , assez longues. Plusieurs espèces vivent en société ; elles

rongent les feuilles au point de n'y laisser que les nervures ; la larve d'une des plus grandes espèces , qui vit sur le peuplier , est très-puante ; lorsqu'on la touche , il sort de son corps une espèce d'huile jaunâtre d'une odeur fétide. Le mamelon qui sert à ces larves pour les fixer sur les feuilles, les aide encore dans le moment où elles se changent en nymphes ; elles l'attachent dans quelque endroit, ordinairement sur une feuille, et par ce moyen elles quittent facilement leur peau. Plusieurs espèces entrent en terre pour subir leur métamorphose.

La nymphe, qui n'a rien de remarquable, est de figure ovale ; elle reste attachée par son extrémité postérieure à la peau qu'elle a fait glisser sur son corps en la quittant : cette peau est rassemblée en un petit paquet, et sert à soutenir la nymphe sur la feuille. L'insecte parfait se montre quelques semaines, et souvent quelques jours après le changement de la larve.

Les galéruques ont beaucoup de rapports avec les chrysomèles , et vivent de la même manière. C'est aussi sur les arbres et sur les plantes dont elles mangent les feuilles qu'on les trouve. Elles sont moins grosses et plus alongées que les chrysomèles, volent peu et

marchent lentement. Sur environ trente galéruques de décrites, on n'a observé que trois espèces d'Europe qui sont très-communes ; ce sont celles de l'orme, de la tanaïsie et du nénuphar, et seulement les larves des deux dernières.

Ces larves ont le corps mou, six pattes qui sont écailleuses, ainsi que la tête. De même que les larves des chrysomèles, elles ont à l'extrémité du corps un mamelon charnu, enduit d'une humeur visqueuse qui sert à les retenir sur les feuilles où elles l'appliquent. Elles se nourrissent de la substance des feuilles qu'elles rongent, et ne cessent de manger que lorsqu'elles se changent en nymphe.

Celle qui vit sur la tanaïsie est noire ; elle a environ cinq lignes de long : sur son corps sont plusieurs tubercules rangés transversalement, de chacun desquels sortent six ou sept petits poils. Ses pattes ont un petit crochet à leur extrémité. Cette larve marche lentement, et se laisse tomber en se roulant en cercle, au moindre mouvement de la feuille sur laquelle elle est fixée. On la trouve en quantité vers le mois de juin sur la tanaïsie jaune ; dans le même mois, elle se change en nymphe d'un jaune foncé, tirant sur

l'orangé; de même que la larve, elle a des tubercules avec quelques poils noirs et roïdes, et son ventre est recourbé en axe. On distingue sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait, qui se montre au commencement de juillet.

C'est sur les feuilles des plantes aquatiques que se tient la larve de la galéruque du nénuphar, sur-tout sur celles du potamogeton et du nénuphar qui sont à la surface de l'eau. On l'y trouve au mois de juin et une partie de l'été rassemblée en grand nombre; elle s'éloigne rarement de ces feuilles dont elle se nourrit : la membrane supérieure est la seule qu'elle entame; elle ne touche point à la membrane inférieure qui porte sur l'eau. Les endroits qu'elle a mangés paroissent comme des taches brunes sur les feuilles. Cette larve est longue de quatre lignes noires, est luisante en dessus, d'un jaune orangé en dessous; les anneaux de son corps sont séparés par une incision profonde; chaque anneau est couvert en dessus par une plaque écailleuse, et leurs côtés ont des élévations en forme de tubercules. Cette larve, comme celle de l'espèce précédente, a au dernier anneau un mamelon charnu qui lui sert à se fixer sur les feuilles. Lorsqu'elle veut se

changer en nymphe , elle en fait usage pour l'aider à se débarrasser de sa peau qu'elle fait glisser le long de son corps ; mais elle ne la quitte pas entièrement , afin que l'extrémité de la nymphe se trouve engagée dans cette dépouille qui reste attachée à la feuille.

La nymphe est d'abord de couleur jaune et devient ensuite d'un noir luisant ; elle a sur les anneaux du ventre quelques tubercules noirs , aigus. Ces nymphes , ainsi que les larves , sont exposées à être submergées lorsque les feuilles qu'elles se tiennent sont agitées par les vents ; mais il semble qu'elles ne souffrent pas de cet événement : quoiqu'elles ne craignent point l'eau , elles préfèrent cependant habiter la partie de la feuille qui est à sec. Il paroît que les larves savent nager , ou au moins ramper sur l'eau ; car elles vont quelquefois d'une feuille à l'autre : mais ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'elles ne sont jamais mouillées ; ce qui fait croire qu'il sort de leur corps une matière grasse qui empêche le contact de l'eau.

Huit ou dix jours après la métamorphose de la larve , l'insecte parfait quitte la dépouille de nymphe , et rentre sous les feuilles qu'il ronge comme sous la forme de larve.

La galéruque de l'orme multiplie prodigieusement.

gieusement. Au commencement de l'automne qui est l'époque où elle paroît, les feuilles de l'orme sont quelquefois presque entièrement couvertes et criblées par ces insectes qui les rongent. C'est aussi sur ces feuilles que les femelles déposent leurs œufs; ils sont blancs, oblongs, rangés par bandes serrées, et forment des groupes. Il paroît que les galéruques craignent le froid, car dès qu'il se fait sentir, elles quittent les arbres, et vont se mettre à l'abri dans les maisons les plus proches des endroits qu'elles habitent.

Les altises sont de petits insectes ovales, un peu allongés; les plus grands d'Europe ont au plus deux lignes de longueur; celles des pays étrangers n'en ont guère que trois. Elles ressemblent aux chrysomèles, et sont comme elles ornées de couleurs brillantes; mais leurs cuisses postérieures, qui sont très-renflées, les distinguent suffisamment pour qu'au premier coup d'œil on ne les confonde pas avec ces insectes.

On trouve les altises, dès le printemps, sur les plantes potagères, dont elles criblent et rongent les feuilles, et quelques espèces sur les saules. Elles marchent mal et lentement; mais elles sautent avec beaucoup d'agilité et

s'élancent assez loin, au moyen de leurs cuisses postérieures, dont les muscles ont beaucoup de force. Les femelles déposent leurs œufs sur les plantes où elles se tiennent.

Les larves ont le corps allongé, six pattes écailleuses, la bouche munie de deux mâchoires dures et tranchantes : elles se nourrissent de feuilles comme l'insecte parfait. Dans quelques espèces, les larves sont rassemblées en très-grand nombre sur la même plante, et paroissent y vivre en société. Lorsqu'elles se changent en nymphe, elles se fixent sur la feuille où elles ont vécu, au moyen d'un mamelon qu'elles ont à l'extrémité du corps, comme en ont plusieurs larves de cette famille. Etant ainsi suspendues, elles quittent leur peau qui se fend dans toute sa longueur; elles la font ensuite glisser jusqu'au près du mamelon qui soutient la nymphe. L'insecte paroît sous sa dernière forme quinze ou vingt jours après la métamorphose de la larve, et peu de tems après il cherche à se reproduire.

Les lupères sont d'aussi petits insectes que les altises; mais ils ont le corps plus allongé, les pattes longues et minces. Geoffroy leur a donné le nom de *lupère*, qui signifie *triste*, à cause de leur démarche lente et lourde.

Ils se trouvent sur l'orme et sur plusieurs autres arbres.

Les larves de ces insectes sont assez grosses, courtes, de forme ovale; elles ont six pattes écailleuses, la tête petite et écailleuse; leur corps est mou et d'un blanc sale. Elles se nourrissent des feuilles de l'orme et de plusieurs autres.

Les hispes sont des insectes peu nombreux, assez petits. Quelques espèces, dont deux se trouvent en Europe, sont remarquables par les épines dont elles sont hérissées; dans ce nombre, une a été placée par Geoffroy avec les criocères sous le nom de *chataigne noire*. Cette hispe vit sur le gramen; on la prend difficilement, parce qu'elle se laisse tomber au moindre mouvement qu'elle sent auprès d'elle: l'autre se trouve dans les pays méridionaux de l'Europe, le Levant et les côtes de la Barbarie, sur une espèce de ciste, *cistus monspeliensis*. On ignore sur quelles plantes habitent celles qui sont exotiques, et les larves d'aucune ne sont connues.

Les cassides, que vulgairement on appelle *tortues*, doivent le nom de *cassida*, qui signifie *casque*, à la forme de leur corselet qui a les rebords très-grands, et dont la partie antérieure recouvre la tête. Ces insectes sont

remarquables, non seulement par la forme ; mais encore par les couleurs : on voit sur plusieurs espèces, lorsqu'elles sont vivantes, l'or et l'argent briller de l'éclat le plus vif ; ces couleurs disparaissent quand il est mort ; mais on peut les rendre à volonté à l'insecte en le plongeant dans l'eau bouillante, et l'y laissant quelques minutes. Les cassides marchent lentement, et font rarement usage de leurs ailes. Elles vivent sur les plantes ; on les y trouve souvent à côté de la larve. Ces insectes méritent de fixer l'attention de l'observateur, mais plus particulièrement encore sous leur première forme.

Leurs larves ont six pattes, le corps long, aplati, bordé sur les côtés d'appendices épineuses et branchues, comme les larves de quelques espèces de criocères ; celles des cassides se recouvrent de leurs excréments, mais par un autre mécanisme. Elles ont à l'extrémité du corps une queue ou deux appendices écailleuses, coniques, terminées en pointe, garnies du côté extérieur d'épines courtes, depuis leur origine jusqu'à une certaine longueur. Ces deux appendices forment une espèce de fourche ou de longue pince ouverte qui se recourbe sur le corps de l'insecte ; l'anus se trouve placé entre les deux

branches, sur un mamelon conique que la larve élève à son gré; lorsqu'elle rejette ses excréments, ils tombent sur les branches de la fourche qui sont inclinées, et glissent sur toute leur longueur. Quand il s'en amoncèle une trop grande quantité à l'origine de la queue, l'anus les pousse et les fait aller plus loin: peut-être que les anneaux et les épines des branches agissent dans cette opération. Peu à peu les excréments s'accumulent, s'empilent sur la fourche, se collent les uns contre les autres; alors ils sont poussés jusqu'à son extrémité; ils y sont retenus par ceux qui les touchent, et ils forment insensiblement un toit sous lequel la larve est à l'abri des intempéries de l'air. Le plus souvent cette espèce de toit est immédiatement au dessus du corps; il le touche sans le charger; quelquefois il est un peu élevé au dessus, ou perpendiculaire au plan du corps; ses positions sont aussi variées que le sont celles de la fourche qui le soutient. Avant de se changer en nymphe, les larves quittent leurs peaux, et peut-être même plusieurs fois avant cette métamorphose; leur dépouille est très-complète; car il paroît que les branches de la fourche se dépouillent elles-mêmes; c'est peut-être ce qu'il y a de

plus difficile et de plus long dans cette opération ; mais dans la dernière mue elles quittent , avec leur peau , leur queue dont elles n'ont plus besoin.

C'est sur la feuille où la larve a vécu qu'elle se change en nymphe sans faire de coque ; elle s'y fixe par les deux anneaux du corps qui suivent la dernière paire de pattes ; elle reste dans cette position jusqu'à ce qu'elle ait quitté sa peau qu'elle fait glisser le long de son corps jusqu'au dernier anneau ; la peau s'y ramasse en peloton et sert à soutenir la nymphe sur la feuille.

Cette nymphe est aplatie, presque ovale ; son corselet, qui est très-grand, a la forme d'un demi-cercle à sa partie antérieure, et il est garni d'épines simples, assez courtes. Son ventre est bordé tout autour d'appendices en forme de feuilles ; elles sont plates, branchues, armées de piquans, terminées en pointe. Sur le dos sont quatre petits tuyaux qui sont les stigmates. La couleur de la nymphe est verte ; en la regardant en dessous on distingue toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait, qui se montre quinze ou vingt jours après le changement de la larve.

Les femelles déposent leurs œufs sur les feuilles ; elles les arrangent les uns auprès

des autres, et en forment de petites plaques qu'on trouve quelquefois couvertes d'excrémens. Ces œufs sont oblongs.

\* *Antennes insérées devant les yeux, écartées à leur base.*

+ *Tête et corselet beaucoup plus étroits que l'abdomen; corselet cylindrique; corps alongé.*

CRIOCERIDES; *criocerides.*

## DEUX-CENT VINGT-UNIÈME GEN.

SAGRE; *sagra*. Ces insectes ne sont peut-être que de grandes donacies. Ils n'en diffèrent que parce que leurs mandibules sont sans dents, et que leurs antennes ont le troisième article et suivans plus courts, plus arrondis que ceux du milieu, et les derniers alongés; c'est d'ailleurs la même forme. On a trouvé des sagues en Afrique, aux Indes orientales et à Cayenne. Ces insectes sont très-remarquables par leur couleur verte ou dorée et cramoisie, et par le renflement extraordinaire de leurs cuisses postérieures. Fabricius les avoit d'abord nommés *alurnus*; c'est sous cette dénomination qu'ils sont dans Olivier. Les alurnes de Fabricius sont des hispes. pour celui-ci. Nous citerons pour exemple générique la SAGRE FÉMORALE; *sagra femorata*. Elle est d'un bronzé verd,

avec les cuisses et les jambes postérieures dentées. Drury l'a figurée, tom. II, tab. 54, fig. 5.

## DEUX-CENT VINGT-DEUXIEME G.

**DONACIE; *donacia*.** Elles ont pour caractères dans cette division : dernier article des palpes ovoïde ; mandibules échancrées ; antennes à articles cylindriques, alongés, presque égaux. Leurs couleurs sont brillantes ; leurs yeux sont globuleux ; leur abdomen a une forme presque triangulaire ; leurs cuisses postérieures sont grandes.

Ces insectes vivent sur quelques plantes aquatiques et s'y tiennent fortement accrochés. On ne sait presque rien de leurs larves. Voyez les généralités de la famille.

## ESPÈCES.

### 1. DONACIE CRASSIPÈDE; *donacia crassipes*.

*Leptura aquatica*. Lin. — *Lepture à cuisses épineuses*. De Géer. — *Le steneore doré*. Geoff. — *Donacia nymphaeæ*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 29, tab. 6. — *Donacia ænea*. Hoppe, En. ins. erl. fig. 6. — *Donacie crassipède*. Oliv. 75, pl. I, fig. 1, a b c.

Elle est cuivreuse ou d'un verd bronzé en dessus. Son corselet a deux tubercules latéraux, antérieurs, et un sillon dorsal

terminé postérieurement par un petit enfoncement. Ses élytres sont étroites, convexes, chargées de stries ponctuées, comme ridées transversalement. Les cuisses postérieures sont unidentées. — On la trouve en Europe; sur les plantes aquatiques; elle n'est pas commune à Paris.

2. D. RUFIPÈDE ; *donacia rufipes*.

*Donacie rufipède*. Oliv. 75, pl. 1, fig. 2, *a b*. — *Donacia discolor*. Hoppé, En. ins. erl. fig. 8. — *Donacia nigra*. Fab. Payk. — *Donacia palustris*. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 29, tab. 10.

Elle est d'un bronzé noirâtre en dessus, avec les antennes, les pattes et l'anus fauves. Ses élytres sont convexes, chargées de stries ponctuées, et arrondies postérieurement. Les cuisses postérieures sont renflées et unidentées. — On la trouve en Europe; sur les plantes aquatiques.

3. D. NOIRE ; *donacia nigra*.

*Donacie noire*. Oliv. 75, pl. 1, fig. 3, *ab* — *Donacia discolor*. Hoppé. En. ins. erl. fig. 9. — *Donacia nigra*. Fab. Paykull. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 29, tab. 5.

Elle est noire, avec les antennes et les pattes fauves. Ses cuisses postérieures sont

très-renflées, unidentées. — On la trouve en Europe; sur les plantes aquatiques.

*Nota.* Il est probable, ainsi que l'a pensé le docteur Hoppe, que cette donacie ne diffère de la précédente que par le sexe.

#### 4. D. DE LA SAGITTAIRE; *donacia sagittariæ.*

*Donacia sagittaria.* Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 75, pl. 1, fig. 4, *a b c.* — *Donacia aurea.* Hopp. En. ins. erl. fig. 5. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 29, tab. 7.

Elle est en dessus d'un verd doré brillant, par fois cuivreux. Ses élytres ont des stries ponctuées et de légères dépressions irrégulières qui les font paroître comme ondées. Le dessous est entièrement recouvert d'un duvet serré, court et doré. Les cuisses postérieures sont un peu renflées, et munies d'une petite dent à l'extrémité. — On la trouve très-communément au bord des eaux; sur les plantes, dans toute l'Europe.

#### 5. D. RAYÉE; *donacia vittata.*

*Lepture aquatique à bande cramoisie.* De Géer. — — *Donacia fasciata.* Hopp. En. ins. erl. fig. 3. — *Donacia dentipes.* Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 29, tab. 5. — *Donacie rayée.* Oliv. pl. 1, fig. 5, *a b.*

Elle est d'un verd doré, avec une raie longitudinale plus ou moins large, pourpre sur

chaque élytre, et les bords verts. Le dessous du corps est doré et pubescent. Les cuisses postérieures sont un peu renflées et unidentées. — On la trouve en Europe ; sur les plantes aquatiques.

6. D. CLAVIPÈDE; *donacia clavipes*.

*Donacia clavipes*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 75, pl. 1; fig. 6, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 29, tab. 13.

Elle est d'un verd doré en dessus, recouverte inférieurement d'un duvet argenté, avec les cuisses postérieures renflées, longues, et sans dents. — On la trouve en Europe ; sur les plantes aquatiques.

7. D. ABDOMINALE; *donacia abdominalis*.

*Donacie abdominale*. Oliv. 75, pl. 1, fig. 8, *a b.*

Elle est d'un noir violet supérieurement, avec l'abdomen, les pattes et les antennes d'un rouge ferrugineux. — On la trouve au nord de l'Europe.

*Nota.* Il se pourroit qu'elle ne fût qu'une variété de la donacie rufipède, décrite ci-dessus.

8. D. BRONZÉE; *donacia ænea*.

*Donacie bronzée*. Oliv. 75, pl. 1, fig. 9, *a b.* — *Lepture aquatique bronzée*. De Géer.

Elle est bronzée, avec le corselet cannelé, et les cuisses postérieures simples ou foible-

ment dentées. Ses élytres sont un peu tronquées à l'extrémité. — On la trouve en Europe; sur les plantes aquatiques.

*Nota.* Elle n'est peut-être qu'une variété de la donacie crassipède.

9. D. SIMPLE ; *donacia simplex*.

*Donacia simplex*. Fab. — *Id.* Oliv. 75, pl. II, fig. 11, a b. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 29, tab. 15. — *Donacia linearis*. Hopp. En. ins. erlang. fig. 10.

Elle est d'une couleur bronzée, plus ou moins brillante, avec les élytres striées, coupées à l'extrémité, et les cuisses sans dents. — On la trouve en Europe; sur les plantes aquatiques.

10. D. DE L'HYDROCHARIS ; *donacia hydrocharidis*.

*Donacia hydrocharidis*. Fab. Payk. — *Id.* Oliv. 75, pl. II, fig. 15, a b. — *Donacia cinerea*. Hopp. En. ins. erl. fig. 11. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 29, tab. 17.

Elle est d'un gris bronzé, soyeuse, avec les cuisses postérieures mutiques, ferrugineuses à la base, ainsi que les intermédiaires. — On la trouve en Europe; sur les plantes aquatiques.

11. D. BIDENTÉE ; *donacia bidens*.

*Donacie bidentée*. Oliv. 75, pl. 11, fig. 12, a b. —  
*Donacia micans*. Hopp. En. ins. erl. fig. 1.

Elle est verte , avec un reflet violet près de la suture. Les cuisses postérieures sont renflées et armées de deux dents. — On la trouve en Europe ; sur les plantes aquatiques.

12. D. MUCRONÉE ; *donacia mucronata*.

*Donacia mucronata*. Hopp. En. ins. erl. fig. 12. —  
*Donacia equiseti*. Fab. — *Donacia appendiculata*.  
 Panz. Faun. ins. germ. fasc. 24, fig. 17.

Elle est noire , avec le corselet et les élytres d'un jaune pâle. Ces dernières sont terminées par une petite épine. — Cette espèce a été trouvée près d'Arcueil , par le naturaliste Dufour.

## DEUX-CENT VINGT-TROISIEME G.

ORSODACNE ; *orsodacne*. On a réuni ces insectes aux criocères , dont , en effet , ils ont le port et les principaux caractères ; mais ils en diffèrent par leurs antennes qui ne sont pas moniliformes , mais à articles coniques , et par les dentelures de leurs mandibules. Leurs yeux aussi n'ont pas d'échancrure. Le dernier article de leurs palpes est plus grand et tronqué. Ils se nourrissent de végétaux.

# HISTOIRE ESPÈCES.

## 1. ORSODACNE CHLOROTIQUE ; *orsodacna chlorotica*.

*Le criocère aux yeux noirs.* Geoff. — *Crioceris fulvicollis.* ( Ent. syst. ) *Ejusd. cr. cerasi.* ( Syst. eleuth. ) Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 83 , tab. 8.

Elle est entièrement jaunâtre , avec les élytres un peu plus pâles , et les yeux noirs. — On la trouve aux environs de Paris.

## 2. O. HUMÉRALE ; *orsodacna humeralis*.

Elle est bleue , avec deux taches postérieures fauves sur le corselet , et une tache à la base externe de chaque élytre. — On la trouve en France.

## DEUX-CENT VINGT-QUATRIÈME G.

**CRIOCÈRE ; *crioceris*.** Ils sont distingués des donacies par la forme du dernier article de leurs palpes qui est cylindrique et tronqué , par leurs antennes moniliformes et leurs cuisses postérieures simples ; des orsodacnes , par la forme encore des antennes et les mandibules dentées. Les criocères ont les yeux échancrés ; la tête rétrécie postérieurement en forme de cou , et l'abdomen presque carré. Ils rongent les feuilles des végétaux.

Nous avons décrit leurs habitudes dans les généralités de la famille.

## E S P E C E S.

1. CRIOCÈRE BRUN ; *crioceris brunnea*.

*Lema brunnea*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 45, tab. 1.

Il est d'un rouge ferrugineux, avec les yeux, les antennes, la poitrine et la base de l'abdomen noirs. — On le trouve en Allemagne.

2. C. DU LIS ; *crioceris merdigera*.

*Chrysomela merdigera*. Lin. — *Le criocère rouge du lis*. Geoff. — *Chrysomèle rouge du lis*. De Gêér. — *Lema merdigera*. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 45, tab. 2.

Il a la tête et le dessous du corps noirs, avec les élytres et le corselet rouges. — Il se trouve dans toute l'Europe; sur le lis.

3. C. DOUZE-POINTS ; *crioceris duodecim-punctata*.

*Chrysomela 12-punctata*. Lin. — *Le criocère rouge à points noirs*. Geoff. — *Lema 12 punctata*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 45, tab. 3.

Il est rouge, avec six points noirs sur chaque élytre. — On le trouve en Europe; sur l'asperge.

4. C. QUATORZE-POINTS; *crioceris 14-punctata*.

*Lema 14-punctata*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 45, n<sup>o</sup> 4.

Il a la tête et le corselet fauves, avec cinq points noirs sur ce dernier, et les élytres jaunâtres, marquées de sept points noirs sur chaque. — On le trouve en Allemagne.

5. C. CINQ-POINTS; *crioceris quinque-punctata*.

*Lema 5-punctata*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 91, tab. 11.

Il est noir, avec le corselet fauve, et les élytres jaunâtres, ayant chacune un point noir à la base et à l'extrémité, et un autre commun au milieu de la suture. — On le trouve en Allemagne.

6. C. BLEU; *crioceris cyanella*.

*Crioceris cyanella*. Lin. — *Le criocère tout bleu*. Geoff. — *Chrysomèle bleue violette, à corselet étroit*. De Géer. — *Lema cyanella*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 71, tab. 1.

Il est entièrement bleu, avec les jambes et les tarsees noirs. Son corselet est cylindrique, un peu renflé latéralement. — On le trouve en Europe; sur les graminées.

7. C. MÉLANOPE ; *crioceris melanopa*.

*Chrysomela melanopa*. Lin. — *Le criocère bleu à corselet étroit, rouge*. De Géer. — *Lema melanopa*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 91, tab. 12.

Il est bleu, avec la tête et les antennes noires, le corselet et les pattes d'un rouge fauve. — Il se trouve en Europe; sur les céréales.

8. C. DE L'ASPERGE ; *crioceris asparagi*.

*Chrysomela asparagi*. Lin. — *Le criocère porte-croix de l'asperge*. — De Géer. — *Lema asparagi*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 71, tab. 2.

Il est bleu, avec le corselet rouge, marqué de deux points noirs, et quatre taches blanches sur le bord externe de chaque élytre. — On le trouve très-fréquemment sur l'asperge.

*Nota*. La chrysomèle champêtre de Linnæus, figurée par Panzer (fasc. 5, tab. 12.), n'est peut-être qu'une variété de cette espèce, dans laquelle le corselet est d'un bleu verdâtre, avec le limbe rouge, et dont les points blancs postérieurs sont réunis avec le bord extérieur qui est également jaune.

9. C. TUBERCULÉ ; *crioceris tuberculata*.

*Lema tuberculata*. Fab.

Il est fauve. La tête est noire, avec la bouche brune et deux points élevés en forme de tubercules. Les élytres sont très-noires, avec des rangées de points. Les pattes sont

noires, avec les cuisses fauves. — Apporté de la Caroline par Bosc.

+ + Tête et corselet n'étant pas beaucoup plus étroits que l'abdomen; corps cylindracé, ou ovale, ou rond.

CHRYSOMELINES PROPRES; *chrysomelinæ veræ.*

A. Corps en carré long, déprimé, plan; corselet carré (antennes moniliformes, de la longueur du corselet; les quatre ou cinq derniers articles un peu plus gros, le dernier globuleux; palpes filiformes.).

## DEUX-CENT VINGT-CINQUIÈME G.

PRASOCURE; *prasocuris*. Paykull, Fabricius nomment ce genre *helodes*. Ayant depuis long-tems distingué sous cette dénomination des insectes qu'on avoit rangés avec les cistèles et que les mêmes naturalistes appellent *cyphon*, j'ai été en droit de leur donner un nouveau nom. Celui de prasocure ou de prasocide indiquoit anciennement un insecte nuisible aux porreaux et à d'autres légumes. Ces insectes habitent dans les lieux aquatiques.

### E S P E C E S.

1. PRASOCURE DE LA PHELLANDRIE; *prasocuris phellandrii*.

*Chrysomela phellandrii*. Lin. — Le chrysomèle à bandes jaunes. Geoff. — Chrysomèle de la phellandrie.

De Géer. — *Helodes phellandrii*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 83, fig. 9.

Elle est d'un noir bronzé, avec les côtés du corselet, le bord externe des élytres et une ligne sur chaque, jaunes.—On le trouve en Europe; sur la phellandrie.

2. P. VIOLETTE; *prasocuris violacea*.

*La galéruque violette*. Geoff. — *Helodes violacea*. Fab.

Elle est d'un violet noirâtre, plus clair en dessus, plus foncée inférieurement, avec les élytres striées. — On la trouve aux environs de Paris.

*Nota.* Nous avons mentionné l'hélode champêtre de Fabricius, à la suite du criocère de l'asperge, et quand il ne seroit pas une variété de cette espèce, ainsi que nous le soupçonnons, il a du moins trop de rapports avec elle pour que l'on puisse le placer dans un autre genre.

B. Corps convexe, ovoïde ou rond, ou cylindracé.

a. Corps entièrement ou à moitié cylindracé; tête presque entièrement cachée dans le corselet (tête toujours verticale.)

a. Corps tout à fait cylindracé; corselet de la largeur des élytres.

## DEUX-CENT VINGT-SIXIEME G.

CLYTHRE; *clythra*. Geoffroy avoit nommé ces insectes mélolonte et scopoli buprestes.

La première dénomination étant affectée , depuis Fabricius, aux hannetons, et la seconde aux insectes que Geoffroy appelle *richards*. Laicharting , Olivier et Fabricius ont désigné les insectes dont il est ici question sous le nom de *clythre*. Il y a de grands rapports entre les clythres et les gribouris ; mais les antennes sont courtes et en scie dans ceux-là , longues et simples dans ceux-ci. Les chlamys seroient des clythres si leurs antennes n'étoient pas logées dans une rainure pectorale , et si leurs palpes labiaux n'étoient fourchus. Les clythres se nourrissent de végétaux et se laissent tomber à terre dès qu'on les prend. La larve de la clythre longimane est renfermée dans un fourreau , ressemblant à une capsule de graine. Elle est formée d'une matière terreuse agglutinée. Les mâles ont , dans quelques espèces , des mandibules très-fortes et les pattes antérieures avancées.

### ESPÈCES.

#### 1. CLYTHRE TRIDENTÉE; *clythra tridendata*.

*Chrysomela tridentata*. Lin. — *Chrysomèle bleue verdâtre à étuis jaunes*. De Géer. — *Id.* Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 1, fig. 2, a b. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 48, tab. 14.

Elle est d'un noir bleuâtre, avec les élytres

d'un jaune pâle, sans taches, et les pattes antérieures très-longues. — On la trouve en Europe, assez fréquemment sur le chêne.

*Nota.* La clythre humérale, figurée dans Panzer (Faun. germ. fasc. 48, tab. 13.), paroît n'être qu'une variété de cette espèce.

2. C. LONGIMANE; *clyt. longimana.*

*Chrysomela longimana.* Lin. — *La mélolonte lisette.* Geoff. — *Clythra longimana.* Fab. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 11, fig. 16. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 48, tab. 12.

Elle est d'un verd bronzé, à élytres testacées, avec un point noir à la base de chaque. Les pattes antérieures sont beaucoup plus longues que les autres. — On la trouve en Europe.

3. C. LONGIPÈDE; *clyt. longipes.*

*Clythra longipes.* Fab. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 1, fig. 15.

Elle est d'un noir bleuâtre, avec les élytres pâles, marquées chacune de trois points noirs, et les pattes antérieures alongées. — On la trouve au midi de l'Europe; sur les fleurs.

4. C. SIX-MACULÉE; *clyt. sex-maculata.*

*Clythra 6-maculata.* Fab. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 1, fig. 15.

Elle est noire, avec le corselet fauve, sans

taches, et les élytres testacées, marquées chacune de trois points noirs. — On la trouve au midi de l'Europe; sur le chêne.

5. C. QUADRIPONCTUÉE; *clyt. quadripunctata.*

*Chrysomela quadripunctata.* Lin. — *Clythra quadripunctata.* Fab. — *La mélolonte quadrille à corselet noir.* Geoff. — *Chrysomèle cylindrique à 4 points noirs.* De Géer.

Elle est noire, avec les élytres rouges, et deux points noirs sur chaque. — On la trouve dans toute l'Europe; ordinairement sur le chêne.

6. C. DE L'ATRAPHACE; *clyt. atraphaxidis.*

*Clytra atraphaxidis.* Fab. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 1, fig. 7.

Elle est noire, avec le corselet rouge, trimaculée. Les jambes et les élytres sont rousses, et il y a trois taches noires sur chacune de ces dernières. — On la trouve en Sibérie, et au midi de la France; sur le chêne verd.

7. C. SIX-POINTS; *clyt. sex-punctata.*

Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. II, fig. 25.

Elle est noire, avec le corselet roux et les élytres testacées, marquées chacune de trois points noirs. — On la trouve en Provence; sur les fleurs.

8. C. BIMOUCHETÉE; *clyt. biguttata*.

Elle est noire, avec les élytres testacées, ayant chacune deux points noirs et deux rouges sur le corselet. — Elle se trouve en Espagne.

9. C. CYANOCEPHALE; *clyt. cyanocephala*.

Elle a la tête, et tout le dessous du corps d'un noir bleuâtre luisant, avec le corselet fauve et les élytres d'un jaune testacé. — On la trouve en Corse.

10. C. BUCÉPHALE; *clyt. bucephala*.

*La mélolonte mouche*. Geoff. — *Clythra bucephala*. Fab. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. II, fig. 24. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 45, tab. 6.

Elle est d'un bleu foncé, luisant, avec la bouche, les côtés du corselet et les jambes rouges. — On la trouve en Europe; sur les fleurs.

11. C. ROUGEÂTRE; *clyt. rubra*.

*La mélolonte quadrille à corselet rouge*. Geoff.

Elle est noire, avec les élytres rougeâtres, luisantes, ayant chacune deux taches noires. Le corselet est rouge, avec une tache dorsale, noire. — On la trouve en France et en Allemagne.

12. C. MARGINÉE; *clyt. marginata*.

Elle est d'un noir bronzé, avec un point

jaune sur le front. Les élytres sont jaunes, bordées de noir. — On la trouve en Allemagne.

13. C. INDIGO; *clyt. cyanea*.

*La mélolonte bleurette.* Geoff. — *Clythra cyanea*. Fab. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 1, fig. 10. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 45, tab. 5.

Elle est d'un noir bleuâtre, avec les élytres pointillées, d'un blanc luisant; le corselet fauve, sans taches, et les pattes fauves, avec les tarse et la base des cuisses noirs. — Elle se trouve en Europe.

14. C. SCOPOLINE; *clyt. scopolina*.

*Chrysomela scopolina*. Lin. — *Clythra scopolina*. Fab. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 1, fig. 3, *a b*. — Panz. Faun. germ. fasc. 48, tab. 15.

Elle est noire, avec le corselet rougeâtre, luisant, et les élytres rougeâtres, traversées par deux fascies d'un noir bleuâtre, la première à la base, et la seconde au milieu, un peu interrompue à la suture. — On la trouve en Italie, et dans le midi de la France; sur les fleurs.

15. C. FLORALE; *clyt. floralis*.

Oliv. Enc. méth. pl. 11, fig. 29, *a b*.

Elle est noire, avec le corselet fauve, luisant, sans taches, et les élytres d'un rouge

pâle, ayant chacune, près de la base, une petite tache noire en croissant, et une autre au delà du milieu. L'écusson est noir.— Elle est commune en Provence; sur les fleurs des chênes verts.

16. C. QUADRIMACULÉE; *clyt. 4-maculata.*

*Chrysomela 4-maculata.* Lin. — *Clythra 4-maculata.* Fab.

Elle est rougeâtre, avec la base de la tête, et deux taches sur chaque élytre d'un noir bleuâtre. — On la trouve en France et en Allemagne.

17. C. PARACENTHÈSE; *clyt. paracenthesis.*

*Chrysomela paracenthesis.* Lin. — *Clythra paracenthesis.* Fab.

Son corselet est mélangé de jaune et de noir; ses élytres sont jaunes, avec une ligne parallèle à la suture, et trois points noirs sur chaque. — On la trouve en Portugal, et au midi de la France.

DEUX-CENT VINGT-SEPTIÈME G.

CHLAMYS; *chlamys.* Ce genre, établi par Knoch, n'offre que des insectes étrangers; on les distingue, au premier coup d'œil, des clythres, à leur corps très-raboteux. Leurs palpes labiaux paroissent fourchus, et leurs

antennes se logent sous la poitrine , dans une rainure. La chlamys tubéreuse, *chlamys tubereuse* de Knoch, ( tab. 4, fig. 12. ) est d'un bronzé noir, les élytres ont des tubérosités , et leur suture est crénelée. — Au nord de l'Amérique.

## DEUX-CENT VINGT-HUITIEME G.

GRIBOURI; *cryptocephalus*. Nous sommes redevables de l'établissement de ce genre, confondu avec celui des chrysomèles, par Linnæus, au célèbre historien des insectes des environs de Paris. Les gribouris diffèrent des clythres et des chlamys, par leurs antennes longues et à articles cylindriques. Ils se nourrissent de feuilles de végétaux. Leur tête est retirée dans le corselet, d'où vient le mot de *cryptocephalus*, qui signifie *tête cachée*.

### E S P E C E S.

1. GRIBOURI SOYEUX; *cryptocephalus sericeus*.

*Chrysomela sericea*. Lin. — *Le velours verd*. Geoff. — *Cryptocephalus sericeus*. Fab. Payk. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 1, fig. 5, a b. — *Chrysomèle cylindrique verte dorée*. De Gée.

Il est en dessus d'un verd-doré, avec les élytres pointillées. Les yeux et les antennes

sont noirs , et le dessous du corps et les pattes d'un verd blanchâtre luisant. — Il se trouve dans presque toute l'Europe; sur le saule.

2. G. UNICOLOR; *cryptocephalus unicolor*.

Il est entièrement d'un bleu foncé noirâtre , pubescent inférieurement , avec le corselet finement pointillé , et les élytres presque raboteuses. Les antennes sont noires, à l'exception des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> articles qui sont fauves. — Il se trouve en France; dans la Provence.

3. G. HÉMORRHOÏDAL; *cryptocephalus hæmorrhoidalis*.

*Cryptocephalus hæmorrhoidalis*. Fab. — Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. 1, fig. 8. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 68, tab. 14.

Il est bleu , avec la base des antennes , les pattes et l'extrémité des élytres fauves. — Il se trouve en France.

4. G. FLAVICOLE; *cryptocephalus flavicollis*.

*Cryptocephalus flavicollis*. Fab.

Il est noir , avec le corselet rougeâtre , marqué de six points noirs , et les élytres jaunes , avec deux points noirs sur chaque. — Il se trouve en Sibérie.

5. G. BIPONCTUÉ ; *cryptocephalus bipunctatus*.

*Chrysomela bipunctata*. Lin. — *Le gribouri rouge strié à points noirs*. Geoff. — *Chrysomèle cylindrique à deux grandes taches noires*. De Géer. — *Cryptocephalus bipunctatus*. Fab. — *Cryptocephalus dispar*. var. *a*. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 68, tab. 2.

Il est noir brillant, avec les élytres rouges, ayant chacune deux points noirs, un petit près de la base, et un autre plus grand au milieu. — On le trouve en Europe ; sur les arbres.

6. G. BIMACULÉ ; *cryptocephalus bimaculatus*.

*Cryptocephalus 2-maculatus*. Fab.

Il est d'un noir obscur, avec le corselet rougeâtre, et les élytres testacées ; il y a sur chacune deux points noirs. — On le trouve en Italie et au midi de la France.

7. G. RUGICOLLE ; *cryptocephalus rugicollis*.

Il est noir, marqué de points serrés, oblongs, sur le corselet, avec les élytres jaunes, ayant chacune à la base deux points noirs inégaux, et un autre vers l'extrémité. — On le trouve dans le midi de la France.

8. G. CORDIÈRE ; *cryptocephalus cordiger*.

*Chrysomela cordigera*. Lin. — *Le gribouri rouge*,

sans stries, à points noirs. Geoff. — *Chrysomèle cylindrique à corselet tacheté*. De Géer. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 13, tab. 6. — Oliv. Enc. méth. gribouri, pl. n, fig. 19.

Il est noir, avec les côtés du corselet; une ligne dorsale antérieure, et une tache postérieure, jaunes. Ses élytres sont rouges, marquées chacune de deux points noirs. — Il se trouve en Europe; sur différentes plantes.

9. G. BOTHNIEN; *cryptocephalus bothnicus*.

*Chrysomela bothnica*. Lin. — *Chrysomèle cylindrique, noire, à pattes jaunes*. De Géer. — *Chrysocephalus varians*. Payk. — *Cryptocephalus bothnicus*. Fab.

Il est noir, avec la bouche, une tache sur le front, et les pattes, jaunes. Il y a au milieu du corselet une ligne d'un jaune rougeâtre, qui manque quelquefois, ou ne paroît qu'à peine. — Il se trouve en Suède; sur le saule.

10. G. DU COUDRIER; *cryptocephalus coryli*.

*Chrysomela coryli*. Lin. — *Cryptocephalus coryli*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 68, tab. 6.

Il est noir, avec deux points jaunes sur la tête, le corselet glabre, rouge, ainsi que les élytres qui sont striées. — On le trouve en Europe; sur le coudrier.

11. G. BIGARRÉ; *cryptocephalus variegatus*.

*Cryptocephalus variegatus*. Fab. Payk.

Il est noir, avec un point jaunâtre entre les antennes, une ligne dorsale courte, et les bords latéraux du corselet rougeâtres. Les élytres sont testacées, avec un point noir sur chaque, près de la base. — On le trouve en Italie.

12. G. SIX-POINTS; *cryptocephalus sex-punctatus*.

*Chrysomela 6-punctata*. Lin. — *Chrysomèle cylindrique à six taches noires* De Géer. — *Cryptocephalus 6 punctatus*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 68, tab. 7.

Il est noir, avec un point jaune sur le front, le corselet varié de jaune et de noir, et les élytres rougeâtres, entièrement bordées de noir, ayant chacune deux points noirs vers la base, et un autre plus grand sur le disque. — On le trouve au nord de l'Europe.

13. G. A COLLIER; *cryptocephalus collaris*.

*Cryptocephalus collaris*. Fab.

Il est bleu, luisant, avec les côtés du corselet, l'extrémité des élytres, et les cuisses rougeâtres. — Il se trouve en Sibérie.

14. G. BRILLANT ; *cryptocephalus nitens*.

*Chrysomela nitens*. Lin. — *Le gribouri bleu à points*. Geoff. — *Chrysomèle cylindrique, bleue, à pattes jaunes*. De Gêr. — *Cryptocephalus nitens*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 68, tab. 8.

Il est verd, bleu, ou bleu noirâtre luisant, avec le corselet lisse, et des stries ponctuées sur les élytres. La bouche, la base des antennes et les pattes sont d'un jaune fauve; quelquefois les deux, et même les quatre pattes postérieures sont noires. — Il se trouve en Europe; sur le coudrier.

15. G. QUARRÉ ; *cryptocephalus quadratus*.

Il est noir luisant, avec les élytres jaunes, ayant chacune une bande noire, large, courte, et un peu oblique. — On le trouve en France et en Allemagne.

16. G. RAYÉ ; *cryptocephalus vittatus*.

*Le gribouri à deux bandes jaunes*. Geoff. — *Cryptocephalus vittatus*. Fab.

Il est noir, avec une bande courte sur chaque élytre, et leur bord externe jaune. — On le trouve en Europe; sur différentes plantes.

17. G. DE MORÉE ; *cryptocephalus morœi*.

*Chrysomela morœi*. Lin. — *Le gribouri à deux taches jaunes*. Geoff. — *Cryptocephalus morœi*. Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 68, tab. 11.

Il est d'un noir foncé, avec deux taches jaunes sur chaque élytre, l'une au milieu sur le bord externe, et l'autre à l'extrémité. — Il se trouve en Europe; sur diverses plantes.

18. G. MARGINELLE; *cryptocephalus marginellus*.

Il est d'un noir bleuâtre, avec la base des antennes, l'extrémité des élytres, les pattes antérieures et les jambes jaunes. — Il se trouve en France, dans la Provence.

19. G. BLEU; *cryptocephalus cœruleus*.

*Le gribouri bleu-strié.* Geoff.

Il est d'un bleu brillant en dessus, avec la bouche jaune; ses élytres ont des stries ponctuées. Les pattes et le dessous du corps sont noirs, sans taches. — On le trouve en France.

20. G. HUIT-TACHES; *cryptocephalus octoguttatus*.

*Chrysomela 8-guttata.* Lin. — *Cryptocephalus 8-guttatus.* Fab.

Il est noir, luisant, avec des stries ponctuées, et quatre taches jaunes sur chaque élytre. — On le trouve presque dans toute l'Europe.

21. G. DIX-POINTS ; *cryptocephalus decem-punctatus*.

*Chrysomela decem-punctata*. Lin. — *Cryptocephalus decem-punctatus*. Fab. — *Cryptocephalus varians*, var. *b.* Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 68, tab. 12.

Il est noir , en dessous , avec la tête et le corselet variés de noir. Ses élytres sont jaunes , avec cinq points noirs sur chaque , dont trois sur le bord externe , et deux plus grands , oblongs , au milieu. — Il se trouve en Europe.

*Nota.* Paykull regarde ce gribouri comme une variété du bothnien avec lequel il l'a souvent trouvé accouplé. Il est très-probable que le gribouri hiéroglyphique appartient aussi à la même espèce , d'après la figure de Panzer ( Faun. germ. fasc. 68 , tab. 13. ).

22. G. BIPUSTULÉ ; *cryptocephalus bipustulatus*.

*Cryptocephalus 2-pustulatus*. Fab. — *Cryptocephalus dispar*, var. *e.* Payk. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 68, tab. 15.

Il est entièrement noir. Ses élytres sont striées , et ont chacune une grande tache rougeâtre près de l'extrémité. — Il se trouve en Suisse et en Allemagne.

23. G. QUADRI-PUSTULÉ; *cryptocephalus quadri-pustulatus*.

*Chrysomela 4-pustulata*. Lin. — *Cryptocephalus 4-pustulatus*. Fab.

Il est noir, à élytres lisses, avec deux taches rougeâtres sur chaque. — On le trouve au nord de l'Europe.

24. G. HISTRION; *cryptocephalus histrio*.

*Cryptocephalus histrio*. Fab. — Ross. Faun. étr. 1, 98, 249.

Il est noir, à élytres et corselet raboteux, parsemés de taches ferrugineuses. Les pattes sont ferrugineuses, avec les genoux, et une bande sur les cuisses postérieures, noirs. — On le trouve en Italie.

25. G. MARQUETÉ; *cryptocephalus tessellatus*.

Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. III, fig. 51, a b.

Il est noir, avec la tête, le corselet et les élytres un peu raboteux, parsemés de taches jaunes, et deux points de même couleur à l'anus. — On le trouve au midi de la France.

26. G. MARQUÉ; *cryptocephalus signatus*.

Oliv. Enc. méth. *gribouri*, pl. II, fig. 17, a b.

Il est noir, avec deux points, et les côtés du corselet jaunes. Les élytres sont jaunes

DES CHRYSOMELINES. 371

avec la suture et deux fascies noires. — On le trouve au midi de la France.

27. D. DU PIN ; *cryptocephalus pini*.

*Chrysomela pini*. Lin. — *Cryptocephalus pini*. Fab. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 59, tab. 17.

Il est testacé, avec les élytres un peu plus pâles vers leurs bords, et les antennes brunes. — Il se trouve en Europe ; sur le pin.

28. G. PUSILLE ; *cryptocephalus pusillus*.

*Le gribouri fauve*. Geoff. — *Cryptocephalus pusillus*. Fab. — *Cryptocephalus minutus*. var. *y*. Payk.

Il a le corselet fauve, et les élytres testacées, striées, avec deux points à la base, et une bande postérieure, noirs, sur chaque. — On le trouve à Hambourg et à Paris.

29. G. RUFIPÈDE ; *cryptocephalus rufipes*.

*Le gribouri noir à corselet rouge*. Geoff.

Il est noir, avec la tête, le corselet rougeâtres, luisans, et les pattes fauves. Ses élytres ont des stries pointillées. — Il se trouve aux environs de Paris.

30. G. LABIÉ ; *cryptocephalus labiatus*.

*Chrysomela labiata*. Lin. — *Cryptocephalus labiatus*. Fab. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 68, tab. 9.

Il est d'un noir foncé, brillant, avec la

bouche, la base des antennes et les pattes jaunâtres. — Il se trouve dans toute l'Europe.

31. G. FLAVILABRE ; *cryptocephalus flavilabris*.

*Cryptocephalus flavilabris*. Fab. Payk.

Il est d'un noir violet, luisant, avec la bouche jaunâtre, les pattes et les antennes noires. — Il se trouve en Saxe; sur le bouleau.

*Nota.* Il a quelquefois le premier article des antennes et un point à la base des élytres, jaunes.

32. G. FLAVIPÈDE ; *cryptocephalus flavipes*.

*Cryptocephalus flavipes*. Fab. Paykull. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 68, tab. 10.

Il est noir, luisant, avec la tête et les pattes jaunes. — On le trouve dans toute l'Europe.

33. G. RENFLÉ ; *cryptocephalus crassus* :

Il est noir, brillant, avec une tache sur le front, un point sur le bord des élytres; et les quatre pattes antérieures jaunes. — Il se trouve dans la Provence.

34. G. BILINÉÉ ; *cryptocephalus bilineatus*.

*Chrysomela bilineata*. Fab.

Il est noir, avec deux lignes jaunes réunies à l'extrémité, sur chaque élytre. Les

pattes sont ferrugineuses. — Il se trouve en Europe.

*b. Moitié antérieure du corps cylindracée ; corselet n'étant pas aussi large que les élytres ( les derniers articles des antennes dilatés. ).*

## DEUX-CENT VINGT-NEUVIEME G.

EUMOLPE; *eumolpus*. Kugelann a séparé le premier ces insectes des gribouris. Weber en a ensuite développé les caractères naturels, dans ses observations entomologiques. Les eumolpes n'ont pas le corps de la même largeur et cylindracé, de même que les gribouris et les clythres; le corselet est plus étroit que l'abdomen; les antennes sont assez longues, comme celles des premiers; mais les derniers articles sont dilatés. — On trouve ces insectes sur les plantes; plusieurs espèces ont des couleurs très-brillantes. Il en est une qui fait beaucoup de tort à la vigne, au rapport de Geoffroy.

## E S P E C E S.

1. EUMOLPE ASIATIQUE; *eumolpus asiaticus*.  
Fab.

Il est d'un bronzé verd, avec les élytres d'un bleu violet. — Dans la Russie méridionale. J'ai reçu cette espèce du comte de Marshal.

2. E. PRÉCIEUX ; *eumolpus pretiosus*. Fab.

*Le gribouri bleu de l'aune*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 13.

Il est d'un bleu violet, très-luisant, vaguement et finement ponctué. — J'ai toujours trouvé cette espèce sur l'asclépias (domptevenin), dans les lieux secs, au bois de Boulogne, près de Paris; et au midi de la France; mais jamais sur l'aune. Il paroît que Geoffroy, rapportant par erreur à cette espèce la chrysomèle de l'aune de Linnæus, a prêté à cet eumolpe la manière de vivre de cet insecte.

3. E. OBSCUR ; *eumolpus obscurus*. Fab.

*Chrysomela obscura*. Lin. — *Chrysomèle noire, carrée*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 12.

Il est noir, pubescent, avec la base des antennes ferrugineuse. — En Suède, en Allemagne, très-rarement en France.

4. E. DE LA VIGNE ; *eumolpus vitis*. Fab.

*Le gribouri de la vigne*. Geoff.

Il est noir, avec les élytres d'un rouge sanguin. — Sur la vigne.

5. E. BRONZÉ ; *eumolpus æruginosus*. Fab.

*Chrysomela metallica*. Ross. Faun. etrusc. tom. II, tab. 3, fig. 11.

Il est bronzé , avec les pattes ferrugineuses. — En Italie.

6. E. ARÉNAIRE ; *eumolpus arenarius*. Fab.

Il est noirâtre , sans taches , et obscur. — En Allemagne.

b. Corps ovoïde ou rond ; tête avancée ou simplement inclinée , point verticale.

## DEUX-CENT TRENTIEME GENRE.

CHRYSOMÈLE ; *chrysomela*. Linnæus , De Géer ont donné à ce genre une grande étendue. Geoffroy l'a restreint , en établissant plusieurs autres coupes génériques. Il est encore aujourd'hui très-nombreux en espèces , quoiqu'on l'ait aussi modifié depuis ce dernier. Par les divisions que nous avons faites dans la famille , les chrysomèles ont été distinctement séparées de tous les genres que nous venons de suivre. Celui de colaspis est le seul qui se trouve compris avec elles dans la dernière division , le seul , par conséquent , dont il faille comparer les caractères avec ceux des chrysomèles. Ici les antennes sont moniliformes , ou à articles courts et presque coniques , de la longueur du corselet ; les yeux sont alongés et un peu en croissant. Les antennes sont plus longues que le corselet ; les articles inférieurs sont

presque cylindriques, et ceux de l'extrémité presque coniques. Les yeux sont globuleux. Les palpes maxillaires n'ont pas le dernier article plus gros que les autres, ainsi que ceux des chrysomèles.

Les chrysomèles font leur séjour habituel sur les végétaux, dont elles rongent les feuilles; on lira, pour ce qui concerne leur métamorphose, les généralités de la famille.

### E S P E C E S.

1. CHRYSOMÈLE TÉNÉBRION; *chrysomela tenebricosa*. Fab.

*Tenebrio cœruleus lævigatus*. Lin. — La chrysomèle à un seul étui. Geoff. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 44, tab. 1.

Elle est noire, ovoïde, aptère, à antennes et pattes violettes. — Elle se trouve dans le midi de l'Europe; ordinairement sur le caille-lait. Elle n'est pas rare à Paris.

2. C. RUGUEUSE; *chr. rugosa*. Fab.

*Tenebrio rugosus*. Lin.

Elle est noire, aptère, avec les élytres rugueuses, d'un noir bronzé, l'abdomen et les pattes bleuâtres, et le corselet en forme de croissant. — Elle se trouve au midi de la France, en Espagne et en Afrique.

3. C. DE GOTTINGUE ; *chr. gættingensis*.

Lin. Fab.

*Chrysomèle noire violette*. De Géc. — *Chrysomela hæmoptera*. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 5.

Elle est lisse, violâtre, avec la base des antennes, les palpes et les tarses roussâtres. — On la trouve en France et en Allemagne ; sur les graminées.

4. C. LUSITANIQUE ; *chr. lusitanica*.

Fab.

Elle a le corselet cuivreux, et les élytres bronzées, avec des points enfoncés bleuâtres ; elle est violette inférieurement. — On la trouve en Portugal.

5. C. DE BANKS ; *chr. Banksii*. Fab.

Elle est bronzée en dessus, ferrugineuse en dessous. — On la trouve en Provence et en Portugal.

6. C. FÉMORALE ; *chr. femoralis*.

Oliv. Enc. méth. n° 10.

Elle est noire en dessus, tirant sur le violet inférieurement, avec les cuisses fauves. — On la trouve en Provence.

7. C. DE L'ADONIS ; *chr. adonidis*. Fab.

Elle est noire, avec les côtés du corselet jaunes marqués d'un point noir, et les élytres

jaunes, avec la suture, et une large raie longitudinale sur chaque, d'un noir bleuâtre. — On la trouve en Autriche et en Sibérie; sur la plante dont elle porte le nom.

8. C. DORSALE; *chr. dorsalis*.

Oliv. Enc. méth. n° 22.

Elle est noire, avec les bords externes du corselet testacés, marqués d'un point noir; élytres testacées, avec une raie courte noire sur la suture. — On la trouve en Autriche.

*Nota.* Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente.

9. C. DU GRAMEN; *chr. graminis*. Lin.

Fab. Payk.

*Chrysomèle verte du gramen.* De Gées. — *Le grand vertubleu.* Geoff.

Elle est entièrement d'un verd bleuâtre brillant, avec des points enfoncés sur les élytres. — Elle se trouve sur les graminées; dans toute l'Europe.

10. C. CUIVREUSE; *chr. cuprea*. Fab.

*Chrysomèle bronzée, à ventre bordé de rouge.* De Gées. — *La chrysomèle briquetée.* Geoff. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 25, tab. 8.

Elle a la tête et le corselet bronzés, les élytres cuivreuses, et le dessous du corps

noir. — On la trouve en France et en Allemagne.

11. C. HÉMOPTÈRE; *chr. hæmoptera*.

Fab.

Elle est d'un noir violet, avec les pattes, les tarsi et les ailes rouges. — On la trouve dans toute l'Europe.

12. C. VARIANTE; *chr. varians*. Fab.

Payk.

*Chrysomèle violette du millepertuis*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 9.

Elle est en dessus d'un bronzé bleuâtre; bleue en dessous, avec les antennes et les tarsi noirs. — On la trouve en Allemagne. Sa larve vit sur le millepertuis.

13. C. DE LA CENTAURÉE; *chr. centaurii*.

Fab.

*Chrysomela varians b.* Payk.

Elle est d'un cuivreux brillant en dessus; et d'un verd bronzé en dessous, avec les pattes cuivreuses. — On la trouve en Allemagne; sur la centaurée.

14. C. VIOLETTE; *chr. violacea*. Fab.

*La chrysomèle violette*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 8.

Elle est entièrement d'un beau violet, avec

les ailes rouges. — Elle se trouve en France et en Allemagne.

15. C. DU PEUPLIER; *chr. populi*.

Lin. Fab. Payk.

*La grande chrysomèle rouge à corselet bleu.* Geoff.  
*Chrysomele du tremble.* De Géer.

Elle est bleue, avec les élytres rouges; noires à l'extrémité. — On la trouve dans toute l'Europe; sur le peuplier.

16. C. DU TREMBLE; *chr. tremulæ*. Fab.

Payk.

*La petite chrysomèle rouge à corselet bleu.* Geoff.

Elle est bleue, avec les élytres d'un rouge testacé, sans taches. — On la trouve sur la feuille du peuplier-tremble, mais beaucoup plus rarement que la précédente.

17. C. LISSE; *chr. polita*. Lin. Fab.

Payk.

*La chrysomèle rouge à corselet doré.* Geoff. — *Chrysomèle polie.* De Géer.

Elle a la tête et le corselet dorés; les élytres d'un brun testacé, lisses, finement pointillées, avec le dessous du corps et les pattes d'un verd obscur. — On la trouve dans toute l'Europe; sur le saule et le peuplier.

18. C. BRIQUETÉE; *chr. staphylæa*. Lin.  
Fab. Payk.

*La chrysomèle briquetée*. Geoff. — *Chrysomèle couleur de cuivre*. De Géer.

Elle est entièrement d'un brun testacé, avec les yeux noirs. Les élytres ont des points enfoncés, épars. — On la trouve en Europe.

19. C. VIMINALE; *chrysomela viminalis*.  
Lin. Fab. Payk.

*La chrysomèle à suture noire*. Geoff. — *Chrysomèle hémorrhoidale*. De Géer. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 78, tab. 3.

Elle est noire, avec le corselet et les élytres fauves sans taches. Dans quelques individus, l'anus est rouge; dans d'autres, il y a sur chaque élytre à la base une petite tache noire, ou même de deux à six. Les pattes varient aussi, et sont ou fauves ou noires. — On la trouve dans toute l'Europe.

*Nota*. La chrysomèle dix-points, et l'hémorrhoidale, de Fabricius, ne sont que des variétés de cette espèce.

20. C. LURIDE; *chr. lurida*. Lin. Fab.

*La chrysomèle rouge à corselet noir*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 78, tab. 1.

Elle est noire, à élytres d'un brun tes-

tacé , avec des points enfoncés , disposés en stries près de la suture. — On la trouve en France ; sur la vigne.

21. C. A COLLIER ; *chr. collaris*. Lin.  
Fab. Payk.

*La chrysomèle à corselet bordé*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 78, tab. 2.

Elle est violette , avec les côtés du corselet jaunes , et un point noir au milieu. — On la trouve sur le saule ; en Allemagne et au nord de l'Europe.

22. C. PALE ; *chr. pallida*. Lin. Fab.

*Chrysomela dispar*. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 78, tab. 4.

Elle est entièrement jaune , à élytres lisses avec des stries ponctuées , les yeux et l'extrémité des antennes , noirs. — On la trouve en Europe ; sur le sorbier , le noisetier et le saule.

23. C. DE LA PATIENCE ; *chr. rumicis*.  
Fab.

Elle est noire , avec le corselet fauve , marqué de quatre points noirs. Les élytres sont également fauves , lisses , ayant la suture , et une petite bande sur chaque , noires. — On la trouve en Espagne ; sur la patience épineuse.

24. C. LAPONE ; *chr. laponica*. Lin. Fab.

Payk.

*Chrysomèle à raies courbes*. De Géer. — Panz. Faun. germ. ins. fasc. 25, tab. 13.

Elle est d'un bronzé bleuâtre, avec les élytres rouges, ayant chacune un point près de la base, une fascie au milieu, et une tache en croissant près de l'extrémité, ainsi que la suture, bleuâtres. — On la trouve en Saxe et en Laponie; sur le frêne et le saule.

25. C. DU POLYGONUM ; *chr. polygoni*.

Lin. Fab. Payk.

*La chrysomèle verte à corselet rouge*. Geoff. — *Chrysomèle de la renouée*. De Géer.

Elle est d'un bleu verdâtre, avec le corselet, les cuisses, les jambes et l'anus rougeâtres. — On la trouve dans toute l'Europe; sur la renouée.

*Nota*. La chrysomèle ruficolle, ainsi que l'érythrocéphale, d'Olivier, ne paroissent être que des variétés de cette espèce. (Voyez Enc. méth. 5, n<sup>o</sup> 65 et 66.)

26. C. CÉRÉALE ; *chr. cerealis*. Lin.

Fab.

*L'arlequin doré*. Geoff. — Panz. Faun. insect. ger. fasc. 44, tab. 11.

Elle est dorée supérieurement, avec trois bandes longitudinales bleues sur le corselet

et cinq sur les élytres. — On la trouve en France, et dans le midi de l'Europe; dans les lieux arides et élevés, principalement sur le genêt.

27. C. AMÉRICAINE ; *chr. americana*.

Lin. Fab.

*La chrysomèle à galons.* Geoff.

Elle est d'un verd bronzé, avec cinq stries d'un rouge de sang sur les élytres. — On la trouve au midi de l'Europe; sur les plantes labiées.

La chrysomèle alternante de Creutzer (Panz. fasc. 67, tab. 16) en est bien voisine.

28. C. FASTUEUSE ; *chr. fastuosa*. Lin.

Fab. Payk.

*Le petit vertubleu.* Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 12.

Elle est d'un verd bronzé très-brillant; avec la suture bleue, et une bande de même couleur sur chaque élytre. — On la trouve en Europe; sur les labiées.

29. C. GLORIEUSE ; *chr. gloriosa*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 25, tab. 14 et 15.

Elle est d'un verd brillant, avec une ligne  
bleue

bleue au milieu de chaque élytre. — On la trouve en France et en Italie.

*Nota.* La chrysomèle superbe d'Olivier ( Enc. méth. 5, n° 69. ) peut n'être qu'une variété de cette espèce. Il en est de même de sa chrysomèle précieuse, n° 73.

30. C. BORDÉE ; *chr. limbata*. Fab.  
Payk.

*La chrysomèle bleue à bordure rouge.* Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, tab. 8.

Elle est d'un noir bleuâtre. Ses élytres sont luisantes, ponctuées, avec le limbe rouge. — On la trouve en France, en Angleterre, en Suède et en Allemagne. Elle est rare à Paris.

31. C. SANGUINOLENTE ; *chr. sanguinolenta*.  
Lin. Fab. Payk.

*Chrysomèle noire à bordure rouge.* De Géer.

Elle est noire, à élytres rugueuses, avec leur bord externe d'un rouge de sang. — On la trouve en Europe.

32. C. BOURREAU ; *chr. carnifex*.  
Fab.

*La chrysomèle noire à bordure rouge.* Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, tab. 9.

Elle est noire, à élytres lisses, avec leur

bord externe sanguin. — On la trouve en France et en Allemagne.

33. C. MARGINÉE ; *chr. marginata*. Lin.  
Fab. Payk.

*Chrysomèle à étuis bordés*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, tab. 11.

Elle est d'un brun bronzé, avec les élytres ponctuées, bordées de jaune. Ses ailes sont rouges. — On la trouve en Europe; dans les prairies élevées.

34. C. SCHACH ; *chr. schach*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, tab. 12.

Elle a la tête bleue; le corselet et les élytres d'un noir bleuâtre bronzé, très-brillant; très-lisses, et le bord externe de ces dernières d'un rouge de sang. — On le trouve en Allemagne.

35. C. MARGINELLE; *chr. marginella*. Lin.  
Fab. Payk.

*Chrysomèle à bordure jaune de la renoncule*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, tab. 15.

Elle est entièrement d'un verd bronzé brillant, avec le corselet et les élytres bordés de jaune. — On le trouve en Europe; sur les renoncules.

36. C. HANOVRIENNE ; *chr. hanoveriana*. Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 16, tab. 16.

Elle est bleue , avec les côtés du corselet ; le bord externe des élytres , et une bande au milieu de chaque , d'un jaune ferrugineux. — On la trouve en Europe ; sur le cresson.

*Nota.* Paykull la regarde comme une variété de la précédente.

37. C. VARIABLE ; *chr. variabilis*.

Oliv. Enc. méth. 5, n° 79.

Elle est noire , avec le bord extérieur des élytres , et plusieurs lignes courtes , dont le nombre varie , rouges. — On la trouve en Espagne.

38. C. UNIPONCTUÉE ; *chr. unipunctata*.

Oliv. Enc. méth. 5, n° 80.

Elle est noire , avec une tache d'un jaune pâle de chaque côté du corselet , et les élytres testacées , marquées d'un point noir , au milieu près de la suture. — On la trouve en Espagne.

39. C. CINQ-POINTS ; *chr. quinque-punctata*.  
Fab.

Elle est noire , à corselet rougeâtre , avec

les élytres testacées, marquées de cinq points noirs. — A Hambourg et en France.

40. C. ÉCUSSONNÉE ; *chr. arcata*. Fab.

Elle est noire, à corselet et élytres très-lisses, avec leur bord externe roux. — On la trouve à Paris.

41. C. PETITE - LIGNE ; *chr. litura*. Fab.  
Payk.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 78, tab. 6.

Elle est fauve en dessus, avec la suture des élytres noire, ainsi qu'une petite ligne sur chaque. En dessous elle est noire, et ses pattes sont fauves. — On la trouve en France et en Angleterre.

*Nota.* La chrysomèle jaunâtre, *chrysomela flavicans*, Fab. paroît n'être qu'une variété de cette espèce.

42. C. FARDÉE ; *chr. fucata*. Fab.

Elle est noire, avec le corselet et les élytres d'un verd bronzé. — On la trouve en Italie.

43. C. PERLE ; *chr. margarita*.

Oliv Enc. méth. n° 89.

Elle est d'un rouge cuivreux, brillant, avec les antennes noires, et les élytres finement pointillées. — On la trouve en France; dans les endroits montagneux.

44. C. DU CRESSON ; *chr. armoracæ.*

Lin. Fab. Payk.

*Chysomèle ronde violette du plantain.* De Gêr. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 44, tab. 14.

Elle est presque ronde, bleuâtre ou violette en dessus, noire en dessous, finement et vaguement ponctuée, avec une petite callosité à la base des élytres, et une petite fossette près de leur bord externe. Ses antennes sont rouges à leur base. — On la trouve dans toute l'Europe.

45. C. DU BOULEAU ; *chr. betulæ.* Lin.

*Chrysomela cochleariæ, galeruca betulæ.* Fab. — *Chysomèle ronde bleu du saule.* Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 15.

Elle est ronde, d'un bleu foncé, luisant en dessus, et en dessous d'un noir violet, avec les élytres ayant des rangées de points. — On la trouve dans toute l'Europe.

46. C. DES SAULES ; *chr. vitellinæ.*

Lin.

*Chysomèle bronzée du saule.* De Gêr. — *Galeruca vitellinæ.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 16.

Elle est ovale oblongue, bleue ou bronzée, luisante. L'anus est rougeâtre. Les élytres ont des points rangés en lignes. — Très-commune sur les saules.

47. C. PALLIPÈDE; *chr. pallipes*. Fab.

Elle est noire, avec les élytres pâles, très-lisses. La base des antennes et les pattes sont aussi de la même couleur.—On la trouve en Allemagne.

48. C. DU SOPHIA; *chr. sophiæ*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 25, tab. 10.

Elle est d'un bleu luisant, avec les jambes et les tarsi jaunâtres. — On la trouve en Allemagne.

*Nota.* Cette espèce pourroit bien appartenir au genre colaspis.

49. C. BRONZÉE; *chr. ænea*. Lin. Fab.  
Payk.

*Chrysomèle verte de l'aune.* De Gêr.

Elle est ovale, d'un verd bronzé, avec l'abdomen noir en dessus et l'anus ferrugineux. Les élytres sont vaguement ponctuées. — On la trouve dans toute l'Europe; sur l'aune, le saule, le bouleau.

50. C. ANALE; *chr. analis*. Lin. Fab.  
Payk.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, tab. 13.

Elle est noire. Sa tête et son corselet sont très-lisses. Ses élytres sont d'un blanc foncé;

avec leur bord externe, et la base des antennes, roux. — On la trouve en Europe.

51. C. VINGT-POINTS ; *chr. 20-punctata*.  
Fab.

Elle est d'un verd bronzé, avec les côtés du corselet blancs. Ses élytres sont blanches, et il y a sur chaque dix taches bronzées. — On la trouve en Italie, en Angleterre et en Allemagne.

52. C. DU PRUNIER ; *chr. padi*. Lin.

Elle est noire, avec les élytres pâles ou livides à l'extrémité. — On la trouve sur le bois de Sainte - Lucie ; dans le nord de l'Europe.

53. C. AUTRICHIENNE ; *chr. austriaca*.

Oliv. Enc. méth. 5, n° 123.

Elle est noire, avec les élytres d'un noir bronzé, ponctuées, et les crochets des pattes rouges. — On la trouve en Autriche.

54. C. VERDELETTB ; *chr. viridula*. Lin.

*La chrysomèle dorée*. Geoff. — *Chrysomèle verte à corps noir*. De Géer.

Elle est d'un verd doré luisant. Son corselet est coupé antérieurement, et son abdomen noir en dessus. — On la trouve en France et en Suède,

## DEUX-CENT TRENTE-UNIÈME G.

COLASPIS; *colaspis*. Bosc avoit depuis long-temps formé ce genre sous le nom de *calcholampus*, en arrangeant systématiquement sa belle et intéressante collection d'insectes. Fabricius, qui l'a si souvent consultée, et où il a puisé tant de matériaux, se sera probablement borné à changer le nom générique de ce naturaliste. Les colaspis ne diffèrent des chrysomèles que parce que leurs antennes sont plus longues que le corselet et moniliformes au plus à leur extrémité. Le dernier article de leurs palpes maxillaires n'est pas plus gros que le précédent, ainsi que cela se remarque à ces organes dans les chrysomèles; mais, à dire vrai, les caractères génériques des colaspis ne sont pas bien tranchés. La CHRYSOMÈLE ATRE; *chrysomela atra* d'Olivier (Eucyclop. méthod.), est presque la seule espèce indigène. Cet insecte est ovale, tout noir, luisant, vaguement ponctué, avec les premiers articles des antennes fauves. Le corselet est un peu plus étroit que l'abdomen, et s'arrondit postérieurement. — Au midi de la France. Je l'ai reçu de Bordeaux, de mon ami Dargelas.

\* \* *Antennes insérées entre les yeux.*

+ *Antennes écartées ( articles courts , conico-arrondis , un peu saillans ; dernier article des palpes alongé et pointu. ).*

## DEUX-CENT TRENTE-DEUXIEME G.

MÉGALOPE ; *megalopus*. Les mégalopes ; genre de Fabricius , ont le corps oblong , les yeux globuleux , le corselet étroit , court , presque carré ; les pattes postérieures à hanches globuleuses , à cuisses renflées et à jambes arquées. Ces insectes n'ont été observés que dans l'Amérique méridionale. On en connoît deux espèces : le ruficorne , *ruficornis* , qui est testacé , avec le vertex de la tête et le dos sur le corselet , noirs ; le nigricorne , *nigricornis* , qui est testacé , avec les antennes , le bord des élytres et les jambes postérieures , noirs. Maugé , aide-naturaliste du muséum d'histoire naturelle , avoit rapporté cette espèce de la Trinité.

+ + *Antennes rapprochées , ou séparées par un intervalle plus étroit que celui qui est entre chacune d'elles et l'œil voisin.*

A. *Antennes insérées plus bas que le vertex ; insertion découverte ; tête simplement inclinée , point verticale.*

DEUX-CENT TRENTE-TROISI<sup>ME</sup> G.

ADORIE; *adorium*. Nous devons attribuer ce genre à Weber, puisqu'il en a établi le premier les caractères dans ses observations entomologiques. Le nom d'*oides* qu'il lui avoit donné a été changé en celui qu'il porte maintenant, par Fabricius.

Les adories ressemblent beaucoup aux galéruques, mais l'avant-dernier article de leurs palpes maxillaires est dilaté, et le terminal est court et ne va pas en pointe. Ces insectes ont le corps ovale-arrondi, et les élytres grandes et fort larges, dilatées extérieurement. Ils sont exotiques. L'ADORIE BIPONCTUÉE, *adorium bipunctatum* de Fabricius est testacée, avec une tache noirâtre sur chaque élytre. — Du cap de Bonne-Espérance, suivant cet auteur; elle est plutôt du Bengale et des Indes orientales.

DEUX-CENT TRENTE-QUATRI<sup>ME</sup> G.

GALÉRUQUE; *galeruca*. Ce genre, établi par Geoffroy, est distingué du précédent par les palpes maxillaires terminés en pointe; de celui des altises, en ce que les cuisses postérieures ne sont pas renflées et propres pour sauter; et de celui des lupères, en ce que ses

antennes ne sont pas de la longueur du corps, et que leurs articles sont coniques et non cylindriques. Il n'y a pas de différence générique assez sensible entre les criocères et les galéruques de M. Fabricius. Nous réunissons ces premiers insectes aux seconds. On a vu à l'article criocère que ce naturaliste désignoit ce genre sous le nom de *lema*. N'ayant pas adopté ce genre dans les premières éditions de sa méthode entomologique, il donna le nom de criocère aux insectes dont Geoffroy fait des galéruques. Forcé ensuite de revenir sur ses pas, et de rétablir la coupe générique des criocères du dernier, il a bien fallu chercher, pour ces insectes, une nouvelle dénomination, la primitive étant employée; nous avons eu des *lema*.

Les galéruques rongent les feuilles des plantes en état de larve, et parvenues à leurs derniers développemens. Elles sont souvent en grande société, et font alors des dégâts presque aussi nuisibles et aussi étendus que ceux que font plusieurs chenilles dévastatrices. Quelques espèces répandent par la bouche, lorsqu'on les prend, une liqueur colorée en jaune ou en rougeâtre. L'abdomen des femelles est quelquefois très-gros peu de tems avant sa ponte, et même à un tel point,

que son extrémité déborde de beaucoup les élytres. Les autres particularités historiques de ces insectes sont exposées aux généralités de la famille.

## E S P E C E S.

1. GALÉRUQUE NIGRICORNE; *galeruca nigricornis*. Oliv.

*Chrysomela halensis*. Lin. — *Crioceris nigricornis*. Fab. — Herbst, Archiv. 45, fig. 5. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 91, tab. 9.

Elle est jaunâtre, avec les antennes noires, la base de la tête et les élytres vertes. — J'ai trouvé cet insecte dans le Limousin et dans l'Angoumois; il est fort rare.

2. G. BRULÉE; *galeruca adusta*. Creutz. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 91, tab. 10.

Son corps est noir. La tête et le corselet sont fauves. Les élytres sont testacées, avec une tache noire sur chaque, avant leur extrémité. — En Autriche; je l'ai reçu du docteur Schreiber.

3. G. QUADRIMACULÉE; *galeruca quadrimaculata*. Fab.

*Crioceris bimaculata*. Panz. Faun. ins. ger. fasc. 48, tab. 16.

Le corps est noir, avec les antennes, la

poitrine, les élytres et les pattes testacées. Le corselet est fauve. Les élytres ont chacune deux taches noires. — A Kiell ; en Allemagne.

4. G. DE L'ABSINTHE ; *galeruca absinthii*.  
Fab.

Elle est d'un jaune pâle, avec une tache sur le corselet et trois lignes sur les élytres, noires. — On la trouve en Sibérie.

5. G. DE LA TANAISIE ; *galeruca tanacetii*.  
Fab. Payk.

*Chrysomela tanacetii*. Lin. — *La galéruque brunette*. Geoff. — *Chrysomèle de la tanaïsie*. De Géer.

Elle est noire, avec des points élevés confluens sur les élytres. — On la trouve dans toute l'Europe.

*Nota.* La galéruque littorale d'Olivier (Encycl. méth. 6, n° 8.) n'est probablement qu'une variété de cette espèce.

6. G. RUSTIQUE ; *galeruca rustica*. Fab.  
Payk.

Elle est noire en dessous, grise en dessus, avec des points enfoncés et des lignes élevées sur les élytres. — On la trouve en France et en Allemagne.

*Nota.* Geoffroy la regarde comme une variété de la précédente.

7. G. NIGRIPÈDE; *galeruca nigripes*.

Oliv. Enc. méth. 6, n° 12. — *Chrysomela lusitanica*.  
Lin. — *Cistela testacea*. Fab.

Elle est noire, avec le corselet, les élytres et l'abdomen jaunes. — On la trouve au midi de la France, à commencer au 47° degré de latitude.

8. G. DE L'ORME; *galeruca calvariensis*.

Lin. Fab.

*La galéruque à bande de l'orme*. Geoff.

Elle est d'un gris jaunâtre cendré, avec une bande noire vers le bord externe des élytres; une petite ligne de même couleur à leur base. — On la trouve dans presque toute l'Europe; sur l'orme.

9. G. DE L'AUNE; *galeruca alni*. Fab.

*Chrysomela alni*. Lin. — *Chrysomèle violette de l'aune*. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 314, pl. ix, fig. 18. — *La galéruque violette?* Geoff.

Elle est ovale, violette en dessus, avec les antennes et le dessous du corps noirs. Le corselet est court, uni, finement et vaguement ponctué, ainsi que les élytres. Tout son corps est luisant. — Sur l'aune.

10. G. DU NÉNUPHAR; *galeruca nymphaeæ*.

Fab. Payk.

*Chrysomela nymphaeæ*. Lin. — *La galéruque aquatique*. Geoffroy. — *Chrysomèle brune du nénuphar*, De Géer.

## DES CHRYSOMELINES. 399

Elle est d'un brun obscur, pubescente ; avec le bord externe des élytres proéminent jaunâtre. La tête, le corselet et les pattes sont mélangés de jaune et de noir. — On la trouve fréquemment en Europe ; sur le nénuphar.

11. G. DU SAULE MARCEAU ; *galeruca capreæ*. Fab. Payk.

*Chrysomela capreæ*. Lin. — *La galéruque grisette*. Geoffroy.

Elle est noire en dessous, grise en dessus, avec les élytres convexes, profondément et irrégulièrement ponctuées. — Elle se trouve au nord de l'Europe ; sur le saule marceau.

12. G. SANGUINE ; *galeruca sanguinea*. Fab. Payk.

*La galéruque sanguine*. Geoff.

Elle est noire en dessous, d'un rouge sanguin en dessus, avec le corselet et les élytres profondément et irrégulièrement ponctués. — On la trouve en Europe.

13. G. BORDÉE ; *galeruca tenella*. Fab. Payk.

*Chrysomela tenella*. Lin.

Elle est pubescente, ferrugineuse, avec la tête, le corselet et le bord externe des élytres jaunes. — On la trouve en Europe ; dans les prés.

14. G. SUBÉPINEUSE ; *galeruca subspinosa*.

*Crioceris subspinosa*. Fab. Syst. éléuth. — *Lema subspinosa*. Entom. suppl. — Panz. Faun. insect. ger. fasc. 83, n° 10.

Elle a le port des criocères, et devrait être placée avec eux. Son corps est noir, avec la base des antennes, la tête, le corselet et les pattes fauves. Le corselet a une petite saillie de chaque côté, formant une apparence de dent. — Sur le bouleau ; j'ai trouvé cet insecte dans les bois de Meudon.

15. G. GLABRE ; *galeruca glabrata*.

*Crioceris glabrata*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 54, n° 6. — Fab.

Elle a le port de la précédente, les antennes brunes, la tête d'un roux obscur ; le corselet fauve, un peu proéminent de chaque côté, les élytres noires, et le dessus du corps et les pattes jaunâtres. — En Allemagne. C'est peut-être un orsodacne.

16. G. MARGINÉE ; *galeruca marginata*.

*Meloe marginata*. Fab. — Oliv. n° 45, pl. 1, fig. 3.

Elle est noire, avec les élytres d'un noir verdâtre, très-courtes, bordées, ainsi que le corselet, de rougeâtre. — Au midi de la France, et en Espagne.

*Fin du onzième Volume.*

TABLE

# T A B L E

Des matières contenues dans ce onzième  
Volume.

<b>F</b> AMILLE vingt-septième. <i>Cistélienies.</i>	Page 5
<i>Cent-soixante-quinz. genre. Œdemère.</i>	6
1. <i>Œdemère mélanure.</i>	7
2. — notée.	ibid
3. — ruficolle.	8
4. — sanguinicolle.	ibid
5. — quadripunctuée.	9
6. — fulvicolle.	ibid
7. — très-verte.	ibid
8. — azurée.	10
9. — bleuâtre.	ibid
10. — céladon.	11
11. — abdominale.	ibid
12. — à quatre nervures.	12
13. — brûlée.	ibid
14. — discoïdale.	13
15. — verdâtre.	ibid
16. — bleue.	14
17. — simple.	ibid
18. — goutteuse.	15
19. — barbaresque.	ibid
20. — muselière.	ibid
<i>Cent-soixante-seiz genre. Cistèle.</i>	17
1. <i>Cistèle lepturoïde.</i>	19
2. — jaune.	ibid
3. — bicolor.	ibid
4. — bleu.	20
5. — ruficolle.	ibid
6. — céramboïde.	ibid
7. — murine.	ibid
8. — à pattes fauves.	21
9. — rufipède.	ibid

10. <i>Cistèle variable.</i>	21
11. — <i>marron.</i>	22
<i>Cent-soixante-dix-sept. genre. Rhinomacer.</i>	ibid
1. <i>Rhinomacer des ombellifères.</i>	25
2. — <i>charansonite.</i>	24
<i>Cent-soixante-dix-huit. genre. Rhinosime.</i>	25
1. <i>Rhinosime du roure.</i>	26
2. — <i>à élytres vertes.</i>	ibid
3. — <i>nigripenne.</i>	27
4. — <i>porte-collier.</i>	ibid
5. — <i>museau-plan.</i>	ibid
6. — <i>tête-bleue.</i>	28
<i>Coléoptères dont tous les tarses ont quatre articles.</i>	29
<i>Famille vingt-huitième. Bruchèles.</i>	32
<i>Cent-soixante-dix-neuv. genre. Anthrabe.</i>	ibid
1. <i>Anthrabe albinos.</i>	34
2. — <i>latirostre.</i>	ibid
3. — <i>albirostre.</i>	35
4. — <i>niveirostre.</i>	ibid
5. — <i>rhinomacer.</i>	36
6. — <i>raboteux.</i>	ibid
7. — <i>varié.</i>	37
8. — <i>sutural.</i>	ibid
9. — <i>rustipède.</i>	38
<i>Cent-quatre-vingt. genre. Bruche.</i>	39
1. <i>Bruche du pois.</i>	43
2. — <i>des graines.</i>	44
3. — <i>des semences.</i>	ibid
4. — <i>du lotier.</i>	ibid
5. — <i>mouchetée.</i>	45
6. — <i>velue.</i>	ibid
7. — <i>unicolor.</i>	ibid
8. — <i>bimouchetée.</i>	46
9. — <i>marginale.</i>	ibid
10. — <i>bimaculée.</i>	47
11. — <i>mêlée.</i>	ibid
12. — <i>fasciée.</i>	ibid
13. — <i>nébuleuse.</i>	48
14. — <i>du ciste.</i>	ibid
<i>Famille vingt-neuvième genre. Charansonites.</i>	49

T A B L E.

403

I. <i>Recticornes.</i>	78
<i>Cent-quatre-vingt-unième genre. Brente.</i>	ibid
1. <i>Brente anchorago.</i>	79
2. — <i>nasillard.</i>	80
<i>Cent-quatre-vingt-deux. genre. Cylas.</i>	ibid
<i>Cylas brun.</i>	81
<i>Cent-quatre-vingt-trois genre. Attelabe.</i>	ibid
1. <i>Attelabe tête-écorchée.</i>	85
2. — <i>long-cou.</i>	84
3. — <i>perlé.</i>	ibid
4. — <i>laque.</i>	ibid
5. — <i>bacchus.</i>	85
6. — <i>du peuplier.</i>	86
7. — <i>du bouleau.</i>	ibid
8. — <i>hongrois.</i>	87
9. — <i>à étuis rouges.</i>	88
10. — <i>tête-bleue.</i>	ibid
11. — <i>cuivreux.</i>	89
12. — <i>fémoral.</i>	ibid
13. — <i>pubescent.</i>	90
14. — <i>de l'alliaire.</i>	ibid
15. — <i>pourpre.</i>	ibid
16. — <i>de la vesce.</i>	91
17. — <i>bronzé.</i>	ibid
18. — <i>bleuet.</i>	92
19. — <i>du sorbier.</i>	ibid
20. — <i>fl. vivipède.</i>	ibid
21. — <i>de la mauve.</i>	93
22. — <i>fascié.</i>	ibid
<i>Cent-quatre-vingt-quatr. genre. Ramphe.</i>	ibid
<i>Ramphe flavicorne.</i>	94
<i>Cent-quatre-vingt-cinq. genre. Brachycère.</i>	95
1. <i>Brachycère barbaresque.</i>	96
2. — <i>muriqué.</i>	97
II. <i>Fracticornes.</i>	ibid
<i>Cent-quatre-vingt-six. genre. Calendre.</i>	ibid
1. <i>Calendre du palmier.</i>	99
2. — <i>raccourcie.</i>	100
3. — <i>du bled.</i>	ibid
<i>Cent-quatre-vingt-sept. genre. Rhine.</i>	101

1. <i>Rhine barbirostre.</i>	102
2. — à antennes velues.	ibid
<i>Cent-quatre-vingt-huit. genre. Cossone.</i>	ibid
1. <i>Cossone linéaire.</i>	105
2. — chlorope.	106
<i>Cent-quatre-vingt-neuf. genre. Lixe.</i>	ibid
1. <i>Lixe paraplectique.</i>	110
2. — serpent.	111
3. — mucroné.	ibid
4. — rouillé.	112
5. — filiforme.	ibid
6. — rétréci.	ibid
7. — de la bardane.	113
8. — d'Ascanius.	ibid
9. — de l'Arroche.	114
10. — morbilleux.	ibid
11. — nébuleux.	ibid
12. — sulcirostre.	115
13. — arrosé.	116
14. — cendré.	ibid
15. — vieillard.	117
16. — marbré.	ibid
17. — porcelet.	118
18. — plissé.	ibid
19. — glauque.	119
20. — échancré.	120
21. — ophthalmique.	ibid
22. — grammique.	121
23. — tabide.	122
24. — blanchâtre.	ibid
25. — de l'artichaut.	123
26. — ours.	ibid
27. — de la jacée.	124
28. — trompe large.	125
<i>Cent-quatre-vingt-dix. genre. Charanson.</i>	ibid
1. <i>Charanson des bois de pins.</i>	126
2. — du pin.	127
3. — colon.	ibid
4. — biliné.	ibid
5. — bossu.	128

# T A B L E.

		405
6.	<i>Charanson de la préle.</i>	128
7.	— <i>damier.</i>	ibid
8.	— <i>atristroste.</i>	ibid
9.	— <i>chloris.</i>	129
10.	— <i>éthiopien.</i>	ibid
11.	— <i>de la ronce.</i>	ibid
12.	— <i>du scirpe.</i>	ibid
13.	— <i>du prunier.</i>	130
14.	— <i>de l'abricotier.</i>	ibid
15.	— <i>chameau.</i>	ibid
16.	— <i>quadrituberculé.</i>	ibid
17.	— <i>de la linair.</i>	131
18.	— <i>de la campanule.</i>	ibid
19.	— <i>nigriroste.</i>	ibid
20.	— <i>variable.</i>	132
21.	— <i>piciroste.</i>	ibid
22.	— <i>du lichnis.</i>	ibid
23.	— <i>de la salicaire.</i>	ibid
24.	— <i>floral.</i>	133
25.	— <i>du glayeul.</i>	ibid
26.	— <i>de Scanie.</i>	ibid
27.	— <i>castor.</i>	ibid
28.	— <i>péricarpe.</i>	134
29.	— <i>quercicole.</i>	ibid
30.	— <i>ressemblant.</i>	ibid
31.	— <i>du sisymbrium.</i>	ibid
32.	— <i>du saule marceaus.</i>	135
33.	— <i>biponctué.</i>	ibid
34.	— <i>du charme.</i>	ibid
35.	— <i>du vélar.</i>	ibid
36.	— <i>quadriponctué.</i>	136
37.	— <i>unifascié.</i>	ibid
38.	— <i>bifascié.</i>	ibid
39.	— <i>acridule.</i>	ibid
40.	— <i>alouette.</i>	137
41.	— <i>dorsal.</i>	ibid
42.	— <i>du chêne.</i>	ibid
43.	— <i>sutural.</i>	ibid
44.	— <i>croix.</i>	138
45.	— <i>de la lentille.</i>	ibid

46.	<i>Charanson gracieux.</i>	138
47.	— <i>du plantain.</i>	ibid
48.	— <i>de l'armoise.</i>	139
49.	— <i>de l'oseille.</i>	ibid
50.	— <i>lymexylon.</i>	140
51.	— <i>globuleux.</i>	ibid
52.	— <i>du sapin.</i>	ibid
53.	— <i>de la patience.</i>	141
54.	— <i>porcelet.</i>	142
55.	— <i>germain.</i>	ibid
56.	— <i>cinq-points.</i>	143
57.	— <i>gouttelette.</i>	ibid
58.	— <i>trimaculé.</i>	ibid
59.	— <i>raccourci.</i>	144
60.	— <i>de la vipérine.</i>	ibid
61.	— <i>didyme.</i>	ibid
62.	— <i>du lamium.</i>	145
63.	— <i>du chou.</i>	ibid
64.	— <i>petite ligne.</i>	ibid
65.	— <i>velu.</i>	ibid
66.	— <i>du raifort.</i>	146
67.	— <i>variant.</i>	ibid
68.	— <i>troglydite.</i>	ibid
69.	— <i>charbonnier.</i>	ibid
70.	— <i>violet.</i>	147
71.	— <i>très-atre.</i>	ibid
72.	— <i>du cerisier.</i>	ibid
73.	— <i>des noisettes.</i>	148
74.	— <i>goulu.</i>	ibid
75.	— <i>avare.</i>	ibid
76.	— <i>des cerises.</i>	149
77.	— <i>des baies.</i>	ibid
78.	— <i>du frêne.</i>	ibid
79.	— <i>des vergers.</i>	150
80.	— <i>tête-noire.</i>	ibid
81.	— <i>pectoral.</i>	ibid
82.	— <i>flavipède.</i>	ibid
83.	— <i>arqué.</i>	151
84.	— <i>rouleur.</i>	ibid
85.	— <i>vorace.</i>	ibid

T A B L E:

407

86. <i>Charanson du tremble.</i>	151
87. — <i>rubané.</i>	152
88. — <i>caréné.</i>	ibid
90. — <i>trigutté.</i>	153
<i>Cent-quatre-vingt-onz. genre. Cione.</i>	ibid
1. <i>Cione de la scrophulaire.</i>	154
2. — <i>du thapsus.</i>	155
3. — <i>du verbascum.</i>	ibid
4. — <i>de la blattaire.</i>	ibid
5. — <i>du lithrum.</i>	156
<i>Cent-quatre-vingt-douz. genre. Brachyrhine.</i>	157
1. <i>Brachyrhine fastueux.</i>	158
2. — <i>impérial.</i>	ibid
3. — <i>royal.</i>	ibid
4. — <i>verd.</i>	159
5. — <i>porte-selle.</i>	ibid
6. — <i>fauve.</i>	ibid
7. — <i>mantelé.</i>	ibid
8. — <i>recourbé.</i>	ibid
9. — <i>splendidule.</i>	160
10. — <i>incane.</i>	ibid
11. — <i>articulé.</i>	ibid
12. — <i>à côtes.</i>	ibid
13. — <i>mélancolique.</i>	161
14. — <i>rauque.</i>	ibid
15. — <i>porte-épine.</i>	ibid
16. — <i>brillant.</i>	ibid
17. — <i>souris.</i>	162
18. — <i>du polygonum.</i>	ibid
19. — <i>gris.</i>	ibid
20. — <i>damier.</i>	ibid
21. — <i>du roseau.</i>	163
22. — <i>aplani.</i>	ibid
23. — <i>de Goertz.</i>	ibid
24. — <i>soufré.</i>	ibid
25. — <i>glabre.</i>	164
26. — <i>orbiculaire.</i>	ibid
27. — <i>affligé.</i>	ibid
28. — <i>grison.</i>	ibid
29. — <i>géméné.</i>	ibid

30.	<i>Brachyrhine du gazon.</i>	165
31.	— <i>blaireau.</i>	ibid
32.	— <i>du coudrier.</i>	ibid
33.	— <i>linéé.</i>	ibid
34.	— <i>lunulé.</i>	166
35.	— <i>canine.</i>	ibid
36.	— <i>élevé.</i>	ibid
37.	— <i>rat.</i>	ibid
38.	— <i>fulvipède.</i>	167
39.	— <i>ruficolle.</i>	ibid
40.	— <i>fulvicorne.</i>	ibid
41.	— <i>velu.</i>	ibid
42.	— <i>ondé.</i>	ibid
43.	— <i>hispidule.</i>	168
44.	— <i>hérissé.</i>	ibid
45.	— <i>velouté.</i>	ibid
46.	— <i>scaribule.</i>	ibid
47.	— <i>soyeux.</i>	169
48.	— <i>écailleux.</i>	ibid
49.	— <i>hérisson.</i>	ibid
50.	— <i>bordé.</i>	ibid
51.	— <i>nain.</i>	ibid
52.	— <i>à cou verd.</i>	170
53.	— <i>grenaille.</i>	ibid
54.	— <i>sinué.</i>	ibid
55.	— <i>ruficorne.</i>	ibid
56.	— <i>chloropède.</i>	171
57.	— <i>multiponctué.</i>	ibid
58.	— <i>triste.</i>	ibid
59.	— <i>en deuil.</i>	ibid
60.	— <i>ponctué.</i>	ibid
61.	— <i>obscur.</i>	172
62.	— <i>de la mercuriale.</i>	ibid
63.	— <i>à mâchoires.</i>	ibid
64.	— <i>noir.</i>	ibid
65.	— <i>à six côtes.</i>	ibid
66.	— <i>lisse.</i>	173
67.	— <i>arrondi.</i>	ibid
68.	— <i>variolé.</i>	ibid
69.	— <i>coupé.</i>	ibid

# T A B L E.

409

70.	<i>Brachyrhine à trompe aplatie.</i>	174
71.	— <i>ténébreux.</i>	ibid
72.	— <i>fabricateur.</i>	ibid
73.	— <i>majeur.</i>	175
74.	— <i>globuleux.</i>	ibid
75.	— <i>singulier.</i>	ibid
76.	— <i>grisetle.</i>	ibid
77.	— <i>téréticolle.</i>	176
78.	— <i>linéelle.</i>	ibid
79.	— <i>tronçonné.</i>	ibid
80.	— <i>clavipède.</i>	ibid
81.	— <i>obtus.</i>	177
82.	— <i>entre-coupé.</i>	ibid
83.	— <i>quadrille.</i>	ibid
84.	— <i>tache obscure.</i>	ibid
85.	— <i>de la livèche.</i>	178
86.	— <i>zèbre.</i>	ibid
87.	— <i>deux-taches.</i>	ibid
88.	— <i>nébuleux.</i>	ibid
89.	— <i>autrichien.</i>	179
90.	— <i>nègre.</i>	ibid
91.	— <i>sillonné.</i>	ibid
92.	— <i>éperonné.</i>	ibid
93.	— <i>gemmifère.</i>	180
94.	— <i>porte-écailles.</i>	ibid
95.	— <i>picipède.</i>	ibid
96.	— <i>morio.</i>	ibid
97.	— <i>bisillonné.</i>	181
98.	— <i>à collier.</i>	ibid
99.	— <i>rude.</i>	ibid
100.	— <i>iris.</i>	ibid
101.	— <i>lépidoptère.</i>	ibid
102.	— <i>du poirier.</i>	182
103.	— <i>des aunaies.</i>	ibid
104.	— <i>du soir.</i>	ibid
105.	— <i>du pommier.</i>	183
106.	— <i>pâle.</i>	ibid
107.	— <i>du bouletau.</i>	ibid
108.	— <i>argenté.</i>	ibid
109.	— <i>oblong.</i>	184

110.	<i>Brachyrhine épineux.</i>	184
111.	— <i>prase.</i>	ibid
112.	— <i>ovoïde.</i>	ibid
113.	— <i>ligne blanche.</i>	185
114.	— <i>pie.</i>	ibid
115.	— <i>rouillé.</i>	ibid
116.	— <i>erythrope.</i>	ibid
117.	— <i>marqueté.</i>	ibid
118.	— <i>de meyerle.</i>	186
	<i>Cent-quatre-vingt-treiz. genre. Rhynchène.</i>	ibid
1.	<i>Rhynchène de l'aune.</i>	189
2.	— <i>velu.</i>	190
3.	— <i>des jardins.</i>	ibid
4.	— <i>éperon.</i>	ibid
5.	— <i>des saussaies.</i>	ibid
6.	— <i>du beccabunga.</i>	ibid
7.	— <i>du saule.</i>	191
8.	— <i>de l'osier.</i>	ibid
9.	— <i>de l'ilex.</i>	ibid
10.	— <i>du chevrefeuille.</i>	192
11.	— <i>scutellaire.</i>	ibid
12.	— <i>jota.</i>	ibid
13.	— <i>du hêtre.</i>	ibid
14.	— <i>du fraisier.</i>	ibid
15.	— <i>du peuplier.</i>	193
16.	— <i>des bleds.</i>	ibid
	<i>Famille trentième. Scolitaires.</i>	194
	<i>Cent-quatre-vingt-quatorz. genre. Paussus.</i>	204
1.	<i>Paussus microcéphale.</i>	206
2.	— <i>linéé.</i>	ibid
3.	— <i>ruficolle.</i>	ibid
4.	— <i>flavicorne.</i>	209
	<i>Cent-quatre-vingt-quinz. genre. Scolyte.</i>	ibid
1.	<i>Scolyte destructeur.</i>	211
2.	— <i>pygmée.</i>	ibid
3.	— <i>typographe.</i>	212
4.	— <i>chalcographe.</i>	ibid
5.	— <i>ligni-perde.</i>	ibid
6.	— <i>piniperde.</i>	215
7.	— <i>micrographe.</i>	ibid

# T A B L E.

411

8. <i>Scolyte bidenté.</i>	214
9. — <i>rétus.</i>	ibid
10. — <i>six-denté.</i>	ibid
11. — <i>pubescent.</i>	ibid
12. — <i>varié.</i>	215
13. — <i>crénelé.</i>	ibid
14. — <i>enfoncé.</i>	ibid
15. — <i>oléiperde.</i>	216
16. — <i>nain.</i>	ibid
17. — <i>du mélèze.</i>	ibid
18. — <i>polygraphe.</i>	ibid
19. — <i>monographe.</i>	217
20. — <i>des dattes.</i>	ibid
21. — <i>du frêne.</i>	ibid
22. — <i>du sapin.</i>	ibid
23. — <i>velu.</i>	218
24. — <i>testacé.</i>	ibid
25. — <i>tête-noire.</i>	ibid
26. — <i>pygmée.</i>	ibid
27. — <i>rubané.</i>	219
28. — <i>minuscule.</i>	ibid
29. — <i>pattes-jaunes.</i>	ibid
30. — <i>thoracique.</i>	ibid
31. — <i>dentelé.</i>	220
32. — <i>raccourci.</i>	ibid
<i>Cent-quatre-vingt-seiz. genre. Platype.</i>	ibid
<i>Platype cylindrique.</i>	221
<i>Cent-quatre-vingt-dix-sept. genre. Phloiotribe.</i>	ibid
<i>Phloiotribe de l'olivier.</i>	ibid
<i>Famille trente-unième. Bostrichiens.</i>	222
<i>Cent-quatre-vingt-dix-huit. genre. Bostriche.</i>	224
1. <i>Bostriche en deuil.</i>	ibid
2. — <i>capucin.</i>	225
3. — <i>bimaculé.</i>	ibid
4. — <i>muriqué.</i>	ibid
5. — <i>six-denté.</i>	226
6. — <i>sinué.</i>	ibid
7. — <i>coupé.</i>	ibid
8. — <i>rufipède.</i>	ibid
9. — <i>bordé.</i>	227

10. <i>Bostriche linéé.</i>	227
<i>Cent-quatre-vingt-dix-neuv. genre. Cis.</i>	ibid
1. <i>Cis du bolet.</i>	228
2. — <i>nain.</i>	ibid
<i>Deux-cent. genre. Cérylon.</i>	ibid
1. <i>Cérylon picipède.</i>	229
2. — <i>déprimé.</i>	ibid
3. — <i>atténué.</i>	ibid
4. — <i>brillant.</i>	230
5. — <i>bimaculé.</i>	ibid
6. — <i>tarière.</i>	ibid
7. — <i>du noyer.</i>	ibid
8. — <i>escarbot.</i>	231
9. — <i>luisant.</i>	ibid
10. — <i>à deux fossettes.</i>	ibid
11. — <i>resserré.</i>	232
<i>Famille trente-deuxième. Xylophage.</i>	233
<i>Deux-cent-unième genre. Colydie.</i>	237
1. <i>Colydie sillonnée.</i>	238
2. — <i>alongée.</i>	ibid
3. — <i>filiforme.</i>	ibid
4. — <i>tête-rousse.</i>	239
<i>Deux-cent-deux. genre. Némozome.</i>	ibid
<i>Némozome alongée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-trois. genre. Bitome.</i>	240
1. <i>Bitome crénelé.</i>	ibid
2. — <i>rusicorne.</i>	ibid
3. — <i>rugicolle.</i>	241
4. — <i>rusipenne.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatr. genre. Lycte.</i>	ibid
<i>Lycte oblong.</i>	ibid
<i>Deux-cent cinq. genre. Silvain.</i>	242
<i>Silvain unidenté.</i>	ibid
<i>Deux-cent-six. genre. Latridie.</i>	ibid
1. <i>Latridie transversale.</i>	243
2. — <i>enfoncée.</i>	ibid
3. — <i>naine.</i>	ibid
<i>Deux-cent-sept. genre. Trogossite.</i>	244
1. <i>Trogossite bleu.</i>	245
2. — <i>mauritanique.</i>	ibid

# T A B L E.

413

<i>Deux-cent-huit. genre. Méryx.</i>	246
<i>Deux-cent-neuv. genre. Mycétophage.</i>	ibid
1. <i>Mycétophage quadrimaculé.</i>	247
2. — <i>lisse.</i>	248
3. — <i>dermestoïde.</i>	ibid
4. — <i>atomaire.</i>	ibid
5. — <i>multiponctué.</i>	249
6. — <i>dix-points.</i>	ibid
7. — <i>lunaire.</i>	ibid
8. — <i>sinué.</i>	ibid
9. — <i>fulvicolle.</i>	250
10. — <i>brun.</i>	ibid
11. — <i>nigricorne.</i>	ibid
12. — <i>châtain.</i>	ibid
13. — <i>du peuplier.</i>	251
14. — <i>métallique.</i>	ibid
15. — <i>testacé.</i>	ibid
<i>Famille trente-troisième. Cucujipe.</i>	252
<i>Deux-cent-dix. genre. Parandre.</i>	ibid
<i>La parandre lisse.</i>	253
<i>Deux-cent-onz. genre. Cucuje.</i>	254
1. <i>Cucuje déprimé.</i>	255
2. — <i>dermestoïde.</i>	ibid
3. — <i>binaculé.</i>	ibid
4. — <i>noirâtre.</i>	256
5. — <i>mutique.</i>	ibid
6. — <i>atre.</i>	ibid
7. — <i>unifascié.</i>	ibid
<i>Deux-cent-douz. genre. Uléiote.</i>	257
1. <i>Uléiote flavipède.</i>	ibid
2. — <i>testacé.</i>	258
<i>Famille trente-quatrième. Cérambicins.</i>	259
<i>Sous-famille première. Prioniens.</i>	264
<i>Deux-cent-treizième genre. Spondyle.</i>	ibid
1. <i>Spondyle buprestoïde.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatorz. genre. Prione.</i>	265
1. <i>Prione artisan.</i>	ibid
2. — <i>obscur.</i>	266
3. — <i>tanneur.</i>	ibid
4. — <i>scabricorne.</i>	ibid

5. <i>Prione boulanger.</i>	266
<i>Sous-famille II. Cérambicins.</i>	267
<i>Deux-cent quinze. genre Lamie.</i>	ibid
1. <i>Lamie charpentière.</i>	268
2. ——— <i>variée.</i>	ibid
3. ——— <i>textor.</i>	ibid
4. ——— <i>triste.</i>	269
5. ——— <i>funeste.</i>	ibid
6. ——— <i>nuée.</i>	ibid
7. ——— <i>yeux de paon.</i>	270
8. ——— <i>cordonnaire.</i>	ibid
9. ——— <i>bouffone.</i>	271
10. ——— <i>pédestre.</i>	ibid
11. ——— <i>du réglisse.</i>	ibid
12. ——— <i>linée.</i>	272
13. ——— <i>fuligineuse.</i>	ibid
14. ——— <i>portugaise.</i>	ibid
15. ——— <i>provençale.</i>	273
16. ——— <i>porte-croix.</i>	ibid
17. ——— <i>atomaire.</i>	ibid
18. ——— <i>rusipède.</i>	ibid
19. ——— <i>à bandelettes.</i>	274
20. ——— <i>carcharias.</i>	ibid
21. ——— <i>porte-échelle.</i>	275
22. ——— <i>du chardon.</i>	ibid
23. ——— <i>suturale.</i>	276
24. ——— <i>verdâtre.</i>	ibid
25. ——— <i>annulaire.</i>	ibid
26. ——— <i>pommelée.</i>	ibid
27. ——— <i>ponctuée.</i>	277
28. ——— <i>du tremble.</i>	ibid
29. ——— <i>du peuplier.</i>	ibid
30. ——— <i>oculée.</i>	278
31. ——— <i>bimaculée.</i>	ibid
32. ——— <i>érythrocéphale.</i>	ibid
33. ——— <i>linéole.</i>	279
34. ——— <i>cylindrique.</i>	ibid
35. ——— <i>linéaire.</i>	280
36. ——— <i>rusipède.</i>	ibid
37. ——— <i>testacée.</i>	ibid

T A B L E.

415

38. <i>Lamie bout-brûlé.</i>	280
39. — <i>violette.</i>	281
40. — <i>ferrugineuse.</i>	ibid
41. — <i>fasciée.</i>	ibid
42. — <i>naine.</i>	ibid
43. — <i>de l'asphodèle.</i>	282
<i>Deux-cent-seiz. genre. Capricorne.</i>	ibid
1. <i>Capricorne héros.</i>	283
2. — <i>savetier.</i>	ibid
3. — <i>rosalie.</i>	284
4. — <i>musqué.</i>	ibid
5. — <i>poileux.</i>	ibid
6. — <i>hispide.</i>	285
7. — <i>nébuleux.</i>	ibid
8. — <i>ceint.</i>	286
9. — <i>de Kœhler.</i>	ibid
<i>Deux-cent-dix-sept. genre. Callidie.</i>	ibid
1. <i>Callidie porte-faix.</i>	287
2. — <i>soyeuse.</i>	ibid
3. — <i>rustique.</i>	288
4. — <i>ondée.</i>	ibid
5. — <i>sanguine.</i>	ibid
6. — <i>hongroise.</i>	289
7. — <i>variable.</i>	ibid
8. — <i>testacée.</i>	ibid
9. — <i>violette.</i>	290
10. — <i>clavicorne.</i>	ibid
11. — <i>ruficolle.</i>	ibid
12. — <i>bleuâtre.</i>	ibid
13. — <i>rufipède.</i>	ibid
14. — <i>fémorale.</i>	ibid
15. — <i>appuyée.</i>	292
16. — <i>luride.</i>	ibid
17. — <i>fugace.</i>	ibid
18. — <i>cordonnée.</i>	295
19. — <i>clav-pède.</i>	ibid
20. — <i>striée.</i>	ibid
21. — <i>russe.</i>	294
22. — <i>noirâtre.</i>	ibid
23. — <i>triste.</i>	ibid

24. <i>Callidie abdominale.</i>	294
25. ——— <i>pâle.</i>	295
26. ——— <i>nébuleuse.</i>	ibid
27. ——— <i>ruficorne.</i>	ibid
28. ——— <i>arvicole.</i>	296
29. ——— <i>bélier.</i>	ibid
30. ——— <i>arquée.</i>	ibid
31. ——— <i>usée.</i>	297
32. ——— <i>ornée.</i>	ibid
33. ——— <i>du verbascum.</i>	298
34. ——— <i>quatre-points.</i>	ibid
35. ——— <i>bossue.</i>	ibid
36. ——— <i>florale.</i>	299
37. ——— <i>plébéienne.</i>	ibid
38. ——— <i>mystique.</i>	300
39. ——— <i>trifasciée.</i>	ibid
40. ——— <i>de l'aune.</i>	ibid
41. ——— <i>marseillaise.</i>	301
42. ——— <i>unifasciée.</i>	ibid
43. ——— <i>gazelle.</i>	ibid
<i>Deux-cent-dix-huit. genre. Molorque.</i>	302
1. <i>Molorque majeur.</i>	ibid
2. ——— <i>mineur.</i>	303
3. ——— <i>des ombellifères.</i>	ibid
<i>Deux-cent-dix-neuf. genre. Nécydale.</i>	ibid
<i>Nécydale sauve.</i>	304
<i>Famille trente-cinquième. Lepturètes.</i>	305
<i>Deux-cent-vingt. genre. Lepture.</i>	306
1. <i>Lepture mordante.</i>	ibid
2. ——— <i>inquisiteur.</i>	307
3. ——— <i>scrutateur.</i>	ibid
4. ——— <i>bifusciée.</i>	ibid
5. ——— <i>chercheuse.</i>	308
6. ——— <i>coureuse.</i>	ibid
7. ——— <i>naine.</i>	ibid
8. ——— <i>nocturne.</i>	309
9. ——— <i>du saule.</i>	ibid
10. ——— <i>cainte.</i>	ibid
11. ——— <i>lamed.</i>	310
12. ——— <i>en deuil.</i>	ibid

# T A B L E.

417

13.	<i>Lepture chrysogastre.</i>	310
14.	— <i>méridionale.</i>	ibid
15.	— <i>glabre.</i>	311
16.	— <i>soyeuse.</i>	ibid
17.	— <i>humérale.</i>	ibid
18.	— <i>bruyante.</i>	312
19.	— <i>hastée.</i>	ibid
20.	— <i>mélanure.</i>	ibid
21.	— <i>porte-croix.</i>	313
22.	— <i>sept-points.</i>	ibid
23.	— <i>rouge.</i>	ibid
24.	— <i>verdoyante.</i>	ibid
25.	— <i>émeraude.</i>	314
26.	— <i>sanguinolente.</i>	ibid
27.	— <i>notée.</i>	ibid
28.	— <i>testacée.</i>	ibid
29.	— <i>tomenteuse.</i>	315
30.	— <i>uniponctuée.</i>	ibid
31.	— <i>villageoise.</i>	ibid
32.	— <i>écussonnée.</i>	316
33.	— <i>éperonnée.</i>	ibid
34.	— <i>subépineuse.</i>	ibid
35.	— <i>quadrifasciée.</i>	317
36.	— <i>atténuée.</i>	ibid
37.	— <i>dorée.</i>	ibid
38.	— <i>noire.</i>	ibid
39.	— <i>interrogation.</i>	318
40.	— <i>douteuse.</i>	ibid
41.	— <i>quadrinaculée.</i>	ibid
42.	— <i>douze-taches.</i>	319
43.	— <i>dix-points.</i>	ibid
44.	— <i>six-taches.</i>	ibid
45.	— <i>à collier.</i>	ibid
46.	— <i>vierge.</i>	320
47.	— <i>quadriguttée.</i>	ibid
48.	— <i>exclamation.</i>	ibid
49.	— <i>sex-guttée.</i>	ibid
50.	— <i>atre.</i>	321
51.	— <i>bordée.</i>	ibid
52.	— <i>fémorée.</i>	ibid

53. <i>Lepture suturale.</i>	321
54. — <i>livide.</i>	322
55. — <i>lisse.</i>	ibid
56. — <i>brûlée.</i>	ibid
<i>Famille trente-sixième. Chrysomélines.</i>	323
<i>Prem. section. Criocerides.</i>	324
<i>Deux. section. Chrysomélines.</i>	329
<i>Deux-cent-vingt unième genre. Sagre.</i>	343
<i>Deux-cent-vingt-deux. genre. Donacie.</i>	344
1. <i>Donacie crassipède.</i>	ibid
2. — <i>rufipède.</i>	345
3. — <i>noire.</i>	ibid
4. — <i>de la sagittaire.</i>	346
5. — <i>rayée.</i>	ibid
6. — <i>clavipède.</i>	347
7. — <i>abdominale.</i>	ibid
8. — <i>bronzée.</i>	ibid
9. — <i>simple.</i>	348
10. — <i>de l'hydrocharis.</i>	ibid
11. — <i>bidentée.</i>	349
12. — <i>mucronée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-vingt-trois. genre. Orsodacne.</i>	ibid
1. <i>Orsodacne chlorotique.</i>	350
2. — <i>humérale.</i>	ibid
<i>Deux-cent-vingt-quatre. genre. Criocère.</i>	ibid
1. <i>Criocère brun.</i>	351
2. — <i>du lis.</i>	ibid
3. — <i>douze-points.</i>	ibid
14. — <i>quatorze-points.</i>	352
5. — <i>cinq-points.</i>	ibid
6. — <i>bleu.</i>	ibid
7. — <i>mélanope.</i>	353
8. — <i>de l'asperge.</i>	ibid
<i>Chrysomélines propres.</i>	354
<i>Deux-cent-vingt-cinq. genre. Prasocure.</i>	ibid
1. <i>Prasocure de la phéliandre.</i>	ibid
2. — <i>violette.</i>	355
<i>Deux-cent-vingt-six. genre. Clythre.</i>	ibid
1. <i>Clythre tridentée.</i>	356
2. — <i>longimane.</i>	357

# T A B L E.

419

3. <i>Clythre longipède.</i>	557
4. — <i>six-maculée.</i>	ibid
5. — <i>quadriponctuée.</i>	358
6. — <i>de l'atrappace.</i>	ibid
7. — <i>six-points.</i>	ibid
8. — <i>bimouchetée.</i>	559
9. — <i>cyanocéphale.</i>	ibid
10. — <i>bucéphale.</i>	ibid
11. — <i>rougeâtre.</i>	ibid
12. — <i>marginée.</i>	ibid
13. — <i>indigo.</i>	560
14. — <i>scopoline.</i>	ibid
15. — <i>florale.</i>	ibid
16. — <i>quadrinaculée.</i>	361
17. — <i>paracenthèse.</i>	ibid
<i>Deux-cent-vingt-sept. genre. Chlamis.</i>	ibid
<i>Deux-cent-vingt-huit. genre. Gribouri.</i>	562
1. <i>Gribouri soyeux.</i>	ibid
2. — <i>unicolor.</i>	363
3. — <i>hémorrhoidal.</i>	ibid
4. — <i>flavicole.</i>	ibid
5. — <i>biponctué.</i>	364
6. — <i>bimaculé.</i>	ibid
7. — <i>rugicolle.</i>	ibid
8. — <i>cordifère.</i>	ibid
9. — <i>bothnien.</i>	365
10. — <i>du coudrier.</i>	ibid
11. — <i>bigarré.</i>	366
12. — <i>six-points.</i>	ibid
13. — <i>à collier.</i>	ibid
14. — <i>brillant.</i>	567
15. — <i>quarré.</i>	ibid
16. — <i>rayé.</i>	ibid
17. — <i>de Morée.</i>	ibid
18. — <i>marginelle.</i>	568
19. — <i>bleu.</i>	ibid
20. — <i>huit-taches.</i>	ibid
21. — <i>dix-points.</i>	369
22. — <i>bipustulé.</i>	ibid
23. — <i>quadri-pustulé.</i>	370

24.	<i>Gribouri histrion.</i>	370
25.	— <i>marqueté.</i>	ibid
26.	— <i>marqué.</i>	ibid
27.	— <i>du pin.</i>	371
28.	— <i>pusille.</i>	ibid
29.	— <i>rufipède.</i>	ibid
30.	— <i>labié.</i>	ibid
31.	— <i>flavilabre.</i>	372
32.	— <i>flavipède.</i>	ibid
33.	— <i>renflé.</i>	ibid
34.	— <i>bilinéé.</i>	ibid
	<i>Deux-cent-vingt-neuv. genre. Eumolpe.</i>	373
1.	<i>Eumolpe asiatique.</i>	ibid
2.	— <i>précieux.</i>	374
3.	— <i>obscur.</i>	ibid
4.	— <i>de la vigne.</i>	ibid
5.	— <i>bronzé.</i>	ibid
6.	— <i>arénaire.</i>	375
	<i>Deux-cent-trent. genre. Chrysomèle.</i>	ibid
1.	<i>Chrysomèle ténébrion.</i>	376
2.	— <i>rugueuse.</i>	ibid
3.	— <i>de Gottingue.</i>	377
4.	— <i>lusitanique.</i>	ibid
5.	— <i>de Banks.</i>	ibid
6.	— <i>fémorale.</i>	ibid
7.	— <i>de l'adonis.</i>	ibid
8.	— <i>dorsale.</i>	378
9.	— <i>du gramen.</i>	ibid
10.	— <i>cuivreuse.</i>	ibid
11.	— <i>hémoptère.</i>	379
12.	— <i>variante.</i>	ibid
13.	— <i>de la centaurée.</i>	ibid
14.	— <i>violette.</i>	ibid
15.	— <i>du peuplier.</i>	380
16.	— <i>du tremble.</i>	ibid
17.	— <i>lisse.</i>	ibid
18.	— <i>briquettée.</i>	381
19.	— <i>viminale.</i>	ibid
20.	— <i>luride.</i>	ibid
21.	— <i>à collier.</i>	382

# T A B L E.

421

22. <i>Chrysomèle à collier.</i>	382
23. — <i>de la patience.</i>	ibid
24. — <i>lapone.</i>	385
25. — <i>du polygonum.</i>	ibid
26. — <i>céréalé.</i>	ibid
27. — <i>américaine.</i>	384
28. — <i>fastueuse.</i>	ibid
29. — <i>glorieuse.</i>	ibid
30. — <i>bordée.</i>	385
31. — <i>sanguinolente.</i>	ibid
32. — <i>bourreau.</i>	ibid
33. — <i>marginée.</i>	386
34. — <i>schach.</i>	ibid
35. — <i>marginelle.</i>	ibid
36. — <i>hanovrienne.</i>	387
37. — <i>variable.</i>	ibid
38. — <i>uniponctuée.</i>	ibid
39. — <i>cinq-points.</i>	ibid
40. — <i>écussonnée.</i>	388
41. — <i>petite-ligne.</i>	ibid
42. — <i>fardée.</i>	ibid
43. — <i>perle.</i>	ibid
44. — <i>du cresson.</i>	389
45. — <i>du bouleau.</i>	ibid
46. — <i>des saules.</i>	ibid
47. — <i>pallipède.</i>	390
48. — <i>du sophia.</i>	ibid
49. — <i>bronzée.</i>	ibid
50. — <i>anale.</i>	ibid
51. — <i>vingt-points.</i>	391
52. — <i>du prunier.</i>	ibid
53. — <i>autrichienne.</i>	ibid
54. — <i>verdelette.</i>	ibid
<i>Deux-cent-trente-unième genre. Colaspis.</i>	392
<i>Deux-cent-trente-deux. genre. Mégalope.</i>	395
<i>Deux-cent-trente-trois. genre. Adorie.</i>	394
<i>Deux-cent-trente-quatr. genre. Galéruque.</i>	ibid
1. <i>Galéruque nigricorne.</i>	396
2. — <i>brûlée.</i>	ibid
5. — <i>quadrimaculée.</i>	ibid

4.	<i>Galéruque de l'absinthe.</i>	397
5.	— de la tanaïsie.	397
6.	— rustique.	ibid
7.	— nigripède.	398
8.	— de l'orme.	ibid
9.	— de l'aune.	ibid
10.	— du nénuphar.	ibid
11.	— du saule marceau.	399
12.	— sanguine.	ibid
13.	— bordée.	ibid
14.	— subépineuse.	400
15.	— glabre.	ibid
16.	— marginée.	ibid

Fin de la Table du onzième Volume.

HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

---

TOME DOUZIÈME.

---

O N S O U S C R I T

A P A R I S ,

CHEZ { DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur,  
rue et maison des Mathurins S. Jacques.  
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins,  
N° 35.

A R O U E N ,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A S T R A S B O U R G ,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A L I M O G E S ,

Chez BARGEAS, Libraire.

A M O N T P E L L I E R ,

Chez VIDAL, Libraire.

A M O N S ,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

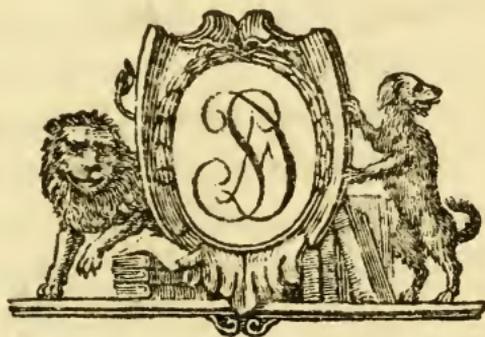
HISTOIRE NATURELLE,  
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,  
DES CRUSTACÉS  
ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE  
BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle  
rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs  
Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

MEMBRE associé de l'Institut national de France, des Sociétés  
Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris,  
et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

TOME DOUZIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART,

AN XII.



# HISTOIRE

NATURELLE

## DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

---

---

SUITE DE LA FAMILLE DES CHRYSOMELINES.

---

### DEUX-CENT TRENTE-CINQUI<sup>ME</sup> G.

ALTISE; *altica*. Le renflement des cuisses postérieures est le seul caractère qui distingue bien les altises des galéruques. La plupart de ces insectes ont une riche parure; mais leur extrême petitesse les dérobe souvent à notre vue, et la facilité avec laquelle ils sautent en débandant leurs pattes de derrière, les soustrait à notre poursuite. C'est cette petitesse qui les a fait nommer vulgairement *tiquets*, *pucés des jardins*. Il est heureux pour nous qu'ils n'aient pas une taille plus forte; car ils font déjà un tort considérable aux végétaux des jardins; étant quelquefois très-multipliés, ils criblent en peu de tems les feuilles, et nos plantes potagères et d'ornement dessèchent et périssent.

Geoffroy a établi ce genre. Fabricius l'avoit d'abord imité; mais il a, par la suite,

dispersé ces insectes dans quelques autres genres, les *chrysomèles*, les *criocères*, les *galéruques*, les *lema*.

## E S P E C E S.

1. ALTISE DU NAVET; *altica napi*.

*Chrysomela napi*. Fab. — *Galeruca hyosciami*. var. *b*. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 21, tab. 5.

Elle est d'un bleu foncé, luisant, avec la base des antennes et les pattes testacées; les cuisses postérieures sont noires. Les élytres ont des rangées de points; les intervalles sont ponctués. — En Suède, en Allemagne.

2. A. DE LA JUSQUIAME; *altica hyosciami*.

*Chrysomèle hyosciami*. Lin. Fab. — *L'altise du chou?* Geoff. — *Chrysomèle sauteuse de la jusquiame*. De Gécr. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 4.

Elle est ovale, d'un verd bronzé bleuâtre; la base des antennes et les pattes sont rousses; les cuisses postérieures sont vertes. Les élytres ont des stries formées par des points. — Dans toute l'Europe; sur la jusquiame.

3. A. NIGRIPÈDE; *altica nigripes*.

*Chrysomela nigripes*. Fab. — *L'altise noire ovale*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 5.

Elle est par-tout d'un noir verdâtre bronzé.

## DES CHRYSOMELINES: 7

et vaguement ponctuée. — En France, en Angleterre, en Allemagne.

### 4. A. NITIDULE; *altica nitidula*.

*Chrysomela nitidula*. Lin. Fab. — *L'altise rubis*. Geoff. — *La chrysomèle sauteuse à corselet doré*. De Géer. — Schæff. Icon. ins. tab. 166, fig. 5, a b.

La tête et le corselet sont dorés; le corselet est très-ponctué, avec une impression transversale, postérieure. Les élytres sont bleues ou vertes, avec des stries ponctuées. La base des antennes, les pattes sont rousses; les cuisses postérieures et le dessous du corps sont d'un noir bleuâtre. — En Europe.

### 5. A. PLUTUS; *altica plutus*.

*Chrysomela helxines fulvicornis*. Fab. — *L'altise plutus*. Geoff. — *Chrysomèle sauteuse verte dorée*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 6.

Il n'est pas sûr que cette espèce soit la chrysomèle *helxines* de Linnæus; du moins ce grand naturaliste n'est pas d'accord avec lui-même dans la description de cet insecte, puisque dans sa phrase spécifique les antennes et les pattes sont testacées, et qu'il dit ensuite à la fin de la description (Faun. succ. éd. 2. n° 540) que tout le dessous du corps et les pattes sont noirs. Je soupçonne que l'altise *plutus* n'est qu'une variété de la

précédente, ayant le dessus du corps entièrement verd-doré, cuivreux, ou d'un bronzé verd; les autres caractères sont les mêmes. Les antennes, dans les individus que j'ai, n'ont que les premiers articles de jaunâtres.

Paykull considère la chrysomèle flavicorne de Fabricius, comme une variété; elle est dorée, avec les antennes et les pattes jaunâtres. La chrysomèle sauteuse, violette, pointillée de De Géer, est encore, pour Paykull, une variété de cette espèce.

6. A. TRIFASCIÉE; *altica trifasciata*:

*Chrysomela trifasciata*. Lin. Fab.

Elle est blanchâtre en dessus, avec trois bandes noirâtres. Il y a une faute essentielle typographique dans la phrase de Fabricius; il y est dit que le corps est très-noir, *atro*, en dessus, il faut lire *albido*.—Sur les plantes; en Europe.

7. A. DE MODEER; *altica Modeeri*.

*Chrysomela Modeeri*. Lin. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 21, tab. 7.

Elle est presque ovale, d'un bronzé verd, avec l'extrémité postérieure des élytres, les antennes et les pattes jaunâtres. Les élytres ont des stries de points. — Au nord de l'Europe.

8. A. DU HOLSTEIN; *altica holsatica*.

*Chrysomela holsatica*. Lin. — *Crioceris holsatica*. Fab.

Elle est presque ovale, noire, avec une tache rouge près de l'extrémité postérieure de chaque élytre. — Au nord de l'Europe.

9. A. QUADRILLE; *altica quatuor-pustulata*.

*Altise à points rouges*. Geoff. — *Crioceris quadri-pustulata*. Fab.

Elle est presque ovale, noire, avec deux petites lignes ou taches rougeâtres sur chaque élytre; les élytres sont vaguement ponctuées. — En France, en Suède.

10. A. DEMI-BRONZÉE; *altica semi-ænea*.

*Chrysomela rustica*. Lin. — *Chrysomela semicænea*. Fab.

Elle est oblongue, noire, avec la tête et le corselet d'un bronzé obscur, et l'extrémité postérieure des élytres et les pattes d'un fauve pâle. — En Suède, en Allemagne.

11. A. ÉRYTROCÉPHALE; *altica erythrocephala*.

*Chrysomela erythrocephala*. Lin. Fab.

Elle est d'un bleu très-foncé, avec la tête et les genoux des pattes fauves.

Fabricius a tort de citer le n° 4 de Geoffroy, ainsi que l'observe avec raison Illiger.

12. A. TESTACÉE; *altica testacea*†

*L'altise fauve sans stries* Geoff. — *Chrysomela testacea*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 21, tab. 15.

Elle est orbiculaire, fauve, finement et vaguement pointillée, avec les yeux noirs; le corselet est uni. — En France, en Angleterre.

13. A. PATTES - FAUVES; *altica fulvipes*.

Lin.

*L'altise de la mauve*. Geoff. — *Chrysomèle sauteuse à pattes rousses*. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 542, pl. x, fig. 11. — *Crioceris fulvipes*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 11.

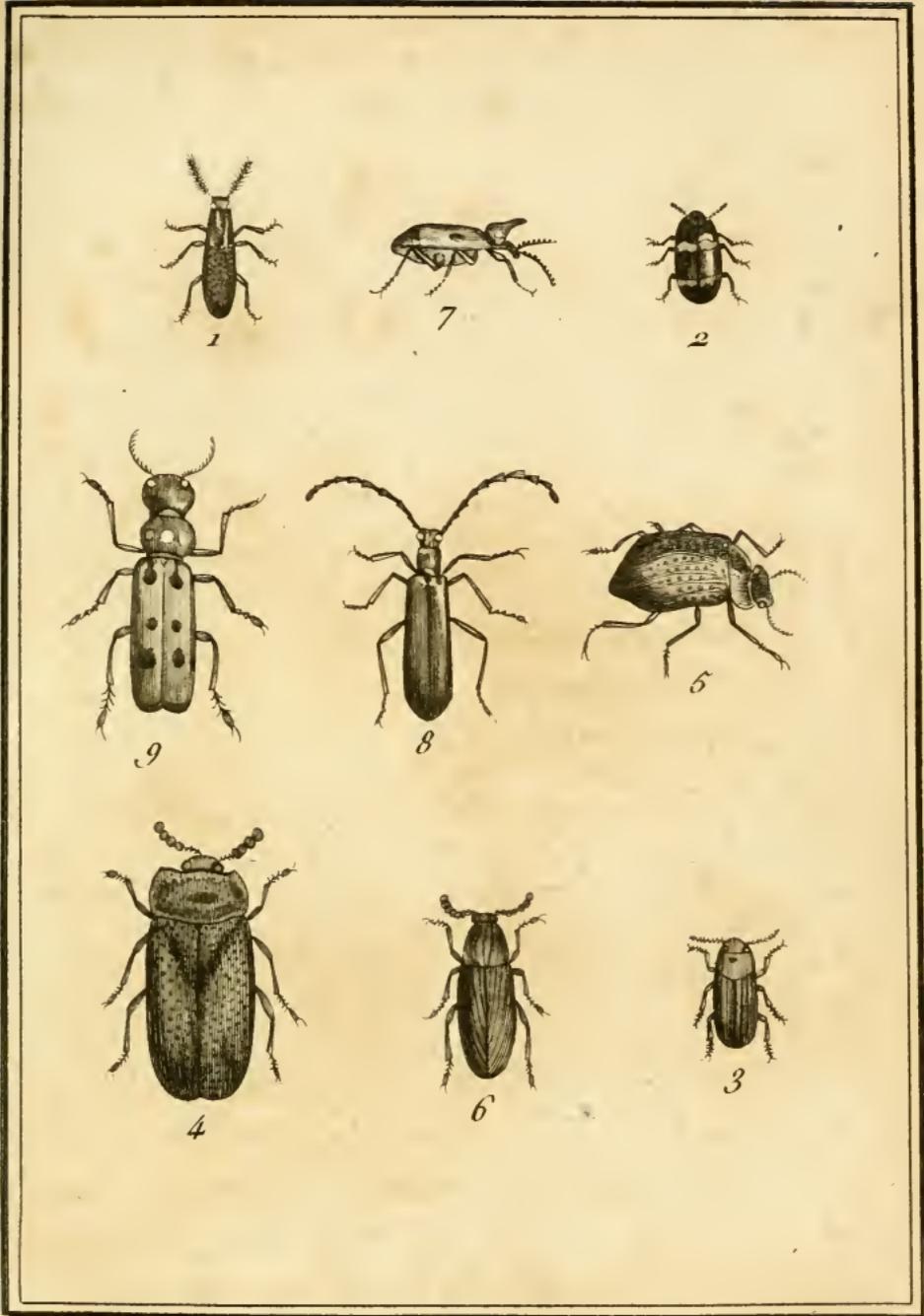
Elle est noire, avec les élytres bleues, la base des antennes, la tête, le corselet et les pattes fauves. Les étuis sont vaguement ponctués.

La chrysomèle fulvicorne de Linnæus paroît être le même insecte.

Le criocère fuscipède de Fabricius (Panz. Faun. insect. germ. fasc. 21, tab. 11.) n'en est probablement qu'une variété. Elle est violette, avec la tête et le corselet fauves, et les pattes noires. — En Europe; sur les malvacées.

14. A. RUFICORNE; *altica ruficornis*.

*Chrysomela rufipes*. Lin. — *L'altise bedeaude*. Geoff. Ins. tom. I, p. 245, pl. 1v, fig. 4. — *Chrysomèle*



De Seve del

V<sup>o</sup>. Tardieu sculp.

L'Explication est à la fin du Volume.



*sauteuse bleue à étuis connelés.* De Géer. — *Crioceris ruficornis.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 12.

Elle est ovale, bleue, avec les antennes, la tête, le corselet et les pattes fauves. Les élytres ont des stries longitudinales formées par des points. — En Europe.

13. A. ANGLAISE; *altica anglica.*

*Crioceris anglica.* Fab.

Elle est très-noire, avec les élytres et les jambes pâles. — En Angleterre.

16. A. PAILLETTE; *altica atricilla.*

*Chrysomela atricilla.* Lin. — *L'altise paillette.* Geoff. — *Chrysomèle sauteuse jaune à tête noire.* De Géer. — *Crioceris atricilla.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 8.

Cet insecte varie beaucoup. Le précédent n'en est peut-être qu'une variété suivant Paykull. *L'altise paillette* est noire, avec le corselet et les élytres d'un jaune pâle. Les élytres n'ont pas de stries. — Dans toute l'Europe.

17. A. DU SISYMBRIUM; *altica sisymbrii.*

*Crioceris sisymbrii.* Fab.

Elle est très-noire, avec le corselet fauve, et les élytres d'un fauve plus pâle, bordées entièrement de noir. — A Kiell.

18. A. DU CRESSON; *altica nasturtii*.

*Crioceris nasturtii*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 9.

Elle est très-noire, avec les élytres testacées, bordées entièrement de noir. Paykull n'en fait qu'une variété de l'altise paillette. — Dans le Holstein, la Suède.

19. A. DORSALE; *altica dorsalis*.

*Crioceris dorsalis*. Fab.

Elle est noire, avec le corselet et le bord des élytres pâles. — En Angleterre.

Ce n'est peut-être qu'une variété du n° 18.

20. A. STRIÉE; *altica exoleta*.

*Chrysomela exoleta*. Lin. — *Altise fauve à stries*. Geoff. — *Crioceris exoleta*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 14.

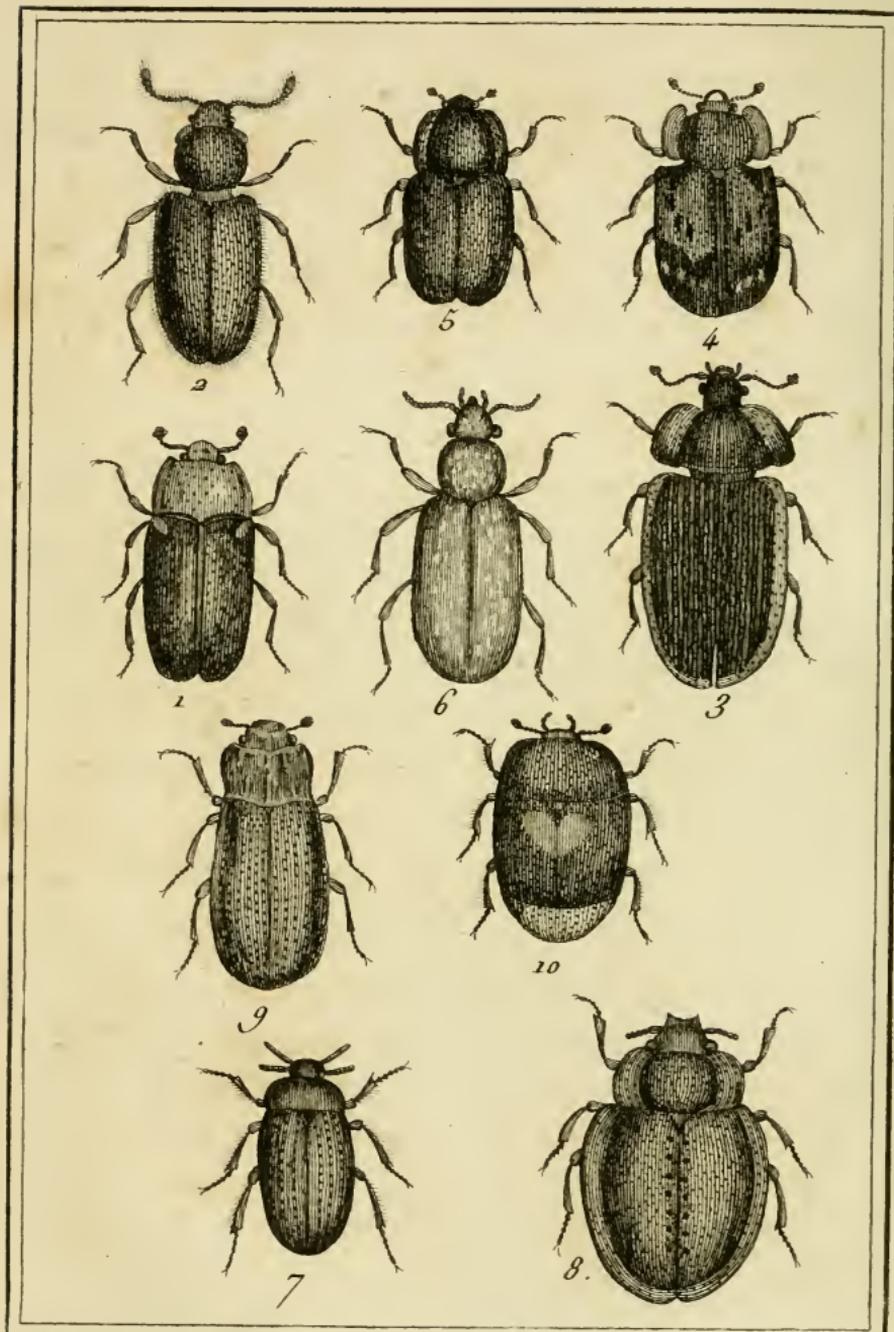
Elle est ovale, fauve. Le corselet a un sillon transversal et postérieur. Les élytres ont des stries peu régulières formées par des points. — En Europe; sur les fleurs de la vipérine.

21. A. JAUNE; *altica tabida*.

*L'altise jaune*. Geoff. — *Crioceris tabida*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 15.

Tout son corps est d'un jaune pâle, avec les yeux noirs. Les élytres ont des rangées





De Seve del.

Le Tellier J.

Voyez l'explication à la fin du Volume.

longitudinales de points. — En France, en Angleterre.

22. A. DE L'EUPHORBE; *altica euphorbiæ*.

*Crioceris euphorbiæ*. Fab.

Elle est noire, luisante, très-finement et vaguement pointillée, avec la base des antennes et les pattes pâles. Les cuisses postérieures sont noires. Les élytres sont ponctuées. — Sur l'euphorbe; en Allemagne.

23. A. TRÈS-NOIRE; *altica atra*.

*Crioceris atra*. Fab.

Elle est très-noire, allongée, un peu déprimée, profondément et vaguement ponctuée, avec la base des antennes et les tarsi d'un brun foncé. Fabricius rapporte à cette espèce l'altise n° 8 de Geoffroy; mais cette dernière est peut-être plutôt la précédente. — Dans le nord de l'Europe.

24. A. DES BOIS; *altica nemorum*.

*Chrysomela nemorum*. Lin. — L'altise à bandes jaunes. Geoff. — *Chrysomèle sauteuse à bandes jaunes*. De Gêr. — *Crioceris nemorum*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 19.

Elle est oblongue, noire, vaguement ponctuée, avec une bande jaune, longitudinale, au milieu de chaque élytre. — Sur différentes plantes; en Europe.

25. A. DU CHOU; *altica brassicæ*.

*Crioceris brassicæ*. Fab. — *L'altise à bordure noire* Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 18.

Elle est noire, avec le devant du corselet et les élytres d'un jaune pâle. Ces élytres sont bordées de noir et très-lisses. — Cette espèce se rapproche des *Impères*; elle est très-commune au bois de Boulogne, près de Paris; dans les environs du château de la Muette.

26. A. DE LA ROQUETTE; *altica erucæ*.

*Galeruca erucæ*. Fab. — *L'altise noire allongée des crucifères?* Geoff.

Elle est bleue, avec les antennes noires. — En Allemagne.

27. A. POTAGÈRE; *altica oleracea*.

*Chrysomela oleracea*. Lin. — *L'altise bleue* Geoff. — *Chrysomèle sauteuse potagère*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 1.

Elle est oblongue, d'un bleu verdâtre; luisant, avec les antennes, les jambes et les tarsees noirs. Le corselet a une ligne imprimée, transversale et postérieure. Les élytres sont finement et vaguement ponctuées. — Très-commune; dans toute l'Europe.

28. A. MARGINELLE; *altica marginella*.

*Crioceris marginella*. Fab.

Elle est noire. Les élytres sont d'un bronzé

verd, avec une bordure et deux points blancs.

29. A. DE LA MERCURIALE; *altica mercurialis*.

*Crioceris mercurialis*. Fab.

Elle est ronde, d'un noir très-foncé, luisante, avec les antennes et les pattes d'un noir moins intense. — Sur la mercuriale annuelle; en Allemagne.

30. A. BLEUE; *altica cœrulea*.

*L'altise bleue sans stries*. Geoff. — *Galeruca cœrulea*. Payk.

Elle est bleue, convexe, avec des points enfoncés, épars. La base des antennes et les pattes sont fauves. — En France, en Suède.

31. A. DES JARDINS; *altica hortensis*.

Fourc.

*L'altise noire dorée*. Geoff. — *Galeruca aidelta*. Paykull.

Elle est d'un bronzé noir, avec la base des antennes, les pattes, excepté les cuisses postérieures, fauves. Les élytres ont des stries formées par des points. — En France, en Suède.

## DEUX-CENT TRENTE-SIXIÈME G.

LUPÈRE; *luperus*. A la longueur près des antennes et à la différence de la forme de leurs articles, ces insectes ne s'éloignent presque pas des galéruques. Leur démarche lourde et pesante leur a fait donner, par Geoffroy, le nom de lupère, qui veut dire triste. « Leurs larves, dit cet illustre naturaliste, sont assez grosses, courtes, de forme ovale; elles ont six pattes et une petite tête écaillée. Le reste de leur corps est mou et d'un blanc sale. On trouve ces larves sur l'orme, dont elles mangent les feuilles. »

Les mâles ont les antennes plus longues que les femelles.

LUPÈRE FLAVIPÈDE; *luperus flavipes*.

Oliv. Entom. n° 75 bis, pl. 1, fig. 1, a b c d e. — *Le lupère noir à corselet et pattes rouges*. Geoff. Hist. des ins. tom. I, p. 231, pl. iv, fig. 2. — Ejusd. *Le lupère noir, à pattes rouges*. — *Crioceris rufipes flavipes*. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 52, tab. 4 et 5.

Il est noir, lisse, avec la base des antennes, les pattes, et le corselet dans le plus grand nombre d'un jaune fauve.

Les mâles ont les antennes une demi-fois au moins plus longues que le corps. Leur corselet est tantôt noir, tantôt d'un jaune fauve;

fauve : et on ne peut pas dire que cette différence de couleur, en cette partie, caractérise le sexe. Les femelles ont très-rarement le corselet noir. — En Europe.

B. *Antennes insérées sur le vertex de la tête; tête découverte et dégagée; corps allongé.*

## DEUX-CENT TRENTE-SEPTIÈME GEN.

ALURNE; *alurnus*. Fabricius avoit primitivement donné ce nom aux insectes qu'il a depuis appelés *sagres*, et Olivier l'a suivi en cela; mais aujourd'hui les alurnes de l'entomologiste danois se trouvent être des insectes très-voisins des hispes, et c'est dans ce genre qu'ils ont été placés par le naturaliste français.

Les alurnes sont distingués des hispes par leurs antennes, dont les articles sont allongés, cylindriques, et par leurs mandibules armées à leur extrémité d'une forte dent. Leur corps n'est pas épineux comme celui des hispes; et le corselet est presque plan.

L'ALURNE GROSSE; *alurnus grossus*, Fab.; *hispa grossa* (Oliv. Encycl.; Voet. Coleopt. pars. 2, tab. 19, fig. 9), est noir, avec le corselet d'un rouge écarlate, et les élytres jaunes. — A Cayenne, à Surinam.

DEUX-CENT TRENTE-HUITI<sup>ME</sup> G :

HISPE ; *hispa*. Geoffroy a rangé parmi les criocères l'espèce d'hispe la plus connue de ce genre ; et en cela , il a suivi l'ordre naturel. Linnæus, après lui , forma de cet insecte , et de trois autres , le genre sous le nom qu'il porte aujourd'hui. Ses deux premières espèces sont les seules qui lui appartiennent. Fabricius a fait de ce genre , comme de quelques autres , une sorte de magasin de réserve , où se trouvent réunis des insectes très-disparates sous leurs rapports génériques. Olivier a épuré ce genre dans l'Encyclopédie méthodique. Profitant de ses observations , l'entomologiste de Kiell a fait disparaître la confusion qui régnoit dans son groupe des hispes ; mais ne voulant point donner une attention suffisante à l'examen du nombre d'articles des tarsi , il a encore laissé avec eux des insectes qui doivent certainement en être séparés : *hispa 2-pustulata* , *hispa 4-pustulata* , etc.

Si l'on en excepte les espèces dont nous formons avec Fabricius les alurnes , notre genre hispe est le même que celui d'Olivier. Ses caractères , comparés avec ceux de ces alurnes , sont : antennes à articles courts ,

presque grenus, ou moniliformes; corps souvent épineux. Les espèces d'Europe, les seules dont nous parlerons, se tiennent accrochées à différentes plantes, des graminées, et une espèce de ciste, se laissant tomber à terre dès qu'on veut les saisir. On n'a point de connoissance de leurs larves.

## E S P E C E S.

1. HISPE TRÈS-NOIRE; *hispa atra*. Lin.

*La châtaigne noire*. Geoff. — *Hispa spinosa*. Fab.

Il est d'un noir mat. Les deux premiers articles des antennes, à la base, ont chacun une épine. Le corselet en a deux géminées au bord antérieur, et trois à chaque bord latéral, outre une petite à chaque angle postérieur. Les élytres ont de gros points enfoncés; plusieurs rangs de pointes ou d'épines dont les latérales plus grandes.—Rare autour de Paris; commun au midi de la France; sur les gramens.

2. H. TESTACÉE; *hispa testacea*. Lin. Fab.  
Oliv.

Villers, Ent. tom. I, pl. 1, fig. 18.

Il est une fois plus grand que le précédent, d'un fauve rougeâtre. Les antennes n'ont pas d'épines à leur base; le corselet en a cinq rapprochées à leur base, à chaque

bord latéral, et une sixième partant du même groupe, mais interne. Les élytres sont fortement ponctuées, un peu ridées, et chargées d'épines sur plusieurs rangs : toutes ces épines sont noires. — Elle se trouve dans l'Europe méridionale ; sur des cistes. On commence à la trouver aux environs de Bordeaux, près des bords de la mer.

C. *Antennes insérées sur le vertex de la tête ; tête couverte par le corselet ou reçue dans une échancrure de son bord antérieur ; corps rond ou presque carré, plat en dessous. (Bouche reçue en partie dans une cavité pectorale.)*

## DEUX-CENT TRENTE-NEUVIÈME G.

IMATIDIE ; *imatidium*. Ce genre est un démembrement de celui des cassides. Il renferme celles dont les antennes sont filiformes, cylindriques ; dont le corps est presque carré, et dont le corselet a le bord antérieur droit ou échancré. Nous ne connoissons pas d'imatidie indigène.

L'IMATIDIE TRIMACULÉE, *imatidium trimaculatum*. Fab. est pâle, avec le disque du corselet et trois taches sur les élytres, dont la postérieure commune, d'un noir bleuâtre. — Dans l'Amérique méridionale.

L'IMATIDIE FASCIÉE, *imatidium fasciatum*. Fab. est blanche, avec trois bandes d'un noir foncé. — Même pays.

Je place dans ce genre la casside bicorne de Fabricius. Elle est d'un bleu azuré. Les angles huméraux se prolongent en une épine tronquée.

La casside taureau a la même forme et les mêmes caractères, mais elle est noire.

## DEUX-CENT QUARANTIÈME GEN.

CASSIDE ; *cassida*. On distingue les cassides des imatidies à leurs antennes grossissant insensiblement vers le bout, leur corps presque rond, et à leur corselet figuré en demi-cercle, et recouvrant la tête.

Les cassides méritent de fixer les yeux de l'observation par leurs formes, leur parure agréable, rehaussée dans quelques espèces, et lorsqu'elles sont vivantes (1), par de belles couleurs dorées ou argentées, et par la singularité de leurs larves et de leurs nymphes. Elles tirent leur nourriture du suc des plantes, contre les feuilles ou les tiges desquelles

---

(1) Si on met ces insectes dans de l'eau chaude, le brillant métallique revient au bout d'un quart-d'heure ou moins.

elles se tiennent collées, et sans se donner presque de mouvemens. Gœdart, Réaumur, Roesel, Geoffroy, De Géer, ont étudié les métamorphoses de quelques cassides. C'est d'après eux que nous avons donné le court historique qui concerne ces insectes dans les généralités de la famille.

Le quatrième cahier des annales du musée d'histoire naturelle offre, page 295 et suivantes, la description que nous avons faite d'une larve de casside de Saint-Domingue, très-remarquable par l'espèce d'enveloppe ou de manteau qui cache son corps.

» Représentez-vous un assemblage d'un grand nombre de corps déliés, semblables à de petits brins de fils un peu noueux, ou comme articulés, d'un brun jaunâtre, arqués et disposés presque horizontalement sur deux faisceaux, dont chacun est composé de filets qui ont leur courbure dans le même sens; faites que les deux faisceaux se réunissent par les extrémités de leurs arcs, et forment ainsi des ovales concentriques; supposez que les ovales les plus intérieurs sont plus petits, plus nombreux et plus ramassés; élevez un peu plus que les autres cette partie; que le tout ressemble à une espèce de petit nid renversé, et dont le centre est ouvert; vous

aurez une idée du manteau qui couvre notre larve, et qui la dérobe aux regards de l'observateur.

» La matière chevelue dont est composée cette enveloppe n'est autre chose, le croiriez-vous ! que les excréments de l'insecte, qui, placés bout à bout, ont formé ces tiges filiformes ; ces tiges suivent les directions latérales du corps, dans le sens de sa longueur, et croissent en nombre et en étendue, à raison de l'âge de l'animal.

» On savoit bien que les larves des cassides se couvrent de leurs excréments ; mais on n'en avoit pas encore découvert dans lesquelles les matières rejetées après leur digestion eussent une disposition si régulière et si étonnante.

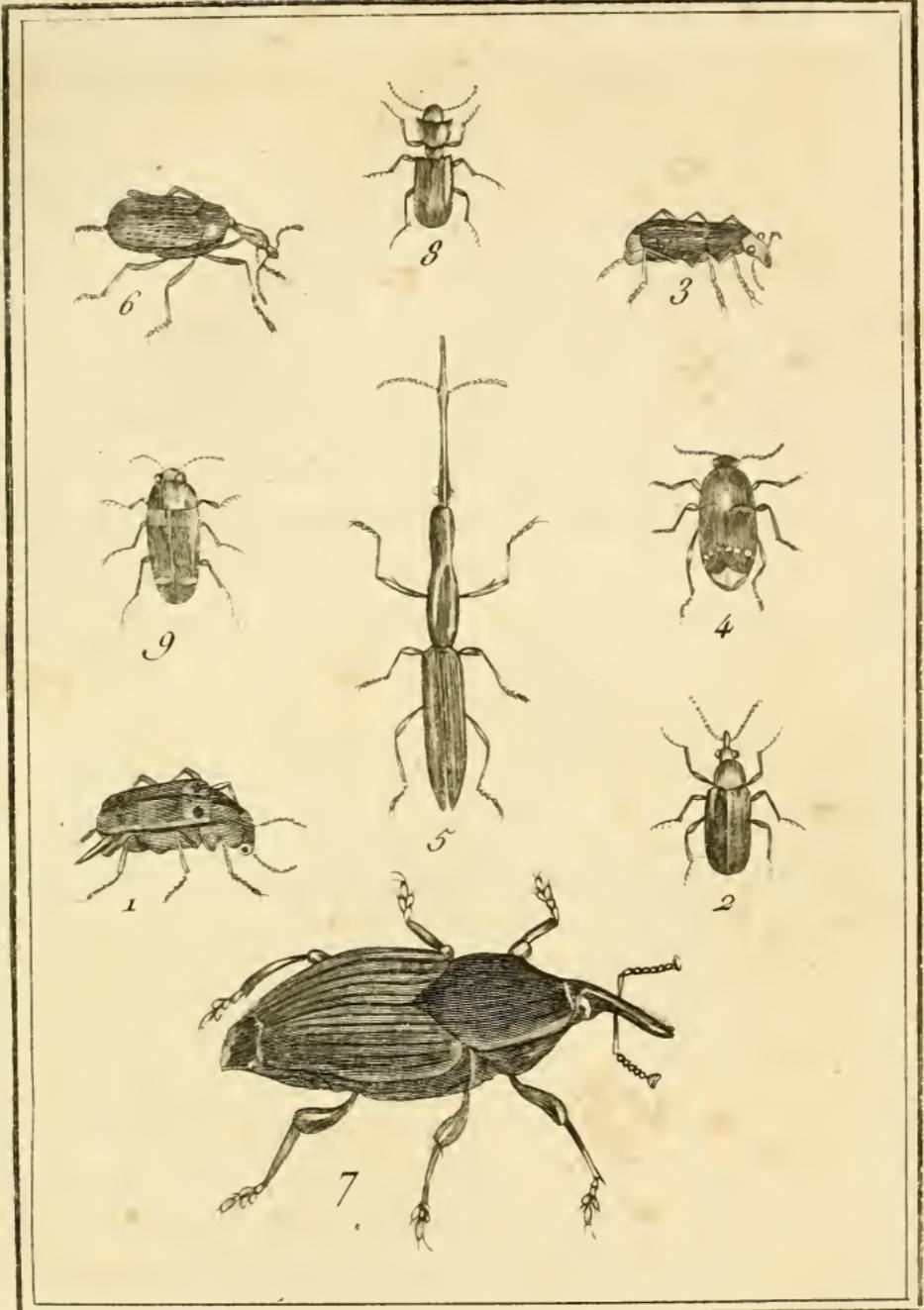
» La larve de cette casside n'a guère que quatre millimètres de longueur. Sa figure est un ovale tronqué à une de ses extrémités, l'antérieure ; le corps est aplati, et d'un brun foncé dans l'individu sec que je décris. La tête est assez grande, d'une couleur un peu plus claire que celle du corps, notamment à la partie frontale. Les yeux consistent en de petits grains noirs. L'anneau qui répond au corselet est grand, transversal, grisâtre, droit au bord antérieur, et arrondi sur les

côtés. Les pattes sont fort courtes, brunes, et terminées chacune par un crochet écaillé. Les anneaux forment de petites rides, et l'on distingue de chaque côté les stigmates, qui sont petits et ont un rebord circulaire. Le contour du corps est remarquable ; chaque moitié a seize pointes coniques, horizontales, épineuses et d'un brun jaunâtre. Les bords latéraux du corselet en ont chacun quatre, dont la plus près du milieu du bord de devant est dirigée obliquement et converge avec sa correspondante. Ses pointes, ou du moins trois d'elles, partent d'un rebord commun. L'ouverture de l'anüs est grande et en demi-cercle ; au dessus d'elle, et à quelque distance, sont deux points coniques, élevés perpendiculairement, et d'une manière parallèle. Leur base est proéminente, brune et ridée ; leur tige est grisâtre et lisse.

» Je n'ai pas de connoissance de l'insecte qui provient de cette larve. Ayant cependant trouvé plusieurs individus de cette larve dans la collection d'Hogard (1), et trois espèces de cassides, dont l'une seule étoit assez répétée, je soupçonnerois volontiers

---

(1) Le naturaliste qui avoit formé cette collection à Saint-Domingue, et qui y a péri.



De Jove del

Letellier Sc.



qu'il faut rapporter notre larve à cette espèce dont les individus sont plus nombreux. Cette casside est au reste inédite. »

A la tête des espèces que je vais offrir, sera celle-ci. Paykull et Illiger sont, de tous les entomologistes, ceux qui ont le mieux distingué les cassides indigènes.

## E S P E C E S.

1. CASSIDE A QUATORZE TACHES ; *cassida quatuordecim-maculata*.

Ann. du mus. d'hist. nat. tom. I, p. 298, pl. XXI, fig. 8, 9 et 10.

Elle est d'un rouge sanguin ; les élytres sont très-bombées et fortement ponctuées, avec sept taches noires. Cet insecte est long de près de quatre lignes.—A Saint-Domingue.

2. C. VERTE ; *cassida viridis*: Lin. Fab. Payk.

— *La casside verte*. Geoff. — *Casside du chardon*. De Géer. — Roes. Ins. 2, scar. 5, tab. 6.

Elle est d'un verd pommé et pâle en dessus. Les angles postérieurs du corselet sont contigus à ceux de la base des élytres. Les élytres sont ponctuées, et les points discoïdaux forment quelques légères stries. Le corps en dessous est noir. Les pattes sont d'un roussâtre pâle, avec la moitié inférieure

des cuisses noire. Cette espèce me paroît offrir les variétés suivantes :

*a. Cassida rubiginosa.* Herbst. Illig. — Base des élytres rougeâtres.

*b. Cassida vibex.* Lin. Fab. Illig. — Suture rougeâtre.

Cette dernière paroît avoir le corselet un peu plus long proportionnellement que l'espèce primitive ; mais cette différence , si elle est bien réelle , est trop légère pour fournir un caractère spécifique. Illiger a voulu l'exprimer , en disant de sa casside rubigineuse , que sa coupe est ovée , et de la casside marquée , *vibex* , qu'elle est ovale.

L'espèce suivante ne s'éloigne aussi que très-peu de la casside verte. De Gêner les aura probablement réunies , puisqu'il dit que l'on trouve des individus dont les cuisses sont noires et d'autres pâles. Ce n'est guères que là dessus que repose le caractère spécifique. La couleur de la suture , du corselet , peut varier , comme nous l'avons vu dans la casside verte , et l'on ne doit pas se servir de ces petites différences pour constituer des espèces. — Dans toute l'Europe ; sur les artichauds , les chardons , etc. Linnæus dit que sa casside verte se trouve sur des plantes labiées , *lycopus* , *mentha* ; c'est

là que j'ai presque toujours pris la casside équestre de Fabricius. Il seroit donc possible que celle-ci fût réellement la casside verte de Linnæus, ainsi que l'a déjà pensé le judicieux critique Illiger. Au défaut de descriptions complètes et comparatives, il faut bien avoir recours à ces données accessoires, pour reconnoître, s'il est possible, l'objet qu'un auteur a eu en vue.

3. C. THORACIQUE ; *cassida thoracica*.  
Panz.

Panz. Faun. ins. ger. fasc. 58, tab. 24. — *Id.* Illig. Fab. — *La casside verte à corselet brun.* Geoff.

Elle ne diffère de la précédente que parce que son corselet est plus ou moins d'un brun rougeâtre, et que les pattes sont entièrement roussâtres. La teinte du corselet se prolonge sur la suture. — Sur l'aunée des prés, *aster autumnalis*, *conizæ folio*; de Tournefort.

4. C. SANGUINOLENTE ; *cassida sanguinolenta*. Mull. Illig. Payk. Fab.

Elle ressemble beaucoup à la précédente ; mais elle est un peu plus petite, plus ronde et un peu plus élevée sur le disque. Les élytres ont des points enfoncés plus profonds et forment des stries plus marquées ; elles ont chacune deux petites côtes courtes, peu

distinctes, près la suture. Sur l'écusson et à l'entour est placée une tache triangulaire rouge. — Mon ami Dargelas l'a trouvée aux environs de Bordeaux. Elle habite aussi le nord de l'Europe et de l'Allemagne.

5. C. EQUESTRE; *cassida equestris*. Fab.  
Payk.

*Cassida viridis*. Lin. — Schæff. Elem. tab. 35. —  
Icon. ins. tab. 27, fig. 5.

C'est la plus grande de celles de notre pays. Elle est d'un verd tendre en dessus, très-punctuée, mais à points épars et plus petits que dans les espèces précédentes. On remarque un angle rentrant ou un vuide formant un angle, de chaque côté, entre les extrémités latérales et postérieures du corselet et les angles extérieurs de la base des élytres. Ce caractère m'a paru bien distinguer cette espèce des autres. Le dessous du corps est noir; les bords de l'abdomen et les pattes sont jaunâtres; les cuisses n'ont pas de noir à leur base. — Dans les lieux aquatiques, sur les plantes labiées; dans toute l'Europe.

6. C. PANACHÉE; *cassida varia*.

*La casside panachée*. Geoff. De Géer. — *Cassida murræa, variegata*. Lin. — *Cassida murræa*. Illig. Paykull.

Elle est en dessus verte, lorsqu'elle est

jeune ; rougeâtre , plus âgée , avec les élytres tachées de noir , et ayant jusqu'au bord extérieur des rangées longitudinales de points enfoncés. Les antennes , le dessous du corps et les pattes sont noirs. — Geoffroy a suivi les métamorphoses de cet insecte , qui se nourrit , sous tous les états , de feuilles de l'aunée. Il s'est aussi assuré que la différence de couleurs ne dépendoit que de l'âge. La casside *murræa* et *maculata* ne forment donc qu'une même espèce.

7. C. PRASINE ; *cassida prasina*. Illig. Fab.

Illiger lui donne les caractères suivans : courte , ovée , d'un verd gai. Elytres ayant des points rangés en stries. Stries un peu élevées. Antennes et pattes pâles. Elle est une fois plus petite que la casside verte. — En Allemagne. Comparez cette espèce avec la casside *viridule* de Paykull ; ce naturaliste dit qu'elle est en dessus d'un verdâtre pâle ; que le corselet est sans rebord , et que les élytres ont de légères stries formées par des points. Les pattes sont d'un brun noirâtre.

8. C. NÉBULEUSE ; *cassida nebulosa*. Lin.  
Payk.

*La casside brune*. Geoff.

Elle est d'un jaunâtre roussâtre et clair

en dessus, avec les élytres chargées de petites taches noires, et à stries formées de points enfoncés, entre-mêlés de quelques petites côtes; chaque élytre en a une près de la suture, qui jette un rameau se réunissant à cette suture, à peu de distance de l'écusson. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un jaunâtre roussâtre.

Le dessus du corps est quelquefois d'un verd très-clair et fort pâle, grisâtre. C'est cette variété que De Géer décrit et figure sous le nom de *casside tigrée* (tom. V, pag. 168, pl. v, fig. 15, 16. Ce naturaliste en a trouvé les larves sur le *chenopodium hybridum* de Linnæus. Paykull croit que cette variété est l'*affinis* de Fabricius. Illiger rapporte, en effet, comme variété, cette casside à la nébuleuse de Linnæus; mais il croit que la casside nébuleuse de Fabricius est distincte de celle de Linnæus; il nomme cette espèce, *obsolette*. Ses caractères sont: ovée, convexe, d'un jaune gris; tête et pattes jaunes; élytres ayant des stries ponctuées. — En Europe.

9. C. AZURÉE; *cassida azurea*. Fab.

Elle est bleue, lorsqu'elle est vivante. Cette couleur s'affoiblit avec la mort, et devient

pâle. Les élytres sont fauves, avec les bords pâles; elles ont des stries de points. Le corps est noir, avec les pattes pâles. — En Hongrie.

10. C. AUTRICHIENNE; *cassida austriaca*.  
Fab.

Elle est presque aussi grande que la casside équestre, ovale, d'une couleur ferrugineuse foncée. Le disque des élytres est ponctué de noir, et offre de petites rugosités entre-mêlées d'un grand nombre de points enfoncés; les bords sont larges et sans taches. Le corps est noir. Les pattes sont ferrugineuses, avec le bas des cuisses noir. — En Autriche; je l'ai reçue du docteur Schreiber.

11. C. NOIRCIE; *cassida atrata*. Fab.

Elle est d'un noir mat, avec le milieu du bord antérieur du corselet ferrugineux. Le disque des élytres est rugosule. — En Autriche; je l'ai reçue du docteur Schreiber.

12. C. RUBANÉE; *cassida vittata*. Fab.

Elle est rouge en dessus. Le corselet a trois lignes noires; les élytres ont la suture et une bande interrompue, noires. — En Suisse.

13. C. FERRUGINEUSE; *cassida ferruginea*.  
Fab. Illig.

Cette espèce est un peu en petit la casside

autrichienne. Elle est proportionnellement plus convexe et moins dilatée à ses bords, ferrugineuse en dessus, parsemée de quelques nébulosités, ponctuée vaguement. Chaque élytre a deux lignes élevées. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont ferrugineuses, avec le bas des cuisses noir. — Elle n'est pas rare dans le midi de la France; dans les champs.

14. C. NOBLE; *cassida nobilis*. Lin. Fab.  
Payk. Illig.

*La casside à bandes d'or*. Geoff.

Elle est en dessus d'un roussâtre jaunâtre, ou d'un jaunâtre un peu roux; plus pâle sur les bords. Les élytres ont des stries longitudinales formées par des points, et près de la suture une petite bande longitudinale d'un verd doré, qui devient jaunâtre dans les individus morts. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont de la couleur du dessus, avec le bas des cuisses noir.

On trouve une variété à suture noire. C'est la casside gentillette, *pulchella* de Creutzer, Panz. fasc. 39, tab. 15. — Sur les chardons; en Europe.

15. C. PERLÉE; *cassida margaritacea*. Fab.  
Oliv. Schall.

Elle est verdâtre, avec les élytres d'un  
verd

verd argenté. La tête et la poitrine sont noires. — Sous les pierres; en Allemagne.

16. C. PALE; *cassida pallida*. Payk.

Elle est en dessus d'un jaunâtre gris. Le corselet est bordé et les élytres ont des points enfoncés, presque ocellés, rangés en stries: c'est par ces derniers caractères qu'elle s'éloigne de la casside noble. — En Suède.

17. C. BORDÉE; *cassida limbata*. Fab. Oliv.

Le corselet est bronzé, avec le bord d'un rouge obscur. Les élytres sont pointillées, d'un verd obscur, bordées de rouge obscur; ces parties sont pubescentes. — En Allemagne; sur une espèce d'œillet.

*Remarque.* La casside obscure, *fusca*, de Laicharting et de Fuesly, se rapproche beaucoup de la casside ferrugineuse: le dessus du corps est noirâtre; les élytres sont presque striées, avec deux lignes élevées. — On la trouve en Allemagne.

La casside changeante, *mutabilis*, de Villers, est d'une couleur dorée, brillante, lorsqu'elle est vivante. — A Lyon.

Les insectes changeant de couleur après leur mort, on doit avoir soin de les décrire sur le vivant.

---



---

 FAMILLE TRENTE-SEPTIÈME.
ÉROTYLÈNES ; *erotylenæ*.

Nous n'avons point observé jusqu'ici parmi les platyprosopes d'insectes dont les trois premiers articles des tarsi soient garnis de pelottes en dessous, et l'avant-dernier bilobé; des insectes qui aient leurs antennes terminées subitement en massue perfoliée, et qui aient leurs mâchoires munies au côté interne d'une ou de deux dents écailleuses. C'est à la présence de ces caractères que l'on distinguera les érotylènes. Ces insectes étant rongeurs, leurs mandibules sont refermées à leur extrémité. Leurs palpes sont terminés, dans le plus grand nombre, par un article très-grand, lunulé ou en hache. Leur corps est souvent hémisphérique et bronzé ou ovale. Les habitudes des érotylènes ne nous sont pas connues. On a dit que ces animaux fréquentoient les fleurs; mais s'ils n'en font que sucer la liqueur mielleuse, à quoi bon ces deux dents écailleuses dont leurs mâchoires sont armées? Les tritomes vivent dans les bolets, se trouvent aussi sous les écorces des arbres. Les

phalacres font leur séjour ordinaire sur les fleurs , particulièrement sur les composées ; passent leur quartier d'hyver dans les retraites que leur fournissent de vieux arbres. Ils sont très-agiles. On n'a point d'ailleurs d'observations sur leurs larves. Celles des tritomes vivent dans les bolets , avec l'insecte parfait.

1. *Palpes filiformes ; corps allongé , cylindrique. (Mas-  
sue des antennes de cinq articles.)*

## DEUX - CENT QUARANTE - UNI<sup>ME</sup> G.

LANGURIE ; *languria*. En énonçant les caractères de la division qui comprend les languries , j'ai aussi donné ceux de ce genre , puisqu'il est seul. Les anciens désignoient sous cette dénomination l'ambre , le bézoard , un animal inconnu.

Bosc a rapporté de la Caroline l'insecte qui m'a servi de base pour l'établissement du genre , et que Fabricius a placé avec les trogossites.

La LANGURIE BICOLOR , *languria bicolor* ; est fauve , avec la tête , les élytres , la poitrine et une tache sur le corselet d'un noir un peu bleuâtre.

II. *Dernier article des palpes renflé ; corps hémisphérique ou ovale.*

## DEUX-CENT QUARANTE-DEUX<sup>ME</sup> G.

ÉROTYLE ; *erotylus*. Examinés sous les rapports des formes et des couleurs, les érotyles ont une assez grande analogie avec les chrysomèles ; c'est sans doute ce qui a déterminé Linnæus et De Géer à réunir ces insectes. Fabricius en a fait la séparation, et il est sûr qu'on tenteroit en vain de combattre la solidité de ce genre d'érotyle. Ici les antennes, la bouche sont tout autrement que dans les chrysomèles, comme nous l'avons vu par les caractères de la famille.

Les érotyles s'éloignent des phalacres par la forme du dernier article de leurs palpes maxillaires qui est très-grand, fort large, presque lunulé, ce même article étant ovale dans les phalacres ; et des tritomes par la massue alongée de leurs antennes, et par leurs pattes menues et alongées.

Fabricius vient de séparer des érotyles ceux qui ont une forme plus hémisphérique et plus bombée que les autres, et il en a composé son genre *ægithus*. Nous n'avons pas aperçu, comme lui, de différences essentielles entre les parties de la bouche de ces

insectes. Nous conserverons donc encore le genre d'érotyle dans toute son intégrité.

Les érotyles habitent plus particulièrement l'Amérique méridionale. Nous n'en avons point en Europe.

## E S P E C E S.

1. ÉROTYLE GÉANT; *erotylus giganteus*. Fab.  
Oliv.

*Chrysomela gigantea*. Lin. — *Chrysomèle gigantesque*. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 549, tab. 16, fig. 8. — Voet. Coleopt. pars. 2, tab. 55, fig. 44.

Elle est ovale, noire, avec un grand nombre de petites taches rouges, dont quelques-unes réunies, sur les élytres. — A Cayenne, à Surinam.

2. E. BOSSU; *crot. gibbosus*. Fab.

Oliv. Ent. érotyle, pl. 1, fig. 4, a b. — *Chrysomela gibbosa*. Lin. — Voet. Coléopt. pars. 2, tab. 44, fig. 1, h.

Il est noir. Les élytres sont très-élevées, bossues, jaunes, avec des points noirs enfoncés, une bande noire, interrompue au milieu, et l'extrémité noire. — A Cayenne, à Surinam.

5. E SURINAMOIS; *erot. surinamensis*.

Oliv. Ent. érotyle, pl. 1, fig. 9. — *Coccinella surinamensis*. Lin. — *Chrysomèle à antennes en bouton*.

De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 351, pl. xvi, fig. 11.  
— *Ægithus surinamensis*. Fab.

Il est presque hémisphérique, noir, avec les élytres et l'abdomen rouges.—A Surinam.

## DEUX-CENT QUARANTE-TROIS<sup>ME</sup> G.

TRITOME; *tritoma*. Nous avons dit à l'article mycétophage de quelle manière les insectes dont nous traitons avoient acquis, dans Fabricius, le nom de *tritome*. On les distingue des érotyles à la forme de la massue de leurs antennes qui est ronde ou ovale, et non alongée, à leur corselet convexe (il est plan dans les érotyles), et à leurs jambes triangulaires. Leurs mâchoires n'ont aussi paru différer de celles des érotyles; mais les caractères que nous venons de donner sont suffisans.

Nous réunissons en un, sous ce nom de tritome, celui de Fabricius désigné de même, et celui que De Géer avoit appelé *anthrabe*, et que Paykull et Fabricius ont nommé *triplax*. Il y a entre ces *triplax* et les tritomes de Fabricius, la même similitude de rapports essentiels et la même différence de formes, qu'il y a entre les égythes et les érotyles.

Les tritomes vivent dans les bolets, ceux

sur-tout qui prennent naissance aux souches des arbres coupés depuis deux ou trois ans. J'en ai aussi trouvé sous leurs écorces.

## E S P È C E S.

\* *Corps ovale.*

1. TRITOME NIGRIPENNE ; *tritoma nigripenna.*

*Silpha russica.* Lin. — *Anthrife rouge à étuis noirs.* De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 283, pl. VIII, fig. 12. — *Erotyle russe.* Oliv. Enc. et Ent. érotyle, pl. 1, fig. 1, a b c. — *Triplax russica.* Payk. Fab.

Elle est d'un rouge fauve, luisant, avec les élytres et la poitrine noires. Le corselet est vaguement ponctué. Les élytres ont des stries semées de points. — Dans toute l'Europe. Elle vole le soir, vers le milieu de l'été.

2. T. RUFIPÈDE ; *trit. rufipes.*

*Triplax rufipes.* Payk. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 15, tab. 17.

Elle est noire, avec la tête, le corselet et les pattes fauves. Les élytres ont des stries ponctuées. — Au nord de l'Europe.

*Remarque.* Il faudra changer le nom spécifique du tritome rufipède de Fabricius, si cet insecte est différent.

3. T. TÊTE-NOIRE ; *trit. melanocephalum.*

Elle est noire, avec le corselet et les pattes rouges. Les élytres ont des stries plus mar-

quées que les précédentes. — Aux environs de Brive.

*Rem.* Cette espèce pourroit bien être la tritome à collier, *collare*, de Fabricius.

4. T. BRONZÉE ; *trit. æneum*. Payk. Fab.

Elle est d'un ferrugineux fauve, avec les antennes noires, et les élytres très-luisantes, d'un verdâtre bleu. — Dans la Suède méridionale.

5. T. A ÉTUIS SOUDÉS ; *trit. connatum*.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 36, tab. 18. — *Idem.* Fab.

Elle est noire, avec le corselet et les pattes fauves. Le corselet est un peu enfoncé postérieurement. Les élytres sont convexes, soudées, pubescentes. — En Allemagne.

\* \* *Corps presque hémisphérique.*

6. T. BIPUSTULÉE ; *trit. bipustulatum*. Fab.

Payk. Herbst.

Elle est noire, luisante, avec une tache d'un rouge vif, à la base latérale de chaque élytre. — En Europe.

7. T. CLABRE ; *trit. glabrum*. Fab. Payk.

Elle est noire, avec les antennes et les pattes d'un brun foncé. — Au nord de l'Europe.

*Obs.* La tritome onquée de Fabricius est un attagène pour moi.

DEUX CENT QUARANTE-QUAT<sup>ME</sup> G.

PHALACRE; *phalacrus*. Geoffroy fit de ces insectes des anthribes et Scopoli des dermestes. Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique, suivit les traces du premier de ces deux naturalistes; seulement il joignit au genre anthrife des nitidules et des coccinelles. Fabricius décrivit quelques phalacres sous le nom de sphéridies. Des auteurs allemands transformèrent ces insectes en anisotomes; enfin Paykull les a présentés sous la dénomination générique de *phalacre*, que nous avons adoptée.

Les phalacres ont le dernier article de leurs palpes maxillaires ovale. Ce caractère les éloigne des érotyles et des tritomes. Leur corps est ovale, très-bombé et fort lisse. Ils se tiennent sur les fleurs; les semi-flosculeuses notamment, et s'échappent aisément, par leur extrême agilité, et en ce qu'ils glissent d'entre les doigts, à raison de leur poli.

Plusieurs passent l'hiver sous les écorces des arbres et gagnent les fleurs dès les premiers jours du printemps.

# HISTOIRE ESPECES.

## 1. PHALACRE LUISANT; *phalacrus coruscus*. Fab.

*Anisotoma coruscum*. Illig. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 37, tab. 10.

Il est presque ovale, très-noir, fort luisant et très-lisse. Les élytres n'ont qu'une strie près de la suture. J'ai cependant observé, dans quelques individus plus gros, les femelles probablement, les apparences légères de plusieurs autres stries. Le dernier article des antennes est plus long que dans les suivans. — Sur les fleurs; dans toute l'Europe.

## 2. P. BRONZÉ; *phal. æneus*. Payk.

*Sphæridium æneum*. Fab.

Il est ovale, d'un noir bronzé en dessus, noir en dessous, très-luisant. Les élytres ont une strie longitudinale près de la suture : on en découvre bien aussi quelques autres; mais elles sont peu apparentes. — Sur les fleurs.

## 3. P. SANS TACHES; *phal. immaculatus*.

Il est un peu plus petit que le précédent; tout noir. Les élytres ont des stries légères, mais sensibles. — Aux environs de Paris. C'est peut-être l'anthrabe noir, lisse de Geoffroy.

4. P. BICOLOR; *phal. bicolor*. Payk.

*Sphæridium bicolor*. Fab. — *L'antribe à deux points rouges au bout des étuis*. Geoff. — *Dermestes calthæ*. Scop. — *Antribe bimaçulé*. Oliv. Enc. — *Anisotoma bicolor*. Illig.

Il est ovale, noir en dessus, avec une tache près du bout de chaque élytre. Les antennes, le dessus du corps et les pattes d'un brun rougeâtre. Les élytres ont une strie apparente près de la suture, et quelques autres obsolètes. — Sur les fleurs.

5. P. CORTICAL; *phal. corticalis*.

*Anisotoma corticale*. Illig. — Panz. Faun. insecta germ. fasc. 57, tab. 11.

Il est un peu plus alongé que les précédens, ovale-oblong, d'un brun testacé en dessus, avec le dos un peu plus clair. Les élytres ont de légères stries longitudinales. Le dessous du corps est d'un brun rougeâtre. — Sur les fleurs.

6. P. TESTACÉ; *phal. testaceus*.

*Anisotoma testaceum*. Illig. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 59, tab. 22.

Il est presque ovale, d'un brun testacé, avec l'extrémité des élytres, le dessous du corps et les antennes d'une couleur plus claire. Les élytres n'ont que quelques stries obsolètes. — Sur les fleurs.

7. P. DE LA MILLE-FEUILLE; *phal. millefolii*. Payk.

Il est d'un noir brun en dessus, d'un brun foncé, ou couleur de poix, en dessous. Les élytres ont des stries pointillées.—En Suède.

8. P. APICAL; *phal. apicalis*.

Il n'a pas une demi-ligne de long. Il est d'un noir un peu brun, avec les antennes, le bout des élytres et les pattes d'un brun clair. Les élytres sont lisses. — En France.

## COLÉOPTÈRES

*Dont tous les tarses ont trois articles.*

## FAMILLE TRENTE-HUITIÈME.

TRIDIGITÉS ; *tridigitati*.

Sous le nom de *tridigités*, ou insectes qui n'ont que trois articles aux tarses, on comprend les coccinelles, les eumorphes et les endomiques. Ces insectes, qui sont au dessous de la grandeur moyenne, et qui n'ont pas le brillant et l'éclat des chrysomélines, sont cependant assez jolis; le rouge vif, le noir foncé et le jaune sont les couleurs les plus ordinaires de leurs élytres. Les coccinelles et les endomiques sont les plus connus, sur-tout les premiers; mais les habitudes et les larves des eumorphes, qui sont étrangères à nos climats, sont entièrement ignorées.

Les coccinelles sont très-communes, et vulgairement nommées *bêtes-à-Dieu*. On les trouve par-tout où il y a des plantes, et quelquefois dans les maisons. Elles ont une forme hémisphérique; leurs élytres sont

lisses, luisantes, et plus ou moins marquées de taches régulières. Elles volent bien, mais marchent lentement; quand on les touche elles laissent échapper, de l'extrémité de leurs cuisses, un peu d'une liqueur jaune, mucilagineuse, d'une odeur forte et désagréable, sans qu'on puisse savoir de quel endroit elle sort, parce qu'on n'aperçoit aucune ouverture à ces parties.

Les larves des coccinelles sont aussi communes que les insectes parfaits. Pendant l'été on voit les feuilles de plusieurs arbres couvertes d'un nombre infini de ces larves. Elles ont six pattes; leur corps est alongé, plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure qui se termine en pointe; du dernier anneau il sort un mamelon charnu qui leur sert à s'appuyer sur le plan où elles marchent. Les pattes de ces larves diffèrent un peu de celles des larves des autres coléoptères. Elles sont divisées en trois parties, dont la dernière est armée d'un ongle crochu assez fort, et les deux autres sont garnies de poils de différente longueur. Ces larves marchent lentement; et comme elles adhèrent fortement aux feuilles, on peut croire que les poils de leurs pattes fournissent une matière propre à les y fixer.

Le dessus du corps de quelques espèces est couvert de plaques écailleuses , dans d'autres il est hérissé de poils ; dans quelques autres il est garni de tubercules ; quelques espèces enfin n'ont ni poils , ni tubercules , mais toutes ont le corps velu en dessous.

Ces larves sont carnassières ; elles se nourrissent de pucerons qu'elles trouvent sur les plantes ; elles les saisissent avec leurs pattes de devant et les portent à leur bouche. Comme elles sont très-voraces , elles ne s'épargnent pas entr'elles , et s'entre-mangent quand elles le peuvent.

Les nymphes sont jaunes , marquées de taches noires ; elles se meuvent de haut en bas , sur-tout quand on les touche ; souvent aussi elles s'appuient sur l'extrémité de leur corps , et restent dans une position perpendiculaire pendant quelques instans ; la dernière peau qu'elles ont quittée pour passer à ce second état leur sert d'une espèce de coque. L'insecte parfait éc!ot douze ou quinze jours après la métamorphose de la larve. Les jeunes coccinelles sont pâles ; leurs élytres sont molles , flexibles , mais peu à peu l'air , en agissant sur elles , les colore et donne à leurs élytres la consistance qu'elles doivent avoir. Les œufs de ces insectes sont très-

petits, oblongs, d'un jaune foncé; les femelles les déposent sur les plantes.

Les endomiques sont d'assez petits insectes, peu nombreux, dont le corps est lisse et luisant. L'espèce qui a servi de type à ce genre, et qui est une de celles des environs de Paris, est la chrysomèle écarlate de quelques auteurs; elle se trouve sous l'écorce des arbres, où peut-être sa larve, qu'on ne connoît point, vit aussi. La larve d'une autre espèce des environs de Paris se nourrit de vesce-loup commune, dans laquelle elle subit ses métamorphoses, à la fin de l'hyver ou au commencement du printems. On croit que l'insecte parfait mange aussi des champignons. Quoiqu'on ne connoisse la larve que d'une espèce d'endomique, il paroît que presque toutes vivent dans les champignons; l'analogie nous permet de le soupçonner. Ces insectes étant assez rares en France, nous n'avons pu en suivre les métamorphoses.

On avoit annoncé, ces dernières années, dans quelques feuilles allemandes, que l'on retiroit de la coccinelle la plus commune, celle à sept points, une sorte d'opium, beaucoup plus fort que celui qui est employé.

Frudlanger

Frudlanger a fait à cet égard diverses expériences, sans obtenir aucun succès.

## DEUX-CENT QUARANTE-CINQ<sup>ME</sup> G.

**COCCINELLE; *coccinella*.** Il est aisé de reconnoître les coccinelles et de les distinguer des genres suivans de la même division, à leur corps hémisphérique, à leur corselet beaucoup plus court que large, à leurs palpes maxillaires, qui sont très-grands et terminés par un article en forme de hache, et surpassant de beaucoup les autres en dimensions. Leurs antennes sont terminées peu à peu en une massue, ayant à peu près la forme d'un cône renversé.

Ces insectes sont connus en France de tout le monde sous le nom de *bête-à-Dieu*, *vache-à-Dieu*, *bête-à-la-Vierge*. On en rencontre par-tout dans les jardins, dans les champs, sur les plantes, sur les arbres; leur forme ronde, semblable à celle d'une petite tortue, leur robe tigrée sur un fond fauve, jaune ou noir, les font remarquer au premier coup d'œil. Nous venons d'exposer l'histoire de leurs métamorphoses; il ne nous reste plus qu'à présenter le tableau des espèces. Ces espèces sont très-nombreuses, et il est même bien difficile, pour ne pas dire impossible,

de fixer d'une manière précise leurs caractères. Un grand nombre de ces insectes, considérés comme spécifiquement différens, ne sont distingués les uns des autres que par quelque diversité dans le fond des couleurs, ou par le nombre plus ou moins grand de taches. Toutes ces espèces ayant, sous les autres rapports, presque la même identité, il s'ensuit que les individus de sexes et d'espèces différens, n'ont que peu ou presque pas d'obstacles qui s'opposent à des réunions disparates en apparence ; il résulte de ces mélanges un grand nombre de variétés, dont on fait des espèces. Ce seroit une expérience curieuse que de prendre des coccinelles de différentes espèces et de différens sexes, de les forcer par la privation d'individus respectifs de leur sexe, à s'unir avec d'autres ; d'élever le fruit de ces couples étrangers, pour savoir jusqu'à quel point l'insecte parfait qui naîtroit de ce mélange s'éloigneroit de ceux qui lui auroient donné le jour. Les larves des coccinelles se nourrissent de pucerons ; il seroit facile de leur donner des feuilles couvertes de ces derniers insectes, et de les élever.

Parmi les auteurs modernes qui ont cherché à réduire le nombre trop grand des

espèces, on doit mettre à la tête le savant Illiger ; n'ayant pas encore pu m'occuper de ce même travail, je profiterai du sien, et je donnerai ici sa nomenclature.

## E S P E C E S.

I. *Petites, pubescentes, hémisphériques ou ovales.*

LES SCYMNES ; *scymni.*

1. COCCINELLE NOIRETTE ; *coccinella nigrina.* Illig.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 24, tab. 12.

Presque hémisphérique, noire, pubescente, obtuse postérieurement ; tarsi d'un brun foncé, ou noirâtres (*piceï*). — En France, en Allemagne et en Prusse.

2. C. ATRE ; *coc. atra.* Illig.

Ovale, très-noire, luisante, pubescente. — En Allemagne et en Prusse.

3. C. FLAVIPÈDE ; *coc. flavipes.* Illig.

*Tritoma flavipes.* Panz. Faun. ins. germ. fasc. 2, tab. 4.

Presque hémisphérique, noire, luisante, pubescente, avec la bouche et les pattes jaunes. — En France, en Prusse et en Allemagne.

4. C. MIGNOLETTE; *coc. parvula*. Illig.

Hémisphérique, pubescente, avec la tête; les pattes et l'extrémité des élytres jaunes.

Var. *a*. Corselet noir; la partie la plus reculée et marginale des extrémités des élytres seulement, jaune. — *Coccinella flavipes*. Fab.

*b*. Une tache de chaque côté du corselet, et extrémité des élytres jaunes.

*c*. Côtés du corselet et extrémités des élytres rouges.

*d*. Corselet rouge, avec une tache noire à sa base; le bout de l'extrémité des élytres rouge. — *Coccinella parvula*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 13, tab. 2. — *La coccinelle velue à taches rouges au corselet*? Geoff. — *Coccinelle pygmée*. Oliv. Enc. méth.

*e*. Corselet rouge, avec une tache noire à sa base; extrémités des élytres rouges. — *Coccinella analis*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 13, tab. 2. — *Coccinelle ruficolle*. Oliv. Enc. méth.

5. C. A DEUX MARQUES; *coc. biverrucata*. Illig. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 24, tab. 11.

Ovale, noire, luisante, avec une tache rouge et ronde sur chaque élytre, au delà du milieu. — En France, en Prusse, en Allemagne.

6. C. DEUX FOIS BIPUSTULÉ; *coc. bis-bipustulata*. Illig.

Hémisphérique, noire, pubescente; deux points rouges sur chaque élytre.

Var. *a.* Corselet sans taches. — *Coccinella bis-bi-pustulata*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 13, tab. 5 ?

*b.* Tête noire; un point rouge de chaque côté du corselet. — *La coccinelle velue à points*. Geoff. — *Coccinelle pubescente*. Oliv. Enc. méth

*c.* Tête jaune; un point rouge de chaque côté du corselet.

7. C. A QUATRE CROISSANS; *coc. quadrilunata*.  
Illig.

Presque ovale, un peu déprimée, noire; quatre croissans jaunes, transversaux, sur les élytres. — En Prusse.

8. C. FRONTALE; *coc. frontalis*. Illig.

Presque hémisphérique, noire; une tache humérale à chaque élytre.

Var. *a.* Tête, angles antérieurs du corselet, une tache humérale, arrondie et éloignée du bord, à chaque élytre, rouges. — *Coccinella frontalis*. Fab.

*b.* Tête et corselet comme dans la précédente; tache humérale, grande, allant jusqu'au bord extérieur. — *Coccinella marginalis*. Ross. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 13, tab. 4.

*c.* Front et corselet noirs, sans taches; tache humérale comme dans la précédente. — *La coccinelle velue à bande interrompue*. Geoff. — *Coccinelle interrompue*. Oliv. Enc. méth.

*d.* Front et corselet noirs, sans taches; tache humérale arrondie, éloignée du bord extérieur. — *Cocci-*

*nella frontalis*. Ross. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 24, tab. 10.

Près de cette variété doit être placée la coccinelle rufipède de Fabricius ; la tache humérale est grande.

9. C. DISCOÏDALE ; *coc. discoïdea*. Illig.  
Fab.

Ovale , noire , avec les élytres jaunes et ayant leur base et leurs bords noirs.

10. C. PETITE-RAIE ; *coc. litura*. Illig.

Hémisphérique , d'un testacé roux , luisante ; élytres tachetées de noir.

Var. *a*. Corselet sans taches ; un arc noir , interrompu sur l'extrémité des élytres. — *Nitidala litura*, Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 36 , tab. 5.

*b*. Corselet ayant dans son milieu une tache noirâtre ; plusieurs taches noires et irrégulières sur les élytres.

*c*. Corselet ayant dans son milieu une tache noirâtre ; des raies noires et réunies sur le disque des élytres. — *Anthrabe livide*. Oliv. Enc. méth.

11. C. PECTORALE ; *coc. pectoralis*.  
Illig.

*Chrysomela pectoralis*. Fab. Ent. syst.

Oblongue , fauve ; poitrine noire ; élytres ayant de faibles stries ponctuées. — Très-commune en France.

12. C. ÉCUSSONNÉE ; *coc. scutellata*.

Illig.

*Chrysomela scutellata*. Fab. — *Anthribes tacketé*.  
Oliv. Enc. méth. — Paus. Faun. ins. germ. fasc. 26,  
tab. 12.

Oblongue, fauve ; élytres presque striées ;  
une tache scutellaire, deux points sur chaque  
et poitrine, noirs.

*b.* Les deux points des élytres réunis en bande.

*Remarque.* Ces dernières espèces ont une forme plus  
allongée et ressemblant, au premier coup-d'œil, à des  
chrysomèles ; mais elles ont les caractères essentiels  
des coccinelles.

II. Oblongues, un peu aplaties ; corselet arrondi de  
chaque côté, plus étroit que les élytres.

13. C. SEPT-TACHES ; *coc. septem-  
maculata*. Illig.

Oblongue, corselet bordé de jaune ; ély-  
tres rouges, à taches noires, dont une à  
l'écusson trilobé.

*Var. a.* Cinq points aux élytres : 1, 1, 2, 1 ; le  
second du bord extérieur très-petit.

*b.* Les troisième et quatrième points de chaque  
élytre réunis en une bande transverse. — *Coccinella*  
*septem-maculata*. Fab. — En France, en Prusse.

14. C. TREIZE-POINTS ; *coc. tredecim-punc-  
tata*. Illig.

Oblongue ; corselet ayant son devant et ses

côtés jaunes marqués d'un point noir; élytres roussâtres, ponctuées de noir (12 et 1 commun à l'écusson); l'abdomen bordé de jaune.

Var. *a*. Points noirs des élytres peu marqués et dont quelques-uns manquent souvent. — *Coccinella undecim-maculata*. Harrer.

*b*. Dix-points sur les élytres; le premier marginal manquant; chaque point latéral du corselet réuni avec le noir du disque. — *Coccinella oblonga*. Herbst.

*c*. Elytres ayant treize points, dont un commun. — *Coccinella tredecim-punctata*. Fab.

*d*. Chaque point latéral du corselet confluent avec le noir du disque; treize points sur les élytres.

*e*. Les deux avant-derniers points noirs des élytres réunis en une bande.

*f*. Mêmes caractères; point scutellaire lié avec ceux qui l'avoisinent.

*g*. Les trois derniers points des élytres réunis en une petite raie arquée.

15. C. CHANGEANTE; *coc. mutabilis*. Illig.

Ovée; corselet ayant ses bords et des taches jaunes; élytres rouges, marquées de points noirs (1, 2, 2, 1, et 1 commun scutellaire); pattes de devant roussâtres. — *La coccinelle rouge à neuf points noirs et corselet varié*. Geoff. n. 5. — Du même. *La coc. rouge à treize points noirs et corselet jaune varié*, n. 6.

Var. *a*. Deux points jaunes dorsaux sur le corselet; élytres à treize points.

*b.* Bord jaune et extérieur du corselet jetant dans son milieu et postérieurement un petit rameau ou dent jaune.

*c.* Bordure jaune et antérieure du corselet trifide; élytres à treize points.

*d.* Corselet comme dans la variété *b*; élytres à onze points.

*e.* Corselet de même; élytres ayant neuf points; le correspondant de celui de la base dans les espèces qui en ont treize manquant; ensuite 1, 2, 1.

*f.* Corselet de même; élytres à neuf points, un à la base, les deux répondant aux deux de la seconde ligne des variétés qui en ont treize, manquant.

*g.* Elytres de la précédente; corselet de la var. *c*.

*h.* Corselet comme dans la variété *c*; élytres à sept points; la  $\frac{1}{2}$  d'un ou le scutellaire, 0, 0, 2, 1.

*i.* Elytres de la précédente; corselet de la variété *b*. — *Coccinella septem-notata*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79, tab. 5.

*j.* Elytres à six points; dont aucun commun aux deux: 0, 0, 2, 1. — *Coccinella sex punctata*. Fab.

*k.* Elytres à sept points:  $\frac{1}{2}$ , 1, 0, 0, 2, 0.

*l.* Corselet de la variété *c*; élytres à cinq points:  $\frac{1}{2}$ , 0, 0, 2, 0. — *Coccinella quinque-maculata*. Fab.

*m.* Corselet de la variété *b*; élytres à cinq points: 1, 1 intérieur; 2 réunis en une bande large, ondulée, et 1 plus grand.

*n.* Elytres à trois points; un commun aux deux, et deux marginaux.

16. C. A DIX-NEUF POINTS; *coc. novem-decim-punctata*. Illig.

Oblongue, jaune ou rose; six points

sur le corselet , dix - neuf sur les élytres , noirs.

Var. *b.* Aucuns des points contigus. — *Coccinella novemdecim-punctata*. Lin. Fab. — *La coccinelle rouge à dix-neuf points noirs*. Geoff.

17. C. M NOIRE ; coc. *M nigrum*. Illig.

Ovée , d'un gris jaune ; élytres sans points ; ou noirâtres ; élytres grises à leur base ; poitrine noire ; pattes jaunes.

Var. *a.* Pâle ; corselet à points noirâtres , peu marqués.

*b.* Pâle ; corselet ayant une M noire. — *Coccinella M nigrum*. Fab.

*c.* Pâle ; une tache oblongue noirâtre , près de l'extrémité de chaque élytre.

*d.* D'un jaunâtre oblong , avec des taches peu apparentes.

*e.* Noirâtre ; base des élytres grise.

*f.* Noirâtre ; élytres ayant leur base et deux taches en forme de mouches , dont l'une dorsale et l'autre marginale , grises. — En Europe.

III. Presque hémisphérique , glabres ou pubescentes ; côtés du corselet distingués ( plus ou moins brusquement ) du bord postérieur qui est transversal. — Espèces les plus grandes.

18. C. DIX-HUIT MOUCHETURES ; coc. *octodecim-guttata*. Illig.

Presque ovée , ferrugineuse ; deux points ou mouchetures à la base du corselet , neuf

DES TRIDIGITES. 59

sur chaque élytre, dont deux à la base en croissant, jaunes. — Points, 2, 1, 3, 2, 1; deux extérieurs réunis à un groupe de trois.

Var. *b*. Huit mouchetures des élytres plus grandes: 2, 1, 2, 2, 1.

*c*. Une petite moucheture ajoutée à la moucheture extérieure de la première paire.

*d*. Brune, avec des mouchetures jaunes. — *Coccinella octodecim-guttata*. Fab. — En Europe.

19. C. DEUX FOIS SIX-MOUCHETÉE; *coc. bisexguttata*. Illig.

*Coccinella douze mouchetures*. Oliv. Encyc. méth.

Hémisphérique, fauve; cotés du corselet à leur base, et six points sur chaque élytre, 1, 2 obliques, 2, 1, blanchâtres. — En Europe.

20. C. DEUX FOIS SEPT-MOUCHETÉE; *coc. bis-septemguttata*. Illig.

*Coccinelle à points et bordure blanches*. Geoff. — *Coccinelle bisseptem-guttata, quindecim-guttata*. Fab. Schæff. Icon. insect. tab. 9, fig. 12.

Hémisphérique, fauve, très-unie; cotés du corselet, sept points sur chaque élytre, dont l'huméral petit, et le bord de ces élytres, blancs. — En Europe.

21. C. TIGRÉE, *coc. tigrina*. Illig.

Noire ou fauve, corselet ayant à leurs

côtés trois points, et chaque élytre dix points, 1, 3, 5, 2, 1, blanchâtres.

Var. *b.* Les deux points extérieurs du groupe ternaire du milieu réunis. — *Coccinella tigrina*. Lin. Fab. — *Coccinella viginti-guttata*. Lin. Fab. — En Europe.

22. C. A QUATORZE MOUCHETURES; *coc. quatuordecim-guttata*. Lin. Fab. Illig.

Presque hémisphérique, fauve; corselet ayant de chaque côté une tache en croissant, et chaque élytre sept points, 1, 3, 2, 1 blancs. — En Europe.

23. C. SEIZE-MOUCHETURES; *coc. sexdecim-guttata*. Lin. Fab. Illig.

Hémisphérique, fauve; élytres ayant leur bord dilaté et chacune huit points blancs, 1, 2, 2, 2, 1, dont les paires obliques. — En Europe.

24. C. MOUCHETURES OBLONGUES; *coc. oblongo-guttata*. Illig.

Hémisphérique; côtés du corselet, des petites lignes et des mouchetures sur les élytres, blanchâtres.

Var. *b.* Disque du corselet noir, le milieu rouge. — *Coccinella oblongo-guttata*. Lin. Fab. — En Europe; rare; je l'ai reçue de Bordeaux, de mon ami Dargelas.

25. C. OCULÉE; *coc. ocellata*. Illig.

Hémisphérique, noire; corselet mélangé de jaune; élytres rouges, avec l'extrémité de leur bord noire.

Var. *a*. Elytres sans taches.

*b*. Une tache humérale noire, en forme d'œil, et des mouchetures peu apparentes sur les élytres.

*c*. Des points noirs, en forme d'yeux, et quelques mouchetures peu apparentes, sur les élytres.

*d*. Huit points noirs, en forme d'yeux, sur les élytres; 1, 3, 3, 1, et un scutellaire commun et double. — *Coccinella ocellata*, Lin. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79, tab. 6.

*e*. Elytres à trois lignes longitudinales noires. — *Coccinella hebræa*. Lin. — *Coccinella sex-lineata*: Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 85, tab. 8. — On la trouve aux environs de Paris, dans la forêt de Montmorenci; mais très-rarement.

26. C. BORDS PONCTUÉS; *coc. margine-punctata*. Fab. Illig.

*Coccinella notée*. Oliv. Encycl. méth. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79, tab. 1.

Hémisphérique, roussâtre; tête et corselet jaunes, ponctués de noir; deux points marginaux à chaque élytre.

Var. *b*. Huit points noirs à chaque élytre: 1, 3, 3, 1. — *Coccinella sexdecim-punctata*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79, tab. 2.

*c*. Noire; élytres d'un jaune sale, avec huit taches

noires , disposées comme dans la précédente. — En Europe.

27. C. SEPT-POINTS ; *coc. septem-punctata* :

Illig.

Hémisphérique , noire ; une tache blanche à chaque extrémité latérale du corselet ; élytres fauves , avec sept points noirs ;  $\frac{1}{2}$  , 2 obliques et 1.

Var. *b.* Point intérieur de la paire presque oblitéré.

*c.* Neuf points sur les élytres ;  $\frac{1}{2}$  1 huméral , 2 , 1. *Coccinella neuf points*. Oliv. Encycl. méth.

*d.* Le point commun scutellaire prolongé de chaque côté ; le point intérieur de la paire plus grand , anguleux , et un point substitué derrière le point commun.

*e.* Tête et corselet sans taches ; des espaces difformes , noirs , sur les élytres.

*d.* Deux points frontaux , et une tache aux angles antérieurs du corselet , blanchâtres ; trois points et un commun scutellaire , arrondis , noirs , sur les élytres. — *Coccinella septem-punctata*. Lin. Fab. — *La coccinelle rouge à sept points noirs*. Geoff. insect. tom. I , pag. 521 , pl. vi , fig. 1. — *Id.* De Géer, Mém. insect. tom. V , pag. 570 , pl. x , fig. 14. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79 , tab. 5. — Dans toute l'Europe.

28. C. CINQ POINTS ; *coc. quinque-punctata*.

Fab. Illig.

Hémisphérique , noire ; une tache blanche à chaque extrémité latérale et antérieure du corselet ; élytres d'un rouge de sang , à cinq points noirs :  $\frac{1}{2}$  , 1 , 1.

Var. *b.* Elytres à trois points , les deux postérieurs et marginaux manquant.

*c.* Elytres à trois points , les deux du dos manquant. — *Coccinella tripunctata*. Lin. — En Europe.

29. C. ONZE-POINTS ; *coc. undecim-punctata*.  
Illeg.

Presque ovée , noire , glabre ; extrémité latérale et antérieure du corselet blanche ; élytres rousses , à points noirs.

Var. *a.* Elytres à onze points :  $\frac{1}{2}$  , 1 , 2 , 2 , les paires obliques. — *Coccinella undecim-punctata*. Lin. Fab.

*b.* Première paire de points réunie.

*c.* Elytres à neuf points :  $\frac{1}{2}$  , 2 , 2 , les paires obliques. — *Coccinella novem-punctata*, Lin. Fab.

*d.* Elytres à quatre points ; un commun peu apparent ; l'huméral et les latéraux des paires oblitérés. — *Coccinella quadrimaculata*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. i , tab. 14. — En Europe.

30. C. QUATORZE-PUSTULES ; *coc. quatuordecim-pustulata*. Illeg.

Presque ovale , noire ; devant du corselet et sept mouchetures sur chaque élytre , 2 , 2 , 2 , 1 , blanchâtres.

Var. *a.* Front ayant une tache blanche de chaque côté.

*b.* Front blanc ; pattes antérieures jaunes.

*c.* Mouchetures des élytres teintes de rouge. — *Coccinella quatuordecim-pustulata*. Lin. Fab. — En Europe.

31. C. HIÉROGLYPHIQUE; *coc. hieroglyphica*:  
Illig.

Presque ovée, noire; extrémité latérale et antérieure du corselet blanche; élytres rouges, avec une bande sinuée en devant, et une postérieure courte.

Var. *b.* Bandes antérieures réunies à l'écusson. — *Coccinella flexuosa*. Fab.

*c.* Bandes larges; l'antérieure se réunissant dans son milieu avec la postérieure, et formant ainsi cinq mouchetures fauves: 2, 2, 1; les deux postérieures intérieures réunies à la suture. — *Coccinella hieroglyphica*. Lin. Fab. Oliv. — Au nord de l'Europe.

32. C. VARIABLE; *coc. variabilis*. Illig.

Presque hémisphérique, glabre; bord du corselet jaune; élytres ayant une ligne élevée, transverse, près de l'extrémité; pattes fauves.

Var. *a.* Elytres jaunes, sans points; corselet ou ponctué de noir, ou à petites raies obscures. — *Coccinelle immaculée*. Oliv. Encycl. méth.

*b.* Un point noir au milieu du bord extérieur des élytres. — *Coccinelle subponctuée*. Oliv. Encycl.

*c.* La même; un point noir au milieu près la suture.

*d.* Elytres rougeâtres, avec deux points au milieu, l'un marginal, l'autre sutural. — *Coccinella quadripunctata*. Oliv. Enc.

*e.* Un point de plus que dans la précédente et situé aux épaules. — *Coccinelle jaune à six points pâles*. De Géc.

*f.*

f. Elytres ayant un point commun, un au milieu, près la suture, et deux autres.

g. Trois points sur une ligne transverse, au milieu des élytres. *Coccinella sex-punctata*. Lin.

h. Un point de plus et huméral. — *Coccinella octo-punctata*. Fab. Oliv.

i. Neuf points aux élytres :  $\frac{2}{2}$ , 1 huméral, trois au milieu.

j. Trois points aux élytres; 1 huméral; trois au milieu, et un postérieur marginal ou sutural.

k. Dix points aux élytres : 1, 3, 1, et un scutellaire obsolète. — *Coccinella decem-punctata*. Lin. Fab. Oliv.

l. Douze points aux élytres; 1 huméral, trois au milieu, et deux derrière ceux-ci.

m. Treize points aux élytres;  $\frac{2}{2}$ , 1 huméral, trois au milieu, deux derrière, le scutellaire double quelquefois. — *Coccinella tredecim-maculata*. Lin. Fab. Oliv.

n. Ne différant de la précédente que par les points inférieurs et confluens du groupe ternaire du milieu.

o. Elytres ayant un point scutellaire, un point huméral, une bande ondulée au milieu, et deux points noirs réunis derrière; la bande liée avec les points et avec celui de l'écusson. — *Coccinella conglomerata*. Lin.

p. Toute roussâtre; côtés du corselet, de petites lignes sur son disque, et dix mouchetures sur les élytres, jaunâtres. — Var. 2 de la coccinelle noire à dix points jaunes de Geoffroy.

q. Corselet d'un jaune pâle; le disque noir posté-

riement , avec quelques lignes jaunes ; élytres roussâtres , à dix mouchetures peu marquées.

r. Corselet jaune ; disque ayant postérieurement des points carrés noirs , formant un arc ; élytres brunes à cinq mouchetures pâles : 2 , 2 , 1 , les deux premiers en croissant , le dernière à l'extrémité.

s. Corselet de la précédente , ou noir , avec les côtés , le bord de devant , et quelques lignes au milieu , jaunes ; élytres noires , avec une tache annulaire large à la base , deux taches derrière le milieu , et une à l'extrémité d'un jaune rouge.

t. Corselet jaune ; disque ayant postérieurement quatre points carrés , noirs , formant un arc qui entoure postérieurement un point jaune ; élytres noires , à cinq mouchetures d'un jaune rouge : 2 , 2 , 1 ; les deux premières en croissant ; la dernière apicale. — Variété 1 de la *coccinelle noire à dix points jaunes* de Geoffroy.

u. Corselet noir , avec le bord antérieur et quelques lignes au milieu jaunes ; élytres noires , avec cinq mouchetures d'un jaune rouge : 2 , 2 , 1 ; les deux premières en croissant ; la dernière apicale. — *Coccinella decem-pustulata*. — Lin. Fab. Oliv.

v. Corselet noir , avec les côtés et le bord antérieur blanchâtres ; élytres noires , avec cinq mouchetures d'un jaune rouge : 2 , 2 , 1 ; les deux premières en croissant ; la dernière éloignée de l'extrémité. — Schæff. Icon. ins. tab. 171 , fig. 2 , a b.

x. Corselet ayant les côtés et le bord antérieur blancs ; élytres noires , avec une tache presque humérale et le bord extérieur blancs.

y. La même ; côtés du corselet ayant le bord blanc ;

élytres noires, avec une tache en croissant, transverse, humérale, rouge ou fauve; bord huméral noir. — *Coccinella variabilis*. Fab. Oliv. — *Coccinella austriaca*. Schranck.

z. Elytres noires; une tache humérale transverse et en croissant, rouge, n'atteignant pas le bord extérieur.

a a. Elytres brunes; lunule humérale, transverse, fauve.

b b. Elytres jaunes; une tache humérale pâle, peu apparente. — *Coccinella biguttata*. Fab. — *Coccinella bimaculosa*. Herbst. Arch. tab. 45, fig. 15. — En Europe; plusieurs de ces variétés se trouvent plus particulièrement dans sa partie septentrionale.

33. C. DISPARATE; *coc. dispar.* Sch. Illig.

Ové-hémisphérique, glabre; corps et pattes noirs; élytres presque sans rebords.

Var. a. Noire; angles huméraux des élytres bordés de rouge.

b. Noire; côtés du corselet finement bordés de blanc; une tache humérale et un point au dessus du milieu, près la suture, rouges.

c. La même; le point postérieur converti en tache. — *Coccinella quadri-pustulata*. Fab.

d. Comme dans la variété b; un point rouge de plus à l'extrémité des élytres.

e. Semblable à la précédente; mais tache humérale petite, double.

f. Semblable à la variété d; le point postérieur changé en tache. — *Coccinella sex-pustulata*. Lin. Fab.

g. La même; un point rouge de plus, marginal,

près des extrémités des élytres. — Schæff. Icon. ins.<sup>t</sup> tab. 50, fig. 15.

*h.* De même que la variété *f*; mais le noir des élytres de celle-là, brunâtre ici; bords des taches rouges plus effacés. — Schæff. Icon. insect. tab. 50, fig. 14.

*i.* Elytres brunes; tache rouge à la base, s'étendant jusqu'à la suture, divisée par une obscurité longitudinale; une tache en dessus du milieu et une bordure large à l'extrémité, rougeâtres. *Ou*: moitié antérieure des élytres rougeâtre, avec une obscurité longitudinale et l'extrémité noirâtres; une tache près la suture et le bord postérieur rougeâtres. — *Coccinella annulata*. Lin. Fab. Oliv.

*j.* Petites lignes de la variété précédente si étroites que les élytres paroissent plutôt rougeâtres; bande brune (brunâtre quelquefois), au milieu, bifide en devant et postérieurement.

*k.* Une tache rouge à la base des élytres; une commune sous leur milieu; une opposée marginale et une autre apicale, rougeâtres, ainsi que le bord. — *Coccinelle lancéolée*. Oliv. Entom. méth.

*l.* Elytres rougeâtres, avec une bande noire au milieu et une tache ou ombre postérieure, brune, sinuée.

*m.* Elytres rouges, avec une bande au milieu, large, courte, noire, jetant un rameau dans son milieu, en devant.

*n.* Corcelet ayant les côtés et deux points à sa base blancs; élytres rouges, avec une petite bande au milieu, amincie aux deux extrémités. — *Coccinella unifasciata*. Fab. Oliv.

*o.* Trois points noirs au milieu posés transversalement ; celui du milieu plus grand.

*p.* Les côtés du corselet , une petite ligne dans son milieu en devant , et une tache en forme de cœur à sa base , blancs ; élytres rouges , avec deux points au milieu du dos , noirs ; l'intérieur petit , souvent réuni ; quelquefois un point de plus , antérieur , dans le voisinage de l'écusson.

*q.* Elytres rouges , avec un point noir au milieu de chaque. — *Coccinella bipunctata*. Lin. Fab. Oliv. Enc. méth.

### 34. C. SANS PUSTULES ; *coc. impustulata*.

Illeg.

Ové - hémisphérique , glabre ; les élytres bordées.

Var. *a.* Rose en dessus ; huit points noirs sur le corselet ; autant aux élytres ; deux obliques internes ; deux extérieurs ; un à la suture ; trois obliques ; les deux extérieurs réunis ; extrémité sans taches ; suture noire. — *Coccinelle seize taches* , *coccinelle conglobée*. Oliv. Encycl. méth.

*b.* La même ; mais les points du corselet et des élytres joints çà et là ; une croix noire au milieu des élytres. — *Coccinella conglobata*. Herbst. Arch. tab. 58, fig. 14. — *Ejusd. Coccinella gemella*. tab. 22 , fig. 7.

*c.* Corselet noir au milieu postérieurement ; bord et une petite ligne antérieurs , côtés , jaunes ; un point noir ; élytres de la variété *a* ; points contigus. — *Coccinella conglobata*. Fab.!

*d.* Elytres noires ; la base et le bord postérieur à

une tache jaune; le bout et l'extrémité de la suture jaunâtres.

*e.* Elytres noires; des taches jaunâtres, très-peu distinctes à la base et au bord postérieur.

*f.* Elytres ayant à la base une tache peu apparente, transversale, et le bord extérieur, jaunâtres.

*g.* Points du corselet contigus; élytres noires, sans taches.

*h.* Noire; tête jaune ou noire ponctuée de jaune; bord antérieur du corselet, une petite ligne à son devant, ses côtés, jaunes; un point noir à chacun de ces côtés. — *Coccinella impustulata*. Lin. Fab. Ol. Encycl. méth.

*i.* La même; points noirs des côtés du corselet unis avec le disque; la ligne antérieure jaune manque quelquefois.

*j.* Toute noire; côtés du corselet seuls jaunes.

*k.* Toute noire; tête, angles antérieurs du corselet, fauves. — En Europe.

### 55. C. CONGLOBÉE; *coc. conglobata*. Illig.

Hémisphérique, glabre, d'un jaunâtre blanchâtre, tachetée ou marquetée de noir; suture noire; pattes pâles.

Var. *a.* Six points sur le corselet, sept sur les élytres, carrés, noirs: 5, 5, disposés en arc; un à l'extrémité. — *Coccinella quatuordecim-maculata*. Fab. Oliv. Encycl. méth.

*b.* Corselet pâle, avec une grande tache postérieure quadrilobée en devant; élytres ayant des points carrés, réunis plus ou moins entre eux et avec la suture. —

*Coccinella quatuordecim-punctata*. Lin. Oliv. Encycl. méth.

c. Corselet le même; élytres ayant tous leurs points carrés, contigus et réunis avec la suture. — *Coccinella conglobata*. Lin. — *Coccinella conglomerata*. Oliv. Encycl. méth.

d. Corselet le même; taches des élytres contiguës de manière qu'il a sur chaque élytre six pustules blanchâtres; deux à sa base, deux marginales, une à la suture et une transverse, lunulée à l'extrémité. — *Coccinella duodecim-pustulata*. Fab. Oliv. Enc. méth. — En Europe.

36. C. A DOUZE POINTS; *coc. duodecim-punctata*. Illig.

Hémisphérique, glabre, jaune; corselet ponctué de noir; élytres ayant la suture et plusieurs points noirs et une ligne extérieure ondée.

Var. a. Corselet à six points noirs; trois de chaque côté en triangle. — *Coccinella duodecim-punctata*. Lin. Fab. Oliv. Encycl. méth. — *La coccinelle jaune à suture*. Geoff.

b. Corselet ayant deux taches et deux points; deux points intérieurs réunis de chaque côté et une tache oblique. — *Coccinella duodecim-punctata*. Lin.

c. Trois points réunis de chaque côté sur le corselet. — *Coccinella sexdecim punctata*. Lin.

d. Tous les points du corselet réunis.

e. Six points sur chaque élytre, et une tache linéaire interrompue à l'extrémité. — En Europe.

37. C. A VINGT-DEUX POINTS ; *coc. viginti-duo-punctata*. Lin.

*Coccinella viginti-punctata*. Fab.

Hémisphérique , glabre , d'un jaune de soufre ; cinq points sur le corselet , dix sur chaque élytre , noirs : 3 , 3 , 1 , 2 , et 1 marginal. — En Europe.

38. C. ONZE-TACHES ; *coc. undecim-maculata*. Fab.

Oliv. Encycl. méth. — *La coccinelle argus*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79 , tab. 4.

Ferrugineuse , pubescente ; onze points noirs sur les élytres , un commun scutellaire , un à chaque épaule , deux internes près la suture , et deux près du bord extérieur , placés respectivement plus bas que leurs correspondans intérieurs. — En France ; sur les feuilles de bryone ; en Allemagne.

39. C. GLOBULEUSE ; *coc. globosa*. Illig.

Renflée , pubescente ; tête et pattes ferrugineuses ; élytres ou de la même couleur , et souvent ponctuées de noir , ou noires avec l'extrémité ferrugineuse.

Var. *a*. Toute ferrugineuse. — *Coccinelle rouge sans taches*. De Géer. — *Coccinella impunctata*. Oliv. Enc. méth.

b. Ferrugineuse ; corselet à trois ou cinq taches et dessus du corps , noirs.

c. La même ; un point huméral noir.

d. La même ; un point obscur à l'écusson.

e. Corselet ferrugineux , avec trois taches noires ; ou noir , avec le corselet ferrugineux ; des points vagues , peu apparens sur les élytres.

f. Une tache au milieu du corselet ; dix points distincts , petits , noirs , sur les élytres : 3 , 1 , à la suture , 3 , 3.

g. Des taches noires sur le corselet ; douze points sur les élytres : 3 , 3 , 1 , 3 , 2 , et un scutellaire petit , souvent distinct. — *Coccinella viginti-quinque-punctata*. Lin. — *Coccinella viginti-quatuor-punctata*, *viginti-ter-punctata*. Fab.

h. La même ; points confluens. — *Coccinella viginti-quatuor-punctata*. Lin. Oliv. Encycl. méth. — *Coccinella viginti-ter-punctata*. Lin. — *Coccinella viginti-duo-punctata*. Fab. — *Coccinelle rouge-brune à 22 points noirs*. De Géer.

i. La même ; ses points formant des bandes irrégulières.

j. Points noirs tellement contigus , que le ferrugineux ne paroît qu'en forme de taches ; corselet ferrugineux , noir au milieu.

k. Elytres noires , avec une tache commune , ferrugineuse au milieu , leur extrémité rousse ; une bande linéaire , peu apparente , courte ; corselet ferrugineux , noir au milieu.

l. La même ; sans la tache commune du dos. — *Coccinella hæmorrhoidalis*. Fab. Oliv. Encycl. méth. — En Europe.

40. C. LATÉRALE ; *coc. lateralis*. Illig.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 24 , tab. 9.

Hémisphérique , glabre , luisante , noire ; côtés du corselet , et un point sous le milieu de chaque élytre , d'un rouge de sang.

Var. *b* Tête rouge.

IV. *Forme des cassides , très-unie ; corselet très-court , transversal , avec les côtés avancés , obtus ( en forme de croissant ) . Etais réunis formant une sorte de cœur , avec un large rebord , échancrés en devant pour recevoir la base du corselet .*

41. C. QUADRI-PUSTULÉE ; *coc. quadri-pustulata*. Illig.

Convexe , noire ; élytres ayant une tache lunulée , humérale , une ronde derrière leur milieu , rouges ; abus de cette couleur.

Var. *c*. Le brun obscur remplaçant le noir. — *Coccinella quadri-pustulata*. Lin. — *La coccinelle tortue à quatre points rouges*. Geoff. — *Coccinelle à quatre points rouges*. De Géer — *Coccinella quadri-verrucata*. Fab — Schæff. Icon. insect. tab. 30 , fig. 16 , 17. — En Europe.

42. C. PUSTULES-EN REIN ; *coc. reni-pustulata*. Illig.

*Coccinelle à deux points rouges*. De Géer. — Roes. Ins. scar. tab. 3 , fig. 4.

Comprimée , noire ; une tache ovée et

transverse sur le disque de chaque élytre rouge ainsi que l'abdomen. — En Europe.

43. C. BIPUSTULÉE; *coc. bipustulata*. Illig.

Bossue, comprimée, noire, avec la tête; l'abdomen et une bande composée, courte, au milieu des élytres, rouges.

Var. *b.* Angles antérieurs du corselet roussâtres; abdomen brun. — *Coccinella bipustulata*. Lin. Fab. — *Coccinelle tortue à bande rouge*. Geoff. En Europe.

Telle est l'énumération des coccinelles que donne Illiger. A peine en trouve-t-on six à huit de plus, et européennes, dans Fabricius, et encore ces espèces ou sont si rares ou si peu connues, qu'elles ne méritent pas d'être rapportées dans cet ouvrage.

## DEUX-CENT QUARANTE-SIXI<sup>ME</sup> G.

EUMORPHE; *eumorphus*. Weber est l'instituteur de ce genre, qui ne comprend que des insectes exotiques et très-rares, dans la plupart des collections. Les eumorphes ont leurs palpes presque filiformes; les antennes terminées en massue perfoliée, comprimée, alongée, avec le troisième article alongé. Leur corps est ovale; le corselet est presque carré.

Fabricius n'en décrit que deux espèces:

L'eumorphe immarginé, *eumorphus immarginatus*, est noir, sans rebords, avec deux points jaunes sur chaque élytre. — Il est de Sumatra.—L'eumorphe marginé, *eumorphus marginatus*, est très-noir, avec les élytres bordées, violettes, et ayant chacune deux points jaunes. — Des îles de la mer du Sud, d'où il a été rapporté par la Billardièrè.

### DEUX-CENT QUARANTE-SEPT<sup>ME</sup> G.

ENDOMIQUE ; *endomychus*. Paykull a le premier réuni dans un groupe distinct ces insectes dont on avoit fait des chrysomèles, des boucliers et des galéruques. Leur forme est à peu près la même que celle des eumorphes ; ils n'en sont bien séparés que par la forme de leurs antennes, qui vont en grossissant peu à peu à leur extrémité ; nous avons fait observer, dans le III<sup>e</sup> volume de cette histoire, que les caractères de ces insectes varioient un peu. Les endomiques vivent dans les champignons, dans les bolets, ou se tiennent sous les écorces des arbres. Ils habitent plus particulièrement le nord de l'Europe, et sont généralement rares.

## E S P E C E S.

1. ENDOMIQUE ÉCARLATE ; *endomychus coccineus*. Payk. Fab.

*Chrysomela coccinea*. Lin. — *Chrysomèle rouge à quatre points noirs*. De Géer, Mém. insect. tom. V, p. 301, pl. 1x, fig. 1. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 44, tab. 17.

Il est noir ; le corselet est d'un rouge de sang, avec une tache noire. Les élytres sont de la couleur du corselet, avec deux taches noires sur chaque. — On le trouve à Saint-Germain-en-Laye, aux environs de Paris ; sous les écorces des bouleaux ; en Allemagne et en Suède.

2. E. PORTE-CROIX ; *endomychus cruciatus*. Payk. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 8, tab. 5.

Il est rouge en dessus, avec une bande suturale et une autre transversale, au milieu des élytres, noires. — En Suède, en Allemagne.

3. E. QUADRIPUSTULÉ ; *endomychus 4-pustulatus*. Fab.

*Silpha succincta*. Lin.

Il est noir, avec les bords du corselet ; quatre taches sur les élytres et les pattes

fauves. — En Allemagne; dans les lycoperdons. — Les caractères assignés par Paykull à l'*endomychus succinctus*, que Fabricius considère comme synonyme de cette espèce, ne s'accordent pas avec sa phrase, mais plutôt avec celle de l'espèce suivante.

4. E. FASCIÉ; *endomychus fasciatus*. Fab.

*Endomychus succinctus*? Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 18.

Il est fauve, avec les élytres lisses, et ayant une grande tache noirâtre. — En Hongrie.

5. E. DES LYCOPERDONS; *endomychus bovistæ*. Payk. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 8, tab. 4.

Il est noir, avec les antennes et les pattes brunes. — En automne; dans les champignons; il n'est pas rare au bois de Vincennes, près de Paris.

## COLEOPTERES

*Dont tous les tarses ont deux articles.*

## FAMILLE TRENTE-NEUVIEME.

PSÉLAPHIENS ; *pselaphii*.

LE nombre d'articles des tarses est le caractère distinctif de cette famille.

DEUX-CENT QUARANTE HUIT<sup>ME</sup> G.

PSÉLAPHE ; *pselaphus*. Herbst a établi ce genre que j'ai adopté, ainsi que Paykull et Illiger ; mais Fabricius l'a réuni, jusqu'à un nouvel examen sans doute, avec les *anthicus*, ou nos notoxes. Herbst a cependant associé aux pselaphes des insectes bien différens par le nombre d'articles de leurs tarses et par d'autres caractères ; ce sont toutes ses espèces à antennes couvrant entièrement l'abdomen. Voyez notre genre scydmène. Il seroit encore possible que quelques pselaphes à élytres courtes appartinssent aux aléochares, de la famille des staphyliniens. La seule espèce que nous donnerons pour type du genre des pselaphes, est celle qu'on a nommée

*sanguineus*. Je vais en donner les caractères génériques, tels que je les avois exposés dans mon ouvrage intitulé : *Précis des caractères génériques des insectes*, pag. 33.

Antennes moniliformes, dernier article plus grand, ovalaire; antennules antérieures avancées, plus grosses, dernier article renflé. Postérieures très-courtes, presque cylindriques; division interne des mâchoires aiguë. Lèvre inférieure échancrée; tarsi paroissant de deux ou trois articles; corps oblong; tête triangulaire, grande. Corcelet arrondi; élytres courtes; abdomen obtus, large postérieurement. — On trouve les pselaphes à terre; sous les pierres, sur les plantes, près des lieux aquatiques.

1. PSELAPHE SANGUIN; *pselaphus sanguineus*. Payk. Illig.

*Staphylinus sanguineus*. Lin. — Oliv. Ent. n° 42, tab. 6, fig. 54, a b. — *Notoxus sanguineus*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 11, tab. 19.

Il est d'un brun foncé, glabre, lisse, avec les élytres d'un rouge de sang, plissées à leur base. — J'ai trouvé plusieurs fois cette espèce dans les prairies des environs de Gentilly, près de Paris.

Je ne connois pas les autres espèces.

ORDRE

## O R D R E S E C O N D.

O R T H O P T È R E S ; *orthoptera*.

LES insectes de cet ordre appartiennent aux hémiptères de Linnæus, et forment la troisième section des coléoptères de Geoffroy, dont les caractères sont d'avoir des élytres ou étuis mous, et comme membraneux.

Les orthoptères, qui sont les ulonates; *ulonata*, de Fabricius, ne peuvent pas plus appartenir aux hémiptères qu'aux coléoptères : quoiqu'ils se rapprochent des premiers par leurs métamorphoses, ils s'en éloignent par les parties de la bouche, qui les rapprochent des derniers; mais ils diffèrent de ceux-ci par la forme et la consistance des élytres, et par les métamorphoses.

La création de cet ordre appartient à De Géer; il en a formé sa septième classe. Olivier n'a fait que lui donner un nom, et en développer davantage les caractères.

Ces caractères sont pris de la forme des ailes, tant des supérieures que des inférieures. Les premières, qu'on peut comparer aux élytres des coléoptères, sont d'une consistance

beaucoup plus molle, membraneuses, tandis que celles des coléoptères sont coriaccées ; elles ont aussi plus de longueur proportionnellement à leur largeur, et se croisent un peu l'une sur l'autre à l'endroit de la suture. Les ailes inférieures, ou ailes proprement dites, diffèrent aussi de celles des coléoptères et de celles des hémiptères ; en ce qu'elles sont pliées longitudinalement ; à peu près comme un éventail, lorsque l'insecte n'en fait point usage, au lieu que celles des coléoptères sont pliées transversalement, et celles des hémiptères, étendues sous les élytres sans être pliées.

La bouche de ces insectes est composée de deux mandibules, de deux mâchoires, toujours en forme de dents à leur extrémité, d'une lèvre supérieure, d'une lèvre inférieure et de quatre palpes ou autennules ; ils ont en outre une autre petite pièce plate, alongée, membraneuse, inarticulée, entre les mâchoires et les palpes antérieurs, nommée par Fabricius *galea*, et par Olivier *galète*. Cette pièce s'étend en largeur, et recouvre la mâchoire.

Le mot de *galea*, qui signifie *casque*, n'est donc pas aussi impropre qu'on pourroit le croire. L'intérieur de la bouche offre aussi

une partie saillante, un palais, ou une espèce de langue, immédiatement avant l'oesophage.

La tête d'une partie des orthoptères est très-grande, presque perpendiculaire dans un grand nombre; à sa partie supérieure sont placées les antennes, qui ont plus ou moins de longueur, de grosseur et d'articulations, selon les espèces. Outre les yeux à réseau, qui sont assez grands, la plupart ont encore à la partie supérieure de leur tête de petits yeux lisses, trois ordinairement, quelquefois très-écartés et peu apparens.

Leur corselet est grand; dans plusieurs espèces il l'est d'une manière disproportionnée, parce qu'il se prolonge beaucoup en arrière. Leur abdomen est long, ordinairement conique, souvent terminé dans les femelles par des appendices alongées qui ont la forme de sabre ou de coutelas, et qui servent aux individus de ce sexe pour déposer leurs œufs dans la terre.

Les pattes des orthoptères sont très-longues; ils s'en servent avec beaucoup d'agilité lorsqu'ils veulent sauter; les jambes sont épineuses, sur-tout les postérieures; lorsqu'ils frottent ces épines contre leurs élytres qui ont des nervures saillantes, il en résulte un

bruit assez semblable à celui d'une scie qu'on fait mouvoir foiblement. Ce bruit paroît être le moyen que ces insectes emploient pour s'appeler et se réunir, afin de se reproduire.

Les mâles des sauterelles ont le côté interne de leurs élytres, près l'écusson, formé d'une matière sèche, transparente, avec plusieurs grosses nervures; ils peuvent exciter, par le frottement de ces parties respectif, un son assez aigu.

Les cuisses, dans les criquets, les grillons et les sauterelles, sont très-renflées, ce qui leur donne la faculté de s'élaner assez loin en sautant. Les tarsees sont divisés en trois, quatre ou cinq articles, et terminés par deux crochets.

Telle est l'organisation extérieure de ces insectes, mais leur intérieur présente une singularité remarquable, c'est leur canal alimentaire qui a beaucoup de longueur et plusieurs renflemens qui ont été regardés comme autant d'estomacs, ce qui a fait croire, et peut-être avec fondement, que les grillons et les sauterelles avoient la faculté de ruminer.

Presque tous les orthoptères se nourrissent de végétaux, et proportion gardée, mangent plus que les insectes carnivores, ce qui

ne doit pas étonner , parce que les substances végétales fournissent des suc's moins nourrissans que les substances animales. Ces insectes sont donc très-voraces. Pour en donner une idée , il suffit de rappeler les dégâts affreux que commettent ces nuées de criquets , connus vulgairement sous le nom de sauterelles , dans les pays où ils passent ; ils ravagent et dessèchent les champs , et quelquefois produisent des maladies contagieuses dans ces mêmes pays où ils ont causé la disette ; après-avoir péri sur la terre , dont ils ont dévoré les productions , leurs cadavres , rassemblés en grand nombre , répandent une odeur infecte et des miasmes empestés. Les kakerlaques ne sont pas moins redoutables dans les colonies et sur les vaisseaux que les criquets dans de certains cantons ; elles mangent et gâtent toutes les provisions , de quelque nature qu'elles soient.

Les orthoptères sont très-féconds ; les femelles pondent un très-grand nombre d'œufs qui sont mous , sphériques ou alongés. Les larves qui en sortent ne diffèrent de l'insecte parfait que parce qu'elle n'ont ni ailes ni élytres ; les nymphes se rapprochent de l'insecte parfait par la présence de ces parties , dont elles n'ont cependant que les moignons.

Sous toutes leurs formes, ces insectes sont très-agiles et vivent de la même manière. Quelques espèces n'acquièrent jamais d'ailes.

Tous périssent à l'approche de l'hiver, et les espèces se perpétuent au moyen des œufs qui restent pendant cette saison dans la terre, où ils ont été déposés en automne; les larves en sortent au printemps.

Il est très-difficile de conserver une partie des orthoptères dans les collections; leur corps, qui est gras et succulent, attire les insectes destructeurs, tels que les anthrènes et les dermestes. Quelques peuples d'Afrique mangent les criquets avec délices; ce goût particulier leur a fait donner le nom d'*acrydophages*.

Nous divisons les orthoptères en trois sections. ( Voyez leurs caractères, tome III, page 268 ).

La première est composée des forficules;

La seconde des blattes;

La troisième forme quatre familles, qui sont les mantides, les grillonnes, les locustaires et les acrydiens.

## SECTION PREMIÈRE.

DEUX-CENT QUARANTE-NEUV<sup>ME</sup> G.FORFICULE; *forficula*.

Les forficules ont été placés par plusieurs auteurs avec les coléoptères, parce que leurs élytres ont la suture droite, et que leurs ailes sont pliées transversalement dessous; mais quoiqu'ils diffèrent par ces caractères des orthoptères, dont les élytres se croisent à leur suture, et dont les ailes sont pliées longitudinalement sous les élytres, ils ont cependant les plus grands rapports avec eux, tant par la forme de leur abdomen que par les appendices qui les termine; et, plus encore, par leurs métamorphoses, qui en tout sont semblables à celles de ces insectes.

Les forficules sont vulgairement connus sous le nom de perce-oreilles. Leur corps est alongé, terminé par deux longues appendices arquées, en forme de pointe, plus grosses à leur origine qu'à leur extrémité, et garnies intérieurement de petites dentelures. Dans les mâles, sur-tout dans ceux de l'espèce la plus commune, ces appendices sont un peu plus longues et plus arquées que celles des femelles.

Ces insectes habitent les endroits humides,

les fentes des vieux murs, sous les pierres et sous les écorces des arbres; on les trouve souvent en grand nombre. Ils se nourrissent des substances végétales, et font beaucoup de dégâts dans les jardins; ils rongent et dévorent les fruits quand ils sont mûrs, et mangent aussi les fleurs d'œillet qu'ils paroissent préférer à tout.

L'accouplement des forficules a été observé par De Géer. Selon ce naturaliste, le mâle s'approche de la femelle à reculons; avec sa pince, il tâte l'endroit par lequel il doit s'unir à elle; ensuite il applique l'extrémité de son ventre en dessous du corps de la femelle, et se joint à elle après avoir fait sortir d'entre le pénultième et dernier anneau de son abdomen, l'organe qui caractérise son sexe. Pendant l'accouplement, le mâle et la femelle sont placés sur une même ligne, ayant la tête opposée l'une à l'autre, et leurs pinces appliquées respectivement sur leur ventre.

Selon le même naturaliste, les femelles ont le plus grand soin de leurs œufs, et les couvent à la manière des poules. On trouve ces œufs dès le commencement d'avril, sous les pierres et dans les lieux frais; ils sont assez grands, lisses, de forme ovale; les petits

qui en sortent vers le milieu de mai sont proportionnellement beaucoup plus grands que ces œufs, ce qui indique que toutes leurs parties y sont très-comprimées. Les petits ne diffèrent de leur mère que parce qu'ils n'ont ni ailes ni élytres, et que leur pince est droite au lieu d'être arquée; parvenus à l'état de nymphe, ils ont alors des ailes et des élytres, mais renfermées dans des fourreaux plats, qui sont comme collés sur leur dos; leur pince a aussi la couleur qu'elle doit avoir:

Les petits témoignent beaucoup d'attachement pour leur mère, et réciproquement celle-ci pour eux. De Gêner a vu de jeunes forficules se placer sous le ventre et entre les pattes de leur mère, et y rester des heures entières. Ces insectes, qui vivent de végétaux, deviennent cependant, à ce qu'il paroît, carnassiers quand ils y sont forcés par les circonstances. De Gêner a enfermé des petits avec leur mère; ils l'ont presque entièrement mangée après qu'elle a été morte, et le nombre de petits s'est trouvé diminué sans qu'il soit resté aucune de leurs parties, mais probablement, c'est parce qu'il manquoit d'autre nourriture, car on ne les voit jamais s'entre-manger quand ils sont en liberté.

Après la dernière mue, ou le dépouillement de la nymphe, les ailes de l'insecte se déploient; il est alors en état de se reproduire.

## E S P E C E S.

1. FORFICULE AURICULAIRE; *forficula auricularia*. Lin. Fab.

Geoff. n° 1. — Panz Faun. ins. germ. fasc. 87, tab. 8, mâle.

Corps brun; antennes de treize à quatorze articles; tête fauve; corselet noirâtre, avec les bords latéraux et postérieurs d'un jaunâtre pâle; élytres d'un brun jaunâtre; partie saillante des ailes plus pâle; pinces horizontales dans les sexes, dentées à leur base au côté interne, et formant un ovale par leur courbure, dans les mâles; pattes d'un jaune pâle.

*Var.* Pince dans les mâles presque de la longueur du corps. C'est cette variété qu'a représentée Geoffroy.

2. F. GIGANTESQUE; *forficula gigantea*. Fab.

Villers, tom. I, t. 2, f. 53. Arc. ins. pl. XLIX, f. 1.

Jaunâtre pâle; disque du corselet, bande sur chaque élytre; milieu du dessus de l'abdomen brun; antennes d'une trentaine d'articles; anus bidenté; pinces droites, unidentées au delà du milieu.—France méridionale.

## DES ORTHOPTERES. 91

### 3. F. BIMOUCHETÉ; *forficula biguttata*.

Noirâtre; antennes d'une douzaine d'articles; bord postérieur de la tête et pattes fauves; côtés du corselet, un point sur chaque élytre et sur la partie des ailes qui débordent, d'un jaune brun; second et troisième anneau de l'abdomen ayant de chaque côté une petite saillie. — *Mâle*. Pincés courbés en S. *Forficula biguttata*. Fab. Panz. 87, 10. — *Femelle*. Pincés droites. *Forficula bipunctata*. Fab.

### 4. F. NAIN; *forficula minor*. Lin. Fab.

Geoff. n° 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 87, tab. 9, *mâle*.

*Mâle*. Brun ou d'un brun jaunâtre, pubescent; antennes de onze articles, plus pâles à l'extrémité; pincés droites dans les deux sexes, dentelées le long du côté interne dans les mâles. — Près des fumiers.

## SECTION DEUXIÈME.

### DEUX-CENT CINQUANTIÈME GEN.

#### BLATTE; *blatta*.

Les blattes sont des insectes dont la taille est au dessus de la grandeur moyenne. Quelques espèces ont même plus d'un pouce de longueur. Elles ont été connues des anciens,

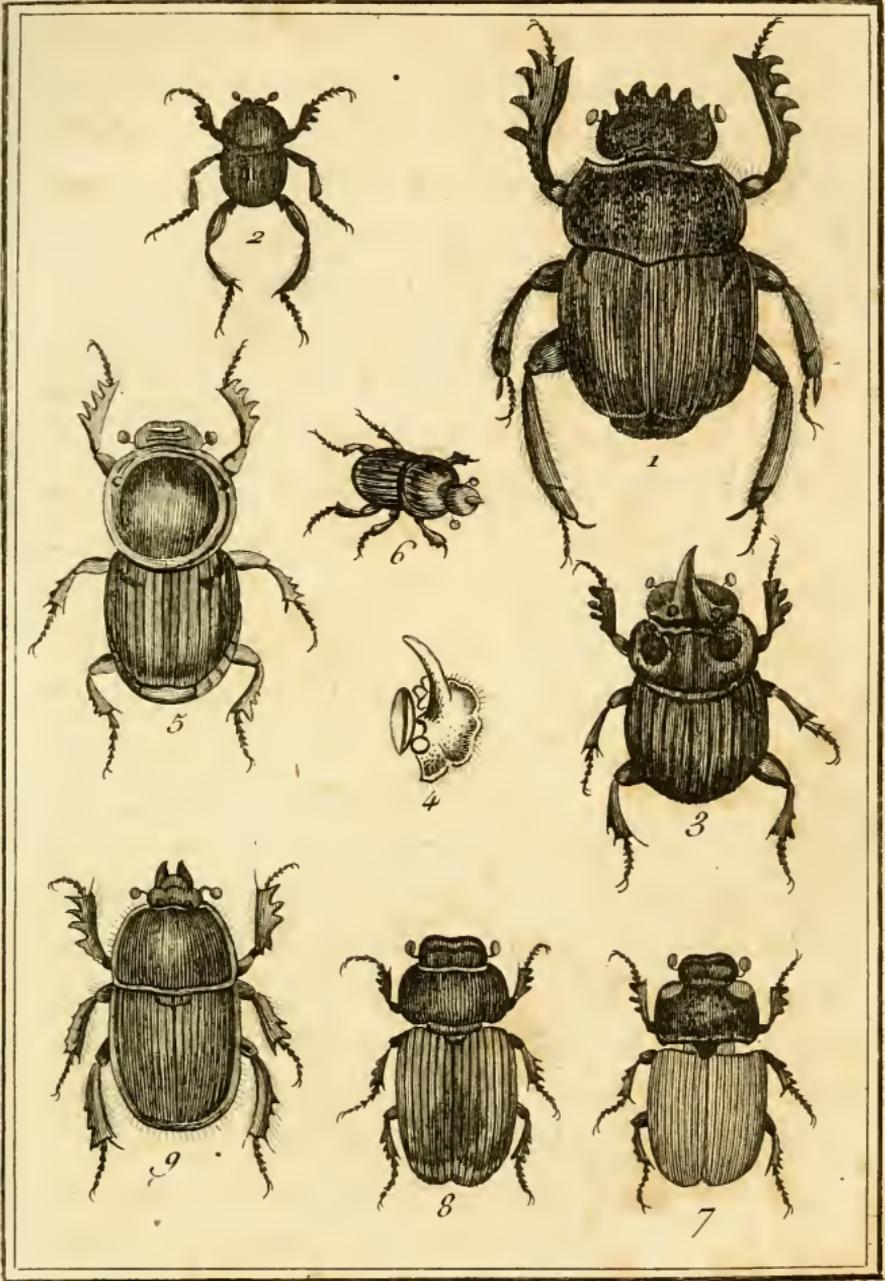
qui les ont nommées *lucifugæ*, insectes qui fuient la lumière, parce qu'elles ne se montrent guères que la nuit ; pendant le jour, elles se réfugient dans des trous, et ne sortent que vers le soir. Elles sont très-agiles et courent avec beaucoup de vivacité.

L'Europe ne fournit que cinq ou six espèces de blattes ; celle qu'on nomme blatte des cuisines, et qui est la plus grande, se trouve dans les maisons, les boulangeries et les moulins ; elle est attirée dans ces derniers lieux par l'odeur de la farine qu'elle aime beaucoup. Ces insectes sont très-incommodes, parce qu'ils rongent et mangent tous les comestibles. Les habits, les laines et les cuirs deviennent aussi leur proie. En Amérique, l'espèce qu'on nomme *kakerlac*, fait les plus grands ravages dans les habitations ; elle y détruit toutes les provisions de bouche, et gâte toutes les étoffes. Il est très-difficile de se débarrasser de cet insecte qui, outre les dégâts qu'il fait, exhale une odeur insupportable.

« L'histoire de la propagation et des métamorphoses de cet insecte, autant qu'on a pu la suivre, est une chose extrêmement remarquable. L'instinct a pourvu aussi d'une manière bien merveilleuse à la conservation

de leur couvée. Nos lecteurs se seront difficilement doutés, - en considérant les trois petits coffres arrondis et s'aplatissant vers les bords, représentés au bas de notre planche, en *a*, *b*, *c*, qu'ils avoient sous les yeux le berceau et la chambre d'enfans d'une famille de blattes. Ils en mettront d'autant plus d'attention à nous suivre, que cet appareil diffère absolument de ce que nous avons observé à cet égard dans les insectes à étuis. La femelle va et vient portant avec elle assez long-tems un corps ovale saillant hors du corps, qu'on a pris pendant bien du tems pour un œuf; et elle en use vraisemblablement ainsi pour que l'écorce extérieure de ce corps se dessèche et se durcisse un peu à l'air. La couleur de cette écorce est blanche d'abord, et brunit ensuite toujours davantage. Vient-on à examiner de plus près cette singulière écorce? on y remarque des deux côtés un bord dentelé en forme de scie, dont les dents sont disposées de manière que les pointes opposées aux intervalles les remplissent. Une matière gommeuse cimente si fortement cette écorce, à l'endroit de la suture, qu'il est plus mal aisé de l'ouvrir là que par-tout ailleurs; car la nature aura déjà soin de fournir aux créatures qui s'y

trouvent renfermées, une clef pour sortir de prison au tems opportun. Une bouillie liquide qu'ils dégorgent ramollit le ciment du rebord dentelé, et ouvre aux jeunes la porte d'une prison qui leur fut si salutaire jusqu'à ce moment, puisqu'ils devoient y acquérir plus de maturité avant de paroître sur la scène du monde. Si l'on partage auparavant cette écorce par moitié, l'on trouve dans chacune huit cellules, et chaque cellule habitée par une nymphe (larve), chez laquelle on peut reconnoître toutes les parties de l'insecte. Ainsi dans son principe, ce singulier corps *a* fut formé dans le ventre de la mère, pour devenir un coffre à serrer des œufs, et dans lesquels six enfans commencent à se développer. On voit dans la moitié d'une écorce, *b*, sept cellules vuides, et une où une nymphe *f*, est encore couchée; et dans une autre demi-écorce en *e*, nous remarquons huit œufs blanchâtres qui ont la forme de ce qu'on nomme œufs de fourmis. Peut-être que ce sont précisément les pellicules dont ces œufs sont enveloppés, qui fournissent la bouillie qui sert à dissoudre le ciment. Lors donc que les nymphes sont sorties des œufs, et qu'elles ont atteint le point de maturité requis, les seize sœurs abandonnent



De Seve del.

Racine Sc.

*L'Explication est à la fin du Volume.*



à la fois les cellules et ont encore un quadruple changement de peau à subir pour devenir insectes parfaits. Nous nous abstenons de toute observation sur cet admirable appareil : par exemple , comment ces seize œufs ont été couchés et rangés chacun à sa place ; de quelle manière ces coffrets sont transportés de côté et d'autre par la mère ; comment elle découvre que l'écorce a acquis la solidité requise , etc. Il n'y a qu'une chose qu'il faut que nous ajoutions encore , et que l'on prétend avoir observé de la part de cette soigneuse mère : c'est qu'elle colle son coffre d'œufs à des habits , à du cuir , à une paroi , etc. et qu'elle les enduit de la même matière dont est composé le corps auquel elle vient de le fixer ; en sorte que ni l'homme , ni aucun animal , quelque perçante qu'il puisse avoir la vue , ne sauroit l'apercevoir. On assure qu'elle va jusqu'à racler la chaux du mur pour en blanchir le réceptacle de sa couvée ; reste à savoir si l'on n'auroit pas , dans ce récit , confondu la blatte avec la teigne , vu qu'ordinairement la blatte femelle ne colle pas sa couvée , se contentant de la laisser tomber ; mais c'est sur quoi nous nous garderons bien de porter un jugement définitif. » ( Récréations tirées de l'histoire natu-

relle des insectes, trad. franc. pag. 256, et suivantes).

Aussitôt que les larves sont sorties de l'œuf, elles se mettent à courir. On en trouve de différentes grosseurs avec les insectes parfaits. On distingue sur les nymphes, entre le corselet et l'abdomen, deux anneaux plats, plus larges que la poitrine; ce sont les parties qui renferment les ailes.

Quelques espèces de blattes vivent dans les bois; on croit qu'elles se nourrissent d'insectes.

### ESPECES.

1. BLATTE KAKERLAC; *blatta americana*.  
Lin. Fab.

Geoff. n° 2. — Archiv. insect. tab. 49, fig. 5, 6.

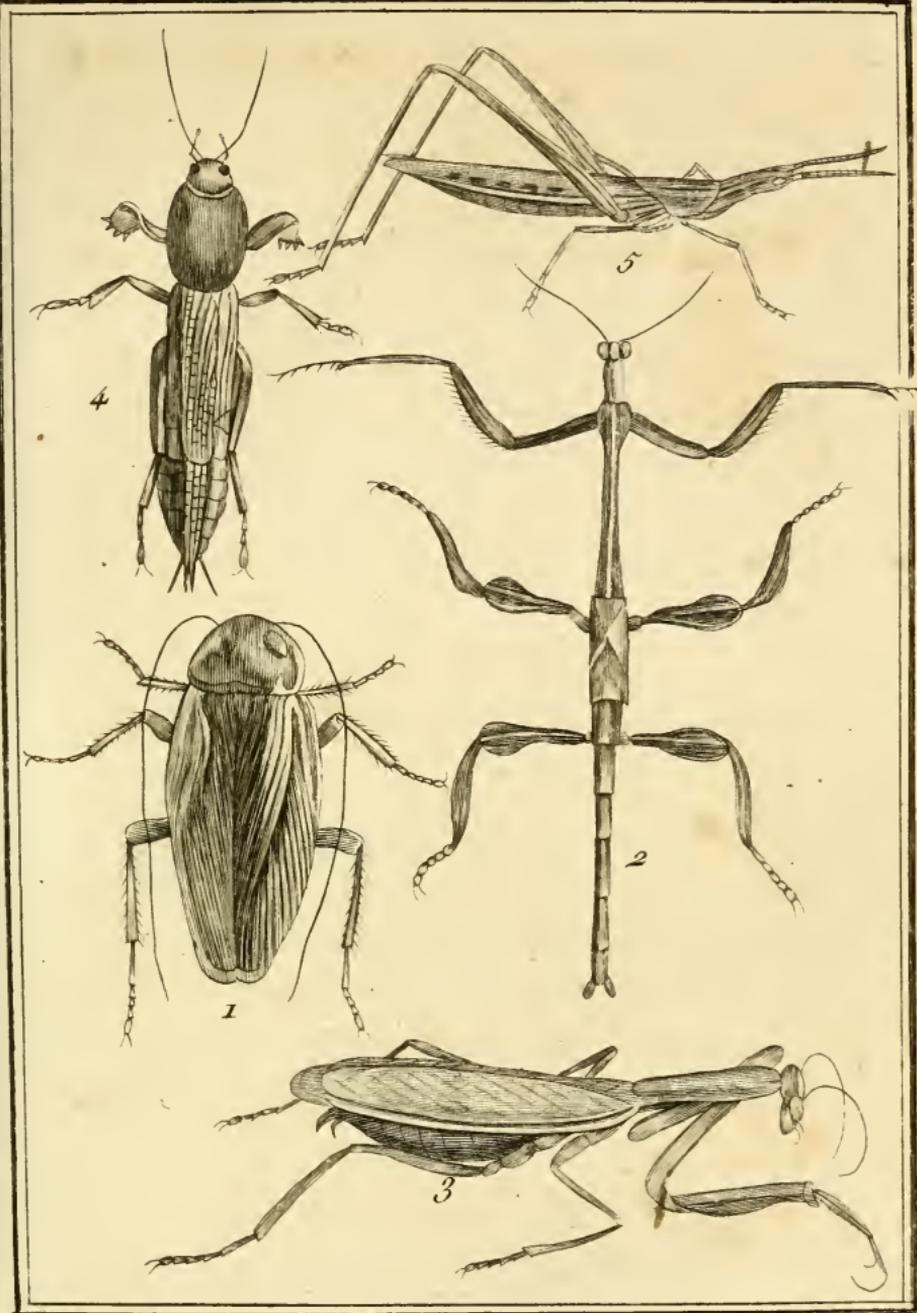
Rousse; contour du corselet près des bords jaunâtre; élytres plus longues que l'abdomen. — Portée de l'Amérique méridionale en Europe, où elle s'est comme naturalisée.

2. B. DES CUISINES; *b. orientalis*. Lin. Fab.  
Geoff. n° 1.

Rousse; des ailes dans les mâles, et plus courtes que l'abdomen.

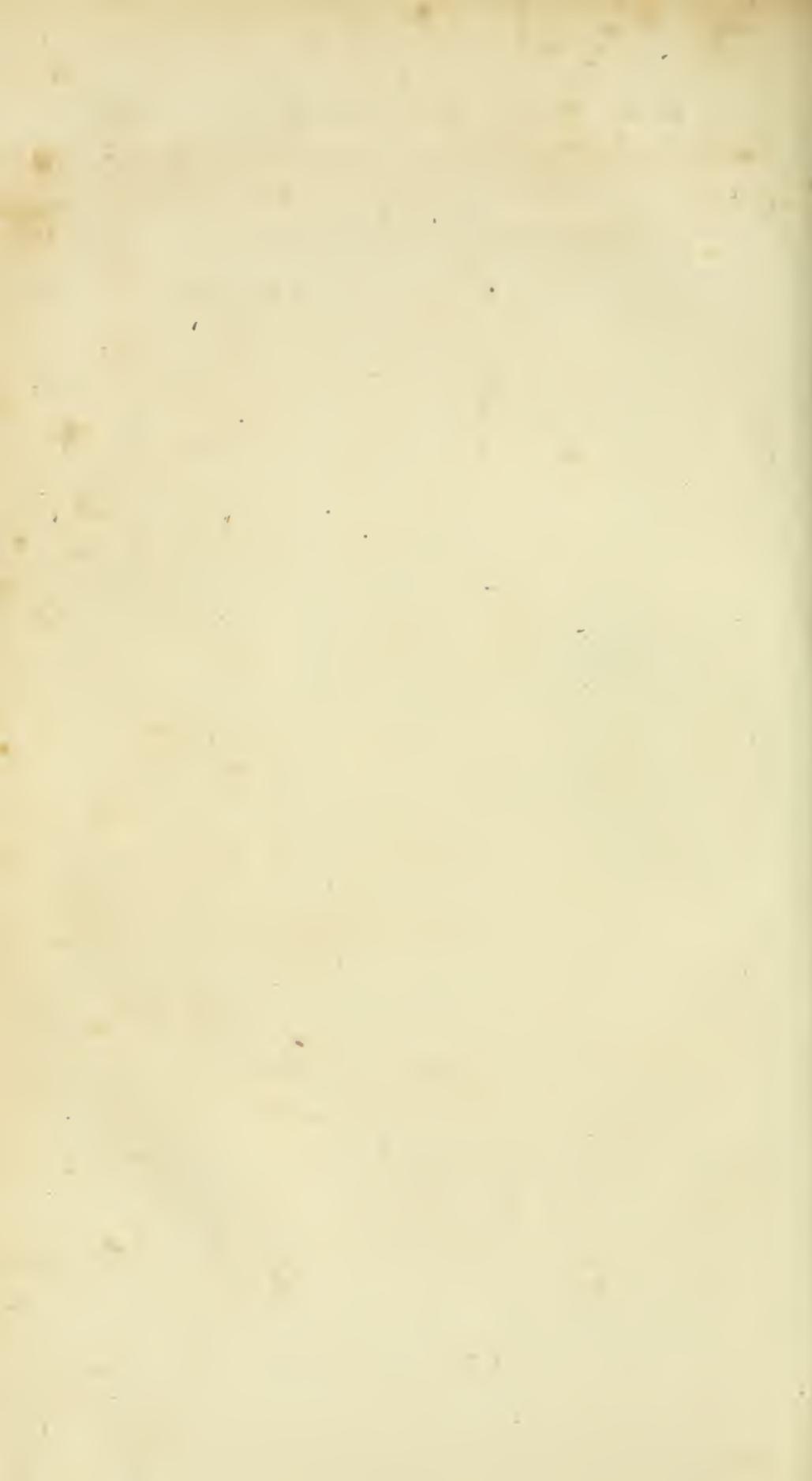
3. B. LAPONE; *b. laponica*. Lin. Fab. De Géer.  
Geoff. n° 3, mâle.

Noire; bords du corselet, ceux de l'abdomen



De Sève del.

Letellier Sc.



men, élytres, d'un gris jaunâtre pâle, élytres ponctuées de noir. — Dans les bois.

4. B. PALE; *pallida*. Oliv.

Geoff. n° 3, *fem.* — Coq. Ill. ic. déc. 1, t. 1, f. 1.

Jaunâtre, roussâtre, pâle; des taches ou de petites bandes noires sur les côtés inférieurs de l'abdomen. — Dans les bois.

5. B. GERMANIQUE; *b. germanica*. Lin. Fab.

Archiv. ins. tab. 49, fig. 10.

Semblable à la précédente; deux lignes ou deux taches noirâtres sur le corselet. — Dans les bois.

6. B. TÂCHETÉE; *b. maculata*. Fab.

Corselet noir, bordé de pâle; élytres pâles avec une grande tache noire au bout. — En Allemagne.

7. B. HÉMIPTÈRE; *b. hemiptera*. Fab.

Très-noire; bords du corselet et élytres pâles; élytres courtes. — En Allemagne.

8. B. MARGINÉE; *b. marginata*. Fab.

Noire; corselet fauve bordé de blanc; limbe des élytres blanc. — Italie.

La blatte française, *gallica*, est probablement une espèce apportée en France des pays étrangers. — Comparez la avec la blatte cendrée d'Olivier. La blatte de Petiver est

remarquable par sa forme ronde, semblable à celle d'une coccinelle. Elle est noire, avec quatre taches jaunâtres sur les élytres.

#### SECTION TROISIÈME.

Cette section est divisée en quatre famille, qui sont les mantides, les grillonnes, les locustaires et les acrydiens.

## FAMILLE QUARANTIÈME.

MANTIDES ; *mantides*.

SES caractères sont : Tarses à cinq articles ; pattes postérieures n'étant pas propres pour sauter.

Les phyllies, les phasmes et les mantes, qui sont les seuls insectes de cette famille, ne forment qu'un genre sous le nom de mante, dans presque tous les auteurs ; mais ils diffèrent assez entre eux pour être séparés.

Les mantides, en général, sont de très-grande taille ; quelques espèces ont jusqu'à huit pouces de longueur. La plupart ont des formes singulières ; et le plus ordinairement elles sont d'un verd plus ou moins foncé, ou couleur de feuilles sèches.

Les phyllies sont sur-tout remarquables par la conformation de leurs ailes, qui ressemblent à des feuilles, tant par la forme que par la couleur, et la disposition de leurs nervures ; de sorte qu'on aperçoit difficilement ces insectes quand ils sont sur les arbres. Leurs cuisses offrent aussi une singularité ; c'est une appendice foliacée qui cache la jambe de l'insecte à sa volonté.

Les phasmes, qui de toutes les mantides sont celles qui ont le plus de longueur, ne sont pas moins remarquables que les phyllies; comme leur corps est très-long, mince, que leurs ailes bien sont moulées sur le corps, que quelques espèces n'en ont pas du tout, ils ressemblent beaucoup à la tige d'une branche sèche, dont ils ont assez ordinairement la couleur.

Les mantides sont presque toutes exotiques; on ne trouve que quelques mantes et une espèce de phasme dans le midi de l'Europe. La mante qu'on rencontre le plus communément dans les provinces méridionales de la France, y est nommée *prie-dieu*, parce qu'elle alonge souvent ses pattes antérieures, et qu'elle les joint ensemble; ce qui lui attire la vénération du peuple, qui la regarde comme un insecte sacré. C'est aussi parce que ces insectes alongent souvent les pattes, qu'on leur a donné le nom de mante, qui signifie devin, parce qu'on s'est imaginé qu'en faisant ce mouvement ils indiquent les choses.

On connoît beaucoup mieux les habitudes des mantes que celles des phyllies et des phasmes; on sait que les premières sont carnassières et vivent de rapine. Elles saisissent

avec leurs pattes antérieures, qui sont en forme de pince, les petits insectes qu'elles peuvent attraper, les portent à leur bouche et les dévorent. Roesel, qui a conservé de ces insectes, les a vus se manger les uns et les autres sans y être forcés par la faim. Poiret rapporte un fait qui prouve à quel point ils sont voraces et dépourvus de sensibilité; il a renfermé ensemble un mâle et une femelle; celle-ci saisit le mâle avec ses pinces, et lui coupa la tête; elle reçut ses caresses après l'avoir mutilé, et finit par le manger.

Les nymphes des mantes diffèrent des insectes parfaits par les élytres et les ailes, qui, au lieu d'être libres, sont renfermées dans des fourreaux aplatis placés sur leur corps, mais elles vivent et agissent de la même manière.

Les femelles pondent des œufs allongés, de couleur jaune; elles les placent ordinairement sur les tiges des plantes, disposés sur deux lignes; à mesure qu'ils sortent de son corps, il s'en écoule en même tems une matière épaisse, qui, en se desséchant à l'air, forme une espèce d'enveloppe assez grande, qui a la consistance du parchemin, sous laquelle les œufs sont à couvert.

I. *Pattes antérieures à hanches peu allongées et à jambes sans piquans ni pointe à leur extrémité ; segment antérieur du corselet plus court ou guère plus long que le second.*

## DEUX-CENT CINQUANTE-UN<sup>ME</sup> G

### PHYLLIE ; *phyllium*.

Ses caractères sont : Palpes comprimés ; corps foliacé.

Ce genre a été désigné sous ce nom par Illiger, dans un tableau général qui se trouve à la fin de son premier volume des coléoptères de la Prusse. Le professeur Lamarck a reproduit ce genre et l'a appelé *phasme* dans son Système des animaux sans vertèbres. Il en a donné les caractères, et, sous ce rapport, il devoit plutôt en être sensé le créateur qu'Illiger qui n'a fait que l'indiquer ; mais notre respect religieux à conserver les dénominations plus anciennes, afin d'arrêter le désordre trop commun d'innover sans cesse en nomenclature, nous a obligés de retenir le nom de *phyllie*, à raison de priorité.

Il est peu d'insectes qui aient une forme aussi extraordinaire ; on les prendroit, au premier coup d'œil, pour des feuilles réunies : les élytres en ont toute la forme, les couleurs et même les ramifications. Le corps est très-plat, et sa figure est encore presque

la même. Leurs pattes sont très-courtes et leurs cuisses ont une appendice foliacée. Placés sur un oranger, sur un laurier, ces insectes tromperont nécessairement les regards de l'homme et des animaux, qui sont leurs ennemis; mais nous ne pouvons jouir du singulier spectacle qu'offrent les phyllies, que dans les grandes collections d'histoire naturelle. Ces insectes sont propres aux Indes orientales. La mante *siccifolia* de Linnæus a servi de type au genre. On peut en voir une belle figure dans le huitième cahier des insectes de l'Inde de Donovan. On l'a désignée sous le nom de *feuille sèche*, *feuille ambulante*.

## DEUX-CENT CINQUANTE-DEUXIÈME G.

### PHASME; *phasma*.

Nous lui donnons pour caractères: Palpes presque cylindriques; corps cylindrique, en forme de bâton.

Si les insectes dont nous venons de parler ressemblent à des feuilles, ceux-ci ont la forme et les apparences d'une petite branche sèche d'arbre: ainsi leur forme n'est pas moins bizarre. Lamarck les nomme avec Stoll spectres, et Fabricius *phasma*. Les antennes des phasmes sont ordinairement

sétacées, assez longues, et à articles nombreux, peu distincts ; mais celles du phasme rossien, la seule espèce que nous ayons en France, sont très-courtes, presque coniques, et de treize articles grenus et très-distincts. Les élytres de ces insectes sont ou très-courtes ou étroites, et linéaires ; mais les ailes sont fort grandes ; leur bord extérieur ou la côte, est largement plus épais, afin de couvrir et de garantir dans le repos les autres parties de ces ailes ; cette bande longitudinale est convexe, et devient un canal sous lequel sont renfermés tous les plis de ces organes du mouvement. Quelques espèces sont à stries. Nous ne connoissons pas encore d'insectes dont le corps soit aussi long que celui des phasmes. Il y en a qui ont jusqu'à dix pouces de longueur.

Le PHASME GÉANT, *phasma gigas*. Fab. Il est verd, tuberculé sur le corselet. Les élytres sont très-courtes. Les ailes sont d'un gris roussâtre ; réticulées de brun. Les pattes sont épineuses. — Des Indes orientales.

Le PHASME BATON, *baculus*, rapporté par Maugé des Antilles, est aptère, cendré, tuberculé, avec les pattes anguleuses.

Le PHASME ROSSIE, *phasma Rossii*. Fab., — *mantis rossia*. Rossi, Fann. étrusc. tab. 8,

fig. 1, a ses antennes figurées d'une manière particulière, comme nous l'avons dit plus haut, et devroit, sous ce rapport, faire un nouveau genre. Son corps est verd ou jaunâtre dans sa jeunesse; adulte, il devient cendré ou de couleur d'écorce d'arbre; il est aptère. Les cuisses sont dentées. — On commence à trouver cette espèce aux environs d'Orléans; elle n'est pas rare dans le midi de la France.

II. *Pattes antérieures à hanches fort grandes, à jambes garnies de piquans, avec une forte pointe au bout; segment antérieur du corselet beaucoup plus grand que le second.*

## DEUX-CENT CINQUANTE-TROISIEME G.

MANTE; *mantis*. Les mantes ne sautent point comme les insectes des familles suivantes. Leur corps est étroit et allongé. Leurs antennes sont ordinairement sétacées, plus courtes que le corps, d'un assez grand nombre d'articles, pectinées dans quelques-uns, insérées près du front. Leur tête est triangulaire, verticale, avec deux yeux à réseau assez grands, et trois petits yeux lisses, distincts. Le corselet est allongé, presque entièrement formé du premier segment qui est étroit, allongé, quelquefois cependant très-

dilaté latéralement, et fort large alors ; presque toujours dilaté et arrondi près de la tête. Les élytres sont horizontales, couchées l'une sur l'autre au côté interne, étroites, alongées, peu épaisses, demi-transparentes, et recouvrent deux ailes plissées en éventail. L'abdomen est oblong, pointu, pourvu à son extrémité de deux appendices coniques, articulées, et d'une pièce en forme de lame écailleuse, comprimée, arquée sur le dos, composée elle-même de plusieurs pièces courtes, reçues entre les deux valves de l'anüs : outre ces différences dans les formes du corps, les mantess'élignent encore des orthoptères à cinq articles à tous les tarse, par les quatre divisions égales de leur lèvre inférieure. Les pattes antérieures de ces insectes sont remarquables par leur grandeur, leur forme, et la manière dont ils les portent en avant, et dont ils s'en servent. La première articulation des hanches de ces pattes est longue, linéaire et anguleuse ; leurs cuisses sont comprimées ; leur côté inférieur est armé dans une bonne partie de la longueur d'un double rang de petits piquans, un par chaque arête latérale, et a au delà de ces petites pointes, trois épines mobiles et d'inégale grandeur. Les jambes sont

petites, dentelées en dessous, et terminées par une pointe dure, forte, en crochet, et très-pointue. Les tarses, qui les suivent, ont cinq articles, ainsi que tous les autres. L'animal étend ses pattes en avant, afin d'être prêt à saisir avec elles les insectes qui seront à sa portée, et dont il se nourrit.

Cette manière de diriger ces pattes a fait croire à des gens superstitieux que ces insectes devinent et indiquent les choses, d'où on leur a donné le nom latin de *mantis*, qui signifie *devin*. L'espèce européenne la plus commune est appelée par les habitans de la province du ci-devant Languedoc, *pregadiou* (prie-dieu), cet insecte élevant continuellement ses pattes antérieures et les joignant ensemble, de sorte qu'il est pour eux un objet de respect. Mais dans cette position des pattes, il ne faut voir qu'une ruse de l'insecte. Sans se mouvoir de sa place, il guête sa proie, et lorsque l'instant est favorable, il la saisit avec la rapidité de l'éclair entre la jambe et la cuisse, rapproche ces deux parties l'une de l'autre, en repliant la première sous la seconde, et la logeant dans la rainure; placée entre les deux rangées de pointes de celle-ci; cette proie se trouve ainsi saisie par deux pinces et ne peut s'échapper. La mante

ne tarde pas à la dévorer. Elle emploie aussi ces pattes ou cet instrument, afin de se défendre lorsqu'on veut la saisir, et la pointe dont la jambe est armée peut offenser la peau. Ces mêmes armes leur servent encore dans leurs propres querelles, celles sur-tout qu'excite parmi ces insectes, comme parmi nous, la passion impérieuse de l'amour. Les quatres autres pattes sont bien différentes, étant menues et presque filiformes.

Les mantes nous intéressent encore plus par la manière dont elles pourvoient à la conservation de leur postérité. Leurs œufs sont disposés au centre d'un corps en demi-ovale, d'un brun clair, assez grand, appliqué contre une tige de plante, et que l'on pourroit prendre, à la première inspection, pour un limaçon raccourci; les œufs sont disposés, dans la longueur de ce sac, par couches transversales presque semi-circulaires venant à la file les unes des autres; les œufs sont logés obliquement et d'une manière un peu rayonnée tout autour, dans de petits alvéoles, au nombre d'environ une douzaine par chaque plan. On voit aussi un ou deux œufs au centre de chaque couche, entre les autres. Autour de ces œufs est une matière écumeuse; l'enveloppe extérieure

offre trois rangées d'écaillés, disposées transversalement ; la ligne du milieu est beaucoup plus étroite ; ce n'est qu'une suite de petites lames très-minces, verticales, dont le sommet est trilobé, appliquées successivement les unes contre les autres, et dont le lobe du milieu est plus étroit, et moins arrondi. Au milieu de cette suite de lame sont placés les œufs. Ces œufs sont de couleur d'orange dans le principe, alongés, cylindracés, et au nombre d'environ soixante. Pondus en juillet ou août, ils n'éclosent qu'en juin de l'année suivante. On prétend que les petits s'attaquent déjà entre eux à leur naissance. — Ces insectes ne sont propres qu'aux pays chauds ou tempérés.

## E S P E C E S.

1. MANTE APPAUVRIE ; *mantis pauperata*.

Fab.

Archiv. ins. tab. 51, fig. 1.

Corselet très-étroit ; front élevé ; les quatre cuisses postérieures lobées ; antennes pectinées dans les mâles. — Au midi de la France, en Italie, en Espagne. Elle a été connue de plusieurs anciens auteurs.

2. M. RELIGIEUSE ; *m. religiosa*. Fab.

Geoff. n<sup>o</sup> 1. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 50, tab. 8.

Verte ; corselet caréné , avec ses bords latéraux roussâtres , dentelés ; élytres plus longues que les ailes ; une tache noir-bleuâtre au côté interne des hanches. — Aux environs Fontainebleau , et plus au midi de la France.

*Var.* Brunc. *Mantis striata?* Fab.

*Remarque.* La mante sainte , *sancta* , de Fabricius , n'est probablement qu'une autre variété.

3. M. PRÊCHEUSE ; *m. oratoria*. Lin.

Verte ; élytres plus courtes que l'abdomen ; ailes inférieures , ayant leur disque d'un noir bleuâtre et une bande rougeâtre , avec des points transparens , à la côte. — Sur les bords de la Méditerranée , au midi de la France. Draparnaud a donné des observations sur cette espèce qu'on avoit méconnue , au n° 69 du Bulletin des sciences , de la Société philomatique.

4. M. DE SPALLANZANI ; *m. spallanzania*. Ros.

Verte , lisse ; élytres et ailes très-courtes ; ailes violettes au côté interne , rouges à la côte. — Dans les provinces de la France situées le long de la Méditerranée , en Italie.

5. M. PAYENNE ; *m. pagana*. Fab.

*Raphidia mantispa*. Lin. pag. 50 , 9.

Roussâtre , d'un roux jaunâtre ; antennes très-courtes , filiformes et à articles grenus ,

distincts ; corselet très-étroit , renflé à son extrémité antérieure ; élytres et ailes transparentes , claires. — Je l'ai reçue du Forêt , du naturaliste Lاپierre.

Ce genre comprend encore un très-grand nombre d'espèces , parmi lesquelles on distinguera , 1° la SCROPHULEUSE ; *strumaria*. Linn. Son corselet est dilaté , en forme de bouclier ; 2° la GONGYLODE , *gongylodes*. Elle a de très-grands rapports avec le n° 1 : La dilatation antérieure de son corselet , et les espèces de manchettes qu'ont les quatre cuisses postérieures sont plus remarquables ; 3° la MENDIANTE , *mendica* , a aussi des caractères communs aux deux dernières. Son corselet est dentelé sur les bords ; les élytres sont mélangées et ponctuées de verd et de blanc. — Elle se trouve en Barbarie. 4° L'HEUREUSE , *fausta*. Son corps est linéaire et fort alongé ; ses élytres sont d'un brun cendré , sans taches. — Les Hottentots la regardent comme une divinité protectrice.

## FAMILLE QUARANTE-UNIÈME.

GRILLONES ; *gryllæ*.

LES caractères de cette famille sont : Lèvre inférieure à quatre divisions distinctes ; tarsi à trois articles ; pattes postérieures propres pour sauter ; antennes ordinairement sétacées et composées d'un grand nombre d'articles ; élytres horizontales.

Cette deuxième famille de la troisième section des orthoptères est composée des genres : tridactyle, courtilière et grillon. Les courtilières appartiennent au genre grillon de De Géer , d'Olivier , etc. ce dernier naturaliste est le premier qui ait fait connoître les tridactyles.

Les insectes du genre tridactyle ressemblent aux courtilières, tant par leurs formes qui sont aussi singulières que peu agréables, que par la couleur, qui est d'un jaune foncé tirant sur le brun, dans la jeunesse de l'insecte, mais plus pâle lorsqu'il est entièrement formé.

Les tridactyles doivent leur nom à la conformation de leurs pattes postérieures, dont les

les jambes sont terminées par cinq appendices qui remplacent le tarse, et dont deux sont plus courtes que les autres, et peuvent être comparées à des doigts.

Ces insectes ne se trouvent que dans le levant d'où ils ont été apportés par les naturalistes Olivier et Savigny. Leurs larves ne nous sont pas connues.

Les courtillières qu'on nomme aussi taupegrillons, parce que leurs pattes antérieures ressemblent à celles des taupes, et qu'elles leur servent aux mêmes usages, diffèrent beaucoup des grillons par leur conformation extérieure. Elles habitent les quatre parties du monde; les contrées septentrionales de l'Europe sont peut-être les seules qui ne se ressentent pas de leurs dégâts. Ces insectes vivent dans la terre où ils creusent des sillons longs et profonds, avec leurs pattes de devant qui sont très-larges. Pendant le jour ils restent cachés dans leur retraite qu'ils quittent vers le soir pour courir; car probablement ils ne volent point, leurs ailes sont trop petites comparativement à leur corps, pour les soutenir dans l'air; mais elles peuvent les aider lorsqu'ils sautent; car ils ont cette faculté. C'est aussi quand le soleil a

disparu de dessus l'horison qu'ils font entendre un bruit assez fort et perçant , qu'on dit être produit par le frottement des nervures de leurs élytres contre celles de leurs ailes. Ce bruit , à ce qu'on a écrit , est une des facultés des mâles pour se faire entendre des femelles qu'ils invitent à se rendre auprès d'eux afin de reproduire leur espèce.

Les courtillières se nourrissent de végétaux ; elles font périr ceux qu'elles attaquent , parce qu'elles coupent leurs racines pour les ronger. Les plantes potagères , surtout celles qui croissent sur les couches, sont celles qu'elles recherchent le plus : aussi ces insectes sont-ils un vrai fléau pour les jardiniers , parce qu'on ne voit le dégât que quand ils l'ont fait, et qu'on ne peut les empêcher d'agir. Il n'est pas plus facile de découvrir leur réduit ; un seul trou perpendiculaire en marque l'entrée , et les longs sillons qu'ils creusent en terre ne sont marqués à la surface que par une légère élévation. Scopoli prétend qu'ils sont attirés par le fumier de cheval et repoussés par celui du cochon. Plusieurs moyens de détruire ces insectes nuisibles sont indiqués dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle ; les agriculteurs peuvent y avoir

recours. Quelques auteurs ont avancé que les courtillières faisoient des amas de grains qu'elles transportoient dans leur retraite ; mais ce fait n'est pas prouvé.

Les femelles n'ont point de tarière apparente comme en ont celles des grillons. Au commencement de l'été elles construisent en terre un nid qui a environ un demi-pied de profondeur ; elles lui donnent la figure d'une bouteille dont le col seroit recourbé, et en lissent ses parois intérieures. Chaque femelle pond trois ou quatre cents œufs alongés, luisans, d'un brun jaunâtre, qu'elle place dans le nid qu'elle a préparé, et après la ponte, elle en ferme exactement l'entrée.

Selon quelques auteurs, les larves éclosent au bout d'un mois : aussi-tôt elles commencent à manger les racines des jeunes plantes qui sont à leur portée ; quand la nourriture leur manque elles vont plus loin en chercher, et après la première mue, qui a lieu un mois après qu'elles sont écloses, elles se dispersent. Les larves, comme toutes celles des orthoptères, n'ont ni ailes ni élytres, et elles changent quatre ou cinq fois de peau avant de devenir insecte parfait. Cette métamorphose s'opère à la fin du printems, après qu'elles ont passé l'hiver dans la terre où

elles prennent de l'accroissement quand la température est douce.

Les grillons sont assez généralement connus sous le nom de *cri-cri* ; ils ne sont point remarquables par leurs couleurs qui varient du gris pâle ou jaunâtre au brun. Les plus communs sont le grillon des champs et le grillon domestique.

Ce dernier s'établit dans les maisons , surtout dans les boulangeries et les cuisines. Il se retire dans les trous et les fentes de murailles , auprès des cheminées et les fours des boulangers. Il se cache pendant le jour ; mais dès qu'il commence à faire nuit , il sort et se met à courir pour aller chercher sa nourriture , qui consiste , selon ce que plusieurs auteurs ont écrit , en pain , farine et autres provisions de bouche ; mais il est possible qu'il vive comme le grillon-champêtre qui se nourrit d'insectes. C'est aussi pendant la nuit qu'il fait entendre un son aigu semblable à celui que font les mâles des courtilières ; il est produit par la même cause , c'est-à-dire , par le frottement des élytres l'une contre l'autre , et pour la même fin qui est la reproduction de leur espèce. Les femelles ne peuvent se servir des mêmes moyens pour faire connoître aux mâles

qu'elles les entendent , parce que leurs élytres , qui ne sont point destinées à cet usage , sont un peu différemment conformées , et moins solides que celles des mâles , qui ont la sécheresse et l'élasticité du parchemin. Quand le mâle veut avertir la femelle de sa présence , il élève ses élytres de manière qu'elles forment un angle aigu avec son corps , alors ils les frottent l'une contre l'autre par un mouvement horisontal et très-vif , et par ce mouvement , elles produisent ce son importun , qui rend le voisinage des grillons si désagréable.

De Gêr a remarqué que le froid est très-contraire aux grillons domestiques , ayant exposé à l'air , dans le mois de novembre , un poudrier qui en renfermoit une certaine quantité , ils périrent tous en peu de jours. Le même naturaliste a vu ces insectes fouiller la terre du poudrier dans lequel ils étoient , pour s'y cacher en partie , mais jamais entièrement ; ils préféroient se tenir à la superficie , et ils mangeoient avec beaucoup d'avidité le pain qu'il leur donnoit.

Les femelles sont munies d'une tarière qui leur sert à déposer leurs œufs ; elles les placent dans des platras ou en terre. De Gêr a trouvé , au mois de novembre , dans le

corps d'une de ces femelles, un grand nombre d'œufs alongés, de couleur blanche; ce qui prouve qu'elles sont très-fécondes.

Les petits éclosent douze ou quinze jours après la ponte; ils chaugent plusieurs fois de peau avant d'arriver à l'état de nymphe, qui n'a lieu qu'à la troisième mue. Alors ils ont des apparences d'ailes; on distingue peu à peu la tarière des femelles, et quatre mois après cette métamorphose, ils subissent la dernière qui les rend insectes parfaits.

Les grillons champêtres ne diffèrent point des grillons domestiques par la forme; ils sont seulement un peu plus gros et d'une couleur plus foncée. Ils habitent en terre et y bâtissent leurs nids. On les trouve pendant l'été dans les champs et les prairies souvent exposés au soleil. Vers le soir et pendant la nuit les mâles se font entendre, et plus on est loin d'eux, plus le bruit paroît fort et aigu; mais à mesure qu'on s'approche de l'endroit d'où il part, il diminue et cesse même tout à fait quand on y est arrivé. Les enfans de la campagne s'amuse à chasser les grillons de leurs trous, en leur présentant un appât; ils attachent une fourmi au bout d'un cheveu, la jettent dans le trou, et la retirent ensuite. Le grillon sort

pour courir après sa proie , et devient celle de son ennemi. Cette manière de les prendre étoit aussi connue des anciens ; mais il suffit d'introduire un brin d'herbe dans leurs trous pour les en faire sortir.

Les femelles déposent en terre , pendant l'été , leurs œufs au nombre de deux ou trois cents. Les petits , comme ceux des grillons-domestiques , éclosent au bout de douze ou quinze jours , et subissent les mêmes métamorphoses. On croit qu'ils se nourrissent des végétaux les plus tendres. Au commencement de la mauvaise saison ils se retirent dans la terre , y restent engourdis pendant l'hiver , et reparoissent au printems ; alors ils se creusent une nouvelle habitation dans laquelle ils se tiennent à l'affût. Ils ne deviennent insectes parfaits qu'au milieu de l'été.

#### DEUX-CENT CINQUANTE-QUA<sup>ME</sup> G.

TRIDACTYLE; *tridactylus*. Ces insectes ont un caractère qui les distingue de tous ceux qui nous sont connus. Leurs pattes postérieures ont à la place du tarse trois appendices, ou espèces de crochets, d'où Olivier a nommé ces petits animaux tridactyles (*trois-doigts*).

Quant à la forme de leur corps , elle ressemble à celle des courtillières. Ce corps est épais, cylindracé; la tête est ovale, s'enfonce en bonne partie dans le corselet. Les antennes sont filiformes et d'environ douze articles, arrondis. Le corselet est grand, ovoïde, tronqué en devant. Les élytres sont courtes. Les ailes sont étroites, longues, en forme de lanières, et leurs extrémités font deux sortes de queues. Les pattes antérieures sont propres pour fossoyer, et dentelées sur un côté; leurs tarsez n'ont pas leurs deux premiers articles en forme de dents.

J'appellerai l'espèce d'après laquelle j'ai établi ces caractères, TRIDACTYLE PARADOXE; *tridactylus paradoxus*. Il a environ quatre lignes de long; il est blanchâtre, avec la tête, le corselet et les élytres d'un brun clair. Les élytres sont plus courtes, comme dans les courtillières. Les élytres sont blanches vers leur base, d'un brun clair ensuite; les pattes ont des bandes de cette dernière couleur. Je dois cet insecte à mon collègue Beauvois. Coquebert l'a figuré avec détail dans la troisième décade de ses illustrations iconographiques des insectes, pl. 21, fig. 3, *acheta digitata*. Olivier et Savigni ont observé d'autres espèces dans leur voyage au Levant.

DEUX-CENT CINQUANTE-CINQ<sup>ME</sup> G.

COURTILLIÈRE; *gryllotalpa*. A s'en tenir à la comparaison des parties de la bouche, des tarse, les courtillières s'éloignent peu des grillons; mais ces premiers insectes ont leurs pattes antérieures conformées d'une manière si différent des autres, qu'il nous répugne de les laisser avec les grillons. Ces pattes sont comprimées, verticales; leurs hanches sont grandes, avec une pièce biarticulée, en forme de dent, insérée à la face interne, près de trois crénelures. Leurs jambes ont au bord intérieur deux à quatre griffes ou dents. Leurs tarse sont insérés derrière ces jambes, au côté extérieur, appliqués contre elles, et leurs deux premiers articles sont grands, comprimés en forme de dents. Les pattes ont ainsi quelques rapports apparens avec les pattes de devant des taupes: ce sont des espèces de pelles servant à fossoyer, à pratiquer des galeries souterraines; aussi les courtillières sont-elles connues sous le nom d'*avant-taupes*, *taupe-grillons*. Leurs antennes sont plus insérées devant les yeux que dans leur entre-deux. Leur tête est ponctuée, mais non verticale; leur corselet est ovoïde et tronqué. L'abdomen des

femelles n'a pas de tarière. Les cuisses des pattes postérieures ne sont pas proportionnellement aussi grosses que celles des grillons, ni leurs jambes aussi épineuses.

### ESPECES.

1. COURTILLIÈRE COMMUNE; *gryllotalpa vulgaris*.

*Acheta gryllo-talpa*. Fab. — *Cryllon*. N° 1. Geoff. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 88, tab. 5.

Jambes antérieures quadridentées; élytres de la longueur de la moitié de l'abdomen. — En Europe, excepté dans les parties les plus au nord.

2. C. DIDACTYLE; *gryllotalpa didactyla*.

Jambes antérieures à deux dents; élytres plus longues que la moitié de l'abdomen. — A Cayenne, à Surinam.

Le corps, dans les deux espèces, est brun, roussâtre en dessus, d'un roussâtre jaunâtre sur les côtés, et en dessous. Il est plus petit dans la seconde espèce.

### DEUX-CENT CINQUANTE-SIX<sup>ME</sup> G.

GRILLON; *gryllus*. Leurs jambes antérieures ne sont point élargies et dentées comme celles des tridactyles et des courtillères. Leur tête est verticale; leur corselet

est transversal ; leurs pattes postérieures ont les cuisses très-renflées , et leurs jambes garnies , dans presque toute leur longueur , d'un double rang d'épines. Les femelles ont une tarière plus ou moins longue , cornée , cylindrique , sillonnée , de deux pièces principales , terminées par un renflement allant en pointe ; l'extrémité de chacune de ces pièces est fourchue , et en forme de pince.

Ce genre répond à celui d'*acheta* de Fabricius , et à la division du même nom des *gryllus* de Linnæus. Geoffroy , qui l'a distingué le premier , lui a donné le nom sous lequel ces insectes sont le plus généralement connus , celui de grillon. Olivier en a fait de même ; et nous nous empressons de les imiter. Le mot d'*acheta* désignoit , chez les Grecs , des espèces de cigales.

## E S P È C E S.

1. GRILLON DOMESTIQUÉ ; *gryllus domesticus*.

Geoff. n° 2. — *Gryllus acheta domesticus*. Lin. — *Acheta domestica*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 88 , tab. 6 , mâle ; 7 , femelle.

Jaunâtre ; tête fasciée transversalement de brun ; dessus du corselet mélangé de brun

et de jaunâtre; extrémité des ailes prolongée en lanières au delà des élytres; tarière de la femelle de la longueur de l'abdomen. — En Europe; dans les maisons.

2. G. CHAMPÊTRE; *gryllus campestris*.

*Gryllus acheta campestris*. Lin. — *Acheta campestris*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 88, tab. 8, mâle; 9, femelle.

Court, épais, noir; tête grosse; corselet ayant quelques impressions; dessous des cuisses postérieures rouge à la base; tarière des femelles un peu plus longue que l'abdomen. — Il se trouve dans l'Europe tempérée et méridionale; se tenant dans des trous, en terre.

3. G. BORDELAIS; *gryllus bordigalensis*.

♂ Brun-noirâtre, mélangé de jaunâtre; une ligne enfoncée et longitudinale au milieu du corselet; élytres et tarière de la femelle de la longueur environ de l'abdomen; point d'ailes. — J'ai découvert cette espèce aux environs de Bordeaux; elle est moitié plus petite que le n<sup>o</sup> 1.

4. G. SYLVESTRE; *gryllus sylvestris*.

Bosc, Act. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, 1, tab. 10,

fig. 4. — Fab. — Coqueb. Illustr. Icon. dec. 1, tab. 1, fig. 2.

Plus petite que la précédente, d'un brun foncé, avec des parties et des taches d'un brun jaunâtre, toute pubescente. Elytres très-courtes, striées parallèlement et en longueur sur toute leur surface dans les femelles, et au côté extérieur dans les mâles; ailes nulles ou très-petites; tarière un peu plus longue que l'abdomen. — Dans les bois; aux environs de Paris.

5. G. ITALIQUE; *gryllus italicus*. Oliv.

*Acheta italica*. Fab.

Jaune pâle, étroit, alongé; élytres longues; ailes les dépassant un peu. — Sur les fleurs; au midi de la France. Cette espèce s'éloigne un peu des précédentes, et se rapproche des sauterelles. A comparer avec le *gryllus pellucens*. Panz. 22, 17.

6. G. OMBRAGÉ; *gryllus umbraculatus*:

LIII.

*Acheta umbraculata*. Fab. — Coqueb. Illustr. icon: dec. tab. 21, fig. 2.

Noir; front de l'un des sexes, prolongé en une membrane tombante en forme de voile. — En Portugal et en Barbarie.

7. G. MONSTRUEUX ; *gryllus monstruosus*.  
Oliv.

*Acheta monstruosa*. Fab. — Drury, tom. II, tab. 43,  
fig. 1, 2.

Jaunâtre ; élytres et ailes roulées en spirale au bout ; articles des tarsi très-dilatés. — On le dit de l'Amérique méridionale ; mais je le crois plutôt du cap de Bonne-Espérance, ou des grandes Indes.

## FAMILLE QUARANTE-DEUXIÈME.

LOCUSTAIRES ; *locustariæ*.

ELLE a pour caractères : Lèvre inférieure à quatre divisions , dont celles du milieu plus petites ; pattes postérieures propres pour sauter ; antennes sétacées ; composées d'un grand nombre d'articles ; élytres étroites.

Les sauterelles , seuls insectes de cette famille , sont remarquables par leur couleur ; ordinairement d'un beau verd , par la longueur de leurs pattes postérieures , par leurs antennes longues et minces , et par la tarière que les femelles ont à l'extrémité de leurs corps , dont la forme est celle d'un sabre ou d'un coutelas.

Ces insectes sautent assez loin et avec facilité , à l'aide de leurs pattes postérieures qui sont beaucoup plus longues que les autres. Les mâles font entendre un léger bruit qui est produit par le frottement des élytres l'une contre l'autre , et qu'on appelle vulgairement *le chant des sauterelles*. Elles habitent les prairies pendant la belle saison où

on les trouve fréquemment , souvent en très-grand nombre.

Les sauterelles , sous toutes leurs formes , se nourrissent d'herbes et de plantes , et en consomment beaucoup. Il ne paroît pas qu'elles soient carnassières ; car on ne les voit point s'entre-tuer pour se manger ; cependant De Gêr rapporte un fait dont il a été témoin. Il avoit renfermé ensemble plusieurs sauterelles ronge-verrues , une d'elles mourut et fut dévorée par les autres.

Les femelles (1) pondent une assez grande quantité d'œufs rassemblés dans une membrane mince , et les déposent dans la terre à l'aide de leur tarière. Les larves qui en sortent diffèrent des insectes parfaits , en ce qu'elles n'ont ni ailes , ni élytres ; au lieu que les nymphes ont sur le dos des espèces de boutons qui renferment les parties qui se développent à leur dernière métamorphose.

---

(1) Outre la tarière en sabre , en coutelas , qui distingue ce sexe , on les reconnoitra encore à ce que leurs élytres n'ont pas à leur bord interne et à leur base cette partie d'une consistance ferme , parcheminée , vitrée et spéculiforme , qui sert au mâle à produire ce son par le moyen duquel il appelle sa femelle. Celle-ci est muette.

J'ai observé, à la base des jambes antérieures de la plupart de ces insectes, une sorte de cicatrice, avec une petite ouverture ou fente : seroit-ce l'organe extérieur de l'ouïe ?

Faute de bien connoître les sauterelles, pendant assez long-tems on a mis sur leur compte les dégâts que font malheureusement trop souvent les criquets dans différentes contrées ; mais on verra à l'article qui concerne ces insectes ce dont ils sont capables, et à quel point on doit les redouter. Ce n'est pas que dans quelques circonstances, les sauterelles ne puissent aussi faire quelques ravages, mais elles n'ont aucune part à ceux qu'on leur a attribués.

Parmi les sauterelles, il y en a plusieurs espèces d'exotiques ; ces dernières sont très-singulières, en ce que leurs élytres ont la forme et la couleur de feuilles de différens arbres. Ces insectes volent assez haut.

## DEUX-CENT CINQUANTE-SEPT<sup>ME</sup> G.

SAUTERELLE ; *locusta*. Linnæus n'avoit fait de ces insectes qu'une division de son genre *gryllus*, celle des *tettigones*. Geoffroy les en sépara, fondé sur ce que les tarsees sont ici de quatre articles, au lieu de trois ;

presque tous les entomologistes postérieurs ont adopté ce genre des sauterelles, *locusta*.

### ESPÈCES.

\* *Elytres de la longueur de l'abdomen.*

#### 1. SAUTERELLE A COUTELAS; *locusta viridissima.*

Geoff. n° 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 89, tab. 18, *mâle*; 19, *femelle*.

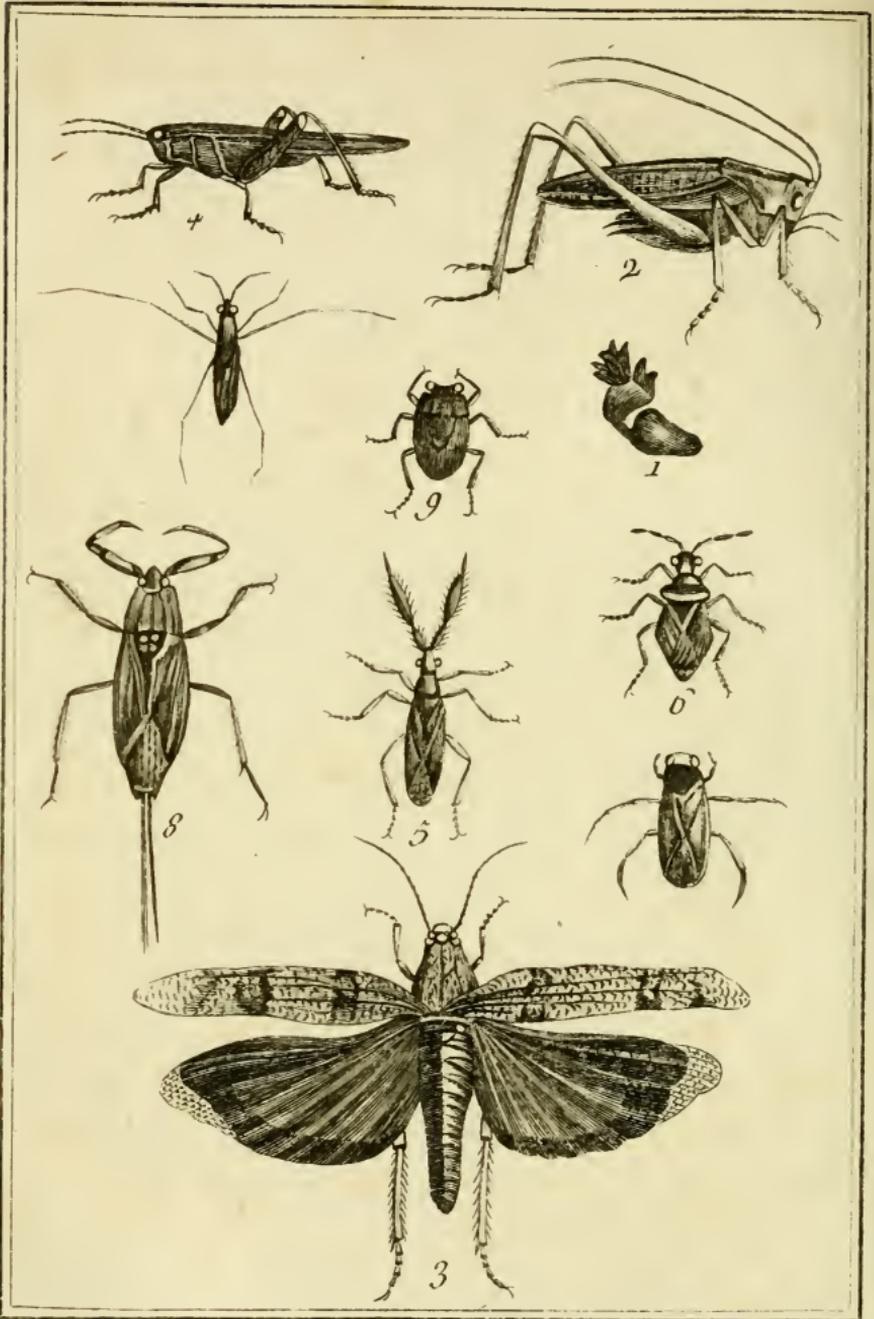
Verte; sans taches; élytres longues; une petite éminence arrondie, avec une ligne enfoncée sur le sommet de la tête; corselet déprimé, avancé et arrondi postérieurement, avec une très-petite ligne élevée en cette partie. Tarière de la femelle droite, de la longueur du corps au moins. — Très-commune dans toute l'Europe.

#### 2. S. A SABRE; *l. verrucivora.*

Geoff. n° 1. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 89, tab. 20, *mâle*; 21, *femelle*.

Verte; tête grosse; corselet équarri; une carène au milieu du plan supérieur; bord postérieur avancé et arrondi; élytres tachetées de noir. Tarière de la femelle un peu arquée, un peu plus longue que l'abdomen. — Dans toute l'Europe.





De Sève del.

Racine sc.

3. S. GRISE ; *l. grisea*. Fab.

Schæff. Icon. t. 90 , fig. 1 , 2 , mâle ; 258 , 1 , 2 , femelle.

Port de la précédente ; moitié plus petite ; d'un brun grisâtre ; élytres ayant des taches plus obscures ; plan supérieur du corselet caréné seulement à son extrémité postérieure. Tarière de la femelle très-arquée, de la longueur de l'abdomen ; d'un brun noirâtre , excepté à sa base. — Dans toute la France et le midi de l'Europe. Panz. a figuré le mâle , fasc. 55 , t. 5.

4. S. MÉLANGÉE ; *l. varia*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55 , tab. 1.

Une fois plus petite que le n° 1 ; d'un verd pâle ; antennes jaunâtres , très-longues , vertex de la tête élevé , pointu ; une bande jaunâtre sur le dessus du corselet ; élytres et ailes sans taches , peu alongées. Tarière de la femelle un peu arquée , de la longueur du corps ; pattes jaunâtres. — Aux environs de Paris , en Allemagne.

Fabricius y rapporte la sauterelle *celadon* de De Géer. Voyez encore la sauterelle *italique* du premier.

5. S. FEUILLE-DE-LIS ; *l. lilifolia*. Fab.

D'un verd tendre ; antennes rapprochées à leur base ; corselet équarri , souvent teint

de roussâtre ou de brun, sans carène ; ailes dépassant d'un tiers les élytres, et leur extrémité de la couleur de celles-ci. Tarière de de la femelle très-courte, large, en faucille, dentelée en scie en dessus. — En France, en Italie.

6. S. BRUNATRE ; *l. fusca*. Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 33, tab. 2. — Coq. Illust. icon. déc. 1, tab. 1, fig. 3.

Verte ; une ligne noire sur la tête ; front avancé, obtus ; dos du corselet bleuâtre ; élytres obscures, de la longueur des ailes. Tarière de la femelle, testacée, de la longueur de l'abdomen. — Aux environs de Paris.

Dans la figure de Panzer et celle de Coquebert, les élytres sont plus longues que l'abdomen ; sans cela, je croirois que c'est l'espèce que je nomme *dorsale*, n° 9.

7. S. TUBERCULÉE ; *l. tuberculata*. Rossi.

On avoit confondu cette espèce avec *l'acuminata*. D'un verd tendre ; antennes, mandibules, tarse et extrémité de la tarière d'un brun roussâtre ou jaunâtre ; tête presque pyramidale ; élévation sur le vertex et obtuse ; dos du corselet plat, uni ; bord postérieur avancé et arrondi au milieu ; un sinus de chaque côté ; élytres longues. Tarière de la

femelle , droite , presque de la longueur du corps. — Au midi de la France.

8. S. FRONT BLANC ; *l. albifrons*. Fab.

Grande , brunâtre ; tête obtuse , pâle ; corselet arrondi postérieurement , avec ses bords pâles ; élytres de la longueur des ailes , mélangées de noir et de cendré. Tarière de la femelle , droite , noire , dentelée en scie au bout. — En Italie , à Madère.

\* \* *Elytres sensiblement plus courtes que l'abdomen , ou très-courtes , quelquefois nulles.*

9. S. DORSALE ; *l. dorsalis*.

Verte ; antennes , dos du corselet et élytres , bruns ; élévation sur le vertex de la tête ; élytres un peu plus longues que la moitié de l'abdomen , dépassant un peu les ailes , arrondies au bout. Tarière de la femelle presque de la longueur du corps , arquée , brune ; abdomen brun , cerclé de verd. — Sur les bords de l'étang de Saint-Gratien , aux environs de Montmorency.

10. S. A DEMI-ÉTUIS ; *l. brachyptera*. De Gée.  
Fab.

D'un brun grisâtre ; deux raies blanches sur le corselet ; élytres moitié plus courtes que l'abdomen. Tarière de la femelle de la

longueur de l'abdomen, en faucille. — En Suède.

11. S. DENTELÉE EN SCIÈ ; *l. serrata*. Fab.  
*Gryllus giganteus*. Vill. Ent. tom. I, tab. 3, fig. 7.

Verte, aptère; côtés du corselet jaunâtres; les cuisses et les jambes des quatre pattes antérieures, dentées en scie. Tarière droite plus courte que l'abdomen. — Dans les provinces méridionales de la France; en Hongrie.

12. S. ONOS ; *l. onos*. Fab.

*Gryllus onos*. Pall. Spic. zool. fasc. 9, tab. 2, fig. 1.

Grande, aptère, noire; corselet lisse, avec les côtés gris; tarière de la longueur de l'abdomen. — Dans la Russie méridionale.

15. S. APTÈRE ; *l. aptera*. Fab.

Antennes noires; tête noire, avec les mandibules, des points sur le front et le vertex, fauves; corselet avec le dos plat, testacé, et les côtés noirs, bordés de testacé; les élytres très-courtes, blanchâtres, voûtées; abdomen pâle, avec les côtés largement noirs; pattes noires, avec le bord de la base des cuisses postérieures, pâle. — En Italie.

14. S. PÉDESTRE ; *l. pedestris*. Fab.

Tête blanchâtre; corselet bleuâtre, avec les côtés antérieurs blanchâtres, allongé et

arrondi postérieurement; élytres très-courtes, brunâtres, avec l'extrémité blanche; pattes grises; les genoux postérieurs, noirs. — En Italie.

15. S. TRÈS-PONCTUÉE; *l. punctatissima*.

Bosc, Act. de la Soc. d'hist. nat. 1, pl. x, fig. 5, 6.

Arquée, d'un verd gai, avec la base des antennes, les côtés, ou même tout le dessus du corselet, le bord interne des élytres et de petits points d'un brun roussâtre; corselet court, arrondi, uni, plan; élytres très-courtes, en forme d'écailles, se croisant au côté interne; un peu moins courtes dans les mâles; abdomen souvent d'un brun roussâtre. Tarière verte, large, en faucille, de la longueur de l'abdomen; pattes vertes. — Aux environs de Paris.

16. S. PORTE-SELLE; *l. ephippiger*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 3. — Rossi, Faun. étrusc. tab. 8, fig. 3, 4.

Grande; antennes d'un brun clair; tête d'un verd pâle en devant, d'un brun gris postérieurement; corselet très-allongé et voûté postérieurement, mêlé de brun clair et de gris verdâtre et jaunâtre, avec les bords antérieurs et latéraux verdâtres; élytres très-courtes, voûtées, épaisses, et ridées

sur les bords ; croisées , arrondies , reçues ; en majeure partie , sous le renflement postérieur du corselet ; l'abdomen d'un verd jaunâtre en dessous , noirâtre en dessus , avec le bord postérieur des anneaux , verd ; pattes d'un brun roussâtre clair ; tarière presque droite , de la longueur de l'abdomen. — Dans le midi de la France , en automne ; on commence à la trouver aux environs de Paris , et dans les vignes.

Le grillon à trompe , *proboscideus* , de Panzer , 22 , 18 ; et à en juger par le nombre figuré des articles des tarsi , est une sauterelle. Cette espèce est remarquable par l'avancement , en forme de trompe , de son museau. Je ne l'ai point vue en nature.

Le même auteur représente , fasc. 33 , tab. 4 , une sauterelle aptère , sous le nom de *clypeata* ; on la prendroit pour la nymphe de la sauterelle grise.

---

---

**FAMILLE QUARANTE-TROISIEME.**

ACRYDIENS ; *acrydiana*.

**J'**ASSIGNE à cette famille les notes distinctives suivantes : lèvre bifide ; tarses à trois articles ; pattes postérieures propres pour sauter ; antennes filiformes, ou renflées à leur extrémité ; élytres en toit.

Cette famille est composée des genres pneumore, truxale, criquet et tétrix.

On doit à Thunberg l'établissement du genre pneumore, qui contient peu d'espèces et qui presque toutes se trouvent au cap de Bonne-Espérance, en septembre et octobre ; sur différentes plantes.

Ces insectes, dont on ne connoît pas la manière de vivre, sont ordinairement de couleur verte, avec plus ou moins de taches blanches. Parmi eux il y en a qui n'ont ni ailes ni élytres, et elles sont petites dans ceux qui en sont pourvus ; ce qui les rend peu propres à voler.

Les truxales sont très-remarquables par la forme de leur tête qui est allongée, conique, formant une espèce de pyramide, dont la

partie postérieure est comme la base et la partie antérieure le sommet ; par leurs antennes comprimées , ayant aussi la figure d'une pyramide , et par la longueur de leurs pattes postérieures.

Ces insectes sont propres aux pays chauds ; de six espèces qu'on a décrites , deux seulement se trouvent en Europe. Ceux qu'on possède dans les collections sont ordinairement jaunâtres , parce qu'ils sont décolorés , mais l'insecte vivant est d'un verd plus ou moins obscur , avec ou sans lignes de différentes couleurs. On ne sait rien sur la manière de vivre de ces insectes.

Les criquets , qui sont aussi connus sous le nom de sauterelles , différent de ces insectes non seulement par plusieurs parties extérieures , mais encore par les antennes qui sont très-longues et très-minces , sans articulations sensibles , à la vue simple , dans les sauterelles ; au lieu que celles des criquets sont assez grosses , courtes , à articles distincts. Ils sont en général d'assez grande taille , surtout ceux qu'on apporte des pays étrangers ; plusieurs se font remarquer par la beauté des couleurs de leurs ailes.

Les criquets sautent avec beaucoup d'agilité et s'élancent à une assez grande distance ;

au moyen de leurs pattes postérieures, dont les cuisses sont longues et grosses, et les jambes garnies de deux rangées d'épines assez fortes; mais ils marchent mal et lentement; plusieurs espèces volent rapidement et traversent une étendue considérable de pays. De même que les sauterelles, ils se nourrissent d'herbes et mangent beaucoup. Ils fréquentent les prairies, tous les endroits cultivés, et causent quelquefois des ravages qui ruinent les cantons où ils se trouvent.

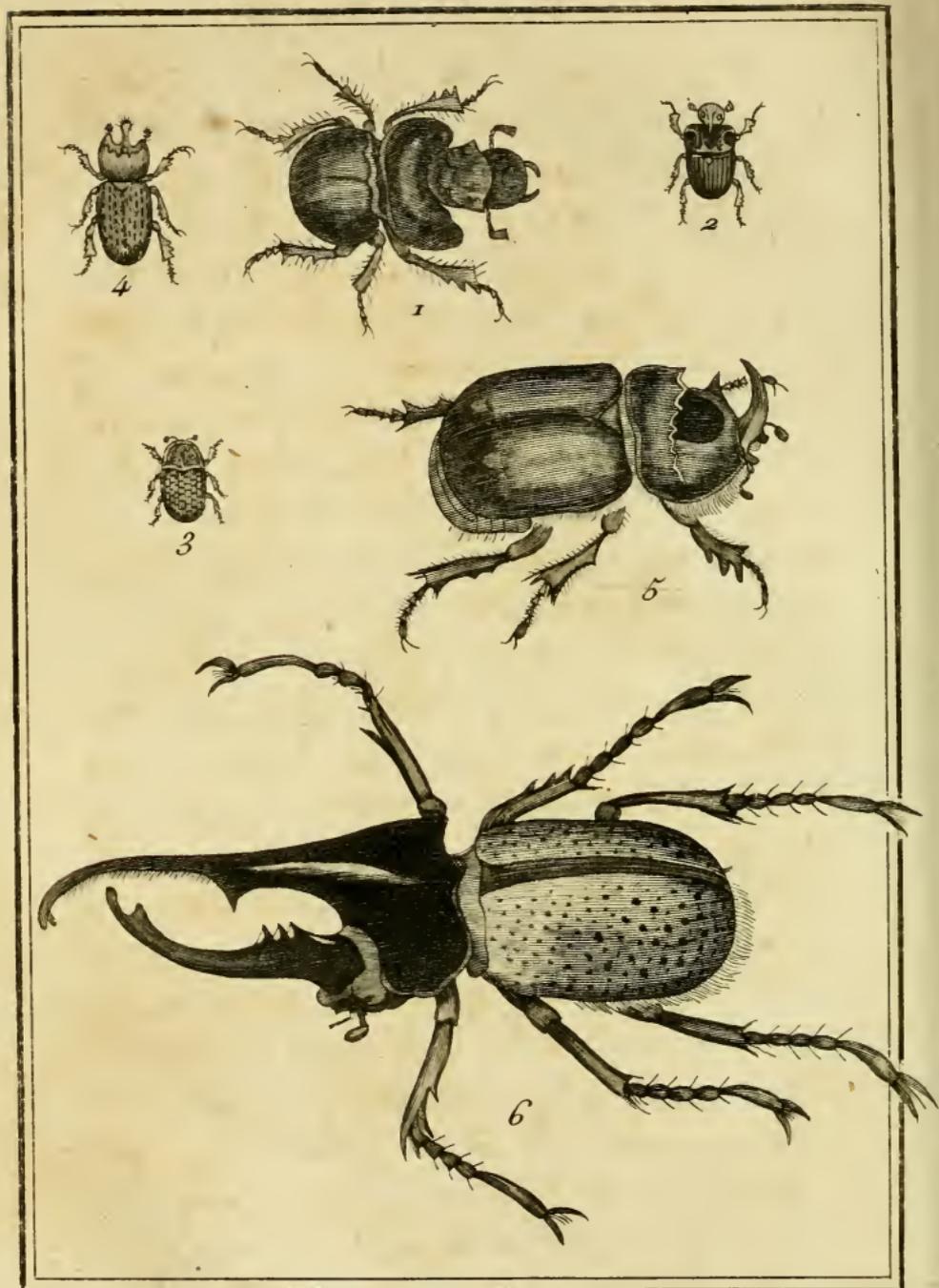
Les criquets de passage ne sont que trop connus dans le levant et en Afrique. Ces espèces qui multiplient beaucoup, y paroissent dans de certaines années en troupe très-nombreuse; ils semblent venir de la Tartarie et de l'orient, qui sont effectivement les lieux de leur naissance. On estime que ces insectes font environ dix lieues par jour; chaque fois qu'ils se reposent, ils portent la désolation dans le pays. Ils s'annoncent d'assez loin par un bruit sourd, qui est produit par l'agitation de leurs ailes; peu à peu on les voit paroître comme une nuée épaisse qui tombe sur les plantes et sur les arbres qu'ils dévorent à l'instant. Peu de tems leur suffit pour dévaster plusieurs lieues de cam-

pagnes les mieux cultivées et les plus garnies d'herbes. Quelquefois ces insectes meurent subitement, et leurs cadavres, amoncelés sur la terre, produisent des maladies épidémiques dans les pays où ils ont causé la famine.

La Russie, la Pologne, la Hongrie sont fréquemment visitées par ces insectes destructeurs. En 1749 ils se répandirent dans presque toute l'Europe et y firent des ravages inouis, ils furent jusqu'en Suède, et passèrent au dessus de la mer Baltique. La dernière fois qu'ils ont paru en Allemagne, en très-grand nombre, ils ont d'abord mangé les plantes les plus tendres, ensuite les feuilles et les écorces des arbres.

La fécondité de ces criquets est si prodigieuse, que dans un district d'une médiocre étendue, où ils se sont arrêtés, on a recueilli treize muids de leurs œufs. Mais ce qui paroît incroyable, c'est qu'en 1615 ils parurent en France et ravagèrent plus de 15000 arpens de bled dans les environs d'Arles. Ils avoient déjà pénétré dans les granges et les greniers, lorsqu'heureusement plusieurs centaines d'oiseaux en diminuèrent le nombre. Malgré cet évènement on ramassa, par ordre du





De Sève del.

Huber J.

*l'Explication à la fin du Volume.*

gouvernement, plus de 5000 mesures d'œufs; d'où seroient sortis un nombre incalculable de criquets, sans cette sage prévoyance.

On rapporte que le roi de Suède, Charles XII, étant en Bessarabie, fut assailli par une nuée de criquets si considérable, que le soleil en fut obscurci; il crut d'abord que c'étoit un ouragan, mêlé d'une grêle effroyable, et il ne fut détrompé que quand il vit ces insectes s'abattre subitement et en si grande quantité sur les hommes et sur les chevaux qui en furent entièrement couverts, de sorte que l'armée fut obligée de s'arrêter.

Dans le pays natal de ces criquets, plus l'été est chaud, et plus les campagnes sont garnies de plantes, plus ils multiplient; un tems sec et serein est celui qui est le plus favorable à leur émigration. Ils peuvent supporter la faim pendant long-tems; mais quand ils mangent, c'est avec une vivacité étonnante.

Heureusement pour les hommes que ces insectes ont un grand nombre d'ennemis, et que les pluies froides, et un grand vent en font périr plusieurs millions à la fois. Ils se détruisent aussi eux-mêmes en se faisant une guerre cruelle. Les cochons, les

renards, les lézards et les oiseaux en mangent beaucoup. Des peuples de l'Arabie, de la Tartarie, de l'Égypte et de Maroc, s'en nourrissent; les uns quand les récoltes ont manqué, les font sécher, les réduisent en poudre et en font une espèce de pain; les autres les mangent par goût. On vend quelquefois dans les marchés de Bagdad une si grande quantité de criquets, que le prix des viandes en baisse.

Les mangeurs de criquets, auxquels on a donné le nom d'*acridophage*, ont différentes manières de les préparer; ils les font griller, bouillir, ou frire; quelques-uns les mettent en saumure: des voyageurs ont dit que ces insectes avoient le goût du pigeon; mais Forskæl dit au contraire qu'ils n'ont pas grand goût, et que leur trop grand usage épaisit le sang et devient contraire aux tempéramens mélancoliques. Un homme peut en manger deux cents dans un repas. Dans les provinces méridionales de la France, il y a des enfans qui mangent avec plaisir les cuisses des criquets, qui sont grosses et charnues.

Quelques auteurs ont avancé qu'à un certain âge il croissoit, à l'extérieur du corps des acridophages, des mouches ailées qui leur dévoroient les chairs peu à peu; mais ceci

doit être regardé comme une fable. On ne doit pas ajouter plus de foi à tout ce qui a été dit de merveilleux sur les causes des émigrations de ces insectes, qui n'ont lieu que quand ils ne trouvent pas assez de nourriture dans leur pays.

Les criquets, de même que les sauterelles, font entendre un son aigu, mais moins fort et souvent interrompu. Il est produit par le frottement de leurs cuisses postérieures contre leurs élytres; jamais ils ne font agir les deux cuisses ensemble, mais toujours l'une après l'autre.

Selon Olivier ( *Encycl. méth.* ) quelques espèces ont de chaque côté du ventre une grande ouverture assez profonde, dont le contour est presque ovale; elle est formée en partie par une espèce de lame plate, écaillée, couverte en dessus d'une membrane flexible et ridée, et ses bords sont garnis de quelques petits poils. L'espace que la lame laisse ouverte, a presque la forme d'une demi-lune. Au fond de l'ouverture est une pellicule blanche, bien tendue et luisante comme un miroir, qui en occupe toute la capacité. Du côté de l'ouverture la plus proche de la tête, on voit un petit trou ovale,

dans lequel il est facile d'introduire la pointe d'un stilet. En enlevant la pellicule on met à découvert une grande cavité que le corps a dans cet endroit. Ces différentes parties sont probablement les organes du chant.

L'espèce qui a tant de fois dévasté plusieurs contrées de l'Europe est, à n'en pas douter, le criquet de passage, *gryllus migratorius* de Lin. et de Fabre; mais on ne sait pas encore positivement quelle est l'espèce dont se nourrissent les peuples de l'Arabie et de la Barbarie. Plusieurs naturalistes ont cru que c'étoit le criquet à crête, *gryllus cristatus* de Lin. Mais cet insecte ne se trouve point en Arabie, ni en Asie, comme le dit Lin., ou du moins on ne le voit dans aucune des nombreuses collections qu'on a apportées de ces pays; et tous ceux qu'on possède viennent de Cayenne et de Surinam; ce qui prouve que ce célèbre naturaliste suédois s'est trompé.

Sous leurs différentes formes, les criquets vivent et agissent de la même manière. On distingue les larves par le défaut d'ailes et d'élytres; les nymphes ont ces parties renfermées dans des fourreaux. Leur dernière métamorphose s'opère dans nos climats à la  
fin

fin de l'été, ou au commencement de l'automne; c'est aussi dans cette saison qu'ils se reproduisent.

Dans quelques espèces, pendant l'accouplement, le mâle est monté sur le corps de sa femelle, qu'il tient embrassée avec ses deux pattes antérieures. Son ventre se contourne pour pouvoir atteindre la partie postérieure de la femelle. Dans cette position, il a toujours ses deux dernières pattes élevées en l'air, de manière qu'elles ne touchent point le corps de la femelle. Celle-ci marche et saute même assez loin sans paroître fatiguée du poids du mâle qui ne la quitte point.

Quelques femelles déposent leurs œufs dans la terre; d'autres les fixent sur la tige de quelques plantes, le plus ordinairement sur le gramin, et les couvrent d'une espèce d'écume molle, qui se durcit à l'air.

Ce genre fournit plus de quatre-vingts espèces, dont la plupart sont exotiques.

Les tétrix, qui sont des *acrydium* de Fabricius, et dont quelques espèces appartiennent au genre criquet de Geoffroy, ont beaucoup de rapports avec les criquets; mais elles en diffèrent par les parties de la bouche, les antennes, et le prolongement de leur corselet. Ces insectes sont peu nombreux; ils habi-

tent dans les bois et dans les champs. On les trouve assez souvent dans l'intérieur des villes, sur les murs.

## DEUX-CENT CINQUANTE-HUIT<sup>ME</sup> G.

PNEUMORE ; *pneumora*. Thunberg a établi ce genre, dont les caractères sont : antennes écartées, insérées très-près du bord interne des yeux, cylindriques ; les trois petits yeux lisses rapprochés en triangle ; abdomen renflé, vésiculeux et paroissant vuide ; pattes menues, les postérieures plus courtes que le corps. Presque toutes les espèces connues sont particulières au cap de Bonne-Espérance ; on les trouve sur différentes plantes, en septembre et octobre.

### ESPÈCES.

1. P. TACHETÉE ; *pneumora maculata*.  
*Gryllus variolosus*. Fab.

Elle est verte, avec un grand nombre de taches cicatrisées, blanches.

2. P. SANS TACHES ; *p. immaculata*.  
*Gryllus papillosus*. Fab.

Elle est verte, sans taches sur les élytres ; son écusson est caréné, denté de chaque côté ; l'abdomen est bigarré.

3. P. SIX-MOUCHETÉE ; *p. sex-guttata*.

Elytres vertes, avec trois taches argentées.

DEUX-CENT CINQUANTE-NEUV<sup>ME</sup> G.

TRUXALE; *truxalis*. Linnæus a mis ces insectes avec ses *gryllus*, et en a fait sa division des acrides. Fabricius les a ensuite désignés sous le nom propre générique de *truxalis* ou *tryxalis*, que les grecs paroissent avoir donné aux orthoptères, que nous appellons *grillons*. Une tête pyramidale, portant à son extrémité, au dessus des yeux, deux antennes toujours prismatiques, caractérisant très-bien les truxales. N'habitant que les pays chauds de l'ancien continent, ils n'ont été que très-peu observés, sous la considération de leur manière de vivre. Ils ont de grands rapports avec les criquets, mais leurs formes sont proportionnellement plus étroites et plus allongées; leurs cuisses postérieures sont de la longueur du corps, ou le dépassent.

## E S P E C E S.

1. TRUXALE A GRAND NEZ; *truxalis nasutus*. Fab.

Roes. Ins. 2. *gryll.* tab. 4. (Antennes mal figurées.)

— Archiv. ins. tab. 52, fig. 6, 7.

Verte, ou d'un gris brun; trois petites carènes sur le corselet, une au milieu, et deux latérales rougeâtres; deux lignes de la

même couleur et paroissant être la continuité de celles-ci; une de chaque côté, à la tête et à la base des élytres; une ligne garnie de quelques traits obscurs, entre-mêlés de plus clairs, longitudinale, sur chaque élytre, dans les femelles; élytres sans taches dans les mâles; ailes transparentes, avec une teinte d'un verd jaunâtre. Linnæus fait, des mâles, sa variété *b.* — Au midi de la France, en Italie, en Espagne.

2. T. AILES-ROUGES; *truxalis erythropterus.*

Drury, Ins. tom. II, tab. 40, fig. 1. — Roem. Gen. ins. tab. 8, fig. 5.

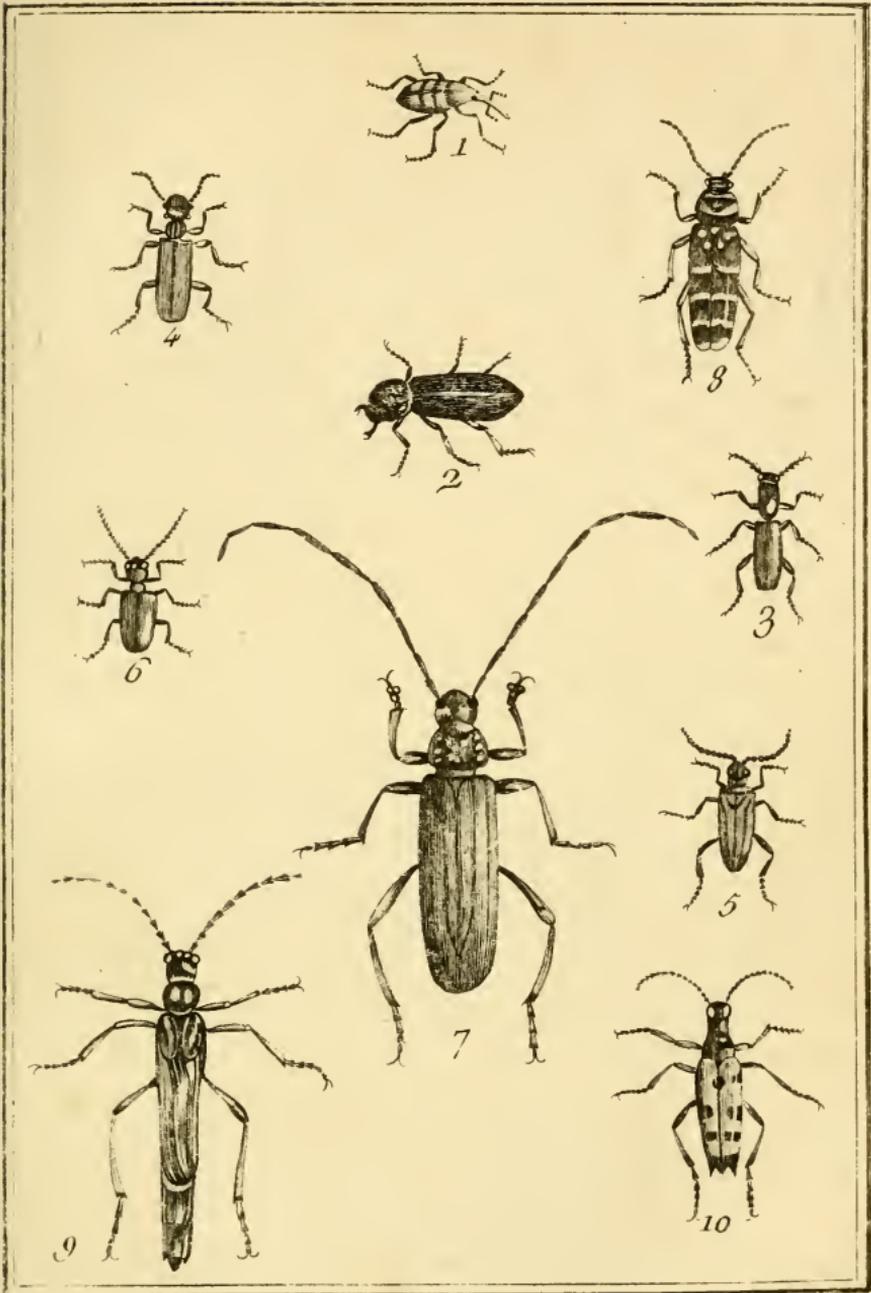
Ailes ayant une teinte d'un rouge clair, à leur base. — En Afrique.

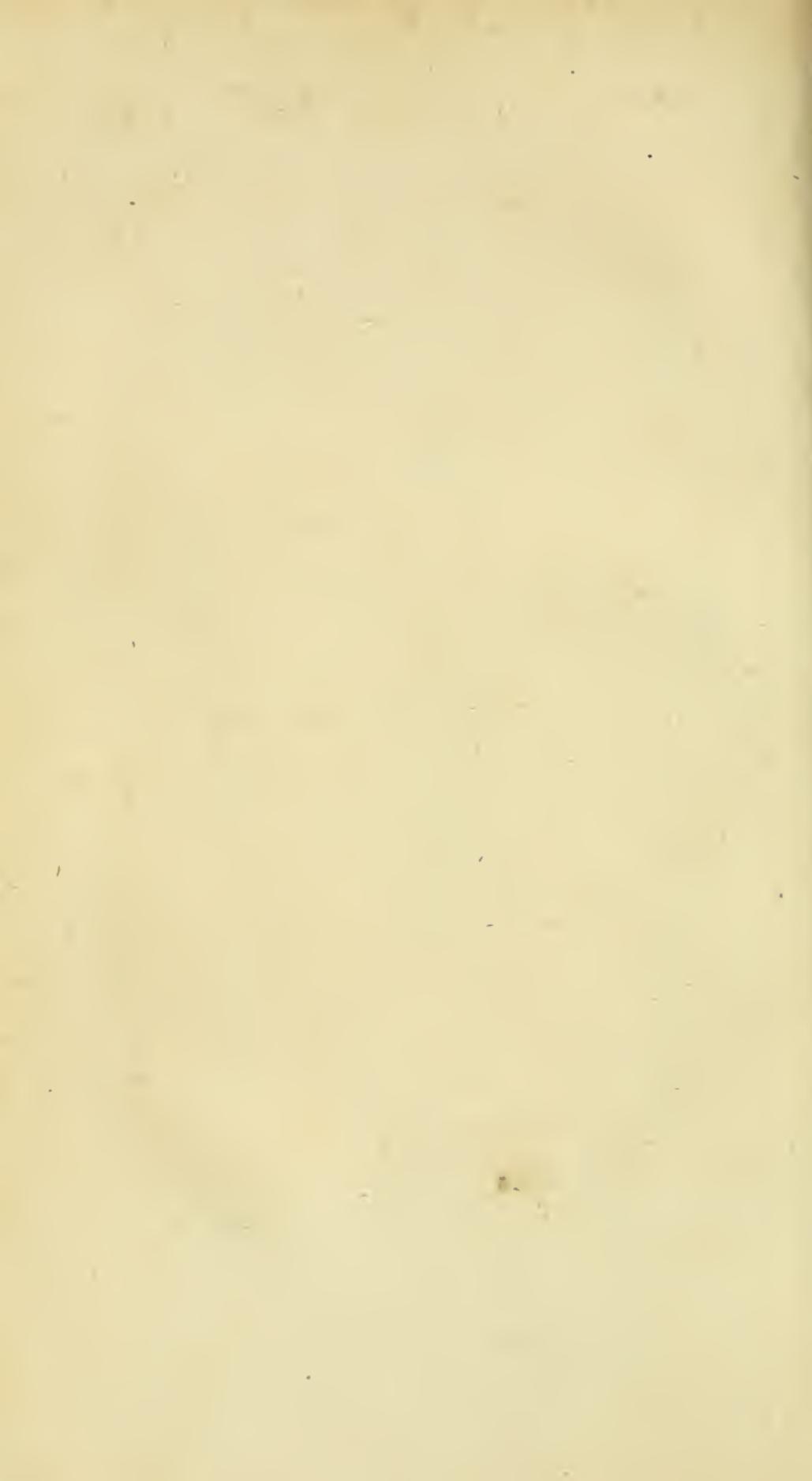
Je ne connois point la truxale de Hongrie de Fabricius. La figure qu'il cite (Archiv. insect. tab. 52, fig. 7.) est celle du truxale mâle ordinaire; sa phrase spécifique même y convient; verd, tête conique, antennes et pattes testacées.

3. T. GRYLLOÏDE; *truxalis grylloïdes.*

*Criquet conique.* Oliv. 8.

Il a le port d'un criquet; mais sa tête et ses antennes sont celles des truxales; le corps est cendré; le corselet a trois lignes élevées. Les élytres sont un peu plus courtes que





l'abdomen , avec une ligne longitudinale blanchâtre. Cette espèce est voisine du truxale brévicorne. — Au midi de la France.

## DEUX-CENT SOIXANTIEME GEN.

CRIQUET; *acrydium*. Geoffroy , De Gêér et Olivier ont donné à ces insectes le nom qu'ils ont ici. Fabricius , n'ayant pas sans doute assez réfléchi sur les inconvéniens qui suivroient d'un changement dans la nomenclature , a désigné ce même genre par le mot de *gryllus*.

Les criquets sont distingués des pneumores par leurs antennes insérées entre les yeux , et rapprochées ; des truxales , en ce que leur tête n'est pas pyramidale , et que leurs antennes sont ordinairement cylindriques ; et des tétrix ou des acrydies de Fabricius , à raison de la présence d'une pelote au bout de leurs tarse et de leur lèvre inférieure découverte , et non logée dans une cavité antérieure de la poitrine , en forme de mentonnière. Les habitudes de ces insectes sont exposées dans les généralités de la famille.

### I. *Antennes filiformes.*

\* *Point d'arcs blancs opposés , et formant par leur réunion une sorte de croix de Saint-André , sur le corselet.*

† Angle du milieu du bord postérieur du corselet droit ou aigu, non obtus.

| Une pointe conique pectorale entre les deux pattes antérieures, presque aussi longue que leurs hanches.

## E S P E C E S.

1. CRIQUET TARTARE; *acrydium tartaricum*.

Oliv.

Brun roussâtre ; corselet à carène peu élevée, coupée par trois lignes imprimées transverses ; jambes postérieures à épines rougeâtres, avec l'extrémité noire. — Dans le levant ; en Barbarie.

2. C. LINÉOLE ; *acr. lineola*. Oliv.

Archiv. ins. tab. 54, fig. 2.

Brun roussâtre ; corselet à carène peu élevée, coupée par trois lignes imprimées, transverses, roussâtres ; dessous des cuisses postérieures rouge ; jambes postérieures tirant sur le violet, à épines blanches, noires à leur extrémité. — Au midi de la France, en Italie.

| | L'entre-deux des pattes antérieures sans pointe conique, bien saillante.

3. C. ÉMIGRANT ; *acr. emigratorium*.

De Géer. Oliv.

Rœs. Ins. 2, locust. germ. tab. 24.

Verd en grande partie, ou brun ; man-

dibules bleuâtres extérieurement ; une tache allongée noirâtre sous chaque œil de chaque côté du corselet ; corselet à carène dorsale aiguë, noirâtre, coupée par une ligne ; élytres brunes tachetées de noir. Jambes postérieures rousses. — Dans les parties orientales de l'Europe, en France, aux environs de Paris ; dans la Sologne.

4. C. STRIDULE ; *acr. stridulum*. De Gêr.

*Criquet fuligineux*. Oliv. — Roes. ins. tom. II, *locust. germ. tab. 21, fig. 1, 2, mâle ; 3, la femelle*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 87, tab. 11.

D'un brun noirâtre en dessus, noir en dessous ; corselet à carène arquée, entière ; une impression forte de chaque côté ; élytres ne dépassant pas l'abdomen dans les femelles ; ailes rouges, avec l'extrémité entièrement noire. — Je l'ai trouvé dans les plaines arides de la Sologne. Mon ami Dargelas l'a observé aux environs de Bordeaux.

5. C. GERMANIQUE ; *acr. germanicum*. Oliv.

*Le criquet à ailes rouges*. Geoff. — Roes. Insect. tom. II, *locust. germ. tab. 21, fig. 7*.

D'un brun parsemé d'espaces plus clairs, et de taches noirâtres, particulièrement sur les élytres ; corselet à carène une fois coupée ; ailes rouges avec une bande noire, qui,

partant de l'angle interne du bord postérieur ; en suit un peu plus de la moitié , et monte ensuite au bord extérieur , et s'étend même de ce côté , en allant vers sa base ; l'angle extérieur , ou l'extrémité de l'aile , transparent.

C'est l'espèce la plus commune aux environs de Paris , et qu'on a prise pour le *Gryllus stridulus* de Linnæus.

6. C. MACULÉ ; *acr. maculatum*. Oliv.

*Gryllus insubricus*. Scop. Faun. ins. pars 1, tab. 24, fig. e. — *Gryllus fasciatus*. Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 1, fig. 5.

D'un brun obscur ; corselet inégal en devant, caréné postérieurement ; extrémité des élytres assez claire , avec quelques traits obscurs ; une tache grisâtre vers le milieu de la côte ; ailes roses à leur base , avec une tache courte , arquée , transverse , au delà du milieu , et le restant de l'aile , ainsi que la dernière partie du bord postérieur , transparentes ; nervures noirâtres ; une tache obscure à l'angle du bout. — Au midi de la France j'en ai reçu , des environs de Bordeaux , Dargelas.

7. C. AZURÉ ; *acr. cœrulans*. Oliv.

Geoff. n° 1. — Rœs. ins. tom. II, locust. germ. germ. tab. 22, fig. 3.

D'un cendré testacé, clair; corselet ayant quelques lignes imprimées, transverses à sa partie antérieure; une ligne peu élevée le long de son dos; deux bandes et quelques taches plus obscures, peu marquées, sur chaque élytre; ailes transparentes, légèrement lavées d'un bleu clair vers le bas; tarsi postérieurs bleuâtres. En France, en Italie, en Allemagne; pas commun. Je l'ai reçu de Bordeaux, de Dargelas.

8. C. BLEUATRE; *acr. cœrulescens*. Oliv.

Geoff. n° 2. — Rœs. insect. tom. II, *locust. germ.* tab. 21, fig. 4. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 87, tab. 12.

Brun; corselet raboteux, avec une carène ayant une entaille; élytres grises, transparentes à leur extrémité; des bandes et des taches noirâtres; ailes d'un céladon bleuâtre, avec une large bande noire au delà du milieu, et l'extrémité transparente; jambes postérieures d'un bleu verdâtre, avec la base blanche. — Commun dans toute l'Europe.

9. C. DU CISTE; *acr. cisti*. Oliv.

*Gryllus cisti*. Fab.

Mélangé d'obscur et de cendré; corselet à points élevés, une crête bifide antérieure, et une carène postérieure; ailes rouges à leur base; cuisses postérieures jaunes en

dedans , avec une tache noire à la base , et les côtés d'un rouge sanguin ; les jambes sont de cette dernière couleur. — Sur le ciste ; en Espagne.

10. C. CENDRÉ ; *acr. cinerascens*. Oliv.

Front verdâtre ; bouche ferrugineuse ; corselet caréné , obscur ; élytres obscures , pointillées de blanc , vertes au bord intérieur , cendrées à leur extrémité ; ailes jaunâtres à leur base , cendrées à leur extrémité ; jambes postérieures rouges. — En Italie. Je ne connois pas cette espèce ; je soupçonne cependant qu'elle se rapproche beaucoup d'une autre que je décrirai plus bas , et qui a de grands rapports avec le criquet *jaune*.

11. C. BRUISSANT ; *acr. strepens*.

Brun jaunâtre ; corselet avec une petite carène une fois incisée , et quelques petites lignes transverses , enfoncées ; élytres brunes , avec deux taches transverses , appuyées sur le côté , grisâtres , sur chaque ; ailes transparentes , lavées d'un bleu très-clair à la base , au côté interne ; cuisses et jambes des pattes postérieures , rousses , avec des taches noires. — Des environs de Bordeaux ; de Dargelas.

12. C. ANTENNES-COMPRIMÉES ; *acr. compressicornis*.

Verd ; antennes d'un brun roussâtre ; comprimées ; corselet foiblement caréné ; élytres ayant une ligne longitudinale , au milieu , plus obscure , coupée par quelques traits blancs , et l'extrémité transparente ; ailes transparentes , avec une légère teinte rose à leur base , et quelques nervures vertes au bord extérieur ; abdomen d'un brun roussâtre ; pattes postérieures vertes. — Des environs de Bordeaux ; de Dargelas.

+ + *Angle du milieu du bord postérieur du corselet très-ouvert ou obtus ; bord postérieur se rapprochant de la ligne droite.*

13. C. ENSANGLANTÉ ; *acr. grossum*. Oliv.

Rœs. Ins. tom. II, *locust.* germ. tab. 22, fig. 1, 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 35, tab. 7.

D'un brun verdâtre ; corselet caréné ; ses bords latéraux et la côte des élytres , l'extrémité exceptée , d'un jaune verdâtre ; ailes ayant une teinte d'un jaunâtre verdâtre , claires à leur base , et des nervures obscures à l'extrémité ; dessous des cuisses postérieures et leur face interne d'un rouge vif ; jambes postérieures jaunes , ou rouges avec du jaune. — Commun dans les prairies du Petit-Gentilly , aux environs de Paris. Olivier a remar-

qué, avec raison, qu'il paroissoit que Geoffroy avoit confondu ici plusieurs espèces. De Géer a donné une description étendue du criquet ensanglanté, sous le nom de *criquet verd à cuisses rouges*.

14. C. GLAUQUE; *acr. thalassinum*. Oliv.

Schæff. Icon. ins. tab. 265, fig. 1, 2 ?

Verd; corselet lisse, avec une grande tache obscure de chaque côté, en devant; élytres grises, avec la côte verte à sa base; ailes couleur d'eau, avec leur bord interne, verd, et l'extrémité obscure; cuisses postérieures tachetées de brun; jambes couleur de sang. — En Italie. Je ne l'ai point vu. J'ai reçu de Bordeaux une espèce qui ne diffère de celle-ci que parce que le corselet a une petite ligne élevée le long du dos.

15. C. ITALIQUE; *acr. italicum*. Oliv.

Rœs. Ins. tom. II, *locust. germ.* tab. 21, fig. 6.

Brun, avec des taches sur les élytres plus obscures et d'autres plus claires; corselet ayant une petite carène, et les bords latéraux et supérieurs relevés, plus clairs, testacés; élytres guères plus longues que l'abdomen; une ligne d'un brun testacé, sur chaque, à la suite des deux latérales du corselet, et se réunissant au bord interne; ailes roses, avec

le bord extérieur, et l'extrémité à nervures obscures; des traits et des points noirs sur les cuisses postérieures; jambes postérieures d'un rouge de sang; deux crochets très-grands et très-saillans à l'anus, dans les mâles. — Cette espèce est très-commune dans les champs, entre St.-Cloud et le Point-du-jour; aux environs de Paris, le midi de la France, en Allemagne et en Italie.

\* \* Deux arcs ou  $\triangleright$  blancs sur le corselet, un de chaque côté, formant par leur réunion une sorte de X ou de croix de Saint-André (1).

16. C. BANDE - NOIRE; *acr. nigro-fasciatum.*

*Gryllus flavus.* Villers, Scop. — Var. du criquet jaune. Oliv.

Tête, la bouche exceptée, corselet et partie des élytres verts ou roussâtres; une tache d'un brun foncé, sous et derrière chaque œil; ligne d'un brun foncé sur le vertex de la tête; corselet caréné; carène brune; une bande longitudinale d'un brun foncé de chaque côté, sur chacune desquelles sont deux

---

(1) Le n° 15 semble appartenir à cette division; les lignes latérales de son corselet n'étant pas fort arquées, j'ai cru devoir en exclure cette espèce.

traits blancs, obliques, convergens. Elytres entre-coupées de taches grises et brunes; ailes d'un jaune clair, avec une bande noire, transverse; des nervures noirâtres à l'extrémité; dessus des cuisses postérieures verd; jambes postérieures rouges; dessous du corps d'un jaunâtre brun. — Dans les pâturages secs; sur les collines, au midi de la France.

17. C. BIMOUCHETÉ; *acr. biguttulum.*  
Oliv.

*Criquet à deux taches blanches.* De Gée. — Roes. Ins. tom. II, *locust.* germ. tab. 20, fig. 5, 6, 7. — Geoff. n° 4.

Cette espèce a été confondue par Geoffroy avec celle du n° 13, comme on le voit par sa description et par sa citation des figures 6 et 7 de Roesel. Corps d'un brun tantôt grisâtre, tantôt verdâtre, quelquefois jaunâtre; dos verd, d'un brun roussâtre dans d'autres. Corselet ayant une petite ligne élevée et longitudinale dans son milieu; les côtés d'un brun foncé, noirâtre, avec une ligne faisant un angle, blanche; côté des élytres noirâtre ou obscur, entre-coupé de quelques traits plus clairs; une tache grisâtre, oblique, aux tiers de la longueur; ailes sans taches. — Très-commun. La variété à dessus du corps verd

a été représentée par Panzer, fasc. 35, t. 9, *gryllus lineatus*. Le *gryllus fasciatus* de Villers n'est encore qu'une variété à dos grisâtre. Je l'ai recue du ci-devant Forêts, du naturaliste Lapierre.

18. C. VERDELET ; *acr. viridulum*.  
Oliv.

*Criquet à étuis bordés de blanc*. De Géer.

Il ressemble beaucoup au précédent ; verd ou brun. Abdomen gris ; élytres bordées extérieurement de blanc. Antennes brunes, de la longueur de la tête et du corselet ; étuis et ailes plus courtes que le corps dans les femelles. — En Europe.

19. C. LONGICORNE ; *acr. longicornis*.

Cette espèce est très-voisine de celle que Linnæus nomme *apricarius*, et De Géer *criquet à étuis, à extrémité noire*, ou c'est peut-être le même insecte. Petit, jaunâtre ou brun clair, avec la tête, le corselet, le dessus des cuisses verts. Les antennes sont plus longues que la moitié du corps, et comprimées. Le corselet a trois lignes longitudinales, élevées, dont les latérales un peu arquées en dedans et souvent sur un espace brun. Les élytres ne sont guères plus longues que l'abdomen, d'un gris brun ou jaunâtre pâle.

Les genoux des cuisses postérieures sont noirâtres. — Très-commun aux environs de Paris.

II. *Antennes presque terminées en massue, dans les deux sexes, ou du moins dans les mâles.*

20. C. SIBÉRIEN ; *acr. sibericum*. Oliv.

*Gryllus clavimanus*. Pall. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 25, tab. 20.

D'un brun obscur ; corselet légèrement caréné ; jambes antérieures renflées, en boule. — En Sibérie et dans les Alpes, sur les montagnes les plus élevées ; le Saint-Gothard.

21. C. FAUVE ; *acr. rufum*. Oliv.

*Criquet à antennes en bouton*. De Géer, Mém. ins. tom. III, pl. XXIII, fig. 15.

D'un brun grisâtre, mêlé quelquefois de jaune. Antennes plus longues dans les mâles que dans les femelles, terminées par un bouton noir, avec l'extrémité blanche. Dessus de la tête et du corselet gris, avec une raie noire de chaque côté ; ailes des femelles plus courtes que le corps ; dessous du ventre d'un jaune verdâtre. Pattes postérieures ayant les jambes et le dessous de leurs cuisses rouges.

J'ai reçu du Forêts une variété de cette espèce

espèce plus petite que les individus des environs de Paris, ayant les élytres tachetées de noirâtre et de gris. Panzer représente cet insecte sous le nom de *gryllus biguttulus*, 33, 6; peut-être est-ce une autre espèce ?

*Remarque.* Le criquet pédestre, *pedestre*, le criquet non ailé de De Géer (Mém. ins. tom. III, pl. xxiii, fig. 8, 9.) est d'un gris couleur de chair, ressemble à une nymphe d'un insecte de ce genre, n'ayant que des espèces d'ailerons. Les cuisses postérieures sont rouges en dessous, et les jambes sont bleues. Panzer a figuré cette espèce, fasc. 33, tab. 8.

Nous avons publié dans le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle nos remarques sur la confusion de quelques espèces, notamment celle appelée *cristatus*, et sur celles qui émigrent. Obligés singulièrement de nous restreindre, à peine est-il en notre pouvoir de faire connoître les espèces indigènes.

## DEUX-CENT SOIXANTE-UN<sup>ME</sup> G.

TÉTRIX; *tetrix*. Nous eussions adopté la dénomination d'acrydie, *acrydium*, donnée par Fabricius à ces insectes, si Geoffroy ne s'en étoit pas servi avant lui pour désigner les criquets. Le nom de grillon ayant prévalu parmi nous sur celui d'achète que Fabricius avoit affecté à des orthoptères, dont notre grillon domestique est l'objet principal, nous

avons jugé à propos de reprendre ce mot délaissé d'achète, et de le consacrer aux insectes dont nous allons parler : c'est sous cette dénomination que nous les avons présentés dans le nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle ; mais nous avons réfléchi depuis que cette nouvelle application du mot d'*achète* agrandiroit encore le dédale de la nomenclature. Nous nous sommes fait ensuite une règle de ne jamais employer un nom abandonné. Il seroit à désirer que tous les entomologistes, ou disons mieux, les naturalistes suivissent cette marche. La mémoire seroit singulièrement allégée, et la science se simplifieroit. Dans le Dictionnaire des sciences naturelles, le mot d'acridie est employé dans le sens de Fabricius, et les insectes du genre criquet de Geoffroy, de De Gêr, d'Olivier, de Lamarck, etc., deviennent des sauterelles. Linnæus, à la vérité, avoit désigné la division de son genre *gryllus*, composée de nos criquets, sous le mot de *locusta* ; mais je pense néanmoins qu'il valoit mieux se conformer à l'usage nominal établi depuis, usage sanctionné par les autorités respectables que je viens de citer. D'ailleurs, pour être conséquent, il auroit aussi fallu se servir des autres dénominations sous-génériques de

Linnaeus ; ainsi les truxales auroient dû être des acrides , *acridi* ; les acrydies de Fabricius redeviendroient des bulles , *bulla* ; les grillons devroient être appelés achètes , et les saute-relles tettigones. J'appréhende que ces innovations , quoique proposées dans des intentions pures , n'entravent l'étude des insectes.

Les tétrix sont distingués des criquets par les caractères suivans : leurs antennes n'ont environ qu'une douzaine d'articles , au lieu de vingt et au delà : leur bouche est reçue inférieurement dans un petit demi-ceintre en forme de rebord , et qui est une suite du prolongement inférieur des côtés du corselet , au devant de la poitrine. Les tarsees n'ont point de pelote entre les crochets qui les terminent. Le corselet s'étend postérieurement en forme d'écusson le long du dos et au delà. Les élytres sont très-petites , et ne consistent chacune qu'en une petite écaille ovale. Les ailes sont situées sous le prolongement du corselet.

Les tétrix se rapprochent des criquets pour la manière de vivre. Ils sautent très-bien , leurs cuisses postérieures étant très-grandes , ainsi que celles des précédens. Ils ne produisent pas , à ce qu'il paroît , de son comme les orthoptères de cette famille et de la pré-

cédente. On les rencontre dans les champs , dans les jardins , l'intérieur des villes , sur les murs des maisons. On n'en connoît que peu d'espèces.

## E S P E C E S.

1. TÉTRIX BIPONCTUÉE; *tetrix bipunctata*.

*Criquet*. Geoff. n° 5. — *Alcydium 2-punctatum*. Fab. — Rœm. Gen. ins. tab. 8 , fig. 6. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 5 , tab. 18.

Corselet comprimé en carène , de la longueur de l'abdomen. — En Europe.

2. T. SUBULÉE; *tetrix subulata*.

Geoff. n° 6. — *Acrydium subulatum*. Fab. — Rœm. Gen. ins. tab. 8 , fig. 7.

Corselet s'étendant en largeur , avec une ligne élevée longitudinale , dans son milieu , plus long que l'abdomen.

Il y a ici plusieurs variétés. La plus remarquable , qui pourroit même faire une espèce , a une grande tache au milieu du dos blanche. — En Europe.

*Remarque*. Dans la synonymie des criquets , nous n'avons pas cité Fabricius ; nos espèces , à l'exception de deux ou trois qui étoient inédites et que l'on distinguera parce qu'elles n'ont pas de synonyme , sont dans cet auteur sous le même nom spécifique que le nôtre. Il n'y a plus qu'à se rappeler que les criquets sont des gryllus pour lui.

## O R D R E T R O I S I È M E.

HÉMIPTÈRES ; *hemiptera*.

COMME les ailes supérieures des insectes de cet ordre n'ont ni la consistance des élytres des coléoptères, qui sont coriacées, ni la flexibilité des ailes des insectes à ailes nues, qui sont membraneuses, et qu'elles tiennent des unes et des autres, on a donné à ces insectes le nom d'*hémiptères*, composé de deux mots grecs qui signifient demi-ailes (1).

Les hémiptères ont le corps plus ou moins coriacé, divisé comme celui de presque tous les autres insectes, en tête, corselet, dos ou poitrine et abdomen. Tous ont deux antennes, très-petites, et qu'on aperçoit difficilement dans un certain nombre. Celles des punaises, et de quelques autres, sont longues et très-visibles. Dans les cigales, elles sont courtes et paroissent comme de simples filets. Celles des fulgores et des membracis sont encore plus courtes, et il est très-difficile d'apercevoir celles des corises, des

---

(1) Fabricius nomme cet ordre RYNGOTES, *ryngota*, qui a un bec.

nèpes et des ranatres, non seulement à cause de leur petitesse, mais parce qu'elles sont placées plus bas que les yeux et au dessous; de sorte qu'il faut renverser l'insecte pour les découvrir. Ces antennes sont de différentes formes; elles sont subulées dans les fulgores, sétacées dans les cigales, les lygées et les miris; filiformes dans les pentatomes, les scutellères et les pucerons. Celles des notonectes sont composées de trois articles; celles des pentatomes et des punaises de cinq; elles en ont un plus grand nombre dans les pucerons, les psylles et les cochenilles.

Les hémiptères ont comme les autres insectes deux grands yeux à réseau; mais ceux de quelques genres ont de plus deux ou trois petits yeux lisses, placés sur la partie supérieure de la tête.

La bouche des hémiptères a la figure d'une trompe ou d'un bec plus ou moins long, et terminé en pointe. C'est une espèce de tuyau de trois à quatre articles, fendu longitudinalement dans toute sa longueur, et servant de gaine à trois soies très-minces et très-déliées, que ces insectes introduisent dans la peau des animaux ou dans le tissu des plantes pour en tirer les alimens dont ils se nourrissent. Ce bec prend naissance à la partie inférieure de

la tête, tantôt près du front, tantôt près du cou ou de la poitrine. Il a souvent à sa naissance et en dessus une petite pièce triangulaire, appelée lèvre supérieure. Il est recourbé en dessous et appliqué sous le ventre, lorsque l'insecte n'en fait point usage, mais lorsqu'il veut s'en servir, il le redresse et le tient sur la même ligne que son corps. Le genre des thrips est le seul de cet ordre où l'on semble apercevoir quelques traces de palpes. Les trois soies remplacent en quelque sorte les deux mâchoires et la lèvre inférieure des coléoptères. La gaine articulée tient lieu de leur ganache.

Le corselet est plus ou moins grand. Il est aussi large que la tête, contre laquelle il est parfaitement appliqué dans les cigales, les naucores, les corises, les punaises, etc. Son segment antérieur, ou celui qui porte les pattes de devant, est grand et paroît seul en dessus dans les hémiptères de la première section ; ces insectes ont par là de grands rapports avec les orthoptères et les coléoptères ; mais ce premier segment devient beaucoup plus petit dans les hémiptères de la seconde section : le second l'emporte en grandeur, et forme une partie du dos.

L'écusson, espèce d'appendice qui est à

L'extrémité du corselet , est très-petit dans de certains genres , manque à quelques autres ; mais dans des pentatomes il a une telle grandeur , qu'il cache les élytres et les ailes , et couvre la plus grande partie du corps.

La forme des élytres et des ailes varie beaucoup. Dans les punaises et les pentatomes , une partie des élytres est coriacée ; dure , à peu près comme les élytres des coléoptères , et l'autre partie est membraneuse et ne diffère pas des ailes. Elles sont membraneuses , quelquefois claires et transparentes dans les cigales et pucerons. Dans les tettigones , les membracis , etc , elles sont un peu plus épaisses. Elles sont farineuses dans la seule espèce d'Aleyrode qui soit connue , et que Geoffroy , trompé par la ressemblance de ces élytres avec les ailes des lépidoptères à ailes , a placé avec ces insectes. Quoique les élytres d'une partie des hémiptères paroissent différer peu des ailes , elles ne servent point au vol et ne peuvent que le faciliter. Dans certains genres , elles sont couchées et croisées sur le corps de l'insecte ; dans d'autres , elles sont posées latéralement , et forment une espèce de toit sur le corps. Quelques espèces les portent droites et élevées.

Tous les insectes de cet ordre ne sont pas pourvus d'ailes ; plusieurs acanthes de Fabricius, la punaise des lits, des lygées, les femelles des pucerons et celles des cochenilles en manquent, et les mâles de ces dernières n'ont point d'élytres, mais seulement deux ailes membraneuses. Malgré cette différence, on ne peut séparer ces insectes des hémiptères, parce que leur bouche est exactement conformée de même, et qu'ils prennent leur nourriture de la même manière.

L'abdomen de la plupart des hémiptères n'a rien de remarquable, excepté dans les femelles des cigales, dans les pucerons et les cochenilles. L'extrémité de l'abdomen des premières est munie d'une espèce de tarière, cachée entre deux écailles. Cette partie leur sert à déposer leurs œufs. Celui des pucerons est terminé par deux pointes ou cornes, ou par deux tubercules, et des filets plus ou moins longs, garnissent celui des cochenilles.

Les pattes sont composées comme celles des autres insectes, c'est-à-dire, de la hanche, de la cuisse, de la jambe et du tarse ; mais le nombre des articles de cette dernière partie varie. Dans quelques genres les tarses antérieurs ne sont que d'une seule pièce, et se

replient sur la jambe avec laquelle ils forment une espèce de pince à genou, ce qui donne à tous ces insectes la faculté de saisir la proie qu'ils veulent sucer. Dans d'autres genres les pattes postérieures sont faites en forme de rames, et les tarsees n'ont que deux articles ; mais ils en ont trois dans le plus grand nombre des insectes de cet ordre.

Tous les hémiptères subissent les métamorphoses des insectes en général. Ils passent successivement de l'état de larves à celui de nymphes, et de ce dernier à celui d'insectes parfaits. Mais la manière dont s'opèrent ces changemens est différente de celle qui a lieu dans les coléoptères. La larve, qui, dans ces derniers, ressemble à une espèce de ver, ne diffère de l'insecte parfait dans les hémiptères, que parce qu'elle n'a ni ailes ni élytres, et qu'elle est plus petite. Ces larves passent à l'état de nymphe par un simple dépouillement de leur peau. Cette mue n'apporte aucun changement à leur forme ; on voit seulement sur le dos de la nymphe, à l'endroit où les élytres et les ailes doivent avoir leur origine, deux boutons ou tubercules qui étoient cachés sous la peau de la larve ; c'est dans ces boutons que sont

renfermés les ailes et les élytres qui ne se développent sur le corps de l'insecte parfait qu'après la dernière mue. A l'égard de ceux qui n'ont point d'ailes, toutes leurs métamorphoses consistent en de simples changemens de peau. L'accroissement de tous les hémiptères a lieu pendant qu'ils sont sous la forme de larves, comme dans les coléoptères. Avant de se changer en nymphes ils ont acquis toute leur grandeur; mais les nymphes des hémiptères mangent et agissent, au lieu que celles des coléoptères sont immobiles et ne prennent point de nourriture.

Une partie de ces insectes vivent dans les eaux ou à leur surface, et se nourrissent de substances animales, les autres volent dans l'air ou sautent sur la terre; les uns tirent leur nourriture des plantes, les autres vivent d'insectes. Une seule espèce, la punaise des lits, se nourrit du sang des hommes pour lesquels elle est un fléau.

A la description de chaque genre on trouvera ce que les insectes de cet ordre offrent de particulier, relativement à leurs habitudes.

Les hémiptères sont partagées en deux grandes sections, dont la première est également coupée en deux.

La première division renferme quatre familles , qui sont les corisies , les cimicides , les rameurs et les punaises d'eau.

La première famille , ou celle des corisies , forme deux sections. La première est composée des insectes dont les antennes ont cinq articles , qui sont les scutellères et les pentatomes.

La seconde section des corisies est composée des insectes qui n'ont que quatre articles aux antennes ; ce sont les corées , les néides , les lygées , les miris et les capsés.

La seconde famille de la première division , ou les cimicides , comprend les genres acanthie , phymate , arade , tingis , punaise , nabis , réduve , zélus et ploièrè.

La troisième famille , ou les rameurs , est composée des genres hydromètre , véliè et gerris.

La quatrième famille , celle des punaises d'eau , comprend les genres ranatre , nèpe , naucore , galgule , corire et notonette.

#### SECTION PREMIÈRE.

Élytres épaisses , en tout ou en majeure partie ; antennes n'ayant jamais plus de cinq pièces (tarses le plus souvent de trois articles).

## DIVISION PREMIÈRE.

Élytres de consistance inégale , crustacées vers leur base , membraneuses au bout , horizontales. Bec prenant naissance au bord antérieur de la tête , entre les yeux ( au front ).

*Pattes ordinairement n'étant pas propres pour sauter ; point de lame en scie , écailleuse et cachée entre deux souches du ventre , dans les femelles.*

---

**FAMILLE QUARANTE-QUATRIÈME.****CORISIES ; *corisicæ*.**

**A**NTENNES découvertes , plus longues que la tête. Tarses de trois articles distincts, dont le premier et le dernier plus longs. Bec de quatre articles , à prendre de la naissance de la lèvre supérieure , droit. ( Insectes vivant hors de l'eau ).

**S E C T I O N P R E M I È R E .***Antennes de cinq articles.*

Les insectes des genres scutellère et pentatome , qui sont les seuls de la première section des corisies , appartiennent au genre punaise de Geoffroy , et forment le genre pentatome d'Olivier. Les insectes de ce dernier genre doivent le nom de *pentatome* , mot grec qui signifie cinq parties , à leurs antennes qui ont cinq articulations.

Les scutellères sont remarquables par leur corselet très-grand , qui cache leurs élytres et une partie de leur corps.

Ces insectes , ainsi que les pentatomes , vivent sur les plantes et se nourrissent de leurs sucs , en introduisant leur bec dans les feuilles. Il paroît qu'ils se nourrissent aussi d'insectes quand ils en trouvent l'occasion ; car souvent on en voit un certain nombre rassemblés auprès d'une chenille , ayant le bout de leur bec dans son corps pour en retirer tout ce qu'il contient ; ils attaquent même de petits coléoptères. Ces insectes répandent une odeur très-désagréable qui s'attache aux corps qu'ils ont touchés.

Les larves et les nymphes diffèrent des insectes parfaits ; les premières , en ce qu'elles n'ont ni ailes , ni élytres ; et les nymphes , parce qu'elles n'en ont que les rudimens.

On les trouve pendant la belle saison.

Une espèce de pentatome , c'est celle du bouleau , a fourni à De Géer une observation qui mérite d'être rapportée. Ce naturaliste trouva , au mois de juillet , sur les feuilles du bouleau , plusieurs femelles accompagnées de leurs petits qui étoient de vingt jusqu'à quarante. Ces petits suivoient tous les mouvemens de leurs mères , qui ne les quittoient point , et sembloient les protéger. Ce même naturaliste a vu une mère

battre des ailes avec rapidité, sans changer de place, comme pour éloigner l'ennemi de sa progéniture. Cet ennemi, selon Moeder, est principalement le mâle, que la mère tâche de chasser, parce qu'il cherche à détruire sa postérité. Les petits quittent leurs mères quand ils n'ont plus besoin de sa protection et qu'ils sont assez forts pour se défendre.

Ces deux genres offrent plusieurs espèces dont les couleurs sont fort belles.

## DEUX-CENT SOIXANTE-UN<sup>ME</sup> G.

SCUTELLÈRE ; *scutellera*. Ce genre établi par le professeur Lamarck, dans son système des animaux sans vertèbres, est fondé sur ce que l'écusson de ces insectes couvre presque entièrement le dessus de l'abdomen.

Il répond au genre que Schranck, dans sa Faune de Bavière, nomme *tyreocoris*, et à celui de *tetyra* de Fabricius, Système des ryngotes.

I. *Bord antérieur du corselet beaucoup plus étroit que le postérieur ; tête aussi longue ou plus longue que large , triangulaire (1).*

\* *Second article des antennes plus court que le troisième.*

+ *Corps ovale-allongé.*

## E S P E C E S.

1. SCUTELLÈRE NOBLE ; *scutellera nobilis*!

*Tetyra nobilis*. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 2 , tab. 5, fig. 46.

D'un doré bleu , avec des taches noires.  
— En Asie.

2. S. MARQUÉE ; *sc. signata*.

*Tetyra signata*. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 5 , tab. 9, fig. 85.

Corselet et écusson d'un bleu doré , avec six taches très-noires , sur chaque. — Au Sénégal.

(1) On peut encore diviser ce genre de la manière suivante :

I. Corps ovale , allongé ; second article des antennes ordinairement plus court que le troisième. *Tetyra nobilis*. Fab.

II. Corps ovale ; second article des antennes plus long que le troisième. *Tetyra maura*. Fab.

III. Corps presque globuleux ; écusson plus large que long. (Second article des antennes très-petit). *Tetyra scarabæoides*. Fab.

+ + *Corps ovale.*

3. S. STOKÈRE; *sc. stokerus.*

Wolff. Cimic. tab. 5, fig. 44.

Verte, avec des taches noires; abdomen rouge. — Aux Indes orientales.

\* \* *Second article des antennes plus long que le troisième.*

4. S. SIAMOISE; *sc. nigrolineata.*

*Tetyra nigrolineata.* Fab. — *La punaise siamoise.* Geoff. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 1, fig. 1.

Rouge; corselet et écusson rayés longitudinalement de noir. — Rare aux environs de Paris, commune dans le midi de la France; sur les fleurs des ombellifères notamment.

5. S. DEMI-PONCTUÉE; *sc. semi-punctata.*

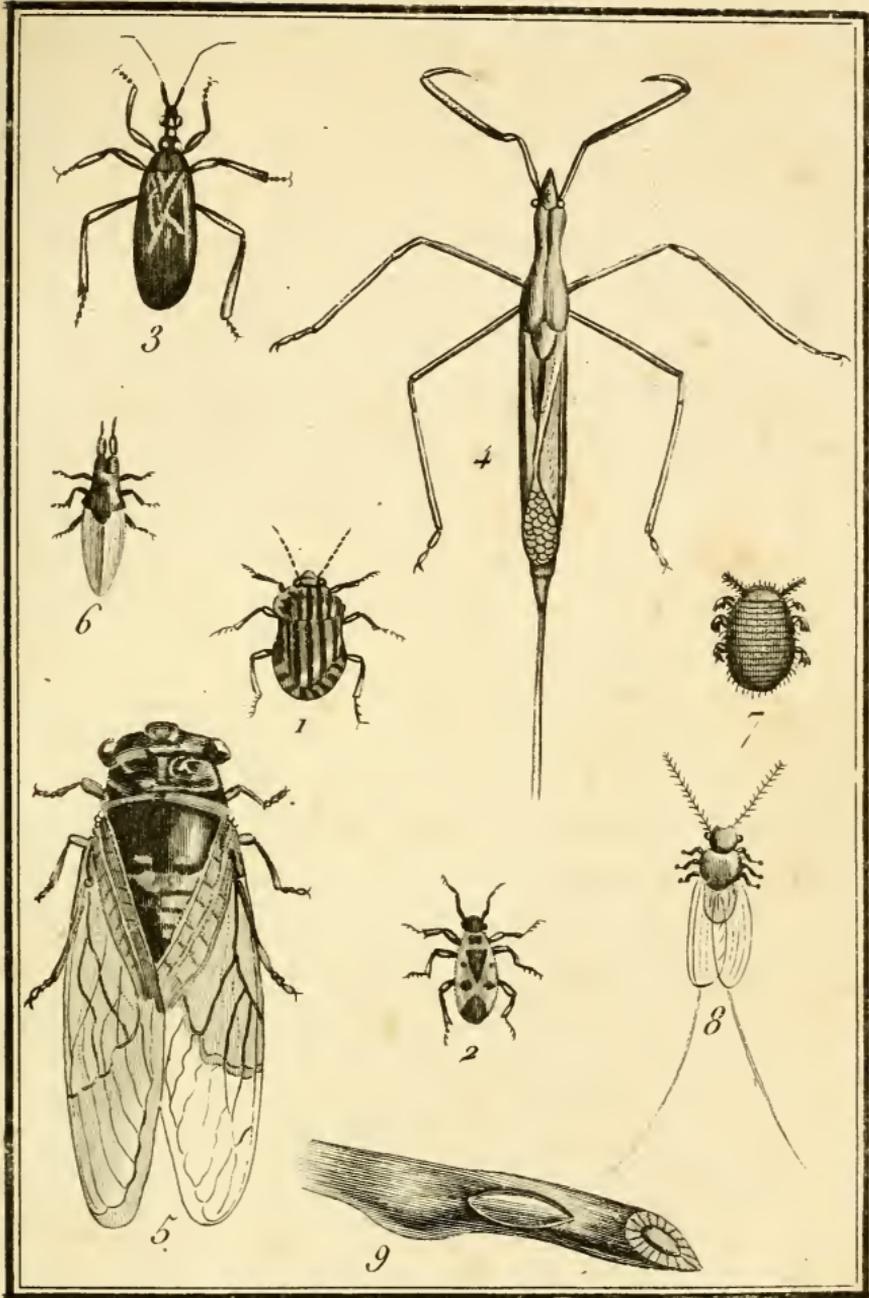
*Tetyra semipunctata.* Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 1, fig. 2.

Rouge; corselet ponctué et écusson rayé de noir. — Dans les provinces les plus méridionales de la France, en Italie, en Espagne.

6. S. LINÉÉ; *sc. grammica.*

*Tetyra grammica.* Fab.

Dessus du corps jaunâtre, avec de petites bandes longitudinales obscures; extrémité du corps en pointe obtuse. — En Italie, en Espagne et en Afrique.





7. S. RAYÉE DE BLANC ; *sc. albo-lineata.*

*Tetyra albo-lineata.* Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 5 ,  
tab. 9 , fig. 89. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 66 ,  
tab. 20.

Grise , rayée de blanc ; corselet épineux.  
— Au midi de la France ; on l'a trouvée une  
fois aux environs de Paris.

8. S. RAYÉE DE JAUNE ; *sc. flavo lineata.*

*Tetyra flavo-lineata.* Fab. — Coqueb. Illust. icon.  
dec. 1 , tab. 9 , fig. 6.

Grise , rayée de jaune ; corselet mutique.  
— En France , en Autriche.

9. S. DE DESFONTAINES ; *sc. Desfontainii.*

*Tetyra Desfontainii.* Fab. — Coqueb. Illust. icon.  
dec. 1 , tab. 10 , fig. 5.

Grise en dessus , blanchâtre en dessous ;  
corselet épineux. — En Barbarie.

10. S. DE LA NIELLE ; *sc. nigellæ.*

*Tetyra nigellæ.* Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 5 , t. 9 ,  
fig. 86. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 66 , tab. 19.

Noirâtre ; devant du corselet , bord de  
l'abdomen et pattes blanchâtres. — Au midi  
de la France , en Italie , en Barbarie.

11. S. DU GALIUM ; *sc. galii.*

*Cimex galii.* Wolff. Cimic. fasc. 3 , tab. 10 , fig. 91.

Renflée , grise , bases de la tete et de l'écus-

son testacées ; cuisses tuberculées ; jambes ayant de petites dents. — Sur une espèce de galium. — En Autriche.

12. S. PEINTE ; *sc. picta*.

*Tetyra picta*. Fab. — Schæff. Icon. insect. tab. 45, fig. 3, 4, 15, 16. — *Variété de la punaise porte-chappe brune*. Geoff.

D'un brun obscur ou rougeâtre, deux points à sa base, deux taches près du milieu, et une postérieure plus grande, alongée, commençant par une ligne pâle ; côtés de l'abdomen tachetés de noirâtre. — Elle est quelquefois jaunâtre. — En France, en Allemagne.

13. S. MAURA ; *sc. maura*.

*Tetyra maura*. Fab. — Schæff. Icon. insect. tab. 57, fig. 10. — *La punaise porte-chappe brune ?* Geoff.

Jaunâtre - testacée ; chaperon ayant deux lignes imprimées formant un V ; écusson ayant une petite carène et deux points à sa base, plus pâles.

En France, en Allemagne ; les deux points de la base de l'écusson ne sont pas toujours bien apparens. Fabricius auroit-il fait de cette variété sa *tétyre hottentote* ?

14. S. NOIRE ; *sc. nigra*.

*Tetyra nigra*. Fab. — Schæff. Icon. ins. tab. 79, fig. 4. — *La punaise porte-chappe noire*. Geoff.

Noirâtre, avec les tarsi jaunâtres ; ligne

élevée et longitudinale au milieu de l'écusson. Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente.

15. S. PIÉMONTAISE ; *sc. pedemontana*.

*Tetyra pedemontana*. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 5, tab. 9, fig. 88.

D'un brun foncé ou noirâtre, renflée, toute ponctuée de blanc. — Rare en France. Je l'ai reçue des environs de Bordeaux du naturaliste Rodrigues.

II. *Bord antérieur du corselet n'étant pas beaucoup plus étroit que le postérieur ; tête large, presque semi-circulaire.*

\* *Corps ovale-arrondi ; le second article des antennes plus long que le troisième. ( Jambes antérieures ciliées, du moins dans plusieurs. )*

15 bis. S. FULIGINEUSE ; *sc. fuliginosa*.

*Tetyra fuliginosa*. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 5, fig. 47.

Velue, toute noire, ayant son corselet postérieurement et l'écusson d'un brun jaunâtre ; une petite ligne blanchâtre et longitudinale au milieu de l'écusson ; quelques petites taches très-noires dans les individus dont le dessus du corps est d'un brun jaunâtre. — Dans les pâturages secs ; rare en France.

16. S. TUBERCULÉE ; *sc. tuberculata* :*Tetyra tuberculata*. Fab.

Obscure ; écusson à surface rude , tuberculée près de l'extrémité. — En Italie.

17. S. ARMÉE ; *sc. inuncta*.

*Tetyra inuncta*. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 1 , fig. 5. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 36 , tab. 24.

Grise ; une petite dent sous chaque antenne , un petit avancement presque en forme de tête à chaque angle antérieur du corselet. — Sur les arbres , en Europe ; fort rare aux environs de Paris.

18. S. LAINEUSE ; *sc. lanata* :

*Tetyra lanata*. Fab. — Stoll. Cimic. 2 , tab. 9 , fig. 61.

D'un noir bronzé , avec des poils gris. — En Sibérie.

\*\* Corps presque globuleux ; second article des antennes très-petit. ( Écusson plus large que long dans plusieurs. )

19. S. SCARABÉOÏDE ; *sc. scarabæoides*.

*Tetyra scarabæoides*. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 1 , fig. 4.

Ové-globuleuse , bronzée , sans taches ; écusson un peu plus long que large ; antennes et tarses ferrugineux. — Sur les fleurs de renoncules ; en Europe.

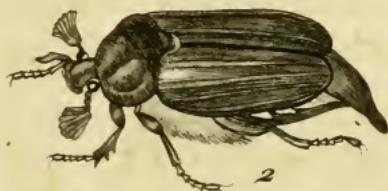




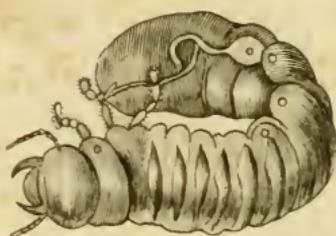
1



3



2



6



4



5



7



8

De Sene del.

Huber sc.

L'Explication à la fin du Volume.

20. S. GLOBULEUSE; *sc. globus.*

*Tetyra globus.* Fab. — Wolff Cimic. fasc. 1, tab. 1, fig. 5. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 36, tab. 25. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 6. — Schell. Cim. tab. 1, fig. 6. — *La punaise cuirasse.* Geoff.

Presque globuleuse, noire, avec les bords de l'abdomen ferrugineux; écusson plus large que long. — Geoffroy dit que la punaise cuirasse est un peu plus large que longue; ce qui me feroit croire que cet insecte est plutôt l'espèce que nous venons de décrire que la précédente, à laquelle on a rapporté jusqu'ici cette punaise de Geoffroy. L'espèce qu'il appelle *tortue-brune* est une fois plus grande, d'un brun livide et ovale. Je présume qu'elle appartient plutôt à l'avant-dernière division de ce genre.

21. S. DE WAHL; *sc. Wahlii.*

*Tetyra Wahlii.* Fab. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 15.

Très-noire, luisante; deux petites raies sur la tête; bords du corselet, de l'écusson et pattes jaunes. — Au Levant.

22. S. IMPRIMÉE; *sc. impressa.*

*Tetyra impressa Wahlii.* Fab. — Coqueb. Illustr. icon. ins. dec. 2, tab. 18, fig. 15.

Globuleuse, très-noire, avec des anneaux

aux antennes et les pattes jaunes. — Dans l'Amérique méridionale.

## DEUX-CENT SOIXANTE-DEUXI<sup>ME</sup> G.

PENTATOME; *pentatoma*. Olivier, qui avoit formé ce genre ( Encycl. méth. ), et l'avoit ainsi nommé à raison du nombre des articles de ses antennes qui est de cinq, n'avoit pas eu égard, dans ses caractères, à l'étendue de l'écusson de ces insectes. Ce genre renfermoit nos scutellères; mais par la réduction que nous avons faite, il n'offre plus que les punaises de Linnæus et de Geoffroy, qui ont leurs antennes de cinq pièces, et dont l'écusson ne couvre pas la plus grande partie du dessus du corps. Les élytres sont entièrement découvertes.

Nos pentatomes comprendront les genres suivans de Fabricius : *edessa*, *cimex*, *halys*, *cydnus*, *cælia*.

I. *Bord antérieur du corselet beaucoup plus étroit que son postérieur. (Côtés faisant un angle aigu avec le bord postérieur.) Tête plus ou moins triangulaire, ou en triangle tronqué. Corps le plus souvent ovale.*

\* *Tête en museau allongé, ou sensiblement plus longue que large.*

+ *Second article des antennes plus court que le troisième, ou ne le surpassant pas en longueur.*

| *Base des antennes couverte. Tête déclive.*

## E S P È C E S.

1. PENTATOME ACUMINÉE; *pentatoma acuminata.*

*Ælia acuminata.* Fab. — *Punaise.* N° 77. Geoff. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 2, fig. 19. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 32, tab. 17.

D'un jaune pâle, avec des raies longitudinales et noirâtres, en dessus; dernier article des antennes d'un rouge fauve. — Très-commune sur les plantes, les graminées spécialement.

| | *Base des antennes découverte. Tête droite.*

a. *Bec ne dépassant pas l'origine des pattes postérieures; tubercule servant d'insertion aux antennes, contigu aux yeux.*

2. P. HISTÉROÏDE; *pent. histeroides.*

*Ælia histeroides.* Fab. — Stoll. Cimic. tab. 28, fig. 197.

Obscure; corselet avancé et épineux de chaque côté en devant; bords de l'écusson blancs. — A Surinam.

b. *Bec dépassant l'origine des pattes postérieures; tubercule servant d'insertion aux antennes distant des yeux.*

3. P. DENTÉE; *pent. dentata.*

*Halys dentata.* Fab. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 6, fig. 48.

Corps mélangé de cendré et noir; corselet épineux, dentelé en scie. — Aux Indes orientales.

+ + *Second article des antennes beaucoup plus long que le troisième.*

4. P. LANCÉOLÉE; *pent. lanceolata.*

*Ælia lanceolata.* Fab.

Verte en dessus, blanchâtre en dessous; tête lancéolée. — En Guinée.

\* \* *Tête ne formant pas de museau allongé. (Second article des antennes plus long que le troisième.*

+ *Angles postérieurs du corselet avancés en épines.*

5. P. VENTRE-FAUVE; *pent. ferrugator.*

*Cimex ferrugator.* Fab.

Grise en dessus; tête et angles avancés du corselet, noirs; abdomen fauve. — En Suède.

6. P. PATTES-BLANCHES; *pent. albipes.*

*Cimex albipes.* Fab.

Dessus du corps noirâtre; bords du corselet et bout de l'écusson blancs; corselet foiblement épineux. — En Italie.

7. P. LUNULÉ; *pent. lunula.**Cimex lunula.* Fab.

Fauve en dessus; de petites lignes sur le devant du corselet; deux lunules à l'écusson et son extrémité, blanches; corselet à pointes mousses. — Au midi de la France; en Barbarie.

8. P. MÉLANGÉE; *pent. varia.**Cimex varius.* Fab.

Fauve en dessus; écusson noir, avec la base et l'extrémité blanches; pointes latérales du corselet mousses. — Au midi de la France, en Espagne.

9. P. PONCTUÉE; *pent. punctata.**Cimex punctatus.* Fab.

D'un verd bronzé; corselet à pointes mousses; jambes avec un anneau, blanchâtres. — En Europe.

10. P. A POINTES RELEVÉES; *pent. reflexa.**Cimex reflexus.* Fab.

Obscure; antennes et pattes fauves; corselet dentelé en scie; ses pointes relevées en massue. — A Paris.

11. P. NIGRICORNE; *pent. nigricornis.**Cimex nigricornis.* Fab.

Tirant sur le fauve; pointes du corselet

mousses, noires, ainsi que les antennes. — En Saxe.

12. P. GARDIENNE; *pent. custos.*

*Cimex custos.* Fab.

Grise; antennes jaunes, avec deux anneaux noirs; pointes du corselet mousses. — A Kiel.

13. P. LURIDE; *pent. lurida.*

*Cimex luridus.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 92, tab. 9.

Chaperon échancré; élytres grises, avec une tache noirâtre; corselet verdâtre, à pointes mousses. — En Angleterre.

14. P. RUFIPÈDE, *pent. rufipes.*

*Cimex rufipes.* Fab. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 1, fig. 9.

Brune; bout de l'écusson et pattes rouges. — Dans toute l'Europe.

15. P. PATTES-ROUGES; *pent. sanguinipes.*

*Cimex sanguinipes.* Fab.

Brune; bout de l'écusson blanc; bords de l'abdomen tachetés; pattes fauves; pointes du corselet mousses. — En France, en Italie.

16. P. A DEUX DENTS; *pent. bidens.*

*Cimex bidens.* Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 1, fig. 7.

Grise; antennes roussâtres; pointes du

corselet droites, aiguës; cuisses et jambes des pattes antérieures ayant une petite dent. — En Europe.

17. P. HÉMORRHOÏDALE; *pent. hæmorrhoidalis.*

*Cimex hæmorrhoidalis.* Fab. — Geoff. *punaise*, n° 65. — Wolff. Cim. tab. 1, fig. 10.

Verte en dessus, très-ponctuée, avec une ligne transverse en devant du corselet, les pointes latérales avant leur extrémité, les élytres à leur base et au côté interne, d'un brun rougeâtre; dessus de l'abdomen rouge, tacheté de noir. Le dessous jaunâtre à carène prolongée en épine entre les quatre dernières paires de pattes; une saillie arrondie entre les premières. — En Europe.

+ + *Angles postérieurs du corselet point avancés en épines.*

18. P. A BORDURE; *pent. marginata.*

*Edessa marginata.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, tab. 24. — Wolff. Cim. tab. 10, fig. 96.

D'un brun gris en dessus; tête ou chapeçon arrondi; côtés antérieurs du corselet dilatés, arrondis, gris, ponctués de noir; minces, unidentés; bout de l'écusson gris; bords de l'abdomen tachetés. — En France, en Allemagne; fort rare.

19. P. OMBRÉE; *pent. umbrina*.

*Cimex umbrinus*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 93, tab. 15.

D'un gris jaunâtre, obscur; chaperon grand, arrondi; côtés du corselet arrondis en devant; écusson grand, arrondi à sa pointe, avec une ligne pâle; bords de l'abdomen tachetés. — En France, en Allemagne.

20. P. A COLLIER; *pent. torquata*.

*Cimex torquatus*. Fab.

Verte; tête et devant du corselet jaunes. — Au midi de la France, en Italie.

21. P. PRASINE; *pent. prasina*.

*Cimex prasinus*. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 49.

Verte, sans taches; les deux derniers articles des antennes fauves; l'extrémité du terminal noirâtre; ailes blanches. — En Europe.

22. P. DISSEMBLABLE; *pent. dissimilis*.

*Cimex dissimilis*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 53, tab. 15. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 50.

Verte en dessus, ferrugineuse en dessous. — En France, en Allemagne.

23. P. DES GENÉVRIERS ; *pent. juniperina.*

*Cimex juniperinus.* Fab. — Geoff. *punaise*, n<sup>o</sup> 61.  
Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 51. — Panz. Faun.  
insect. germ. fasc. 33, tab. 16.

Verte, bordée de jaune ; extrémité de l'écusson de cette couleur. — En Europe, sur les genévriers.

24. P. DES HAIES ; *pent. dumosa.*

*Cimex dumosus.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 33, tab. 18.

D'un brun obscur ; bords latéraux du corselet, ligne dorsale, deux points à l'écusson, anneau aux jambes, d'un rouge de sang. — En Europe ; très-rare aux environs de Paris : elle y a été trouvée par le naturaliste Laurent, qui fait depuis plus de trente ans l'étude la plus suivie des lépidoptères.

25. P. A TROIS STRIES ; *pent. tristriata.*

*Cimex tristriatus.* Fab.

Jaunâtre ; un point noir oculaire au bout des élytres ; trois lignes blanches à l'abdomen.

26. P. AGATHINE ; *pent. agathina.*

*Cimex agathinus.* Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 55.

Jaunâtre, ponctuée ; une bande noire à l'écusson ; dessus de l'abdomen noir ; anus rouge. — En France, en Allemagne.

27. P. COLLAIRE; *pent. collaris*.*Cimex collaris*. Fab.

Verte; une bande jaune sur le corselet avant son extrémité; élytres fauves à leur extrémité. — A Copenhague.

28. P. RAYÉE; *pent. liturata*.

*Cimex lituratus*. Fab. — Geoff. *punaise*, n° 64. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 2, fig. 14. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 40, tab. 19.

Verte, marbrée de brun; une bande sur le corselet et une raie sur les élytres, d'un rouge de sang. — En Italie, en Allemagne.

29. P. GRISE; *pent. grisea*.

*Cimex griseus*. Fab. — Geoff. *punaise*, n° 64. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 6, fig. 56. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 19.

D'un gris jaunâtre, obscur, ponctué de noirâtre, avec l'extrémité de l'écusson plus pâle, et une tache obscure de chaque côté; membrane des élytres blanche, ponctué de noirâtre; dessous du corps jaunâtre; abdomen ayant une pointe en devant; côtés entre-coupés de noir et de jaunâtre. — Très-commune, et ayant une odeur très-mauvaise.

30. P. ENTRE-COUPÉE; *pent. interstinctus*.*Cimex interstinctus*. Fab.

Elle ne diffère de la précédente que parce  
que

que le dessus de l'abdomen est rouge, et que ses bords sont entre-coupés de taches de cette couleur et de gris. — En Europe.

31. P. DES BAIES; *pent. baccarum.*

*Cimex baccarum.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, tab. 20. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 57.

Pubescente, rougeâtre en dessus, avec le bout de l'écusson jaunâtre; bords de l'abdomen tachetés de noirâtre; dessus du corps jaune. pâle; antennes annelées de noir et de blanc. — Très-commune. Je présume que Geoffroy a confondu cette espèce avec celle du n° 27.

32. P. PERLÉE; *pent. perlata.*

*Cydnus perlatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, tab. 24. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7, fig. 65.

Grise, tête noire; un point blanc de chaque côté du corselet. — En France, en Allemagne.

33. P. LINX; *pent. linx.*

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, fig. 17. — *Cimex sphacelatus.* Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 10, fig. 95.

Elle diffère de la précédente en ce qu'elle est un peu plus petite, glabre, noirâtre, avec trois points pâles à la base de l'écusson. — En France, en Allemagne.

34. P. MÉLANOCÉPHALE ; *pent. melanocephala.*

*Cydnus melanocephalus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 26, tab. 24.

Gris-jaunâtre, ponclué; tête et base de l'écusson d'un noir bronzé. — En France, en Angleterre, en Allemagne.

35. P. ORNÉE ; *pent. ornata.*

Geoff. *punaise*, n° 69. — *Cimex ornatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, tab. 21. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 2, fig. 15.

Rouge; tête noire; corselet ayant de chaque côté une grande tache noire, bifide postérieurement, ou deux taches réunies à une troisième et supérieure; l'écusson noir, avec un Y rouge; dessous de l'abdomen noir, avec les côtés rouges, ayant un rang de taches noires. — Sur le chou, les plantes crucifères; œufs rangés par bandes serrées sur les feuilles, en forme de barils, gris, avec des bandes aux bouts et des points au milieu, bruns.

36. GAIE, *pent. festiva.*

*Cimex festivus* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 6, n° 19. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 6, fig. 58.

Ce n'est, à ce que je crois, qu'une variété de la précédente; la tête a ses bords

et quelquefois des taches rouges ; le corselet a six petites taches noires distinctes : le dessus de l'abdomen , son milieu excepté , quelquefois en entier , rouge ou jaunâtre , avec des points noirs ; la poitrine est noire dans les uns , d'un rouge jaunâtre dans les autres. L'origine des pattes offre une tache blanche dans tous les individus qui ont ces organes noirs. L'appendice membraneuse des élytres est ici comme dans l'espèce précédente , bordée de blanchâtre. — Rare aux environs de Paris , plus commune au midi de la France. Une partie du rouge , même en dessus , est quelquefois d'un blanc jaunâtre.

37. P. BIPONCTUÉE ; *pent. bipunctata.*

*Cimex bipunctatus.* Fab. — Coqueb. *Illust. icon.* dec. 2 , tab. 19 , fig. 1.

D'un fauve obscur ; l'écusson ayant deux points et l'extrémité blancs : bords de l'abdomen ponctués de noir. — En Italie.

38. P. DES POTAGERS ; *pent. oleracea.*

Geoff. *punaise* , n<sup>o</sup> 74. — *Cimex oleraceus.* Fab. — Panz. *Faun. ins. germ. fasc.* 32 , tab. 12. — Wolff. *Cimic. fasc.* 1 , tab. 2 , fig. 16.

D'un bleu verdâtre , ou verdâtre , avec les bords du corselet ; une ligne dans son milieu , l'extrémité de l'écusson , les bords

extérieurs des élytres, un point près leurs extrémités, blancs ou rouges. — Commune en Europe, sur les crucifères.

39. P. BIMOUCHETÉE; *pent. biguttata*.

*Cimex biguttatus*. Fab.

Noire, bordée de blanc; un point blanc à chaque élytre. — En Europe, dans les jardins.

40. P. BLEUE; *pent. cærulea*.

Geoff. *punaise*, n° 75. — *Cimex cæruleus*. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 32, tab. 14. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 2, fig. 18.

D'un bleu verdâtre, sans taches : appendices membraneuses des élytres noires. — En Europe, dans les jardins.

41. P. MARGE-BLANCHE; *pent. albo-marginella*.

*Cimex albo-marginellus*. Fab.

Bleue; bords du corselet, des élytres, bout de l'écusson blancs. — Variété peut-être du numéro 36. — A Kiel.

II. *Bord antérieur du corselet légèrement plus étroit (d'un quart au plus) que le postérieur. (Côtés faisant avec le bord postérieur un angle presque droit); tête courte; articles des antennes conico-cylindriques; jambes épineuses.*

42. P. BICOLOR; *pent. bicolor*.

Geoff. *punaise*, n° 73. — *Cimex bicolor*. Fab. —

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 32, tab. 11. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7. fig. 60.

Noire; côtés antérieurs du corselet, un arc à la base extérieure des élytres, leur extrémité, des taches sur les bords de l'abdomen blancs.—Dans les jardins, en Europe.

43. P. BORDURE-BLANCHE; *pent. albo-marginata.*

Geoff. punaise, n° 72. — *Cimex albo-marginatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, tab. 22. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7, fig. 62.

Noire; bord extérieur des élytres jaunâtre ou blanc.—Dans les jardins, en Europe.

44. P. FLAVICORNE; *pent. flavicornis.*

Geoff. punaise, n° 71. — *Cimex flavicornis.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, tab. 23. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7, fig. 63.

Noire, velue; bord du chaperon, les latéraux du corselet, les élytres, les antennes et les pattes d'un brun foncé; des cils près des bords du chaperon, au dessus; côtés du corselet, écusson, élytres, ponctués.—En France, en Allemagne.

45. P. MORIO; *pent. morio.*

Geoff. punaise, n° 70. — *Cimex morio.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 32, tab. 15. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 7, fig. 64.

Noire; premier article des antennes brun;

dessus du corps ponctué : un espace lisse et transversal sur le corselet , sans être élevé brusquement , et n'étant point distingué postérieurement par une ligne imprimée. — En Europe.

46. P. TRISTE ; *pent. tristis*.

*Cimex tristis*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 52, tab. 16.

Noire ; dessus du corps ponctué : un espace lisse et transversal sur le corselet , élevé brusquement , arqué en devant , distingué postérieurement par une ligne imprimée. — En Europe.

Les pentatomes de cette division se tiennent presque toujours à terre. Les épines de leurs pattes doivent leur aider à fouiller.

## S E C T I O N I I.

*Antennes de quatre articles.*

Les corés , les néides , les lygées , les miris et les capsés appartiennent au genre cimex de Linnæus et de Geoffroy. Les néides faisoient partie du genre gerris de Fabricius , dont les insectes habitent la surface des eaux.

A l'exception de quelques lygées , dont les uns vivent sous les écorces des arbres , et les autres dans les fentes des murs , tous ces

insectes vivent sur les plantes où ils se nourrissent de leurs sucs , et font la guerre aux petits insectes et aux chenilles ; non seulement pendant qu'ils sont à l'état de larves , mais sous toutes leurs formes ; et de même que les pentatomes , ils les sucent jusqu'à ce qu'ils n'aient plus que la peau.

On voit souvent les larves et les nymphes des corés rassemblées sur la même feuille , avec les insectes parfaits ; on ne les distingue de ces derniers auxquels elles ressemblent par la forme et les couleurs , que parce que les larves manquent d'ailes et d'élytres , et que les nymphes n'en ont que les rudimens. Parmi les lygées , le lygée-aptère n'en a jamais.

Semblables aux autres insectes , tous ceux de cette section ne s'accouplent qu'après l'entier développement de leurs ailes et de leurs élytres , et le lygée aptère après sa dernière mue.

Les femelles sont très-fécondes ; celles des corés pondent un grand nombre d'œufs , qu'elles placent à côté les uns des autres , sur les plantes , où ils restent collés au moyen d'une espèce de gluten qui les y fixe. Aussitôt que les petites larves éclosent , elles se répandent sur les feuilles pour y chercher leur nourriture.

Les genres lygée et coré sont assez nombreux. Le dernier est divisé en trois petites coupes, dont les caractères sont tirés principalement de la forme du corselet. Parmi ces insectes il y en a de très-singuliers; tel est le coré paradoxé, qui habite le midi de l'Europe, et qui n'est pas rare dans les provinces méridionales de la France; il a tout le corps hérissé de poil, les antennes épineuses, les côtés du corselet très-grands, relevés et ciliés, et l'abdomen en nacelle avec ses bords festonnés.

#### DEUX-CENT SOIXANTE-TROISI<sup>ME</sup> G.

CORÉ; *coreus*. On les distingue à leurs antennes filiformes, ou terminées par un article un peu renflé, droites et insérées au dessus de la ligne qui va des yeux à la naissance de la lèvre supérieure. Le corselet de ces insectes est le plus souvent très-étroit en devant, ou alongé. Les pattes postérieures de plusieurs sont différentes des autres. Ce genre est de Fabricius.

1. Corps ovale-alongé; côtés de l'abdomen souvent dilatés, débordant les élytres. (Dernier article des antennes presque toujours ovale et un peu plus gros.)

\* Bord antérieur du corselet beaucoup plus étroit que le postérieur.

+ *Partie antérieure du corselet beaucoup plus basse que la postérieure.*

| *Côtés du corselet arrondis, en oreillette.*

## E S P E C E S.

1. C. PARADOXE ; *coreus paradoxus*.

Vill. Ent. tom. I, tab. 3, fig. 20.

Grise, avec une teinte d'un brun rougeâtre en quelques parties, membraneuse, toute épineuse; côtés du corselet relevés en lobes arrondis; bords de l'abdomen relevés, découpés en dix lobes, presque entièrement bruns, cinq de chaque côté; celui du milieu arrondi au bout; extrémités des deuxième et troisième articles des antennes, épineuses. — J'ai trouvé, pour la première fois, cet insecte extraordinaire, en 1781, dans un jardin de Paris: il s'agitoit avec beaucoup de vitesse. Depuis, je l'ai rencontré sur une colline, et courant à terre, dans le ci-devant Angoumois; il n'est pas fort rare aux environs de Lyon. Fabricius a décrit cette espèce d'après des individus recueillis par Sparmann, au Cap de Bonne-Espérance. La figure que ce dernier donne de cet insecte, celle de Stoll (tab. 14, fig. 101), me font présumer que le coré paradoxe de France, l'analogue de celui du Cap de Bonne-

Espérance, diffère du nôtre, peut-être même spécifiquement. Olivier a rapporté du Levant un coré semblable à celui de Sparmann et de Stoll. Ici les deuxième et troisième articles des antennes ne sont pas épineux ; le lobe du milieu de chaque côté de l'abdomen va en pointe : tout le corps est plus gris et plus transparent.

2. C. SPINIGÈRE ; *c. spiniger*. Fab.

Premier article des antennes, tête, côtés postérieurs du corselet épineux. — Au midi de la France, en Italie. Il a été observé aux environs de Bordeaux par le naturaliste Rodrigues.

3. C. BORDÉ ; *c. marginatus*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 21. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 3, fig. 20.

D'un brun obscur, côtés du corselet arrondis en oreillette ; deux petits avancements pointus entre les antennes ; second et troisième articles de ces antennes fauves. — Commun en Europe. On a rapporté à cette espèce la punaise n° 20 de Geoff., cet auteur ayant pris cette espèce pour celle que nous venons de décrire ; mais il dit que les épines situées à la base des antennes sont extérieures, tandis qu'elles sont internes dans le coré bordé. —

Le coré que Coquebert a figuré sous le nom de *venator* de Fabricius, *dec. 2, tab. XIX, fig. 7*, ne diffère pas de cette espèce-ci.

4. C. BATEAU ; *c. scapha*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 20. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 7, fig. 66. — Schell. Cim. tab. 5, fig. 1. — Coqueb. *Illust. icon. ins. dec. 2, tab. 19, fig. 5*.

Forme du précédent ; noirâtre ; bords antérieurs du corselet blanchâtres, épineux ; une petite dent à la base extérieure de chaque antenne, des taches blanches sur les bords de l'abdomen, en dessus ; second et troisième articles des antennes fauves. — Rare en France.

| | *Côtés du corselet prolongés en épines.*

5. C. CHASSEUR ; *cor. venator*.

Geoff. *punaise*, n° 22. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 21.

D'un brun canelle et très-ponctué en dessus ; côtés du corselet prolongés en épine ; bord postérieur sans chute brusque ; dessous du corps jaunâtre ; antennes roussâtres, annelées ; troisième article cylindrique. — En France, en Italie, rare.

6. C. A ANTENNES COMPRIMÉES ; *cor. compressicornis*.

Wolff. Cim. fasc. 5, tab. 10, fig. 97.

Très-voisine de la précédente ; mais dessus

du corps varié de quelques teintes plus pâles et plus foncées ; bord extérieur des élytres jaunâtre vers la base ; le postérieur du corselet distingué par une chûte brusque ; les trois premiers articles des antennes anguleux prismatiques, le troisième aminci à sa base ; pattes d'un jaunâtre verdâtre. — Je l'ai reçue de Bordeaux , de mon ami Daigelas.

† *Corselet presque plan, ou légèrement et insensiblement plus élevé à sa partie postérieure qu'à celle de devant.*

7. C. CARRÉ ; *cor. quadratus.*

Wolff. Cimic. fasc. 2 , tab. 7, fig. 67.

Dessus d'un gris jaunâtre, brun, ponctué ; antennes glabres ; second et troisième articles d'un fauve clair, le dernier noirâtre ; bords du corselet jaunâtres, finement denticulés ; ses angles postérieurs pointus ; abdomen en rhombe, un peu incisé ; un angle très-marqué de chaque côté ; pattes sans dents. En France, en Allemagne.

Le coré succicorne ( Coq. illustr. icon ; déc. 1 , tab. 10 , fig. 9 ) a des rapports avec cette espèce ; mais les antennes ont leurs articles sillonnés, et les côtés postérieurs du corselet sont obtus.

8. C. HIRTICORNE ; *cor. hirticornis*.

Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 8. — Wolff. Cim. *cor. denticulatus*, fasc. 2, tab. 7, fig. 68. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 92, tab. 17.

Pubescent; dessus d'un brun roussâtre; dessous jaunâtre; antennes velues; une petite dent extérieure à leur base; côtés du corselet denticulé; des épines inégales à l'extrémité des cuisses postérieures, en dessous. — Sur les herbes, dans les champs; aux environs de Paris, en Allemagne, en Barbarie.

\* \* *Bord antérieur du corselet n'étant pas beaucoup plus étroit que le postérieur.*

9. C. CRASSICORNE ; *cor. crassicornis*.

D'un brun obscur; pattes fauves, ponctuées de brun; antennes plus épaisses, et noires à leur extrémité; ailes blanches, ponctuées de noir. — Sur le millepertuis perforé, sentant le serpolet.

10. C. A TÊTE ; *cor. capitatus*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 92, tab. 19. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 8, fig. 72.

Ferrugineux ou jaunâtre; pubescent; écusson un peu concave et relevé à son extrémité; disque de la partie coriacée des élytres, transparent; dessus du ventre noir;

des points noirs sur les côtés en dessous ; une ligne noire à l'anus en dessus ; pattes noirâtres. — Très-commune aux environs de Paris ; les antennes sont terminées par un article un peu plus gros, oblong. Cette espèce appartient peut-être aux lygées ; très-commune.

11. C. CRASSICORNE ; *cor. crassicornis*.

Schæff. Icon. tab. 15, fig. 10.

Gris, ponctué de noir ; antennes renflées à leur extrémité. — A en juger par la figure de Panzer, 92, 18, cette espèce ne seroit qu'une variété décoloriée de la précédente.

12. C. ERRANT ; *cor. errans*.

Coqueb. Illust. icon. ins. dec. 1, tab. 10, fig. 12.

D'un jaune obscur ; extrémité de l'écusson et corps en dessous jaunâtres. — En Barbarie, au midi de la France.

II. Corps ellipsoïdal, alongé, mais n'ayant pas une forme linéaire. (Bord antérieur du corselet toujours beaucoup plus étroit que le postérieur.)

\* Corselet s'élevant très-fortement postérieurement ; son plan faisant presque un angle de  $45^{\circ}$  avec la ligne horizontale.

13. C. MEMBRANEUX ; *cor. membranaceus*.

*Lygæus membranaceus*. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 3, fig. 22.

Corselet prolongé postérieurement en épines

aiguës, avec une bande jaune ; jambes postérieures, membraneuses, dentées. — Ile de Saint-Iago.

\* \* *Plan supérieur du corselet presque horizontal, ou s'élevant peu postérieurement.*

14. C. FOLATRE ; *cor. nugax.*

Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 3, fig. 30. — Geoff. *punaïse*, n<sup>o</sup> 26.

Noirâtre brun ; des anneaux aux antennes ; un petit point à l'extrémité de l'écusson, deux très-petits à la jonction de la partie coriacée de chaque élytre, avec la partie membraneuse ; de petites taches sur les bords de l'abdomen ; base des cuisses, une partie des jambes, d'un blanc jaunâtre. — Commune aux environs de Paris, au printemps et au commencement de l'été ; sur les fleurs, particulièrement sur quelques espèces de tithyales.

III. *Corps linéaire.* ( *Bord antérieur du corselet légèrement plus étroit que le postérieur dans le grand nombre ; plan supérieur en trapèze allongé, rétréci un peu et insensiblement en devant.* )

\* *Diamètre transversal du corps faisant au moins le cinquième ou le sixième du diamètre longitudinal ; premier article des antennes plus court que la tête et le corselet.*

15. C. ÉPERONNÉ ; *cor. calcaratus.*

*Alydus calcaratus.* Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III, tab. 14, fig. 23, 24.

Dessus d'un brun noirâtre ; dessous et pattes d'un noir luisant bronzé ; dos de l'abdomen rouge ; cuisses postérieures à quatre épines crochues. — En Europe.

\* \* *Diamètre transversal du corps faisant bien moins du cinquième ou du sixième du diamètre longitudinal ; premier article des antennes de la longueur de la tête et du corselet , ou plus long.*

16. C. FILIFORME ; *cor. filiformis.*

*Gerris filiformis.* Fab.

D'un verdâtre pâle ; antennes fauves. — Aux Antilles.

17. C. ÉTROIT ; *cor. angustatus.*

*Gerris angustatus.* Fab.

Gris en dessus ; jaunâtre en dessous ; antennes et pattes tirant sur le roux jaunâtre. — Aux Indes orientales.

*Remarque.* Les dernières divisions pourroient être séparées génériquement ; mais il est bien difficile de trouver des caractères bien tranchés de démarcation, attendu que ces insectes passent par toutes les formes presque insensiblement.

DEUX-CENT SOIXANTE-QUAT<sup>ME</sup> G.

NÉÏDE ; *neides*. Les antennes sont insérées, comme celles des corés, au dessus de la ligne qui va des yeux à la naissance de la lèvre supérieure, également filiformes ou un peu renflées à leur extrémité ; mais elles sont coudées, le premier article étant fort long ; le second et le troisième semblent se confondre et n'en former qu'un seul ; le dernier est court et ovale. Les néïdes ont le corps très-menu, filiforme ; leur corselet est en trapèze étroit et fort alongé. Les antennes et les pattes sont ordinairement longues et menues ; les cuisses sont en massue. On trouve ces insectes sur les plantes, sur les arbres ; ils marchent comme par saccades, ou d'une manière coupée.

Ce genre répond à celui des bérytes de Fabricius.

## E S P E C E S.

1. NÉÏDE TIPULAIRE ; *neides tipularia*.

*Berytus tipularius*. Fab.

Blanchâtre ; pieds très-longs ; un avancement ou corne entre les antennes ; une nervure ponctuée de noir, sur chaque élytre à l'extrémité. — Aux environs de Paris ; dans

les bois de Boulogne et de Vincennes; en Suède. Je crois que Schellenberg a figuré cette espèce, ou peut-être la suivante ( t. 4, fig. 1 ).

2. N. CLAVIPÈDE; *neides clavipes*.

*Berytus clavipes*. Fab.

Cendrée; pattes courtes.—En Suède. Je n'ai point vu cette espèce.

DEUX-CENT SOIXANTE-CINQ<sup>ME</sup> G.

LYGÉE; *lygæus*. Fabricius a, le premier, séparé ces insectes des punaises. Nous avons vu que les corés et les néïdes avoient leurs antennes insérées supérieurement, ou au dessus de la ligne qui va des yeux à l'origine de la lèvre supérieure; ici, et dans les deux genres suivans, leur insertion est plus basse, et tombe dans cette ligne ou au dessous. Maintenant on distingue les lygées des miris et des capsés, insectes de ces deux derniers genres, à la forme de ces antennes qui sont de la même grosseur ou terminées par un article un peu plus gros.

Le corps des lygées est oblong; leur tête est enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet; leur corselet est en trapèze dont la longueur et la largeur ne diffèrent souvent que peu,

et marqué, dans le plus grand nombre, d'une ou de deux lignes imprimées, transverses.

Fabricius a réuni avec les lygées des insectes qui me semblent plutôt appartenir aux corés, ou du moins à un nouveau genre; tels sont, pour la plupart, ceux de sa division à corselet épineux, et plusieurs de sa division opposée.

Dans ce nombre même, il en est quelques-uns, dont nous n'avons pas fait mention parce qu'ils sont tous exotiques, qui pourroient encore être le sujet d'une coupe particulière; l'avant-dernier article de leurs antennes est en massue comprimée : *lygæus pharaonis*, *laticornis*, *biclavatus*.

Le lygée sauteur auroit du être mis avec les saldes. Voyez *acanthie*.

## E S P E C E S.

### 1. LYGÉE CHEVALIER; *lygæus equestris*.

Fab.

Geoff. punaise, n<sup>o</sup> 14. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 3, fig. 24. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79, tab. 19.

Rouge, tacheté de noir; corselet noir en devant et postérieurement; deux points noirs à l'écusson; élytres traversées d'une bande noire; deux petites taches et un point blancs

sur l'appendice membraneuse qui les termine ; quatre rangées de points noirs abdominales. — Dans toute l'Europe.

2. L. DAMIER ; *lyg. saxatilis*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 16. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 5, fig. 26. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79, tab. 22.

Noir, varié de rouge ; une tache sur le dessus de la tête ; une ligne au milieu du corselet, ses côtés, une ligne de chaque côté de l'écusson, une tache arquée près du milieu de chaque élytre, une tache plus bas, rouges ; appendices membraneuses des élytres noires, sans taches. — Rare aux environs de Paris, commune au midi de la France, dans certains cantons ; sur les plantes des champs.

3. L. DE LA JUSQUIAME ; *lig. hyosciami*.  
Fab.

Geoff. *punaise*, n° 12. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 5, fig. 27. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79, tab. 21.

Rouge, taché de noir ; devant du corselet, deux taches à son bord postérieur, tache vers le milieu de chaque élytre, noirs ; écusson noir, avec sa pointe rouge. Appendices membraneuses des élytres sans taches. — En Europe ; sur la jusquiame.

4. L. FAMILIER; *lyg. familiaris*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79, tab. 20.

Varié de rouge et de noir. Tête, deux grandes taches longitudinales sur le dessus du corselet, écusson, tache au milieu des élytres, noirs; appendices membraneuses des élytres noires, avec une petite tache à leur angle interne de la base et le bord blanchâtres. — Commune aux environs de Paris, au bois de Boulogne; sur le dompte-venin.

5. L. MILITAIRE; *lyg. militaris*. Fab.

Il se rapproche beaucoup du n° 1, et n'en est peut-être qu'une variété de climat: milieu du corselet ou bord antérieur noir; cette tache se prolongeant de chaque côté jusqu'au bord postérieur, et renfermant une tache arrondie rouge, surmontée d'un T de la même couleur; les appendices membraneuses des élytres sont d'un brun très-clair, avec une petite tache plus foncée, triangulaire, à la base, au côté interne; deux petites taches blanches derrière la précédente, au côté externe, et une autre fort petite, également blanche, à l'angle interne de leur base; la poitrine a de chaque côté trois points rouges; elle est entièrement noire dans le lygée n° 1. — Au midi de la France, etc.

Le *lygæus civilis* de Wolff (Cim. fasc. 3; tab. 11, fig. 27.) est, je crois, la même espèce.

6. L. POINT; *lyg. punctum*. Fab.

Coq. Illustr. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 14. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 8, fig. 70.

Mélangé de noir et de rouge; corselet rouge, avec deux lunules noires; un point noir au milieu de chaque élytre; un point, une petite tache à côté, et une plus bas vers l'angle interne, sur chaque appendice membraneuse, blancs; trois anneaux au milieu de l'abdomen, en dessous rouges, le reste noir. — Aux environs de Paris, au midi de la France.

7. L. TÊTE - NOIRE; *lyg. melanocephalus*.  
Fab.

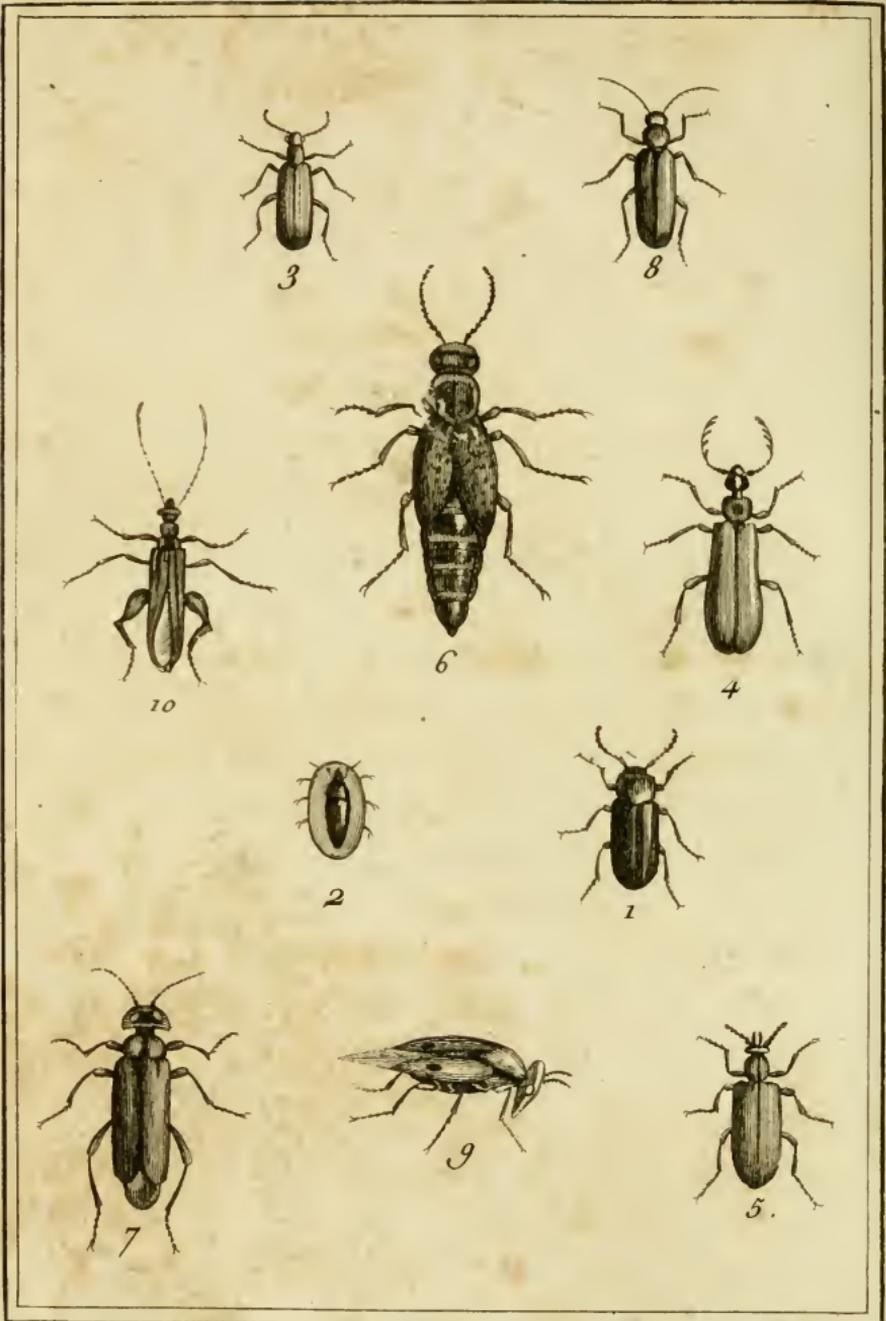
Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 9, fig. 11.

Corps et pattes mélangés de rouge et de noir; corselet rouge, avec une bande transverse noire; disque des élytres, à leur base, rouge. — En France.

8. L. PONCTUÉ-MOUCHETÉ; *lyg. punctatoguttatus*. Fab.

Tête noire, sans taches; corselet noir; fauve en devant; élytres d'un fauve clair, avec un point noir au bord extérieur. Leurs





De Sève del.

V<sup>e</sup> Tardieu sc.

Voyez l'explication à la fin du Volume.

appendices membraneuses, noires, avec deux points blancs. — En Italie.

9. L. A SIX POINTS; *lyg. 6-punctatus*:  
Fab.

Corselet et élytres fauves, à deux taches noires sur chaque; tête et écusson noirs; appendices membraneuses des élytres brunes; corps brun, avec une ligne latérale, rouge. — En Espagne.

10. L. APTÈRE; *lyg. apterus*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 11. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 11, fig. 102.

Noir; tous les bords du corselet rouges; élytres rouges, ordinairement sans appendices membraneuses, avec le bord interne à sa base, celui du bout, un petit point vers la base, et un peu plus grand vers le bout, noirs: très-rarement des ailes. — Dans toute l'Europe, fort commune.

11. L. TRÈS-NOIR; *lyg. aterrimus*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. déc. 1, tab. 9, fig. 10.

Noir, dernier article des antennes cendré. — En France.

12. L. DE LA VIPÉRINE; *lyg. echii*.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 72, tab. 22.

Noir; cuisses antérieures renflées, épi-

neuses ; les quatre jambes postérieures ciliées.  
— En France , en Allemagne.

Dans la figure que Coquebert a donnée de l'espèce précédente , on ne voit point de différences entre les pattes : sans cela , je croirois que cette espèce est la même que celle-ci.

13. L. DU PIN ; *lyg. pini*. Fab.

Geoff. *punaise* , n° 28. — Wolff. Cimic. fasc. 2 , tab. 8 , fig. 71.

Noir ; moitié postérieure et transversale du corselet , partie coriacée des élytres , d'un gris brun obscur , pointillées de noir ; une tache noire sur chaque élytre ; appendices membraneuses noires , avec un point blanchâtre au bout. — Dans toute l'Europe , dans les lieux secs , au bas des murs.

14. L. SYLVATIQUE , *lyg. sylvaticus*. Fab.

Tout noir ; élytres noirâtres. Une fois plus petit que le précédent. — Dans les forêts de la Suède. Fabricius dit que la tête et le corselet sont très-noirs , sans taches. Ce caractère ne va pas avec la figure que donne Panzer du *lygée sylvatique* , fasc. 93 , n° 16. Cette figure conviendrait mieux à la punaise 27 de Geoffroy.

15. L. DE ROLANDER; *lyg. Rolandri*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 51. — Schæff. Icon. insect. tab. 87, fig. 7?

Noir; une tache jaunâtre sur les appendices membraneuses des élytres, à leur base; cuisses antérieures renflées, avec quelques petites épines. — En Europe.

16. L. LOUCHE; *lyg. luscus*. Fab.

Noir, trois points blancs à l'écusson; élytres grises, très-noires à l'extrémité, avec une tache blanche. — En France, en Allemagne.

17. L. DE L'ORTIE; *lyg. urticæ*. Fab.

Noir; élytres grises; ailes blanches, avec un point noir. — Sur l'ortie; en Angleterre.

18. L. LYNX; *lyg. lynceus*. Fab.

Noir; élytres grises, avec une tache noire et un point blanc, au bout. — En Angleterre.

19. L. SYLVESTRE; *lyg. sylvestris*. Fab.

Le corps, ainsi que les pattes, noirs; élytres brunes, avec quelques points très-noirs, postérieurs; appendices membraneuses noires, avec deux points blancs, l'un à la base, l'autre au bout. — A Copenhague. La figure de ce lygée, donnée par Panzer, fasc. 92,

fig. 10, ne s'accorde pas en entier avec la description de Fabricius.

20. L. ERRATIQUE; *lyg. erraticus*. Fab.

Noir; élytres brunes, pâles à la base; appendices membraneuses noires, avec un point blanc à la base. — En Allemagne.

21. L. CARRÉ; *lyg. quadratus*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 9, fig. 12.

Noir; corselet cendré, avec une tache antérieure, très-noire; élytres cendrées, avec une tache postérieure brune; appendices membraneuses, blanches, striées de noir; pattes fauves, à cuisses noires. — Aux environs de Paris. Le lygée carré de Panzer, fasc. 92, tab. 11, conviendrait plutôt au lygée louche qu'à celui-ci.

22. L. PODAGRE; *lyg. podagricus*. Fab.

Elytres brunes, avec la base et deux points blancs; cuisses postérieures, très-épaisses, bidentées. — En Angleterre.

23. L. GOUTTEUX; *lyg. chiragra*. Fab.

Très-noir; élytres mélangées de gris et de brun; cuisses antérieures renflées. — On le trouve à Copenhague.

24. L. DES SAPINS; *lyg. abietis*.

*Miris abietis*. Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III,

pl. xv, fig. 20, 21. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 93, tab. 22.

D'un brun roussâtre, aplati; tête et moitié antérieure du corselet noires; cuisses antérieures très-grosses et dentelées.—En Europe; sur les sapins.

25. L. A UNE RAIE; *lyg. unistria*.

*Salda atra*. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 5, fig. 40. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 92, tab. 20.

Très-noir; élytres sans appendices membraneuses, plus courtes que l'abdomen; une raie blanche, dorsale. — En France, en Allemagne.

26. L. ALBIPENNE; *lyg. albipennis*.

*Salda albipennis*. Fab.

Très-noir, luisant; élytres blanches.—En Autriche.

27. L. GRYLLOÏDE; *lyg. grylloides*.

*Salda grilloïdes*. Fab.

Ressemblant au lygée à une raie; très-noir, avec les bords du corselet et des élytres blancs. — En Allemagne.

28. L. A ANTENNES PALES; *lyg. palli-*  
*cornis*.

*Salda pallicornis*. Fab.

Forme du précédent, très-noir; antennes et pattes pâles.

29. L. CORIACÉ; *lyg. coriacea*.*Salda coriacea*. Fab.

Corps et pattes noirs; corselet et élytres bruns, avec des points cendrés, nombreux; élytres entièrement coriacées; point d'ailes. — A Kiell.

30. L. DE LA SERRATULE; *lyg. serratulæ*:*Salda serratulæ*. Fab.

Noir; élytres pâles; ailes brunes à leur extrémité. — Sur les chardons, en Angleterre.

31. L. PALLIPÈDE; *lyg. pallipes*.*Salda pallipes*. Fab.

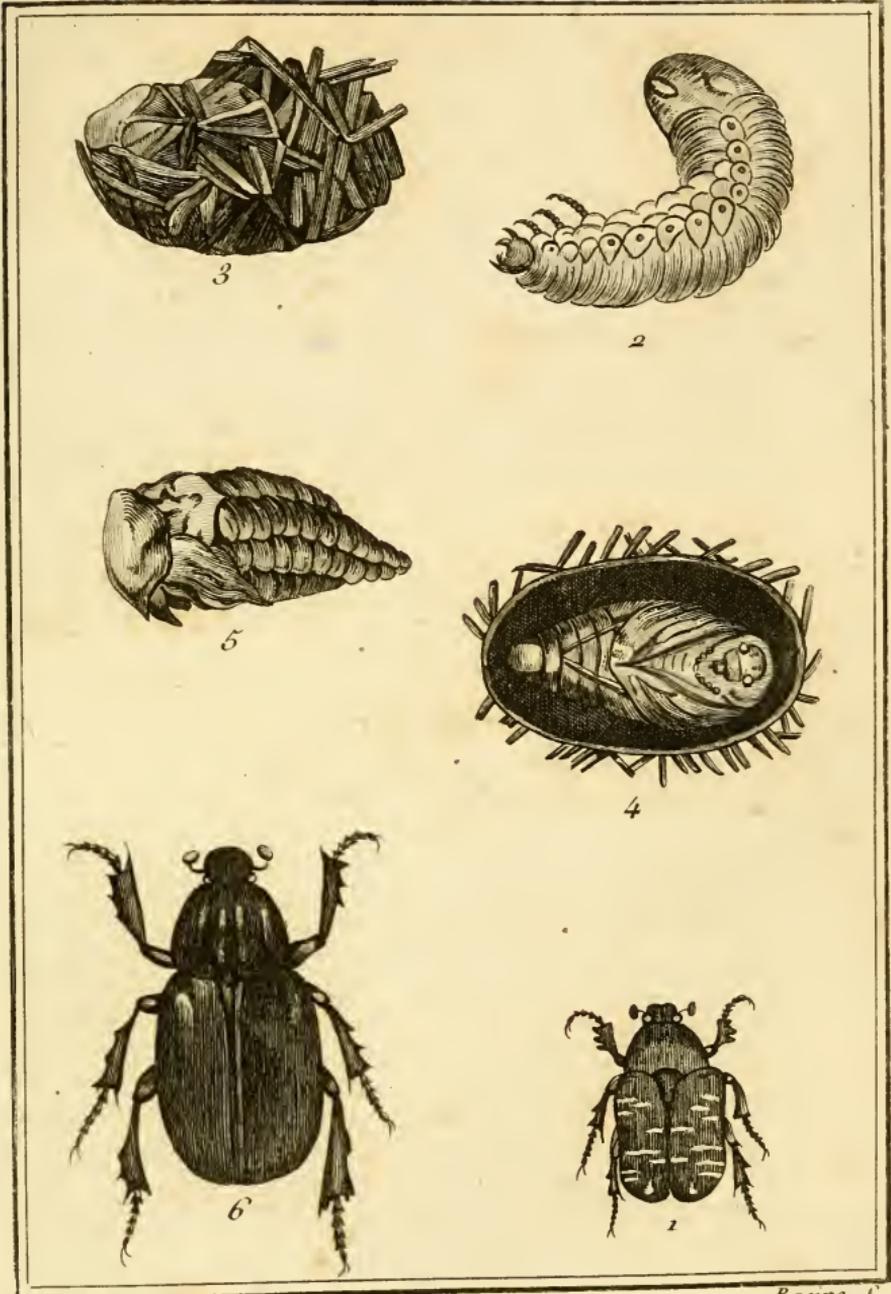
Très-noir; élytres pâles, avec la base et une tache marginale, très-noirs. — En Danemarck. N'est-ce pas plutôt une de mes acanthies?

32. L. ARVICOLE; *lyg. arvicola*.*Salda campestris*. Fab.

Très-noir; élytres blanches, avec l'extrémité brune et une tache blanche; ailes sans taches. — Dans la Zélande.

33. L. NÉMORALE; *lyg. nemoralis*.*Salda nemoralis*. Fab.

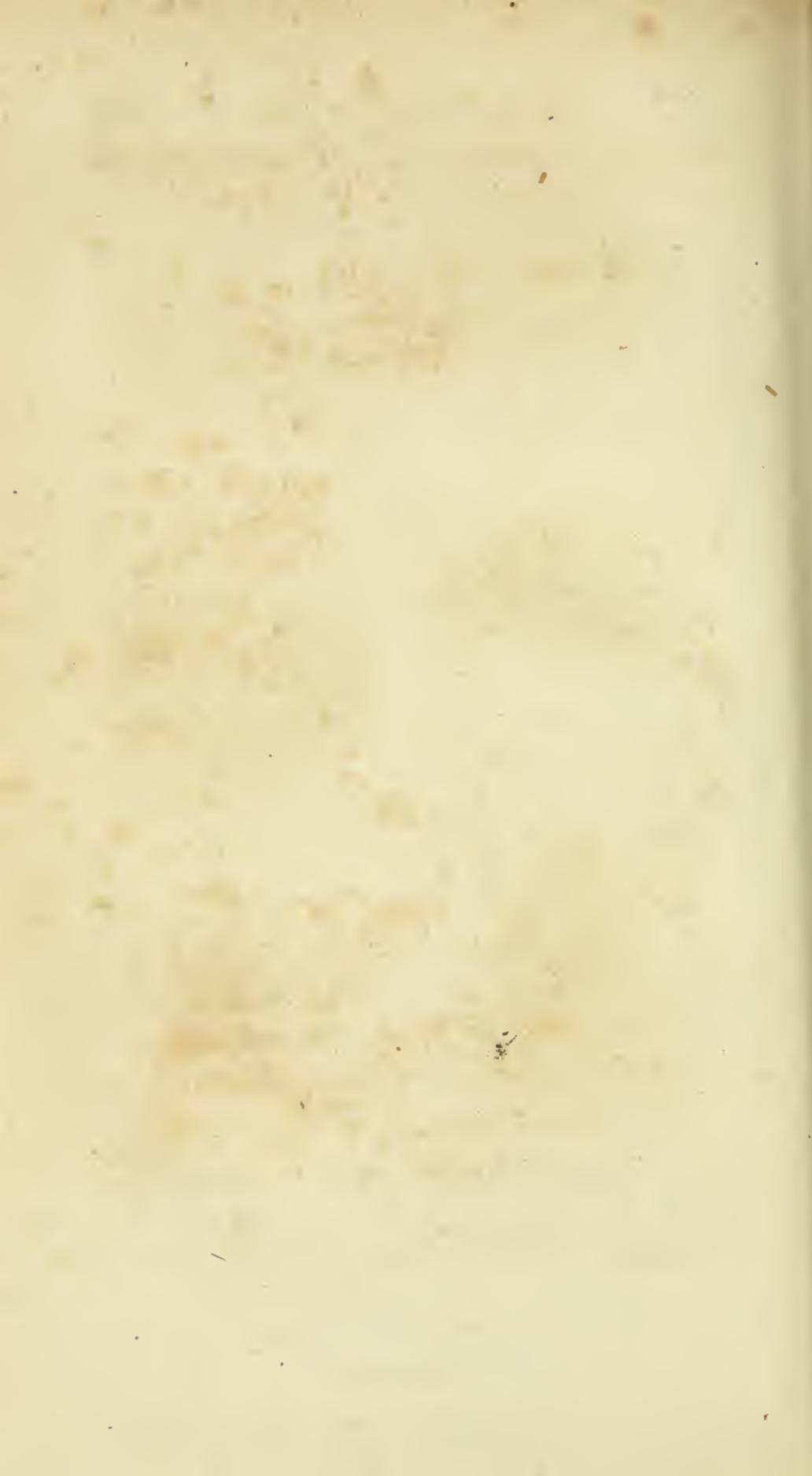
Très-noir; élytres ayant un point blanc; ailes brunes, avec la base blanche. — Dans la Zélande; sur le chêne.



De Jove del

Racine J.

L'Explication est à la fin du Volume.



34. L. DES PATURAGES ; *lyg. pascuorum*.*Salda pratensis*. Fab.

Très-noir ; élytres jaunâtres, plus obscures à leur extrémité ; ailes blanches, avec une tache au bout, brune. — En Allemagne.

35. L. SYLVATIQUE, *lyg. sylvaticus*.

*Salda sylvestris*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 92, tab. 21.

Très-noir, élytres blanches, avec un arc noir, à l'extrémité. — Dans les forêts de l'Europe.

36. L. DES SABLES, *lyg. arenarius*. Fab.

Noir ; élytres cendrées, ailes blanches. — Dans les lieux sablonneux des forêts de l'Europe septentrionale.

37. L. A TUNIQUE, *lyg. tunicatus*. Fab.

D'un brun ferrugineux en dessus ; corps et bord des élytres jaunes. — En Allemagne. Cette espèce doit probablement appartenir au genre *miris*.

DEUX-CENT SOIXANTE-SIXI<sup>ME</sup> G.

MIRIS ; *miris*. Ces insectes, qu'on avoit confondus avec les punaises, en sont distingués par leurs antennes sétacées. Le second article de ces organes est très-long, et ne diffère pas brusquement en grosseur des deux

suivans, comme dans les caps. Ce genre est de Fabricius; mais cet auteur auroit dû y renfermer la plupart de ses dernières espèces de lygées.

### ESPECES.

1. MIRIS CHAMPÊTRE; *miris campestris*.

*Lygæus campestris*. Fab. — Geoff. *punaise*, n° 54.

Oblong, jaunâtre; une tache ferrugineuse sur les élytres. — En Europe, dans les champs.

2. M. DES PRÉS; *miris pratensis*.

*Lygæus pratensis*. Fab.

Oblong, jaunâtre; élytres vertes. — Dans les prés, en Europe.

3. M. DES FLEURS; *miris floralis*.

*Lygæus floralis*. Fab.

Oblong, d'un gris obscur en dessus, avec un point rouge à l'extrémité; cuisses postérieures, alongées, noires. — Sur les fleurs; à Copenhague.

4. M. QUADRIPONCTUÉ; *miris 4-punctatus*.

*Lygæus 4-punctatus*. Fab.

Oblong, jaunâtre, corselet à quatre points noirs. — En France, en Allemagne.

5. M. BIPONCTUÉ; *miris bipunctatus*.

*Lygæus 2-punctatus*. Fab.

Oblong, verd; corselet baponctué; élytres

plus pâles, avec un point jaune au bout. — Sur des plantes; en Norvège.

6. M. BINOTÉ; *miris binotatus*.

*Lygæus 2-notatus*. Fab.

Oblong, verd; corselet à deux points noirs; élytres ferrugineuses, avec une petite bande noire. — En Suède.

7. M. DU BOUILLON; *miris verbasci*.

*Lygæus verbasci*. Fab.

Oblong, gris, bords de l'abdomen bigarrés de noir et de pâle; pattes testacées. — En Allemagne.

8. M. DU FRÊNE; *miris fraxini*.

*Lygæus fraxini*. Fab.

Oblong, corselet verd, avec une bande postérieure très-noire; élytres vertes, avec un point blanc au bout. — Sur le frêne, Kiell.

9. M. ROUILLÉ; *miris ferrugatus*.

*Lygæus ferrugatus*. Fab.

Oblong, verdâtre; deux petites lignes sur le corselet, et deux taches sur les élytres, ferrugineuses. — A Kiell.

10. M. PETITES-RAIES; *miris striatellus*

*Lygæus striatellus*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ.-fasc. 93, tab. 17.

Oblong, verdâtre; corselet avec quatre

points et une raie postérieure, très-noirs; élytres rayées, avec un point blanc au bout. — En France, en Allemagne.

11. M. SALI; *miris inquinatus*.

Oblong, jaunâtre; élytres mélangées de noir et de blanc. — A Kiell.

12. M. DEUX FOIS TRIMOUCHETÉ; *miris bis 3-guttatus*.

*Lygæus bi-3-guttatus*. Fab.

Oblong, noir, mélangé de blanc; élytres avec trois taches blanches marginales. — En Allemagne.

13. M. FLAVICORNE; *miris flavicornis*.

*Lygæus nassatus*. Fab.

Oblong, verd; antennes et pattes jaunâtres. — A Copenhague; sur le tilleul.

14. M. DU TILLEUL; *miris tiliaæ*.

*Lygæus tiliaæ*. Fab.

Oblong, verdâtre, avec trois bandes brunes, dont celle du milieu anguleuse. — A Kiell.

15. M. ANIMÉ; *miris vividus*.

*Lygæus vividus*. Fab.

Oblong; élytres d'un ferrugineux obscur, avec deux points blancs au bout. — En Danemarck.

16. M. DU PEUPLIER; *miris populi*.*Lygæus populi*. Fab.

Oblong, nébuleux, mélangé de brun de blanc. — Sur le tremble; en Europe.

17. M. A SIX MOUCHETURES; *miris sex-guttatus*.*Lygæus sex-guttatus*. Fab.

Oblong, noir, avec l'écusson et des taches sur les élytres, jaunes. — En Europe.

18. M. LEUCOCÉPHALE; *miris leucocephalus*.

*Lygæus leucocephalus*. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 8, fig. 73. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 92, tab. 12.

Oblong, noir; tête et pattes fauves. — En Europe, dans les champs.

19. M. DES ARBUSTES; *miris arbustorum*.*Lygæus arbustorum*. Fab.

Oblong, olivâtre; tête noire; jambes ponctuées de noir. — Dans la Zélande.

20. M. TRANSVERSAL; *miris transversalis*.*Lygæus transversalis*. Fab.

Oblong, verd; une petite ligne sur le corselet; une tache brune aux élytres. — A Kiell.

21. M. DE L'AUNE; *miris alni*.*Lygæus alni*. Fab.

Oblong, verdâtre; élytres pâles, anus roux. — Sur l'aune; en Danemarck.

22. M. ROSE; *miris roseus*.*Lygæus roseus*. Fab.

Oblong, jaunâtre; corselet et élytres roses. — A Hambourg.

23. M. SANGUIN; *miris sanguineus*.*Lygæus sanguineus*. Fab.

Oblong, ferrugineux; tête et bout des ailes blancs; ailes noirâtres. — En Allemagne.

24. M. MAURE; *miris maurus*.*Lygæus maurus*. Fab.

Oblong, très-noir, luisant, avec les quatre jambes antérieures pâles. — En Autriche.

25. M. AUTRICHIEN; *miris austriacus*.*Lygæus austriacus*. Fab.

Oblong; élytres ayant leur base et trois points, blancs. — En Autriche.

26. M. TRIPUSTULÉ; *miris tripustulatus*.*Lygæus tripustulatus*. Fab.

Oblong, noir; écusson et trois taches sur les élytres, d'un rouge écarlate. — Il se trouve à Copenhague; sur l'ortie dioïque.

27. M. A TROIS MOUCHETURES ; *miris terguttatus*.

*Lygæus 3-guttatus*. Fab.

Oblong, noir; élytres testacées, avec trois points d'un blanc de neige, dont l'interne plus petit. — En Suède.

28. M. UNI ; *miris dolabratus*. Fab.

Alongé ; élytres ferrugineuses, avec les côtés blancs; antennes noires. — En Europe; sur la fétuque nageante.

29. M. LISSE ; *miris lævigatus*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 4<sup>1</sup>, fig. 36. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, tab. 21.

D'un verd pâle; milieu du dos, sur les élytres, plus obscur. — En Europe.

30. M. LATÉRAL ; *miris lateralis*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 5, tab. 11, fig. 109.

Alongé, noir, avec les côtés blanchâtres. — A Kiell; en France.

31. M. DE HOLSTEIN ; *miris holsatus*.

Alongé, blanchâtre; deux lignes sur le corselet et bords internes des élytres, bruns. — A Kiell.

32. M. DES PACAGES ; *miris pabulinus*.

Geoff. punaise, n° 43.

Alongé, verd sans taches; ailes transparentes. — En Europe.

53. M. DÉCRÉPIT ; *miris decrepitus*. Fab.

Alongé , très-noir ; tête et pattes brunes.  
— En Danemarck.

54. M. VERDATRE ; *miris virens*.

Wolff. Cim. fasc. 2 , tab. 8.

Alongé , verd , avec les tarse et les extrémités des antennes fauves. — En Europe.

55. M. PALE ; *miris pallens*. Fab.

Pâle , tête et corps noirs. — En Suède.

56. M. SAUVAGE ; *miris ferus*. Fab.

Corps gris , sans taches. — Dans les forêts d'Europe.

57. M. VAGABOND ; *miris vagans*. Fab.

Alongé , gris ; une ligne noire sur la tête et sur le corselet ; pattes testacées. — En Europe.

58. M. MARGINELLE ; *miris marginellus*.  
Fab.

Alongé ; trois lignes sur le corselet et tous les bords des élytres , blancs ; un point d'un rouge écarlate à l'extrémité des élytres. — En Italie.

59. M. STRIÉ ; *miris striatus*. Fab.

Geoff. punaise , n° 38. — Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 4 , fig. 57.

Alongé , noir ; élytres rayées de jaune et

de brun; leur extrémité et les pattes fauves.  
— En Europe.

40. M. DE L'ORME; *miris ulmi*. Fab.

Alongé, d'un brun rougeâtre en dessus; avec deux raies couleur de sang; ailes mélangées postérieurement de blanc et de brun.  
— Sur l'orme; en Europe.

## DEUX-CENT SOIXANTE-SEPTIÈME G:

CAPSE; *capsus*. Ils diffèrent des insectes des genres précédens, par les deux derniers articles de leurs antennes, qui sont brusquement très-menus et petits.

### E S P È C E S.

1. CAPSE ÉLEVÉ; *capsus elatus*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 4, fig. 31. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 75, tab. 20.

Noir; bord du corselet, écusson et deux bandes sur les élytres, rouges. — En Europe.

2. C. TRÈS-NOIR; *caps. ater*.

Geoff. punaise, n° 54.

Tout noir, sans taches. — En Europe.

3. C. RUFIPÈDE; *caps. rufipes*. Fab.

Très-noir; antennes et pattes fauves. —  
En Allemagne.

4. C. TYRAN ; *caps. tyrannus*. Fab.

Très-noir ; bec et cuisses d'un rouge de sang. — En France , en Italie.

5. C. SCHACH ; *caps. schach*. Fab.

Très-noir ; tête , écusson et deux taches sur les élytres , d'un rouge écarlate. — En France , en Italie.

6. C. NÉGLIGÉ ; *caps. neglectus*. Fab.

Noir ; élytres fauves , avec la suture et une grande tache marginale , noires. — En Italie.

7. C. BIFASCIÉ ; *caps. bifasciatus*. Fab.

Très-noir ; élytres testacées , avec deux raies blanches. — A Leipsick.

8. C. UNIFASCIÉ ; *caps. unifasciatus*. Fab.

Noir , pubescent , bord postérieur du corselet , bout de l'écusson et élytres , jaunes ; une bande et un point noirs à l'extrémité de celles-ci. — A Copenhague.

9. C. MÉLANGÉ DE JAUNE ; *caps. flavo-  
varius*. Fab.

Noir , écusson jaune ; élytres pâles , avec une bande et un point à l'extrémité , noirs. — A Copenhague.

10. C. VERD D'HERBE ; *caps. gramineus*.  
Fab.

Verd ; tête , corselet , une bande sur les élytres et leur extrémité , noirs. — En Italie.

11. C. OMBRATILE ; *caps. umbratilis*. Fab.

Noir ; élytres rayées de jaune , avec une bande blanche à l'extrémité. — En Suède.

12. C. FLAVICOLLIS ; *caps. flavicollis*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 4 , fig. 32.

Noir ; tête , corselet et pattes fauves. — En Angleterre.

13. C. TRIFASCIÉ ; *caps. trifasciatus*. Fab.

Schæff. Icon. ins. tab. 13 , fig. 8.

Noir ; élytres à trois bandes fauves. — En Europe.

14. C. OLIVATRE ; *caps. olivaceus*. Fab.

Schæff. Icon. ins. tab. 13 , fig. 2.

Elytres d'un fauve brun , avec l'extrémité d'un rouge écarlate. — A Hambourg.

15. C. SETICORNE ; *caps. seticornis*. Fab.

Très-noir ; élytres brunes , avec la base pâle , et un point d'un rouge écarlate à l'extrémité. — A Leipsick.

16. C. CAPILLAIRE ; *caps. capillaris*. Fab.  
Jaunâtre ; extrémité des élytres écarlate.  
— A Leipsick ; dans les jardins.

17. C. GOTHIQUE ; *caps. gothicus*. Fab.

Geoff. punaise , n° 18. — Wolff. Cimic. fasc. 1 ,  
tab. 4 , fig. 55. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 92 ,  
tab. 15.

Noir , ou d'un rouge brun ; écusson et  
extrémité des élytres d'un rouge de sang.  
— En Europe.

18. C. SCUTELLAIRE ; *caps. scutellaris*. Fab.

Très-noir ; écusson ferrugineux. — A  
Kiell.

19. C. DU SAPIN ; *caps. abietis*. Fab.

D'un fauve obscur ; tête et partie anté-  
rieure du corselet , noires. — En Allemagne.  
N'est-ce pas un lygée ?

20. C. BORDURE BLANCHE ; *caps. albo-  
marginatus*. Fab.

Coqueb. Illustr. icon. dec. 1 , tab. 10 , fig. 12.

Noir ; orbite des yeux et bords des élytres  
pâles. — Aux environs de Paris.

21. C. DANOIS ; *caps. danicus*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 4 , fig. 54.

Fauve ; base du corselet , suture des élytres  
et ventre , très-noirs. — En Danemarck.

22. C. TRICOLOR ; *caps. tricolor.* Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 4, fig. 55. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 93, tab. 20.

Très-noir ; élytres avec une tache d'un rouge écarlate. — Sur l'ortie ; en Danemarck.

23. C. CORNES-ÉPAISSES ; *c. spissicornis.* Fab.

Schellen. Cim. tab. 3, fig. 4. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 2, tab. 15.

Noir ; pattes jaunes ; deux articles aux antennes comprimés, épaissis, fauves. — En France, en Suisse et à Hambourg.

24. C. GROSSES-CORNES ; *caps. crassicornis.*  
Fab.

Noir ; élytres tirant sur un cendré obscur ; second article des antennes alongé, comprimé, fauve. — En Allemagne.

25. C. A TACHES JAUNES ; *caps. flavo-maculatus.* Fab.

Wolff. Cim. fasc. 3, tab. 11, fig. 108. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 92, tab. 16.

Noir ; deux taches jaunes, dont la postérieure marquée d'un point noir à chaque élytre. — En Allemagne. N'est-ce pas plutôt un miris ?

26. C. AGILE ; *caps. agilis.* Fab.

Corselet très-noir, avec le bord postérieur

jaune; élytres brunes, avec les deux extrémités pâles. — En Allemagne.

27. C. ÉCRIT ; *caps. scriptus*.

Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 13.

Très-noir; trois petites lignes blanches sur le corselet; élytres rayées de blanc, rouges à leur extrémité. — En France.

28. C. A TRANSPARENCES ; *c. hyalinatus*. Fab.

Très-noir; élytres ayant leur base une bande au milieu, et une tache lunulée à l'extrémité, d'un blanc transparent. — En Italie.

29. C. MÉLANGÉ ; *caps. varius*. Fab.

Jaunâtre; tête et bord de l'écusson très-noirs. — A Kiell.

*Remarque.* L'étude des insectes de cette famille demanderoit pour être bien approfondie un travail de longue durée : dans l'impossibilité de ne pouvoir y consacrer le tems nécessaire, nous avons été obligés de suivre Fabricius, à quelques modifications et additions près.

---

---

**FAMILLE QUARANTE-CINQUIÈME:**

CIMICIDES; *cimicides*.

**S**ES caractères sont : antennes découvertes ; plus longues que la tête ; tarses de trois articles distincts, dont le premier le plus petit ; bec ordinairement de trois articles, arqué. (Insectes vivant hors de l'eau).

Cette seconde famille se subdivise en deux autres. La première comprend les genres acanthie, phymate, arade et tingis. On distingue ces insectes par leurs antennes qui sont filiformes ou renflées à leur extrémité (droites, épaisses, courtes) ; et par leur bec qui est droit.

La seconde sous-famille est composée des punaises, des nabis, des réduves, des zelus et des ploières dont les antennes sont sétacées (coudées, menues, souvent longues, et dont le bec est arqué).

**PREMIÈRE SOUS-FAMILLE.**

Ces insectes, qui sont des punaises de Linnæus et de Geoffroy, appartiennent à différens genres de l'Entomologie systéma-

tique de Fabricius, et de son nouveau travail sur les ryngotes. Nous les indiquerons en décrivant les espèces.

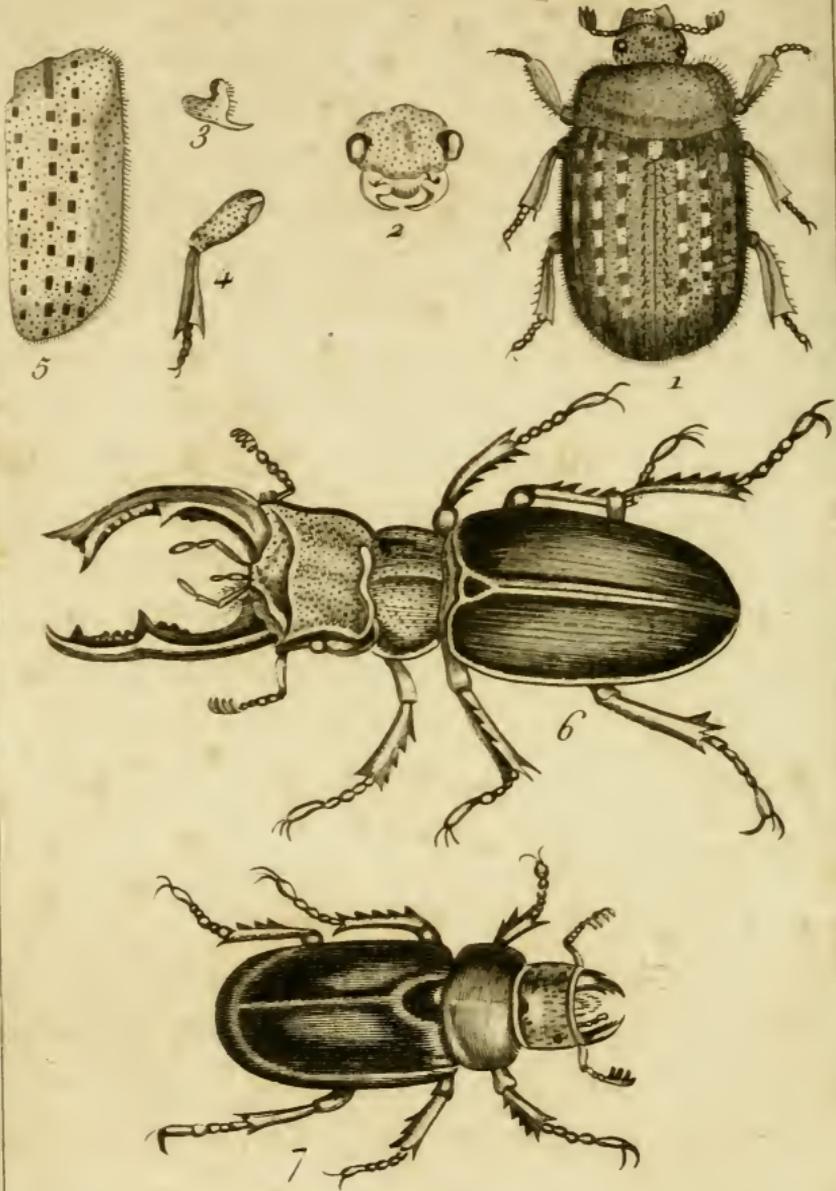
Les acanthies ont beaucoup de ressemblance avec les punaises, mais plus encore avec les réduves, par la grosseur des yeux; la forme du corselet, la consistance des élytres, qui sont presque entièrement coriacées, et par le premier article des tarses qui est très-petit; caractères qui les éloignent des punaises.

Les acanthies vivent aux bords des eaux; où probablement elles se nourrissent d'insectes aquatiques et de mouches, ce qu'on ne sait pas positivement, les auteurs n'ayant pas recueilli d'observation sur ces insectes. Il en est de même des phymates. La seule espèce d'Europe de ce dernier genre, qui est la punaise à pattes de crabe de Geoffroy, habite les bois. Les arades et les tingis pompent le suc des végétaux.

On prend difficilement les acanthies; parce qu'elles sautent fréquemment et échappent de la main lorsqu'on les saisit.

Dans cette famille des cimicides nous citerons entr'autres la punaise des lits, qui est un cimex de Linnæus et de Geoffroy, et que le naturaliste de Kiell a placée dans son genre





De Jèze del.

Duhamel J.

Voyez l'explication à la fin du Vol.<sup>me</sup>

acanthie. Il nous a paru plus convenable de restituer à cet insecte le nom sous lequel il est généralement connu , et de le faire servir de type au genre punaise , dont il est jusqu'à présent la seule espèce bien connue. Une partie des punaises de Fabricius aura le nom de pentatome, qui leur convient d'après le nombre d'articles de leurs antennes ; l'autre celui de scutellère, qui est tiré de la forme de leur écusson.

Il est inutile d'entrer dans de grands détails sur la punaise des lits ; malheureusement pour notre repos elle n'est que trop commune , et on a eu assez d'occasions de l'observer. Personne n'ignore qu'elle habite nos appartemens , qu'elle se réfugie dans les réduits les plus étroits, que tous nos meubles lui en servent , principalement les bois de lits ; qu'elle ne sort de sa retraite que la nuit , qu'elle vit en nombreuse société et qu'elle se nourrit de notre sang. Elle trouble notre sommeil pendant la plus grande partie de l'été, saison où nous avons le plus grand besoin de réparer nos forces diminuées par la chaleur. Cet insecte sait rendre inutiles les précautions qu'on prend pour qu'il ne puisse nous aborder ; s'il ne peut grimper sur le lit , il monte le long des murs , gagne le

plafond et se laisse tomber quand il se trouve au dessus du lit.

On a indiqué plusieurs moyens de détruire ces insectes ou pour les éloigner, mais les uns sont insuffisans, les autres dangereux. Avec beaucoup de propreté et de recherches exactes et fréquentes au commencement du printems, ou à la fin de l'hiver, on parviendra, sinon à les détruire entièrement, mais à en diminuer considérablement le nombre.

Les nabis ont beaucoup de rapports avec les réduves et les ploières ; ces insectes en diffèrent par la forme et la position des antennes. On ne sait pas s'ils se nourrissent du suc des plantes ou s'ils sont carnassiers, mais on croit qu'ils vivent comme les réduves, desquels on a séparé le nabis guttule. On n'a pas le même doute sur la manière de vivre des réduves, qui sont des cimex de Linnæus et de Geoffroy ; on sait que sous toutes leurs formes ils vivent de rapines, comme beaucoup d'autres punaises, et subissent les mêmes métamorphoses. L'espèce la plus commune de ce genre, établi par Fabricius, est la punaise à masque de Geoffroy, *reduvius personatus*. Cet insecte se trouve en Europe, souvent dans les maisons.

Il vole avec rapidité , pique fortement avec son bec et répand une odeur désagréable , qui diffère peu de celle des autres punaises. Quand on le tient entre les doigts , en faisant des efforts pour s'échapper , il frotte son cou contre les parois intérieures de son corselet , et produit un petit bruit par ces mouvemens. Sa larve se trouve aussi dans les maisons ; elle ne diffère de l'insecte parfait que parce qu'elle n'a ni ailes ni élytres ; elle est ordinairement couverte d'ordures et de poussière , ce qui la rend hideuse ; elle fait la chasse aux punaises des lits , dont elle détruit une assez grande quantité.

Les zélus appartenoient au genre *gerris* de l'Eutomologie systématique de Fabricius ; ce n'est que dans son nouvel ouvrage que ce naturaliste a établi ce genre dont l'espèce principale , le zélus longipède , fait partie. On ne connoît point la manière de vivre de cet insecte qui habite l'Amérique.

L'espèce la plus remarquable du genre ploière , qui est peu nombreux , est la punaise culiciforme de Geoffroy , *gerris vagabundus*. Fab. Cet insecte qui n'a guère que deux lignes de longueur , a des mouvemens parfaitement semblables à ceux des tipules. On le trouve ordinairement sur les arbres où

il ne cesse de vaciller et de se balancer comme ces insectes. La conformation de ses pattes antérieures peut faire croire qu'il est carnassier, mais on n'en a pas la certitude.

1. *Antennes filiformes, ou renflées à leur extrémité*  
( droites, épaisses, courtes ; bec droit. )

\* *Antennes insérées plus bas que les yeux sur un avancement antérieur de la tête ; lèvre supérieure toujours saillante, grande (bec) long, toujours à découvert ; yeux grands ; corselet rétréci en devant ; corps sautant. )*

## DEUX-CENT SOIXANTE-HUITI<sup>ME</sup> G.

ACANTHIE ; *acanthia*. L'entomologiste de Kiell renferma dans ce genre, lors de son institution primitive, tant d'insectes différens quant à leurs caractères essentiels, il assit ce genre sur des fondemens si peu solides, que le naturaliste exact dût être fort en peine pour savoir auxquels de ces insectes il donneroit particulièrement le nom d'acanthie. J'éprouvai, un des premiers, cet embarras, et je crus en sortir en restreignant ce nom aux insectes qui seroient les analogues de l'acanthie littorale. Cependant, à bien examiner les caractères habituels des acanthies, on voit que Fabricius voulut d'abord désigner spécialement les punaises corticale,  
du

du bouleau, etc. C'est sous ce même sens que Duméril, guidé par le dernier volume de l'Entomologie systématique, que je n'avois pas lorsque je modifiai ce genre, a présenté les acanthies dans le Dictionnaire des sciences naturelles, et il a eu raison. Fabricius vient de changer le type de ce genre; et notre punaise commune, celle des lits, est maintenant la souche des acanthies (1). Au milieu de cette étonnante fluctuation; on me permettra de continuer à suivre mes premières idées, et mes acanthies seront en 1804 ce qu'elles étoient en 1795. Fabricius en fait des saldes.

Les acanthies fréquentent le bord des eaux, et évitent leurs ennemis en courant très-vîte, et en sautant facilement et avec agilité.

---

(1) Les caractères que Fabricius assigne aux acanthies sont : *os rostro : vagina articulata, rostrum clypei apici insertum : labium nullum : antennæ quadriarticulatæ, ante oculos insertæ*. Il y a une lèvre supérieure très-distincte, et tous les autres caractères conviennent vaguement aux *cimex* de Linnæus, qui ont quatre articles aux antennes, et tombent par conséquent sur plusieurs coupes nouvelles qu'on y a faites.

1. ACANTHIE DE LA ZOSTÈRE ; *acanthia zosteræ*.

*Salda zosteræ*. Fab.

Noire ; élytres coriacées , plus longues que l'abdomen , avec des raies transparentes ou couleur d'eau , au bout. — Aux bords de la mer ; sur les varecs , la zostère.

2. A. LITTORALE ; *acanthia littoralis*.

*Salda littoralis*. Fab. — De Géer , Mém. insect. tom. III , tab. 14 , fig. 17, 18.

Corps noir , ou d'un brun noirâtre ; des taches plus claires , ou d'un brun jaunâtre , sur les élytres : les plus grandes près des appendices membraneuses qui sont très-petites ; pattes d'un brun clair. Nymphe d'un noir luisant. — En Suède , sur les bords de la mer. Je n'ai point vu cette espèce ni la précédente : sont-elles bien distinctes ?

3. A. SAUTEUSE ; *acanthia saltatoria*.

*Cimex saltatorius*. Lin.

Très-noire ; des taches jaunes sur les appendices membraneuses des élytres. — En Suède.

4. A. BORDÉE ; *acanthia marginata*.

Presque ronde , d'un noir un peu brun ,

ayant en dessus une teinte ou un œil cendré-bleuâtre, et des points nombreux, semblables, en dessus; corselet transversal, presque en trapèze; les côtés antérieurs ayant une saillie membraneuse, arrondie, en rebord, d'un brun jaunâtre, demi-transparente; bord postérieur en partie, quelques taches à l'extérieur des élytres, et les pattes, d'un brun jaunâtre.—Au midi de la France, mais très-rare. Je l'ai reçue de Bordeaux, de mon ami Dargelas.

5. A. STRIÉE; *acanthia striata*.

*Salda striata*. Fab.

Brune; élytres d'un blanc transparent, avec des taches et des raies brunes. — En France, en Allemagne.

6. A. TACHETÉE; *acanthia maculata*.

*Lygæus saltatorius*. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 8, fig. 74. — *Acanthie de la zostère*. Latr. nouv. Dict. d'hist. nat.

Noire; corselet transversal, presque en trapèze; élytres tachetées de brun jaunâtre; appendices membraneuses assez grandes, presque transparentes, avec des nervures et des taches brunes; pattes noires, entre-coupées ou tachetées de brun jaunâtre. — Commune en France.

\* \* *Antennes insérées dans la ligne qui sépare transversalement et horizontalement les yeux ; lèvre supérieure point saillante. ( Bec court , engagé dans un canal. )*

## DEUX-CENT SOIXANTE-NEUV<sup>ME</sup> G.

**PHYMATE ;** *phymata*. Fabricius a nommé ce genre *syrtis* : je lui conserve la dénomination de *phymate* , que je lui avois consacrée avant que cet illustre naturaliste eût publié son Système des ryingotes. Les phymates ont leurs antennes terminées par un article plus gros , en massue ovale , et se logeant dans un sillon latéral , pratiqué à la tête et au corselet. Les pattes antérieures ont leurs cuisses renflées , comprimées et terminées par une pièce crochue , mobile , se courbant en dessous , pour faire l'office de pince , et saisir les insectes dont les phymates font leur proie de la même manière que les mantes. La forme du corps est celle des corés. L'abdomen est dilaté vers le milieu des côtés , qui sont relevés , de sorte qu'il est un peu en nacelle.

On trouve ces insectes sur différentes plantes : quelques espèces de l'Amérique septentrionale paroissent devoir faire un nouveau genre.

## E S P E C E S.

1. PHYMATE CRASSIPÈDE; *phymata crassipes*.

Geoff. punaise, n<sup>o</sup> 24. — *Syrtis crassipes*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 23, tab. 24. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 9, fig. 82. — Schell. Cim. tab. 6, fig. 3.

Dessus du corps d'un brun roussâtre plus ou moins foncé, plus clair en dessous; tête bifide en devant; corselet ayant quelques dents sur ses bords, et deux lignes élevées, longitudinales. Les bords des premiers anneaux de l'abdomen blanchâtres, demi-transparens. — En France, en Allemagne.

2. P. SCORPION; *phymata erosa*.

*Syrtis erosa*. Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III, tab. 35, fig. 13, 14. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 9, fig. 85.

D'un brun roux; devant de la tête bifide; corselet ayant une forte échancrure de chaque côté, et plusieurs côtes longitudinales; une bande d'un brun foncé, traversant le milieu de la partie supérieure de l'abdomen, et se repliant sur les bords, en dessous. — Dans l'Amérique méridionale.

DEUX-CENT SOIXANTE-DIXI<sup>ME</sup> G.

ARADE; *aradus*. Nous caractérisons ce genre ainsi qu'il suit : antennes filiformes, presque cylindriques; second et troisième articles presque égaux en longueur; bec simplement logé dans une rainure pectorale; corps très-plat.

Linnæus, De Géer firent de ces insectes des punaises. Fabricius les rangea d'abord avec les acanthies : il vient maintenant de les séparer sous le nom qu'ils ont ici. Duméril, dans le Dictionnaire des sciences naturelles, en fait son premier sous-genre des acanthies, et qui a pour traits distinctifs : antennes plates, dont les articles ne sont point épineux.

Ces insectes se tiennent sous les écorces de différens arbres, les chênes, les bouleaux, le cerisier, etc. Ils y passent l'hyver, et on les trouve quelquefois réunis en assez grand nombre. C'est là qu'ils subissent leurs métamorphoses, peu ou point différentes de celles de la plupart des hémiptères. C'est au printems qu'il faut principalement les chercher.

## E S P E C E S.

1. ARADE CORTICAL ; *aradus corticalis*.

Fab.

Wolff. Cim. fasc. 3, pl. ix, fig. 81.

D'un brun noirâtre; antennes sans anneau blanc; une dent derrière l'insertion de chacune d'elles; corselet denticulé, à quatre petites arêtes, et deux petites proéminences, sans taches, transparentes au bord antérieur; élytres beaucoup plus étroites que l'abdomen. Leurs appendices membraneuses, sans taches, plus claires. — Sous les écorces des bouleaux; en France, en Suède, etc. La punaise plate, décrite par De Géer (Mém. insect. tom. III, pag. 305, pl. 15, fig. 16, 17) doit être rapportée à cette espèce, et non à l'arade du bouleau. Linnæus dit, en parlant de la punaise corticale, que ses élytres et ses ailes sont beaucoup plus étroites que l'abdomen (1), caractère très-bien exprimé dans la figure de De Géer, citée plus haut : à la description de la punaise du bouleau, Linnæus

---

(1) De Géer prétend que ce n'est que dans les femelles; mais toujours il ne paroît pas que le rétrécissement des élytres soit aussi marqué dans les individus du même sexe des espèces suivantes.

dit que les côtés du corselet sont gris. Ce trait caractéristique ne se voit pas, ou presque pas dans l'arade cortical. La figure que Wolff a donnée de ce dernier insecte cadre enfin très-bien avec celle de De Géer.

2. A. PLAN ; *aradus planus*. Fab.

Cette espèce ne paroît bien différer de la précédente que parce que ses élytres et leurs appendices membraneuses sont blanches, avec des taches noires. Duméril ( Dict. des scienc. natur. ) dit l'avoir trouvée dans la forêt de Saint-Germain, sur des herbes, et sous des peupliers blancs ; il a observé que la tête est garnie latéralement de dix épines qui protègent la base des antennes.

3. A. DU BOULEAU ; *aradus betulæ*. Fab.

Schæff. Icon. ins. tab. 41, fig. 6, 7 ?

D'un brun noirâtre ; sommet des antennes blanc ; une dent derrière l'insertion de chaque antenne, et une autre petite élevée au dessus de celle-ci ; corselet à quatre arêtes ; les côtés antérieurs blancs, transparens, avec un angle saillant ; élytres et ailes mélangées de cendré et de brun noirâtre ; deux nervures élevées, formant un ovale sur chaque élytre ; dessous de l'abdomen d'un brun rou-

geâtre. — Aux environs de Paris, de Bordeaux, en Allemagne.

*Remarque.* Cette espèce me paroît être aussi l'arade déprimé de Fabricius.

4. A. A ANTENNES ANNELÉES ; *aradus annulicornis*. Fab.

Schell. Cimic. *coreus spiniger*, tab. 5, fig. 2. — *Acanthie du bouleau*. Dict. des scienc. nat.

Un peu plus grand que l'arade cortical, fort approchant d'ailleurs du précédent, mais ayant la moitié apicale du troisième article de ses antennes blanche. Les bords de l'abdomen semblent avoir des incisions plus apparentes, et le brun y domine davantage. Les cuisses sont noirâtres; mais leurs genoux et les jambes, et les tarsi sont pâles. — Aux environs de Paris, en Suède, etc.

5. A. LISSE ; *aradus lævis*. Fab.

Tête et corselet noirs, sans taches; abdomen brun, avec les bords entiers; ailes étroites, plus pâles. — En Angleterre; je n'ai point vu cette espèce.

6. A. NIGRICORNE ; *aradus nigricornis*.  
Fab.

Très-noire; devant du corselet et élytres verdâtres; ailes blanches. — En Allemagne; je n'ai point vu cette espèce.

7. A. BIGARRÉ ; *aradus varius*. Fab.

Brun ; tête uni-épineuse de chaque côté ; corselet ayant quatre arêtes fauves, avec les bords dentelés, pâles ; écusson à trois lignes fauves ; élytres plus courtes que l'ab lomen , étroites , brunes, avec un réseau pâle ; abdomen mélangé de brun et de roux, avec les bords élevés en carène. — En France. Bosc.

Duméril ( Dict. des scienc. natur. ) décrit, sous le nom d'acanthie, deux autres espèces qu'il regarde comme inédites ; 1<sup>o</sup> l'ACANTHIE TRÈS-NOIRE, *acanthia aterrima*, entièrement d'un brun noir mat : anus à cinq dents élevées, arrondies ; toutes les cuisses en masse. — Aux environs de Paris, à Bondi, sous l'écorce d'un hêtre. 2<sup>o</sup> ACANTHIE FERRUGINEUSE, *acanthia ferruginea* ; entièrement ferrugineuse ; abdomen à deux rangs de points en relief sous chaque anneau, en dessous. — Habitation inconnue.

L'arade gris de Fabricius est une pentatome.

## DEUX-CENT SOIXANTE-ONZI<sup>ME</sup> G.

TINGIS ; *tingis*. La plupart de ces insectes sont-très remarquables par la demi-transparence de leur corselet et de leurs élytres, leur réticulation, leurs nervures, la saillie de

leurs bords latéraux. Ils sucent les végétaux, et quelques espèces occasionnent par là un tel dérangement dans l'organisation des plantes sur lesquelles elles vivent, qu'il s'y forme des monstruosités, ou des apparences de galles. Les fleurs du *tencrium chamædrys* nous en donnent souvent un exemple.

Les *tingis* faisoient partie des punaises de Linnæus, de Geoffroy et de De Gêr. Fabricius les associa d'abord à ses *acanthies* : il vient de les séparer, et en a formé un groupe particulier, auquel nous assignons pour caractères : antennes terminées par un article un peu plus gros, ovale ; le troisième fort alongé ; bec engagé à sa base. Les bords de la fente où il est logé sont relevés (corps membraneux ; corselet prolongé en écusson ; élytres réticulées). Les *tingis* répondent au second sous-genre des *acanthies* de Duméril (Dict. des scienc. natur.) ; antennes arrondies, et à articles épineux ou velus.

## E S P È C E S.

1. TINGIS CLAVICORNE ; *tingis clavicornis*.  
Fab.

Geoff. *punaise*, n<sup>o</sup> 56. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 23, tab. 25.

Noir ; antennes velues, terminées par un

article gros, ovale, inséré un peu obliquement; corselet obscur, avec trois arêtes longitudinales, dans sa longueur; le bord antérieur et ceux des côtés d'un brun clair, réticulés; les élytres d'un brun clair, avec un réseau pâle et la côte entre-coupée de noir. — Dans les fleurs de la germandrée, qu'il rend difformes, et dont il empêche l'entier développement.

2. T. AILÉ; *tingis alata*. Fab.

Brun; une forte épine en devant de chaque antenne; corselet ayant quatre côtes élevées, et le bord membraneux, pâle; élytres pâles, avec un ou deux petits traits et une tache postérieure, bruns. — En Suède.

5. T. DU CHARDON; *tingis cardui*. Fab.

Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 5, fig. 42. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 24.

Dessous du corps noir, avec un léger duvet cendré; dessus du corps d'un gris jaunâtre, pâle, avec de petites taches noirâtres, particulièrement sur les bords; antennes brunes à extrémités obscures; deux petites épines l'une sur l'autre, au dessus de la tête; corselet à trois arêtes aboutissant à un espace antérieur, distinct; bords

relevés , largement membraneux. — Sur les chardons.

4. T. A CÔTES ; *tingis costata*. Fab.

Antennes noires ; tête brune ; corselet d'un brun cendré , à trois arêtes , sans taches ; élytres de la même couleur , avec le bord extérieur blanc , ponctué de noir ; pattes fauves. — Au nord de l'Europe.

5. T. DU HOUBLON ; *tingis humuli*. Fab.

Antennes fauves , à extrémités noires ; corselet gris , à trois arêtes , dont les latérales très-courtes ; bords très-épais et obtus ; écusson gris , à trois lignes élevées ; élytres mélangées de noir et de cendré , avec des taches , en forme d'yeux , à l'extrémité ; dessous du corps noir , avec les pattes fauves. — En France , en Allemagne ; sur le houblon.

6. T. DU CHARDON-ROLAND ; *ting. eryngii* :

Geoff. *punaise chartreuse* , n° 55.

Antennes noires ; tête noire , avec une petite pointe sous les antennes , et deux plus petites rapprochées sur le dessus , blanchâtres ; corselet d'un blanc jaunâtre , ponctué , rétréci en dessous , avec trois arêtes longitudinales , et les bords élevés ; élytres d'un blanc jaunâtre , toutes ponctuéées ; points de

l'extrémité transparens ; dessous du corps noir, un peu cendré, avec une partie des côtés de la poitrine, et les bords de la gaine où est inséré le bec, d'un blanc jaunâtre ; pattes et cuisses obscures, et à jambes et tarse d'un brun clair. — Sur le chardon-roland.

7. T. DU POIRIER ; *tingis pyri*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 57.—Vill. Ent. t. I, tab. 5, f. 19.

Corselet et élytres blancs, réticulés ; bords du corselet relevés ; son milieu renflé ; écusson foliacé ; élytres à deux bandes noires. — Sous les feuilles de poirier ; le *tigre* des jardiniers.

II. *Antennes sétacées* ( *coudées, menues, souvent longues ; bec arqué.* )

\* *Corps très-plat ; corselet presque lunulé ; point de petits yeux lisses.*

## DEUX-CENT SOIXANTE-DOUZ<sup>ME</sup> G.

PUNAISE ; *cimex*. On eût été surpris de nous voir nommer acanthie l'insecte connu de tout le monde sous le nom latin de *cimex*, et que nous appelons en français *punaise*. Les naturalistes ne pourront pas nous savoir mauvais gré d'avoir refusé de suivre, à cet égard, la nomenclature fabricienne. Nous n'entrerons pas dans des détails sur le genre des punaises ; nous n'en avons observé qu'une

seule espèce. Ses habitudes ne sont que trop connues. Voyez les généralités.

PUNAISE DES LITS ; *cimex lectularius*.

Geoff. punaise, n<sup>o</sup> 1. — *Acanthie lectularia*. Fab. Schell. Cimic. tab. 6, fig. 1.

Aptère, d'un roux foncé. — Elle n'est pas originaire d'Europe. On a prétendu qu'elle prenoit quelquefois des ailes ; mais cela n'a pas été prouvé.

\* \* Corps plus ou moins épais ; corselet alongé , point lunulé ; des petits yeux lisses.

+ Premier article des antennes plus court ou n'étant pas plus long que la tête et le corselet pris ensemble ; le second très-distinct du suivant ; corps n'étant ni filiforme , ni linéaire.

DEUX-CENT SOIXANTE-TREIZ<sup>ME</sup> C

NABIS ; *nabis*. J'ai séparé ces insectes des réduves , parce que leurs antennes sont insérées sur les côtés inférieurs de l'avancement de la tête ou du museau, dans la ligne qui va des yeux à la naissance du bec, ou au dessous, mais non au dessus ; parce que l'on ne voit point d'étranglement entre la tête et le corselet, et que ce corselet n'a pas d'impression transversale bien marquée, comme dans les réduves. Leurs habitudes sont d'ailleurs les mêmes.

## ESPÈCES.

1. NABIS A AILES COURTES ; *nabis subaptera*.

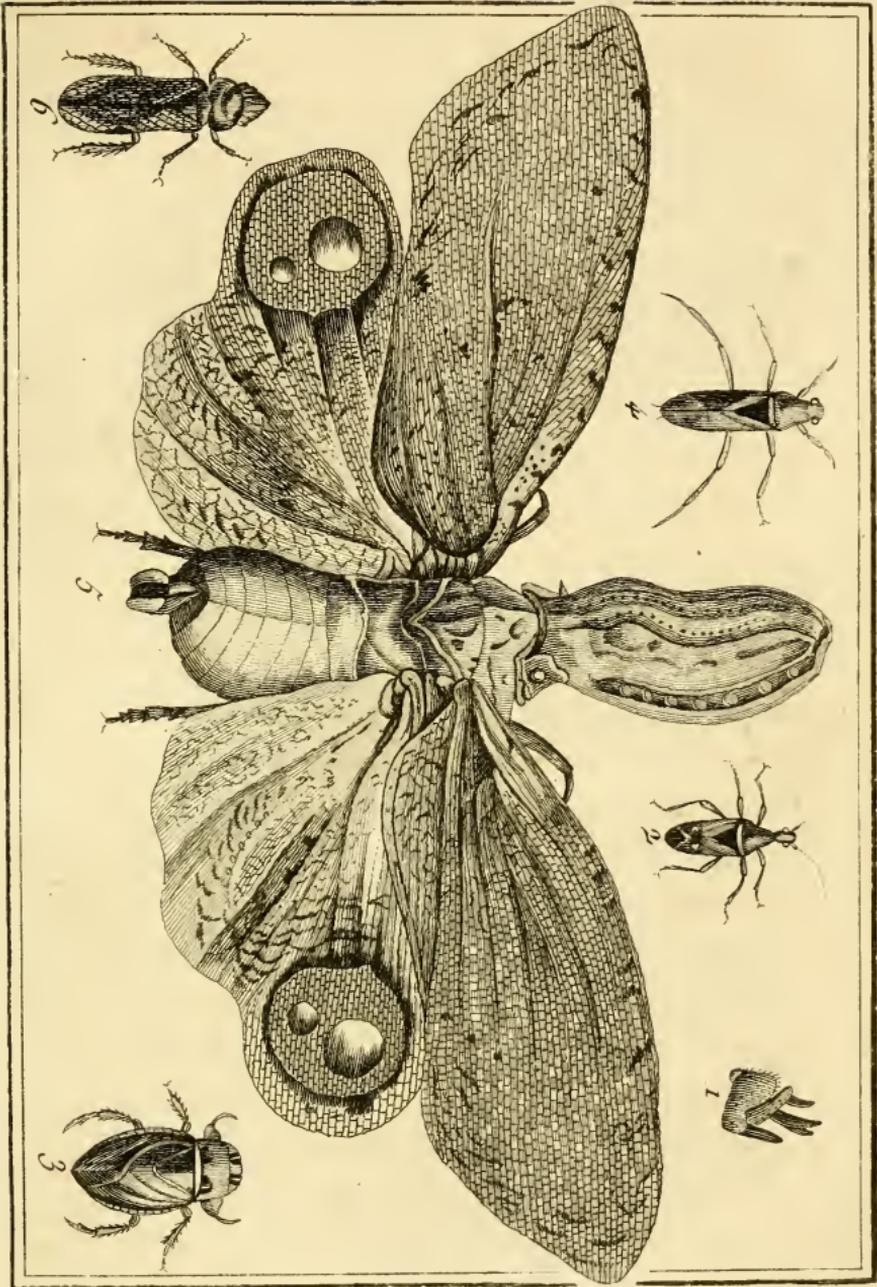
*Reduvius apterus*. Fab. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 3, tab. 21, fig. 8. — *Punaise à ailes courtes*. De Géer, Mém. ins. tom. III, p. 287.

Pubescent, d'un brun grisâtre en dessus; antennes pâles, avec l'extrémité du second article noirâtre; élytres courtes; leurs appendices membraneuses noirâtres, avec des points blancs; bords de l'abdomen à taches d'un brun rougeâtre; dessous du corps noirâtre; pattes pâles, testacées d'obscur; cuisses antérieures renflées. — Commun dans les bois aux environs de Paris. Une araignée-loup que j'ai vue piquée par cet insecte, est morte presque sur le champ.

2. N. GUTTULE ; *nabis guttula*.

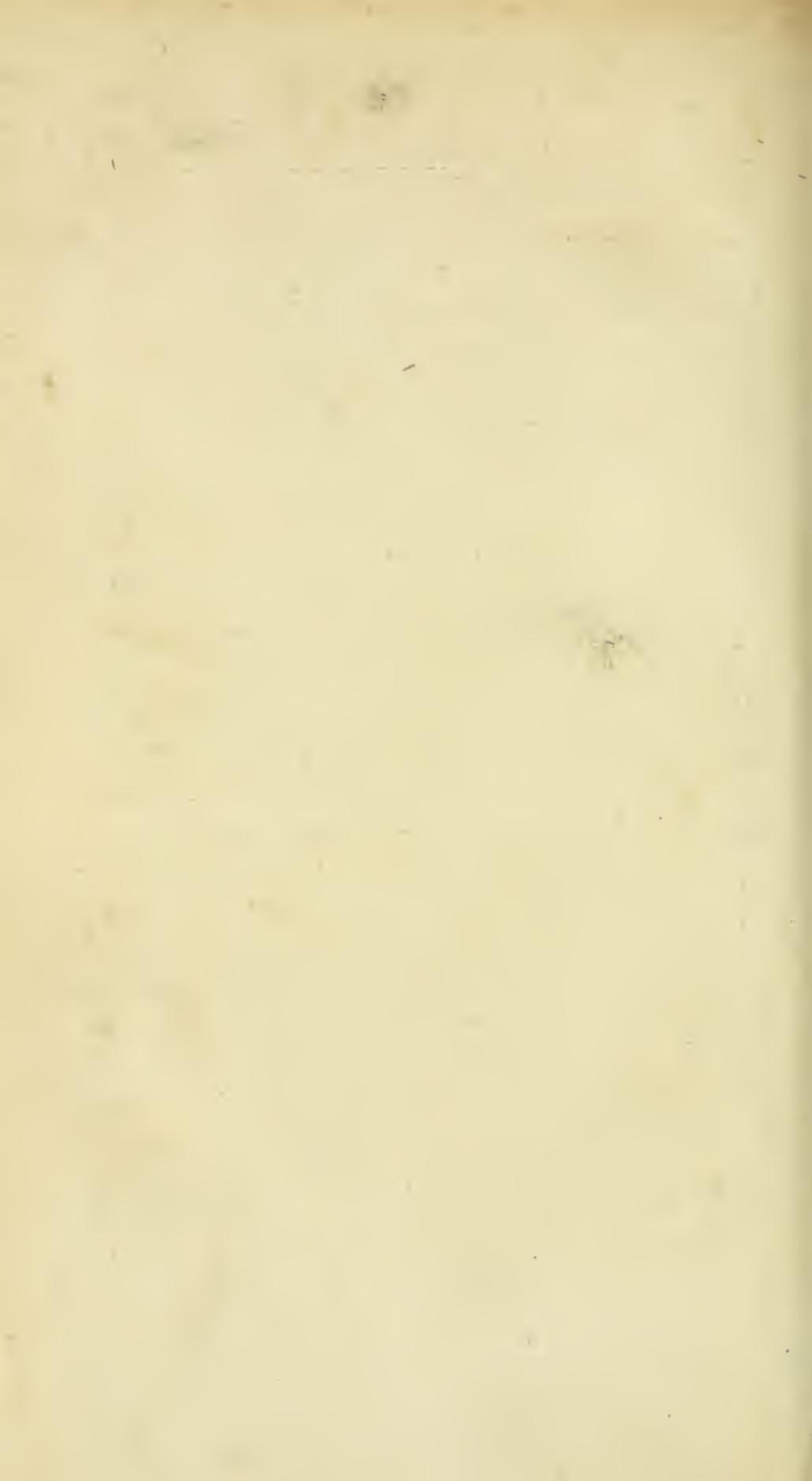
Nouv. Dict. d'hist. nat. tom. XV, pl. xxxiii, fig. 1. — *Reduvius guttula*. Fab.

Noir; élytres et pattes d'un rouge de sang; appendices membraneuses des élytres noires, avec un point blanc. — Aux environs de Paris, quelquefois dans l'intérieur des maisons; on le trouve rarement ailé. C'est le réduve staphylin de Linnaeus, édition de Gmelin.



De Sève del.

Duhamel S.



Le réduve géant de Fabricius me paroît être aussi de ce genre.

DEUX-CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME G.

REDUVE; *reduvius*. Nous assignons à ce genre de Fabricius, qu'il a distrait de celui des punaises, les caractères suivans : antennes sur le dessus du museau, ou insérées au dessus de la ligne qui va des yeux à la naissance du bec (un étranglement entre la tête et le corselet ; tête souvent épaissie à son extrémité postérieure ; une ligne imprimée divisant le corselet dans sa longueur).

Ces insectes vivent de rapines sous tous leurs états. La larve du réduve à masque est commune dans les maisons ; on la prendroit pour une araignée couverte de poussière et d'ordures. On prétend qu'elle fait la chasse à la punaise domestique. Il faut prendre ces insectes avec précaution, car ils piquent très-fort avec leur bec. Leur tête étant prolongée en une espèce de cou écailleux, et ces animaux faisant entrer et sortir facilement et avec rapidité cette partie dans le corselet, il en résulte un frottement et de là un sou assez aigu. Les jambes antérieures sont un peu élargies au bout ; elles se terminent même en une sorte de palette, ou

en une pièce concave , dans une espèce étrangère. Parmi les exotiques , il y en a aussi de très-singulières , à raison des irrégularités et des appendices de leur corps. Plusieurs ont de nombreuses épines, d'autres ont des crêtes , etc.

## E S P E C E S.

1. REDUVE A MASQUE; *reduvius personatus*; Fab.

Geoff. *punaise*, n° 4. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 76. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 88, tab. 22.

Entièrement noirâtre et un peu velue ; écusson terminé en pointe droite ; pattes d'un brun obscur , avec un anneau près de chaque extrémité des jambes , pâle. — Très-commun dans toute l'Europe. Le réduve velu , *villosus*, rapporté de Barbarie par le professeur Desfontaines , ne diffère de cette espèce que parce que son écusson a sa pointe un peu relevée.

2. R. ÉGYPTIEN ; *red. ægyptius*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 8, fig. 80. — Coqueb. Illustr. icon. ins. dec. 3, tab. 21, fig. 7.

D'un gris brun obscur , pubescent ; bords de l'abdomen tachetés de blanchâtre ; milieu de l'abdomen en dessous ayant une grande tache ovale d'un jaunâtre un peu roux ; pattes finement annelées de grisâtre , ou d'un

brun très-clair et pâle. — Très-commun au midi de la France, dans les champs. Deux zélés amateurs des sciences naturelles, Bazoche et Brébisson l'ont observé sur les côtes de la ci-devant Normandie.

3. R. ENSANGLANTÉ; *red. cruentus*. Fab.

Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 4, fig. 38. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 88, tab. 24.

D'un rouge de sang; antennes, tête, partie antérieure du corselet, poitrine, quatre rangées de taches sous l'abdomen, genoux, outre d'autres petites taches, noirs; corselet concave au bord postérieur. — En France, En Allemagne; dans les bois, sur les plantes. Rare aux environs de Paris.

4. R. ANNELÉ; *red. annulatus*. Fab.

Geoff. punaise, n° 5. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 8, fig. 78. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 88, tab. 25.

Noir; des taches sur les bords de l'abdomen et pattes rouges; pattes annelées de noir. — En Europe.

5. R. COLÈRE; *red. iracundus*. Fab.

Noir; corselet et bords de l'abdomen tachetés de fauve; élytres fauves; pattes mélangées de fauve et de noir. — En France et en Allemagne.

6. R. A PATTES BLANCHES; *r. albipes*. Fab.  
Brun; des anneaux aux antennes; jambes et des points sur les côtés de l'abdomen, blancs. — En Europe. Je n'ai point vu cette espèce.

7. R. STRIDULE; *red. stridulus*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 119. — Schell. Cimic. tab. 7, fig. 2.

Noir; partie coriacée des élytres et abdomen rouges; taches très-noires, entre-coupées de noirâtre ou de brun clair le long des côtés internes des élytres; une plus grande, carrée, aussi très-noire, au bout de la partie coriacée des élytres, sur l'appendice membraneuse, qui est noirâtre. — A terre, dans les champs, au commencement du printemps; dans toute la France.

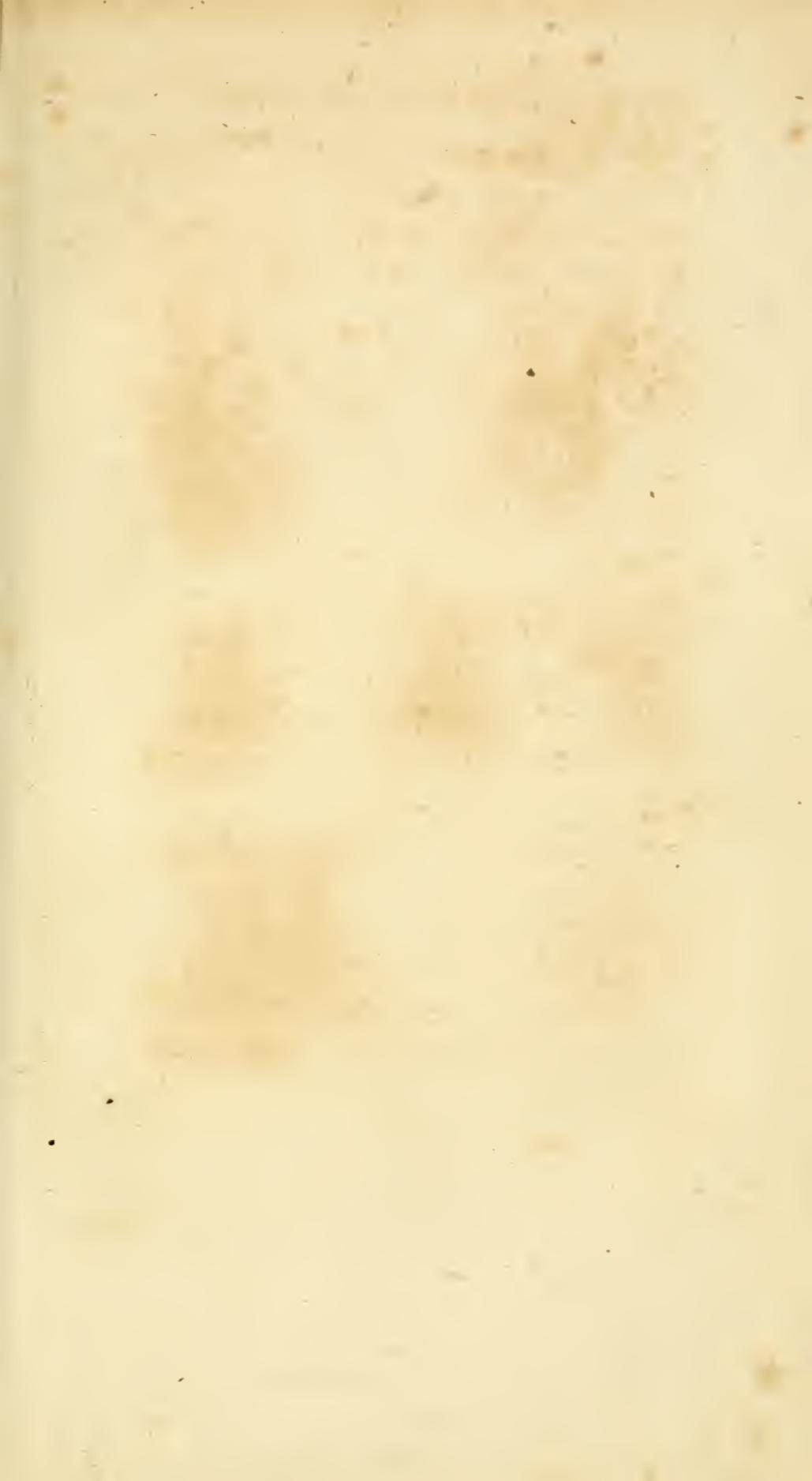
8. R. NAIN; *red. minutus*. Fab.

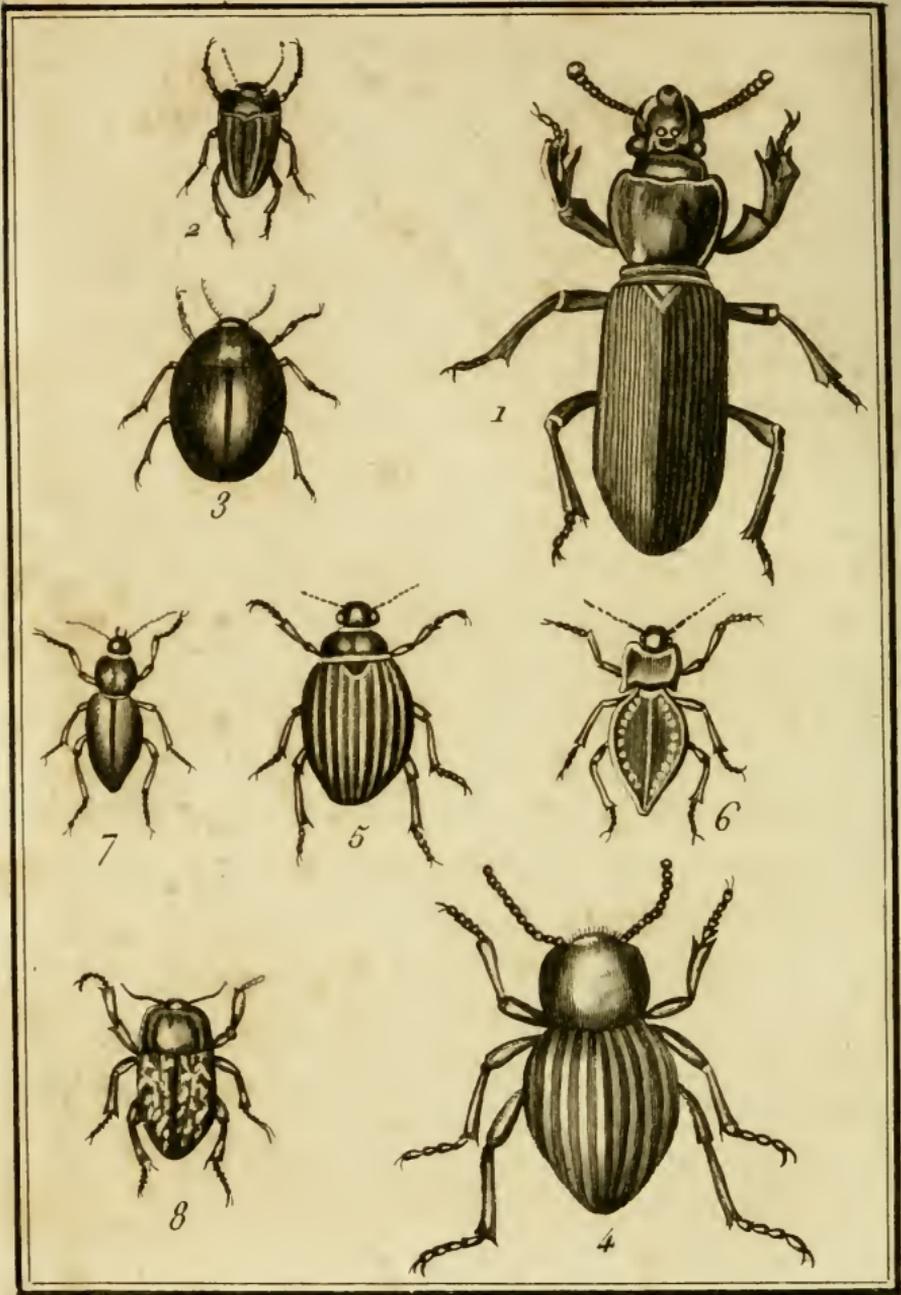
Noir, avec la bout de l'écusson et la base des élytres, blancs. — En France.

+ + *Premier article des antennes plus long que la tête et le corselet pris ensemble; le second peu distinct du suivant et se confondant avec lui; corps souvent filiforme ou très-alongé.*

## DEUX-CENT SOIXANTE-QUINZ<sup>ME</sup> G.

ZÉLUS; *zelus*. Je les distingue des insectes du genre suivant à leurs pattes simples, ou





De Sene del

Duhamel sculp

Voyez l'explication à la fin du Vol.<sup>me</sup>

figurées comme à l'ordinaire ; les antérieures ne sont ni ravisseuses, ni très-courtes, et leurs hanches ne sont pas allongées.

Ce genre, qui vient d'être formé par Fabricius, n'est composé que d'espèces exotiques. Ces insectes ne sont, à proprement parler, que des réduves, dont toutes les parties, les antennes et les pattes sur-tout, ont acquis une grande longueur.

Nous ne citerons que le ZÉLUS LONGIPÈDE ; *zelus longipes*, *cimex longipes*. Lin.

Il est rouge ; les élytres sont noires, avec la base et une bande au milieu, rouges ; les côtés de l'abdomen ont des lignes blanches, transverses ; les pattes sont noires. — Aux Antilles.

## DEUX-CENT SOIXANTE-SEIZI<sup>ME</sup> G.

PLOIÈRE ; *ploiaria*. Scopoli, dans son ouvrage intitulé : *Deliciæ Floræ et faunæ insubricæ*, fasc. 1, pag. 60, tab. 4, a proposé cette nouvelle coupe générique, qui a pour type la punaise vagabonde de Linnæus ; la punaise culiciforme de Geoffroy et de De Gêr. Fabricius place ce petit insecte avec les gerris.

Les ploières s'éloignent des zélus par leurs pattes antérieures qui sont courtes, ravis-

seuses , avec les hanches allongées. Elles ont le corps long et étroit ; la tête allongée , avec sa partie postérieure comme distincte de l'antérieure , arrondie , ayant de petits yeux lisses ; leur corselet est assez plat en dessus , et va en se rétrécissant et diminuant d'épaisseur de son bord postérieur à celui de devant ; les pattes antérieures sont courtes , grosses , avancées , avec les hanches et les cuisses allongées ; les jambes et les tarse courts , se courbant et s'appliquant sous ces cuisses , afin de retenir les petits insectes dont ces animaux font leur proie ; les autres pattes sont très-longues et fort menues.

PLOIÈRE VAGABONDE ; *ploiaria vagabunda*. Scop.

Geoff. punaise , n° 58. — *Gerris vagabundus*. Fab. — Schell. Cimic. tab. 8, fig. 1.

Longue d'environ deux lignes , brune , entre-coupée de blanc : cet insecte a l'air d'une tipule. — Se trouve sur les arbres , dans les maisons ; il vacille et se balance presque continuellement.

---

---

**FAMILLE QUARANTE - SIXIÈME.**

RAMEURS ; *ploteres*.

**C**ES insectes ont leurs antennes découvertes et plus longues que la tête ; leurs tarsi n'ont que deux articles distincts ; leurs pattes servent à courir sur l'eau ou à ramer ; leur extrémité, celle des tarsi, est un peu épaisse et arrondie, et les deux crochets qui les terminent sont insérés en dessous.

Les hydromètres, les vélies et les gerris ; seuls insectes de cette famille, sont des gerris de l'Entomologie systématique de Fabricius. Dans sa méthode des ryngotes, ce naturaliste a divisé ce genre, et, en adoptant celui d'hydromètre que j'avois établi, y a placé, mal à propos, plusieurs de ses gerris. Les insectes que j'appelle vélies sont encore pour lui des hydromètres.

Tous ces hémiptères qui diffèrent entr'eux par des caractères très-sensibles, vivent de la même manière. Ils habitent les lieux aquatiques et se tiennent sur la surface des eaux. Les premiers marchent dessus sans nager, ce qui leur a fait donner le nom d'hydromètres ;

qui signifie mesureur d'eau , et les gerris nagent avec une agilité surprenante , sans jamais aller au fond de l'eau.

Il est peu de personnes qui n'aient eu l'occasion de remarquer à la surface des eaux dormantes , des lacs , des marais , des étangs , même des rivières et des ruisseaux , une assez grande quantité d'insectes noirs , dont le corps est allongé , mince , qui nagent avec beaucoup de vitesse en se servant de leurs pattes postérieures comme de rames , qu'ils poussent en arrière , ce qui les fait avancer comme par secousses. Ces insectes appartiennent au gerris de lacs (*hydrometra lacustris*. Fab.). C'est la plus commune du genre.

Les gerris ont , sur les côtés et en dessous du corps , une matière très-fine et très-déliée , qui a quelque chose d'analogue à celle qui rend les plumes de la partie inférieure du corps des oiseaux aquatiques lustrée et satinée , qui empêche l'eau de les pénétrer. Cette matière , vue à un certain jour , est d'un cendré blanchâtre , ou argenté et luisant ; on peut l'enlever par le frottement. Il paroît que son usage est de garantir les parties du corps où elle est placée du contact de l'eau , qui mouille celles qui en sont dépourvues , ainsi qu'on l'a remarqué.

De Gêr a observé en Suède trois espèces de gerris, ou du moins trois variétés. La première est aptère et se trouve au printems, après avoir probablement, selon cet auteur, passé l'hiver sous la glace, peut-être dans la fange pour se garantir du froid. Il est présumable que ces insectes sans ailes sont des insectes parfaits, puisqu'ils s'accouplent dans cet état. Les mâles que le naturaliste suédois a observés, lui ont paru très-ardens; ils s'attachoient aux femelles dès qu'ils en rencontroient : dans l'accouplement, le mâle se fixe sur le dos de la femelle, avec ses pattes antérieures dont il embrasse le corselet; ensuite il fait sortir de son derrière l'organe de son sexe qu'il avance vers le derrière du corps de la femelle, qui ne paroît pas toujours disposée à recevoir ses caresses; car quelquefois elle fait des efforts pour s'y soustraire, soit en élevant son corps ou en se servant de ses pattes de devant pour le renverser.

Ce gerris aptère ne diffère, suivant De Gêr, de ceux qu'on trouve plus tard avec des ailes (*hydrometra lacustris*. Fab.), que parce que son corps est plus petit, et que ses pattes sont proportionnellement plus courtes; ce naturaliste et Geoffroy ne s'accordent pas

sur l'accouplement des gerris, car le naturaliste français pense qu'il y a union des deux sexes, avant qu'ils aient des ailes et des élytres, ce que nous ne pouvons pas affirmer.

La seconde espèce observée par De Géer est très-commune en France, c'est sa punaise aquatique (*hydrometra lacustris*. Fab.). La troisième espèce est plus grande et plus allongée que les autres, c'est le gerris des marais, (*hydrometra paludum*. Fab.)

Tous les insectes de cette famille sont carnassiers et se nourrissent de petits insectes. De Géer a vu les gerris aptères sauter sur des cousins qu'il leur jetoit, s'en saisir avec leurs pattes de devant, qui sont très-courtes, et introduire la pointe de leur bec dans le corps de ces insectes pour les sucer. Les femelles de cette espèce ont le ventre rempli d'une grande quantité d'œufs blancs et d'une forme allongée. En écrasant ces gerris ils répandent une odeur semblable à celle de la punaise des lits.

Les petits du gerris des marais se montrent sur les eaux au mois de juillet. Quoique d'abord ils aient à peine la grosseur d'un grain de sable, ils courent aussi rapidement que ceux qui ont subi leur dernière méta-

morphose. Ils sont de forme ovale, sans ailes ni élytres ; leur abdomen est comme comprimé , très-court ; peu à peu leur corps s'allonge , ils passent à l'état de nymphe , et ils ont alors sur le dos les rudimens des ailes et des élytres.

Ces genres sont peu nombreux. Quelques espèces sont apportées des grandes Indes.

### DEUX-CENT SOIXANTE-DIX-SEPT<sup>ME</sup>G.

HYDROMÈTRE ; *hydrometra*. J'avois établi ce genre dans mon ouvrage ( Précis des caractères génériques des insectes ) et j'en avois pris les caractères sur la punaise aiguille de Geoffroy , *cimex stagnorum* de Linnæus. Fabricius vient d'adopter ce genre ; mais , lui donnant une extension à laquelle mes caractères s'opposent , il composa sa coupe générique d'hydromètre de tous les insectes dont je forme ma famille des rameurs. Schellenberg , dans sa Monographie générique des punaises de la Suisse , appelle *aquarius* ces mêmes hémiptères.

Mes hydromètres sont très-reconnoissables et très-distinctes des gerris , à ces caractères : tête avancée en un museau long , cylindrique , recevant en dessous , et dans un canal longitudinal , le bec.

Ces insectes ont le corps très-étroit, menu et linéaire; la tête fort longue, déliée, et portant à l'extrémité de son museau avancé deux antennes sétacées de quatre articles; les yeux sont gros et globuleux, et situés vers le milieu des côtés du museau. Linnæus les a pris pour des tubercules. Le corselet est long et cylindrique; les élytres sont très-courtes, linéaires, couchées sur le dos, et n'occupent que l'intervalle qui est entre la seconde et la troisième paire de pattes. L'abdomen est fort long, légèrement plus gros que la partie antérieure du corps, cylindracé, et a deux rainures longitudinales, une de chaque côté, près des bords. Les pattes sont très-menues et longues, la paire moyenne est un peu plus rapprochée de l'antérieure que de la postérieure.

Les hydromètres aiment les lieux aquatiques, ils courent avec assez de vitesse sur la surface des eaux qui n'ont pas un cours rapide, et c'est de là que vient leur nom d'hydromètre (mesureur d'eau).

L'HYDROMÈTRE DES ÉTANGS, *hydrometra stagnorum*, Geoff. punaise, n° 60, *gerris stagnorum*, Fab., De Géer, Mém. insect., tom. III, tab. 15, fig. 24. Schellenb. Cimic. tab. 19, fig. 2, est d'un noirâtre brun, mat, avec

les pattes d'un brun clair. — Dans toute l'Europe.

Les grandes Indes en fournissent une autre espèce.

## DEUX-CENT SOIXANTE-DIX-HUITIÈME :

VELIE ; *velia*. Je n'ai pas cru devoir laisser avec les gerris des insectes qui, quoique ayant les antennes, la bouche à peu près semblables, ont cependant, dans les organes ambulatoires, une disposition différente, et d'où résultent d'autres mouvemens. Les vélies ont leurs pattes insérées à peu près à égale distance les unes des autres ; leurs tarses sont courts et avec des crochets distincts. Les gerris au contraire ont leurs quatre pattes postérieures rapprochées, éloignées des antérieures, et rejetées en arrière. Ces insectes s'en servent comme de rames ; tandis que le vélies ne font que marcher sur la surface des eaux, de même que les hydromètres ; mais aussi y courent-elles avec beaucoup de célérité. Les quatre tarses postérieurs des gerris sont longs, et les crochets qui les terminent sont à peine visibles.

## ESPECES.

1. VÉLIE DES RUISSEAUX ; *velia rivulorum* :

*Gerris rivulorum*. Fab.

Ailée, noire, avec des points blancs ; abdomen fauve. — Commune au printems ; sur les ruisseaux, dans plusieurs provinces du midi de la France, aux environs de Bordeaux.

2. V. DES PETITS FOSSÉS ; *velia fossularum* :

*Cimex fossularum*. Ross. — *Gerris fossularum*. Fab.

Ailée, noire ; bords du corselet et des élytres blancs ; élytres courtes. — En Italie.

3. V. APTÈRE ; *velia aptera*.

*Gerris aptera*. Fab.

Aptère, brune ; abdomen fauve, avec une tache à la base très-noire, ponctué de blanc. — En Italie.

4. V. VAGABONDE ; *velia currens*. Fab.

*Gerris currens*. Fab. — Coqueb. *Illust. Icon. dec. 2, tab. 19, fig. 11.*

D'un brun noirâtre ; bords supérieurs de l'abdomen fauves, ponctués de noir. — Au midi de la France ; sur les eaux de fontaines.

DEUX-CENT SOIXANTE-DIX-<sup>NEUV.</sup> G.

GERRIS ; *gerris*. J'avois restreint ce genre de Fabricius à la punaise nayade de Geoffroy, *cimex lacustris*, Lin., et à quelques autres espèces analogues. L'entomologiste de Kiell, dans son Système des ryngotes, a réuni ce genre ainsi modifié à celui d'hydromètre, et ses gerris actuels sont plus voisins des réduves, des corés et des lygées, que des insectes de notre famille des rameurs. S'il falloit nous prêter à tous ces changemens et adopter ces renversemens perpétuels de nomenclature, nous nous mettrions à la fin dans l'impossibilité de nous entendre. Pour l'éviter, ne nous écartons pas de nos premières idées, et que le genre dont nous nous occupons ne change pas de sujet.

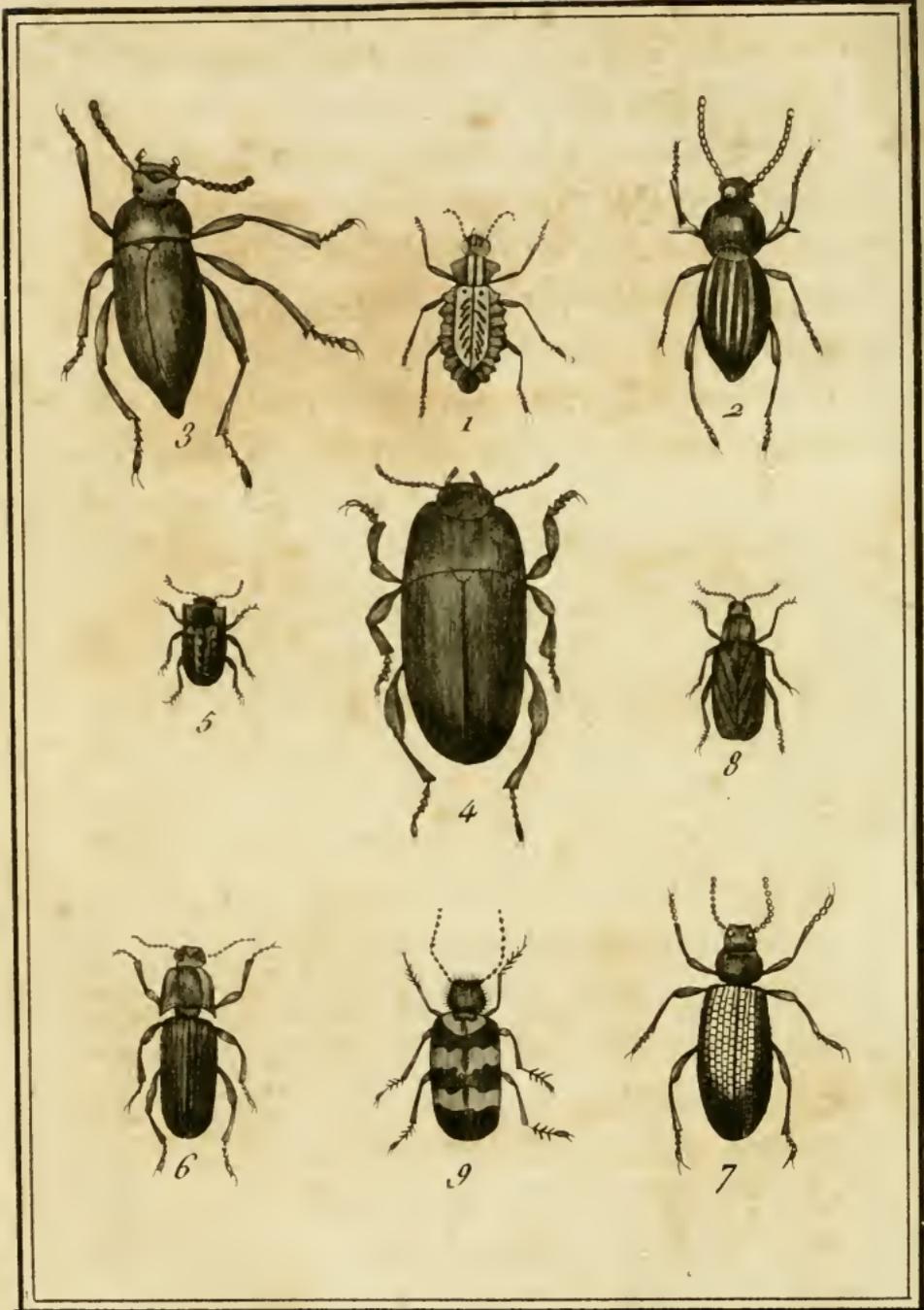
On donnoit le nom de *gerres* à de petits poissons, et c'est probablement de là que vient celui de *gerris*, imposé primitivement à ces insectes par Fabricius.

Les gerris ne peuvent, comme nous l'avons dit, être confondus avec les vélies, si l'on considère la distance respective qui se trouve entre les pattes de ces insectes. Dans les premiers, les deux paires postérieures des pattes sont rapprochées et éloignées de celles de

devant. Leurs quatre tarsi postérieurs sont longs et sans crochets bien apparens au bout. Dans les seconds, les pattes sont insérées à peu près à égale distance les unes des autres. Leurs tarsi sont courts et ont deux crochets visibles. Les gerris rament avec leurs quatre pattes postérieures : les vélies ne font que courir.

Nous voyons dans les gerris un corps allongé, et même presque linéaire ; une tête triangulaire, ayant des yeux presque globuleux, très-saillans, mais sans petits yeux lisses, apparens ; un corselet allongé, rétréci en devant, et prolongé en arrière pour tenir lieu d'écusson ; deux élytres étroites, croisées l'une sur l'autre, et ressemblant à deux ailes à grosses nervures, épaisses et opaques ; deux ailes véritables ; deux pattes en devant, courtes, dont la jambe et le tarse se plient sous la cuisse, et dont le tarse ont le dernier article arrondi au bout, avec deux crochets petits, inégaux, apparens, insérés en dessous. On observe que les quatre pattes postérieures naissent des côtés du corps dont elles s'écartent considérablement ; que leurs hanches sont formées de deux petits articles ; que leurs cuisses sont très-longues, et que leurs jambes et leurs tarsi semblent se confondre.





De Sève del.

V. Tardieu Sc.

L'Explication est à la fin du Volume

fondre. Les crochets de ces tarse ne paroissent presque pas. L'anüs de ces insectes est échancré, avec une saillie au milieu.

Ces insectes suçent leur proie avec leur bec qui est court, dégagé, de quatre articles, dont les deux premiers, et le second surtout, sont courts, le troisième long, et le dernier fort petit.

Nous renvoyons aux généralités de la famille pour ce qui concerne les autres détails.

## E S P E C E S.

1. GERRIS DES LACS ; *gerris lacustris*.

Geoff. punaise, n° 59. — *Hydrometra lacustris*.  
Fab. — De Gécr, Mém. ins. tom. III, tab. 16, fig. 7.

D'un noir brun, verdâtre en dessus ; pattes brunes ; mamelon terminal de l'anüs saillant.  
— Dans toute l'Europe.

2. G. DES MARAIS ; *gerris paludum*.

*Hydrometra paludum*. Fab. — Schellenb. Cimic. tab. 9, fig. 1.

D'un brun verdâtre en dessus ; pattes noires ; divisions latérales de l'anüs coniques, aussi longues que le mamelon du milieu.  
— Sur les eaux stagnantes de la France.

3. G. COURT ; *gerris abbreviata*.

*Hydrometra*. Fab.

Très-noir en dessus, cendré en dessous ;  
abdomen très-court. — Dans les Pyrénées.

4. G. DES FOSSES ; *gerris fossarum*.

*Hydrometra fossarum*. Fab.

D'un noir brun en dessus , avec les côtés  
du corselet , et une ligne dans son milieu ,  
rougeâtres. — Aux Indes orientales.

## FAMILLE QUARANTE-SEPTIÈME.

PUNAISES D'EAU ; *hydrocoriscæ*.

ANTENNES cachées sous les yeux , de la longueur au plus de la tête ; pattes servant toujours à nager (tarses n'ayant pas plus de deux articles) ; tels sont les caractères qui , dans cette division et dans cette section des hémiptères , signalent cette famille. Nous la composons des genres ranatre , nèpe , naucore , galgule , corise et notonecte.

Tous ces insectes sont aquatiques ; ils habitent les eaux des lacs , des marais et des étangs. Les uns se tiennent à leur surface , et les autres sont le plus ordinairement au fond , dans la vase , tels que les ranatres et les nèpes , qui sont les scorpions aquatiques de Geoffroy. Ces insectes nagent pourtant quelquefois , mais mal et lentement. Il n'en est pas de même des notonectes , des naucores et des corises. Les premiers doivent leur nom à la position qu'ils ont dans l'eau. Sous leurs différentes formes , ils nagent toujours sur le dos , ayant le ventre en l'air , et avec beaucoup de vivacité. Quand on veut

les saisir , ils s'enfoncent promptement dans l'eau , et reparoissent ensuite ; ils piquent fortement avec leur bec.

Pendant l'accouplement , le mâle et la femelle nagent ensemble avec vitesse. Les femelles pondent une grande quantité d'œufs qu'elles placent sur les tiges des plantes aquatiques. Les larves éclosent au commencement du printems , et en passant à l'état de nymphes , elles acquièrent des rudimens d'ailes placés sur leur corps , de chaque côté. Elles sont très-carnassières , ainsi que les insectes parfaits ; elles saisissent les petits insectes , dont elles se nourrissent , avec leurs pattes antérieures , et les sucent avec leur bec. Souvent elles en attaquent de plus gros qu'elles , et détruisent aussi beaucoup de larves éphémères.

Les naucores ont beaucoup de rapports avec les corises et les notonectes ; mais elles en diffèrent par leurs pattes de devant , qui ressemblent un peu aux serres que les araignées ont à la partie antérieure de la tête. Ces pattes leur servent de pinces pour saisir et retenir leur proie pendant qu'elles la sucent. Elles sont très-agiles , et nagent très-vîte au moyen de leurs pattes postérieures qui font l'office d'avirons. Les larves et les

nymphes ne diffèrent des insectes parfaits que par le défaut d'ailes dans les premières, et qui sont renfermées dans deux pièces aplaties, placées sur la poitrine des nymphes. De toutes les punaises d'eau, les naucores sont celles qui détruisent le plus d'insectes.

Les corises ressemblent un peu aux notonectes; mais elles sont plus petites et ne nagent point comme elles sur le dos; ordinairement elles se tiennent suspendues par le derrière à la surface des eaux. Au moindre mouvement qu'elles aperçoivent, elles se précipitent au fond, et peuvent y rester un certain tems en s'accrochant à des plantes ou à des pierres. Quand elles nagent, le dessous de leur corps paroît comme argenté; cet effet est produit par l'air qui s'y attache.

Les ranatres et les nèpes ne formoient qu'un seul genre. Fabricius a séparé ces insectes qui diffèrent non seulement par plusieurs parties, mais par la forme du corps; celui des ranatres est très-alongé, linéaire, au lieu que celui des nèpes est large, aplati. Comme toutes les punaises d'eau, les ranatres et les nèpes sont très-carnassières; elles se nourrissent de petits insectes qu'elles per-

cent et sucent avec leur bec pendant qu'elles les tiennent avec leurs pattes de devant qui leur servent de pince.

Les femelles pondent des œufs blancs, alongés. Ceux des ranatres ont à un de leurs bouts deux petites soies très-déliées; ceux des nêpes, vus au microscope, ressemblent à une semence couronnée de sept petits filets dont les extrémités sont rongées. Les premières les placent au fond de l'eau, et les larves en sortent au bout de quinze jours; au lieu que les nêpes enfoncent les leurs dans la tige de quelques plantes aquatiques, et vers le milieu de l'été les larves commencent à paroître. Ces larves ressemblent aux insectes parfaits, excepté qu'elles n'ont ni ailes, ni élytres, et point de filet à l'extrémité de l'abdomen. Elles nagent très-lentement et marchent au fond des eaux sur les plantes aquatiques. De chaque côté du corps des nymphes on voit des fourreaux dans lesquels les ailes et les élytres sont enveloppées. Après leurs dernières métamorphoses ces insectes sont aussi carnassiers que sous leurs premières formes.

On trouve souvent sur les nêpes des œufs rouges qui prennent de l'accroissement; ils

sont attachés sur le corps de l'insecte par un pédicule, ou un bec qui leur sert de suçoir : ce sont des œufs d'hydrachnes de Muller.

Les punaises d'eau font rarement usage de leurs jambes, et marchent mal sur la terre ; mais la plupart volent bien ; elles sortent de l'eau vers le soir, et s'en éloignent quelquefois à d'assez grandes distances.

Les genres de cette famille sont peu nombreux ; on les trouve presque tous en Europe. Tranquebar fournit deux espèces de ranatres, l'Amérique une espèce de nêpe, et la Caroline la seule espèce de galgule connue, qui sert de type à ce genre, c'est la naucore oculée de Fabricius. On ignore la manière de vivre de cet insecte, dont la conformation fait présumer qu'il a les mêmes habitudes que les punaises aquatiques.

I. *Pattes antérieures ravisseuses, ou terminées par une pièce en crochet, se courbant, s'appliquant sous leurs cuisses, et formée de la jambe et d'un petit article conique, répondant au tarse, n'ayant pas de petits crochets au bout.*

\* *Tarses intermédiaires et postérieurs à un seul article ; corps ordinairement terminé par des appendices sétacées. (Bord antérieur du corselet concave au milieu.)*

DEUX-CENT QUATRE-VINGTI<sup>ME</sup> G.

RANATRE; *ranatra*. On avoit , jusqu'à Fabricius , réuni ces insectes aux suivans , dont ils se rapprochent en effet singulièrement par leurs antennes un peu plus courtes que la tête , cachées dans une fossette , de trois pièces , dont la seconde fourchue ; par leur bec court , conique , triarticulé , partant d'un avancement frontal , et dont il est séparé au moyen d'un étranglement ; enfin , par la disposition des pattes et la masse générale du corps. Mais les ranatres diffèrent de ces nêpes en plusieurs points ; leur corps est linéaire , cylindrique , non ovale et déprimé ; leur bec est avancé ; leurs pattes antérieures (1) sont très-étroites dans toute leur longueur , ont leurs hanches longues , avec les cuisses de la même grosseur que ces dernières , sont longues , creusées seulement en gouttière dans la moitié de leur longueur inférieure ; l'extrémité de la pièce terminale ou le crochet ne dépasse pas ce sillon , et le point où elle s'arrête a une dent plus remarquable. Les pattes antérieures sont avancées , dans la direction du corps ; leur

---

(1) Geoffroy prend ces pattes pour des antennes.

partie crochue et apicale se replie en dessous. Dans les nèpes, ces mêmes organes sont bien avancés, mais ils s'écartent latéralement et l'épine crochue se replie en dedans, le long du côté intérieur. Le corselet des nèpes est carré, celui des ranatres est cylindrique; les quatre pattes postérieures sont ici très-longues et fort menues.

Les ranatres sont lourdes et nagent lentement; elles se tiennent ordinairement au fond des eaux dans la vase; mais elles volent très-bien; c'est le soir qu'elles prennent leur essor; elles sont carnassières, et se nourrissent de petits insectes qu'elles saisissent avec leurs pattes de devant et qu'elles percent avec leur bec. Les œufs des ranatres sont blancs, allongés, et ont à leur extrémité deux fils ou deux poils. Ils restent quinze jours au fond de l'eau; il en sort au bout de ce temps des larves qui ressemblent, en petit, à l'insecte parfait; mais elles n'ont point d'élytres ni d'ailes; elles marchent au fond des eaux sur les plantes aquatiques: les nymphes ne diffèrent des larves que par la présence des fourreaux qui contiennent le principe des élytres et des ailes. Ce genre n'est composé que de trois espèces connues; la

France n'en offre qu'une, et cette espèce est plus commune au nord qu'au midi.

RANATRE LINÉAIRE; *ranatra linearis*. Fab.

Geoff. *le scorpion aquatique (hepa)*, n<sup>o</sup> 1. — De Gêr, *Mém. ins.* tom. III, pl. XIX, fig. 1, 2. — Schell. *Cim.* tab. 13.

D'un brun verdâtre ou jaunâtre, uniforme; les deux filets de l'extrémité postérieure, de la longueur du corps.

### CCLXXXI<sup>e</sup> GENRE.

NÈPE; *nepa*. A l'article précédent nous avons exposé les différences génériques des nèpes ou *scorpions aquatiques*, et des ranatres qu'on avoit confondues avec elles. Les mœurs sont aussi à peu près les mêmes; mais les œufs des nèpes sont plus remarquables; ils ressemblent à une semence couronnée de sept filets, dont les extrémités sont rongées; La mère les enfonce dans les tiges des plantes aquatiques; les filets seuls sont apparens. (Voyez Swammerdam et Roesel). Les nèpes et les ranatres ont dans tous les sexes une queue plus ou moins longue, de deux filets dont la face interne est concave; ces deux pièces forment ainsi un tuyau pour servir à ces insectes à conduire l'air, ou qui a

du moins quelques autres fonctions importantes. Les nêpes se trouvent souvent dans des fosses où il y a peu d'eau ; mais les ranares veulent des lieux où l'eau soit plus abondante. Le nom de scorpion aquatique qu'on a donné à ces insectes vient de la forme de leurs pattes antérieures qui ont des rapports avec les bras des crabes. Leur corps est encore terminé par une queue.

Les pays étrangers, depuis Cayenne, Surinam, jusqu'aux contrées les plus reculées des Indes orientales, nous offrent plusieurs espèces de ces insectes : quelques-unes sont très-remarquables par leur grandeur, telle est la *nêpe grande*. Celle qu'on a nommée *rustique*, porte ses œufs sur son dos ; ils y sont collés les uns contre les autres parallèlement.

### E S P E C E S.

1. NÊPE GRANDE ; *nepa grandis*. Lin. Fab.

Roes. ins. tom. III, tab. 26. — De Géer, Mém. ins. tom. III, p. 579.

Longueur, deux pouces et demi, grise, tachetée de brun ; corselet lisse ; pattes tachetées. — A Surinam. On trouve dans les eaux douces des grandes Indes, une espèce presque semblable.

2. N. CENDRÉE ; *nepa cinerea*. Lin.

Geoff. *scorpion aquatique* (*hepa*), n° 2. — Roesel. ins. tom. III, tab. 22. — De Géer, Mém. ins. tom. III, pag. 361, pl. xviii, fig. 1. — Schell. Cim. tab. 14.

Ovoïde , alongée , tronquée en devant , cendrée ; corselet raboteux ; filets de la queue plus courts que le corps. — Dans toute l'Europe.

\* \* *Tarses intermédiaires et postérieurs à deux articles ; point d'appendices sétacées au bout du corps. (Bord antérieur du corselet droit.)*

CCLXXII<sup>e</sup> GENRE.

NAUCORE ; *naucoris*. Linnæus avoit mis ces insectes avec les nèpes. Geoffroy les en a distingués, et avec raison, comme on le voit par les caractères de division énoncés ci-dessus. Les naucores ont le corps ovale, déprimé ; la tête appliquée exactement contre le corselet, arrondie, concave en dessous ; les yeux alongés, les antennes très-courtes, cachées, de quatre pièces ; un écusson triangulaire ; les quatre pattes postérieures, alongées, frangées, agissant en forme de rames ou d'avirons ; les deux antérieures faites comme celles des nèpes, mais plus courtes et repliées sous la poitrine ; l'abdomen est denté en scie sur ses bords.

La forme de ces pattes faites en pincés dis-

tingue ces insectes des notonectes et des corises ; c'est avec ces espèces de serres qu'ils saisissent et retiennent les insectes dont il se nourrissent.

Les naucores nagent avec beaucoup de vitesse , au moyen de leurs pattes postérieures ; elles quittent les eaux vers le soir pour voler dans la campagne , ou pour aller déposer leurs œufs dans des lieux plus favorables. Elles sont très-voraces et piquent très-fort. Les larves et les nymphes ont la forme de l'insecte développé ; mais les premières sont aptères , et les secondes n'ont que le rudiment des élytres et des ailes.

### E S P E C E S.

#### 1. NAUCORE CIMICOÏDE ; *naucoris cimicoïdes*. Fab.

Geoff. n° 1. — Roes. insect. tom. III , tab. 28. — De Géer , Mém. ins. tom. III , tab. 19 , fig. 8 , 9. — Schell. Cim. tab. 12.

Jaunâtre - verdâtre , luisant ; yeux noirâtres ; tête et corselet avec une teinte brune , pointillés ; écusson et élytres d'un brun verd foncé ; bords de l'abdomen fortement dentés en scie et très-velus. — Dans les étangs en Europe.

#### 2. N. TACHETÉE ; *naucor. maculata*. Fab. Plus petite d'un tiers que la précédente ;

verdâtre ; des taches sur la tête ; quatre bandes longitudinales sur le corselet, brunes ; écusson et élytres bruns , entre-mêlés de verdâtre ; élytres rétrécies brusquement , au côté extérieur , à quelque distance de la base. — Aux environs de Paris.

3. N. ESTIVALE ; *naucor. œstivalis*. Coq. Coqueb. Illust. icon. dec. tab. 10 , fig. 1.

Une fois plus petite que la *naucore cimi-coïde* ; tête et corselet d'un blanc jaunâtre ; tête sans taches. — Aux environs de Paris.

II. *Pattes antérieures ordinaires , terminées par deux petits crochets , ou dont le tarse est comprimé et fortement cilié.*

## CCLXXXIII<sup>e</sup> GENRE.

GALGULE ; *galgulus*. Dans ce genre que j'ai établi , on ne voit point de pattes fortement natatoires ; les antérieures ont leurs cuisses grosses , leurs tarse simples , munis de deux crochets comme les autres ; les tarse postérieurs sont seuls biarticulés. Le corps est court , inégal ; les yeux sont saillans. L'écusson existe. Ce genre lie les *naucore* avec les *corises* ou avec les *notonectes*. La *naucore oculée* de Fabricius , rapportée de la Caroline par Bosc , en est le type.

Le GALGULE OCULÉ, *galgulus oculatus*, est d'un brun cendré et mat, avec quelques taches sur les élytres plus claires; le corselet est inégal; les pattes sont d'un brun clair, entre-coupées de taches plus foncées.

Nous avons représenté cet insecte dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, tome IX, pag. 193.

Près de ce genre doit être placé celui de *macrocéphale* de Swederus.

#### CCLXXXIV<sup>e</sup> GENRE.

CORISE; *corixa*. Fabricius a donné le nom de *sigara* à ce genre; mais Geoffroy l'ayant établi le premier sous la dénomination de *corise*, nous conservons cette dernière.

Les corises ont leurs pattes postérieures disposées fortement en nageoires; les antérieures ont leurs tarses comprimés, très-ciliés; d'un seul article, sans crochets bien apparens au bout. Les tarses du milieu ne sont aussi que d'une seule pièce au bout; mais ils sont terminés par deux crochets fort longs et menus; les postérieurs en sont dépourvus, et leurs côtés sont garnis d'une frange de poils.

Ces insectes ont une forme allongée, un peu aplatie, et presque de la même largeur

par-tout. Ils ont la tête verticale , arrondie à la partie supérieure , appliquée contre le corselet ; les yeux triangulaires ; deux antennes insérées sous eux , très-courtes , de quatre articles ; un bec fort court , conique , incliné et se rapprochant un peu de la poitrine , strié transversalement et percé d'un trou , en devant , près de l'extrémité ; le corselet plus large que long , terminé en pointe à sa partie postérieure , sans écusson au bout ; l'abdomen assez long et déprimé , recouvert par deux élytres coriacées , et sous lesquelles sont deux ailes un peu plissées longitudinalement , et ayant souvent le reflet de l'opale.

Ces insectes vivent dans l'eau , se tenant ordinairement suspendus à sa surface par le derrière ; mais ils se précipitent avec beaucoup de vitesse au moindre mouvement : ils peuvent rester quelque tems dans cet élément , et se tiennent accrochés à quelques plantes ; ils nagent et volent bien ; mais ils marchent mal , leurs pattes étant plus propres pour nager que pour aller sur terre. Leurs habitudes sont carnassières. Leurs métamorphoses sont les mêmes que celles des insectes précédens.

ESPÈCES.

## E S P E C E S.

1. CORISE STRIÉE; *corixa striata*. Geoff.

Geoff. n° 1. — *Notonecta striata*. Lin. — *Sigara striata*. Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III, tab. 20, fig. 1, 2. — Rœs. ins. tom. III, tab. 29. — Schell. Cim. tab. 11.

Tête et dessous du corps jaunâtres; dessus du corps d'un brun verdâtre, avec de petites raies transverses, très-coupées, ou ne formant que de petits traits, jaunâtres. — Dans toute l'Europe.

2. C. COLÉOPTÉRIFORME; *corixa coleoptrata*.

*Sigara coleoptrata* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 50, tab. 24.

Elytres entièrement coriacées, brunes, avec le bord extérieur jaune. — En Suède; aux environs de Paris, à Bondy.

3. C. NAINNE; *corixa minuta*.

*Sigara minuta*. Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 3.

Courte, jaunâtre, ponctuée; une ligne brune sur le front. — Aux environs de Paris.

4. C. RAYÉE; *corixa strigata*.

Corselet ayant sept à huit raies jaunâtres transverses, entières, et autant de brunes. Elytres brunes, avec le bord extérieur et un

grand nombre de traits bien marqués, jaunâtres. — Dans toute la France. On l'aura confondue avec la première; elle est moitié plus petite.

### CCLXXXV<sup>e</sup> GENRE.

NOTONECTE; *notonecta*. Ces insectes ont leurs pattes postérieures en rames, très-propres à nager, de même que les corises; mais tous leurs tarse ont deux articles, et les antérieurs sont terminés par deux crochets. Ils ont un bec articulé et un écusson, ce qui les distingue des précédens. Leur corps est oblong, très-convexe; leur tête est appliquée exactement contre le corselet, arrondie, concave en dessous; avec les yeux alongés, spacieux, mais peu saillans; deux antennes cachées, très-courtes, de quatre articles, dont le dernier petit; et un bec dirigé inférieurement, très-court, conique, de trois articles distincts, et avec lequel ces insectes piquent très-vivement; l'écusson est assez grand et triangulaire; les élytres vont en toit, et recouvrent deux ailes assez grandes; les pattes de devant sont doublées ou courbées sur elles-mêmes en dessous; les postérieures sont fort grandes; le dessous de l'abdomen est velu dans plusieurs.

Dans tous leurs états, ces insectes sont aquatiques et carnassiers; ils nagent presque toujours sur le dos, ayant le ventre en l'air, et c'est ce qui a fait nommer ces animaux *notonectes*. Ils saisissent leur proie avec leur pattes antérieures, attaquent souvent des insectes plus gros qu'eux, et leur propre espèce même. Les larves des éphémères n'ont guères de plus cruels ennemis.

## E S P È C E S.

1. NOTONECTE GLAUQUE; *notonecta glauca*.  
Lin. Fab.

Geoffroy. n° 1. — Roesel. Ins. tom. III, tab. 27.  
— Panz. Faun. ins. germ. fasc. 3, tab. 20. — De Gêr, Mém. ins. tom. III, tab. 18, fig. 16, 17. — Schell. Cim. tab. 10.

Dessous du corps d'un noirâtre verdâtre; devant de la tête d'un verd clair; son dessus et devant du corselet blanchâtres; moitié postérieure du corselet obscure; écusson noir; élytres d'un gris jaunâtre un peu brun, avec la côte tachetée en partie de brun.

Var. *a*. Grande tache brune, occupant transversalement le milieu des élytres, fourchue en devant.

*b*. Elytres presque brunes, avec un mélange de roussâtre. — *Notonecta maculata*. Fab. — Coq. Illust. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 1.

2. N. FOURCHUE ; *notonecta furcata*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 1 , tab. 10 , fig. 2.

Elytres noirâtres, avec le bord extérieur blanchâtre, et une tache humérale d'un gris jaunâtre et bilide postérieurement, ou formée de deux réunies, sur chaque, aux épaules.— Au midi de la France, plus particulièrement.

3. N. PYGMÉE ; *notonecta minutissima*.

Lin. Fab.

Geoff. n° 2. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 2 , tab. 12.

Grise ; tête brune ; élytres tronquées. On prendroit cet insecte pour la nymphe de la corise, n° 5. — En Europe.

## DIVISION SECONDE.

## FAMILLE QUARANTE-HUITIÈME.

CICADAIRES ; *cicadariæ*.

**E**LYTRES de même consistance, en toit ; bec naissant de la partie inférieure de la tête, près de l'origine des pattes de devant ; ( front ordinairement très-épais et strié ; pattes servant à sauter dans le plus grand nombre ; une lame en scie, écailleuse et cachée entre deux coulisses du ventre, dans les femelles.)

Les cicadaires se divisent en deux familles ; les cigales et les cicadelles.

Les cigales, qui sont des tettigones de Fabricius, diffèrent des cicadelles par plusieurs caractères, mais encore par les antennes qui sont de quatre articles dans les premières, et de moins de quatre dans les secondes, terminées dans les unes et les autres par une soie. Les cicadelles manquent aussi d'opercules, qui sont deux plaques placées à l'origine du ventre, dont chacune couvre une cavité renfermant l'organe du chant dans les mâles.

On connoît les cigales depuis fort long-tems : le chant monotone des mâles, qui se font entendre une partie de l'été, a excité la curiosité et le desir de les étudier. Elles vivent dans les pays chauds sur les arbres ; elles volent avec légèreté, la chaleur leur donne de la vivacité, mais le froid les engourdit ou les fait mourir.

L'organe du chant des cigales est ce qui a le plus attiré l'attention des observateurs. Réaumur est entré dans les plus grands détails sur toutes les parties de cet organe singulier. Pendant long-tems on a attribué aux femelles seules la faculté de chanter, ce qui est une erreur, parce qu'elles sont privées des parties propres à produire le chant.

Ces organes, dont les mâles font usage pour se faire entendre des femelles, et les inviter à se rendre auprès d'eux pour satisfaire au besoin de reproduire leur espèce, sont logés dans la cavité du ventre, et recouverts par deux plaques écailleuses de figure arrondie, placées en dessous du corselet, à l'origine de l'abdomen. Sous ces deux plaques est une cavité divisée en deux cellules, dont le fond de chacune est occupée par deux petites lames minces, transparentes et tendues. Réaumur a comparé ces pièces à deux

petits miroirs, mais plusieurs auteurs les ont regardées comme deux petits tambours, parce qu'ils ont cru qu'elles rendoient des sons. Réaumur, en ouvrant une cigale sur le dos, a trouvé deux grands muscles composés chacun d'un faisceau prodigieux de fibres appliquées les unes sur les autres, faciles à séparer. En tirillant un de ces muscles avec une épingle, cet observateur a fait chanter une cigale morte depuis long-tems. Ces muscles aboutissent à deux membranes contournées en forme de timbale. Chacune est contenue dans l'un des deux réduits de la cavité. Du côté du ventre on ne voit que les ouvertures de l'une et de l'autre qui sont courbées; ces ouvertures produisent dans la voix des cigales les mêmes effets que produit le larynx dans celle des hommes. Les sons qui en sortent sont modifiés par les opercules, par les miroirs, par la grande cavité, et les différentes pièces qu'elle contient. Chaque timbale a une partie convexe et une partie concave; la première est plissée et pleine de rugosités : lorsque l'insecte fait agir les deux grands muscles qui y sont attachés, ces muscles, en se contractant et se relâchant alternativement avec vitesse, font mouvoir les timbales dont chaque surface devient

successivement convexe et concave, et produit le bruit qu'on appelle le chant des cigales.

Les femelles ne chantent point; elles sont dépourvues des organes qui produisent le son, et ont seulement les rudimens des opercules. Elles sont munies d'une tarière composée de deux pièces dentées sur les côtés; pointues à leur extrémité. Cette tarière qui, dans les grandes espèces, a environ six lignes de longueur, sert aux femelles à entailler le bois dans lequel elles placent leurs œufs. Lorsqu'elles font une incision à une branche, elles font jouer alternativement les deux parties de leur tarière qui fait l'office d'une lime; par ce moyen elles parviennent à faire des trous qui ont environ quatre lignes. On distingue facilement les branches que ces femelles ont percées; leur surface est remplie de petites inégalités placées à la file les unes des autres. Chaque trou contient depuis cinq jusqu'à huit cents œufs qui sont blancs, oblongs. Dans le corps de la femelle ces œufs sont renfermés dans deux espèces d'ovaires.

Les larves éclosent au printems; elles sont blanches, ont six pattes; leur tête se recourbe en devant comme celle des puces. Elles

quittent leur nid pour s'enfoncer dans la terre, où il paroît qu'elles vivent des racines des plantes; c'est aussi dans la terre qu'elles se changent en nymphes. Sous cette forme elles ont les ailes et les élytres renfermées dans des fourreaux, mais les mâles n'ont point encore les organes du chant, ni les femelles leur tarière. Ce que ces nymphes ont de plus remarquable, ce sont leurs pattes antérieures qui sont propres à creuser la terre dans laquelle chaque nymphe s'enfonce quelquefois jusqu'à deux ou trois pouces de profondeur.

Pour subir leur dernière métamorphose, qui a lieu selon quelques auteurs un an après que la larve s'est changée en nymphe, et dès que les chaleurs se font sentir, les cigales sortent de terre et montent sur les arbres; là elles quittent leur peau de nymphe, et passent à l'état parfait. Dans le premier moment elles sont presque entièrement vertes, mais peu à peu elles deviennent d'un brun noirâtre sous leur dernière forme. Elles se nourrissent du suc des feuilles et de celui des jeunes branches des arbres dans lesquels elles enfonce leur trompe.

Si on en croit Aristote, les grecs mangeoient les cigales; avant l'accouplement ils

préféroient les mâles , et après l'accouplement les femelles , parce qu'alors elles avoient le ventre rempli d'œufs qu'ils trouvoient très-agréables.

Il y a peu de cigales en Europe , et seulement dans les parties méridionales ; celles qu'on voit dans les collections sont apportées de la Chine , de l'Afrique et de l'Amérique. On en connoit une soixantaine d'espèces , dont quelques-unes sont fort grandes.

La seconde famille de cicadaïes est très-nombreuse en espèces ; elle est composée des genres fulgore , lystre , cixie , tétigomètre , issus , pœcilloptère , asiraque , tettigone , cercopis , membrace , darnis et centrote.

A l'exception des fulgores et des asiraques , les insectes des autres genres peuvent se rapporter aux cigales de Linnæus et de Geoffroy. Les cixies et les pœcilloptères sont des flates de Fabricius ; les asiraques ses delphax ; le membrace cornu appartient à son genre centrote , et le membrace à oreilles à son genre ledra , tous nouveaux genres de cet auteur.

Les cicadelles , excepté les fulgores , sont d'assez petits insectes , dont les élytres sont presque écailleuses , souvent colorées , plus longues que les ailes qui sont transparentes.

Quoique la plupart de ces insectes habitent l'Europe, on les a peu observés sous leurs premières formes ; on ne connoît de leurs larves que celle de la cercopis écumeuse, et celle du membrace du genêt.

Ces larves ne sont pas rares, mais il n'est pas facile de découvrir la première sous l'enveloppe qui la cache aux yeux du naturaliste. Elle rend par l'anus et par différentes parties du corps des bulles écumeuses dont elle se couvre entièrement. Cette matière, qui ressemble à de la salive, la garantit des injures de l'air, et empêche qu'elle ne devienne la proie de ses ennemis, parmi lesquels sont les ichneumons, qui tirent les larves et les nymphes de dessous la masse d'écume, et s'envolent avec elles. On trouve cette matière ou espèce de crachat, au printemps, sur les feuilles des plantes dans les prairies, le plus fréquemment sur celles de la luzerne ; les larves y sont quelquefois rassemblées au nombre de sept à huit, et elles n'en sortent qu'après avoir subi leur dernière métamorphose.

La larve du membrace du genêt diffère peu de l'insecte parfait, et vit de la même manière.

Tous ces insectes se trouvent sur diffé-

rentes plantes, et se nourrissent des sucres des feuilles et des jeunes tiges. Ils marchent vite; la plupart sautent avec beaucoup d'agilité. Les plus remarquables sont les fulgores et les membraces; ces derniers ont le corselet très-dilaté; sa partie postérieure se prolonge très-avant sur l'abdomen.

Les fulgores sont de la plus grande taille; il s'en trouve parmi elles qui ont plusieurs pouces de longueur, et assez généralement elles sont ornées de couleurs agréables; ce qu'elles ont de plus singulier, c'est la tête; cette partie offre des formes bizarres. Dans les unes, elle a la figure d'une scie; dans les autres, elle ressemble, en quelque sorte, à la trompe de l'éléphant; dans d'autres, elle représente assez bien le mufle de certains animaux.

Les plus grandes espèces sont apportées de l'Amérique méridionale, de Cayenne et de Surinam. Elles y vivent sur les grands arbres, et probablement aussi leurs larves, qui sont inconnues.

Au rapport de mademoiselle de Mérian, il y en a une espèce à Cayenne, c'est la fulgore porte lanterne, qui, pendant la nuit, répand une lumière assez vive pour permettre de lire les caractères les plus fins.

Mais cette observation est contredite par des observations ultérieures faites par M. Richard, pendant son séjour à Cayenne. Cependant il seroit possible que cet insecte eût la faculté d'être lumineux à volonté, comme le sont les lampyres, qui font paroître et disparaître quand il leur plaît, les points phosphoriques qui les font apercevoir dans l'obscurité.

Ces points lumineux qui, dans les lampyres verts-luisans, sont placés près de l'extrémité de leur corps, se trouvent, dit-on, dans la tête de la fulgore. Mais Réaumur n'y a rien découvert qui pût produire ce phénomène. Il n'a trouvé dans la vessie qui fait partie de la tête qu'une cavité très-grande et totalement vuide. Il est vrai que l'insecte qu'il a examiné étoit desséché, et que peut-être dans l'insecte vivant cette cavité est remplie par une matière qui s'évapore et disparaît quand il est mort.

On connoît une cinquantaine d'espèces de fulgores.

### I. CIGALES VRAIES; *cicadæ veræ*.

Antennes de quatre articles distincts, outre la soie du bout (insérées près du bord interne des yeux); trois petits yeux lisses; (tête

transversale; yeux gros; premier segment du corselet transversal, à bord postérieur droit, bordé; le second grand, ayant à son bord postérieur une sorte de X en relief; élytres presque toujours vitrées; une pièce grande, écailleuse, arrondie, ou un opercule, couvrant une cavité de chaque côté de l'abdomen, en dessus et à sa base, dans les mâles).

### CCLXXXVI<sup>e</sup> GENRE.

CIGALE; *cicada*. Geoffroy avoit proposé de conserver aux grandes cigales, connues depuis long-tems sous le nom de *cicada*, cette dénomination, ainsi consacrée par l'usage, et d'appeler les petites procigales *tettigonia*, nom qui leur avoit été même donné par plusieurs auteurs. Fabricius a fait l'inverse; les grandes cigales sont pour lui des tettigones, et les petites des cigales. Linnæus ne voyoit dans toute cette famille qu'un seul genre, celui de *cicada*; mais la pénétration de son esprit lui avoit fait apercevoir les coupes qu'il falloit y faire, et il avoit indiqué d'avance la plupart des bons genres qu'on a formés depuis. Les grandes cigales forment sa troisième division: *manifestæ, non saltantes*. Olivier, toujours guidé

par la vraie philosophie de la science, a refusé d'admettre l'inversion de noms de Fabricius ; et fidèle à suivre nos deux grands maîtres communs, Réaumur et Geoffroy, il a rétabli aux grandes cigales leur nom primitif.

Les caractères génériques et essentiels des cigales viennent d'être énoncés ; nous en avons donné de supplémentaires, pris de la forme du corps de ces insectes : notre troisième volume, page 257, en offre quelques autres que l'on pourra consulter. Dans la partie historique qui est à la tête de la famille, nous avons vu ce que l'organisation, les habitudes de ces insectes et des cicadelles, ou de notre seconde division de la famille, nous présentoient de plus curieux. Ne nous occupons donc que de la nomenclature des espèces.

## E S P E C E S.

1. CIGALE HÉMATODE ; *cicada hæmatodes*.  
Scop. Oliv.

*Tettigonia sanguinea*. Fab. — Rœs. ins. tom. III, locustr. tab. 25, fig. 3. — Stoll. Cic. pl. 11, fig. 11. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 50, tab. 21.

Noire ; des taches sur le devant du corselet et sur les pattes ; bords des anneaux de l'abdomen et nervures des élytres, rouges.

— Très-commune au midi de la France, dans les vignes. Un artiste distingué de la scène française, et qui s'occupe depuis plusieurs années de l'étude de l'entomologie, Dupont, a trouvé cette espèce aux environs de Melun, à dix lieues de Paris. Le chant de cette cigale est très-aigu, et se soutient longtemps sans interruption.

2. C. DE L'ORME; *cicada orni*. Lin. Oliv.

*Tettigonia fraxini*. Fab. — Geoff. n<sup>o</sup> 2. — Réaum. Mém. ins. tom. V, pl. xvi, fig. 7. — Rœs. Ins. tom. II, *locust.* tab. 25, fig. 1, 2. — Pauz. Faun. insect. germ. fasc. 50, tab. 22. — Stoll. Cic. pl. xxii, fig. 133.

Noire, toute mélangée de gris verdâtre et de jaunâtre; six points noirs sur chaque élytre, près du bord interne, et sur une ligne parallèle à ce bord; quatre taches noires sur une autre ligne parallèle à la précédente, au milieu. — Sur les arbres au midi de la France; son son est rauque, et coupé à intervalles nombreux et égaux.

3. C. PLÉBÉIENNE; *cicada plebeia*. Lin. Oliv.

Geoff. n<sup>o</sup> 1. — Réaum. Mém. ins. tom. V, pl. xvi, fig. 1, 6. — Rœs. Ins. tom. II, *locust.* tab. 25, fig. 4. — Stoll. Cic. pl. xxiv, fig. 13, *femelle*; et pl. xxv, fig. 159, *mâle*.

Noire, tachetée de jaunâtre testacé ou verdâtre;

verdâtre; la partie en relief et formant une X de l'écusson de cette couleur; abdomen presque sans taches en dessus; moitié inférieure des élytres à nervures testacées, l'autre à nervures noirâtres; deux traits obliques, noirâtres, formés par deux petites nervures transverses, plus marquées, près de la côte, et vers son extrémité. — Dans la partie la plus méridionale de la France, sur les arbres; chant interrompu, comme dans la précédente, mais plus aigu. Cette espèce est la plus grosse des indigènes; elle est encore plus grande en Italie.

Je ne sais si la tettigone obscure de Fabricius est bien distinguée de cette espèce. Je soupçonne qu'elle n'en est qu'une variété. Ce naturaliste lui donne les caractères spécifiques suivans : noire, mélangée de testacé; élytres obscures, avec la côte testacée. — En Autriche.

#### 4. C. PEINTE ; *cicada picta*.

*Tettigonia picta*. Fab. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 8, fig. 2. — *Cigale cotonneuse*. Oliv. Enc. méth. — Réaum. Mém. ins. tom. V, pl. xvi, fig. 8.

Longue d'environ un pouce, noire, avec un duvet cendré, soyeux et luisant; un grand nombre de taches sur le corselet; bords

des anneaux de l'abdomen en dessus, dessous du corps et pattes, testacés; bord extérieur des élytres noir; nervures inférieures verdâtres, les autres noirâtres. — Dans la ci-devant Provence, et en Barbarie; sur les arbustes, les haies; chant très-foible ou presque nul.

5. C. ATRE; *cicada atra*. Oliv. Encycl. méth.

Réaum. ins. tom. III, pl. xvi, fig. 9?

Un peu plus petite que la précédente; noire; un trait longitudinal au milieu du corselet, et son bord postérieur, rougeâtres; un point épais et noirâtre près de la côte, et un trait en zigzag, noirâtre, près du bout, sur chaque élytre; dessous du corps testacé; pattes mélangées de noir et de testacé. — Même pays.

6. C. TIBIALE; *cicada tibialis*. Panz.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 59, tab. 5. — *Tettigonia hæmatodes*. Fab. — *Cicada hæmatodes?* Lin.

Petite, noire, corselet sans taches; côte des élytres à moitié, et bords des anneaux de l'abdomen d'un rouge de sang; anus et pattes testacés. — En Autriche. Linnæus dit que le corselet de la cigale hématode est sans taches, Caractère manquant à celle que nous décri-

vons sous ce nom. Fabricius a donc eu raison de rapporter le synonyme de Linnæus à l'espèce dont nous parlons ici ; mais il ne devoit pas appeler cet insecte hématode, puisque ce nom avoit été donné, avant le naturaliste suédois, à la cigale n° 1, par Scopoli.

7. C. ARGENTÉE; *cicada argentata*. Oliv.  
Encycl. méth.

Petite, noire, avec un duvet soyeux, argenté, distribué par plaques en quelques endroits ; côte et nervures des élytres d'un verd obscur ; dessus de l'abdomen et opercules rougeâtres ; pattes mélangées de noir et de pâle ; cuisses antérieures à trois épines. — Au midi de la France.

8. C. PYGMÉE; *cicada pygmæa*. Oliv. Encycl.  
méth.

Petite, noire, presque sans taches en dessus ; une ligne au milieu du dos et écusson bruns ; bord extérieur des élytres jaunâtre ; nervures obscures ; côtés de l'abdomen en dessous, rougeâtres ; pattes pâles, avec des taches noires. — Au midi de la France.

## II. CICADELLES; *cicadellæ*.

Antennes ayant moins de quatre articles distincts, outre la soie du bout ; deux petits yeux lisses (écartés, souvent peu distincts).

\* *Antennes insérées sous les yeux ; corselet à deux segmens apparens.*

+ *Élytrès n'étant pas à la fois larges , dilatées à leur base , comme tronquées ou droites au bord postérieur , ni en toit à vive arête , ni très-inclinées ; antennes ayant ordinairement le dernier article globuleux et granulé.*

| *Élytres n'étant point dilatées à leur base et rétrécies à la pointe ; les deux segmens du corselet ne formant point deux triangles isocèles opposés à leur base , ou une espèce de rhombe coupé transversalement dans le milieu.*

a. *Front élevé brusquement de chaque côté ; yeux saillans ; antennes à découvert , et dont le dernier article est globuleux.*

### CCLXXXVII<sup>e</sup> GENRE.

FULGORE ; *fulgora*. Le premier segment du corselet a le bord postérieur droit. Le second segment, ou le postérieur, est triangulaire. La tête est avancée en museau.

### ESPÈCES.

1. FULGORE PORTE-LANTERNE ; *fulgora later-naria*. Lin. Fab. Oliv.

Réaum. Mém. insect. tom. V, pl. xx, fig. 6 et 7. — Roes. insect. tom. II, *locust. germ.* tab. 28, 29.

Museau droit, bossu, arrondi au bout ; élytres bigarrées ; un grand œil sur les ailes inférieures. — Dans l'Amérique méridionale,

2. F. PORTE-CHANDELLE ; *fulgora candellaria*. Lin. Fab. Oliv.

Roes. Ins. tom. II , loc. tab. 30 , fig. 1 , 2 , 3.

Museau cylindrique , relevé ; élytres vertes , avec des taches jaunes ; ailes jaunes , à extrémité noire. — Commune à la Chine.

3. F. EUROPÉENNE ; *fulgora europæa*. Lin. Fab. Oliv.

Stoll. Cic. pl. xi , fig. 51. — Vill. Ent. tom. I , pl. III , fig. 10. — Panz. 20 , 16.

Verte ; front avancé en cône , avec trois lignes élevées en dessus , et cinq en dessous : le corselet en a trois autres ; élytres et ailes transparentes , à nervures vertes. — Au midi de la France , en Italie : elle n'est pas rare aux environs de Lyon.

CCLXXXVIII<sup>e</sup> GENRE.

LYSTRE ; *lystra*. Le corselet est semblable à celui des fulgores ; mais la tête est transverse , sans avancement , en forme de museau.

E S P E C E S.

1. LYSTRE LAINEUSE ; *lystra lanata*. Fab.

*Cicada lanata*. Lin. — Drur. Illust. of ins. tom. II , tab. 37 , fig. 3.

Côtés du front d'un rouge sanguin ; élytres noires , avec des points bleus ; abdomen ayant

au bout une matière cotonneuse, d'un blanc de neige, du moins dans les femelles. — A Cayenne, à Surinam.

2. L. ÉPINEUSE; *fulgora spinosa*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. déc. 1, tab. 9, fig. 4.

Front tronqué, jaune; yeux épineux; élytres vertes, à trois bandes blanchâtres. = A l'île de France.

### CCLXXXIX<sup>e</sup> GENRE.

CIXIE; *cixius*. Le premier segment du corselet est très-court, en forme de rebord arqué: le second est deltoïde.

Ces insectes font partie des fulgores d'Olivier et des flates de Fabricius. On les trouve sur les plantes. L'extrémité de leur abdomen est souvent garnie d'une matière cotonneuse et très-blanche. Ils volent très-bien. Leurs élytres et leurs ailes sont transparentes.

### ESPÈCES.

1. CIXIE DE DENYS; *cixius Dionysii*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 54, tab. 24. — *Flata cynosbatis*. Fab.

Corselet très-noir; élytres blanchâtres; transparentes, à nervures ponctuées de noir;

une rangée de points, le long du bord extérieur, et une bande obscure, peu marquée au bout. — Sur les roses; en Danemarck, en Allemagne.

2. C. DE LA SERRATULE; *cixius serratulæ*.

*Flata serratulæ*. Fab.

Jaune; élytres blanches, avec un point et deux bandes noirs. — En Angleterre; sur les chardons.

3. C. NERVEUSE; *cixius nervosus*.

Geoff. *cigale*, n° 1. — De Géer, Mém. ins. tom. III, pl. XII, fig. 1, 2. — *Flata nervosa*. Fab.

D'un brun grisâtre; ailes transparentes, tachetées de brun, avec les nervures ponctuées de brun et de blanc. — En Europe.

4. C. VELUE; *cixius pilosus*.

*Fulgora pilosa*. Oliv.

Un peu plus petite que la précédente; mélangée de jaune et de noir; front jaune; élytres obscures, velues en dessus, avec les nervures ponctuées de noir. — Aux environs de Paris.

5. C. MÉLANGÉE; *cixius varius*. Fab.

*Flata varia*. Fab.

Très-noire, mêlée de verd. Trois points à la côte des élytres. — En Allemagne.

*Remarque.* La cigale léporine (Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 19.) doit être rapportée ici. Les élytres sont blanchâtres, avec des veines pâles en devant, au dessus d'une ligne noirâtre.

b. *Front plan, yeux et antennes enfoncés; dernier article des antennes ovale-cylindrique.*

### CCXC<sup>e</sup> GENRE.

TETIGOMÈTRE ; *tetigometra*. Ces insectes ont un peu la forme des cercopis. Leurs élytres sont courtes et colorées. Panzer en a décrit deux espèces, qu'il a mises avec les fulgores.

### E S P E C E S.

1. TETIGOMÈTRE VERDATRE ; *tetigometra virescens*.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 12.

Verdâtre ; élytres d'un verd plus vif ; une tache noire au dessus de la naissance du rostre ; pattes roussâtres. — Je ne l'ai trouvée qu'une seule fois, et en France, aux environs de Brive.

2. T. OBLIQUE ; *tetigometra obliqua*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 61, tab. 13.

Noire ; élytres couleur de chair, avec trois bandes obliques roussâtres ; pattes incarnat, ponctuées de noir. — En Autriche.

3. T. DORSALE ; *tetigometra dorsalis*.

Verte ; une tache commune sur la suture, et sous l'écusson, roussâtre, en forme de cœur ; les quatre pattes antérieures d'un jaune roussâtre. — Trouvée une fois au Luxembourg, dans Paris.

| | Élytres dilatées à leur pointe ; les deux segmens du corselet formant deux triangles isocèles, opposés à leur base, ou une espèce de rhombe, coupé transversalement dans le milieu.

CCXCI<sup>e</sup> GENRE.

ISSUS ; *issus*. Fabricius avoit d'abord rangé ces insectes avec les cercopis. Olivier en a fait des fulgores : ils diffèrent des premiers par leurs antennes situées sous les yeux, et des seconds, par la forme de leurs élytres.

## E S P È C E S.

1. ISSUS BOSSU ; *issus gibbosus*.

*Issus coleoptratus*. Fab. — Geoff. *cigale*, n<sup>o</sup> 7. — *Fulgore bossue*. Oliv. Enc. méth. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 2, n<sup>o</sup> 11.

D'un jaune pâle verdâtre. Les élytres rétrécies brusquement, avec des nervures et un point au delà du milieu, noirâtres. — En France, en Allemagne.

2. I. DILATÉ ; *issus dilatatus.*

*Fulgora dilatata.* Ol. — *Cicada dilatata.* Vill. Ent. tam. 1, tab. 3, fig. 15.

Ses élytres sont moins rétrécies que la précédente, et moins en pointe ; elles ont des nébulosités, ou des parties plus obscures et noirâtres, avec un espace en forme de bande, près du bord extérieur, plus clair. — Aux environs de Paris, au midi de la France.

3. I. CENDRÉ ; *issus cinereus.*

*Fulgora cinerea.* Oliv. Enc. méth.

D'un gris jaunâtre, sans taches. Elytres cendrées. — Au midi de la France.

4. I. JAUNATRE ; *issus flavescens.*

*Fulgora flavescens.* Oliv. Enc. méth.

D'un jaune un peu grisâtre ; élytres grises, sans taches ; une grande tache noire, sur le dessus de l'abdomen, de chaque côté. — Au midi de la France.

*Observ.* Fabricius mentionne quelques autres espèces d'Europe, s'éloignant des précédentes par le défaut d'ailes ; telles sont entr'autres :

1°. L'*issus grylloïde* : il est jaunâtre ; les élytres sont striées. — En Italie.

2°. L'*issus aptère* : il est obscur, sans taches ; les élytres sont striées. — En Italie.

3°. *L'issus pédestre* : les élytres sont courtes, cendrées; l'anus est soyeux. — Dans le Piémont.

Je n'ai point vu ces insectes.

+ + *Élytres larges, dilatées à leur base, comme tronquées, ou droites au bord postérieur (en toit à vive arête, ou très-inclinées; antennes à dernier article cylindrique).*

## CCXCII<sup>e</sup> GENRE.

PÆCILOPTÈRE; *pæciloptera*. *Ailes variées*, telle est l'étymologie du nom de ce genre que j'avois publié, il y a plusieurs années (Précis des Caractères génériq. des Insectes). Fabricius a ensuite donné à ces insectes le nom de *flata*. Olivier en avoit fait des fulgores dans l'Encyclopédie méthodique.

Les deux Indes, mais particulièrement les orientales, sont leurs pays natal. Ces insectes ont leurs élytres larges et pendantes; ils ressemblent, au premier coup d'œil, à de petites phalènes, aux pyrales. Nous ne citerons qu'une espèce.

### PÆCILOPTÈRE PHALÉNOÏDE; *pæciloptera phalænoïdes*.

*Cicada phalænoïdes*. Lin. — De Géer, Mém. ins. tom. III, pl. xxxiii, fig. 6. — Stoll. Cic. pl. II, fig. 9, et fig. B.

Jaune pâle; élytres panchées, parsemées de points depuis la base, jusqu'un peu au

delà du milieu. Ailes blanches, sans taches;  
— A. Cayenne, à Surinam.

\*\* *Antennes insérées près du bord interne des yeux, ou dans la ligne transversale qui les sépare. (Corselet à un seul segment distinct.)*

† *Antennes naissant d'une échancrure des yeux, ordinairement plus longues que la tête (de deux articles allongés, et d'une soie terminale).*

### CCXCIII<sup>e</sup> GENRE.

ASIRAQUE; *asiraca*. Ce genre m'est encore propre. Fabricius en a changé le nom, et lui a imposé celui de *delphax*, mot des plus impropres, si la signification qu'en donne Chompré dans son Vocabulaire universel, latin et français, est vraie; car par ce nom on auroit désigné, chez les grecs probablement, un cochon de lait.

Les asiraques fréquentent les plantes. L'espèce appelée *clavicorne*, la plus grande de celles qui sont connues, est rare aux environs de Paris.

### ESPÈCES.

1. ASIRAQUE CLAVICORNE; *asiraca clavicornis*.

*Delphax clavicornis*. Fab. — Coq. Illustr. icon.  
. 8, fig. 7.

Brune; antennes de la longueur du cor-

selet, comprimées, à arêtes; la première pièce fort grande; élytres transparentes; nervures ponctuées de brun; une petite bande, ou un trait oblique, brun, à l'extrémité de chaque élytre. — Je l'ai prise dans le bois de Vincennes, aux environs de Paris, en septembre; elle est moins rare au midi de la France, parmi les herbes.

2. A. CRASSICORNE; *asiraca crassicornis*.

*Delphax crassicornis*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 35, tab. 19.

Testacée; antennes comprimées, bordées; élytres d'un blanc transparent; une bande longitudinale, angulaire et noire, sur chaque élytre. — Sur les roseaux, en Allemagne.

3. A. GRISE; *asiraca grisea*.

*Cicada dubia*. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 35, tab. 20.

Entièrement grise; élytres courtes, arrondies au bout. — Avec la précédente.

4. A A LIMBE; *asiraca limbata*.

*Delphax limbata*. Fab.

Brune; élytres ayant sur le disque deux taches, et plusieurs au bord, brunes; nervures ponctuées. — En Saxe.

5. A. DIAPHANE ; *asiraca pellucida*.*Delphax lucida*. Fab.

Brune ; élytres d'un blanc transparent ; sans taches. — En Saxe.

6. A. JAUNÂTRE ; *asiraca flavescens*.*Delphax flavescens*. Fab.

Jaunâtre ; élytres d'un blanc transparent , sans taches. — En Saxe.

7. A. STRIÉE ; *asiraca striata*.*Delphax striata*. Fab.

Jaunâtre ; tête striée de noir ; élytres d'un jaunâtre transparent , sans taches. — Aux environs de Paris , en Saxe.

8. A. BORDÉE ; *asiraca marginata*.

*Delphax marginata*. Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 3 , tab. 21 , fig. 4.

Noire ; des stries sur la tête ; bord antérieur du corselet et pattes jaunâtres ; élytres d'un jaune transparent. — Aux environs de Paris et en Saxe.

9. A. NAINÉ ; *asiraca minuta*.*Delphax minuta*. Fab.

Tête et corselet jaunâtres ; une ligne dorsale , et élytres blanches. — Aux environs de Paris et en Saxe.

+ + *Antennes ne naissant point d'une échancrure des yeux, plus courtes que la tête.*

| *Un écusson distinct.*

a. *Bord postérieur du corselet droit.*

## CCXCIV<sup>e</sup> GENRE.

TETTIGONE ; *tettigonia*. Réaumur désignoit ces insectes sous le nom de *procigale* ; Geoffroy, en adoptant cette dénomination française, proposa de la rendre par celle de *tettigonia*. Fabricius, comme nous l'avons dit, agit en sens tout opposé. Les cigales devinrent des tettigones, et celles-ci prirent le nom des précédentes. Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique, s'est déclaré contre ce bouleversement de noms, et les a réintégrés dans leur acception primitive ; seulement son genre des tettigones a un peu plus d'étendue que celui des cigales de Fabricius, n'ayant pas cru devoir admettre la coupe des cercopis de ce dernier.

Dans son Système des ryngotes, Fabricius a distrait des cigales deux nouveaux genres : *derbe*, *iassus*. Le premier nous est inconnu, et le second ne nous paroît pas suffisamment caractérisé. Nous ne parlerons donc pas de celui-là, et avec d'autant plus de raison qu'il ne comprend que des insectes étrau-

gers ; nous réunirons celui-ci avec les tettigones.

Il seroit à souhaiter que quelque bon entomologiste nous donnât une monographie de ces insectes, et de toute la division des cicadelles. Il est très-difficile de connoître les espèces sans des figures, les descriptions n'ayant pas été faites comparativement. Le nombre des espèces est ensuite plus considérable qu'il le paroît, et à peine en a-t-on fait connoître le tiers ou le quart.

On pourroit diviser le genre des tettigones de la manière suivante.

1<sup>o</sup> Tête à chaperon presque triangulaire, plan.

2<sup>o</sup> Tête en chaperon lunulé, ou étroit et arqué ; corps allongé.

3<sup>o</sup> Tête en chaperon linéaire, transversal ; corps court.

Cette troisième coupure répond, en majeure partie, aux iassus de Fabricius ; les deux autres embrassent les cigales.

Ne connoissant qu'un très-petit nombre d'espèces de ces deux genres de cet auteur, et ne pouvant dès-lors juger d'une manière certaine à laquelle de ces divisions se rapportent les autres espèces, nous n'avons pas le moyen de présenter, suivant cet ordre,

la

la série des espèces. Nous donnerons donc simplement cette suite telle qu'elle est dans Fabricius, en nous bornant toujours à indiquer les espèces européennes.

## E S P È C E S.

\* *Les cigales de Fabricius* (1).

1. TETTIGONE A BANDELETTES; *telligonia vittata*.

*Cicada vittata*. Lin. Fab. — Geoff. *cigale*, n° 24.

Jaune, avec deux raies longitudinales et serpentantes, d'un rouge cerise. — En Europe. Je l'ai reçue de Falaise, de Bazoches.

2. T. COU-JAUNE; *tet. flavicollis*.

*Cicada flavicollis*. Lin. Fab. — Geoff. *cigale*, n° 10?

Noire; bord postérieur de la tête et corselet jaunes. — Dans les lieux herbeux de l'Europe. Dans la cigale à diadème de Geoffroy, le front est jaune, l'abdomen noir, et le dessus du corps d'un jaune brun.

---

(1) Suivant cet auteur, la lèvre supérieure est subulée, de la moitié de la longueur du rostre; le premier article des antennes est plus épais que les autres; le rostre, par opposition aux caractères des *iassus*, doit être sensiblement plus long que la tête.

5. T. VERTE; *tet. viridis*.

*Cicada viridis*. Lin. Fab. — Geoff. n° 5. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 52, tab. 9.

Elytres vertes; tête jaune, avec des points noirs. — Commune en Europe.

4. T. INTERROMPUE; *tet. interrupta*.

*Cicada interrupta*. Lin. Fab. — Geoff. n° 9. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 52, tab. 8.

Jaune; deux bandes noires, une de chaque côté, partant de la tête, se prolongeant jusques près du bout de chaque élytre, au côté interne; une autre petite bande courte, noire, sur chaque élytre, à l'extrémité extérieure à la précédente. — En Europe.

4. T. ACUMINÉE; *tet. acuminata*.

*Cicada acuminata*. Fab.

Noire; élytres brunes, avec des bandes et des stries blanches. — En Allemagne.

6. T. PRASINE; *tet. prasina*.

*Cicada prasina*. Fab.

Verte; bout des élytres d'un blanc transparent. — En Italie.

7. T. ARGENTÉE; *tet. argentata*.

*Cicada argentata*. Fab. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 8, fig. 5.

Tête jaune, avec une raie noire, trans-

## DES CICADAIRES. 323

verse; corselet et élytres d'un blanc jaunâtre, luisant, avec des raies brunes. — Aux environs de Paris.

### 8. STRIÉE; *tet. striata.*

*Cicada striata.* Fab. — Coq. Illustr. icon. dec. 1, tab. 8, fig. 6.

Jaunâtre, luisante, rayée de blanc en dessus. — Aux environs de Paris.

### 9. T. PEINTE; *tet. picta.*

*Cicada picta.* Fab.

Tête et corselet jaunâtres, tachetés de noir; élytres pâles, avec une petite bande brune et deux points noirs. — En Allemagne.

### 10. T. DE L'ORTIE; *tet. urticæ.*

*Cicada urticæ.* Fab.

Tête et corselet jaunes, avec plusieurs points noirs; élytres pâles, avec une petite bande et trois points noirs. — Sur l'ortie; en Danemarck.

*Remarque.* C'est à l'espèce précédente ou celle-ci qu'il faut peut-être rapporter la cigale géographique de Geoff. n° 26.

### 11. T. QUADRINOTÉE; *tet. quadrinotata.*

*Cicada 4-notata.* Fab.

Verdâtre; tête jaune, avec quatre points noirs; élytres blanchâtres. — Aux environs de Paris.

12. T. PONCTUÉE; *tet. punctata.**Cicada punctata.* Fab. — Geoff. n° 4.

Élytres jaunâtres, ponctuées de brun.

13. T. DORÉE; *tet. aurata.**Cicada aurata.* Lin. Fab.

Élytres jaunes, avec des teintes fauves; quatre taches noires, et l'extrémité dorée. — En Europe.

14. T. DE L'ORME, *tet. ulmi.**Cicada ulmi.* Lin. Fab. — Geoff. n° 27.

Élytres d'un jaune verd, avec le bout un peu brun, et ayant un reflet doré. — Sur l'orme.

15. T. EXALTÉE; *tet. exaltata.**Cicada exaltata.* Fab.

Tête jaunâtre, ponctuée de brun; élytres obscures, avec des nervures très-noires, et la base et un point commun, blancs. — En Autriche.

16. T. SPLENDIDULE; *tet. splendidula.**Cicada splendidula.* Fab.

Élytres dorées, pâles, avec des points blancs et noirs. — En Saxe.

17. VERDATRE; *tet. virescens.**Cicada virescens.* Fab.

Verdatre; élytres blanches, sans taches. — En Allemagne.

DES CICADAIRES. 325

18. T. CUSPIDÉE ; *tet. cuspidata.*

*Cicada cuspidata.* Fab.

Grise ; tête plane , déprimée , avec l'extrémité obscure. — En France , en Angleterre.

19. T. NITIDULE ; *tet. nitidula.*

*Cicada nitidula.* Fab.

Jaune ; élytres d'un blanc transparent ; avec deux bandes noires. — Aux environs de Paris.

20. T. DU CHÊNE ; *tet. quercûs.*

*Cicada quercûs.* Fab.

Jaune ; élytres , avec des taches rouges et l'extrémité noirâtre. — Sur le chêne ; à Kiell.

21. T. VITRÉE ; *tet. vitrea.*

*Cicada vitrea.* Fab.

Jaune , rayée de brun ; élytres d'un blanc transparent , avec une bande brune au milieu. — En Autriche.

\* \* *Les iassus de Fabricius.*

Lèvre supérieure presque nulle ; rostre à peine plus long que la tête ; antennes très-menues ; l'article de la base à peine plus épais. Fab.

22. T. BOUCHER ; *tet. lanio.*

*Cicada lanio.* Fab. Lin. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6 , tab. 25 ; et fasc. 52 , tab. 10.

Verte ; tête et corselet d'un rouge incarnat , pâle. — En Europe.

23. T. GAIE ; *tet. festiva.*

*Iassus festivus.* Fab.

Jaune ; deux points sur la tête et sur le corselet , et trois taches aux élytres , noirs. — En Allemagne.

24. T. MÉLANGÉE ; *tet. mixta.*

*Iassus mixtus.* Fab.

Mélangée de jaune et de noir ; ailes noires. — Aux environs de Paris.

25. T. RAYÉE ; *tet. lineata.*

*Iassus lineatus.* Fab.

Pâle ; tête et corselet ponctués de noir ; élytres rayées. — En Saxe.

26. T. BRUNE ; *tet. brunnea.*

*Iassus brunneus.* Fab.

Jaune ; corselet gris ; élytres testacées ; sans taches. — En Allemagne.

27. T. A DEUX MOUCHETURES ; *tet. 2-guttata.*

*Iassus 2-guttatus.* Fab.

Pâle ; élytres d'un doré fauve , avec quatre points blancs sur le dos. — En Allemagne.

28. T. A QUATRE-MARQUES ; *tet. quadriverrucata.*

*Iassus quadriverrucatus.* Fab.

Jaune ; tête à quatre points très-noirs ; élytres ayant un reflet doré. — En Italie.

29. T. ÉCLATANTE ; *tet. fulgida.*

*Iassus fulgidus.* Fab.

Jaune ; élytres d'un brun doré. — En Angleterre.

30. T. DIADÊME ; *tet. diadema.*

*Iassus diadema.* Fab.

Tête jaune, avec deux bandes courtes ; très-noires ; élytres d'un brun transparent. — En Allemagne.

31. T. DES ROSIERS ; *tet. rosæ.*

*Iassus rosæ.* Fab. — Geoff. cigale, n<sup>o</sup> 28.

Jaune ; élytres blanches, avec l'extrémité membraneuse. — Sur les rosiers.

32. T. TACHETÉE ; *tet. maculata.*

*Iassus maculatus.* Fab.

Grise ; élytres avec des points et l'extrémité bruns ; ailes blanches, brunes à leur extrémité. — En Europe.

33. T. BIPUSTULÉE ; *tet. bipustulata.*

*Iassus 2-pustulatus.* Fab.

Jaune ; deux points frontaux, rouges ;

élytres d'un testacé transparent. — En Allemagne.

34. T. TRIANGULAIRE; *tet. triangularis*.

*Iassus triangularis*. Fab.

Testacée, avec des taches jaunes et la base des élytres blanche. — En Danemarck.

35. T. SUTURALE; *tet. suturalis*.

Un peu plus grande que la tettigone verte; de sa forme, noire; deux raies jaunes et transverses sur le front; corselet jaune, avec deux taches noires postérieures, dont le milieu a un petit trait jaune; élytres ayant une bande obscure et maculaire, verdâtre à leur base, une autre transverse, plus pâle, au delà du milieu; la suture verte, excepté à son extrémité, et un point jaunâtre au bord extérieur, près du bout. — Aux environs de Montpellier. Envoyée par Marcel Serres, à feu Daudin.

*Remarq.* Les cercopis suivans de Fabricius doivent être rangés avec les cigales, quoique leur forme soit plus ramassée.

36. T. ATRE; *tet. atra*.

*Cercopis atra*. Fab. — Coqueb. *Illust. icon. dec.* 1, tab. 8, fig. 7. — Panz. *Faun. ins. germ. fasc.* 33, tab. 173?

Très-noire, luisante; ailes blanches. —

DES CICADAIRES. 329

Aux environs de Paris. Je crois que c'est plutôt le *cercopis æthiops* de Panz. 61, 17, que l'espèce citée plus haut. Voyez aussi Geoff., n° 15.

37. T. A TACHES ROUGES ; *tet. hæmorrhœa.*

*Cercopis hæmorrhœa.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 16.

Très-noire, luisante, deux taches d'un rouge de sang et rondes sur le corselet. — Au midi de la France, en Allemagne.

38. T. SANGUINICOLLE ; *tet. sanguinicollis.*

*Cercopis sanguinicollis.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 18.

Noire ; corselet fauve ; élytres brunes. — En Allemagne.

39. T. TRIFASCIÉE ; *tet. trifasciata.*

*Cercopis trifasciata.* Fab. — Coqueb. Illust. icon. dcc. 1, tab. 8, fig. 10.

Noire ; une bande sur le corselet et deux sur les élytres, blanches. — En France.

b. *Bord postérieur du corselet anguleux, échancré dans son milieu, au dessus de l'écusson.*

CCXCIV<sup>e</sup> GENRE.

CERCOPIS ; *cercopis.* Les côtés de son corselet ne sont point dilatés comme dans les lédres qui sont de la même subdivision. La

cercopis écumeuse nous offre, dans l'histoire de son premier âge, un fait des plus curieux, dont nous avons parlé dans les généralités de la famille.

Nous ne garantissons pas que toutes les espèces dont nous allons donner les caractères spécifiques, soient de ce genre, n'en ayant vu qu'un petit nombre, et Fabricius ayant souvent mis des tettigones avec les cercopis..

### E S P E C E S.

1. CERCOPIS SANGUINOLENTE ; *cercopis sanguinolenta*. Fab.

Geoff. *cigale*, n° 6, pl. viii, fig. 5. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 33, tab. 12.

Noire ; élytres ayant chacune deux taches et une bande d'un rouge de sang. — Rare aux environs de Paris.

On en trouve une variété dans laquelle le rouge a moins d'étendue ; les élytres ont une petite raie au bord interne, à la base et près l'écusson, un point vers le milieu, et une bande étroite au bout, rouges.

2. C. ÉCUMEUSE ; *cerc. spumaria*. Fab.

Geoff. *cigale*, n° 2. — Roes. insect. tom. II, *gryll.* tab. 23. — De Géer, Mém. insect. tom. III, tab. 11, fig. 1 - 21.

D'un cendré noirâtre en dessus, avec deux.

taches blanches , et formant un angle près du bord extérieur , sur chaque élytre. — Très-commune.

5. C. MARGINELLE; *cerc. marginella*. Fab.

Noire; tête , corselet et bords des élytres , blancs. — En France et à Copenhague.

4. C. YEUX-BLANCS; *cerc. leucophthalma*. Fab.

Noire; yeux blancs. — Au nord de l'Europe.

5. C. TÊTE BLANCHE; *cerc. leucocephala*. Fab.

Geoff. cigale , n° 15.

Noire; tête et base du corselet jaunâtres. — En Europe.

6. C. STRIÉE; *cerc. striata*. Fab.

Noire; tête et corselet ayant une bande jaune; élytres striées. — A Kiell.

7. C. TRANSVERSALE; *cerc. transversa*. Fab.

Tête et corselet noirs avec une bande jaune; élytres pâles , sans taches. — A Kiell.

8. C. RAYÉE; *cerc. lineata*. Fab.

Jaunâtre; des raies noires sur les élytres. — En Allemagne.

9. C. GRISE; *cerc. grisea*. Fab.

Grise , sans taches; élytres planes. — En Italie.

10. C. RUBANNÉE; *cerc. vittata*. Fab.

Cendrée en dessus, avec une bande noire, longitudinale. — En France.

11. C. LATÉRALE; *cerc. lateralis*. Fab.

Geoff. *cigale*, n° 3.

Noire; élytres bordées de blanc. — En Europe.

12. C. RACCOURCIE; *cerc. abbreviata*. Fab.

Jaunâtre; élytres cendrées, avec une bande courte, noire. — A Copenhague.

13. C. A ATOMES; *cerc. atomaria*. Fab.

Dorée; des points blancs peu marqués sur les élytres. — En Italie.

14. C. ANGULEUSE; *cerc. angulata*. Fab.

Noire, pâle en dessus; élytres ayant une petite ligne à la base et deux raies convergentes au bord extérieur, brunes. — En France, en Suède.

15. C. UNIFASCIÉE; *cerc. unifasciata*. Fab.

Cendrée; élytres ayant une bande oblique, brune. — En Italie.

16. C. RUSTIQUE; *cerc. rustica*. Fab.

Grise, sans taches; ailes blanches. — En Europe.

17. C. RENFLÉE ; *cerc. gibba*. Fab.

Noire ; élytres tachetées de blanc. — En Allemagne.

18. C. A DEUX MOUCHETURES ; *cerc. biguttata*. Fab.

Noire , tachetée de jaune ; élytres brunes , avec un point marginal blanc. — En Allemagne.

19. C. RUFICOLLE ; *cerc. ruficollis*. Fab.

Très-noire ; corselet fauve ; élytres mélangées de brun et de fauve. — En Italie.

20. C. FASCIÉE ; *cerc. fasciata*. Fab.

Jaunâtre ; élytres obscures , avec une bande et deux taches opposées , blanches. — A Kiell.

21. C. BIFASCIÉE ; *cerc. bifasciata*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 7, tab. 20.

Jaunâtre ; élytres brunes , avec deux bandes blanchâtres. — En Suède.

22. C. STRIATELLE ; *cerc. striatella*. Fab.

Brune ; une bande sur la tête et sur le corselet ; plusieurs raies sur les élytres , verdâtres. — En Italie.

23. C. ALBIPENNE ; *cerc. alhipennis*. Fab.

Pâle ; corselet brun ; élytres blanches ,

avec une tache à la base et une petite raie ; brunes. — En France.

24. C. ABDOMINALE ; *cerc. abdominalis*. Fab.

Jaune en dessus , très-noire en dessous ; bord et extrémité des élytres , bruns. — Sur l'aune ; en Danemarck.

25. C. ARLEQUINE ; *cerc. histrionica*. Fab.

Très-noire ; tête et corselet mélangés de jaune ; élytres striées , pâles , avec une petite raie postérieure brune. — En Italie.

26. C. DU PEUPLIER ; *cerc. populi*. Fab.

Nébuleuse ; deux points sur le vertex de la tête , et base de l'abdomen , très-noirs. — En Europe.

27. C. RÉTICULÉE ; *cerc. reticulata*. Fab.

Mélangée de pâle et de fauve ; élytres pâles ; leur disque ayant un réseau noir. — En Europe.

### CCXCV<sup>e</sup> GENRE.

LÈDRE ; *ledra*. Le corselet a ses côtés dilatés. Ce genre et les suivans sont un démembrement de celui des membraces.

LÈDRE A OREILLES ; *ledra aurita*. Fab.

Geoff. *cigale grand diable* , n<sup>o</sup> 17, pl. ix, fig. 1.

Corps d'un gris ou d'un brun verdâtre ;

pointillé de noir ; tête aplatie, large, avec trois élévations ; côtés du corselet dilatés chacun en une espèce d'aile large, oblique et terminée par une crête arrondie. — Rare en France ; sur le chêne et le coudrier.

| | *Point d'écusson séparé ; il est formé par le prolongement postérieur du corselet.*

CCXCVI<sup>e</sup> GENRE.

MEMBRACE ; *membracis*. Le corselet est dilaté dans le sens de la hauteur ; le corps est comprimé.

## E S P È C E S.

1. MEMBRACE EN FEUILLE ; *membracis foliata*. Fab.

Stoll. Cic. tab. 1, fig. 2.

Corselet foliacé, arrondi, jaune, avec une bande et une tache noires. — Dans l'Amérique méridionale.

2. M. CROISSANT ; *memb. lunata*. Fab.

Stoll. Cic. tab. 5, fig. 24.

Corselet foliacé, arrondi, très-noir, avec trois taches en croissant, blanches. — A Cayenne.

3. M. LANCÉOLÉE ; *memb. lanceolata*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 5.

Corselet prolongé en devant, au dessus

de la tête, en forme de corne courbée; corps noir; deux taches dorsales blanches. — A Cayenne.

### CCXCVII<sup>e</sup> GENRE.

**DARNIS**; *darnis*. Le corselet est dilaté horizontalement, et couvre tout le dessus du corps.

#### ESPÈCES.

1. **DARNIS PUNAISE**; *darnis cimicoïdes*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 6.

Corselet à deux oreillettes, prolongé postérieurement, testacé, ponctué de noir. — Amérique méridionale.

2. **D. LATÉRAL**; *darnis lateralis*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 9.

Corselet sans oreillettes, prolongé postérieurement, très-noir; côtés jaunes. — Amérique méridionale.

### CCXCVIII<sup>e</sup> GENRE.

**CENTROTE**; *centrotus*. Le corselet est dilaté horizontalement et ne couvre qu'une partie du corps.

#### ESPÈCES.

## E S P E C E S.

1. CENTROTE EN MASSUE; *centrotus clavatus*. Fab.

Coqueb. Illustr. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 5.

Corselet à quatre cornes, dont les antérieures plus longues, arquées; son extrémité postérieure prolongée, à trois divisions; les latérales renflées près de leur extrémité. — A Cayenne.

2. C. CORNU; *centr. cornutus*. Fab.

Geoff. cigale (*le petit diable*) n° 18, pl. 1x, fig. 2. — Schæff. Icon. tab. 96, fig. 2. — Panz. 50, 19.

D'un brun noirâtre; corselet à deux cornes, prolongé postérieurement et de la longueur de l'abdomen; pointe sinuée. — Sur les chardons, les saules, le coudrier; en Europe.

3. C. DU GENÊT; *centr. genistæ*. Fab.

Geoff. cigale (*le demi-diable*) n° 19. — Panz. 50, 20.

D'un brun obscur; corselet sans cornes, terminé postérieurement en une pointe droite, aiguë, et de la moitié de la longueur de l'abdomen. — Sur le genêt; en Europe.

---



---

 DEUXIÈME SECTION.

**ÉLYTRES** différant peu des ailes pour la consistance ; antennes ayant plus de cinq articles ; tarsi de deux articles au plus ; des individus souvent aptères.

Cette section est composée de deux familles, les *aphidiens* et les *gallinsectes*.

**FAMILLE QUARANTE-NEUVIÈME.**
**APHIDIENS ; *aphidii*.**

Leur bec paroît naître de la tête ; leurs antennes ne sont pas terminées par deux soies.

Sous la dénomination d'aphidiens, nous comprenons les pucerons, les aleyrodes et les thrips. Tous ces insectes sont très-petits et vivent des sucs des végétaux ; les pucerons sont lourds et marchent peu. On les trouve sur presque toutes les plantes, souvent rassemblés en très-grand nombre ; ils forment des masses immobiles sur les tiges ou sur les feuilles.

Les pucerons offrent des singularités très-remarquables. La première, qu'on ne voit

dans aucun des animaux de cette classe , c'est que la même espèce fournit des femelles ailées , et d'autres sans ailes , qui toutes ont également la faculté de reproduire leur espèce. La seconde , c'est que dans une saison de l'année ces femelles donnent le jour à des petits vivans , et que dans une autre elles pondent des œufs , et qu'elles produisent également des petits ailés et non ailés. Elles sont très-fécondes ; elles font quinze à vingt petits chaque jour. C'est en automne que les insectes s'accouplent. C'est aussi en automne que les femelles sont ovipares. Les œufs passent l'hiver et éclosent au printemps. Il paroît qu'ils sont destinés à conserver l'espèce que les froids de l'hiver font périr.

Ce qui étonne le plus dans les pucerons , c'est la propriété qu'ils ont de se reproduire sans s'être accouplés ; ce qui prouve que la femelle qui a reçu le mâle transmet son influence aux femelles qui naissent d'elle , pour plusieurs générations. Bonnet , Réaumur et Lyonnet ont pris des pucerons sortant du ventre de leur mère , les ont élevés seuls , et malgré cet isolement ils les ont vu faire des petits. Ces petits , élevés ensuite séparément , ont aussi été féconds pendant plusieurs générations , sans avoir eu de com-

munication avec aucun individu de leur espèce. Bonnet , à qui on doit le plus d'observations sur ces insectes, a compté jusqu'à neuf générations en trois mois sans accouplement. Ce fait , quoiqu'extraordinaire , est attesté par des observateurs trop dignes d'être crus pour qu'on puisse en douter.

En naissant , les pucerons marchent sur les plantes et cherchent un endroit pour s'y fixer. Ils se rassemblent les uns auprès des autres , restent immobiles pendant qu'ils pompent les sucs des tiges avec leur trompe. Ils causent souvent des altérations très-sensibles sur les arbres ; les piquures qu'ils font aux feuilles ou aux jeunes tiges détournent les sucs nourriciers qui se portent d'un autre côté , et font prendre à ces parties de la plante différentes formes. On peut voir les effets qu'ils produisent sur les nouvelles pousses des tilleuls , sur les feuilles des groseillers , celles des pommiers et des ormes.

Ces feuilles , sur-tout celles des ormes , ont souvent des tubérosités ou espèces de galles creuses , commencement de la grosseur d'une noix , quelquefois grosses comme le poing , qui renferment une famille entière de pucerons ; au lieu que les véritables galles , celles occasionnées par les cinips et les

diploïèpes , ne contiennent que les petits. Ceux qui vivent sur le tilleul se placent à la file les uns des autres , d'un seul côté de la branche , à laquelle ils font prendre différentes courbures , et se logent dans les cavités.

La plupart des pucerons sont plus ou moins couverts d'une matière cotonneuse qui s'enlève facilement ; elle est en forme de filets sur ceux du peuplier et du chêne , les derniers en sont entièrement couverts ; ces filets ont quelquefois un pouce de longueur , et flottent sur le corps de l'insecte. Les pucerons du chou n'ont que très-peu de cette matière qui paroît farineuse , mais ceux des vessies de l'orme en sont entièrement couverts.

Ces insectes ont deux cornes ou deux tubercules à l'extrémité de l'abdomen , d'où il s'écoule continuellement une liqueur sucrée , limpide et transparente , qui s'épaissit à l'air. Cette liqueur , selon Réaumur , est aussi douce que le miel , et a un goût plus agréable ; les fourmis en sont très-friandes ; c'est ce qui les attire auprès des pucerons , où il est rare de n'en pas trouver.

Les larves des hémerobes , celles de quelques diptères détruisent un grand nombre

de pucerons ; sans ces ennemis , qui en dévorent chaque jour plusieurs centaines , ils multiplieroient si prodigieusement , qu'ils finiroient par dessécher les plantes auxquelles ils font déjà assez de torts.

On connoît environ une soixantaine de ces insectes qui portent le nom de la plante qu'ils habitent le plus ordinairement.

L'aleyrode de l'éclaire , seule espèce de ce genre et dont elle est le type , est très-petite , blanche , et ressemble à une petite phalène ; c'est pourquoi Geoffroy l'a placée avec ces insectes , et l'a nommée phalène de l'éclaire. Mais elle appartient à la famille des hémiptères , tant par la conformation de la bouche , que par ses métamorphoses. Elle vit sur la grande éclaire , sur le chou et sur le chêne ; on la trouve toute l'année , même dans les plus grands froids , sous les feuilles de la première de ces plantes. Selon Réaumur , il y a sept générations de ces insectes par an , la première en mars , la dernière en septembre. D'après les calculs de cet observateur , ces différentes générations peuvent produire dans une année , ou pendant sept mois , 195,510 ou 200,000 insectes , ce qui paroît prodigieux ; mais ce qu'il y a de certain , c'est qu'il n'est pas rare d'en

trouver , à la fin de l'automne , plusieurs centaines dans un seul chou.

Les femelles déposent leurs œufs entre les grosses côtes de la surface intérieure des feuilles ; elles les placent presque en cercle , au nombre de neuf jusqu'à trente , sur une tache couverte d'une poussière blanche. Ils sont blancs , gélatineux , lisses et luisans , avec le bout jaunâtre.

Les larves sont d'un verdâtre transparent , de forme ovale , très-aplatie , avec des cils autour du corps ; elles ressemblent à une petite écaille. Les nymphes ont la tête arrondie , le corps conique , noirâtre , couvert d'une enveloppe brune ; leurs antennes et leurs pattes sont libres. A l'époque de leur dernière métamorphose , la peau brune qui les couvre se fend sur le milieu du corps et donne un libre passage à l'insecte parfait.

Sous ses deux premières formes l'aleyrode a pour ennemis des cinips et une espèce d'acarus.

Les thrips sont plus petits que le puceron et les aleyrodes ; ils sont noirs , vivent sur les fleurs et sur les écorces , et se nourrissent de leurs sucs. On les trouve souvent avec leurs larves , qui ne diffèrent des insectes parfaits que par le défaut d'ailes et d'élytres.

L'écorce de l'orme en nourrit une espèce dont les larves vivent en société. Ces insectes sont très-agiles ; quelques espèces sautent et s'échappent dès qu'on les touche. Ils forment un genre peu nombreux. On trouve toutes les espèces en Europe.

### CCXCIX<sup>e</sup> GENRE.

PUCERON ; *aphis*. Les antennes sont écartées , presque toujours sétacées. Le troisième et quatrième articles sont sensiblement plus longs que les autres. Le rostre, ou le bec, est distinct et alongé, fort long dans quelques espèces.

Ces insectes ont les élytres et les ailes en toit aigu ; les femelles sont aptères dans plusieurs. L'abdomen a deux tubercules ou deux cornes à son extrémité.

Il n'est pas de plante, ni d'arbre qui ne présente une grande quantité de pucerons, et leur espèce varie souvent avec le végétal qui leur sert de nourriture. Ils s'y multiplient même quelquefois tellement, que ces productions végétales en souffrent beaucoup ; il faut nécessairement les délivrer de ces animaux parasites, en les enlevant avec un pinceau mouillé. On les fait périr avec une fumigation de tabac ou de soufre.

Peu d'animaux offrent dans leur reproduction des phénomènes aussi extraordinaires que les pucerons. Nous avons donné l'extrait des observations qu'ont recueillies à ce sujet deux de nos plus grands philosophes naturalistes, Réaumur et Bonnet.

Le corps des pucerons étant très-mou, il est impossible de les conserver dans les collections, et on doit les décrire sur le vivant. Geoffroy, de Gêner, Schranck sur-tout, dans sa Faune de Bavière, sont presque les seuls qui ait donné des caractères spécifiques de ces insectes. Nous ne citerons que les espèces suivantes :

## E S P E C E S.

1. PUCERON DE L'ORME; *aphis ulmi*.  
Lin. Fab. Geoff.

Corps cylindrique, brun, farineux; antennes grosses; élytres très-longues, avec une petite tache brune au milieu du bord extérieur; cornes de l'abdomen courtes. — Il vit rassemblé, en grande quantité, dans une vessie attachée aux feuilles d'orme, par un pédicule très-court; cette vessie est produite par l'extravasation des suc de la feuille piquée par ces pucerons, et contient souvent plusieurs gouttes d'une eau sucrée.

2. P. DU PEUPLIER ; *aphis populi*. Lin. Fab.

Entièrement verd , avec un duvet cotonneux , assez long. — Sur le peuplier noir ; renfermé en quantité dans ses feuilles pliées en deux et formant une vessie : ces feuilles ont des tubérosités rougeâtres.

3. P. DU SUREAU ; *aphis sambuci*. Lin. Geoff. Fab.

D'un bleu noirâtre ; couvrant quelquefois presque en totalité les branches de sureau.

4. P. DU HÊTRE ; *aphis fagi*. Lin. Geoff. Fab.

Verd ; avec un duvet blanc , cotonneux , s'enlevant par le frottement , et d'autant plus long , que l'insecte est plus âgé. — Sur le hêtre.

5. P. DU CHÊNE ; *aphis roboris*. Lin. Fab.

D'un brun noirâtre , assez gros ; pattes longues ; les antérieures d'un brun jaunâtre ; cornes de l'abdomen très-courtes. — Sur le chêne.

6. P. DU LAITRON ; *aphis sonchi*. Lin. Geoff. Fab.

D'un verd mat ou bronzé ; une queue recourbée entre les deux cornes de l'abdomen. — Sur le laitron.

7. P. DES ÉCORCES ; *aphis quercûs*. Lin.  
Geoff. Fab.

Petit, d'un brun roux sans cornes ; trompe trois fois plus longue que le corps ; l'insecte en relève l'extrémité sur son dos, la raccourcit et l'allonge à volonté, et s'enfonce tellement quelquefois dans l'écorce des arbres, que pour l'en ôter on est obligé d'enlever avec lui le fragment adhérent du bois.

CCC<sup>e</sup> GENRE.

ALEYRODE ; *aleyrodes*. Les antennes sont presque cylindriques, courtes, avec les troisième et quatrième articles presque égaux ; le bec est distinct et court ; le corps est farineux ; les élytres et les ailes sont en toit écrasé.

Le type de ce nouveau genre est la phalène culiciforme de l'éclaire de Geoffroy, ou le *tinea proletella* de Linnæus. Il avoit été l'objet d'un mémoire particulier de Réaumur. (Mém. insect. tom. II, pag. 302—17, pl. xxv, fig. 1—7.) Ce grand naturaliste l'ayant placé avec les lépidoptères, et cet insecte présentant beaucoup de difficultés du côté de l'examen, à raison de sa petitesse, il n'est pas étonnant que Linnæus et Geoffroy aient continué de placer cet insecte

dans le même ordre. Mais j'ai fait voir, dans un mémoire inséré dans le Magasin Encyclopédique, qu'il falloit le ranger avec les hémiptères, entre les pucerons et les psylles.

L'aleyrode de l'éclair a le corps long à peine d'une ligne, jaunâtre, quelquefois un peu rose, tout couvert d'une poudre blanche, d'où vient le mot d'*aleyrode*. Les yeux sont noirs et paroissent divisés en deux par un trait. Les élytres et les ailes sont blanches; les élytres ont un trait transversal coupé par la nervure, et un point vers le milieu, noirâtres; les pattes sont blanches.

Cet insecte se trouve dans tous les tems de l'année, même au fort de l'hyver, sous les feuilles de la grande éclair, quelquefois aussi sur le chou et sur le chêne. Ses œufs sont le plus souvent au nombre de 9, 15, 25 à 30, rangés presque en cercle, sur une tache couverte d'une poussière blanche entre les grosses côtes de la surface inférieure des feuilles. Ils sont gélatineux, blancs, lisses et luisans, avec l'extrémité jaunâtre. On en voit sortir des larves qui sont ovales, très-aplaties, d'un verdâtre transparent, et en forme d'écaillés; les yeux sont noirs; le corps a une petite frange de cils; le suc d'un jaune orangé, qu'elles soutirent, paroît à travers la

transparence de la peau. Suivant Réaumur, ces larves prennent une figure conique avant de se changer en nymphes; cette époque arrivée, leur corps s'élargit; leur extrémité postérieure offre l'apparence d'un stigmaté froncé, ceint d'un bourrelet. L'animal se fixe sur la feuille avec une liqueur visqueuse, qui forme une frange à chaque bout du corps. Bientôt ce n'est plus qu'une membrane demi-sèche, transparente, à travers de laquelle on aperçoit un corps noirâtre qui est la nymphe. Cette nymphe est couverte d'une enveloppe brune; sa tête est arrondie; le reste de son corps est conique; ses antennes et ses pattes sont libres; l'enveloppe se fend au milieu du corps, et c'est par là que sort l'insecte développé.

Supposé qu'il n'y ait que sept générations par année, la première commençant en germinal, et la dernière finissant en fructidor; supposé encore qu'il n'y ait que cinq mâles et cinq femelles à chaque génération, Réaumur évalue le nombre des insectes qui en seront produits à 193,310; ce terme étant pris au dessous du moyen, on pourra le porter à 200,000; mais ce nombre de générations est-il bien certain? de ce qu'un mois, dans les jours les plus chauds de l'année, a

suffi pour le développement d'une génération, peut-on en déduire qu'il en soit de même dans d'autres tems ?

Un cinips et je crois un *acarus* de Linnæus attaquent la larve et la nymphe de l'aleyrode. On peut voir la figure de cet insecte dans Rœmer (*Genera insect.* pl. XXIII, fig. 18.)

### CCCI<sup>e</sup> GENRE.

THRIPS; *thrips*. Leurs antennes sont rapprochées à leur base de six à huit articles presque égaux, ovalaires ou grenus; leur bec est peu ou point apparent; leurs tarses sont de deux articles, dont le dernier est vésiculeux, paroît tronqué et sans crochets; le corps est étroit, allongé, terminé en queue; la tête est carrée, allongée; le premier segment du corselet est très-visible; les élytres et les ailes sont linéaires et horizontales; l'abdomen est long, et finit en une pointe conique; les pattes sont courtes.

Ces insectes sont très-petits; ils vivent sur les fleurs et sur les écorces des arbres. C'est là aussi que se trouvent leurs larves. Quelques-unes sont d'un beau rouge de sang, quoique l'insecte parfait soit noir.

## E S P E C E S.

1. THRIPS NOIR; *thrips physapus*. Lin.  
Geoff. Fab.

Schæff. Elem. tab. 127.

Long au plus d'une ligne; entièrement noir; ailes blanches, transparentes, avec une frange de poils. Lorsqu'on le touche, il élève son derrière et coube son corps en arc. Il est très-agile.

2. T. DU GENÉVRIER; *thrips juniperina*.  
Lin. Geoff. Fab.

D'un brun grisâtre, avec les ailes blanches. — Dans les galles ou boutons de fleurs du genévrier. Il saute bien, et s'échappe dès qu'on le touche.

3. T. DE L'ORME; *thrips ulmi*. Lin. Geoff.  
Fab.

Noir; ailes livides, ciliées; anus allant en pointe. — En société, sous les écorces de l'orme.

4. T. DE L'ORTIE; *thrips urticæ*. Fab.

Jaune; élytres blanches. — Sur le dessous des feuilles de l'ortie, de la vigne, du coudrier, et sur d'autres végétaux; solitaire.

5. T. A BANDES ; *thrips fasciata*. Lin.  
Geoff. Fab.

Corps brun ; élytres à bandes noires et blanches. — Très-commun sur les fleurs composées.

6. T. NAIN ; *thrips minutissima*. Lin. Fab.

Corps et élytres glauques ; yeux bruns. —  
Sur les fleurs.

## FAMILLE CINQUANTIÈME.

GALLINSECTES ; *gallinsecta*.

LES gallinsectes ont un bec qui paroît naître de la poitrine , et des antennes terminées par deux soies.

Dans les uns , les deux sexes sont pourvus d'ailes et d'élytres ; dans les autres les femelles sont aptères , et leurs mâles n'ont que deux ailes. Ils se nourrissent des suc de plantes qu'ils pompent avec leur trompe.

L'insecte qui a donné lieu à la formation du genre livie appartient à celui de psylle de plusieurs auteurs ; mais il diffère tellement de ces insectes par la forme des antennes , et par celle de la tête , qu'il est impossible de les confondre. Les antennes des psylles sont d'égale grosseur dans toute leur longueur , au lieu que celles des livies sont renflées et presque coniques à leur base , et ensuite cylindriques.

Les femelles de la seule espèce connue déposent leurs œufs dans les germes des fleurs de jonc articulé , de sorte que les parties acquièrent un développement trois ou quatre

fois plus considérable qu'elles l'auroient eu dans leur état naturel, prennent la forme d'une balle de graminée, très-grande, et chaque division des calices se prolonge en espèce de barbe. On trouve les larves, les nymphes et les insectes parfaits dans ces sortes de galles.

Les femelles ne pondent qu'un petit nombre d'œufs, assez grands, ovales, jaunâtres, luisans; ils sont fixés sur les feuilles par le moyen d'un pédicule. Les larves et les nymphes sont oblongues, obtuses aux deux extrémités, et très-déprimées. Les nymphes diffèrent des larves par les rudimens des ailes et des élytres, et par leur couleur qui est d'un jaune pâle : les unes et les autres sont lourdes. L'insecte parfait saute plus ordinairement qu'il ne marche. On les trouve rassemblés dans l'intérieur de la fausse-galle, au milieu d'une matière farineuse très-blanche que les nymphes et les larves rendent par l'anus. Cet insecte habite plusieurs parties de la France.

Les psylles vivent sur le buis, l'aune, le figuier, l'ortie, etc. On leur a donné le nom de *psylle*, mot grec qui signifie *puce*, parce qu'elles ont la faculté de sauter; ce qu'elles exécutent au moyen de leurs pattes posté-

rieures qui font l'effet d'un ressort. Leurs larves ont le corps aplati, la tête large, le ventre arrondi à son extrémité ; leurs pattes sont terminées par une espèce de vessie et deux crochets. Les nymphes marchent et agissent, et ont leurs élytres et leurs ailes renfermées dans de larges fourreaux placés de chaque côté de la poitrine.

Plusieurs espèces sont, ainsi que leurs larves, couvertes d'une matière cotonneuse blanche, et qui tombe par flocons des deux côtés de leur corps, sur-tout celle de l'aune.

Leurs excréments, qui sont de nature gommeuse, ressemblent ordinairement à de petits filets ; mais quelquefois ils forment une petite masse.

Pour subir les dernières métamorphoses, les nymphes s'attachent sous une feuille et restent tranquilles jusqu'à ce que leur peau, qui se fend dans une partie de sa longueur, ait donné passage à l'insecte parfait.

Les femelles, ou du moins plusieurs, sont pourvues d'une tarière avec laquelle elles piquent les feuilles où elles déposent leurs œufs. Ces piqûres produisent des excroissances semblables à celles que les cinips et les diplolèpes font naître sur les plantes. Souvent on en voit aux extrémités des bran-

ches du sapin, qui contiennent un grand nombre de petites cellules dans lesquelles vivent les larves et les nymphes. Les piqures des psylles du buis ne produisent point de tubérosités ; mais elles forcent les feuilles à se contourner en calote, de sorte qu'en se réunissant plusieurs ensemble, elles forment une espèce de boule dans laquelle les larves se renferment. Ces larves rendent par l'anus une matière blanche et sucrée qui s'amollit sous les doigts, et qui, selon Geoffroy, ressemble en quelque sorte à la manne.

Il paroît qu'il n'y a qu'une génération de ces insectes par an. Les femelles passent l'hiver.

Ce genre est peu nombreux ; on trouve toutes les espèces en Europe.

Les cochenilles sont de petits insectes très-remarquables par les différences de formes des deux sexes. Les mâles ont le corps alongé, deux ailes beaucoup plus longues que le corps et point d'organes visibles avec lesquels ils puissent prendre de la nourriture, au lieu que les femelles ont le corps ovale, sont aptères, et sont pourvues d'un bec renfermant trois soies qui forment un suçoir avec lequel elles prennent de la nourriture.

A une certaine époque de leur vie , les femelles se fixent sur la plante ou l'arbre qu'elles habitent , et y restent immobiles. Après s'être accouplées , leur corps grossit considérablement : dans plusieurs espèces il prend sa première forme pour prendre celle d'une galle , et après la ponte , il se dessèche et sert à loger les petits.

Ce changement de forme des femelles a fait donner , par Réaumur et plusieurs autres auteurs , le nom de gallinsecte à celle dont le corps ne conserve point sa forme primitive , et prend celle d'une galle ; ce sont les kermès de Geoffroy et d'Olivier , au lieu que les cochenilles de ces deux naturalistes sont celles dont les anneaux du ventre sont toujours distincts , et qui conservent la forme d'insectes , malgré la dilatation de leur corps. A l'imitation de Linnæus , nous n'avons formé qu'un seul genre des cochenilles et des kermès , qu'on peut diviser ainsi :

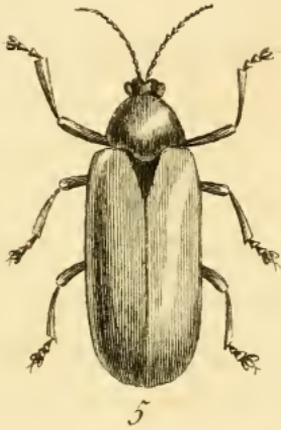
Femelles conservant toujours des apparences d'anneaux , les *vraies cochenilles*.

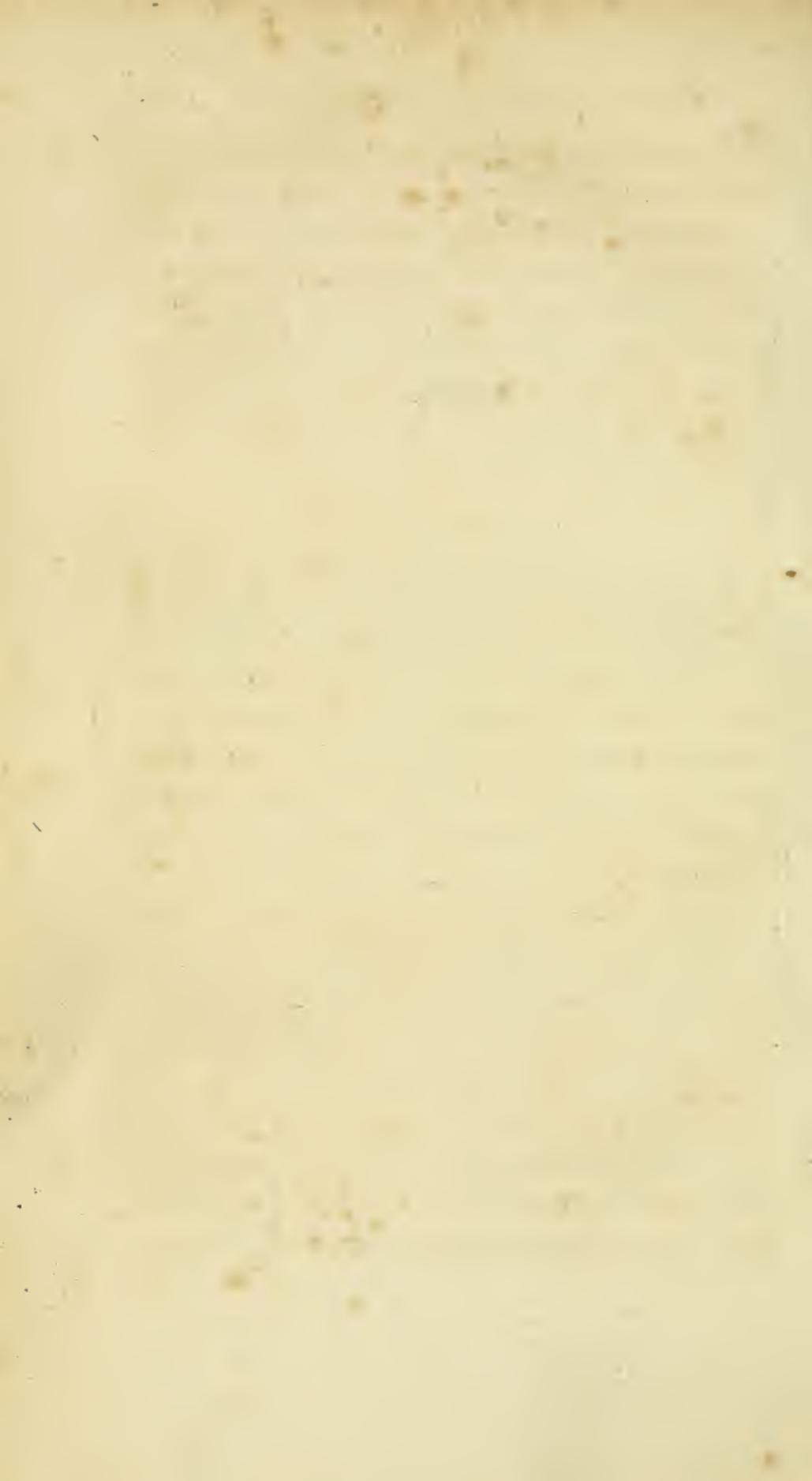
Femelles n'ayant point d'apparence d'anneaux dans les états de galle , les *kermès*.

Ces insectes , dans leur jeunesse , courent sur les feuilles , mais ils passent la plus grande partie de leur vie immobiles sur les tiges des

plantes où ils se fixent en enfonçant leur bec dans les écorces pour en tirer le suc. Une fois fixées dans un endroit, les femelles ne le quittent plus, elles s'y accouplent, grossissent, font leur ponte et meurent.

Les cochenilles de la première famille habitent ordinairement les bifurcations et le dessous des petites branches des arbres. Elles s'accouplent au printems, après avoir passé l'hyver fixées sur les plantes, et vers le commencement de l'été elles ont pris tout leur accroissement. Elles ressemblent alors à une petite masse convexe, plus ou moins ovale; on ne leur voit ni la tête, ni les pattes, mais seulement les segmens qui séparent les anneaux de leur ventre. Quelques espèces sont, en partie, couvertes d'un duvet cotonneux qui forme une espèce de nid dans lequel elles logent leur ponte. Chaque femelle fait plusieurs milliers d'œufs; ils sortent du corps de la mère par une ouverture placée à l'extrémité du ventre, et passent en dessous pour y être couvés. Après la ponte, le corps de la mère se dessèche, ses deux membranes s'aplatissent et forment une espèce de coque dans laquelle les œufs se trouvent renfermés. Peu après la mort de la mère, les petites cochenilles sortent de dessous son corps et





vont chercher leur nourriture sur les feuilles, dont elles tirent le suc avec leur trompe.

Les mâles sont bien moins nombreux que les femelles. Sous leur première forme, rien ne les distingue d'elles; ils se fixent également sur les plantes, mais ils n'y prennent ni nourriture, ni accroissement; peu à peu leur peau se durcit et devient une coque dans laquelle s'opèrent leurs métamorphoses. En devenant insectes parfaits, leur corps diminue de moitié, et ils acquièrent deux longues ailes. Sous cette nouvelle forme, ils cherchent avec empressement les femelles qui restent immobiles, ils s'approchent d'elles, se promènent sur leur corps ou voltigent autour d'elles afin de les exciter à répondre à leurs caresses, et dès qu'ils ont satisfait au vœu de la Nature ils meurent.

Les cochenilles de la seconde division ne diffèrent des autres que parce qu'en grossissant elles prennent différentes formes; les uns ont la figure d'un petit bateau renversé, les autres celle d'une graine ou d'une galle. L'espèce la plus renommée est celle dont la figure approche d'une boule dont on auroit retranché un petit segment; elle vit sur une espèce de chêne, *quercus coccifera* de Linnæus, qui croît en grande quantité dans les

terres incultes des parties méridionales de la France , en Espagne , et dans les îles de l'Archipel. C'est sur cet arbrisseau qu'on fait la récolte de cet insecte : les autres espèces vivent sur les arbres fruitiers et y font beaucoup de torts.

Les seules cochenilles précieuses , celles dont on se sert dans l'art de la teinture , sont celles du nouveau monde et celles d'Europe : ces dernières sont connues dans le commerce , l'une sous le nom de graines d'écarlate , et l'autre sous celui de kermès. Jusqu'à présent on n'a tiré aucun parti des autres espèces , qui ne sont connues que par les dégâts qu'elles font sur plusieurs végétaux , tels que les figuiers , les orangers , les oliviers et autres.

La cochenille du Nouveau-Monde , qu'on nomme cochenille du nopal ou du cactier , vient du Mexique , seul pays connu où on l'éleve et où on en fait la récolte. On en distingue deux espèces , la cochenille fine , qu'on appelle *mestèque* , parce que c'est à Mestèque , dans la province d'Honduras , qu'on la recueille , et la cochenille sylvestre ou sauvage. Elle est apportée en Europe sous la forme de petits grains irréguliers , convexes et cannelés d'un côté , concaves de

l'autre. La plus estimée est d'un gris ardoisé mêlé de rougeâtre et couverte d'une poussière blanche.

La plante sur laquelle on élève la cochenille fine est le nopali des Indiens. Cette plante est nommée en France *opuntia*, figuier d'Inde, raquette, candasse, nopal. Ce nopali ou cactier est distingué aujourd'hui, par les botanistes, de celui qui porte les noms précédens. La fleur de ce nopal est d'un rouge de sang, et on attribue au suc de la plante la couleur de la cochenille. Cet arbuste croît promptement, et au bout de dix-huit mois qu'il a été planté, il est en état de nourrir la cochenille. Il existoit à Saint-Domingue en 1787, ainsi que l'espèce nommée par les indiens, *nopal de Castille*.

Les indiens, qui se livrent à la culture de la cochenille, plantent auprès de leurs habitations des nopals, sur lesquels ils sèment ces insectes vers le 15 d'octobre, retour de la belle saison au Mexique. Cette opération consiste à placer sur les plantes les femelles qui ont déjà fait quelques petits. Ces femelles sont celles que les indiens ont gardées à la dernière récolte, et conservées sur des branches de nopal, dans leurs habitations, pendant la saison des pluies, qui les feroient périr.

Ce qu'on appelle semer la cochenille est de mettre sept à huit femelles dans un petit nid fait d'une matière cotonneuse, et de placer ces nids entre les feuilles des nopals. Chaque femelle fait plusieurs milliers de petits, qui d'abord sont à peine de la grosseur d'une pointe d'épingle, de couleur rouge, et couverts de poussière blanche. Ces petites cochenilles sortent promptement du nid, se répandent sur les feuilles, s'y fixent et grossissent après l'accouplement. Les femelles ne vivent qu'environ deux mois, et les mâles moitié moins. Il y a, selon M. Thiéry, six générations de ces insectes par an, qu'on pourroit recueillir toutes si les pluies n'en détruisoient une partie; mais plusieurs auteurs s'accordent sur le nombre des récoltes qui est de trois chaque année; la première a lieu vers le milieu de décembre; la dernière au mois de mai. A la première récolte, on enlève de dessus les nopals les nids pour en retirer les mères qui sont mortes; on attend, pour le faire, que les mères commencent à faire leurs petits, et on les recueille dans un vase pour les faire sécher.

La dessication des cochenilles se fait de plusieurs manières. Quelques indiens mettent ces insectes dans une corbeille, les plon-

gent ensuite dans l'eau bouillante, et après les font sécher au soleil. D'autres les mettent dans un four chaud, ou sur des plaques échauffées; mais il paroît que la meilleure manière est l'eau bouillante. De ces différentes méthodes de faire périr les cochenilles, dépendent les différentes couleurs de celles qu'on apporte en Europe. Celles qu'on fait périr dans l'eau bouillante perdent une partie de la poussière blanche qui les couvre; et après la dessication, elles sont d'un rouge brun, au lieu que celles qu'on fait périr dans les fours deviennent noirâtres.

La cochenille sylvestre est moins grosse que la cochenille fine, parce que tout son corps est couvert d'une matière cotonneuse, et il est bordé de poils tout autour. Quelques jours après qu'elle s'est fixée, les poils et la matière cotonneuse s'allongent et se collent sur la plante, et y adhèrent tellement, que par la suite, lorsqu'on veut détacher la cochenille, il reste une partie de cette espèce de coton sur les feuilles.

Les indiens élèvent aussi cette cochenille sur le nopal, quoiqu'elle croisse sur un cactier épineux, parce qu'elle est plus facile à

récolter sur cette plante, et qu'elle y devient presque aussi grosse que la cochenille fine.

Les cochenilles ont des ennemis dont les indiens ont beaucoup de peine à les garantir; ce sont deux espèces de chenilles, une coccinelle, un petit insecte qui vit sur le nopal, et les souris : une de ces chenilles en fait périr chaque jour plusieurs douzaines.

La Pologne fournit une espèce de cochenilles qui ne vit que dans les pays froids : elle est connue sous le nom de *coccus tinctorius polonicus*, graine d'écarlate de Pologne. Avant que la cochenille du Mexique fût connue, on l'employoit pour la teinture ; mais ses récoltes, qui n'étoient ni aussi faciles, ni aussi abondantes que celles de la cochenille du Nouveau-Monde, ont été abandonnées. On la trouve sur la racine du *polygonum cocciferum* de Ray, que Tournefort croit être son *alchemilla gramineo folio, flore major*. Selon quelques auteurs, cette cochenille, ou une semblable, se trouve sur la racine du *scleranthus perennis*, de la piloselle, de la pimprenelle et de la pariétaire.

Au commencement de l'été, chaque grain est à peu près sphérique, de couleur pourpre; les plus gros sont de la grosseur d'un

grain de poivre, et chacun est logé dans une espèce de calice, comme un gland l'est dans le sien, qui est raboteux en dessus, lisse en dedans. La plante ne fournit quelquefois qu'un de ces grains, d'autres fois plus de quarante. On a observé que de ces petits il sort des insectes qui ont six pattes et deux antennes; qu'au bout de quelques jours ils cessent de marcher, se raccourcissent, et qu'après être devenus immobiles et s'être accouplés, le corps des femelles se couvre d'un duvet cotonneux; mais qu'on voit très-peu de ce duvet sur le corps de celles qui n'ont point reçu le mâle. Que les unes et les autres pondent des œufs, et qu'il n'y a que ceux des femelles qui ont été fécondées qui donnent des petits. Les mâles ne diffèrent point de ceux des autres espèces de cochenilles.

On ne fait la récolte de cet insecte que tous les deux ans, immédiatement après le solstice d'été, parce qu'alors il est plein d'un suc de couleur pourpre. Par cette opération, on lève la plante de terre pour en détacher la cochenille, et ensuite on la remet à la même place, afin de ne la pas détruire. Après avoir séparé la cochenille de la terre, on l'arrose de vinaigre ou d'eau chaude, et on la fait

sécher au soleil. Les turcs et les arméniens , dit-on , achètent cette drogue pour teindre la soie , la laine , le cuir , le maroquin , et la queue de leurs chevaux. Leurs femmes en tirent une teinture avec du jus de citron , ou de vin , et s'en servent pour se rougir l'extrémité des pieds et des mains. Malgré les différentes propriétés de cette cochenille , on ne se sert plus à présent que de celle du Mexique pour les belles teintures. Les russes tirent aussi une couleur cramoisie d'une cochenille indigène. On n'a point encore essayé en France de s'en procurer de celle qui vit sur l'oranger , et qui y fait tant de tort.

On trouve sur l'orme une espèce de cochenille qui ressemble beaucoup à celle du nopal , et qui se tient dans les bifurcations de cet arbre. Quand elles ont pris toute leur grosseur , ce qui a lieu vers le milieu de l'été , elles sont ovales , convexes , d'un brun rouge , et ont environ une ligne de longueur. Elles sont entourées d'une espèce de cordon blanc , cotonneux , et une partie de leur ventre est cachée sous un duvet qui sert de nid aux petits , qui , à mesure qu'ils éclosent , passent sous le ventre de leur mère. Après la ponte , les femelles meurent , se dessèchent , et tombent à terre. L'accroissement de ces

insectes n'a lieu qu'après l'hyver. Vers le milieu de juillet, on trouve dans les nids un grand nombre de petits, qui ont deux antennes et six pattes ; ils ne tardent pas à sortir du nid pour courir sur les branches des ormes, afin d'y chercher leur nourriture et s'y fixer.

Les cochenilles du figuier, qu'on trouve dans le midi de l'Europe et dans le Levant, font de très-grands dégâts sur cet arbre, dont elles pompent les sucs et causent le dessèchement. Les figuiers sur lesquels elles sont très-multipliées perdent leurs feuilles beaucoup plutôt que les autres ; les fruits tombent avant d'être mûrs ; les feuilles et les branches se couvrent de taches noirâtres ; l'écorce se détache, et lorsque ces arbres sont parvenus à un certain degré de foiblesse, l'hyver achève de les faire périr. Les cochenilles qui s'attachent aux figues, grossissent plus promptement que les autres. On répugne à manger ces figues, parce qu'on ne peut les cueillir sans écraser plusieurs de ces insectes, qui rendent une matière épaisse et rougeâtre qui est dégoûtante. Les figues sèches ne sont point sujettes à receler de ces insectes, parce qu'ils tombent de dessus les fruits, à mesure qu'on les remue pour les faire sécher.

Les cochenilles qui vivent sur l'olivier y font aussi beaucoup de tort ; mais elles n'attaquent jamais les fruits : elles habitent encore le myrte et le phyllerea.

La cochenille qui vit ordinairement sur l'*euphorbia characius*, à son défaut sur l'*euphorbia pilerella*, offre deux faits singuliers observés par M. Dortchs. L'un est que les mâles, qui sont en très-petit nombre, après avoir fécondé leurs femelles, se retirent au pied de la plante sous des pierres, où ils demeurent dans l'inaction ; que leur corps se couvre de tous côtés d'une matière cotonneuse qui ressemble à de la moisissure, et qu'ensuite ils meurent. La manière dont meurt cet insecte paroît si extraordinaire, qu'elle fait desirer de nouvelles observations qui confirment la première. Le second fait, qui est très-étonnant dans l'histoire des cochenilles, et qui n'a été remarqué que par M. Dortchs, c'est que ces femelles ne meurent point après leur ponte, et qu'elles sont même sujettes à muer, quoique moins fréquemment qu'auparavant ; qu'elles passent l'hiver sous la mousse, ou sous des pierres ; qu'elles reprennent vigueur au printemps, donnent naissance à leur postérité, et vivent languissamment plus d'un mois après  
avoir

avoir mis bas. Quelques essais faits sur une matière visqueuse d'un goût mielleux que ces cochenilles rendent par leur partie postérieure, n'ont produit qu'une légère teinture jaunâtre. Cette cochenille-là, selon Olivier ; se trouve aux environs de Paris, sur la ronce.

Les cochenilles de la seconde division ; dans leur jeunesse, ressemblent à de petits cloportes blancs ; elles courent sur les feuilles, et ensuite se fixent sur les branches ou sur les tiges des arbres et des arbrisseaux. Après y être restées plusieurs mois, elles prennent la figure d'une galle. Ces cochenilles habitent sur les arbres fruitiers, les arbrisseaux et les plantes qui passent l'hyver, parce qu'elles ont besoin de prendre de la nourriture pendant près d'un an, terme fixé pour la durée de leur vie. Les pêchers sont quelquefois tellement couverts de ces insectes, que leurs branches en paroissent toutes galleuses. Ces cochenilles n'arrivent au terme de leur accroissement que vers la fin du printems. Sur la même branche, on en voit de vivantes et d'autres mortes dès l'année précédente ; on enlève celles-ci facilement, parce qu'elles adhèrent peu à la plante, au lieu que les autres y tiennent fortement. On distingue

celles qui sont vivantes à la matière colonieuse qui couvre la place où leur ventre est appliqué. Au renouvellement de la belle saison, si on observe les cochenilles du pêcher, on voit sur leur dos un grand nombre de petits tubercules, et quelques fils ou poils assez longs qui partent de différens endroits de leur corps. Ces poils, qui sont dirigés en plusieurs sens, vont s'attacher sur le bois assez loin de l'insecte.

La cochenille qui vit sur le chêne verd a excité pendant long-tems la curiosité des naturalistes. Avant d'être bien connue, elle a donné lieu à une expérience qui a fait croire à M. de Marcilly qu'elle étoit une véritable galle. Ayant mêlé cette cochenille avec le vitriol, il en obtint de l'encre, comme s'il se fût servi de la noix de galle qu'on trouve sur les grands chênes; mais M. de Marcilly s'est trompé sur la nature de cet insecte, et son expérience découvre un fait curieux, c'est que les matières végétales, propres à faire de l'encre, conservent cette propriété après avoir passé dans le corps d'un animal.

Dans les pays où on fait la récolte de la cochenille du petit chêne, les habitans la considère sous trois états différens: le pre-

mier a lieu au printems; à chaque époque elle est d'un très-beau rouge, presque entièrement enveloppée d'un duvet cotonneux qui lui sert de nid, et qui a la forme d'un bateau renversé. Le second état est celui où l'insecte parvient à son dernier degré d'accroissement. Alors la matière cotonneuse qui le couvroit s'est étendue sur son corps sous la forme d'une poussière grisâtre. Il arrive à son troisième état vers le milieu ou la fin du printems de l'année suivante : à cette époque on trouve dans son ventre environ deux mille œufs, plus petits que la graine de pavot, qui sont remplis d'une liqueur rougeâtre. Dès que les petits sortent des œufs, ils quittent le corps de leur mère qui s'est desséché après la ponte, et a pris à peu près la forme d'une galle.

La température de l'atmosphère influe sur la récolte de cette cochenille; elle est plus ou moins abondante, selon que l'hiver a été plus ou moins rigoureux. On espère qu'elle sera bonne quand le printems se passe sans brouillard et sans gelées. On a remarqué que les arbrisseaux les plus vieux, ceux qui paroissent les plus foibles, et qui sont les moins élevés, sont ceux sur lesquels on trouve le

plus d'insectes. Le terrain contribue à leur grosseur et à la vivacité de leur couleur. Ceux qui viennent sur les arbrisseaux qui sont près de la mer, sont plus gros et plus colorés que ceux qui vivent sur les arbrisseaux qui en sont éloignés.

Ce sont des femmes qui font la récolte de cette cochenille ; elles l'enlèvent de dessus la plante avec leurs ongles ; telle femme en ramasse plusieurs livres par jour , et il n'est pas rare d'en avoir deux récoltes dans l'année. Celle de la seconde récolte n'est jamais ni aussi grosse, ni aussi propre à donner autant de teinture que la première. Les paysans de plusieurs contrées de la France font tous les ans cette récolte précieuse sans avoir eu la peine de labourer et de semer. C'est avec cette cochenille, que Pline nomme *cocci granum*, et qu'on appelle graine d'écarlate, vermillon, qu'on fait le syrop de kermès. Si on doute de l'avantage que la médecine retire de cette drogue, on ne peut douter que l'art de la teinture n'en tire un parti utile. Elle sert à teindre la soie et la laine en un beau rouge cramoisi. Il faut cependant convenir que, depuis la découverte de la cochenille du Mexique, elle a cessé d'être

une matière aussi importante qu'elle l'étoit autrefois ; peut-être aussi n'en tire-t-on pas tout le parti possible.

La cochenille qu'on destine à la teinture est arrosée de vinaigre. Après, on ôte la poudre rouge qui est renfermée dans chaque grain ; on lève ensuite ces grains, et on les fait sécher au soleil : on les lustre en les frottant dans un sac , et on les enferme avec une quantité de poudre proportionnée au produit de ces grains, c'est-à-dire, dix à douze livres de poudre par quintal. Le vinaigre altère un peu la couleur de la cochenille ; mais on est obligé de s'en servir pour détruire ses petits.

Les chênes des forêts nourrissent plusieurs espèces de cochenilles ; on en trouve aussi sur l'orme.

Les nymphes de ces insectes diffèrent de celles des autres hémiptères en ce qu'elles sont renfermées sous une peau qui ne leur laisse que les pattes et les antennes de libres, au lieu que les autres nymphes agissent et ont leurs ailes et leurs élytres renfermées dans des fourreaux. Nous avons eu occasion de vérifier sur le mâle de la cochenille de l'orme une observation faite par Réaumur sur les gallinsectes. Nous avons vu, comme lui,

que c'est leur derrière qui sort le premier , tandis que les autres insectes sortent de leur peau de nymphe par une ouverture qui se fait sur le milieu de leur corps , la tête la première.

On connoît environ une trentaine d'espèces de cochenilles de la première famille , et une vingtaine de la seconde : on les trouve presque toutes en Europe.

I. *Mâles et femelles ayant deux élytres et deux ailes , disposées en toit , et un bec ; femelles ne prenant point la forme d'une galle ou d'une graine ; pattes ordinairement propres pour sauter.*

### CCCII<sup>e</sup> GENRE.

LIVIE ; *livia*. Dans ce genre les antennes sont renflées , et presque coniques à leur base ; elles prennent ensuite une forme cylindrique.

Les livies sont très-voisines des psylles , ou des *kermès* de Linnæus , et c'est en effet dans ce genre que j'avois d'abord placé l'espèce qui lui sert de type ; mais leurs antennes ne sont pas d'une même venue , comme celles des psylles ; leur tête est carrée et alongée , et le premier segment de leur corselet est très - distinct , autres caractères qui ne conviennent pas à ces derniers insectes.

## DES GALLINSECTES. 575

La LIVIE DES JONCS<sup>s</sup>, *livia juncorum*, la seule espèce dont j'ai connoissance, a un peu plus d'une ligne de long; son corps est court, très-finement chagriné antérieurement; les antennes sont de la longueur des deux tiers de la totale, insérées au devant des yeux, dans une échancrure latérale, d'une dizaine d'articles, dont les trois de la base plus grands, d'un rouge vif, les suivans grenus, serrés, blancs, jusqu'au huitième inclusivement, et les neuvième et dixième, noirs: ce dernier est très-court et porte deux soies divergentes, dont l'inférieure plus courte. La tête est grande comparativement au corps, d'un rouge bai, fort déprimée, carrée, avec un enfoncement longitudinal dans son milieu; le bord antérieur est pâle dans son contour, échancré et arrondi; les yeux sont latéraux, assez grands, d'un rouge brun, oblongs, et légèrement saillans; derrière chacun d'eux est un petit œil lisse, et une tache d'un rouge plus apparent. Le dessous de la tête est noirâtre, creux longitudinalement dans son milieu, qui est divisé par une ligne élevée, blanchâtre, et qui se termine inférieurement en un bec court et conique. Le corselet est grand, peu convexe, rougeâtre;

le premier segment est court , en carré transversal ; l'écusson est triangulaire et obtus. Les élytres sont un peu coriacées , légèrement transparentes , en toit assez aigu , d'un brun châtain , épaissies à l'angle huméral , plus foncées et arquées au bord extérieur ; elles ont deux nervures principales. Les ailes sont plus courtes et d'un blanc un peu bleuâtre. L'abdomen est conique , rougeâtre à sa naissance , d'un jaune pâle ensuite , avec un peu de rouge sur le bord de quelques anneaux ; son extrémité est munie , dans les femelles , d'une tarière noire , logée entre deux pointes coniques. Les pattes sont courtes , grosses , et d'un blanc jaunâtre.

Les femelles placent leurs œufs dans les fleurs du jonc articulé , ou du moins dans leur germe. Les sucs nourriciers de la plante se portant dans ces parties en plus grande abondance , il s'y forme une monstruosité qui a la figure d'une bale de graminées. Les divisions du calice se prolongent même en espèces de barbes. Les œufs sont peu nombreux , assez grands , ovales , jaunâtres , luisans , marqués d'un point rouge à un des bouts , et adhérent aux feuilles par un pédicule.

On retrouve dans les larves et les nymphes la forme de celle de la psylle du figuier. Elles sont très-déprimées, oblongues, et obtuses aux deux bouts. Les antennes sont très-visibles, coniques et annelées. Les yeux sont noirs et triangulaires. Le corselet débordé le corps, et occupe une bonne partie de son étendue. Les larves sont d'un jaune pâle, et n'ont pas d'apparence d'élytres ni d'ailes. Leur démarche, ainsi que celle des nymphes, est pesante. Elles se tiennent renfermées dans l'intérieur de ces fausses galles, se nourrissant du suc de la plante et rendant par l'anus une matière très-blanche et farineuse. L'insecte parfait y vit aussi tranquillement, et saute à la façon des psylles.

La livie des joncs se trouve aux environs de Paris, au midi de la France.

### CCCIII<sup>e</sup> GENRE.

PSYLLE; *psylla*. Les psylles s'éloignent des livies, genre qui a avec elles le plus d'affinité, par leurs antennes également épaisses et filiformes; par leur tête courte et large, ayant deux avancemens coniques; et par la forme du premier segment de leur corselet, qui est linéaire, transversal et arqué.

De G er et R aumur ont nomm  ces insectes *faux pucerons*, et Linn us et Fabricius *kerm s*. Nous avons retenu la d nomination de Geoffroy, tr s-appropri e   ces petits animaux, qui ont comme la puce, appel e en grec *psylla*, la facult  de sauter par le moyen de leurs pattes.

Les psylles ont le corps court, la t te large, bifide en devant, avec deux yeux saillans, trois petits yeux lisses, dont un  cart , et deux antennes filiformes, assez longues, d'une douzaine d'articles, dont le dernier est termin  par deux soies; leur bec est court, paro t na tre de la poitrine, et se trouve dans tous les sexes. Les  lytres et les ailes sont en toit, transparentes, et presque de la m me consistance; les premi res ont de plus grosses nervures. L'abdomen est presque conique, et pourvu,   son extr mit  inf rieure, d'une tari re. Dans les femelles, les tarse ont un   deux articles.

Les psylles se nourrissent, dans tous leurs  tats, des sucs des v g taux.

R aumur, De G er et Geoffroy ont suivi les m tamorphoses de quelques esp ces. Ce sont aussi les seuls qui aient d crit les insectes qui ont  t  le sujet de ces observa-

tions ; de manière que , comme aux articles puceron , cochenille , on ne distingue les espèces , que par l'indication du végétal qu'elles habitent. Les particularités historiques , relatives à ces insectes , font partie du tableau général que nous mettons en tête de chaque famille.

## E S P È C E S.

1. PSYLLE DU FIGUIER ; *psylla ficus*.

*Chermes ficus*. Lin. Fab. — Réaum. Mém. insect. tom. III, tab. 29, fig. 17, 24.

Antennes grosses , velues , brunes ; dessus du corps brun , et le dessous verdâtre ; les élytres et les ailes grandes , en toit aigu , transparentes , avec les nervures brunes ; pattes jaunâtres. — Sur le figuier.

2. P. DU BUIS ; *psylla buxi*. Geoff.

*Chermes buxi*. Lin. Fab. — Réaum. Mém. insect. tom. III, tab. 29, fig. 1, 13.

Verte ; yeux bruns ; quelques taches sur le corselet ; élytres et ailes en toit aigu , d'un roux clair. — Sur le buis , et sur les arbres qui restent toujours verts. Les excréments de la larve sont en forme de filets tortueux , et ressemblent à du vermicelle.

3. P. DE L'AUNE ; *psylla alni*. Geoff.*Chermes alni*. Lin. Fab.

Différant peu de la précédente ; taches du corselet moins marquées ; élytres, ailes plus transparentes, avec les nervures vertes.

Les larves de cette espèce vivent en société sur l'aune. Elles sont couvertes d'un duvet cotonneux, très-blanc, formé de fils très-fins, courbés ou frisés du derrière vers la tête ; plusieurs de ces fils sont rassemblés en forme de pinceaux et flottent sur le corps. Ce duvet croît avec l'âge de l'insecte, et s'attache aisément aux corps qu'il rencontre. Il ne paroît sortir que des derniers anneaux du corps. Si on prive l'insecte de cette matière, il lui en pousse une nouvelle, et assez longue, au bout d'un demi-quart d'heure. Les excréments restent toujours attachés au derrière du corps, et y forment une ou deux petites masses d'un blanc jaunâtre, un peu transparent : ils se dissolvent dans l'eau, et ont un goût sucré et un peu âcre.

4. P. DU POIRIER ; *psylla pyri*.*Chermes pyri* Lin. Fab.

D'un brun verdâtre, avec des taches et des raies obscures ; ailes tachetées de brun clair. — Sur le poirier, dans l'arrière-saison.

DES GALLINSECTES. 381

5. P. DU FRÊNE ; *psylla fraxini*. Geoff.

*Chermes fraxini*. Lin. Fab.

Mélangée de jaune et de brun noirâtre ; élytres ayant le bord extérieur, et quelques taches brunes. — Sur le frêne.

6. DU SAPIN ; *psylla abietis*. Geoff.

*Chermes abietis*. Lin. Fab.

Jaunâtre pâle ; yeux noirs ; ailes, vues à un certain jour, d'une couleur blanchâtre, plombée. — Les larves sont couvertes d'un duvet blanc, et habitent une petite tubérosité écailleuse, semblable à une petite pomme de pin, au bout des branches du sapin. Cette monstruosité est occasionnée par la piquure de la femelle, qui a déposé ses œufs en cette partie.

Le pin nourrit aussi une larve chargée aussi d'un duvet blanc.

7. P. BRUNE ; *psylla fusca*.

Geoff. n° 8.

D'un brun châtain ; élytres jaunâtres, avec quelques nervures brunes.

8. P. ROUGE ; *psylla rubra*.

Geoff. n° 9.

Rouge, avec des raies de la même couleur, et plus vives.

9. P. DU GÉNÊT ; *psylla genistæ*.

Jaunâtre , variée de noirâtre ; élytres blanches , avec une bande longitudinale et des taches le long du bord interne , noirâtres. — Sur le genêt , aux environs de Paris , au midi de la France.

*Remarque.* La psylle des pierres de Geoffroy est un psoque.

II. *Les mâles seuls ailés ; deux élytres ou deux ailes horizontales. Femelles seules ayant un bec apparent, ovale , sans séparations bien marquées entre la tête et le corselet , et entre celui-ci et l'abdomen ; elles prennent la forme d'une galle ou d'une graine.*

CCCIV<sup>e</sup> GENRE.

COCHENILLE ; *coccus*. Nous avons suffisamment exposé , dans les généralités de la famille , les traits les plus saillans de l'histoire de ces insectes , bornons-nous à dire un mot des espèces les mieux connues.

## E S P E C E S.

\* *Femelle conservant toujours des apparences d'anneaux.* COCHENILLE. Geoff.

1. COCHENILLE DU FIGUIER ; *coccus ficus caricæ*. Olivier (Encycl. method.)

Femelle ovale , convexe , cendrée , avec une ligne circulaire à sa partie supérieure ,

jetant des rayons à sa circonférence. — Mâle inconnu. — Sur le figuier , au midi de l'Europe.

Cet insecte fait beaucoup de tort à cet arbre ; il fait tomber ses feuilles et ses fruits avant leur maturité ; il l'affoiblit beaucoup , de manière qu'il résiste moins que les autres aux froids de l'hyver. C'est dans cette saison qu'il est plus convenable de détruire ces animaux , en les détachant de dessus les jets des figuiers , et en les écrasant ; en frottant les branches et les feuilles avec du vinaigre , ou de la lie d'huile , comme font quelques cultivateurs , on n'anéantit pas toujours la postérité de ces insectes ; ils s'attachent aussi aux figes , et les salissent.

2. C. DES SERRES ; *coc. adonidum*. Lin.  
Geoff. Fab.

La femelle est ovale - allongée , couverte d'une poussière farineuse , avec des appendices sur les côtés. Les deux derniers anneaux forment une espèce de queue. Le mâle est petit ; il a les antennes longues , le corps et les pattes roses , avec une poussière farineuse. Les ailes et les filets de la queue sont d'un blanc de neige. — Originaire du Sénégal , et naturalisée dans les serres.

5. C. DE L'OLIVIER; *coc. oleæ*. Oliv. ( Encycl. méth. )

Femelle ovale, d'un brun rouge plus ou moins foncé, avec des nervures élevées, irrégulières. Le mâle n'est pas connu. — Cette espèce nuit beaucoup aux oliviers. Elle ne touche jamais au fruit, se répand sur les jeunes pousses et s'attache à la partie inférieure des feuilles : elle attaque aussi le myrthe et le phyllerea.

4. C. DU NOPAL; *coc. cacti*. Lin. Fab.

Femelle d'un brun foncé, couverte d'une poussière blanche, aplatie en dessous, convexe en dessus, bordée, avec les segmens des anneaux assez marqués; les pattes courtes. — Mâle d'un rouge foncé, terminé par deux soies assez longues; ailes grandes et blanches.

C'est cette espèce que l'on cultive et que l'on employe dans la teinture.

La cochenille sylvestre s'est naturalisée dans les serres du jardin des Plantes de Paris. J'ai observé que les petits étoient renfermés dans une coque étroite, cylindrique et blanche.

5. C. FARINEUSE; *coc. farinosus*. De Géer.

Femelle ovale, cotonneuse, d'un brun clair,

clair, toute poudrée de blanc. — Sur l'aune. Lorsqu'elle est fixée, elle se recouvre presque entièrement d'une couche de matière blanche et cotonneuse, qui s'étend même beaucoup au delà de l'anus. Les œufs sont accumulés les uns sur les autres, et nichés dans cette matière. Le mâle est inconnu.

6. C. DU CHARACIAS; *coc. characias*. Oliv.

*Dorthesia characias*. Bosc, Journ. de phys. 1784.

Femelle d'un brun roussâtre, couverte d'une matière blanchâtre, formant des appendices latéralement, et des lames sur le dos. Elle dépose ses œufs, comme la précédente, dans une espèce de sac formé d'une matière cotonneuse. Les petits se répandent, à leur naissance, sur la plante qui leur sert de nourriture, l'*euphorbia characias*, ou, à son défaut, sur l'espèce appelée *pilosa*, mais pas à d'autres. Ils se tiennent sous la surface inférieure des feuilles : c'est là aussi qu'ils muent. Leur peau se fend pour cela sur le dos, et au sortir de cette dépouille, ils sont nus et d'un rouge couleur de chair : la matière qui les enveloppe repousse, reparoît le même jour, et au bout de deux à trois autres, elle a pris son entier développement.

Les mâles n'acquièrent des ailes qu'après

la troisième mue, ou au mois de septembre : on n'en rencontre qu'un ou deux sur trois cents femelles. Ils sont d'un gris plombé, avec une huppe de filets blancs, au bout du corps. Suivant Dorthès, dès qu'ils ont fécondé les femelles, ils se retirent au pied de la plante, sous des pierres, y demeurent dans l'inaction, et leur corps se recouvre d'une matière cotonneuse, que l'on prendroit pour de la moisissure : c'est là aussi qu'ils terminent leur vie.

Le même auteur prétend que les femelles survivent à leur ponte, et qu'elles sont même sujettes à muer. — On trouve aux environs de Paris des cochenilles à peu près semblables. Voyez le *coccus dubius*, Panz. 35, 21.

7. C. DU CHIEN-DENT ; *coc. phalaridis*. Lin.  
Geoff.

La femelle est seule connue ; elle ressemble beaucoup à celle des serres : elle est de même blanchâtre, couleur de chair, et fixe le long des tiges de la plante graminée, *phalaris*, des nids de matière cotonneuse où elle dépose ses œufs.

DES GALLINSECTES. 387

\* \* Femelles n'ayant pas d'apparence d'anneaux dans leur état de galle. KERMÈS. Geoff.

8. C. POLONAISE; *coc. polonicus*. Lin. Fab.

*Kermès des racines*. Geoff. — Réaum. Mém. insect. tom. IV, mém. 2, pag. 1.

D'un brun rougeâtre, en forme de grain. — Sur les racines du gnavel vivace, *scleranthus perennis* de Fabricius; elle est rare autour de Paris, commun en Pologne, où elle est employée.

9. C. DU CHÊNE VERD; *coc. ilicis*. Lin. Fab.

Réaum. Mém. ins. tom. IV, tab. 5.

Femelle sphérique, d'un rouge luisant; légèrement couverte d'une poussière blanche. — Sur le chêne à cochenilles de Linnæus: voyez les généralités.

10. C. PANACHÉE; *coc. variegatus*.

*Kermès du chêne rond et de couleur panachée*. Geoff. n° 12. — Réaum. Mém. ins. tom. IV, tab. 5, fig. 3, 4.

Femelle d'un blanc jaunâtre, avec trois raies noires, transverses.

11. C. DES ORANGERS; *coc. hesperidum*. Lin. Fab.

*Kermès des orangers*. Geoff. n° 2. — Réaum. Mem. ins. tom. IV, tab. 1.

Femelle ovale, alongée, brune, comme

vernissée, échancrée postérieurement. — Sur les orangers, les citronniers, auxquels elle nuit par sa multiplicité.

12. C. DU PÊCHER; *coc. persicæ.*

*Kermès oblong du pêcher.* Geoff. n° 4. — Réaumi. Mém. ins. tom. IV, tab. 1, fig. 1, 2.

Femelle oblongue, brune; mâle d'un rouge incarnat, avec les ailes d'un blanc gris, bordées d'un peu de rouge, et quatre filets au bout du corps. — Sur le pêcher. Le même arbre en nourrit une autre dont la forme est ronde.

13. C. DE LA VIGNE; *coc. vitis.* Lin. Fab.

*Kermès de la vigne.* Geoff. n° 6. — Réaum. Mém. ins. tom. IV, p. 20.

Femelle ovale-allongée, de couleur de canelle, brune, avec du duvet blanc en dessous et sur les côtés; six filets blancs à la queue. — Sur le tronc et les branches de la vigne, mais point sur les feuilles. Je crois que la matière cotonneuse qui recouvre ses petits est dispersée par le vent en automne, qu'elle voltige dans l'air et s'attache aux plantes et aux arbres, et que c'est ce qu'on appelle vulgairement *fil de la vierge*.

DES GALLINSECTES. 589

14. C. DU SAPIN ; *coc. abietis*.

*Kermès du sapin*. Geoff. n° 7.

Femelle sphérique, d'un marron foncé. — Sur les branches de sapin, à leur bifurcation principalement.

15. C. RÉNIFORME ; *coc. reniformis*.

*Kermès réniforme du chêne*. Geoff. n° 13. — Réaum. Mém. ins. tom. IV, tab. 6, fig. 1.

Femelle en forme de rein, brune. — Sur le chêne.

16. C. LINÉAIRE ; *coc. linearis*.

*Kermès en écaille de moule*. Geoff. n° 17. — Réaum. Mém. ins. tom. IV, pl. v, fig. 5, 6, 7.

Femelle longue, étroite, ayant la forme d'une valve de moule. — Sur différens arbres.

17. C. DE L'ÉRABLE ; *coc. aceris*.

*Kermès ovale de l'érable*. Geoff. n° 18.

Femelle ovale, aplatie, d'un brun clair ; avec une bande d'un brun foncé, au milieu, et d'autres d'un blanc cendré, latérales. — Sur le revers des feuilles de l'érable.

18. C. DE L'ORME ; *coc. ulmi*. Lin. Fab.

*Kermès de l'orme*. Geoff. n° 8.

Femelle sphérique, brune, de la grosseur de baies de genièvre. — Sur les petites bran-

ches de l'orme, et y formant quelquefois, par sa multiplicité, des espèces de grappes.

J'en ai observé le mâle, et sa description a été le sujet d'un mémoire particulier ( Histnat. des fourmis, et recueil de Mémoires, chez Barrois le jeune ). Il est brun, avec des filets blancs à la queue. Les ailes sont blanches, bordées de brun; mais ce qu'il offre de particulier, est que la tête a dix petits points luisans, semblables à de petits yeux lisses, et que son corselet a deux espèces de balanciers, comme les diptères.

## ORDRE QUATRIÈME.

NÉVROPTÈRES ; *nevroptera*.

LES névroptères ont quatre ailes nues ; réticulées , ou en réseau , ordinairement égales , formées d'une membrane très-mince , transparente , ayant souvent des reflets de différentes couleurs , et marquées de taches colorées , opaques ou peu transparentes. Elles forment une espèce de toit sur l'abdomen dans les phryganes , les hémerobes , les perles , les psoques ; elles sont écartées du corps dans les libellulines , rapprochées les unes des autres dans les agrions. Les inférieures sont presque aussi longues que les supérieures , excepté dans les panorpes et les éphémères , sur-tout dans ces dernières où elles sont très-courtes.

Ces insectes ont la tête plus ou moins grosse ; les antennes sont placées à sa partie antérieure et ont différentes formes ; elles sont très-courtes et ressemblent à une soie dans les libellulines ; très-longues et terminées par un bouton , ou en espèce de massue , dans les myrméléonides , filiformes ou sétacées.

cées dans les autres. Les yeux à réseaux occupent les parties latérales de la tête; ils sont très-grands dans les libellulines dont ils couvrent presque toute la tête. Les trois petits yeux lisses sont placés sur le front; les myrméléons et les osmyles manquent de ces sortes d'yeux.

La bouche est composée de deux mandibules, de deux mâchoires très-fortes dans les libellulines. Ces parties sont presque nulles dans les éphémères, qui, sous leur dernière forme, ne vivent que quelques heures et ne prennent point de nourriture. Les palpes sont très-courts dans les libellules, longs dans les myrméléons et les ascalaphes.

L'abdomen est long, cylindrique ou comprimé, avec des anneaux distincts: dans les individus mâles il est terminé par des crochets qui leur servent à saisir et retenir les femelles pendant l'accouplement. Dans quelques espèces, les deux sexes ont à son extrémité deux ou trois soies, et les femelles des raphidies ont seulement une appendice longue et sétacée.

Les pattes, au nombre de six, sont de longueur moyenne, composées de la hanche, de la cuisse et du tarse; cette dernière partie est de cinq articles dans les hémerobes, les

perles, les éphémères, etc. de quatre dans les raphidies, de trois dans les libellules : toutes sont terminées par deux petits crochets.

Les larves de ces insectes ont six pattes ; d'ailleurs celles du plus grand nombre vivent dans l'eau, les autres vivent sur les plantes, ou cachées dans le sable : toutes sont carnassières et font la guerre aux petits insectes, les unes ouvertement, les autres en leur tendant des pièges. Celles qui vivent dans l'eau sont pourvues d'organes qui ont quelque ressemblance avec des branchies, mais qui ne sont que des parties où les trachées ont une plus grande expansion.

Quelques larves aquatiques vivent renfermées dans des fourreaux comme les teignes ; elles les construisent de différentes matières, et laissent une ouverture à chaque bout qu'elles ferment avant de se changer en nymphes. L'insecte parfait sort par une des extrémités qu'il perce avant de subir sa dernière métamorphose.

Les névroptères offrent quelques différences dans leurs métamorphoses ; les nymphes des unes se nourrissent et agissent comme sous leur première forme, au lieu que les autres sont immobiles et enveloppées d'une peau ou d'une coque qui les couvre entiè-

rement. Sous leur dernière forme ces insectes ont les mêmes inclinations que leurs larves et sont carnassiers comme elles; ils fondent avec rapidité sur les petits insectes qu'ils aperçoivent, et s'en emparent pour les dévorer.

Les femelles de ceux dont les larves vivent dans l'eau après s'être accouplées, vont déposer leurs œufs sur les plantes aquatiques; les éphémères les laissent tomber sur la surface de l'eau.

Les libellulines mâles, parmi les insectes ailés, nous présentent une exception singulière par rapport à la situation de leurs organes sexuels; elles les ont vers la base du ventre, tandis qu'ils sont toujours placés à son extrémité dans les autres insectes.

Cet ordre est divisé en deux sections. La première est composée de six familles qui sont les libellulines, les panorpates, les fourmilions, les hémerobins, les mégaloptères, les perlares, les termitines. La seconde section ne contient que la famille des phryganides.

---

---

SECTION PREMIÈRE.

Des mandibules plus ou moins fortes.

## FAMILLE CINQUANTE-UNIÈME.

LIBELLULINES ; *libellulinae*.

LEURS antennes sont très-courtes , terminées par une soie ; les deux lèvres ferment la bouche ; les mâchoires ressemblent à des mandibules par leur consistance écailleuse et par leurs dentelures. Leurs palpes sont au nombre de deux ; ils sont situés sur les mâchoires , très-courts , biarticulés et répondant , en quelque manière , à la galète des orthoptères. Leur bouche offre intérieurement un avancement en forme de palais ; les tarsi ont trois articles ; le corps est fort long ; les ailes sont égales , horizontales , étendues ou relevées.

Ces insectes sont généralement connus sous le nom de *demoiselles* , qu'ils doivent à leur forme élégante et à la finesse de leurs ailes qui sont claires , transparentes comme de la gaze , souvent tachetées , et qui , vues à un certain jour , réfléchissent différentes couleurs.

Les libellulines sont carnassières et se nourrissent d'insectes ; elles volent continuellement pour tâcher d'en découvrir, soit qu'ils volent ou qu'ils soient posés sur les plantes ; dès qu'elles en aperçoivent un, elles fondent dessus avec impétuosité, le saisissent avec leurs mandibules, et l'emportent pour le manger à leur aise. Mouches, papillons, tout leur est bon : quelquefois on en voit ayant un de ces insectes entre leurs mâchoires, voler rapidement avec leur proie. C'est aux bords des eaux qu'on les rencontre le plus fréquemment, parce que là elles trouvent différentes espèces d'insectes et en assez grand nombre pour satisfaire leur appétit.

Toutes les libellulines naissent dans l'eau et y vivent jusqu'au moment où elles passent à leur dernier état. Tant qu'elles y habitent, elles ne changent pas sensiblement de forme, elles conservent à peu près celle qu'elles avoient en sortant de l'œuf. Elles ont six pattes qui diffèrent peu de celles des insectes parfaits. En changeant de peau, elles passent à l'état de nymphe ; elles ont alors sur le dos quatre pièces aplaties : ce sont les fourreaux qui renferment les ailes et les élytres qui se développent à leur dernière métamorphose.

Ces nymphes sont d'un verd brun ; le plus

ordinairement elles sont couvertes de boue; elles diffèrent les unes des autres par les pièces de la bouche, et par quelques autres qui les environnent. Les nymphes des libellules ont sur le front une espèce de masque convexe, arrondi, que Réaumur a nommé *casque*. Leur bouche est armée de quatre dents solides, placées au milieu de sa partie antérieure, qui ne sont visibles que quand on force l'insecte de les découvrir, parce qu'elles sont ordinairement cachées par le masque qui occupe tout le devant et le dessus de la tête. Ce masque se termine par une espèce de menton solide, d'une matière cartilagineuse; on y distingue une suture qui le divise en deux parties, dont la supérieure, plus courte que l'autre, peut être considérée comme le front et l'autre comme la mentonnière. Ce masque n'est point adhérent à la tête; on peut le soulever avec une pointe; alors on voit distinctement la bouche et les dents. Outre la suture transversale, il y en a encore une longitudinale sur le front qui le divise en deux jusqu'à la suture transversale; de sorte que la nymphe peut, quand il lui plaît, ouvrir l'une ou l'autre de ces pièces, ou toutes les deux à la fois. Ces nymphes, qui sont carnassières, font usage de ces diffé-

rentes pièces que Réaumur a nommées *volets*; pour saisir leur proie; et comme les bords de ces pièces ont des dents qui s'engrangent les unes dans les autres quand le masque est fermé, elles servent à retenir l'insecte qu'elles ont pris.

Les nymphes des *æshnes* ont un masque plat, et à la place des volets, deux pièces pliées sur elles-mêmes qui ont trois articulations. Réaumur les a nommées des *crochets*.

Les nymphes des *agrions* ont la tête large, deux espèces de mains fortement dentées qui se croisent sur le front et au dessous du masque. Ce masque est long, ouvert à son extrémité, qui est divisée en deux.

La bouche de ces insectes contient encore une autre pièce qui est arrondie, presque membraneuse, et placée sous les dents; c'est ce que Réaumur a nommé la *langue*, et que nous appellerons *palais*.

Ces nymphes ont à l'extrémité du corps une ouverture qui donne entrée à l'eau, et par où elle est ensuite rejetée. Cette ouverture est entourée de cinq pièces qui forment une espèce de queue, qu'elles écartent ou rapprochent à volonté lorsqu'elles veulent aspirer ou rejeter l'eau, ou lorsqu'elles veulent rendre leurs excréments. C'est en

faisant jouer ces pièces et plusieurs autres placées dans l'intérieur du corps, dont les unes bouchent l'ouverture et font l'office de soupape, et les autres l'office de piston, qu'elles aspirent et rejettent l'eau, et qu'elles absorbent l'air qu'elle contient.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer dans de plus grands détails sur ces différentes parties, nous renvoyons aux Mémoires de Réaumur, et à ce qu'en dit le professeur Cuvier, qui traite aussi des yeux des libellules dans son Mémoire sur la nutrition des insectes; on y trouvera tout ce qu'on peut désirer sur le mécanisme de ces parties.

Ces insectes vivent dans l'eau dix à onze mois avant de subir leur dernière métamorphose; pendant ce tems ils changent plusieurs fois de peau. C'est depuis le milieu du printemps jusqu'au commencement de l'automne; que les libellules passent à leur dernier état. On reconnoît les nymphes qui sont prêtes à se métamorphoser à leur grandeur, et à la figure des fourreaux des ailes qui, dans quelques espèces, changent de position et se détachent les uns des autres. Parvenues à l'époque où elles doivent se métamorphoser,

ces nymphes sortent de l'eau et rentrent à l'air un certain tems pour se sécher. Les unes parviennent à quitter leur peau de nymphe deux ou trois heures après être sorties de l'eau ; il faut à d'autres un jour entier pour cette opération. Après s'être séchée, la nymphe se place sur la tige d'un arbre, s'y cramponne avec ses pattes, et a toujours la tête en bas. Des mouvemens intérieurs préparent son changement de forme, et le premier reflet sensible qu'ils produisent est de faire fendre la peau de la nymphe sur le corselet. Cette fente qui s'allonge peu à peu donne passage à la tête de la libellule, et ensuite aux pattes qu'elle achève de faire sortir en se renversant la tête en bas. Dans cette attitude elle n'est soutenue que par les derniers anneaux de son abdomen, qui restent engagés dans la dépouille, et forment une espèce de crochet la retenant et l'empêchant de tomber. Après être restée un certain tems dans cette position, elle se retourne, saisit avec les crochets de ses pattes la partie antérieure de la peau qui la couvroit, s'y cramponne, et achève d'en tirer la partie antérieure de son corps ; ses ailes, qui dans le premier moment sont molles, étroites, épaisses,

épaisses , plissées , se développent et s'affermissent , et au bout de deux heures elles peuvent la soutenir dans l'air.

Dès que les libellulines peuvent faire usage de leurs ailes , elles volent de tous côtés pour tâcher de trouver des insectes auxquels elles font la guerre. Mais les mâles, outre l'appétit qui les conduit , ont encore un autre but : c'est celui de rencontrer une femelle avec laquelle ils puissent s'unir. Les préludes de leur union et la manière dont s'opère la jonction du mâle et de la femelle est ce qu'il y a de plus singulier dans l'histoire de ces insectes. Depuis la fin du printems jusqu'au milieu de l'automne , on voit souvent des libellulines voler par paire ; le mâle est celui qui vole le premier ; il a l'extrémité de son corps posé sur le cou de sa femelle ; tous deux volent de concert ayant le corps tendu en ligne droite.

Aussitôt que le mâle voit une femelle , il dirige son vol du côté qu'il l'aperçoit , et tâche de se placer au dessus d'elle , afin de l'atteindre à la tête , car c'est d'abord à cette partie qu'il en veut. Dès qu'il en est près , il la saisit avec ses pattes , contourne son corps de manière à en amener l'extré-

mité sur le cou de la femelle, où dans l'instant il se cramponne au moyen des deux crochets qui le terminent. Quand cette jonction se fait en l'air, le couple ne tarde pas à se poser sur une branche, le mâle étant toujours au dessus de la femelle. Ces préludes durent quelquefois plus d'une heure; mais quand la femelle se décide à répondre aux caresses du mâle, elle contourne son corps; le porte sous le ventre du mâle, afin que sa partie sexuelle qui est placée au dessous de son abdomen, près de l'extrémité, se trouve vis-à-vis de l'organe du mâle, qui part du dessous du deuxième anneau, près l'origine du ventre. Pendant l'accouplement le mâle tient toujours sa femelle par le cou; si un mâle vient les troubler avant que l'accouplement soit achevé, ou il force le premier à abandonner sa femelle et à prendre la fuite, ou le couple lui cède la place; dans ce dernier cas, le mâle, chargé du poids de la femelle, s'envole avec elle, sans changer de position, et ils vont se poser dans un autre endroit.

L'accouplement est plus ou moins long, selon que l'atmosphère est plus ou moins chaude. Le froid en abrège la durée. Lorsque rien ne le trouble, il a lieu pendant plu-

siieurs heures de suite; mais lorsque ces insectes sont dérangés ils se séparent et s'accouplent de nouveau, dès qu'ils en ont la liberté.

Peu de tems après que les femelles ont été fécondées, elles font leur ponte. Les œufs sortent de leur corps par l'ouverture qu'elles ont près de l'anus, qui est celle qui a reçu l'organe du mâle. Ces œufs sont rassemblés, et forment une espèce de grappe; les femelles les pondent tous à la fois, le même jour qu'elles se sont accouplées, et les déposent dans l'eau où les larves vivent jusqu'à ce qu'elles deviennent insectes ailés.

Il est difficile de distinguer les espèces de libellulines par les couleurs, les différences qu'elles présentent ne caractérisent souvent que les sexes; il est donc essentiel, pour les bien connoître, de les observer pendant l'accouplement. Réaumur a remarqué que dans la libellule aplatie, qui est la plus commune, il se trouve quelquefois des mâles jaunâtres, comme le sont les femelles, et que d'autres sont d'un gris ardoisé. Mais ce qui, selon Réaumur, distingue les mâles dans quelques espèces, c'est que leur corps surpasse un peu en grandeur celui des femelles; ou n'est pas sensiblement plus petit, ce qui n'est pas ordinaire dans les insectes, où les

femelles sont toujours plus grandes et ont le corps plus gros que les mâles.

Tous ces insectes sont des libellules de Geoffroy et d'Olivier. Réaumur les a divisés en trois familles, dont on a formé trois genres: la plupart sont indigènes. Le plus grand de ceux d'Europe est l'aeshne grande.

Cette famille est formée de trois genres de M. Fabricius, *aeshne*, *libellule* et *agrion*. Olivier et d'autres naturalistes continuent à les confondre en un seul, celui de libellule; mais on verra que ces trois coupes sont très-distinctes.

*Fin du douzième Volume.*

---

EXPLICATION DES PLANCHES  
DES TOMES XI ET XII (1).

---

TOME XI.

PLANCHE XC I. Pag. 24.

- F**IG. 1. Mordelle fasciée, grossi. (Tome X<sup>e</sup>.)  
2. Rhinomacer charansonite, grossi.  
3. Anthrube latirostre.  
4. Bruche du pois, grossi.  
5. Brente anchorago, grossi.  
6. Attelabe tête-écorchée, grossi.  
7. Calendre du palmier.  
8. Trogossite mauritanique, grossi.  
9. Mycétophage quadrimaculé, grossi.

---

PLANCHE XC II. Pag. 148.

- Fig. 1. Charanson des noisettes, grossi.  
2. Bostriche capucin, grossi.  
3. Hypophilée châtain, grossi. (Tome X<sup>e</sup>.)

---

(1) Nos lecteurs sentiront l'impossibilité où nous sommes de donner un grand nombre de figures et d'accompagner celles que nous publions de détails. Ceux qui voudront faire une étude particulière des insectes et connoître spécialement les espèces que nous avons décrites, ne pourront se dispenser de consulter l'excellent ouvrage de Panzer, ayant pour titre : *Fauna insectorum Germanicæ initia.*

4. Cucuje déprimé.
5. Donacie crassipède , grossie.
6. Criocère du lis , grossie.
7. Capricorne musqué.
8. Callidie arquée.
9. Molorque majeur.
10. Lepture éperonnée , grossie.

---

P L A N C H E X C I I I. Pag. 558.

1. Clythre quadriponctuée , grossie.
2. Eumolpe précieux , grossi.
3. Chrysomèle sanguinolente , grossie.

*Remarque.* La citation du synonyme de Geoffroy, n° 32, doit être au n° 55.

4. Galéruque de la tanaisie , grossie.
5. Alarne grossie.
6. Hispe très-noire , grossie.
7. Casside verte , grossie.
8. Erotyle géant.
9. Coccinelle sept-points , grossie.
10. Endomyque écarlate , grossi.

---

T O M E X I I.

P L A N C H E X C I V. Pag. 96.

- Fig. 1. Blatte kakerlac.
2. Phasme bâton.
  3. Mante religieuse.
  4. Courtillière commune.
  5. Truxale à grand nez.

## P L A N C H E X C V. Pag. 131.

Fig. 1. Jambe et tarse d'une patte antérieure de la courtillière commune, grossie.

2. Sauterelle grise.
3. Criquet germanique.
4. Tétrix subulée, grossie.
5. Capse cornes-épaisses, grossi.
6. Acanthie tachetée, grossie.
7. Gerris des lacs, grossi.
8. Nèpe cendrée.
9. Galgule oculé, grossi.

## P L A N C H E X C V I. Pag. 178.

Fig. 1. Scutellère siamoise, grossi.

2. Lygée aptère.
3. Réduve à masque, grossi.
4. Ranatre linéaire, grossie.
5. Cigale plébéienne.
6. Livie des joncs, grossie.
7. Cochenille du nopal, femelle, grossie.
8. — le mâle, grossi.
9. — de la vigne, femelle, fixée sur un de ses rameaux.

## P L A N C H E X C V I I. Pag. 256.

Fig. 1. Jambe et tarse d'une patte antérieure de la courtillière, grossis.

2. Nabis guttule, grossi.
5. Naucore cimicoïde, grossie.
4. Notonecte glauque, grossie.
5. Fulgore porte-lanterne, un peu réduite.
6. Lèdre à oreilles, grossie.

## T A B L E

Des matières contenues dans ce douzième  
Volume.

<i>SUITE de la famille des chrysomélines. Deux-cent-trent-cinq. genre. Altise.</i>	Page 5
1. <i>Altise du navet.</i>	6
2. — <i>de la jusquiame.</i>	ibid
3. — <i>nigripède.</i>	ibid
4. — <i>nitidule.</i>	7
5. — <i>plutus.</i>	ibid
6. — <i>trifasciée.</i>	8
7. — <i>de Modeer.</i>	ibid
8. — <i>du Holstein.</i>	9
9. — <i>quadrille.</i>	ibid
10. — <i>demi-bronzée.</i>	ibid
11. — <i>érythrocéphale.</i>	ibid
12. — <i>testacée.</i>	10
13. — <i>pattes fauves.</i>	ibid
14. — <i>rusicorne.</i>	ibid
15. — <i>anglaise.</i>	11
16. — <i>paillette.</i>	ibid
17. — <i>du sisymbrium.</i>	ibid
18. — <i>du cresson.</i>	12
19. — <i>dorsale.</i>	ibid
20. — <i>striée.</i>	ibid
21. — <i>jaune.</i>	ibid
22. — <i>de l'euphorbe.</i>	13
23. — <i>très-noire.</i>	ibid
24. — <i>des bois.</i>	ibid
25. — <i>du chou.</i>	14
26. — <i>de la roquette.</i>	ibid
27. — <i>potagère.</i>	ibid
28. — <i>marginelle.</i>	ibid
29. — <i>de la mercuriale.</i>	15
30. — <i>bleue.</i>	ibid

## T A B L E.

	409
51. <i>Altise des jardins.</i>	15
<i>Deux-cent-trente-six. genre. Lupère.</i>	16
<i>Lupère flavipède.</i>	ibid
<i>Deux-cent-trente-sept. genre. Alurne.</i>	17
<i>L'alurne grosse.</i>	ibid
<i>Deux-cent-trente-huit. genre. Hispe.</i>	18
1. <i>Hispe très-noire.</i>	19
2. ——— <i>testacée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-trente-neuf. genre. Imatidie.</i>	20
<i>L'imatidie trimaculée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarant. genre. Casside.</i>	21
1. <i>Casside à quatorze taches.</i>	25
2. ——— <i>verte.</i>	ibid
3. ——— <i>thoracique.</i>	26
4. ——— <i>sanguinolente.</i>	ibid
5. ——— <i>équestre.</i>	28
6. ——— <i>panachée.</i>	ibid
7. ——— <i>prasine.</i>	29
8. ——— <i>nébuleuse.</i>	ibid
9. ——— <i>azurée.</i>	30
10. ——— <i>autrichienne.</i>	31
11. ——— <i>noircie.</i>	ibid
12. ——— <i>rubanée.</i>	ibid
13. ——— <i>ferrugineuse.</i>	ibid
14. ——— <i>noble.</i>	32
15. ——— <i>perlée.</i>	ibid
16. ——— <i>pâle.</i>	33
17. ——— <i>bordée.</i>	ibid
<i>Famille trente-septième. Érotylènes.</i>	34
<i>Deux-cent-quarante-un. genre. Langurie.</i>	35
<i>La langurie bicolor.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarante-deux. genre. Erotyle.</i>	36
1. <i>Erotyle géant.</i>	37
2. ——— <i>bossu.</i>	ibid
3. ——— <i>surinamois.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarante-trois. genre. Tritome.</i>	38
1. <i>Tritome nigripenne.</i>	39
2. ——— <i>rusipède.</i>	ibid
3. ——— <i>tête-noire.</i>	ibid
4. ——— <i>bronzée.</i>	40

5. <i>Tritome à étuis soudés.</i>	40
6. — <i>bipustulée.</i>	ibid
7. — <i>glabre.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarante-quatr. genre. Phalacre.</i>	41
1. <i>Phalacre luisant.</i>	42
2. — <i>bronzé.</i>	ibid
3. — <i>sans taches.</i>	ibid
4. — <i>bicolor.</i>	43
5. — <i>cortical.</i>	ibid
6. — <i>testacé.</i>	ibid
7. — <i>de la mille-feuille.</i>	44
8. — <i>apical.</i>	ibid
<i>Coléoptères dont tous les tarses ont trois articles.</i>	
<i>Famille trente-huit. Tridigites.</i>	45
<i>Deux-cent-quarante-cinq. genre. Coccinelle.</i>	49
1. <i>Coccinelle noirette.</i>	51
2. — <i>atre.</i>	ibid
3. — <i>flavipède.</i>	ibid
4. — <i>mignollette.</i>	52
5. — <i>à deux marques.</i>	ibid
6. — <i>deux fois bipustulé.</i>	ibid
7. — <i>à quatre croissans.</i>	53
8. — <i>frontale.</i>	ibid
9. — <i>discoïdale.</i>	54
10. — <i>petite-raie.</i>	ibid
11. — <i>pectorale.</i>	ibid
12. — <i>écussonnée.</i>	55
13. — <i>sept-taches.</i>	ibid
14. — <i>treize-points.</i>	ibid
15. — <i>changeante.</i>	56
16. — <i>à dix-neuf points.</i>	57
17. — <i>noire.</i>	58
18. — <i>dix-huit mouchetures.</i>	ibid
19. — <i>deux fois six-mouchetée.</i>	59
20. — <i>deux fois sept-mouchetée.</i>	ibid
21. — <i>tigrée.</i>	ibid
22. — <i>à quatorze mouchetures.</i>	60
23. — <i>seize mouchetures.</i>	ibid
24. — <i>mouchetures oblongues.</i>	ibid
25. — <i>oculée.</i>	61

# T A B L E.

411

26. <i>Coccinelle bords ponctués.</i>	61
27. — sept-points.	62
28. — cinq-points.	ibid
29. — onze-points.	63
30. — quatorze pustules.	ibid
31. — hiéroglyphique.	64
32. — variable.	ibid
33. — disparate.	67
34. — sans pustules.	69
35. — conglobée.	70
36. — à douze points.	71
37. — à vingt-deux points.	72
38. — onze-taches.	ibid
39. — globuleuse.	ibid
40. — latérale.	74
41. — quadri-pustulée.	ibid
42. — pustules en rein.	ibid
43. — bipustulée.	75
<i>Deux-cent-quarante-six. genre. Eumorphe.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarante-sept. genre. Endomique.</i>	76
1. <i>Endomique écarlate.</i>	77
2. — porte-croix.	ibid
3. — quadripustulé.	ibid
4. — fascié.	78
5. — des lycoperdons.	ibid
<i>Coléoptères dont tous les tarses ont deux articles.</i>	
<i>Famille trente-neuf. Psélaphiens.</i>	79
<i>Deux-cent-quarante-huit. genre. Psélaphe.</i>	ibid
<i>Psélaphe sanguin.</i>	80
<i>Ordre second. Orthoptères.</i>	81
<i>Section première. Deux-cent-quarante-neuf. genre.</i>	
<i>Forficule.</i>	87
1. <i>Forficule auriculaire.</i>	90
2. — gigantesque.	ibid
3. — bimoucheté.	91
4. — nain.	ibid
<i>Section deuxième. Deux-cent-cinquant. genre. Blatte.</i>	
	92
1. <i>Blatte kakerlac.</i>	96
2. — des cuisines.	ibid

3. <i>Blatte lapone.</i>	96
4. ——— <i>pâle.</i>	97
5. ——— <i>germanique.</i>	ibid
6. ——— <i>tachetée.</i>	ibid
7. ——— <i>hémiptère.</i>	ibid
8. ——— <i>marginée.</i>	ibid
<i>Section troisième.</i>	98
<i>Famille quarant. Mantides.</i>	99
<i>Deux-cent-cinquante-un. genre. Phyllie.</i>	102
<i>Deux-cent-cinquante-deux. genre. Phasme.</i>	103
<i>Le phasme géant.</i>	104
—— <i>bâton.</i>	ibid
—— <i>rossien.</i>	ibid
<i>Deux-cent-cinquante-trois. genre. Mante.</i>	105
1. <i>Mante appauvrie.</i>	109
2. ——— <i>religieuse.</i>	ibid
3. ——— <i>prêcheuse.</i>	110
4. ——— <i>de Spallanzani.</i>	ibid
5. ——— <i>payenne.</i>	ibid
<i>Famille quarante-un. Grillones.</i>	112
<i>Deux-cent cinquante-quatr. genre. Tridactyle.</i>	119
<i>Deux-cent-cinquante-cinq. genre. Courtillière.</i>	121
1. <i>Courtillière commune.</i>	122
2. ——— <i>didactyle.</i>	ibid
<i>Deux-cent-cinquante-six. genre. Grillon.</i>	ibid
1. <i>Grillon domestique.</i>	123
2. ——— <i>champêtre.</i>	124
3. ——— <i>bordelais.</i>	ibid
4. ——— <i>sylvestre.</i>	ibid
5. ——— <i>italique.</i>	125
6. ——— <i>ombragé.</i>	ibid
7. ——— <i>monstrueux.</i>	126
<i>Famille quarante-deux. Locustaires.</i>	127
<i>Deux-cent-cinquante-sept. genre. Sauterelle.</i>	129
1. <i>Sauterelle à coutelas.</i>	130
2. ——— <i>à sabre.</i>	ibid
3. ——— <i>grise.</i>	131
4. ——— <i>mélangée.</i>	ibid
5. ——— <i>feuille-de-lis.</i>	ibid
6. ——— <i>brunâtre.</i>	132

# T A B L E.

413

7. <i>Sauterelle tuberculée.</i>	132
8. — <i>front blanc.</i>	133
9. — <i>dorsale.</i>	ibid
10. — <i>à demi-étuis.</i>	ibid
11. — <i>dentelée.</i>	134
12. — <i>onos.</i>	ibid
13. — <i>aptère.</i>	ibid
14. — <i>pédestre.</i>	ibid
15. — <i>très-ponctuée.</i>	135
16. — <i>porte-selle.</i>	ibid
<i>Famille quarante-trois. Acrydiens.</i>	
<i>Deux-cent-cinquante-huit. genre. Pneumore.</i>	
1. <i>Pneumore tachetée.</i>	ibid
2. — <i>sans taches.</i>	ibid
3. — <i>six-mouchetée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-cinquante-neuf. genre. Truxale.</i>	
1. <i>Truxale à grand nez.</i>	147
2. — <i>ails-rouges.</i>	ibid
3. — <i>grylloïde.</i>	148
<i>Deux-cent-soixant. genre. Criquet.</i>	
1. <i>Criquet tartare.</i>	149
2. — <i>linéole.</i>	150
3. — <i>émigrant.</i>	ibid
4. — <i>stridule.</i>	ibid
5. — <i>germanique.</i>	151
6. — <i>maculé.</i>	ibid
7. — <i>azuré.</i>	152
8. — <i>bleuâtre.</i>	ibid
9. — <i>du ciste.</i>	153
10. — <i>ceudré.</i>	ibid
11. — <i>bruissant.</i>	154
12. — <i>antennes-comprimées.</i>	ibid
13. — <i>ensanglanté.</i>	155
14. — <i>glauque.</i>	ibid
15. — <i>italique.</i>	156
16. — <i>bande-noire.</i>	ibid
17. — <i>bimoucheté.</i>	157
18. — <i>verdelet.</i>	158
19. — <i>longicorne.</i>	159
20. — <i>sibérien.</i>	ibid
	160

21. <i>Criquet fauve.</i>	160
<i>Deux-cent-soixante-un. genre. Tétrix.</i>	161
1. <i>Tétrix biponctuée.</i>	164
2. — <i>subulée.</i>	ibid
<i>Ordre troisième. Hémiptères.</i>	165
<i>Section première.</i>	172
<i>Division première.</i>	173
<i>Famille quarante-quatr. Corisiés.</i>	175
<i>Section première.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-un. genre bis. Scutellère.</i>	176
1. <i>Scutellère noble.</i>	177
2. — <i>marquée.</i>	ibid
3. — <i>stokère.</i>	178
4. — <i>siamoise.</i>	ibid
5. — <i>demi-ponctuée.</i>	ibid
6. — <i>linée.</i>	ibid
7. — <i>rayée de blanc.</i>	179
8. — <i>rayée de jaune.</i>	ibid
9. — <i>de Desfontaine.</i>	ibid
10. — <i>de la nielle.</i>	ibid
11. — <i>du galium.</i>	ibid
12. — <i>peinte.</i>	180
13. — <i>maura.</i>	ibid
14. — <i>noire.</i>	ibid
15. — <i>piémontaise.</i>	181
15 bis. <i>Scutellère fuligineuse.</i>	ibid
16. — <i>tuberculée.</i>	182
17. — <i>armée.</i>	ibid
18. — <i>laineuse.</i>	ibid
19. — <i>scarabéoïde.</i>	ibid
20. — <i>globuleuse.</i>	183
21. — <i>de Wahl.</i>	ibid
22. — <i>imprimée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-deux. genre. Pentatome.</i>	184
1. <i>Pentatome acuminée.</i>	185
2. — <i>histéroïde.</i>	ibid
3. — <i>dentée.</i>	186
4. — <i>lancéolée.</i>	ibid
5. — <i>ventre-fauve.</i>	ibid
6. — <i>pattes-blanches.</i>	ibid

# T A B L E.

7.	<i>Pentatome lunulée.</i>	415
8.	— <i>mélangée.</i>	187
9.	— <i>ponctué.</i>	ibid
10.	— <i>à pointes relevées.</i>	ibid
11.	— <i>nigricorne.</i>	ibid
12.	— <i>gardienne.</i>	188
13.	— <i>luride.</i>	ibid
14.	— <i>rusipède.</i>	ibid
15.	— <i>pattes-rouges.</i>	ibid
16.	— <i>à deux dents.</i>	ibid
17.	— <i>hémorrhoidale.</i>	189
18.	— <i>à bordure.</i>	ibid
19.	— <i>ombrée.</i>	190
20.	— <i>à collier.</i>	ibid
21.	— <i>prasine.</i>	ibid
22.	— <i>dissemblable.</i>	ibid
23.	— <i>des genévriers.</i>	191
24.	— <i>des haies.</i>	ibid
25.	— <i>à trois stries.</i>	ibid
26.	— <i>agathine.</i>	ibid
27.	— <i>collaire.</i>	192
28.	— <i>rayée.</i>	ibid
29.	— <i>grise.</i>	ibid
30.	— <i>entre-coupée.</i>	ibid
31.	— <i>des baies.</i>	193
32.	— <i>perlée.</i>	ibid
33.	— <i>linx.</i>	ibid
34.	— <i>mélanocéphale.</i>	194
35.	— <i>ornée.</i>	ibid
36.	— <i>gaie.</i>	ibid
37.	— <i>biponctué.</i>	195
38.	— <i>des potagers.</i>	ibid
39.	— <i>bimouchetée.</i>	196
40.	— <i>bleue.</i>	ibid
41.	— <i>marge-blanche.</i>	ibid
42.	— <i>bicolor.</i>	ibid
43.	— <i>bordure-blanche.</i>	197
44.	— <i>flavicorne.</i>	ibid
45.	— <i>morio.</i>	ibid
46.	— <i>triste.</i>	198

## Section II.

<i>Deux-cent-soixante-trois. genre. Coré.</i>	198
1. <i>Coré paradoxé.</i>	200
2. — <i>spinigère.</i>	201
3. — <i>bordé.</i>	202
4. — <i>bateau.</i>	ibid
5. — <i>chasseur.</i>	203
6. — <i>à antennes comprimées.</i>	ibid
7. — <i>carré.</i>	204
8. — <i>hirticorne.</i>	205
9. — <i>clavicorne. ( au lieu de crassicorne. )</i>	ibid
10. — <i>à tête.</i>	ibid
11. — <i>crassicorne.</i>	206
12. — <i>errant.</i>	ibid
13. — <i>membraneux.</i>	ibid
14. — <i>folâtre.</i>	207
15. — <i>éperonné.</i>	208
16. — <i>filiforme.</i>	ibid
17. — <i>étroit.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-quatr. genre. Néïde.</i>	206
1. <i>Néïde tipulaire.</i>	ibid
2. — <i>clavipède.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-cinq. genre. Lygée.</i>	ibid
1. <i>Lygée chevalier.</i>	211
2. — <i>damier.</i>	212
3. — <i>de la jusquiame.</i>	ibid
4. — <i>familier.</i>	213
5. — <i>militaire.</i>	ibid
6. — <i>point.</i>	214
7. — <i>tête-noire.</i>	214
8. — <i>ponctué-moucheté.</i>	ibid
9. — <i>à six points.</i>	215
10. — <i>aptère.</i>	ibid
11. — <i>très-noir.</i>	ibid
12. — <i>de la vipérine.</i>	ibid
13. — <i>du pin.</i>	216
14. — <i>sylvatique.</i>	ibid
15. — <i>de Rolander.</i>	217
16. — <i>louche.</i>	ibid
17. — <i>de l'ortie.</i>	ibid

# T A B L E.

18. <i>Lygée lynx.</i> 19. <i>sylvestre.</i>	417 217
20. ——— <i>erratique.</i> 21. <i>carré.</i> 22. <i>podagre.</i>	218
23. <i>goutteux.</i> 24. <i>des sapins.</i>	ibid
25. ——— <i>à une raie.</i> 26. <i>albipenne.</i> 27. <i>grylloïde.</i>	219
28. <i>à antennes pâles.</i>	ibid
29. ——— <i>coriacé.</i> 30. <i>de la serratule.</i> 31. <i>pallipède.</i>	220
32. <i>arvicole.</i> 33. <i>némorale.</i>	ibid
34. ——— <i>des pâturages.</i> 35. <i>sylvatique.</i>	221
36. <i>des sables.</i> 37. <i>à tunique.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-six, genre. Miris.</i>	
1. <i>Miris champêtre.</i> 2. <i>des prés.</i> 3. <i>des fleurs.</i>	222
4. <i>quadriponctué.</i> 5. <i>biponctué.</i>	ibid
6. ——— <i>binoté.</i> 7. <i>du bouillon.</i> 8. <i>du frêne.</i>	223
9. <i>rouillé.</i> 10. <i>petites-raies.</i>	ibid
11. ——— <i>sali.</i> 12. <i>deux fois trimoucheté.</i>	224
13. <i>flavicorne.</i> 14. <i>du tilleul.</i> 15. <i>animé.</i>	ibid
16. ——— <i>du peuplier.</i> 17. <i>à six mouchetures.</i>	225
18. <i>leucocéphale.</i> 19. <i>des arbustes.</i>	ibid
20. <i>transversal.</i>	ibid
21. ——— <i>de l'aune.</i> 22. <i>rose.</i> 23. <i>sanguin.</i>	226
24. <i>maure.</i> 25. <i>autrichien.</i> 26. <i>tripustulé.</i>	ibid
27. ——— <i>à trois mouchetures.</i> 28. <i>uni.</i> 29. <i>lisse.</i>	227
30. <i>latéral.</i> 31. <i>de Holstein.</i>	ibid
32. <i>des pacages.</i>	ibid
33. ——— <i>décrépit.</i> 34. <i>verdâtre.</i> 35. <i>pâle.</i>	228
36. <i>sauvage.</i> 37. <i>vagabond.</i>	ibid
38. <i>marginelle.</i> 39. <i>strié.</i>	ibid
40. ——— <i>de l'orme.</i>	229
<i>Deux-cent-soixante-sept, genre. Capse.</i>	
1. <i>Capse élevé.</i> 2. <i>très-noir.</i> 3. <i>rusipède.</i>	ibid
4. ——— <i>tyran.</i> 5. <i>schach.</i> 6. <i>négligé.</i> 7. <i>bifascié.</i>	230
8. <i>unifascié.</i> 9. <i>mélangé de jaune.</i>	ibid
10. ——— <i>verd d'herbe.</i> 11. <i>ombratile.</i> 12. <i>flavicollis.</i>	231
13. <i>trifascié.</i> 14. <i>olivâtre.</i> 15. <i>séticorne.</i>	ibid
16. ——— <i>capillaire.</i> 17. <i>gothique.</i> 18. <i>scutellaire.</i>	232
19. <i>du sapin.</i> 20. <i>bordure blanche.</i>	ibid
21. <i>danois.</i>	ibid
22. ——— <i>tricolor.</i> 23. <i>cornes-épaisses.</i>	233
24. <i>grosses-cornes.</i> 25. <i>à taches jaunes.</i>	ibid
26. <i>agile.</i>	ibid

27. Capse écrit.	254
28. — à transparences.	ibid
29. — mélangé.	ibid
<i>Famille quarante-cinquième. Cimicides.</i>	255
<i>Première sous-famille.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-huit. genre. Acanthie.</i>	240
1. <i>Acanthie de la zostère.</i>	242
2. — littorale.	ibid
3. — sauteuse.	ibid
4. — bordée.	ibid
5. — striée.	243
6. — tachetée.	ibid
<i>Deux-cent-soixante-neuf. genre. Phymate.</i>	344
1. <i>Phymate crassipède.</i>	245
2. — scorpion.	ibid
<i>Deux-cent-soixante-dix. genre. Arade.</i>	246
1. <i>Arade cortical.</i>	247
2. — plan.	248
3. — du bouleau.	ibid
4. — à antennes annelées.	249
5. — lisse.	ibid
6. — nigricorne.	ibid
7. — bigarré.	250
<i>Deux-cent-soixante-onz. genre. Tingis.</i>	ibid
1. <i>Tingis clavicorné.</i>	251
2. — ailé.	252
3. — du chardon.	ibid
4. — à côtes.	253
5. — du houblon.	ibid
6. — du chardon-roland.	ibid
7. — du poirier.	254
<i>Deux-cent-soixante-douz. genre. Punaise.</i>	ibid
1. <i>Punaise des lits.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-treiz. genre. Nabis.</i>	255
1. <i>Nabis à ailes courtes.</i>	256
2. — guttule.	ibid
<i>Deux-cent-soixante-quatorz. genre. Réduve.</i>	257
1. <i>Réduve à masque.</i>	258
2. — égyptien.	ibid
3. — ensanglanté.	259

# T A B L E.

419

4. Réduve annelé.	259
5. ——— colère.	ibid
6. ——— à pattes blanches.	260
7. ——— stridule.	ibid
8. ——— nain.	ibid
Deux-cent-soixante-quinz. genre. Zélus.	ibid
Deux cent soixante-seiz. genre. Ploière.	261
Ploière vagabonde.	262
Famille quarante-sixième. Rameurs.	263
Deux-soixante-dix-sept. genre. Hydromètre.	267
Deux-cent-soixante-dix-huit. genre. Véliè.	289
1. Véliè des ruisseaux.	270
2. ——— des petits fossés.	ibid
3. ——— aptère.	ibid
4. ——— vagabonde.	ibid
Deux-cent-soixante-dix-sept. genre. Gerris.	271
1. Gerris des lacs.	273
2. ——— des marais.	ibid
3. ——— court.	274
4. ——— des fossés.	ibid
Famille quarante-septième. Punaises d'eau.	275
Deux-cent-quatre-vingt. genre. Ranatre.	280
Ranatre linéaire.	282
Deux-cent-quatre-vingt-unième genre. Nèpe.	ibid
1. Nèpe grande.	283
2. ——— cendrée.	284
Deux-cent-quatre-vingt-deux. genre. Naucore.	ibid
1. Naucore cimicoïde.	285
2. ——— tachetée.	ibid
3. ——— estivale.	286
Deux-cent-quatre-vingt-trois. genre. Galgule.	ibid
Deux-cent-quatre-vingt-quatr. genre. Corise.	287
1. Corise striée.	289
2. ——— coléoptériforme.	ibid
3. ——— naine.	ibid
4. ——— rayée.	ibid
Deux-cent-quatre-vingt-cinq. genre. Notonecte.	290
1. Notonecte glauque.	291
2. ——— fourchue.	292
3. ——— pygmée.	ibid

<i>Division seconde. Famille quarante-huitième. Cicadaires.</i>	293
<b>I. Cigales vraies.</b>	301
<i>Deux-cent-quatre-vingt-treiz. genre. Cigale.</i>	302
1. <i>Cigale hématode.</i>	303
2. — de l'orme.	304
3. — plébéienne.	ibid
4. — peinte.	305
5. — atre.	306
6. — tibiale.	ibid
7. — argentée.	307
8. — pygmée.	ibid
<b>II. Cicadelles.</b>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-sept. genre. Fulgore.</i>	308
1. <i>Fulgore porte-lanterne.</i>	ibid
2. — porte-chandelle.	309
3. — européenne.	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-huit. genre. Lystre.</i>	ibid
1. <i>Lystre laineuse.</i>	ibid
2. — épineuse.	310
<i>Deux-cent-trente-neuf. genre. Cixie.</i>	ibid
1. <i>Cixie de Denys.</i>	ibid
2. — de la serratule.	311
3. — nerveuse.	ibid
4. — velue.	ibid
5. — mélangée.	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-dix. genre. Tetigomètre.</i>	312
1. <i>Tetigomètre verdâtre.</i>	ibid
2. — oblique.	ibid
3. — dorsale.	313
<i>Deux-cent-quatre-vingt-onz. genre. Issus.</i>	ibid
1. <i>Issus bossu.</i>	ibid
2. — dilaté.	314
3. — cendré.	ibid
4. — jaunâtre.	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-douze. genre. Pæciloptère.</i>	315
<i>Pæciloptère phalénoïde.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-treiz. genre. Asiraque.</i>	316
1. <i>Asiraque clavicorne.</i>	ibid
2. — crassicorne.	317

T A B L E.

421

3. <i>Asiraque grise.</i>	317
4. — à limbe.	ibid
5. — diaphane.	318
6. — jaunâtre.	ibid
7. — striée.	ibid
8. — bordée.	ibid
9. — naine.	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-quatorz. genre. Tettigone.</i>	319
1. <i>Tettigone à bandelettes.</i>	321
2. — cou-jaune.	ibid
3. — verte.	322
4. — interrompue.	ibid
5. — acuminée.	ibid
6. — prasine.	ibid
7. — argentée.	ibid
8. — striée.	323
9. — peinte.	ibid
10. — de l'ortie.	ibid
11. — quadrinotée.	ibid
12. — ponctuée.	324
13. — dorée.	ibid
14. — de l'orme.	ibid
15. — exaltée.	ibid
16. — splendidule.	ibid
17. — verdâtre.	325
18. — cuspidée.	ibid
19. — nitidule.	ibid
20. — du chêne.	ibid
21. — vitrée.	ibid
22. — boucher.	ibid
23. — gaie.	326
24. — mélangée.	ibid
25. — rayée.	ibid
26. — brune.	ibid
27. — à deux mouchetures.	ibid
28. — à quatre marques.	327
29. — éclatante.	ibid
30. — diadème.	ibid
31. — des rosiers.	ibid
32. — tachetée.	ibid

33. <i>Tettigone bipustulée.</i>	327
34. — <i>triangulaire.</i>	328
35. — <i>suturale.</i>	ibid
36. — <i>atre.</i>	ibid
37. — <i>à taches rouges.</i>	329
38. — <i>sanguinicolle.</i>	ibid
39. — <i>trifasciée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-quatorz. genre bis. Cercopis.</i>	ibid
1. <i>Cercopis sanguinolente.</i>	330
2. — <i>écumeuse.</i>	ibid
3. — <i>marginelle.</i>	331
4. — <i>yeux-blancs.</i>	ibid
5. — <i>tête-blanche.</i>	ibid
6. — <i>striée.</i>	ibid
7. — <i>transversale.</i>	ibid
8. — <i>rayée.</i>	ibid
9. — <i>grise.</i>	ibid
10. — <i>rubannée.</i>	332
11. — <i>latérale.</i>	ibid
12. — <i>raccourcie.</i>	ibid
13. — <i>à atomes.</i>	ibid
14. — <i>anguleuse.</i>	ibid
15. — <i>unifasciée.</i>	ibid
16. — <i>rustique.</i>	ibid
17. — <i>renflée.</i>	333
18. — <i>à deux mouchetures.</i>	ibid
19. — <i>ruficolle.</i>	ibid
20. — <i>fasciée.</i>	ibid
21. — <i>bifasciée.</i>	ibid
22. — <i>striatelle.</i>	ibid
23. — <i>albipenne.</i>	ibid
24. <i>Cercopis abdominale.</i>	334
25. — <i>arlequine.</i>	ibid
26. — <i>du peuplier.</i>	ibid
27. — <i>réticulée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt quinz. genre. Lèdre.</i>	ibid
<i>Lèdre à oreilles.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-seiz. genre. Membrace.</i>	335
1. <i>Membrace en feuille.</i>	ibid

# T A B L E.

	423
2. <i>Membrace croissant.</i>	335
3. ——— <i>lancéolée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-dix-sept. genre. Darnis.</i>	356
1. <i>Darnis punaise.</i>	ibid
2. ——— <i>latéral.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-huit. genre. Centrote.</i>	ibid
1. <i>Centrote en massué.</i>	337
2. ——— <i>cornu.</i>	ibid
3. ——— <i>du genêt.</i>	ibid
<i>Deuxième section.</i>	338
<i>Famille quarante-neuvième. Aphidiens.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-dix-neuv. genre. Puceron.</i>	344
1. <i>Puceron de l'orme.</i>	345
2. ——— <i>du peuplier.</i>	346
3. ——— <i>du sureau.</i>	ibid
4. ——— <i>du hêtre.</i>	ibid
5. ——— <i>du chêne.</i>	ibid
6. ——— <i>du laitron.</i>	ibid
7. ——— <i>des écorces.</i>	347
<i>Trois-centième genre. Aleyrode.</i>	ibid
<i>Trois-cent-unième genre. Thrips.</i>	350
1. <i>Thrips noir.</i>	351
2. ——— <i>du genévrier.</i>	ibid
3. ——— <i>de l'orme.</i>	ibid
4. ——— <i>de l'ortie.</i>	ibid
5. ——— <i>à bandes.</i>	352
6. ——— <i>nain.</i>	ibid
<i>Famille cinquantième. Gallinsectes.</i>	353
<i>Trois-cent-deuxième genre. Livie.</i>	374
<i>Trois-cent-troisième genre. Psylle.</i>	377
1. <i>Psylle du figuier.</i>	379
2. ——— <i>du buis.</i>	ibid
3. ——— <i>de l'aune.</i>	380
4. ——— <i>du poirier.</i>	ibid
5. ——— <i>du frêne.</i>	381
6. ——— <i>du sapin.</i>	ibid
7. ——— <i>brune.</i>	ibid
8. ——— <i>rouge.</i>	ibid
9. ——— <i>du genêt.</i>	382
<i>Trois-cent-quatrième genre. Cochenille.</i>	ibid

1. <i>Cochenille du figuier.</i>	ibid
2. — <i>des serres.</i>	383
3. — <i>de l'olivier.</i>	384
4. — <i>du nopal.</i>	ibid
5. — <i>farineuse.</i>	ibid
6. — <i>du characias.</i>	385
7. — <i>du chien-dent.</i>	386
8. — <i>polonaise.</i>	387
9. — <i>du chêne verd.</i>	ibid
10. — <i>panachée.</i>	ibid
11. — <i>des orangers.</i>	ibid
12. — <i>du pécher.</i>	388
13. — <i>de la vigne.</i>	ibid
14. — <i>du sapin.</i>	389
15. — <i>rénilorme.</i>	ibid
16. — <i>linéaire.</i>	ibid
17. — <i>de l'érable.</i>	ibid
18. — <i>de l'orme.</i>	ibid
<i>Ordre quatrième. Névroptères.</i>	391
<i>Section première. Famille cinquante-unième. Libellu- lines.</i>	395

Fin de la Table du douzième Volume.









QL Latreille, Pierre André,  
435 1762-1833.  
L3h Histoire naturelle,  
t.11-12 generale et particulière,  
Ent. des crustacés et des in-  
sectes ...

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00450032 8

nhent QL435.L3h

v. 11 Histoire naturelle, generale et p

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00450033 6

nhent QL435.L3h

v. 12 Histoire naturelle, generale et p